# SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE 2013 MÉMOIRE LV

## Le Néolithique ancien en Lorraine

VOLUME II : Inventaire des sites et planches céramique



VINCENT BLOUET, THIERRY KLAG, MARIE-PIERRE PETITDIDIER, LAURENT THOMASHAUSEN avec la collaboration de GILLES BELLAND, CHRISTIAN BOUVRET, ÉMILE DECKER, ALPHONSE GAMBS, JEAN-LOUIS KIEFFER

Ouvrage publié par la Société préhistorique française,

avec le concours du ministère de la Culture et de la Communication (sous-direction de l'Archéologie, service du Patrimoine de la direction générale des Patrimoines), de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, du département de la Moselle et du département des Vosges

## Le Néolithique ancien en Lorraine

**VOLUME II:** 

## Inventaire des sites et planches céramique

Sous la direction de VINCENT BLOUET, THIERRY KLAG, MARIE-PIERRE PETITDIDIER ET LAURENT THOMASHAUSEN

avec la collaboration de
GILLES BELLAND, CHRISTIAN BOUVRET, ÉMILE DECKER,
ALPHONE GAMBS ET JEAN-LOUIS KIEFFER

MÉMOIRE LV DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Ouvrage publié par la Société Préhistorique Française avec le concours du ministère de la Culture et de la Communication (sous-direction de l'Archéologie, service du Patrimoine de la direction générale des Patrimoines), de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, du département de la Moselle et du département des Vosges

En couverture : page 1, vue aérienne du site de Marainville-sur-Madon (88) cliché : M. Loiseau, archives SRA de Lorraine; page 4, vase du Rubané récent du site d'Ay-sur-Moselle (57) cliché : F. Verdelet, Inrap.

## Table des matières

AUTEU	RS	7
	VOLUME II	
	VOLUME II	
	Inventaire des sites et planches céramique	
1. Intr	oduction	11
1.1.	Les sites	11
	1.1.1. Époques et conditions de découverte	11
	1.1.2. Modes de détection	11
1.2.	Les fouilles	13
	1.2.1. Conditions d'intervention	13
	1.2.2. Méthodologie	20
1.3.	Caractérisation des sites	21
	1.3.1. Les emprises de sites	21
	1.3.2. La densité des structures	22
	1.3.3. Le nombre de fosses par bâtiments	22
1.4.		24
	1.4.1. Taphonomie	24
	1.4.2. Abondance	24
	1.4.3. Impact des techniques de fouille	26
1.5.	Conclusion	29
ο τ		
2. Inve	ntaire des sites	31
	Notice de présentation	31
	1. Aboncourt «Rayu»	32
	2. Ay-sur-Moselle «La Tournaille»	33
	3. Basse-Ham «Schlammwiese»	56
	4. Cattenom «Acheren»	5
	5. Cattenom «Unterhausen»	58
	6. Ennery «Le Breuil»	6
	7. Filstroff «Avensberg»	6:
	8. Filstroff «Flocken»	66
	9. Florange «Daspich»	67
	10. Gandrange «Bréquette»	70
	11. Hargarten-aux-Mines «Masselterborn»	72
	12. Haute-Kontz «Maisse»	73
	13. Rurange-lès-Thionville «Sur Bruche»	73
	14. Hettange-Grande «La Chapelle»	74
	15. Illange «Le Thilbach»	76
	16. Inglange «Chemin des Romains»	76
	10. Inglange «Chemin des Rumams»	/(

TABLE DES MATIÈRES

17. Kirschnaumen-Évendorff « Dolem »	77
18. Kirschnaumen-Obernaumen «Reimelinger»	79
19. Kirschnaumen-Évendorff «Hasen-Acker»	79
20. Kirschnaumen-Évendorff «La Mehs»	79
20. Kirschnaumen-Evenuorn «La wiens»	
21. Koenigsmacker «Le Village»	80
22. Koenigsmacker «Blosberger»	80
23. Terville «Beckergraben»	82
24. Malling «Derrière Le Village»	83
25. Maizières-lès-Metz «Les Grands Prés»	84
26. Manom-Sainte-Marie «Genfer»	84
27. Montenach-Kaltweiler «Nachtweide»	85
28. Montenach «Kirschgasse»	85
29. Oudrenne-Breistroff-la-Petite «Breisberg»	89
30. Oudrenne «Heslinger»	91
21 Duttalange làc Thionville Helling «Vlannerhorg»	91
31. Puttelange-lès-Thionville-Halling «Klapperberg».	
32. Rettel «Beschtroff»	91
33. Richemont-Bévange «Le Village»	92
34. Talange «La Grande Rayée»	92
35. Thionville «La Milliaire»	94
36. Trémery «Site 1»	95
37. Trémery «Zones 19 et 30»	98
38. Uckange «Buderfeld»	98
39. Valmestroff «Hamshof»	100
40. Vigy «Fontenailles»	100
41. Vry «La Plante»	101
41. VI y «La Flanc»	
42. Yutz «Contournement sud-est/Site 18»	101
	103
44. Puttelange-lès-Thionville-Himeling	
	105
	106
48. Farébersviller «Studenbusch»	107
51. Vitry-sur-Orne «ZAC de la Plaine»	107
	109
	110
	113
	114
	125
5% Stuckange « Rouenbusch »	
	126
59. Bouzonville «Les Vignes»	132
	136
	137
	139
	141
	142
	143
100. Marainville-sur-Madon	1
	149
	156
IVI. AIII acuult «Les Mellieux»	130
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	157
REFERENCES DIDLIUGRAI HIQUES	13
DI ANCHEC	1.00
PLANCHES	163
ANNEXES (support numérique*)	361

<sup>\*</sup> DVD comprenant les fichiers PDF et les annexes informatiques des deux volumes est inséré en page 3 de couverture du volume I.

### Auteurs

#### **Vincent BLOUET**

Service régional de l'Archéologie de Lorraine 6, place de Chambre, 57045 Metz Cedex 01

#### Thierry KLAG Marie-Pierre PETITDIDIER Laurent THOMASHAUSEN

Institut national de recherches archéologiques préventives Direction Grand-Est Nord 12 rue de Méric, 57000 Metz

#### **Gilles BELLAND**

66, rue des Alliés, 57300 Hagondange

#### **Christian BOUVRET**

10, rue de la Fontaine, 57970 Oudrenne

#### Émile DECKER

Conservateur des Musées de Sarreguemines 15-17, rue Poincaré, 57200 Sarreguemines

#### Alphonse GAMBS

Route de Kirsch, 57480 Montenach

#### Jean-Louis KIEFFER

39, lotissement les Chanterelles, 57320 Filstroff

## Volume II

Inventaire des sites et planches céramique

## CHAPITRE 1 Introduction

#### 1.1. LES SITES

#### 1.1.1. Époques et conditions de découverte

Dans le bassin de la Moselle, on recense à la fin 2010 137 sites rubanés ayant livré de la céramique et, hors habitat rubané, trois sites à céramique Hoguette, sept à céramique du Limbourg et deux à céramique cannelée (fig. 1 et tabl. 1 à 3). L'inventaire de ces gisements, établi principalement à partir de la carte archéologique de Lorraine et des recensements de M. Dohrn-Ihmig (Dohrn-Ihmig, 1979), E. Schmidgen-Hager (Schmidgen-Hager, 1993), Th. Fritsch (Fritsch, 1998b et 2009) et A. Hauzeur (Hauzeur, 2006), fait ici l'objet d'une numérotation continue par entité administrative : nos 1 à 66, département de la Moselle; nos 100 et 101, département des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle; nºs 120 à 138, Grand-Duché du Luxembourg; nºs 151 à 210, Land de Rhénanie-Palatinat; nos 250 à 254, Land de Sarre. De l'aval vers l'amont, les occupations rubanées forment sept concentrations : bassin de Neuwied et confluence Rhin-Moselle (44 sites); cuvette de Wittlich (huit sites); pays de Trèves (huit sites); bassin de la Sûre moyenne (deux sites); nord Luxembourg (onze sites); bassin de la Nied (zone A, neuf sites); moyenne Moselle française (53 sites répartis en cinq zones dénommées B à F); bassin du Madon (deux sites).

Cette organisation en grappes formant un chapelet discontinu le long du cours d'eau principal ne reflète sans doute que l'état actuel de la documentation, produit de l'histoire de la recherche propre à chacune des régions. En effet, dans le secteur de Coblence, la plupart des découvertes sont anciennes et ont été effectuées par prospection pédestre ou fortuitement à l'occasion de travaux. Dans la cuvette de Wittlich et le pays de Trèves, les conditions de découverte sont similaires mais la recherche a connu un développement important courant des années 1980, suite à la nomination d'un membre de l'équipe du plateau d'Aldenhoven (H. Löhr) au musée de Trèves. Dans le Land de Sarre, l'activité archéologique, préventive ou programmée, est surtout centrée sur la Protohistoire récente et les périodes historiques, ce qui explique le faible nombre

de sites connus. Au Luxembourg, la recherche sur le Néolithique ancien a d'abord bénéficié, à la fin des années 1960, des prospections d'E. Marx qui a repéré, dans la région de Weiler-la-Tour, sept sites rubanés. Depuis, la structuration d'un efficace réseau d'archéologues bénévoles au sein de la Société préhistorique luxembourgeoise a permis la multiplication des découvertes, notamment celle de céramique non rubanée (cinq sites) sur les plateaux sableux du grès du Luxembourg. Dans le même temps, sous l'impulsion du Musée national d'Histoire et d'Archéologie et du service archéologique des Ponts et Chaussées, une meilleure prise en compte de l'archéologie dans les plans d'aménagement (Lebrun-Ricalens et al., 2003) a amené la découverte de trois nouveaux habitats rubanés

En Lorraine, la situation est, comme rappelé dans l'introduction au volume 1, sensiblement différente. Dans le courant des années 1970 et 1980, la connaissance sur le Néolithique ancien a surtout progressé grâce à l'apport d'archéologues bénévoles particulièrement actifs dans le nord du département de la Moselle, tandis que, depuis 1990, la plupart des découvertes nouvelles résultent de sondages mécaniques réalisés préventivement à des travaux d'aménagement. Sur les 64 sites du Néolithique ancien (62 rubanés et deux à céramique non rubanée) actuellement connus, 28 ont été repérés par ramassage de surface, douze fortuitement à l'occasion de surveillances de travaux et 24 par sondages mécaniques.

#### 1.1.2. Modes de détection

Le mode de constitution du corpus a une influence significative tant en ce qui concerne la répartition des découvertes que le type de sites mis au jour (Blouet, 1994c; Leroy-George, 2003). Dans le cadre de l'archéologie préventive, la détection des vestiges s'effectue en réalisant des tranchées menées par passes successives jusqu'au terrain géologique à l'aide de pelles mécaniques munies de larges godets lisses. L'ouverture minimale satisfaisante est de 5 % de la surface des projets visés par les aménagements mais l'échantillonnage peut être poussé à 7 ou 10 %. Cette méthode, qui

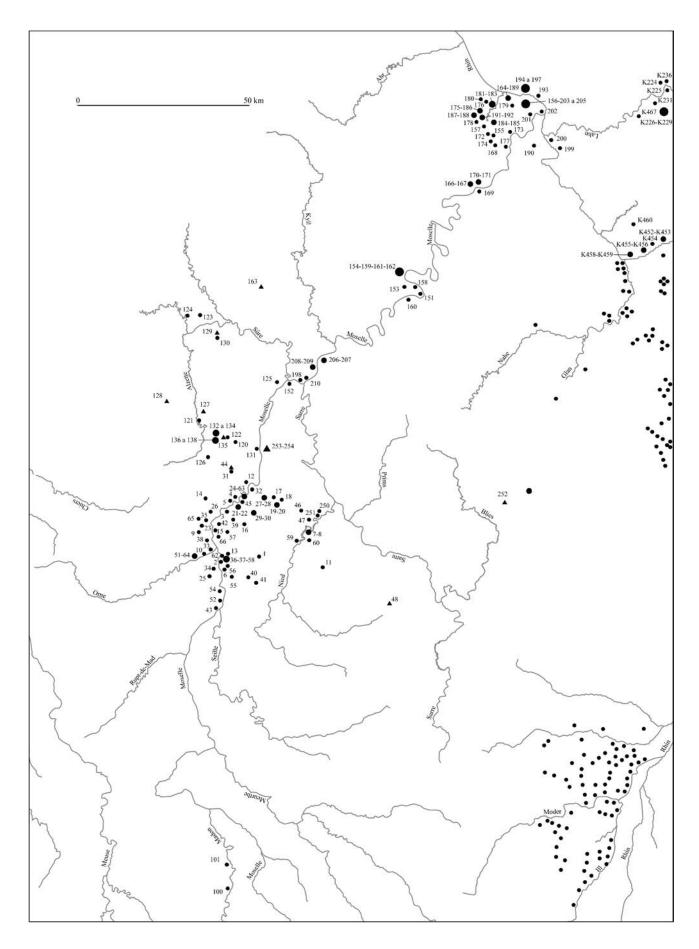


Fig. 1 – Carte des sites du bassin de la Moselle.

peut être pratiquée quelle que soit la nature du couvert végétal, permet de repérer tous les sites d'une densité en structures (fosses et trous de poteaux) supérieure à cinquante par hectare. En dessous de ce seuil, la méthode est plus aléatoire mais produit cependant encore de bons résultats. Pour la période rubanée, du fait de la nature et de l'organisation des vestiges, on peut ainsi considérer que tous les sites sont détectés, y compris ceux de faible emprise. En effet, à l'exception de quelques artefacts isolés ou en position secondaire découverts à l'occasion de fouilles d'autres périodes, tous les sites rubanés repérés en Lorraine lors d'opérations préventives l'ont été dès la phase de diagnostic. Ceci résulte vraisemblablement de la nature des vestiges attribuables à cette période, qui sont facilement détectables en sondage, puisque représentés par des bâtiments sur poteaux profondément fondés auxquels s'ajoutent des fosses à prélèvement de matériaux souvent de grandes dimensions et réutilisées comme dépotoir.

Tel n'est pas le cas pour les prospections pédestres ou aériennes qui sont fortement conditionnées par les types d'utilisation du sol, la nature du couvert végétal, l'importance des sédiments recouvrant les structures ou le degré de conservation du mobilier recueilli en surface. De ce fait, ces modes de repérage génèrent une sélection de sites : seuls les plus denses en structures et les plus érodés par les labours pouvant réellement être détectés par ces méthodes. Les opérations d'archéologie préventive sont quant à elles tributaires, par nature, de la localisation des projets d'aménagement et de l'instruction administrative préalable qui en est faite. En Lorraine, une grande partie de l'activité économique actuelle est concentrée sur le sillon mosellan, dans le département de la Moselle (57), ce que reflète la carte de répartition des sites rubanés connus. La faiblesse de l'aménagement dans les départements des Vosges (88) et de la Meuse (55), comme dans le bassin de la Sarre et de la Meurthe, explique vraisemblablement la faible densité ou l'absence de sites néolithiques dans ces secteurs. Par ailleurs, depuis 2004, le SRA a révisé sa politique de prescription suite aux modifications législatives intervenues en 2003 et à la baisse des moyens qui s'en est suivi. Ainsi, le seuil de déclenchement systématique de diagnostic pour les projets d'aménagement a été relevé de 1 ha à 5 ha, des sondages n'étant pratiqués en dessous de ce seuil que sur ou à la périphérie de sites connus. Cette nouvelle orientation a des conséquences directes sur la cartographie des découvertes puisqu'un seul nouveau site rubané a été repéré à l'occasion d'une opération de diagnostic ces six dernières années pour 23 les quinze années précédentes (soit une moyenne de 1,5 par an).

#### 1.2. LES FOUILLES

#### 1.2.1 Conditions d'intervention

En Lorraine, au Luxembourg et en Rhénanie-Palatinat, depuis 1970, 44 fouilles ont été pratiquées sur des habitats rubanés et trois sur des sites à céramique non rubanée. Si l'on écarte les opérations ponctuelles, on recense dans le bassin de la Moselle 35 sites qui ont été explorés sur une surface d'au moins 500 m², dont 28 sur une surface de plus de 1000 m².

À la confluence Rhin-Moselle, des fouilles ont été effectuées anciennement, pour la plupart avant la première guerre mondiale par H. Lehner, à Gering, Polch et Plaidt. Depuis cette période, seule celle réalisée par L. Fiedler en 1970 sur une surface de 1000 m² à Rubenach (Fiedler, 1974; Dorhn-Ihmig, 1979), bien qu'incomplètement publiée, fournit une documentation réellement exploitable.

Dans le secteur de Trèves, le site de Maring-Noviand, découvert à l'occasion de travaux de terrassement, a été exploré en 1982 par H. Löhr sur une surface 2 200 m² et a été publié de façon détaillée par E. Schmidgen-Hager (Schmidgen-Hager, 1993). Deux autres habitats (Wehlen et Trier «Schloss Monaise») ont été partiellement fouillés en 1990 et 1997 préalablement à des projets immobiliers mais n'ont jusqu'à présent fait l'objet que de courtes notices (Löhr, 1998 et 2009).

En Sarre, seul le site à céramique non rubanée de Perl-Sehndorf a fait l'objet d'une fouille ponctuelle en 1992 lors de la création de l'autoroute Sarrebruck-Luxembourg (Fritsch, 2000a et 2000b).

Au Luxembourg, des opérations programmées ont été conduites à Weiler-la-Tour «Hozdréisch» en 1990 (Jadin et al., 1991) et à Alzingen «Grossfeld» en 1991 (Jadin et al., 1992), tandis qu'une fouille préventive ponctuelle et deux autres de grande surface ont été réalisées en 1992 à Diekirch (Lebrun-Ricalens, 1993), en 1993 et 1994 à Remerschen (Hauzeur et Jadin, 1994) et en 2000 à Altwies (Jost et al., 2003). Les opérations ont été menées conjointement par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et le Musée national d'Histoire et d'Art du Luxembourg. Leurs résultats sont publiés de façon détaillée dans la thèse de A. Hauzeur (Hauzeur, 2006).

En Lorraine, des fouilles ont été pratiquées sur 36 des 62 sites rubanés répertoriés et sur deux sites à céramique non rubanée (sites 44 et 48). Du fait des particularités de la recherche régionale, les opérations préventives ou de sauvetage (trente) sont nettement plus nombreuses que celles (huit) relevant de l'archéologie programmée. Si l'on écarte les interventions d'une surface inférieure ou égale à 50 m<sup>2</sup> correspondant à l'échantillonnage de structures repérées lors de travaux ou à l'occasion de prospections pédestres, on recense 25 habitats rubanés ayant fait l'objet de fouilles préventives et quatre autres (sites 17, 28, 43 et 100) de fouilles programmées. Ces opérations sont par ailleurs d'inégale importance puisque pour un total de 12,2 ha décapés, six sont d'une surface comprise entre 50 et 1000 m<sup>2</sup>, treize entre 1000 et 5000 m<sup>2</sup>, six entre 5000 et 10000 m<sup>2</sup> et quatre supérieures à 1 ha. De 1980 à 2006, toutes les fouilles préventives ont été réalisées par des archéologues de l'association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN) puis, à partir de 2001, de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Depuis 2007, les deux interventions effectuées sur des sites rubanés (sites 9 et 35) ont été réalisées par la société Antéa. Jusqu'à

N° site	Commune	Lieu-dit	Dpt	Zone géographique	Attribution culturelle
1	Aboncourt	Rayu	57	D	Rub.
2	Ay-sur-Moselle	La Tournaille	57	D	Rub.+Limb.+Can.
3	Basse-Ham	Schlamwiese	57	В	Rub.
4	Cattenom	Acheren-RD1/RD64	57	F	Rub.+Limb.
5	Cattenom	Unterhausen	57	F	Rub.
6	Ennery	Le Breuil	57	D	Rub.
7	Filstroff	Avensberg	57	A	Rub.+Limb.
8	Filstroff	Flocken	57	A	Rub.
9	Florange	Daspich	57	С	Rub.+Limb.
10	Gandrange	Bréquette	57	C	Rub.
11	Hargarten-aux-Mines	Masselterborn	57	A	Rub.
12	Haute-Kontz	Maisse	57	В	Rub.
13	Rurange-lès-Thionville	sur Bruche	57	В	Rub.+Limb.
14	Hettange-Grande	La Chapelle	57	F	Rub.
15	Illange	Le Thilbach	57	В	Rub.
16	Inglange	Chemin des Romains	57	В	Rub.
17	Kirschnaumen-Evendorff	Dolem	57	В	Rub.
18	Kirschnaumen-Obernaumen	Reimelinger	57	В	Rub.
19	Kirschnaumen-Evendorff	Hasen Acker	57	В	Rub.
20	Kirschnaumen	La Mehs	57	В	Rub.
21	Koenigsmacker	Le Village	57	В	Rub.+Limb.
22	Koenigsmacker	Blosberger	57	В	Rub.
23	Terville	Beckergraben	57	C	Rub.
24	Malling	derrière le Village	57	В	Rub.+Limb.
25	Maizières-lès-Metz	Grand Pré	57	E	Rub.
26	Manom-Sainte Marie	Genfer	57	F	Rub.
27	Montenach-Kaltweiler	Nachtweide	57	В	Rub.
28	Montenach	Kirschgasse	57	В	Rub.+Can.
29	Oudrenne-Breistroff-la-Petite	Breisberg	57	В	Rub.+Limb.
30	Oudrenne	Heslinger	57	В	Rub.
31	Puttelange-lès-Thionville-Halling	Klapperberg	57	F	Rub.
32	Rettel	Beschtroff	57	В	Rub.
33	Richemont	Le Village	57	С	Rub.
34	Talange	La Grande Rayée	57	D	Rub.
35	Thionville	La Milliaire	57	C	Rub.
36	Trémery	Site 1	57	D	Rub.
37	Trémery	Zones 19 et 30	57	D	Rub.
38	Uckange	Buderfeld	57	С	Rub.
39	Valmestroff	Hamshof	57	В	Rub.
40	Vigy	Fontenailles	57	D	Rub.
41	Vry	La Plante	57	D	Rub.
42	Yutz	Contournement de Yutz - Site 18	57	В	Rub.
43	Metz	Ban-de-Devant-les-Ponts	57	E	Rub.
44	Puttelange-lès-Thionville-Himeling	le Mont du Bourg	57	F	Hog.
45	Koenigsmacker	Station d'épuration	57	В	Rub.
46	Zeurange	LOCAL TRANSPORT IN THE STROKE OF	57	A	Rub.
47	Remelsdorf		57	A	Rub.
48	Farébersviller	Studenbusch	57	bassin de la Nied	Limb. ?
51	Vitry-sur-Orne	Zac de la Plaine	57	C	Rub.+Limb.
52	La Maxe	Station d'épuration	57	E	Rub.+Limb.
54	La Maxe	Le Village-Le Clos des Lignières	57	E	Rub.
		Le . mage Le Cios des Ligilieres	00	~	

**Tabl. 1** – Liste des sites du bassin de la Moselle.

N° site	Condition de découverte	Année de découverte	Surface fouillée (m2)	Surface estimée (ha)	Bibliographie
Taxanan.		1993		2	of Cotalogue des sites
2	sondages mécaniques découverte fortuite	1993	280 10970	2,8	cf. Catalogue des sites cf. Catalogue des sites
_					
3	découverte fortuite	1965	non précisée	0,5 à 1	cf. Catalogue des sites
4	prospection pédestre	1972	1700	1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
5	sondages mécaniques	2002	3700	7 à 10	cf. Catalogue des sites
6	sondages mécaniques	1993	5000	<0,5	cf. Catalogue des sites
7	prospection pédestre	1987	50	1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
8	prospection pédestre	1990	2000	<0,5	cf. Catalogue des sites
9	découverte fortuite	1991	2800	1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
10	sondages mécaniques	1993	5240	1	cf. Catalogue des sites
11	prospection pédestre	1981		<0,5	cf. Catalogue des sites
12	prospection pédestre	1994		1 à 1,5	cf. Catalogue des sites
13	prospection pédestre	1980		<0,5	cf. Catalogue des sites
14	sondages mécaniques	1991	650	1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
15	prospection pédestre	1988		1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
16	prospection pédestre	1990		1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
17	prospection pédestre	1974	180	1	cf. Catalogue des sites
18	découverte fortuite	1977		0,5 à 1	cf. Catalogue des sites
19	prospection pédestre	1995		<0,5	cf. Catalogue des sites
20	prospection pédestre	1977		1	cf. Catalogue des sites
21	découverte fortuite	1968	ponctuelle	ind.	cf. Catalogue des sites
22	sondages mécaniques	1993	5000	2 à 3	cf. Catalogue des sites
23	sondages mécaniques	2006		1 à 1,5	cf. Catalogue des sites
24	prospection pédestre	1972		1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
25	découverte fortuite	1984		ind.	cf. Catalogue des sites
26	prospection pédestre	1971		1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
27	prospection pédestre	1990		<0,5	cf. Catalogue des sites
28	prospection pédestre	1975	1350	0,5 à 1	cf. Catalogue des sites
29	prospection pédestre	1979	1250	0,5 à 1	cf. Catalogue des sites
30	prospection pédestre	1990		1 à 1,5	cf. Catalogue des sites
31	prospection pédestre	1980		<0,5	cf. Catalogue des sites
32	prospection pédestre	1977		1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
33	découverte fortuite	1956		ind.	cf. Catalogue des sites
34	sondages mécaniques	1991	3000	ind.	cf. Catalogue des sites
35	découverte fortuite	1972	4500	1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
36	sondages mécaniques	1995	2500	0,5 à 1	cf. Catalogue des sites
37	sondages mécaniques	1995	11700	<0,5	cf. Catalogue des sites
38	découverte fortuite	1968	1100	10 à 20	cf. Catalogue des sites
39	prospection pédestre	1994		1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
40	prospection pédestre	1982	200	1,5 à 3	cf. Catalogue des sites
41	prospection pédestre	1987		<0,5	cf. Catalogue des sites
42	sondages mécaniques	1993	570	<0,5	cf. Catalogue des sites
43	découverte fortuite	1983	450	1 à 1,5	cf. Catalogue des sites
44	prospection pédestre	1983	ponctuelle		cf. Catalogue des sites
45	découverte fortuite	2010		ind.	cf. Catalogue des sites
46	prospection pédestre	non précisée		ind.	Fritsch, 2009
47	prospection pédestre	non précisée		ind.	Fritsch, 2009
48	sondages mécaniques	1994	11250		cf. Catalogue des sites
51	sondages mécaniques	2001	500	0,5 à 1,5	cf. Catalogue des sites
52	sondages mécaniques	1993	300		cf. Catalogue des sites
54	sondages mécaniques	1995	7500	0,5 à 1	cf. Catalogue des sites
55	prospection pédestre	1997	ponctuelle	ind.	cf. Catalogue des sites

site	Commune	Lieu-dit	Dpt	Zone géographique
56	Ennery	RD 52C	57	D
57	Stuckange	Rodenbüsch	57	В
58	Trémery	Sites 3 et 4 / Zone 36	57	D
59	Bouzonville	Les Vignes-Lotissement Bellecroix	57	A
60	Bouzonville	Houdel	57	A
62	Ay-sur-Moselle	Les Velers Jacques	57	D
63	Malling	Schlammlengt-Le Domaine des Primevères	57	В
64	Vitry-sur-Orne	Vr 52	57	С
65	Thionville-Elange	Hinter der Kneipe	57	C
66	Bertrange	Kosenacker	57	В
100	Marainville-sur-Madon	Sous le Chemin de Naviot	88	bassin du Madon
101	Affracourt	Les Merrieux	54	bassin du Madon
120	Altwies	Op dem Boesch	Luxembourg	Nord Lux.
121	Alzingen	Grossfeld	Luxembourg	Nord Lux.
	Aspelt	Huesfeld	Luxembourg	Nord Lux.
	Diekirch	Dechensgaart	Luxembourg	Sûre moyenne
	Ettelbruck		Luxembourg	Sûre moyenne
	Grevenmacher		Luxembourg	pays de Trèves
	Hellange	Beiwert	Luxembourg	Nord Lux.
	Hespérange	Teschebuchels	Luxembourg	Nord Lux.
	Mamer	Juekelsboesch	Luxembourg	Nord Lux.
	Medernach	Savelborn	Luxembourg	Nord Lux.
-	Medernach	Pletschette-Reineschaff	Luxembourg	Nord Lux.
	Remerschen	Schengerwis	Luxembourg	Nord Lux.
	Weiler-la-Tour	Holleschweiler	Luxembourg	Nord Lux.
$\overline{}$	Weiler-la-Tour	Holzdreisch	Luxembourg	Nord Lux.
_	Weiler-la-Tour	Geyestak	Luxembourg	Nord Lux.
	Weiler-la-Tour	Mëchel	Luxembourg	Nord Lux.
	Weiler-la-Tour	Schlüssel	Luxembourg	Nord Lux.
	Weiler-la-Tour	Op der Meyerchen	Luxembourg	Nord Lux.
	Weiler-la-Tour	Trierfeld	Luxembourg	Nord Lux.
_	Bernkastel-Kues	Arbeitsamt (SH53)	Kr. Bernkastel-Wittlich	cuvette de Wittlich
	Oberbillig	Ortslange (DI1; SH55)	Kr. Trier-Saarburg	pays de Trèves
	Maring-Noviand	Siebenborn-Vor Tonguich (SH51)	Kr. Bernkastel-Wittlich	cuvette de Wittlich
	Wengerohr	Wahlholz (SH54)	Kr. Bernkastel-Wittlich	cuvette de Wittlich
	Gering	DI6	Kr. Mayen-Koblenz	Neuwied/confluence
	Koblenz-Rubenach	Reichsautobahn (DI24)	Stadt Koblenz	Neuwied/confluence
	Alzheim-Allenz	DI5	Kr. Mayen-Koblenz	Neuwied/confluence
	Bernkastel-Kues/Wehlen	Ob dem Lieserpfad (DI3 ; SH52)	Kr. Bernkastel-Wittlich	cuvette de Wittlich
	Bernkastel-Kues/Wehlen	SH84	Kr. Bernkastel-Wittlich	cuvette de Wittlich
	Brauneberg-Filzen	SH79	Kr. Bernkastel-Wittlich	cuvette de Wittlich
	Platten/Zeltingen-Rachtig	SH85	Kr. Bernkastel-Wittlich	cuvette de Wittlich
	Zeltingen-Rachtig	SH86	Kr. Bernkastel-Wittlich	cuvette de Wittlich
	Peffingen Peffingen	Hartberg	Kr. Bitburg-Prüm	Neuwied/confluence
	Koblenz-Weißenthurm	DI30	Kr. Coblenz	Neuwied/confluence
-	Binningen	Löhr8	Kr. Cochem-Zell	Neuwied/confluence
	Brieden	DI4	Kr. Cochem-Zell	Neuwied/confluence
	Pommern	Weinberg (Löhr9)	Kr. Cochem-Zell	Neuwied/confluence
	Roes-Pyrmonterhöfe	Colliger Höhe (DI18)	Kr. Cochem-Zell	Neuwied/confluence
	Treis-Karden	Treis (Löhr10)	Kr. Cochem-Zell	Neuwied/confluence
101	Treis-Karden, Martberg	Löhr7	Kr. Cochem-Zell	Neuwied/confluence

Tabl. 2 – Liste des sites du bassin de la Moselle.

N° site	Attribution culturelle	Condition de découverte	Année de découverte	Surface fouillée (m2)	Surface estimée (ha)	Bibliographie
2000	WCCCC CO FOR SOL					
56	Rub.	sondages mécaniques	1997	5800	1 à 1,5	cf. Catalogue des sites
57	Rub.	prospection pédestre	1996	0100	0,5 à 1	cf. Catalogue des sites
58	Rub.+Limb.	sondages mécaniques	1994	8100	1	cf. Catalogue des sites
59	Rub.	sondages mécaniques	1999	6500	1	cf. Catalogue des sites
60	Rub.	sondages mécaniques	2003	0000	<0,5	cf. Catalogue des sites
62	Rub.+Limb.	sondages mécaniques	2000	8000	1,5 à 2	cf. Catalogue des sites
63	Rub.+Limb.	sondages mécaniques	2001	2800 15000	<0,5	cf. Catalogue des sites
64	Rub.+Can.	sondages mécaniques	1999 2003	3000	ind. <0,5	cf. Catalogue des sites cf. Catalogue des sites
65		sondages mécaniques	2003	3000		
66	Rub.	sondages mécaniques	1985	10400	1,5 à 3 1 à 1,5	cf. Catalogue des sites
100	Personal Control Contr	découverte fortuite	1985	10400		cf. Catalogue des sites
101	Rub.	prospection pédestre		24600	<0,5	cf. Catalogue des sites
120	Rub.+Limb.	sondages mécaniques	1999	24600	2,5 à 3	Hauzeur et Jost, 2003
121	Rub.+Can.	prospection pédestre	1979	2000	0,5 à 1,5	Jadin et al., 1992
122	Rub.	prospection pédestre	1974	ponctuelle		Gollub et Marx, 1974
123	Rub.+Limb.	découverte fortuite	1992	ponctuelle		Lebrun-Ricalens, 1993
124	Rub.	prospection pédestre	non précisée	ļ.		Hauzeur, 2006
125	Rub.	découverte fortuite	1890			Lebrun-Ricalens, 1992
126	Rub.	prospection pédestre	1962			Lebrun-Ricalens, 1992
127	Limb.	prospection pédestre	1982			Löhr et Spier, 1982
128	Limb.	prospection pédestre	non précisée			Hauzeur, 2006
129	Can.	prospection pédestre	1985			Löhr, Ewers-Bartimes 1985
130	Limb.	prospection pédestre	2001			Spier et al., 2003
131	Rub.+Limb.	découverte fortuite	1992	14400	2,5 à 3	Hauzeur et Jadin, 1994
132	Rub.	prospection pédestre	1974	ponctuelle		Gollub et Marx, 1974
133	Rub.+Limb.	prospection pédestre	1965	1175	4,8	Gollub et Marx, 1974
134	Rub.	prospection pédestre	1974			Gollub et Marx, 1974
135	Hog.	prospection pédestre	1974			Lebrun-Ricalens et Grisse, 1992
136	Rub.	prospection pédestre	1974			Gollub et Marx, 1974
137	Rub.	prospection pédestre	1974			Gollub et Marx, 1974
138	Rub.	prospection pédestre	1974			Gollub et Marx, 1974
151	Rub.	découverte fortuite	1952	non précisée	0,5 à 1	Schmidgen-Hager, 1993a
152	Rub.	découverte fortuite	1939	non précisée	ind.	Schmidgen-Hager, 1993a
153	Rub.+Limb.+Can.	surveillance de travaux	1986	2200	ind.	Schmidgen-Hager, 1993a
154	Rub.	surveillance de travaux	1983	ponctuelle	0,5 à 1	Schmidgen-Hager, 1993a
155	Rub.	prospection pédestre	1907	ponctuelle		Dohrn-Ihmig, 1979
	Rub.	découverte fortuite	1936	non précisée		Dohrn-Ihmig, 1979
	Rub.	découverte fortuite	1929			Dohrn-Ihmig, 1979
158	Rub.	prospection pédestre	1978	non précisée	2	Schmidgen-Hager, 1993a
_	Rub.	surveillance de travaux	1983	2.	<0,5	Schmidgen-Hager, 1993a
	Rub.	non précisée	non précisée		1 à 1,5	Schmidgen-Hager, 1993a
161	Rub.	surveillance de travaux	1983	ponctuelle	<0,5	Schmidgen-Hager, 1993a
162	Rub.	prospection pédestre	1984		1,5 à 2	Schmidgen-Hager, 1993a
163	Limb.	prospection pédestre	1984			Löhr, 1984
164	Rub.	non précisée	1930			Dohrn-Ihmig, 1979
165	Rub.	prospection pédestre	1980			Löhr, 1986
166	Rub.	prospection pédestre	1969			Dohrn-Ihmig, 1979
167	Rub.	prospection pédestre	1980			Löhr, 1986
168	Rub.	prospection pédestre	1916			Dohrn-Ihmig, 1979
169	Rub.	prospection pédestre	1980			Löhr, 1986
170	Rub.	prospection pédestre	1980			Löhr, 1986

N° site	Commune	Lieu-dit	Dpt
171	Treis-Karden, Martberg	Löhr8	Kr. Cochem-Zell
172	Kehrig	DI7	Kr. Mayen-Koblenz
173	Kobern-Gondorf	Schlossruine Oberburg (DI23)	Kr. Mayen-Koblenz
174	Kollig	DI8	Kr. Mayen-Koblenz
175	Kottenheim	DI9	Kr. Mayen-Koblenz
176	Kretz	DI10	Kr. Mayen-Koblenz
177	Lehmen-Moselsürsch	DI12	Kr. Mayen-Koblenz
178	Mayen	DI11	Kr. Mayen-Koblenz
179	Mülheim-Kärlich	DI22	Kr. Mayen-Koblenz
180	Nickenich	DI13	Kr. Mayen-Koblenz
181	Plaidt	Südlich Ortsausgagen (DI16)	Kr. Mayen-Koblenz
182	Plaidt	Herrenfarm (DI17a)	Kr. Mayen-Koblenz
183	Plaidt	In der Nähe des Ortes (DI17b)	Kr. Mayen-Koblenz
184	Polch	Südöstlich Polch (DI14)	Kr. Mayen-Koblenz
185	Polch	Östlich Schiefergrube Margareta (DI15)	Kr. Mayen-Koblenz
186	Thür	DI19	Kr. Mayen-Koblenz
187	Trimbs	Löhr2	Kr. Mayen-Koblenz
188	Trimbs	Löhr3	Kr. Mayen-Koblenz
189	Urmitz	Aus der Festungsanlage (DI29)	Kr. Mayen-Koblenz
190	Waldesch-Hünenfeld	DI20	Kr. Mayen-Koblenz
191	Welling	Löhr4	Kr. Mayen-Koblenz
192	Welling	Löhr5	Kr. Mayen-Koblenz
193	Bendorf	DI32	Kr. Neuwied
194	Neuwied-Engers	DI33	Kr. Neuwied
195	Neuwied-Gladbach	DI34	Kr. Neuwied
196	Neuwied-Heddesdorf	DI35	Kr. Neuwied
197	Neuwied-Heimbach	DI36	Kr. Neuwied
	Igel	Unter der Felz	Kr. Trier-Saarburg
199	Braubach am Rhein	DI38	Rhein-Lahn-Kreis
200	Lahnstadt-Oberlahnstein	DI37	Rhein-Lahn-Kreis
201	Güls	DI21	Stadt Koblenz
202	Koblenz-Metternich	DI27	Stadt Koblenz
203	Koblenz-Rubenach	DI25	Stadt Koblenz
204	Koblenz-Rubenach	DI26	Stadt Koblenz
	Koblenz-Rubenach	In der Nähe des Säntenicher Weges (DI28)	Stadt Koblenz
	Trier	Barbaraufer (DI2)	Stadt Trier
	Trier	St Matthias	Stadt Trier
	Trier-Euren	Schloss Monaise	Stadt Trier
	Trier-Euren	Staustufe	Stadt Trier
_	Trier-Zewen-Oberkirch	Langfuhr	Stadt Trier
	Rehlingen-Siersburg/Fürweiler/Gerlfanden	Meerbüsch	Kr. Saarlouis
_	Rehlingen-Siersburg/Hemmersdorf	Auf den Strichen	Kr. Saarlouis
	Homburg	Kirrberg	Saarpfalz-Kreis
	Perl-Sehndorf	Vor dem Büsch	Kr. Merzig-Wadern
254	Perl-Sehndorf	Hinter'm Dellchen	Kr. Merzig-Wadern

Tabl. 3 – Liste des sites du bassin de la Moselle.

N°	Zone	Commence of the Commence of th	Condition de	Année de	Surface	Surface	Bibliographie
site	géographique	culturelle	découverte	découverte	fouillée (m2)	estimée (ha)	
171	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1980			Löhr, 1986
172	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1907			Dohrn-Ihmig, 1979
173	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1929			Dohrn-Ihmig, 1979
174	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1906	,		Dohrn-Ihmig, 1979
175	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1939			Dohrn-Ihmig, 1979
176	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1914	ponctuelle		Dohrn-Ihmig, 1979
177	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1929			Dohrn-Ihmig, 1979
178	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1930			Dohrn-Ihmig, 1979
179	Neuwied/confluence	Rub.	non précisée	1937			Dohrn-Ihmig, 1979
180	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1921			Dohrn-Ihmig, 1979
181	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1911	non précisée		Dohrn-Ihmig, 1979
182	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1930			Dohrn-Ihmig, 1979
183	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1916			Dohrn-Ihmig, 1979
184	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1913	non précisée		Dohrn-Ihmig, 1979
185	Neuwied/confluence	Rub.	prospection aérienne	1966		1	Dohrn-Ihmig, 1979
186	Neuwied/confluence	Rub.	prospection aérienne	1962	,		Dohrn-Ihmig, 1979
187	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1980			Löhr, 1986
188	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1980			Löhr, 1986
189	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1934			Dohrn-Ihmig, 1979
190	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1970			Dohrn-Ihmig, 1979
191	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1980			Löhr, 1986
192	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1980			Löhr, 1986
193	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1930			Dohrn-Ihmig, 1979
194	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1927			Dohrn-Ihmig, 1979
195	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1929			Dohrn-Ihmig, 1979
196	Neuwied/confluence	Rub.	non précisée	1930			Dohrn-Ihmig, 1979
197	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1929			Dohrn-Ihmig, 1979
198	pays de Trèves	Rub.	prospection pédestre	2000			Löhr, 2009
199	Neuwied/confluence	Rub.	non précisée	1929			Dohrn-Ihmig, 1979
200	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1914			Dohrn-Ihmig, 1979
201	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1970			Dohrn-Ihmig, 1979
202	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1970	ponctuelle		Dohrn-Ihmig, 1979
203	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1970	1000		Dohrn-Ihmig, 1979
204	Neuwied/confluence	Rub.	prospection pédestre	1970			Dohrn-Ihmig, 1979
205	Neuwied/confluence	Rub.	découverte fortuite	1929			Dohrn-Ihmig, 1979
206	pays de Trèves	Rub.	découverte fortuite	1933	ponctuelle		Schmidgen-Hager, 1993a
207	pays de Trèves	Rub.	prospection pédestre	2000			Löhr, 2009
208	pays de Trèves	Rub.	non précisée	1998	1600	5	Löhr, 2009
209	pays de Trèves	Rub.	prospection pédestre	2000			Löhr, 2009
210	pays de Trèves	Rub.	prospection pédestre	2000			Löhr, 2009
_	Zone A	Rub.	prospection pédestre	non précisée			Fritsch, 1998b
251	Zone A	Rub.	prospection pédestre	non précisée			Fritsch, 1998b
252	bassin de la Sarre	Limb.	prospection pédestre	1999			Fritsch, 2009
	Zone B	Hog.	sondages mécaniques	1992	ponctuelle		Fritsch, 2000a
254	Zone B	Can.	sondages mécaniques	1992	ponctuelle		Fritsch, 2000b

présent, ces opérations n'ont, pour la plupart, fait l'objet que de rapports, consultables au service régional de l'Archéologie de Lorraine, et de notices publiées dans Gallia Préhistoire ou, depuis 1990, dans les bilans annuels du SRA.

#### 1.2.2. Méthodologie

Les techniques de fouille sont rarement précisées dans les publications alors même que la prise documentaire de la phase terrain conditionne fortement les informations disponibles et les interprétations qui peuvent en être tirées. En Lorraine, les techniques de fouille et les modes de relevés ont sensiblement évolué à travers le temps. Jusqu'au courant des années 1980, les décapages étaient effectués à la main ou au tractopelle, ce qui restreignait fortement les surfaces ouvertes et limitait les opérations à l'analyse de quelques structures. La fouille des fosses était pratiquée à la truelle, l'ensemble du mobilier étant coté en trois dimensions, ce qui permettait une étude fine des remplissages (Decker et Guillaume, 1974; Guillaume, 1974; Boura, 1984). Cette méthodologie, qui ne permettait d'appréhender ni l'organisation spatiale ni la durée d'occupation des habitats, a montré que la majeure partie du mobilier recueilli dans les structures en creux ne correspondait pas à des dépôts organisés mais résultait, pour l'essentiel, de rejets ou du piégeage de niveaux de sol. De ce fait, un positionnement précis du mobilier archéologique s'avère inutile dans la plupart des

Avec le développement de l'archéologie préventive, le changement d'échelle des interventions, tant en ce qui concerne les surfaces traitées que l'obligation de respecter des délais, a imposé d'emblée le recours aux moyens mécaniques. Ces derniers, d'abord limités aux travaux de décapage préalables à la fouille, ont peu à peu été étendus à des activités plus imbriquées dans les opérations archéologiques se substituant, avec l'apparition des premiers engins de faible tonnage, à certains travaux réalisés auparavant à la pelle et à la pioche : reprise et évacuation des déblais de fouille, creusement d'avant-trous en avant des structures profondes afin d'en faciliter la lecture et d'en sécuriser la fouille manuelle.

Depuis le milieu des années 1990, les projets d'opération incluent systématiquement un échelon mécanique composé de minipelles et d'engins d'évacuation (brouette à moteur sur roues ou sur chenilles). En fonction des prescriptions et des problématiques particulières à chaque site, ces engins sont employés pour des travaux de terrassement connexes ou comme instruments de fouille proprement dits.

Pour ce qui concerne les fouilles, après décapage, le nettoyage des concentrations de poteaux est classiquement effectué à la main pour permettre le repérage des structures discrètes. Une première intervention du géomètre permet de dresser immédiatement le plan des structures directement lisibles. Après matérialisation des axes de coupe, le comblement des fosses est décaissé à l'aide d'une minipelle équipée d'un godet étroit (30 cm) muni d'une lame lisse. Les capacités techniques des engins actuels permettent, si l'archéologue en fait le choix, de réaliser des passes centimétriques et de suivre des pendages de couches pratiquement aussi précisément qu'à la main. Les sédiments sont stockés dans des sacs réutilisables destinés au transport de matériaux (big bags), généralement par mètre carré mais lorsque cela s'avère nécessaire, un conditionnement plus fin, distinguant les différentes unités stratigraphiques, peut être retenu. Ce mode de prélèvement permet ainsi de recueillir le mobilier par unité stratigraphique et d'établir des cartes de répartition du mobilier par mètre carré identiques à celles obtenues lors de fouilles manuelles. Cette phase est réalisée par deux archéologues, l'un conduisant l'engin, le second assurant manuellement les travaux complémentaires tels la rectification des coupes ou le suivi des limites de structure. Si des organisations de vestiges particulières (sépulture, connexion anatomique animale, vase écrasé en place, etc.) sont détectées, le terrassement mécanique est stoppé et la fouille est poursuivie suivant les méthodes traditionnelles.

En milieu d'opération, les profils longitudinaux et transversaux des structures sont levés au théodolite et ces relevés sont complétés par les observations stratigraphiques. Les coupes ayant été dressées, la seconde moitié du remplissage est décaissée et stockée dans les mêmes conditions, puis les contours de la fosse et des éventuels surcreusements sont relevés également au théodolite ou au GPS.

Pour les poteaux, après relevé au 1/10 ou au 1/20 des contours détectables en planimétrie, un avant-trou est pratiqué à la minipelle équipée du même godet étroit que pour la fouille. Ce creusement doit être sensiblement plus large et plus profond que les traces directement visibles afin de détecter les fosses d'installation et l'enfoncement réel des supports de charpente qui souvent se distinguent mal du terrain encaissant. Après relevé du profil, la totalité du remplissage des fantômes de poteau est prélevée pour être tamisée en laboratoire. L'analyse pondérée de la répartition des microvestiges (charbons, macrorestes brûlés, esquilles, etc.) piégés, après arrachement ou pourrissement des pièces bois, constitue en effet un bon moyen pour appréhender la fonction des différentes parties d'un bâtiment lorsque, cas le plus fréquent, les sols d'habitat ne sont pas conservés.

La fouille et les relevés des structures évidentes ayant été effectués, un redécapage total ou partiel des secteurs les plus sensibles est réalisé pour détecter d'éventuelles structures qui ne seraient visibles que dans les sédiments sous-jacents. Cette opération est conduite avec la minipelle munie d'un godet de curage (de 1 à 1,5 m de large), les déblais étant évacués par brouette à moteur.

Le terrain une fois libéré, les sacs de sédiment sont chargés sur camion et transportés jusqu'à la station de tamisage. Cette dernière peut être itinérante mais, pour la Lorraine du Nord, un contrat a été passé avec un ballastier, ce qui permet le stockage de grandes quantités, l'utilisation de la station de pompage industrielle

destinée au tri des sables et granulats et le rejet des boues de lavage dans les bassins de décantation de la carrière. Les sacs de sédiments sont amenés au-dessus de la station par un transporteur à fourche et ouverts par le fond. Pour les sites néolithiques, la recherche du mobilier de petite taille nécessite l'utilisation d'une maille de 5 mm. Suivant l'abondance des vestiges, les refus de tamis sont soit triés sur place, soit prélevés en sacs pour un tri à la base archéologique. En fonction de la nature du sédiment, il est possible, à deux personnes, de tamiser entre 10 et 20 m<sup>3</sup> foisonnés par jour. L'ensemble des opérations permet la fouille, le relevé et le tamisage d'une unité type d'habitation rubanée (fosses latérales ou associées et trous de poteaux) par cinq personnes en six à douze jours. Comme élément de référence, on peut signaler qu'à Metz (site 43), la fouille d'un bâtiment du Néolithique ancien et de sept fosses associées réalisée par campagnes successives de 1983 à 1986 et effectuée à la truelle avec tamisage ponctuel a nécessité 30 mois/homme.

Plus récemment, avec la possibilité donnée aux aménageurs de choisir un opérateur agréé, on a pu constater l'emploi d'autres techniques. Ainsi, en 2008, à Florange «sauf les petites fosses ou celles exigeant une fouille et des observations fines [...] la fouille a été mécanisée. L'utilisation de la pelle s'est généralement limitée à la coupe des structures par passes de 5 à 10 cm d'épaisseur, les secondes moitiés étant traitées manuellement » (Denaire et Robert, 2009, p. 67). Dans ce cas de figure, l'engin utilisé pour l'ouverture des fosses était le même que celui, muni d'un godet de 2 m de large utilisé pour les décapages et les sédiments extraits des fosses n'ont pas fait l'objet de tamisage. Cette stratégie de fouille a permis à six archéologues de traiter l'ensemble du site en six semaines.

#### 1.3. CARACTÉRISATION DES SITES

Les fouilles réalisées ces quarante dernières années dans le bassin de la Moselle ont permis de reconnaître 1 442 fosses contenant du mobilier (988 en Lorraine, 358 au Luxembourg et 96 dans la région de Trèves) et 116 plans complets ou partiels de bâtiments (81 en Lorraine, 29 au Luxembourg et 6 dans la région de Trèves). Avec le plateau d'Aldenhoven et la vallée de l'Aisne, le bassin de la Moselle constitue ainsi actuellement un des secteurs les mieux documentés pour le Rubané de l'Ouest. Malgré ces conditions favorables, la comparaison des sites de la grande région se heurte à plusieurs facteurs limitants, notamment lorsqu'il s'agit de rechercher une éventuelle hiérarchisation des habitats.

Ainsi, selon le modèle établi pour le plateau d'Aldenhoven (Boelicke et al., 1988), une unité d'habitation rubanée est constituée d'un bâtiment de plus ou moins grande dimension, flanqué de fosses latérales dites de construction, auquel sont associées des fosses périphériques parfois implantées à plusieurs dizaines de mètres. Diverses caractéristiques sont censées différencier, au sein des habitats, des unités à statut particulier et, au sein d'un réseau de sites, des places

centrales, des habitats secondaires et des installations satellites. Ainsi, selon ce modèle, les habitats rubanés font généralement l'objet d'un premier niveau de classification en fonction de leur emprise totale et du nombre de structures mises au jour, tandis que l'abondance ou la rareté du mobilier et/ou de certaines catégories d'objets est considérée comme un moyen permettant de hiérarchiser les sites et, au sein des sites, les unités d'habitation. Pour aborder ces problématiques, il convient au préalable de rechercher les éventuels biais méthodologiques et d'apprécier la fiabilité des données.

#### 1.3.1. Les emprises de sites

En fonction de leur emprise, déterminée sommairement par la répartition des vestiges reconnus par prospection ou à l'occasion de diagnostics, les habitats rubanés du bassin de la Moselle peuvent être classés en quatre catégories (fig. 2): petits sites (inférieurs 0,5 ha); sites moyens (de 0,5 ha à 1,5 ha); grands sites (de 1,5 ha à 3 ha); très grands sites (supérieurs à 3 ha).

La surface des habitats relevés par prospection pédestre ou aérienne doit être considérée avec une grande prudence. Comme il a été dit, la répartition en surface des vestiges est sujette à de nombreux aléas (profondeur d'enfouissement, pratiques culturales, résistance du mobilier, caractère répété ou non des prospections) et les emprises déterminées à partir de cette méthode doivent être considérées comme purement indicatives.

Pour les sites ayant fait l'objet d'une fouille, on relèvera d'emblée qu'à l'exception de quelques petits sites, les opérations menées dans le bassin de la Moselle n'ont pas permis de reconnaître de façon complète l'étendue des installations.

En Lorraine, la politique de gestion du patrimoine privilégie la conservation in situ des vestiges, et les projets d'aménagements sont, en conséquence, fréquemment modifiés en relation avec les aménageurs pour diminuer l'ampleur des destructions. De ce fait, les surfaces fouillées, limitées aux zones touchées par les terrassements, sont souvent situées à la périphérie des gisements, là où la densité des structures est

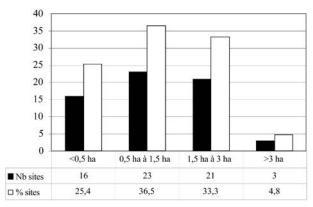


Fig. 2 – Surface des sites.

moindre. Toutefois, dans ces cas, même si l'on ne dispose pas de l'intégralité de la donnée, les résultats des fouilles cumulés à ceux des diagnostics permettent d'appréhender de façon globale l'emprise et la répartition des installations ainsi que la durée des occupations. Au vu de l'étendue des décapages, on peut toutefois considérer que l'on dispose d'une vision d'ensemble relativement fiable des occupations de Remerschen (Luxembourg), d'Ay-sur-Moselle (57) et de celles du secteur d'Ennery-Trémery (57), qui constituent ainsi des références pour le bassin de la Moselle.

Les analyses diachroniques de chaque site montrent que la classification des habitats en quatre grandes catégories de surface reflète le caractère groupé ou non des habitats mais aussi et surtout la durée des occupations.

#### 1.3.2. La densité des structures

La densité, mesurée à partir du nombre des fosses et des bâtiments rapporté à la surface décapée, peut aussi être utilisée pour classer les sites. Cependant, ce critère est fortement dépendant de l'importance et de la localisation des zones fouillées. En effet, dans le bassin de la Moselle, l'analyse des sites décapés extensivement montre que les unités d'habitation sont organisées en rangées (Bertrange, site 66; Marainville, site 100; Trémery, site 58) ou en grappes (Remerschen, site 131; Bouzonville, site 59; Ennery, site 56). Dans certains cas (Ay, site 2; Altwies, site 120), on peut observer une bipartition de l'espace, les fosses satellites étant concentrées dans un secteur particulier, distinct des aires d'habitat proprement dites, et formant une zone de carrière, à l'instar de ce qui a été constaté sur le site d'Hilzingen (Fritsch, 1998a).

Pour les opérations de faible ou moyenne surface, en fonction de l'implantation des secteurs de fouille, cette variabilité de l'organisation au sein des habitats peut avoir des conséquences significatives sur le nombre et la nature des structures mises au jour. Ainsi, les opérations qui présentent des taux supérieurs à cinq fosses pour 100 m² et celles qui comptent plus de deux maisons pour 1000 m² correspondent à des fenêtres implantées sur des complexes de fosses ou à l'emplacement de bâtiments détectés en sondage ou en prospection. À l'inverse, les sites où le taux de structures au mètre carré est particulièrement faible sont, pour la plupart, implantés à la périphérie des habitats.

Si l'on écarte ces fouilles non représentatives, les sites peuvent être classés en trois grands groupes à partir du nombre de structures relevées pour 1000 m² décapés : faible densité (moins de cinq fosses) ; densité moyenne (de cinq à dix fosses) ; forte densité (plus de dix fosses). Pour ces mêmes opérations, le nombre de bâtiments relevés pour 1000 m² permet une classification de même ordre, avec sept sites peu denses (moins de 0,5 maison pour 1000 m²), sept sites de densité moyenne (de 0,5 à une maison) et six sites de densité forte (plus d'une maison). Ces différences de densité reflètent, comme celles constatées pour les emprises,

le caractère groupé ou non des habitats et la durée des installations.

#### 1.3.3. Le nombre de fosses par bâtiment

Le rapport entre le nombre de fosses et le nombre de bâtiments reconnus peut également être utilisé comme indicateur pour caractériser les sites. Comme il a été dit, pour ceux fouillés ou échantillonnés dans la grande région, les plans complets ou partiels de 116 maisons, ainsi que 1415 fosses contenant du mobilier ont été reconnus. Ce ratio de 0,8 bâtiment pour dix fosses (ou douze fosses pour une maison) est comparable à ce qui est relevé sur les sites rubanés du bassin du Rhin décapés extensivement.

Si l'on écarte les sondages et les fouilles inférieures à 1000 m² ainsi que les décapages implantés à la périphérie des sites ou n'ayant livré aucune maison, ce taux reste pratiquement stable (0,9 maison pour dix fosses ou 11,5 fosses pour une maison). Toutefois, on observe (fig. 3) des disparités importantes d'un habitat à l'autre, avec des extrêmes allant d'une maison pour 36 fosses à Florange, site 9, à trois fosses pour une maison à La Maxe, site 54 et Marainville-sur-Madon, site 100.

Pour le site de Gandrange, occupé pendant au moins trois phases céramiques mais qui ne compte qu'un plan de maison pour 32 fosses, ce taux résulte vraisemblablement d'une vue partielle des installations. Le décapage, bien que couvrant une surface de 5 200 m², forme une bande de largeur moyenne de 25 m, et il existait probablement d'autres constructions, à l'est de la fouille, dans les secteurs qui n'ont pas fait l'objet de diagnostics archéologiques.

À la Maxe et Marainville-sur-Madon, les surfaces décapées ont été extensives et la faible représentation des fosses par rapport au nombre de bâtiments semble refléter une réalité. Pour ces sites, ce déficit s'explique par la rareté voire l'absence de fosses satellites, les structures excavées étant essentiellement représentées par des fosses latérales de construction. Cette particularité, qui semble également avérée à Trémery, site 58, rappelle l'organisation des habitats du Bassin parisien, où les zones de carrière sont inconnues et où les fosses satellites sont peu nombreuses. Le site de Marainville s'apparente, géographique et stylistiquement, au Rubané du Bassin parisien, mais le site de la Maxe appartient sans conteste à la tradition du Rhin moyen. Il faut en outre relever que la durée d'occupation des sites 54, 58 et 100 paraît relativement brève (une ou deux phases céramiques), ce qui pourrait indiquer que le rapport fosses/maisons augmente avec la durée d'occupation des sites du fait de la multiplication des fosses à prélèvement de matériaux.

L'érosion différentielle est également souvent invoquée pour expliquer ce type de variations car, d'une manière générale, on constate que, pour la plupart des sites rubanés, seules les structures en creux sont conservées sous les niveaux de décapage. Les fosses étant généralement creusées plus profondément que les trous de poteaux, le rapport nombre de fosses/nombre de

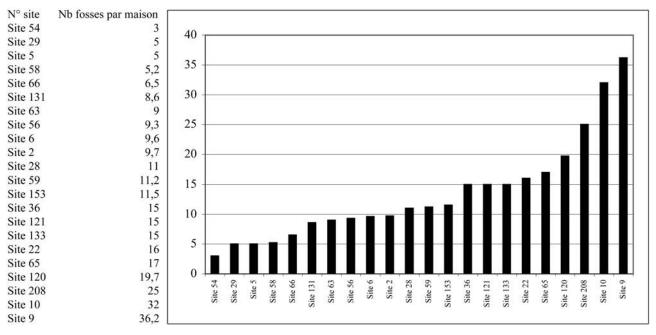


Fig. 3 – Nombre de fosses par maison (fouilles supérieures à 1 000 m<sup>2</sup>).

bâtiments peut ainsi refléter le degré d'érosion. La mesure précise de ce facteur nécessite des études géomorphologiques et pédologiques qui, dans la grande région, n'ont été pratiquées que sur les opérations d'une certaine ampleur (Dedecker, 1989; Fechner et al., 1997 Fechner et Langohr, 1994). Au vu de ces premiers résultats, il semble que dans le bassin de la Moselle moyenne, l'érosion générale n'a joué pratiquement aucun rôle, le paysage géomorphologique étant stabilisé depuis le début de l'Holocène. Toutefois, la topographie a pu localement avoir un impact non négligeable sur les phénomènes d'érosioncolluvionnement, notamment en relation avec le développement des pratiques agricoles à la Protohistoire récente et aux périodes historiques. Ainsi, à Altwies (site 120), il a pu être démontré (Baes et Fechner, 2003) que les installations rubanées, installées sur une pente supérieure à 6 % et implantées pour partie sur un substrat gréseux, avaient subi une ablation estimée de vingt à cinquante centimètres en sus des labours. Il en a vraisemblablement été de même pour l'habitat de Thionville-Élange (site 65), lui aussi implanté sur une forte pente et qui n'a livré qu'un tronçon de fondation, alors que le site a été occupé pendant plusieurs phases céramiques. Dans ces deux cas, le taux élevé de fosses (19,7 pour un bâtiment à Altwies, 17,0 à Thionville-Élange) résulte probablement de la destruction de certains plans de construction par l'érosion.

Des lambeaux de paléosols néolithiques ont cependant pu être observés à Ay-sur-Moselle «La Tournaille» (Fechner et Langohr, 1994; Fechner et al., 1995), site sur lequel les niveaux de circulation correspondant à plusieurs bâtiments implantés au pied d'un talus de terrasse (M3, M4 et M10) ont été scellés par des colluvions. Cette situation particulièrement favorable, notamment pour la maison M3, permet d'établir

une référence pour la profondeur d'enfoncement des poteaux des bâtiments rubanés (0,65 m sous le paléosol pour les tierces arrière, 0,12 m pour les tierces avant) et le creusement des fosses latérales (st. 91/2042 : 0,60 m). Il faut en outre préciser que la maison M3 d'Ay est du type Ib de P.-J. Modderman, c'est-à-dire de grande dimension (longueur : supérieure à 25 m; largeur : 7,20 m), nécessairement plus fondé que les constructions plus légères (types II et III de J.-P. Modderman), qui sont les plus fréquentes. Dans le bassin de la Moselle, tous les sites décapés extensivement présentent des plans de bâtiments dont la profondeur conservée des poteaux de tierces arrière s'échelonnent entre 0,15 m et 0,60 m. À partir de ces observations, on peut donc considérer que la plupart des habitats rubanés du bassin de la Moselle ont subi une érosion d'intensité moyenne, qui, mis à part les cas particuliers qui ont été signalés, n'a pas dépassé vingt à trente centimètres (hors horizon de labour).

Dans ce cadre, l'habitat de Florange (site 9) nécessite quelques remarques particulières. Sur ce site, les décapages, d'une surface cumulée de 1,3 ha, contrairement à ce qui est pratiqué par ailleurs, n'ont pas été réalisé extensivement mais, pour limiter les mouvements de terre, par bandes de 8 m de large pour une cinquantaine de mètres de longueur, remblayées au fur et à mesure de l'état d'avancement du chantier. Cette stratégie, qui limitait à une semaine le temps d'intervention sur chaque bande, ne permettait le relevé et la fouille que des structures évidentes. Sur les 73 poteaux inventoriés, seuls 24 sont attribués à une des quatre constructions, le plan de ces dernières étant par ailleurs fortement incomplet (huit poteaux de tierce pour la maison 1, quatre pour les maisons 2 et 4, trois pour la maison 3). Cependant, seul un secteur limité où les plans partiels de quatre bâtiments ont été relevés a fait

l'objet d'un nettoyage manuel (Denaire et Robert, 2009). Au vu du plan général, la fouille ne semble pas centrée sur une zone de carrière, les structures excavées étant réparties de façon régulière sur toute l'emprise. La majeure partie d'entre elles sont de forme allongées ou disposées en chapelets, à l'instar des fosses de construction, ce qui amène les fouilleurs à envisager « une vingtaine d'emplacements possibles de maisons dont nous ignorons tout » car « l'érosion a fait disparaître les constructions à poteaux moins profondément ancrées dans le sol » (*ibid.*, p. 74 et fig. 38).

Sur ce site, le taux de bâtiments pour dix fosses (0,27), qui est le plus faible du bassin de la Moselle, peut cependant difficilement s'expliquer par une érosion particulièrement importante. La topographie générale du gisement est globalement plane, avec une pente de 0,75 %, et la conservation des structures observées paraît bonne. En effet, selon les données du rapport (ibid., Annexe 1), 22 % des fosses sont d'une profondeur conservée sous le plan du décapage supérieure à cinquante centimètres, trois structures étant profondes de plus de 1,50 m, ce qui est exceptionnel sur les sites rubanés de la Moselle. En outre, pour ce qui concerne les quatre plans partiels de bâtiments, les profondeurs maximales des poteaux de tierce (0,24 m pour M1; 0,28 m pour M2 et M3; 0,36 m pour M4) sont conformes à ce qui est enregistré sur des sites faiblement ou moyennement érodés.

L'expérience montre que dans le bassin de la Moselle, contrairement aux terrains loessiques du bassin du Rhin ou aux alluvions calcaires du Bassin parisien, les plans de bâtiments sont difficilement lisibles du fait de la nature limono-argileuse des sédiments de couverture. À titre d'exemple, on peut signaler qu'à Metz (site 43), sept poteaux de tierce sur les quatorze constituant la maison 1 n'avaient pas été repérés à l'issue de la première campagne de fouille (Guillaume, 1983), tandis qu'à Bouzonville (site 59), moins de 10 % des poteaux étaient immédiatement repérables après décapage. À Marainville-sur-Madon, les poteaux de paroi n'apparaissaient que plusieurs jours après le décapage grâce à la dessiccation différentielle du terrain encaissant. Du fait de ces particularités, la plupart des poteaux ne recélant aucun mobilier ne sont souvent repérés qu'après plusieurs nettoyages manuels.

Pour le site de Florange, le rapport de diagnostic avait d'ailleurs attiré l'attention sur cette difficulté (Galland, 2007). Ainsi, si l'on peut suivre les fouilleurs dans leur constat d'un manque de bâtiments eu égard au nombre de fosses de construction, il semble que cette carence doit davantage être attribuée à la méthode de fouille qu'à l'érosion.

#### 1.4. LE MOBILIER

Le mobilier recueilli en fouille sur les sites rubanés de la grande région (tabl. 4) totalise plus d'1,4 t de céramique, comprenant au moins 6 850 vases décorés (NMI bords), 11 500 silex, dont 3 740 outils, 560 fragments ou éclats d'objets en pierre polie, plus d'une tonne de grosse industrie lithique (objets de mouture,

percuteurs, polissoirs...), 630 kg de torchis et 100 kg de restes faunistiques. Outre ce matériel domestique, habituel en contexte rubané, on recense également quelques objets en terre cuite plus rares pour cette culture (63 billes, 32 fusaïoles, quatorze fragments de bracelets et sept fragments de cuillère), ainsi que 35 outils en os et sept éléments de parure.

#### 1.4.1. Taphonomie

Malgré l'importance de cette documentation, il faut garder à l'esprit que seule une petite partie du mobilier utilisé par les agriculteurs du Néolithique ancien est effectivement parvenue jusqu'à nous. Pour les sites lorrains, si l'on utilise la céramique fine comme élément de référence, on constate que le poids moyen des tessons retrouvés est de 35 g par vase individualisé. En considérant que le poids moyen d'un récipient en vaisselle fine est d'environ 500 g, on peut estimer que près de 95 % du mobilier céramique a disparu. Toutefois, ce rapport peut varier fortement, puisque le poids moyen d'un individu décoré est de 122 g à Ennery, site 6 pour seulement 23 g à Trémery, site 58. Le gabarit des vases n'est pas sensiblement différent d'un site à l'autre, et les remontages ayant été poussés au même niveau, ces variations témoignent vraisemblablement d'une conservation différentielle, en relation possible avec la nature des terrains encaissants. Ce problème est encore plus prégnant pour la céramique commune, fréquemment dégraissée à la coquille, qui se détériore fortement en présence de sédiment acide.

Pour ce qui concerne l'analyse de la faune, le problème taphonomique est encore plus important. Les limons siliceux de la plaine alluviale comme les loess décarbonatés qui recouvrent la moyenne terrasse de la Moselle constituent des milieux très défavorables pour la conservation des matériaux osseux. Au Luxembourg, seul le site d'Altwies a livré 5 kg de restes osseux, provenant de fosses implantées dans le secteur du site où affleurent les calcaires du Sinémurien. En Lorraine, 96 % de la faune recueillie provient de cinq habitats du secteur Ay-Trémery (sites 2, 6, 36, 56 et 58) implantés sur les marnes et calcaires du Pliensbanchien. Pour les autres catégories d'artéfacts, moins sensibles aux facteurs de destruction, les études comparatives sont également limitées par des problèmes méthodologiques.

#### 1.4.2. Abondance

L'importance du mobilier recueilli sur chaque site est bien évidemment en relation directe avec l'étendue des surfaces fouillées et les données brutes doivent, en conséquence, être rapportées au nombre de structures mises au jour (tabl. 5). Les données par maison sont, dans ce cadre, nécessairement surévaluées car les 116 plans pris comme référence correspondent, du fait des problèmes de conservation ou de méthodologie déjà exposés, à un nombre minimum de bâtiments. La

Intitulé de l'opération	N° site	Surface fouillée (m2)	Nb fosses avec matériel	Nb maisons (plans complets ou partiels)		NMI bords (céramique décorée)	Nb individus (céramique décorée)	Torchis (kg)		NMI silex	NMI outils silex	Nb total fragments et éclats d'herminettes	
Aboncourt "Rayu"	1	280	28	2		9	39	1,9	NC	7	3	0	21,1
Ay-sur-Moselle "la Tournaille"	2	10 100	195	20	399,1	2227	5557	71,0	45,0	3524	1096	136	247,7
Cattenom "Acheren"	4	1 700	20	0		59		3,0	0,2	35		1	5,3
Cattenom "Unterhausen"	5	3 700	32	5	5,0	32	94	1,4		18		2	
Ennery "le Breuil"	6	5 000	29	3	74,3	163				451	171	51	
Filstroff "Avensberg"	7	50	3	1	9,6	25	57	0,6	NC	10		1	3,7
Florange "Lidl" 1991	9	2 800	18	0		81	211		NC	53		3	
Florange "Avenue de Lorraine" 2008	9	9 400	145	4			ND	NP	NC	144		14	_
Gandrange "Bréquettes"	10	5 200	32	1	31,6	254		32,2		547	156	15	
Hettange-Grande "la Chapelle"	14	650	4	0	0,7	9			NC	0	0	1	0,1
Illange "le Thilbach"	15	50	2	1	0,5	2			NC	0		1	0,3
Kirschnaumen "Evendorff"	17	180	20	0	_	31	68		NC	18		7	- 3-
Koenigsmacker "le Village"	21	10	1	0	7,9	29		NP	NC	0		0	
Koenigsmacker "Blosberger"	22	1 100	16	1	10,0	41	89			42	4	1	13,8
Montenach "Kirchgasse"	28	1 350	44	4		168			0,8	ND	89		
Oudrenne "Breisberg"	29	1 250	10	2		51	147	2,4		38	16	3	
Talange "la Grande Rayée"	34	3 000	7	0		2			NC	7	6	1	1,1
Thionville "la Milliaire"	35	4 500	25	0		87			NC	19			
Trémery "Voirie-Site 1"	36	2 500	30	2		155						_	
Trémery "Zones 19 et 30 "	37	11 700	8	0		19			NC	ND	ND	ND	ND
Uckange "Buderfeld"	38	1 100	8	1	5,6	36			NC	3	1	0	
Yutz "Contournement de Yutz / Site 18"	42	570	3	0	7.2	14			NC	0		1	0,3
Metz "Ban de Devant-les-Ponts"	43	170	10	1	40,5	131	227	137,2		215			
Vitry-sur-Orne "ZAC de la Plaine"	51	500	36	1	34,1	202					221	7	
La Maxe "les Lignières"	54	7 500	6	2		26		0,2				0	
Ennery "Rd52c"	56	5 800	93	10		508		14,2				27	
Trémery n° 58	58	8 100	21	4		99		11,6				9	
Bouzonville "Lotissement Bellecroix"	59	6 500	45	4	_	183		29,9		342		28	
Ay-sur-Moselle "les Velers Jacques"	62	8 000	12	0		48			NC	27			
Malling "Schlammlengt"	63	2 800	18	2		108							
Thionville-Elange "Hinter der Kneipe"	65		17	1	1,8				NC	95			3,2
Bertrange "Kosenacker"	66	_	26	4	-					1268			
Marainville-sur-Madon "Sous le Chemin de Naviot"	100		18	5					NC	525			146,242
Total Lorraine		121 960	982	81			12 283		100				
Altwies "Op dem Boesch" (Lux.)	120		158	8			ND	ND	5	892	269		ND
Alzingen "Grossfeld" (Lux.)	121	2 000	30		ND	237		ND	NC	255		_	ND
Remerschen "Schengerwis" (Lux.)	131		155	18			1674		NC	1091	419	_	ND
Weiler-la-Tour "Holzdreisch" (Lux.)	133		15		ND		ND	ND	NC	54			ND
Total Luxembourg		42 175		29					_				ND
Maring-Noviand, Siebenborn "Vor Tonguich" (All.)	153		46		ND	123			NC	42			ND
Trier-Euren "Schloss Monaise" (All.)	208		50			ND	ND	ND	ND	ND	ND		ND
Total bassin de la Moselle		167 935	1 436	116	1 392	6 897	14 736	632	105	11 561	3 743	559	965

NC= non conservé ; ND = non décompté ; NP = non prélevé

Tabl. 4 – Inventaire simplifié du mobilier.

	Nb	%	Poids	%
	fosses	fosses	céramique	poids
1 à 50 g	164	19,29 %	3636	0,3 %
51 à 100 g	80	9,41 %	6046	0,5 %
101 à 200 g	97	11,41 %	14335	1,3 %
201 à 300 g	72	8,47 %	17720	1,6 %
301 à 400 g	54	6,35 %	18758	1,7 %
401 à 500 g	34	4,00 %	14984	1,4 %
501 à 1000 g	105	12,35 %	76722	6,9 %
1000 à 1500 g	57	6,71 %	69194	6,2 %
1501 à 2000 g	30	3,53 %	53152	4,8 %
2001 à 2500 g	32	3,76 %	72827	6,6 %
2501 à 3000 g	22	2,59 %	60385	5,4 %
3001 à 3500 g	14	1,65 %	46070	4,2 %
3501 à 4000 g	16	1,88 %	60429	5,4 %
4001 à 4500 g	4	0,47 %	16766	1,5 %
4501 à 5000 g	10	1,18 %	47834	4,3 %
5001 à 5500 g	8	0,94 %	41617	3,8 %
5501 à 6000 g	7	0,82 %	39352	3,5 %
6001 à 6500 g	5	0,59 %	30770	2,8 %
6501 à 7000 g	6	0,71 %	40165	3,6 %
7001 à 7500 g	4	0,47 %	28867	2,6 %
7501 à 8000 g	3	0,35 %	23608	2,1 %
8001 à 8500 g	3	0,35 %	24414	2,2 %
8501 à 9000 g	2	0,24 %	17514	1,6 %
9001 à 9500 g	4	0,47 %	36530	3,3 %
9501 à 10000 g	2	0,24 %	19714	1,8 %
10001 à 15000 g	11	1,29 %	137075	12,4 %
15001 à 20000 g	2	0,24 %	32373	2,9 %
20001 à 30000 g	1	0,12 %	27130	2,4 %
30001 à 40000 g	1	0,12 %	31440	2,8 %
Total	850	100,00 %	1109427	100,0 %

**Tabl. 5** – Classification des fosses en fonction du poids de la céramique.

donnée pondérée par fosse est susceptible de fournir des informations plus fiables. Toutefois, si l'on écarte les fosses ayant fait l'objet d'un simple échantillonnage et que l'on conserve la céramique comme élément de référence, on constate que 59 fosses sur 850 (7 % des fosses) ont livré 48 % du mobilier, les quinze structures les plus riches (1,8 % des fosses) correspondant quant à elles à 20,5 % du poids total de la céramique. À l'autre extrémité, on observe que 501 structures, soit 59 % des fosses, n'ont livré que 6,8 % de la céramique, les 40 % les plus pauvres cumulant 2,1 % du poids total.

En fonction de l'abondance de la céramique, les fosses peuvent ainsi être qualifiées de très pauvres (de 1 g à 200 g), pauvres (de 200 g à 500 g), moyennes (de 500 g à 5 kg), riches (de 5 kg à 10 kg) et très riches (plus de 10 kg). L'étude de détail montre qu'à l'exception de la structure 92/459 d'Ay, site 2, qui se situe dans une zone de carrière, toutes les structures très riches sont des fosses latérales de construction. Il est possible que ce type de structures témoigne du statut particulier de certaines habitations mais, là encore, on ne peut écarter des facteurs taphonomiques.

Au vu de la faible proportion des fosses riches et très riches, la détection de ce type de structure s'avère aléatoire pour les sites n'ayant pas fait l'objet de décapage extensif. Les comparaisons par classe d'abondance ne peuvent, en conséquence, être faites qu'entre les quatre sites du bassin de la Moselle ayant livré plus de cent fosses (tabl. 6A). De ce point de vue, le site d'Ay-sur-Moselle se distingue fortement du fait de la part prise par les fosses riches et très riches (14,4 % des fosses), mais aussi par la faible proportion des fosses très pauvres (25,1 %). À l'opposé, les trois autres sites se caractérisent par une proportion de fosses très pauvres (73,4 % à Altwies, 67 % à Remerschen, 61 % à Florange) et par une part faible de structures riches à très riches (respectivement 1,3 %, 5 % et 2,4 %). Ceci pourrait conférer un statut particulier au site d'Ay «La Tournaille» ou traduire une meilleure conservation de la donnée. Toutefois, l'hypothèse la plus vraisemblable est que cette différenciation résulte d'un biais méthodologique. En effet, si l'on confronte ces résultats aux données, ventilées selon les techniques de fouille (tabl. 6B), on constate que la courbe d'abondance du site 2 est la même que celle de l'ensemble des sites lorrains, excepté le site 9. Par ailleurs, les opérations lorraines ayant fait l'objet de tamisage présentent un pic pour la classe des fosses comprenant 5 kg à 10 kg de céramique, pic qui se retrouve pour les fouilles sans tamisage mais à la classe 3 kg-5 kg, tandis que le tamisage fait baisser la part des fosses pauvres et très pauvres. Outre ces distinctions entre structures tamisées et non tamisées, la part prise, au Luxembourg et à Florange, par les fosses pauvres et très pauvres laisse penser que ces structures n'ont fait l'objet que d'un simple échantillonnage.

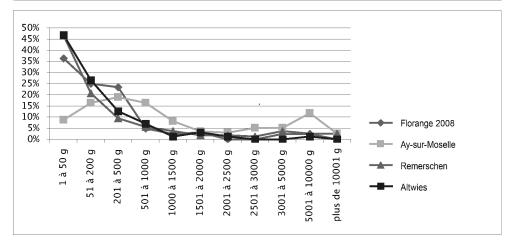
### 1.4.3. Impact des techniques de fouille

La méthodologie de fouille a également des conséquences majeures sur la quantité et la qualité de la donnée recueillie. Le bilan comparatif de 34 fouilles et sept échantillonnages réalisés depuis 1970 dans la grande région (tabl. 7) est, de ce point de vue, particulièrement édifiant. Pour les 244 fosses de Lorraine fouillées à la truelle mais sans tamisage, le poids moyen de céramique récoltée par fosse est de 1,1 kg (avec un NMI de 9,5 vases décorés par fosse), le nombre moyen de silex étant quant à lui de 5,3 par fosse (1,7 outils) et celui des fragments et éclats d'herminettes de 0,3. On relève par ailleurs des résultats comparables pour les deux sites luxembourgeois totalisant 313 fosses pour lesquels la donnée est disponible (0,7 kg de céramique par fosse; 12,1 vases décorés; 6,4 silex dont 2,2 outils; 0,2 fragments ou éclats d'herminettes).

Pour les 522 fosses qui, en Lorraine, n'ont pas fait l'objet d'une fouille *in situ* mais dont le sédiment a été prélevé, le plus souvent de façon mécanique, et tamisé, on obtient un poids moyen de 1,6 kg de céramique par fosse (18,6 individus décorés), 15,3 silex (4,6 outils) et 0,7 fragments ou éclats d'herminettes. Pour des sites de même nature, la fouille mécanique suivie de tamisage permet donc de recueillir plus du double de céramique et trois à quatre fois plus de petite industrie lithique que la fouille manuelle classique.

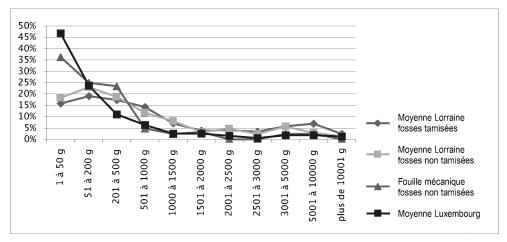
A. Sites de plus de 100 st	ructures
----------------------------	----------

	1 à 50 g	51 à 200 g	201 à 500 g	501 à 1000 g	1000 à 1500 g	1501 à 2000 g	2001 à 2500 g	2501 à 3000 g	3001 à 5000 g	5001 à 10000 g	plus de 10001 g	Total fosses
Florange 2008	36,3%	25,0%	23,4%	4,8%	2,4%	3,2%	0,0%	0,0%	2,4%	2,4%	0,0%	124
Ay-sur-Moselle	8,7%	16,4%	19,0%	16,4%	8,2%	3,6%	3,1%	5,1%	5,1%	11,8%	2,6%	195
Remerschen	46,5%	20,8%	9,4%	5,7%	3,8%	1,9%	1,9%	1,3%	3,8%	2,5%	2,5%	159
Altwies	46,8%	26,6%	12,7%	7,0%	1,3%	3,2%	1,3%	0,0%	0,0%	1,3%	0,0%	158



#### B. Moyennes régionales par technique de fouille

	1 à 50 g	51 à 200 g	201 à 500 g	501 à 1000 g	1000 à 1500 g	1501 à 2000 g	2001 à 2500 g	2501 à 3000 g	3001 à 5000 g	5001 à 10000 g	plus de 10001 g	Total fosses
Moyenne Lorraine fosses tamisées	15,8%	19,0%	17,4%	14,3%	7,1%	3,8%	4,2%	3,4%	5,7%	6,9%	2,4%	505
Moyenne Lorraine fosses non tamisées	18,3%	23,0%	18,8%	11,7%	8,0%	3,3%	4,7%	2,3%	5,6%	2,8%	1,4%	213
Fouille mécanique fosses non tamisées	36,3%	25,0%	23,4%	4,8%	2,4%	3,2%	0,0%	0,0%	2,4%	2,4%	0,0%	124
Moyenne Luxembourg	46,7%	23,7%	11,0%	6,3%	2,5%	2,5%	1,6%	0,6%	1,9%	1,9%	1,3%	317



 $\textbf{Tabl.}\ 6-\text{Classification des fosses en fonction du poids de la céramique}: \text{diagrammes}.$ 

Intituló de l'enération	N°			1			
Intitulé de l'opération	site		Poids moyen céramique par fosse avec matériel (kg)	corés : matériel	s décorés : matériel	Poids moyen torchis par fosse avec matériel (kg)	· fosse
		Méthode de fouille	Poids moyen céramique par fosse avec matériel (	NMI bords décorés par fosse avec matériel	NMI individus décorés par fosse avec matériel	Poids moyen torchis par fosse avec matér	NMI silex par fosse avec matériel
Aboncourt "Rayu"	1	échantillonnage	0,1	0,1	0,9	0,0	0,1
Cattenom "Acheren"	4	échantillonnage	0,6	3,0	6,1	0,1	1,8
Cattenom "Unterhausen"	5	échantillonnage	0,1	0,9	2,8	0,0	0,4
Illange "le Thilbach"	15	échantillonnage	0,2	1,0	7,5	0,0	0,0
Uckange "Buderfeld"	38	échantillonnage	0,7	4,5	14,3	0,0	0,4
Ay-sur-Moselle "les Velers Jacques"	62	échantillonnage	0,1	1,2	3,6	0,0	0,0
Total échantillonnage		3	0,3	1,8	5,0	0,1	0,7
Florange "Avenue de Lorraine" 2008	9	mécanique, sans tamisage	0,5	2,3	ND	NP	1,1
Aboncount "Porm"	1	manualla constanciases	0.1	0.5	1.7	0.1	0.4
Aboncourt "Rayu" Filstroff "Avensberg"	7	manuelle, sans tamisage manuelle, sans tamisage	0,1 3,2	0,5 8,3	1,7	0,1	0,4 3,3
Florange "Lidl" 1991	9	manuelle, sans tamisage	0,6	4,5	11,7	0,2	2,9
Hettange-Grande "la Chapelle"	14	manuelle, sans tamisage	0,0	2,3	3,3	0,3	0,0
Kirschnaumen "Evendorff"	17	manuelle, sans tamisage	1,9	ND	ND	0,1	0,9
Koenigsmacker "le Village"	21	manuelle, sans tamisage	7,9	29,0	67,0	NP	0,9
Koenigsmacker "Blosberger"	22	manuelle, sans tamisage	0,6	29,0	5,6	1,1	2,6
Montenach "Kirchgasse"	28	manuelle, sans tamisage	0,6	3,8	9,5	NP	ND
Oudrenne "Breisberg"	29	manuelle, sans tamisage	2,0	5,1	14,7	0,2	3,8
Talange "la Grande Rayée"	34	manuelle, sans tamisage	0,3	0,3	2,1	0,2	1,0
Thionville "la Milliaire"	35	manuelle, sans tamisage	0,5	3,5	7,6	0,1	0,8
Trémery "Voirie-Site 1"	36	manuelle, sans tamisage	1,3	5,2	10,0	0,3	2,2
Trémery "Zones 19 et 302"	37	manuelle, sans tamisage	0,5	2,4	7,5	0,0	ND
Yutz "Contournement de Yutz / Site 18"	42	manuelle, sans tamisage	2,0	4,7	10,0	0,2	0,0
La Maxe "les Lignières"	54	manuelle, sans tamisage	0,5	4,3	8,8	0,0	0,3
Ay-sur-Moselle "les Velers Jacques"	62	manuelle, sans tamisage	0,8	6,0	14,7	0,0	3,9
Marainville-sur-Madon "Sous le Chemin de Naviot"	100	manuelle, sans tamisage	1,5	4,9	7,9	2,2	29,2
Metz "Ban de Devant-les-Ponts"	43	manuelle, tamisage partiel	4,0	13,1	22,7	13,7	21,5
Total fouille manuelle sans tamisage	13	mandene, tamsage partier	1,1	4,3	9,5	1,1	5,3
	7.0						
Ay-sur-Moselle "la Tournaille"	2	manuelle, avec tamisage	2,0	11,4	28,5	0,4	18,1
Gandrange "Bréquettes"	_	manuelle, avec tamisage	1,0	7,9	17,1	1,0	17,1
Cattenom "Unterhausen"	5	minipelle, avec tamisage	0,2	1,2	3,2	0,1	0,9
Ennery "le Breuil"	6	minipelle, avec tamisage	2,6	5,6	8,6	0,2	15,6
Vitry-sur-Orne "ZAC de la Plaine"	51	minipelle, avec tamisage	0,9	5,6	12,6	4,3	21,4
Ennery "Rd52c"	56	minipelle, avec tamisage	1,4	5,5	13,6	0,2	5,0
Trémery n° 58	58	minipelle, avec tamisage	0,8	4,7	16,5	0,6	5,9
Bouzonville "Lotissement Bellecroix"	59	minipelle, avec tamisage	1,2	4,1	11,7	0,7	7,6
Malling "Schlammlengt"	63	minipelle, avec tamisage	2,0	6,0	11,9	0,2	22,8
Thionville-Elange "Hinter der Kneipe"	65	minipelle, avec tamisage	0,1	1,0	2,5	0,5	5,6
Bertrange "Kosenacker"	66	minipelle, avec tamisage	1,8 1,6	7,2 7,6	18,7 18,6	2,2 0,7	48,8
Total fouille avec tamisage			1,0	7,0	10,0	0,/	15,3
Altwies "Op dem Boesch" (Lux.)	120	manuelle, sans tamisage	0,3	2,2	ND	ND	5,6
Alzingen "Grossfeld" (Lux.)	121	manuelle, sans tamisage	ND	7,9	19,1	ND	8,5
Remerschen "Schengerwis" (Lux.)	131	manuelle, sans tamisage	1,0	5,0	10,8	ND	7,0
Weiler-la-Tour "Holzdreisch" (Lux.)	133	manuelle, sans tamisage	ND	1,9	ND	ND	3,6
Total fouille Luxembourg			0,7	3,9	12,1	ND	6,4
Maring-Noviand, Siebenborn "Vor Tonguich" (All.)	153	manuelle, sans tamisage	ND	2,7	4,5	0,3	0,9

ND = non décompté ; NP = non prélevé

Tabl. 7-Comparaison des sites par technique de fouille.

210	_			r -		_
N° site			e 20			
site			Poids moyen autre lithique par fosse avec matériel (kg)			
	듣	ie (	重更	, s	Nb de maisons pour 10 fosses avec matériel	-2
	até	s ats	até.	ii e	até	i i
	ž ii	ecl ecl	T H	l ino	g m	s p
	vec	ine s et	S S S	121	son ive	li ii
	i ii ii	ents	e a	8 6	nai es s	nai 2 fc
	وق	The form	l s n	088	le r	n e
	NMI outils silex par fosse avec matériel	NMI herminettes (fragments et éclats) par fosse avec matériel	oid ar	Nb fosses pour 100 m2 fouillés	Nb de maisons pour 10 fosses avec maté	Nb de maisons pour 1000 m2 fouillés
e			1.000.00.000.00	2 2		2-
1	0,1	0,0	0,4		0,9	
4	0,8	0,1	0,3		0,0	
5	0,1	0,0	0,1		1,4	
15	0,0	0,5	0,1 0,2 0,1 0,5		1,4 5,0 1,3	
38	0,1	0,0	0,1		1,3	
62	0,0	0,0	0,5		0,0	
	0,3	0,0	0,2		0,9	
9	0,6	0,1	0,1	1,4	0,3	0,4
1	0,1	0,0	1,0	6,1	0,6	3,6
7	2,0	0,3	1,2	6,0	3,3	20,0
9	0,8	0,3 0,2 0,3	1,0 1,2 0,3	0,6	0,0	0,0
14	0,0	0,3	0,0	0,6	0,0	0,0
17	0,4	0.4	0.4	11.1	0,0	0,0
21	0,0	0.0	0,4 0,2	10.0	0,0	0,0
22	0,3	0,4 0,0 0,1	0,9	11,1 10,0 1,5	0,6	0,9
28	2,0	1.0	1.6	3,3	0,9	3.0
29	1.6	1,0 0,3 0,1	1,6 0,7 0,2	0.8	2,0	3,0 1,6
34	1,6 0,9	0,3	0.7	0,8 0,2	0,0	0,0
35	0,4	0,1	0,1	0,6	0,0	0,0
36	1.0	0,1	0,1	1,2	0,7	0,0
37	1,0 ND	0,1 ND	0,3 ND	0,1	0,0	0,8 0,0
42			0.1			0,0
54	0,0	0,3 0,0	0,1 0,2	0,5 0,1	0,0 3,3	0,0 0,3
		0,0	1.5		0,0	0,3
62 100	2,0	0,0	1,5	0,1	0,0	0,0
	7,8	0,6	8,1	0,2	2,8	0,5
43	10,6	0,6	4,9	5,9	1,0	5,9 <b>0,3</b>
	1,9	0,4	1,5	0,4	0,8	0,3
						2.0
2	5,6	0,7	1,3	1,9	1,0	2,0
10	4,9	0,5	0,5	0,6	0,3	0,2
5	0,1	0,1	0,4	0,3	2,0	0,5
6	5,9	1,8	1,4	0,6	1,0	0,6
51	6,1	0,2	1,0	7,2	0,3	2,0
56	1,8	0,3	0,9	1,6	1,1	1,7
58	1,8	0,4	0,4	0,3	1,9	0,5
59	2,0	0,6	0,8	0,7	0,9	0,6
63	5,8	1,4	2,6	0,6	1,1	0,7
65	0,9	0,1	0,2	0,6	0,6	0,3
66	12,7	2,7	2,6	0,9	1,5	1,3
	4,6	0,7	1,1	1,0	1,0	1,0
120	1,7	0,2	ND	0,6	0,5	0,3
121	3,0	0,1	ND	1,5	0,7	1,0
131	2,7	0,2	ND	1,1	1,2	1,3
133	0,9	0,1	ND	1,3	0,7	0,9
	2,2	0,2	ND	0,8	0,8	0,7
153	0,4	0,3	ND	2,1	0,9	1,8
12 00000000			127716		1000	

Ainsi, contrairement aux idées reçues, la fouille mécanique des fosses dépotoirs ne provoque pas de dégradation plus importante de la céramique. Des tests comparatifs ont montré que le prélèvement en motte suivi d'un lavage au jet générait une fragmentation des tessons moins importante que la fouille à la truelle, la totalité des fragments pouvant en outre être récoltée, ce qui facilite les remontages ultérieurs. Pour ce qui concerne les vestiges de petite taille, le recours au tamisage exhaustif des sédiments constitue incontestablement un gain qualitatif qui explique en grande partie la présence régulière dans les habitats néolithiques de Lorraine d'éléments rares (billes de terre cuite, armatures mésolithiques, éléments de parure).

La principale réserve émane des archéozoologues qui constatent, lorsque la faune est conservée, une plus forte proportion d'esquilles dans les sites lorrains. Il est probable que ceci résulte pour partie de la dislocation au tamisage d'ossements fissurés qui auraient pu être récoltés de manière plus complète avec une fouille manuelle. Toutefois, il est aussi vraisemblable que les séries régionales sont enrichies, du fait du tamisage, par un grand nombre d'esquilles de boucherie qui passent inaperçues ou sont détruites lors des fouilles traditionnelles.

A contrario, la fouille fortement mécanisée mais sans tamisage réalisée en 2008 sur le site de Florange s'apparente à un simple échantillonnage puisqu'elle a livré, par fosse, plus de trois fois moins de céramique en poids (0,4 kg) et en nombre (2,0 NMI bords décorés pour 4,3 pour les fouilles sans tamisage et 7,6 pour les fouilles avec tamisage). Pour cette intervention, la méthodologie retenue est encore plus pénalisante concernant l'industrie lithique puisque le nombre de pièces par fosse (nombre moyen silex : 1,0; nombre moyen outils : 0,5) est cinq fois inférieur à celui des fouilles manuelles classiques (5,3 et 1,9) et quinze fois inférieur à celui des fouilles avec tamisage (15,3 et 4,6), tandis que le nombre de fragments et éclats d'herminettes (0,1 par fosse) est quatre fois inférieur à celui de la fouille manuelle (0,4), et sept fois inférieur à celui du tamisage (0,7).

#### 1.5. CONCLUSION

Ces quarante dernières années, les fouilles d'habitats rubanés se sont multipliées dans le bassin de la Moselle : 137 sites sont actuellement connus, 116 plans de maisons ont été relevés, plus de 1 400 fosses ont été fouillées et la masse documentaire recueillie à ces occasions est très importante. Toutefois, les travaux de synthèse se trouvent limités par des problèmes taphonomiques mais aussi et surtout méthodologiques, dus à la surface réduite de certains décapages et aux techniques de fouille employées sur certains sites. Malgré ces limites, le bassin de la Moselle constitue actuellement une région privilégiée pour l'étude de l'ouest du monde rubané.

## CHAPITRE 2 Inventaire des sites

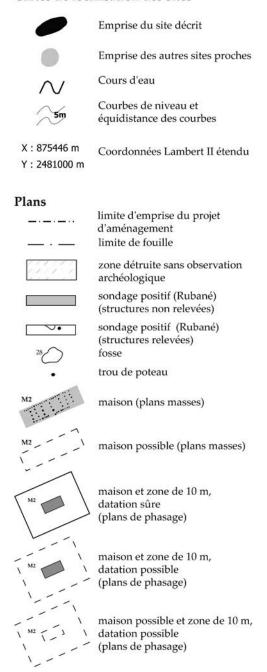
#### NOTICE DE PRÉSENTATION

Tous les sites recensés dans le catalogue font l'objet d'une courte notice présentant les conditions de découverte et un bilan général des informations disponibles. À l'exception des sites de Zeurange et Remelsdorf dont la localisation n'est pas connue, chaque gisement est positionné dans son contexte à l'aide d'extraits cartographiques qui font l'objet d'une légende commune (fig. 4). Pour tous les sites fouillés, le catalogue présente un inventaire simplifié du mobilier, un plan interprétatif des structures du Néolithique ancien, des plans de phasage pour les sites à occupation longue et des plans de détail pour chacune des unités d'habitation.

Sept annexes informatiques complètent les informations du catalogue. En annexe 1 sont joints, en tant que de besoin, des plans de situation des opérations archéologiques, des plans masse au 250e ou au 500e et des plans de remontages de la céramique fine. L'ensemble de cette documentation fait l'objet d'une légende commune. L'annexe 2 présente, site par site, l'inventaire des toutes les fosses ayant livré de la céramique décorée, en précisant leur unité d'habitation ou ensemble de rattachement ainsi que leur datation en fonction des différentes analyses factorielles. L'annexe 3 recense le mobilier par site et par ensemble. L'annexe 4 recense, par site et par structure, les bandes par type de décor (bord, motif principal, motif intégré haut, bas, séparateur ou indéterminé). L'annexe 5 recense par site, par ensemble et par phase, les décors de bord, les motifs principaux et les motifs intégrés cumulés. L'annexe 6 recense les silex par site, quatre fichiers étant systématiquement présentés, numérotés de 1 à 4 : outils (décomptes de toutes les utilisations); outils (décomptes des dernières utilisations); distribution des lames et outils par matière; distribution des matières par type de support. La septième et dernière annexe présente l'inventaire par site des objets en terre cuite et des objets lithiques autres que les objets polis.

Fig. 4 (à droite) – Légendes des plans et des cartes de localisation des sites.

#### Cartes de localisation des sites



#### 1. ABONCOURT «RAYU»

#### **Informations sur le site** (fig. 5)

- Substrat : marnes bariolées du Keuper (t7e), marnes rouges à gypse du Keuper (t7d)
- Sédiments de couverture : limon argileux
- Hydrologie : le ruisseau de Selzgraben (affluent de la Canner)
- Surface approximative du site : 2 ha
- Surface fouillée : 280 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m à 0.70 m
- Nombre de fosses : 28 (17 fouillées, 11 échantillonnées)
- Nombre de maisons : 2
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent A (phase 5/6), Rubané final
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie: Thion, 1994c; Thomashausen, 2002

#### Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique: poids total: 2719 g (fosses fouillées: 2040 g; fosses échantillonnées: 679 g); nb. de vases décorés: 39 (fosses fouillées: 29; fosses échantillonnées: 10)
- torchis : poids total : 1880 g (fosses fouillées : 1554 g; fosses échantillonnées : 326 g)
- autre : un manche de cuillère (?)

Os et coquille

- non conservés

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

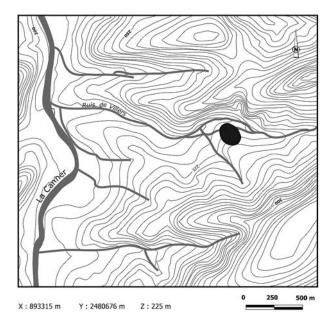
- silex : nb. total de pièces : 7; nb. lames ou fragments : 4; nb. outils : 3

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 1; poids : 230 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 19; poids : 8072 g
- éclat de débitage : nb. : 3; poids : 12 g
- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 1; poids : 180 g
- bloc abrasé : nb. : 6; poids : 342 g
- grès à rainure : nb. : 1; poids : 222 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 3; poids : 302 g;
- lissoir : nb. : 1; poids : 54 g
- matériau brut : nb. : 218; poids : 11714 g

#### **Notice**

La commune d'Aboncourt est située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Metz, dans la vallée de la



Carte localisation site 1 - Aboncourt «Rayu».

Canner (affluent de la Moselle). Le gisement a été découvert en 1993 lors de sondages mécaniques réalisés par P. Thion sur une parcelle d'environ 2,5 ha au lieu-dit « Rayu » préalablement à l'aménagement d'une nouvelle zone de stockage de déchets. Il est localisé à l'est du territoire communal, à environ 1,5 km à l'est de la Canner, à une altitude de 225 m au fond d'un vallon où s'écoule le ruisseau de Selzgraben. Le versant nord du vallon est largement entaillé par une ancienne carrière d'extraction de gypse et, lors des premiers travaux d'aménagement de la décharge, le cours du ruisseau a été détourné dans un fossé qui limite au sud-est le projet.

Dans la parcelle sondée, le site a été repéré sur une surface d'environ 1,4 ha et, vu le grand nombre de structures repérées dans les berges du ruisseau, il se poursuit probablement sur une partie du versant sud du vallon. Sa surface totale peut donc être estimée à 2 ou 3 ha.

Les structures étant enfouies sous à peine 0,30 m à 0,40 m de terre végétale, il était indispensable de les protéger ou de les fouiller avant les travaux. Après concertation avec le maître d'ouvrage, il est apparu que l'exécution du projet était envisageable à condition d'assurer la conservation des vestiges et de respecter les prescriptions techniques qui seraient émises. Afin de retenir des mesures conservatoires satisfaisantes et de vérifier que l'apport d'une épaisse couche de remblai sur toute la surface du site serait suffisant pour écarter tout risque de destruction, il a été décidé de réaliser une simulation du compactage que provoquerait l'apport des déchets et des terres nécessaires à leur enfouissement. Ainsi, en 1993, une opération dirigée par L. Thomashausen a permis l'étude de fosses rubanées situées dans une zone compactée, comparée aux résultats de la fouille d'une zone non compactée. Ce test devait permettre d'une part de mettre en évidence les conséquences de la dynamique de compactage sur les vestiges archéologiques et la conservation du mobilier et, d'autre part, Inventaire des sites 33

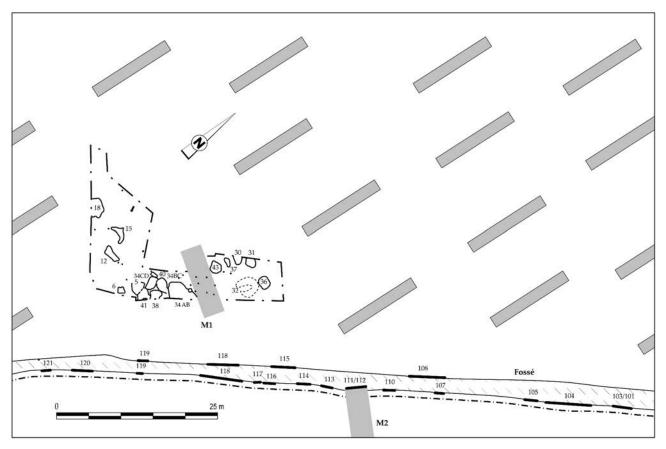


Fig. 5 – Aboncourt «Rayu» (site 1), plan des structures rubanées.

d'évaluer la faisabilité d'une fouille après compactage. En plus de cette opération, un relevé et un échantillonnage limité des structures mises au jour par l'érosion et le curage du ruisseau ont été réalisés. Après décapage mécanique, le secteur test de 276 m² a été fouillé manuellement, et il n'a pas été constaté de différence à la fouille entre les structures compactées et les autres.

Dix structures excavées, un complexe de fosses (st. 5-34-38 et 41) et un ensemble de onze trous de poteaux pouvant matérialiser l'emplacement d'une maison (M1) ont été mis au jour. L'enchevêtrement des structures rend compte de la superposition ou de la proximité de plusieurs unités d'habitat apparemment asynchrones et confirme la forte densité de vestiges observée lors de l'étude d'impact.

Dans les coupes du fossé, 17 fosses ont été relevées. Elles sont scellées de façon discontinue par un paléosol (st. 1000), lui-même recouvert par des limons de colluvionnement, l'ensemble ayant une puissance de 0,70 m à 1 m. Les structures sont conservées sous le paléosol sur une profondeur qui varie 0,30 m à 0,70 m. Outre les fosses d'extraction, on recense quelques négatifs de poteaux dont l'un (st. 100), localisé à l'ouest de la fosse 121, a livré de la céramique décorée. Par ailleurs, une possible tranchée de fondation (st. 111/112) repérée en plan au fond du fossé sur 4 m de long témoignerait de la présence d'un autre bâtiment (M2).

Pour la plupart, les structures excavées ont livré peu de mobilier. Trois d'entre elles (st. 31, 34 et 37) datent

de la phase régionale 5/6. Par ailleurs, la présence d'un décor au peigne à quatre dents utilisé en impression pivotante permet de présumer une occupation du site au Rubané final.

#### 2. AY-SUR-MOSELLE «LA TOURNAILLE»

#### Informations sur le site

- Substrat : calcaires et marnes du Carixien (I4a) et alluvions anciennes (Fy)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : ruisseau de Montrequienne
- Surface approximative du site :  $\geq 2$  ha
- Surface fouillée 10970 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,25 m (Zone D) à 0,80 m (Zone E)
- Nombre de fosses : 214, dont 195 avec mobilier
- Nombre de maisons : 20 sûres, 6 probables
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien (phase 2), Rubané moyen (phases 3, 4), Rubané récent A (phases 5, 5/6), Rubané récent B (phases 6, 6/7), Rubané final (phase 8)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie: Faye et Thomashausen, 1992; Fechner *et al.*, 1997; Thomashausen, 1993a, 1999 et 2007

#### Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

 céramique : poids total : 399050 g; nb. de vases décorés : 5557

- torchis: poids total: 70 978 g

- autre : fusaïoles ou fragments : 6 ex.; bracelets : 1 ex. + 1 ex. probable; cuillères : 1 ex. + 2 ex. probables; billes : 1 ex. perforé; autres : 7 ex.

Os et coquille

- faune: NMR: 16178; poids: 44983 g

- outils en os : nb. : 17

- coquille: 3 g

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 3 524; nb. lames ou fragments : 732; nb. outils : 1 096

outillage poli – éclats et fragments d'herminette :
 nb.: 135; poids : 2433 g; masses perforées : nb.: 1;
 poids : 280 g; hache symétrique (Néolithique final?) :
 nb.: 1 fragment; poids : 27 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 158; poids : 38 348 g

- fragment de meule ou molette : nb. : 300 ; poids : 68 213 g

- éclat de débitage : nb. : 279 ; poids : 2128 g

percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 17; poids : 2311 g

- bloc abrasé : nb. : 75; poids : 5845 g

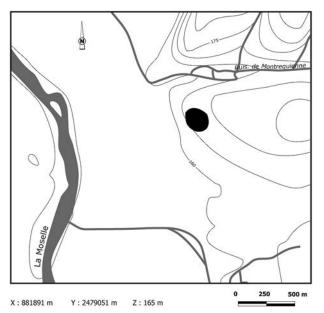
- grès à rainure : nb. : 33; poids : 3419 g

polissoir et plaquette lissée : nb. : 222; poids : 21029 g

- galet aménagé : nb. : 4; poids : 298 g

- objets autres : 1 galet perforé (?) en calcaire local, 1 enclume sur galet, 2 aiguisoirs (Rubané?)

- matériau brut : nb. : 1720 ; poids : 105 941 g



Carte localisation site 2 – Av-sur-Moselle «La Tournaille ».

#### **Notice**

La commune d'Ay-sur-Moselle est située dans le sillon mosellan à une quinzaine de kilomètres au nord de Metz. Le site a été découvert en 1991 par V. Blouet et J.-M. Petot à l'occasion d'une surveillance de travaux lors de l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation de 2,9 ha au lieu-dit «La Tournaille». Les travaux de voirie ayant déjà détruit de nombreuses structures archéologiques, en urgence le service régional de l'Archéologie de Lorraine a réalisé des sondages qui ont révélé la présence de structures d'habitat sur la quasi-totalité des surfaces non encore touchées par les terrassements (1,5 ha). Une fouille de sauvetage sous la direction d'O. Faye a été engagée sur les secteurs encore menacés de destruction (7000 m<sup>2</sup>), les surfaces non constructibles (jardins, espaces verts) faisant l'objet de mesures de protection spécifiques. En 1992, l'extension du lotissement sur une surface de 0,60 ha a été précédée par une campagne de sondage et par une fouille sur une surface de 4000 m<sup>2</sup> (responsable : L. Thomashausen). Cinq secteurs ont ainsi été décapés : au sud-est, les zones C (1800 m<sup>2</sup>) et D (990 m<sup>2</sup>); au nord-ouest, la zone A (2400 m<sup>2</sup>); au sud-ouest, les zones B (1800 m<sup>2</sup>) et E (3920 m<sup>2</sup>). Outre les vestiges du Néolithique ancien, deux sépultures, l'une du Néolithique moyen (Grossgartach), l'autre du Néolithique final (Cordé ou Campaniforme) et des structures d'habitat du Bronze final et de La Tène ont également été mises au jour. Les opérations archéologiques ont permis de reconnaître les limites de l'occupation au nord, à l'est et au sud-est. En 2007, des sondages complémentaires effectués préalablement à l'agrandissement du lotissement sur une surface de 3678 m<sup>2</sup> ont permis de cerner l'extension sud-ouest du site. En revanche, au nord-ouest, le site se poursuit vraisemblablement hors de l'emprise du projet et sa superficie totale peut être évaluée à 2 ou 3 ha.

Le gisement est situé à la transition entre la plaine alluviale et le rebord du plateau, à une altitude de 165 m sur une faible pente. À l'ouest du site, les structures sont implantées sur un lambeau de terrasse ancienne tandis qu'à l'est, elles sont creusées dans le substrat constitué des marnes et dolomies du Jurassique inférieur. Un sol ancien était conservé dans la zone centrale, particulièrement au niveau des maisons 3, 4 et 10 où il atteignait 0,20 m de puissance, alors qu'à la périphérie ce sol était totalement érodé. Cette conservation différentielle est vraisemblablement due à la position topographique de ce lambeau, au pied du talus de la terrasse ancienne, ce qui a permis lors du démantèlement de cette dernière un piégeage du sol ancien rubané (Fechner et al., 1997). Sous cet horizon, les structures étaient particulièrement bien conservées (0,70 m sous le paléosol pour les fondations de la maison 3), tandis qu'à l'est (vers le plateau) comme à l'ouest (vers la terrasse), l'érosion était beaucoup plus forte et les structures excavées mal conservées voire totalement détruites.

Sur les 11 000 m<sup>2</sup> environ décapés, 214 fosses dont 190 ayant livré de la céramique décorée ont pu être attribuées au Néolithique ancien. Les plans partiels de

Inventaire des sites 35

vingt bâtiments ont également pu être datés du Rubané, nombre auquel il faut ajouter six autres probables unités d'habitation (fig. 6). Les bâtiments semblent s'organiser suivant un demi-cercle tandis qu'un complexe de fosses occupe la partie centrale de la zone fouillée (zones C et E).

### Les installations de la phase régionale 2 (fig. 7)

La phase régionale 2 est représentée par une cave de la zone B (E87 = st. 360) et, en zone E, par quatre fosses isolées (st. 92/80, 92/34, 92/117, 92/8). La cave E87 peut se rapporter à la possible maison M27 toute proche, tandis que les autres fosses, assez éloignées, témoigneraient d'un second habitat qui, à titre d'hypothèse, pourrait être la maison M25.

Dans la sériation des maisons et ensembles, l'ensemble E87 se situe à la fin de la phase 2 après les maisons M1 et M2 de Malling (site 63) et l'ensemble E1 de Koenigsmacker (site 21).

Par rapport à ces ensembles, le motif de bord B1 (bord non décoré) est en recul mais se maintient à un taux relativement élevé (36,8 %) et le groupe B5 (deux rangées d'impressions) est présent à un taux de 10,5 % alors qu'il est absent à Malling.

En ce qui concerne les motifs principaux, le groupe P6 (bande vide moyenne et large) atteint un taux de 17,2 %, supérieur à ceux des maisons de Malling et les décors du groupe P11 (lignes incisées parallèles) sont présents à 10,3 % alors qu'ils ne sont pas représentés dans la maison M1 de ce site. Par rapport à cette maison, les décors en échelle des groupes P19 et P20 (20,7 %) sont plus fréquents tandis qu'ils se trouvent en proportion équivalente dans l'ensemble E1 de Koenigsmacker.

La première occupation du site d'Ay «La Tournaille» serait donc postérieure aux maisons M1 et M2 de Malling et pourrait être éventuellement synchronisée avec la deuxième phase de construction de ce site et avec l'ensemble E1 de Koenigsmacker (site 21).

## Les installations de la phase régionale 3 (fig. 8)

Sept maisons, quatre ensembles et 25 fosses isolées sont datés de la phase régionale 3. Dans la sériation des maisons et ensembles, les maisons M2 et M6 (zone B), M3 (zone C) et M7 (zone A) se placent dans la première partie de la phase, tout comme les ensembles E88 (= st. 92/45 et 92/27) et E91 (= st. 92/272) situés en zone E. Les maisons M5 (zone B), M12 (zone A), à laquelle doit probablement être rattaché l'ensemble E34 (= st. 91/75, 91/76, 91/349 et 91/3001), et M24 sont quant à elles positionnées dans la deuxième partie de la phase. À ces bâtiments s'ajoute la maison M4 (zone C), dont l'attribution à la phase 3 est probable puisqu'elle est postérieure à la maison M3 et antérieure à la maison M10, datée de la phase 4. Enfin, une fosse isolée de la zone D (91/724), associée à

quelques poteaux inorganisés, pourrait éventuellement marquer l'existence d'une dernière unité d'habitat.

En ce qui concerne l'organisation spatiale, la proximité des maisons et leur divergence d'orientation rendent peu probable leur coexistence. En outre, en zone C, les maisons M3 et M4 se chevauchent et témoignent de l'existence d'au moins deux phases de construction au sein de la phase 3.

Dans la sériation des maisons et ensembles, la maison M6 est placée avant toutes les autres. Elle comporte un taux de bords non décorés (B1) de 12,2 % légèrement supérieur à la moyenne de la phase (8,9 %) mais en forte diminution par rapport à la phase LN2. Les bords décorés par deux rangées d'impressions (B5) atteignent un taux de 24,4 % supérieur à celui de l'ensemble E87 daté de la phase précédente. Pour les motifs principaux, elle comporte un taux de P6 (bande vide moyenne et large) de 23,1 % nettement supérieur à la moyenne de la phase. En revanche, les motifs en échelle (P19 et P20) sont sous-représentés (7,7 %). Cette maison pourrait donc être antérieure aux autres et correspondre à la deuxième phase d'occupation du site. La maison M12 pourrait elle aussi relever de cette même phase de construction puisque les motifs anciens (B1, P7 et P4) sont toujours bien représentés. Son attribution à un stade évolué de la phase régionale 3 dans la sériation des maisons et ensembles provient de l'importance prise par les groupes P35 (hachures croisées) et P37 (échelle irrégulière; 12,5 % chacun) qui relèvent probablement d'une pollution par le mobilier des maisons voisines (M9 et M20, datées des phases 4 et 5).

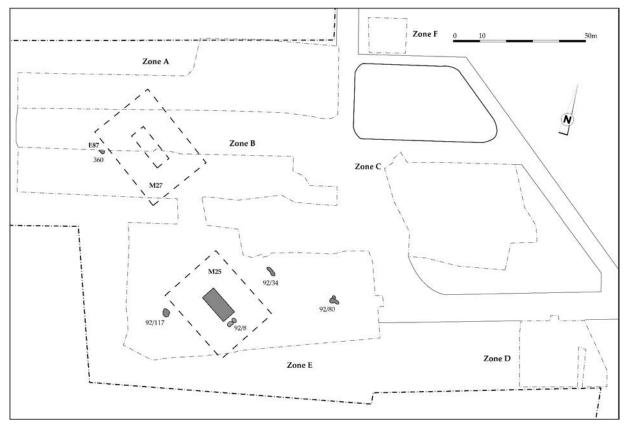
Les maisons M2 et M3 présentent un corpus de décors assez similaire si l'on fait abstraction des quelques éléments intrusifs dans M2 comme les bandes des groupes P41 (pointillé-sillonné au peigne à deux dents) et P44 (peigne à dents multiples en impression simple) et pourraient constituer la troisième phase de construction du site. La maison M5 datée de la fin de la phase en raison d'une pollution évidente (bords décorés au peigne à deux dents B11 à 12,1 %) pourrait relever elle aussi de cette phase de construction.

La maison M7 quant à elle se démarque des précédentes par un taux de bords non décorés (B1) très bas (1,6 %), un taux de B5 (deux rangées d'impressions) élevé et par la part prise par les motifs principaux des groupes P24 (deux rangées d'impressions : 10 %) et P37 (échelle irrégulière : 10,7 %) dont l'essor n'est attesté qu'à partir de la phase 4 régionale. En revanche, le peigne à deux dents n'est pas utilisé. Cette maison pourrait donc éventuellement constituer une phase de construction supplémentaire à la transition des phases régionales 3 et 4. La maison M24, qui a livré un peu de mobilier daté de fin de la séquence, et la maison M4, non datée dans les sériations mais qui est postérieure à la maison 3, pourraient être rattachées à cette phase de construction.

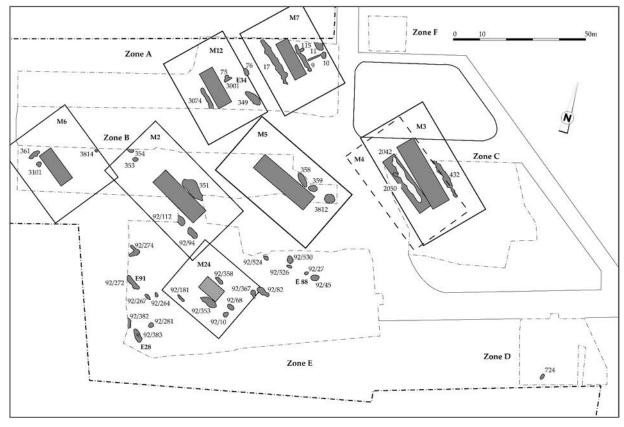
La phase régionale 3 serait donc représentée sur le site par trois phases de construction. La phase locale de construction 2 comporterait deux habitats synchrone (M6 et M12), les phases de construction 3 et 4



Fig. 6 – Ay-sur-Moselle (site 2), plan des structures rubanées.



**Fig. 7** – Ay-sur-Moselle «La Tournaille» (site 2), phase régionale 2.



 $\textbf{Fig. 8} - \text{Ay-sur-Moselle} \\ \text{ ``La Tournaille''} \\ \text{ (site 2), phase régionale 3.}$ 

comportant chacune trois unités d'habitats (M2, M3, M5 puis M7, M4, M24). On ne peut toutefois pas écarter l'hypothèse selon laquelle la phase régionale 3 ne compterait que deux phases de construction, ce qui signifierait la coexistence sur le site de quatre unités d'habitations synchrones.

## Les installations de la phase régionale 4 (fig 9)

Trois plans de maisons (M9 en zone A, M14 et M16 en zone E), six ensembles (E11, E29, E30, E31, E85 et E95) et 26 fosses isolées sont attribués à la phase régionale 4. L'ensemble E11 pourrait être rattaché à l'unité d'habitat M11 (zone B) et les ensembles E29 et E30 témoigneraient d'une maison supplémentaire (M26) en zone E. En zone C, la maison M10 relève elle aussi vraisemblablement de la phase 4. En effet, la datation de ses fosses (phases 3 à 5) résulte d'un mélange avec le mobilier des maisons voisines (M3, phase 3 et M13, phase 5) mais les observations stratigraphiques semblent indiquer qu'elle est postérieure aux maisons M3 et M4 et son association avec les complexes de fosses E85 et E95 datés de la phase 4 paraît probable. Enfin, une dernière unité d'habitat pourrait être matérialisée par une fosse isolée de la zone D (st. 91/733).

Du point de vue spatial, la proximité des habitats M14, M16 et M26 rend peu probable leur contemporanéité et témoignent de deux, voire trois phases de

construction. Pour la même raison, les installations M9 et M11 ne sont probablement pas synchrones. *A contrario*, la distance entre ces trois aires d'occupation permet d'envisager la coexistence de trois unités d'habitats.

Dans la sériation des maisons et ensembles, les ensembles E29 et E30 (M26) se situent au début de la séquence. Par rapport à la phase précédente, ces ensembles comportent un taux relativement faible de bord des groupes B1 (bord non décoré) et B3 (une rangée de petites impressions) et un taux assez élevé de décors du groupe B5 (deux rangées d'impressions) et surtout du groupe B11 (impressions au peigne à deux dents, E29: 9,1 % et E30: 18 %). Dans la sériation, suivent les ensembles E85 et E95 (M10) puis l'ensemble E11. Les maisons M9, M14 et M16 se placent dans la seconde partie de la phase. La maison M16 comporte quelques décors au peigne (P44 et P42) qui relèvent probablement d'une pollution par les occupations postérieures et rajeunissent un peu sa datation.

Âu vu de ces éléments, les maisons M26, M11 et M10 pourraient représenter la cinquième phase de construction du site, les maisons M14 et M9 relevant quant à elles de la sixième phase de construction. La maison M16 témoignerait d'une phase de construction supplémentaire ou plus vraisemblablement coexisterait avec les maisons M14 et M9. Ainsi, la phase régionale 4 se subdiviserait en deux phases de construction (phases de construction 5 et 6) comportant chacune trois unités d'habitat.

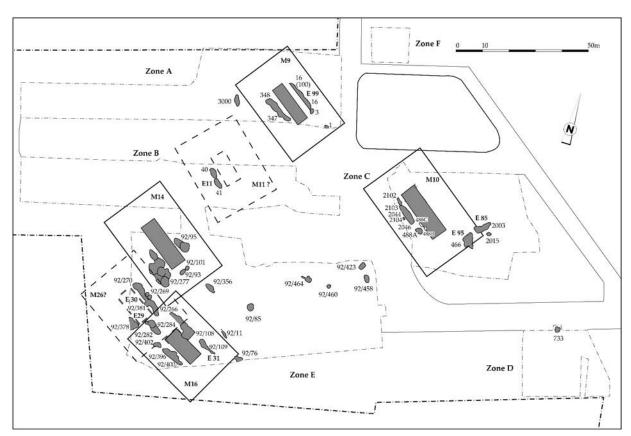


Fig. 9 – Ay-sur-Moselle «La Tournaille» (site 2), phase régionale 4.

# Les installations de la phase régionale 5 (fig 10)

La phase régionale 5 est représentée par 24 fosses et deux maisons : M13 en zone C, à laquelle peuvent éventuellement être rattachées les fosses 91/462, 91/463 et 91/2000, et la maison M21 en zone E, à laquelle s'associe peut-être la fosse 92/255. En zone A, le chablis 91/3072 (= E17) a piégé du mobilier d'un habitat, éventuellement celui de la maison M20 qui n'est pas datée. En zone B, la fosse 91/350 (= E86) pourrait attester une unité d'habitat supplémentaire (M32). Enfin, une fosse isolée (st. 91/742) pourrait marquer la présence d'une cinquième maison dans la zone D mais sa datation doit être considérée avec prudence car elle contient peu de mobilier (dix éléments de décors), résultant par ailleurs d'un mélange entre les phases régionales 3 et 8 attestées dans ce secteur.

Du point de vue spatial, les quatre unités d'habitat sont éloignées les unes des autres de plus de 40 m et pourraient être contemporaines. Dans la sériation des maisons et ensembles, les unités d'habitats M13, M20 (E17) se placent dans la première partie de la phase, avant la maison M32 (E86). La maison M21, datée de la phase précédente en raison d'un mélange avec les habitats voisins (recoupement entre les structures 92/102, 92/106, 92/107 et 92/110), relève probablement elle aussi de la phase 5 dans la mesure où sa fosse latérale nord (st. 92/96) est datée ainsi dans la sériation des fosses fiables.

L'occupation du site à la phase régionale 5 est donc représentée par quatre unités d'habitat qui peuvent être contemporaines ou correspondre à deux phases de construction de deux unités d'habitat : phases de construction 7 avec les maisons M13 et M20 et phase de construction 8 avec les maisons M21 et M32. Compte tenu de l'évolution de l'habitat sur le site, c'est cette seconde hypothèse qui a été retenue dans le tableau de synthèse.

# Les installations des phases régionales 5/6 et 6 et 6/7 (fig. 11, 12 et 13)

La phase 5/6 est représentée par une maison (M8, zone A), deux ensembles (E83 et E84, zone E) et onze fosses. La maison M8 est datée de la fin de la phase 5 dans la sériation des maisons et ensembles mais l'une de ses fosses est datée de la phase 6 dans la sériation des fosses fiables (st. 91/5013). Cette maison pourrait donc être attribuée à la fin de la phase 5/6 ou à la phase 6 si l'on considère les taux relativement élevés des bords B11 (48,3 %) et B12 (6,9 %) et des motifs principaux P401 et P402. En zone E, la maison M19 doit elle aussi vraisemblablement dater des phases 5/6 ou 6. En effet, si le mobilier correspondant à cette unité d'habitat n'a pas pu être isolé, les structures implantées respectivement dans l'espace sud (st. 92/396) et l'espace nord (92/106, 92/107, 92/108, 92/110) qui résultent de recreusements successifs pendant les occupations des maisons M16, M19 et M22, ont livré

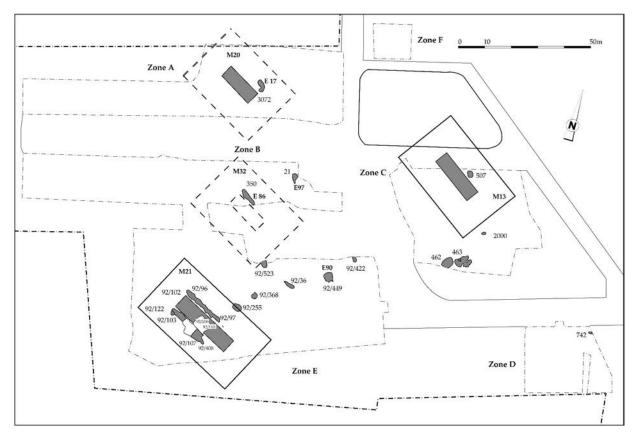
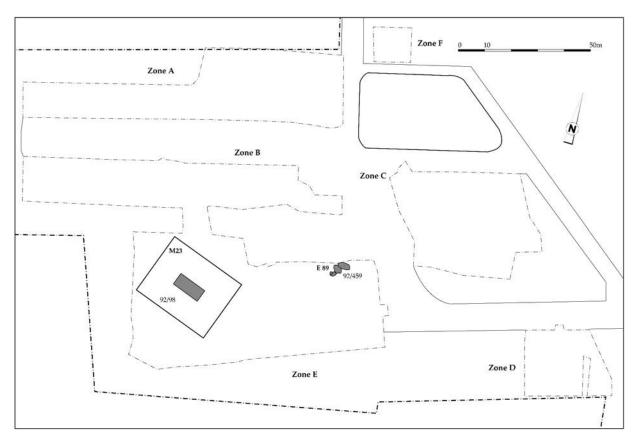
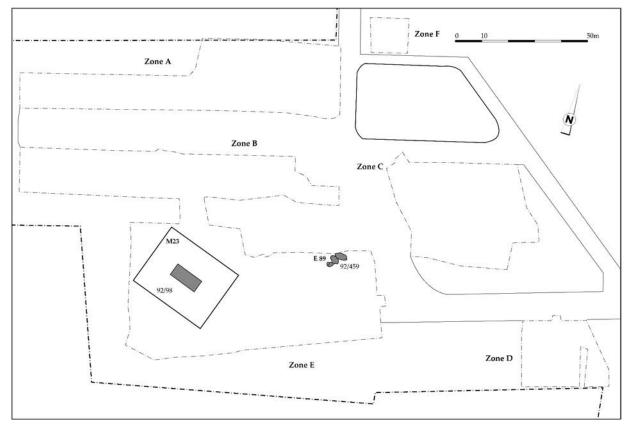


Fig. 10 – Ay-sur-Moselle «La Tournaille» (site 2), phase régionale 5.



**Fig. 11** – Ay-sur-Moselle «La Tournaille» (site 2), phase régionale 5/6.



 $\textbf{Fig. 12} - \text{Ay-sur-Moselle} \times \text{La Tournaille} \times \text{(site 2), phase régionale 6}.$ 

des vases décorés au peigne qui relèvent de la fin du Rubané récent. Enfin, deux groupes de fosses (E83 et E84) localisés dans le complexe de fosses à l'est de la zone E peuvent se rattacher à l'une ou l'autre de ces unités d'habitats ou marquer la présence d'une troisième construction.

Une maison (M23) et un ensemble de fosses (E89) localisé dans le complexe de fosses central de la zone E sont placés dans la première partie de la phase 6 dans la sériation des maisons et ensembles. La maison M1, installée à moins de dix mètres au nord de la maison M23, date vraisemblablement de la phase 6/7 dans la mesure où elle a livré des décors au peigne des groupes P44, P45, P48 et P50, absents avant cette phase. Son positionnement à la phase 5/6 dans la sériation des maisons et ensembles provient d'un taux élevé de décors des groupes P6, P10, P11 et P12 qui résulte d'une pollution par les occupations antérieures.

Au vu de ces données, il est donc vraisemblable qu'à la phase régionale 5/6 deux unités d'habitat (M8 et M19) coexistent sur le site (phase de construction 9), tandis qu'aux phases régionales 6 et 6/7 ne subsiste qu'un seul habitat (M23, phases de construction 10 et M1, phase de construction 11).

## Les installations du Rubané final (fig. 14)

Pour le Rubané final, une unité d'habitation (M18, zone D) est attestée, le mobilier de la fosse associée

à la maison M18 (st. 735) étant daté dans la sériation des fosses du début de la phase régionale 8. Si, dans la sériation des ensembles, la maison est placée à l'extrême fin de la phase 7, la part prise par les décors au peigne à dents multiples (groupe P44) et par les peignes pivotants (P48 et P50) permet d'envisager une attribution au début de la phase 8. L'hypothèse la plus vraisemblable est donc qu'il s'agit d'un habitat du début de la phase 8, le corpus ayant visiblement été pollué par du mobilier contemporain des fosses 91/733 et 91/740 datées respectivement de la phase 4 et de la phase 6. Par ailleurs, la présence de petits tessons Grossgartach dans les fosses 91/733 (Inv. 4954), 91/735 (Inv. 1499) ainsi que dans la structure toute proche 91/750 (Inv. 1611) laisse ouverte l'hypothèse d'une attribution de la maison M18 au Néolithique

Par ailleurs, une fosse (91/25) et un ensemble (E96 = 91/23) en zone B, qui n'ont pas été retenus dans les sériations en raison d'un mélange évident avec de la céramique du Rubané moyen, peuvent être datés de la phase régionale 8 par la présence de plusieurs décors au peigne à dents multiples utilisé en impression pivotante (pour 91/25 : B16 et B141, P48, P49 et P50 et pour E96 : P49, P50, P141). Ces structures témoignent selon toute vraisemblance de la présence d'une seconde construction (M15) datée de la phase régionale 8. Cette phase serait donc représentée sur le site par une ou deux unités d'habitation correspondant à une ou deux phases de construction (phases locales 12 et peut être 13).

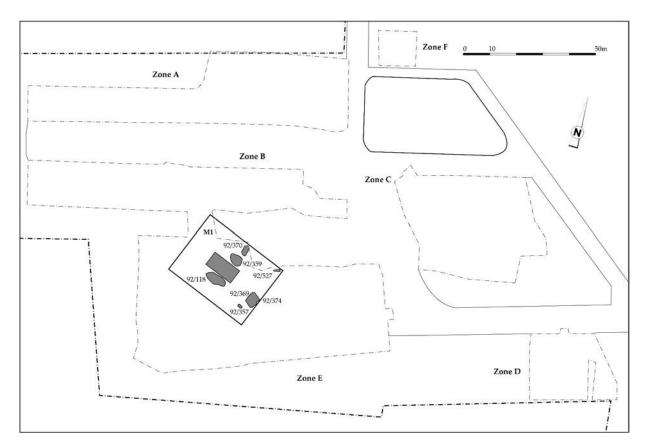


Fig. 13 – Ay-sur-Moselle « La Tournaille » (site 2), phase régionale 6/7.

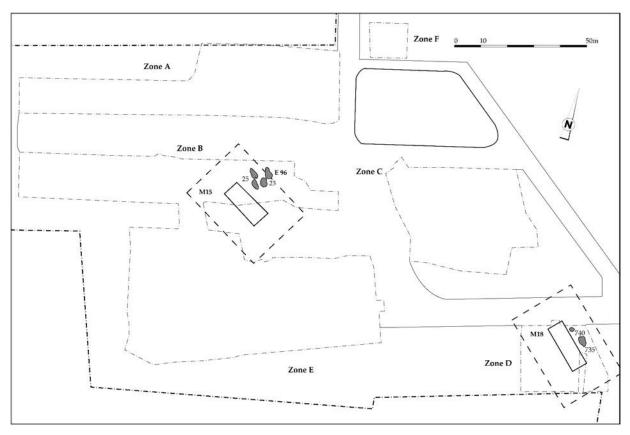


Fig. 14 - Ay-sur-Moselle «La Tournaille» (site 2), phase régionale 8.

#### Conclusion (tabl. 8)

Les premières installations reconnues du site d'Aysur-Moselle «La Tournaille» datent de la phase régionale 2 et correspondent à une ou deux unités d'habitat relevant de la même phase de construction (phase 1). À la phase régionale 3, huit unités d'habitat et trois phases de construction (phases 2, 3 et 4) ont pu être mises en évidence. La première compte deux unités contemporaines tandis qu'aux phases de construction 3 et 4 trois maisons coexistent. À la phase régionale 4, deux phases de construction comportant chacune trois unités d'habitat contemporaines sont attestées (phases 5 et 6), une troisième reconstruction pouvant par ailleurs être envisagée. Pour la phase régionale 5, quatre maisons ont été reconnues et correspondent vraisemblablement à deux phases de construction (phases 7 et 8) de deux habitations. On ne peut toutefois exclure que ces maisons relèvent d'une seule phase de construction. Pour les phases 5/6, 6 et 6/7 quatre bâtiments ont été relevés. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'à deux habitations contemporaines durant la phase 5/6 (phase de construction 9) succède une seule maison aux phases 6 et 6/7 (phases 10 et 11). Aucun habitat de la phase régionale 7 n'a été découvert, les dernières occupations du site (phases de construction 12 et 13) datant vraisemblablement de la phase régionale 8.

Ainsi, à la phase pionnière du Rubané ancien (phase régionale 2) à laquelle n'existerait sur le site

qu'un seul bâtiment, succèderait, durant le Rubané moyen (phases régionales 3 et 4) un petit habitat groupé constitué de trois ou quatre maisons contemporaines. Au début du Rubané récent (phases régionales 5 et 5/6), cet habitat se rétracterait pour ne compter que deux unités domestiques. À fin du Rubané récent (phases régionales 6 et 6/7), le site ne compterait à nouveau qu'une seule unité d'habitation. Au rubané final, le site paraît ponctuellement abandonné à la phase 7 pour être réoccupé à la phase 8 par une seule maison. Au Grossgartach moyen, le site est réutilisé à des fins funéraires mais l'on ne peut exclure l'existence, dans l'environnement proche, d'installations domestiques dont quelques tessons de la zone D constitueraient les uniques témoins.

Cette évolution est à mettre en parallèle avec la dynamique d'occupation des sols observée dans le terroir d'Ay-sur-Moselle/Trémery. Toutefois, il est vraisemblable que d'autres unités d'habitat sont implantées en dehors de la zone fouillée, ce qui relativise le modèle proposé.

#### Description des bâtiments

- Nº de la maison : 2/M1 (fig. 15)
- Type de maison : indéterminé
- Orientation : 78 gr ouest (70,2°) (référence : nord géographique)
- Longueur : 9,80 m (incomplète?)

	Phase construction	Attribution certaine			Attribution possible		
		Maison	Orient. sûre	Orient. possible	Maison	Orient. sûre	Orient. possible
Phase régionale 2	1				M25	65 gr	
					M27	/	/
Phase régionale 3	2	M6	58gr		0	V-100	
		M12	52 gr		×		
	3	M2		69 gr			
		M3	53 gr				
		M5	1	1			
	4	M7	50 gr				
					M4	58 gr	
					M24	75 gr	
Phase régionale 4	5	M11?	1	/	r K	30 cm	
					M10	56 gr	
					M26?	/	
	6	M9	58 gr		×		
		M14	59 gr				
					M16	67 gr	
Phase régionale 5	7	M13	61 gr				
			-70.		M20	68 gr	
	8	M21	72 gr		5.		
		Î			M32?	/	
Phase régionale 5/6	9	M8		56 gr			
					M19	74 gr	
Phase régionale 6	10	M23	79 gr				
Phase régionale 6/7	11	M1	78 gr		Z	7-100	
Phase régionale 8	12				M18	51 gr	
	13				M15	65 gr	

Tabl. 8 – Datation et orientation des maisons du site d'Ay-sur-Moselle «La Tournaille » (site 2).

- Largeur arrière : non mesurable

Largeur avant: 5,60 mLargeur tierces: 3,20 mDatation: phase régionale 6/7

La maison 1 est localisée à proximité de la limite nord de la zone E, entre les fosses 92/118 et 92/359. Les structures 92/357, 92/370, 92/369 et 92/374 constituent les fosses périphériques de cette unité d'habitat.

Quatre tierces sont conservées. La première à l'arrière de la construction comporte seulement deux poteaux tandis que les autres sont complètes. Suivant une première hypothèse, les trois premières tierces visibles à l'arrière détermineraient une partie centrale longue de 7,20 m divisée en deux travées. Les troisième et quatrième tierces formeraient une travée réduite (longueur : 1,80 m) précédant le pignon, situé au niveau de la cinquième tierce. Ainsi définie, la maison mesurerait 9,80 m de long et 5,60 m de large, soit une emprise au sol de 55 m<sup>2</sup> environ. Son orientation est de 78 gr ouest. Suivant une seconde hypothèse, le plan conservé correspondrait à la partie arrière de l'édifice et la travée réduite matérialiserait le couloir de séparation arrière. Dans ce cas, la maison se prolongerait jusqu'à la fosse 92/369 et sa longueur serait de 17 m pour une largeur et une orientation inchangées. Le

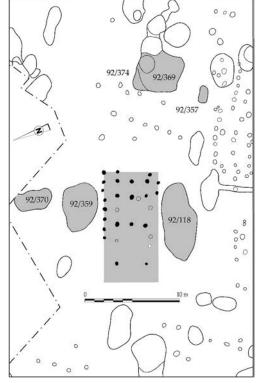


Fig. 15 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 1.

mobilier des fosses date cette maison de la phase régionale 6/7.

• No de la maison : 2/M2 (fig. 16)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation possible : 69 gr ouest (62,1°) (référence :

nord géographique)

Longueur: 21,50 m (incomplète)
Largeur arrière: non mesurable
Largeur avant: 6,70 m (restituée)
Largeur tierce arrière: 4 m (restituée)
Largeur tierce avant: 4 m (restituée)

- Datation : phase régionale 3

Le plan incomplet de la maison M2 est situé au centre de la zone B entre ses fosses latérales de construction st. 91/351, 92/112 et 92/94. L'une des deux fosses situées à une douzaine de mètres en arrière du bâtiment (st. 91/354) a les caractéristiques d'une cave : plan circulaire, parois abruptes. Huit tierces (dont seulement trois complètes) et deux poteaux pouvant appartenir aux parois ont été retrouvés. Les trois premières tierces diviseraient la partie arrière en trois travées et les deux suivantes formeraient le couloir arrière. Les poteaux situés en avant du couloir pourraient appartenir aux parties centrales et avant de la maison. Dans cette hypothèse, la maison est rectangulaire, orientée de 62 grouest, et sa longueur conservée est de 21,50 m pour une

largeur (restituée) de 6,70 m. L'extrémité de la fosse 92/94 est située à 5 m environ en avant de la dernière tierce. Il est peu fréquent que les fosses latérales dépassent d'autant le pignon oriental, et ceci pourrait signifier que le bâtiment se fermait à hauteur de la fosse, sa longueur atteignant alors 26,50 m. Le mobilier des fosses latérales et des deux fosses périphériques date cette habitation de la phase régionale 3.

• Nº de la maison : 2/M3 (fig. 17) Type de maison : 1b de Modderman

- Orientation : 53 gr ouest (47,7°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 25,30 m (incomplète)

Largeur arrière: 7,20 m
Largeur avant: 7,20 m
Largeur tierce arrière: 3,90 m
Largeur tierce avant: 3,90 m
Datation: phase régionale 3

La maison 3 est localisée en limite de fouille, au nord-ouest de la zone C, et sa partie arrière n'a pas été dégagée. Elle est bordée de part et d'autre par deux longues fosses latérales de construction (st. 91/2042 et 91/432). Elle est exceptionnellement bien conservée, notamment du côté occidental où ses poteaux étaient implantés dans un ancien sol apparemment contemporain de l'occupation rubanée.

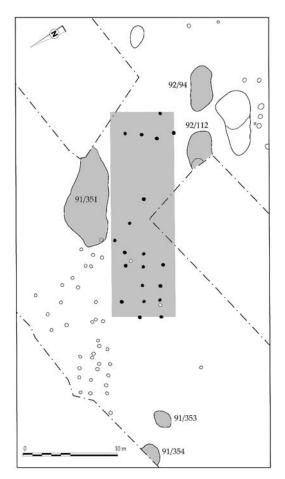
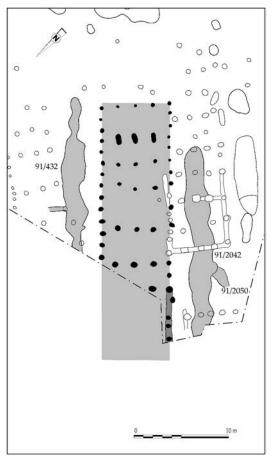


Fig. 16 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 2.



**Fig. 17** – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 3.

L'arrière de la maison est renforcé par une tranchée de fondation qui, sur la paroi sud, mesure au moins 6 m de long. Cinq poteaux étaient ancrés dans cette tranchée conservée sur une profondeur maximale de 0,70 m. La paroi sud est recoupée par la paroi nord de la maison voisine (M10). Sept tierces sont conservées, structurant l'espace interne en trois parties. Le pignon occidental n'ayant pas été dégagé, la partie arrière est incomplète (longueur minimale : 6 m). Les deux premières tierces visibles à l'arrière délimitent le couloir (longueur : 2,60 m) séparant la partie arrière de la partie centrale. Celle-ci, d'une longueur de 8 m, est divisée en deux travées. Les deux tierces suivantes constituent le couloir avant (longueur : 2,70 m) et les deux dernières forment un pseudo-grenier marqué par un redoublement des poteaux sur l'avant-dernière

Il s'agit d'une maison longue et tripartite (Grossbau, type 1b de Modderman). Elle est rectangulaire, orientée de 53 gr ouest, sa longueur conservée est de 25,30 m pour une largeur de 7,20 m, soit une surface couverte d'au moins 182 m².

Les trous de poteaux des parois ont un plan ovale ou circulaire (diamètre maximal : 0,80 m à 0,40 m) et sont conservés sur une profondeur qui varie de 0,12 m à 0,48 m. Les trous de poteaux de tierces ont eux aussi un plan circulaire ou ovale (diamètre maximal : 0,28 m à 1,10 m) et sont conservés sur une profondeur qui va de 0,12 m à 0,65 m. Les creusements entaillent la marne beige et sont comblés d'un limon argileux brun noir, comportant parfois des charbons de bois, des nodules de terre cuite et plus rarement des fragments de céramique. Dans de rares cas, les fantômes des poteaux étaient visibles en planimétrie.

Le mobilier des fosses latérales date de la phase régionale 3.

- Nº de la maison : 2/M4 (fig. 18)
   Type de maison : 1b de Modderman
- Orientation probable : 58 gr ouest (52,2°) (référence : nord géographique)
- Longueur : 23 m (incomplète)
- Largeur arrière: 5,50 m
- Largeur avant : non mesurable
- Largeur tierce arrière : 5,50 m
- Largeur tierce avant : 3,30 m
- Datation : postérieure à la maison 3 (phase 3)

La maison 4 est localisée en limite de décapage, au nord-ouest de la zone C. Son plan est tr ès incomplet car sa partie arrière se trouve hors de l'emprise de fouille et sa partie avant n'a pas été repérée en dépit de la bonne conservation des poteaux, notamment parce que certains d'entre eux n'ont pas pu être distingués du paléosol. Elle se superpose presque entièrement au plan de la maison 10 et présente la même orientation (58 gr ouest). Elle est conservée sur une longueur de 23 m et sa largeur est de 5,50 m, soit une emprise au sol de 126 m² au moins.

Elle est matérialisée par une tranchée de fondation arrière (st. 91/2108) qui a été dégagée sur environ

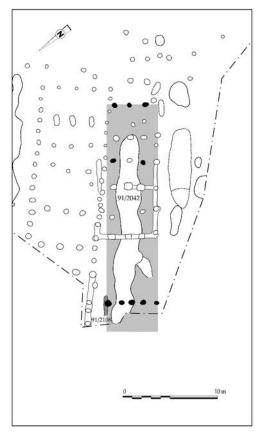


Fig. 18 - Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 4.

3 m de long sur la paroi nord (profondeur maximale conservée : 0,45 m) et par trois tierces. La première tierce visible à l'arrière appartient vraisemblablement au couloir de séparation entre la partie arrière et la partie centrale et les deux tierces suivantes appartiennent probablement à la partie avant de l'édifice.

Aucune fosse n'a pu être associée à la maison 4. Cependant, deux de ses poteaux sont installés dans le comblement de la fosse st. 91/2042 qui est l'une des fosses latérales de la maison 3; elle est donc postérieure à cet habitat daté de la phase régionale 3.

- Nº de la maison : 2/M5 (fig. 19)
- Type de maison : indéterminé
- Orientation : non mesurable
- Longueur : non mesurable
- Largeur arrière : non mesurable
- Largeur avant : non mesurable
- Largeur tierce arrière : non mesurable
- Largeur tierce avant : non mesurable
- Datation : phase régionale 3

La maison 5 est localisée à l'est de la zone B. Elle est attestée par la présence d'une tranchée de fondation très mal conservée, par quelques poteaux erratiques et surtout par un chapelet de fosses (st. 91/358, 91/359, 91/3812) qui pourraient constituer ses fosses latérales nord.

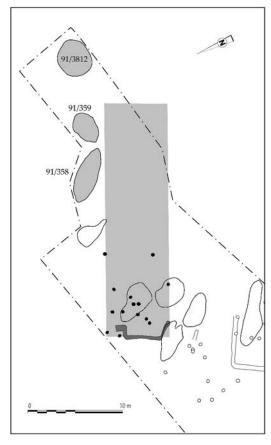


Fig. 19 - Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 5.

Les fosses sont bien conservées (0,30 m pour st. 91/3812; 0,50 m pour st. 91/358 et 1,30 m pour st. 91/359) et elles ont livré un abondant mobilier daté de la phase régionale 3.

• No de la maison : 2/M6 (fig. 20)

- Type de maison : 2

- Orientation : 58 gr ouest (52,2°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 14 m (incomplète) - Largeur arrière : 5,30 m

- Largeur avant : non mesurable

- Largeur tierce arrière : 2,80 m

- Largeur tierce avant : non mesurable

- Datation : phase régionale 3

Le plan incomplet de la maison 6 est localisé à l'extrémité ouest de la zone B. Vingt-trois négatifs de poteaux appartenant aux parois et à cinq tierces ont été retrouvés. Le poteau de la première tierce arrière pourrait indiquer l'emplacement du pignon occidental et la deuxième tierce diviserait l'espace arrière (longueur : 4,60 m) en deux travées de taille similaire. Les deux suivantes formeraient le couloir de séparation entre la partie arrière et la partie centrale. Le poteau situé sur l'axe faîtier, en avant du couloir, pourrait témoigner de la présence d'une tierce qui, avec le pignon oriental, délimiterait une travée très courte. Ainsi défini, cet édifice rectangulaire orienté

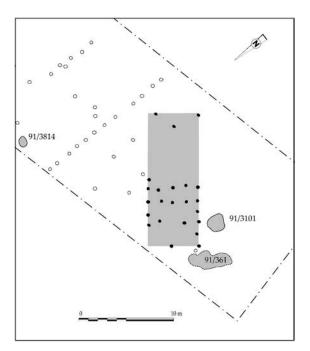


Fig. 20 - Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 6.

de 58 gr ouest mesure 14 m de long pour 5,30 m de large, soit une emprise au sol minimale de 74 m<sup>2</sup>. Suivant une seconde hypothèse, les trois poteaux situés à l'avant du couloir n'appartiendraient pas à la maison, celle-ci étant alors une petite maison bipartite longue de 7 m.

Les poteaux de paroi sont espacés régulièrement de 1,10 m. Leur plan est circulaire ou ovale (diamètre maximal: 0,32 m à 0,50 m) et ils sont conservés sur 0,06 m et 0,13 m. Les poteaux des tierces sont eux aussi de plan circulaire ou ovale, d'un diamètre variant de 0,30 m à 0,66 m et sont conservés sur 0,10 m à 0.18 m.

Trois fosses sont associées à la maison 6 : deux d'entre elles bordent son côté sud (st. 91/361, 91/3101) et la troisième est située à une douzaine de mètres vers l'est (st. 91/3814). Elles datent de la phase régionale 3.

• No de la maison : 2/M7 (fig. 21)

- Type de maison : 1b ou 2 de Modderman

Orientation: 50 gr ouest (45°) (référence: nord

géographique)

Longueur: 15,20 m (incomplète) - Largeur arrière : non mesurable - Largeur avant : 5,20 m (restituée) Largeur tierce arrière : 2,70 m

Largeur tierce avant: 2,70 m

Datation: phase régionale 3

La maison 7 est localisée à l'est de la zone A, entre les fosses 9 et 17. Elle n'a été que partiellement dégagée, l'arrière de l'édifice se trouvant probablement hors des limites de fouille et sa partie orientale se superpose à l'arrière de la maison 8, ce qui a fortement gêné la compréhension du plan.

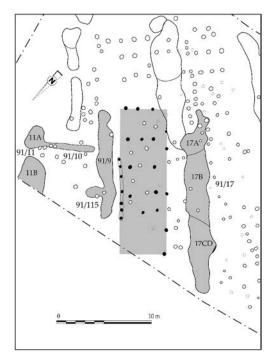


Fig. 21 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 7.

Cinq tierces sont conservées. Les deux premières forment le couloir de séparation arrière. Les deux suivantes divisent en deux travées un espace central long de 5,90 m. Enfin, la dernière tierce à l'avant de l'édifice matérialise le pignon oriental. Sur la paroi nord, les poteaux sont implantés dans une tranchée de fondation très érodée qui a pu être observée sur 6,60 m de long.

La maison est rectangulaire, orientée de 50 gr ouest, elle est conservée sur une longueur de 15,20 m pour une largeur de 4,90 m, soit une emprise au sol d'au moins 79 m<sup>2</sup>.

Les poteaux de paroi sont de plan ovale ou circulaire d'un diamètre qui varie de 0,23 m à 0,45 m pour une profondeur conservée de 0,07 m à 0,17 m. Les poteaux de tierce sont de section ovale ou circulaire, d'un diamètre qui varie de 0,20 m à 0,45 m; leur profondeur conservée est comprise entre 0,05 m et 0,35 m.

Le mobilier des fosses latérales (st. 91/9 et 91/17) et des deux fosses périphériques situées à 8 m de la paroi nord (st. 91/11, carrés A et B) date la maison 7 de la phase régionale 3.

• Nº de la maison : 2/M8 (fig. 22)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation probable : 56 gr ouest (50,4°) (référence :

nord géographique)

Longueur : 17 m (incomplète)Largeur arrière : non mesurable

- Largeur avant : 5,20 m

- Largeur tierce arrière : non mesurable

Largeur tierce avant : 2,80 m
Datation : phase régionale 5/6

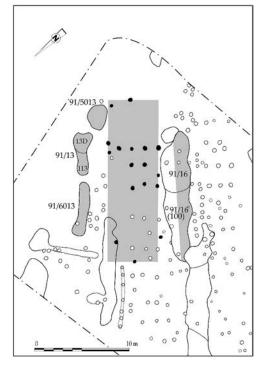


Fig. 22 - Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 8.

La maison 8 est localisée à l'est de la zone A, entre les fosses 91/16/100, 91/13, 91/5013 et 91/6013 qui constituent ses fosses latérales. Elle se superpose à la maison 7 et n'est que très partiellement conservée : trois ou quatre poteaux de chaque côté peuvent matérialiser l'emplacement des parois et neuf poteaux déterminent cinq tierces (dont une seule est complète).

À l'arrière, la maison pourrait se fermer au niveau du premier poteau situé sur l'axe faîtier. La deuxième tierce diviserait l'espace central et les deux suivantes formeraient une travée courte marquant la séparation avec la partie avant de la maison. Le pignon oriental se situerait à hauteur de la fosse 5013.

Ainsi définie, la maison est rectangulaire, orientée de 56 gr ouest, longue de 17 m pour une largeur de 5,20 m (mesurée au niveau du couloir avant), soit une surface couverte d'au moins 88 m<sup>2</sup>.

Du côté sud, le mélange constaté du mobilier indique que la structure 91/16/100 correspond à la fois à la fosse latérale sud de la maison 8 et à la fosse latérale nord de la maison 9, le recoupement de ces deux creusements n'étant pas visible à la fouille. Pour cette raison, la céramique de cette structure n'a pas été exploitée dans la sériation des maisons. Les fosses latérales nord 91/13 et 91/5013 sont datées de la phase régionale 5/6 dans la sériation des fosses. La fosse latérale 91/6013 quant à elle est datée de la phase régionale 3 mais elle est située plus près de la maison 7 et a été polluée par le mobilier de cet habitat (daté de la phase 3). Au vu de ces éléments, la maison 8 date de la phase 5/6.

Nº de la maison : 2/M9 (fig. 23)
Type de maison : indéterminé

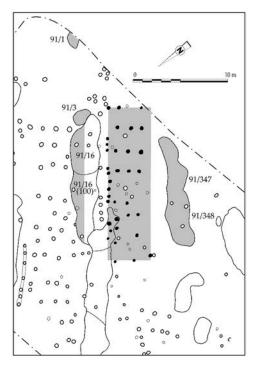


Fig. 23 - Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 9.

 Orientation: 58 gr ouest (52,2°) (référence: nord géographique)

Longueur : 16 m (incomplète)
Largeur arrière : non mesurable
Largeur avant : 4,40 m (restituée)
Largeur tierce arrière : non mesurable

Largeur tierce avant : 2,60 mDatation : phase régionale 4

Le plan incomplet de la maison 9 est localisé en limite de fouille à l'est de la zone A. Douze poteaux de la paroi nord et neuf tierces (dont seulement trois complètes) sont conservés. La longueur du bâtiment est de 16 m, pour une largeur (restituée) de 4,40 m à l'avant, soit une surface couverte de 70 m² au moins. Son orientation est de 58 gr ouest. La première tierce visible à l'avant, située à hauteur de l'extrémité de la fosse latérale nord (st. 3) peut marquer l'emplacement du pignon oriental. Dans cette hypothèse, les troisième et quatrième tierces constitueraient le couloir de séparation entre la partie avant et la partie centrale. Les deux tierces suivantes pourraient former le couloir de séparation arrière. Les trois dernières tierces appartiendraient à la partie arrière dont la structuration n'est pas déterminable.

La maison est flanquée de part et d'autre d'excavations allongées (st. 91/16/100, 91/3 et 91/347 et 91/348) qui constituent ses fosses latérales de construction. La fosse 91/1, située 8 m environ à l'avant de la maison lui est également associée.

Du côté nord, le mélange constaté du mobilier indique que la structure 91/16/100 (= E99) correspond à la fois à la fosse latérale sud de la maison 8 et à la fosse latérale nord de la maison 9, le recoupement de ces deux creusements n'étant pas visible à la fouille. Pour cette raison, la céramique de cette structure n'a

pas été exploitée dans la sériation des maisons. Le mobilier des autres fosses permet de dater la maison de la phase régionale 4.

• Nº de la maison : 2/M10 (fig. 24) - Type de maison : 1b de Modderman

- Orientation : 56 gr ouest (50,4°) (référence : nord

géographique)

- Longueur : 20,50 m (incomplète)

Largeur arrière: 6,20 m
Largeur avant: non mesurable
Largeur tierce arrière: 3,20 m

- Largeur tierce avant : non mesurable

- Datation : contemporaine ou postérieure à la phase 3, phase régionale 4 probable

La maison 10 est localisée à proximité de la limite de décapage ouest de la zone C. Elle se superpose à la maison 3 et à sa fosse latérale sud (st. 91/2042). Elle est flanquée du côté sud par plusieurs fosses latérales organisées en chapelet (st. 91/488, 91/2046, 91/2044, 91/2103, 91/2104 et 91/2102). La paroi et l'infrastructure interne sont conservées intégralement à l'arrière de la maison et plus partiellement à l'avant.

La tranchée de fondation (st. 91/2051) qui renforce l'arrière de la maison a été creusée sur environ 8 m le long des parois et elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,45 m.

Entre les poteaux de tierce du pignon occidental s'intercalent des poteaux plus petits moins profondément ancrés (non figurés sur le plan) qui suggèrent une paroi formée de poteaux jointifs. La tranchée s'interrompt au niveau du couloir arrière. Le poteau de la

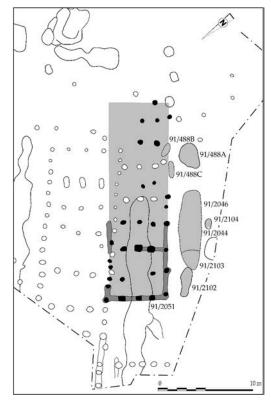


Fig. 24 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 10.

faîtière et celui de la panne sud de la première tierce du couloir sont eux aussi implantés dans une petite tranchée reliée à la paroi. Sept poteaux ont été retrouvés sur la paroi sud, six poteaux sur la paroi nord.

Huit tierces sont conservées. La première tierce après le pignon occidental scinde la partie arrière (longueur : 5,20 m) en deux travées. Les deux tierces suivantes forment le couloir de séparation arrière (longueur : 2,40 m). Une tierce incomplète divise la partie centrale de 8,30 m de long en deux travées. La tierce suivante peut marquer la séparation avec l'avant de la maison. Les sixième et septième tierces peuvent former une travée réduite précédant le pignon ou appartenir à un grenier si la partie avant n'est pas complète.

La maison est rectangulaire, de type 1b de Modderman, orientée de 56 gr ouest. Sa longueur conservée est de 20,50 m pour une largeur 6,20 m, soit une surface couverte de 127 m<sup>2</sup>.

Trois des fosses associées à la maison 10 ne sont pas datées (st. 91/2102, 91/2103 et 91/2104). Dans la sériation des fosses, le mobilier de la tranchée de fondation (91/2051) date de la phase 3, celui de la structure 91/488, de la phase 4, et celui de la structure 91/2046, de la phase 5. Ces datations résultent selon toute vraisemblance d'un mélange entre le mobilier de la maison 10 et celui de la maison 3, datée de la phase 3. Bien que la relation stratigraphique entre les deux habitats n'ait pu être observée, les éléments les plus récents laissent à penser que la maison 10 est postérieure à la maison 3 et date probablement de la phase 4.

• No de la maison : 2/M11? (fig. 25)

Type de maison : indéterminéOrientation : non mesurable

Longueur : non mesurableLargeur arrière : non mesurable

- Largeur avant : non mesurable

Largeur tierce arrière : non mesurableLargeur tierce avant : non mesurable

- Datation : phase régionale 4

Cette possible maison est localisée au centre de la zone B. Sa présence est attestée par deux excavations (E11 = st. 91/40 et 91/41) qui pourraient constituer ses fosses latérales ainsi que par quelques trous de poteaux non organisés. Les fosses datent de la phase régionale 4.

• Nº de la maison : 2/M12 (fig. 26)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation possible : 52 gr ouest (46,8°) (référence : nord géographique)

Longueur : 7,20 m (incomplète)Largeur arrière : non mesurable

Largeur arriere : non mesurableLargeur avant : non mesurable

Largeur tierce arrière : non mesurableLargeur tierce avant : non mesurable

- Datation : phase régionale 3

La maison 12 est localisée en limite de décapage, à l'ouest de la zone A. Elle est flanquée du côté sud par une excavation allongée (st. 91/3074). Son plan partiel

comporte seize négatifs de poteaux organisés suivant quatre rangées pas tout à fait parallèles et il manque un grand nombre de poteaux, notamment toute une paroi. Sa longueur conservée est de 7,20 m et elle est orientée approximativement de 52 gr ouest. Les rangées externes pourraient correspondre soit à une paroi, soit à des supports de pannes.

Le mobilier de la fosse 91/3074 date de la phase régionale 3. L'ensemble E34 (st. 91/75, 91/76, 91/3001, 91/349) daté de la même phase pourrait également se rattacher à cette habitation dont il constituerait les fosses latérales nord.

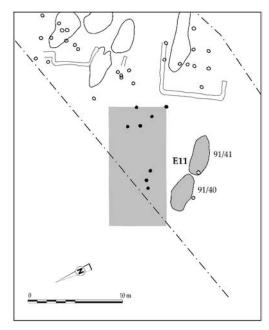


Fig. 25 - Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 11.

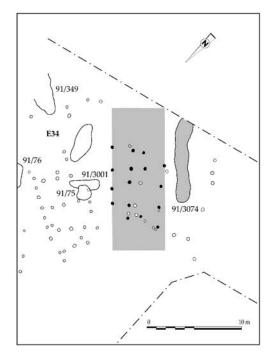


Fig. 26 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 12.

• Nº de la maison : 2/M13 (fig. 27)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : 61 gr ouest (54,9°) (référence : nord géographique)

Longueur: 12,40 m (incomplète)
Largeur arrière: 6 m (restituée)
Largeur avant: 6 m (restituée)

- Largeur tierce arrière : non mesurable

Largeur tierce avant : 3,30 mDatation : phase régionale 5

La maison 13 est localisée en limite nord de la zone C, entre la fosse 91/507 et la fosse longitudinale nord de la maison 3 (st. 91/432). Elle a été partiellement détruite par la voirie du lotissement et compte dix-neuf négatifs de poteaux.

Sept poteaux espacés de 0,40 m à 1,20 m appartiennent à la paroi nord et un poteau implanté dans le remplissage de la fosse 91/432 marque l'emplacement de la paroi sud. Cinq tierces larges de 3,30 m sont conservées. Les trois premières à l'arrière pourraient marquer l'emprise de la partie centrale qui serait composée de deux travées. Les deux suivantes appartiendraient à l'avant de la maison. La maison est rectangulaire, orientée de 61gr ouest, elle est longue de 12,40 m de long pour 6 m de large, soit une emprise au sol de 75 m² au moins

Le mobilier de la fosse 91/507, située le long de la paroi nord permet de dater cette maison de la phase 5 régionale.

• No de la maison : 2/M14 (fig. 28)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : 59 gr ouest (53,1°) (référence : nord géographique)

Longueur : 10 m (incomplète)Largeur arrière : non mesurable

- Largeur avant : 6 m

- Largeur tierce arrière : non mesurable

Largeur tierce avant : 3,60 mDatation : phase régionale 4

La maison 14 est localisée dans l'angle nord-ouest de la zone E. Elle est flanquée du côté nord par la fosse 92/95 et du côté sud par la fosse 92/277 qui est composée de nombreux lobes.

Sur la paroi sud, sept poteaux sont implantés de manière très irrégulière (0,80 m à 2 m). La paroi nord n'en compte que trois.

Quatre tierces larges de 3,20 m délimitent trois travées de longueur identique (2,20 m). Le prolongement de paroi sud au-delà de la dernière tierce visible suggère l'existence d'une quatrième travée. Il pourrait donc s'agir de la partie avant d'une maison, les quatre tierces appartenant alors à un grenier.

La maison est rectangulaire, orientée de 59 gr ouest, sa longueur conservée est de 10 m pour une largeur de 6 m, soit une surface au sol d'au moins 60 m². Les supports de pannes ne semblent pas avoir été refendus comme le suggère la section circulaire des fantômes de trois d'entre eux visibles en planimétrie.

Le mobilier des fosses latérales 92/95 et 92/277 et des deux petites fosses situées à l'avant de la maison (st. 92/93 et 92/101) date de la phase régionale 4.

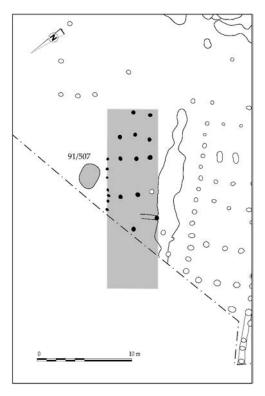


Fig. 27 - Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 13.

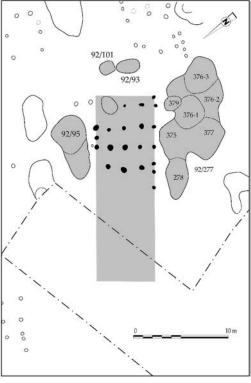


Fig. 28 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 14.

- No de la maison : 2/M15 (fig. 29)
- Type de maison : 1b ou 2 de Modderman
- Orientation probable : 65 gr ouest (58,5°) (référence : nord géographique)
- Longueur : 7 m (incomplète)
- Largeur arrière : 6,60 m
- Largeur avant : non mesurable
- Largeur tierce arrière : 3,10 m
- Largeur tierce avant : non mesurable
- Datation : phase régionale 8

La maison 15 est localisée dans la zone B, à proximité de la fosse 91/25. Seul l'arrière a été dégagé, le reste de l'édifice se trouvant hors de l'emprise fouillée. Le plan, incomplet, comporte huit négatifs de poteaux et la maison est renforcée à l'arrière par une tranchée de fondation (st. 91/36). Celle-ci a été suivie sur 5 m sur la paroi nord et 2 m sur la paroi sud; elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,25 m. Les deux poteaux repérés dans cette tranchée ont une section circulaire, indiquant l'utilisation de poteaux non refendus d'un diamètre de 0,20 m et 0,22 m; ils sont conservés sur 0,20 m de profondeur.

Trois tierces larges de 3,10 m sont conservées (dont une seule complète). La partie arrière, longue de 3 m, ne comporte qu'une seule travée et les deux premières tierces marquent le couloir de séparation (longueur : 1,80 m) avec la partie centrale. Le poteau situé sur l'axe faîtier en avant du couloir scinde la partie centrale (incomplète) en deux travées. La maison est orientée de 65 gr ouest, sa longueur conservée est de 7 m pour une largeur de 6,60 m, soit une emprise au sol de 46 m² au moins

La tranchée de fondation a livré du mobilier daté de la phase 5 provenant selon toute vraisemblance de l'habitat attesté par l'ensemble E89 (st. 91/350) situé dans l'emprise du bâtiment. Aucune fosse n'a pu être associée directement à cette maison mais l'ensemble E96 (st. 91/23) et la structure 91/25, situés dans l'espace nord, lui sont probablement rattachés. Leur mobilier est daté de la fin du Rubané moyen au Rubané final (phase 4/8) en raison d'un mélange mais les éléments les plus récents (peigne à dents multiples pivotant, P48 et P50) permettent proposer pour la maison 15 une datation de la phase 8.

- Nº de la maison : 2/M16 (fig. 30)
- Type de maison : 1b ou 2 de Modderman
- Orientation probable : 67 gr ouest (60,3°) (référence : nord géographique)
- Longueur : 10,80 m (incomplète)
- Largeur arrière : 5,80 m
- Largeur avant : non mesurable
- Largeur tierce arrière : 3,20 m
- Largeur tierce avant : 3,20 m
- Datation : phase régionale 4

La maison 16 est localisée à proximité de la limite de fouille sud de la zone E, entre les fosses 92/396, 92/106, 92/108 et 92/110. Son plan partiel comporte vingt-deux négatifs de poteaux. Il ne subsiste aucune trace de la paroi sud tandis que la paroi nord comporte

neuf poteaux espacés de 0,20 m à 0,90 m. Le pignon arrière est matérialisé par une tranchée de fondation qui a été observée sur 2,20 m le long de la paroi nord et sur 2 m environ sur la paroi sud. Aucun poteau n'a été repéré dans cette tranchée.

Cinq tierces de 3,20 m de large sont conservées (dont trois complètes). La partie arrière, longue de 2 m, ne comporte qu'une seule travée. Les deux premières tierces à l'arrière délimitent un couloir de séparation long d'environ 1,50 m. La tierce suivante divise la

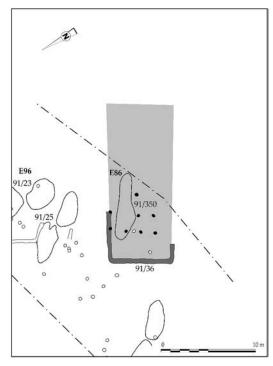


Fig. 29 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 15.

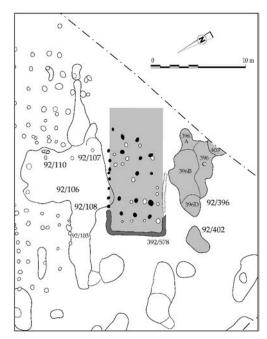


Fig. 30 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 16.

partie centrale, longue de 5 m, en deux travées. Les deux dernières tierces à l'avant, espacées de 1,50 m, pourraient former un couloir débouchant directement sur le pignon oriental.

Le bâtiment est rectangulaire, orienté de 67 gr ouest et mesure 10,80 m de long et 5,80 m de large, soit une surface au sol d'au moins 63 m<sup>2</sup>.

Dans la sériation des fosses, la fosse latérale sud (92/396) est datée de la phase régionale 4 et, dans la sériation des ensembles, elle se situe à la transition entre les phases 4 et 5. Toutefois, cette position tardive est due à la présence de dix décors au peigne à deux dents et de trois autres au peigne à dents multiples qui résulte vraisemblablement d'un mélange avec du mobilier de la phase 6, également attestée dans l'espace latéral nord. La seconde fosse de construction de la maison M16 n'a pu être isolée au sein de l'ensemble 92/106-92/107-92/108-92/110 qui est constitué par le recoupement de plusieurs fosses associables aux maisons M16, M19 et M21. Dans ces conditions, il est difficile de dater précisément les maisons M16 et M19. L'une d'elles est attribuable à la phase 5/6 ou 6, la deuxième à la phase 4, voire même à la phase 3 si l'on considère la proportion importante dans la st. 92/396 des bandes des groupes P6 (bandes vides moyennes ou larges, 7 ex.), P12 (bande étroite remplie d'une seule rangée d'impressions, 2 ex.) et P10 (3 lignes incisées ou plus espacées, 5 ex.).

À titre d'hypothèse, c'est la maison M16 qui a été attribuée à la phase 4, la maison M19 étant quant à elle attribuée à la phase 5/6.

• No de la maison : 2/M18 (fig. 31)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation probable : 51 gr ouest (45,9°) (référence : nord géographique)

Longueur: 17,80 m (incomplète)
Largeur arrière: non mesurable
Largeur avant: non mesurable

- Largeur tierce arrière : 3,40 m (restituée)

Largeur tierce avant : 3,40 mDatation : phase régionale 8

La maison 18 est localisée sur la partie haute du site (zone D), dans un secteur très érodé. Son plan est assez mal conservé, seules quatre tierces et un poteau de paroi ayant été retrouvés. Sa longueur conservée est de 18,40 m, sa largeur est indéterminée et son orientation est de 51 gr ouest.

Les tierces mesurent 3,40 m de large et divisent l'espace interne en quatre travées. La structuration de l'espace interne ne peut être déterminée.

La maison est bordée sur son côté nord par une fosse d'environ 4 m de long (st. 91/735) qui a livré de la céramique décorée datée de la phase 8 régionale mêlée à quelques tessons plus anciens (phase régionale 4). Du mobilier récolté aux abords de l'un des poteaux de la maison date lui aussi de la phase 8, de même que certains éléments de la fosse 91/740. Deux tessons Grossgartach proviennent pour l'un de la structure 91/735 et pour l'autre d'un chablis à l'avant du bâtiment (st. 91/750). La structure 91/733 située

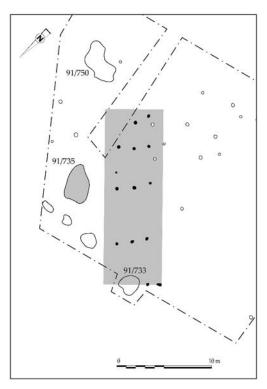


Fig. 31 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 18.

dans l'emprise de la construction a livré du mobilier attribuable pour l'essentiel à la phase régionale 4, mais contenait également un tesson décoré au peigne à dents multiples pivotant ainsi qu'un autre décoré de deux rangées d'impressions longues (spatule?) qui pourrait lui aussi être attribué au GrossgartaC. Dans cette hypothèse, ces éléments seraient en position intrusive, un poteau de tierce du bâtiment M18 qui n'a pas pu être reconnu devant logiquement être implanté dans la fosse 91/733. Vu les mélanges constatés entre les différentes fosses (remontages entre les fosses de la phase 4 et celles de la phase 8) et la présence de tessons du Néolithique moyen, il est difficile de dater précisément la maison 18, une attribution au Rubané final (voire au Grossgartach) étant la plus plausible.

• Nº de la maison : 2/M19 (fig. 32)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation possible : 74 gr ouest (66,6°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 9,80 m (incomplète)

Largeur: 5,20 m (restituée)
Largeur tierce arrière: 2,40 m
Largeur tierce avant: 2,80 m

- Datation : phase régionale 5/6 (ou éventuellement 6)

Le plan partiel de la maison 19 est localisé à proximité de la limite sud du décapage de la zone E, entre les fosses 92/396 et 92/108. Il est superposé à celui de la maison 16 et comporte dix-sept négatifs de poteaux.

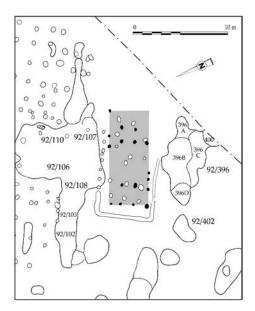


Fig. 32 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 19.

Quatre tierces sont conservées et cinq poteaux marqueraient l'emplacement de la paroi sud, aucun poteau n'étant conservé sur la paroi nord. Les deux premières tierces à l'arrière de la construction peuvent former le couloir de séparation (longueur : 2 m) avec la partie centrale composée d'une seule travée et longue de 4,60 m, les deux tierces suivantes formant le couloir de séparation avant (longueur : 1,30 m). La longueur conservée de la maison ainsi reconstituée serait de 9,80 m, sa largeur de 5,20 m (restituée) et son orientation de 74 gr ouest.

Aucune fosse n'a pu être associée directement à la maison 19, l'espace nord étant occupé par un complexe de fosses attribuable aux maisons M16, M19 et M21, l'espace sud étant quant à lui occupé par la structure 92/396 qui résulte du recoupement de plusieurs fosses. Toutefois, comme il a été dit à l'occasion de la présentation de la maison M16, une partie du mobilier du complexe 92/106-92/107-92/108-92/110, de même que plusieurs tessons de la structure 92/396, sont attribuables à la fin du Rubané récent, le reste relevant du Rubané moyen. À titre d'hypothèse, la maison M19 a été rapportée à la phase d'occupation la plus récente du secteur, datée des phases régionales 5/6 ou 6.

• No de la maison : 2/M20 (fig. 33)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : 68 gr ouest (61,2°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 14,40 m (incomplète)

- Largeur arrière : 5 m

Largeur avant : non mesurable
Largeur tierce arrière : 2,60 m
Largeur tierce avant : 2,90 m
Datation : phase régionale 5 ?

La maison 20 est localisée au centre de la zone A, à proximité des fosses 91/76 et 91/349. Son plan

partiellement conservé comporte vingt-huit négatifs de poteaux. Sept d'entre eux, régulièrement espacés de 1 m, matérialisent l'emplacement de la paroi nord et cinq autres appartiennent à la paroi sud.

Quatre tierces structurent l'espace interne, elles mesurent 2,60 m de large à l'arrière de la maison et 2,90 m à l'avant. Les deux premières tierces à l'arrière de la maison marqueraient le couloir de séparation entre la partie arrière et la partie centrale. Les deux tierces suivantes diviseraient l'espace central (longueur: 5,40 m) en deux travées de même longueur. Deux poteaux de la panne sud pourraient éventuellement marquer l'emplacement du couloir avant mais ils forment une travée qui semble trop courte (0,80 m). Le bâtiment pourrait se fermer au niveau des deux poteaux trouvés 7 m à l'avant de la dernière tierce.

Le plan, rectangulaire, est orienté de 68 gr ouest. Il mesure 14,40 m de long et 5 m de large soit une emprise au sol de 72 m<sup>2</sup> au moins.

Les fosses 91/76 (située le long de la paroi nord), 91/75 et 91/3001 (qui recoupent la paroi sud) ainsi que la fosse 91/349 (située en avant de la maison) datent toutes de la phase régionale 3. La relation entre ces fosses et la maison est peu probable car certaines d'entre elles sont implantées dans l'emprise de l'habitation (91/75 et 91/3001) tandis qu'une autre (91/349) se trouve dans l'espace de dégagement. Pour certaines de ces structures, il peut s'agir de chablis ayant piégé du mobilier correspondant à l'occupation. La fosse 91/3072 (ensemble E17) est quant à elle située dans l'espace latéral nord à l'avant du bâtiment. Bien que cette structure ne trouve pas son pendant dans l'espace latéral sud, il est possible qu'il s'agisse là d'une fosse de construction de la maison 20 qui, dans cette hypothèse, daterait de la phase régionale 5.

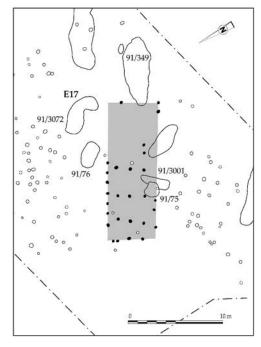


Fig. 33 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 20.

• Nº de la maison : 2/M21 (fig. 34)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : 72 gr ouest (64,8°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 15,60 m - Largeur arrière : 5,70 m - Largeur avant : 5,70 m - Largeur tierce arrière : 3,

Largeur tierce arrière: 3,40 m
Largeur tierce avant: 3,40 m
Datation: phase régionale 5

La maison 21 est localisée au centre de la zone E. Son plan partiel comporte trente-quatre négatifs de poteaux. La paroi nord, conservée sur près de 15 m, compte quatorze poteaux espacés de 0,40 m à 1,90 m. La paroi sud qui ne compte que quatre poteaux est mal conservée, à moins qu'elle ne se confonde dans le remplissage d'une fosse plus ancienne (fosse latérale nord de la maison M16). Sept tierces sont conservées, la première à l'arrière marquant probablement l'emplacement du pignon occidental. Les cinq suivantes sont disposées à intervalle plus ou moins régulier et, à l'avant, la maison pourrait se fermer à hauteur de la dernière tierce repérée. Dans cette hypothèse, elle est rectangulaire, orientée de 72 gr ouest, sa longueur est de 15.60 m pour une largeur de 5,70 m, soit une surface au sol de 89 m<sup>2</sup>. Toutefois, on ne peut exclure que le bâtiment se prolonge au-delà, jusqu'à l'extrémité des fosses 92/11 et de celles de l'ensemble E31 (st. 92/393, 92/109). Dans cette hypothèse, il mesurerait 25,40 m, pour une surface au sol d'environ 145 m<sup>2</sup>.

Dans l'espace sud, le mobilier de la fosse 92/107 est le résultat d'un mélange entre plusieurs occupations et n'a pas été utilisé dans la sériation des maisons. Le mobilier des fosses latérales de construction 92/96, 92/97 au nord et, au sud, 92/102 92/103, 92/122 et 92/408 date, suivant les sériations, de la fin de la phase régionale 4 ou du début de la phase 5. Toutefois, 21 décors au peigne (19 au peigne à deux dents, deux au peigne à quatre dents et un au peigne à cinq dents) proviennent des lobes 92/96 et 92/102 qui ont pu être pollués par la maison M23, datée de la phase régionale 6. À l'inverse, les fosses 92/102, 92/103, 92/122 et 92/408 ont pu être polluées par la maison M16, datée de la phase régionale 4. Au vu de ces éléments, la maison M21 peut selon toute vraisemblance être datée de la phase régionale 5 et la fosse 92/255, située à quelques mètres nord et datée de cette même phase pourrait éventuellement lui être rattachée.

• Nº de la maison : 2/M22 (fig. 35)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation possible : 64 gr ouest (57,6°) (référence :

nord géographique)

Longueur: 8,20 m (incomplète)
Largeur: 5,60 m (restituée)
Largeur tierce arrière: 3 m
Largeur tierce avant: 3,60 m

- Datation : indéterminée

La maison 22 est localisée en limite de fouille au sud de la zone E. Quatre rangées de poteaux peuvent

correspondre aux supports de pannes et à la paroi sud d'une maison rubanée d'une longueur conservée de 8,20 m pour une largeur restituée de 5,60 m. Toutefois, plusieurs de ces poteaux s'intègrent dans les alignements de la maison M21 et, pour les autres, il pourrait s'agir des témoins d'une ou plusieurs constructions postérieures au Rubané (greniers à six poteaux).

Aucune fosse n'a pu être associée à cette maison.

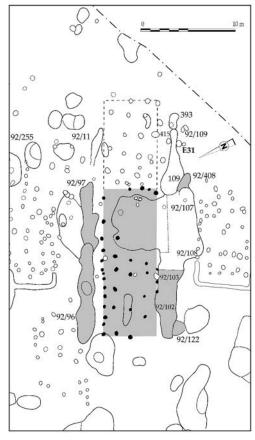


Fig. 34 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 21.

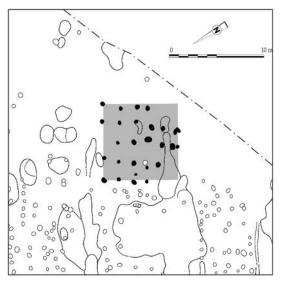


Fig. 35 - Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 22.

- Nº de la maison : 2/M23 (fig. 36)
- Type de maison : indéterminé
- Orientation probable : 79 gr ouest (71,1°) (référence : nord géographique)
- Longueur : 11 m - Largeur : 5 m
- Largeur tierce arrière : non mesurableLargeur tierce avant : non mesurable
- Datation : phase régionale 6

La maison 23 est localisée au centre de la zone E. Cinq poteaux pourraient matérialiser l'emplacement de la paroi nord et quatre autres celui de la paroi sud. Dans l'espace interne, des poteaux mal organisés pourraient correspondre aux supports de pannes. La longueur conservée de ce bâtiment est de 11 m pour une largeur de 5 m. Il est orienté de 79 gr ouest.

Le mobilier de la fosse 92/98 qui borde la paroi sud date de la phase régionale 6.

- No de la maison : 2/M24 (fig. 37)
- Type de maison : 1b ou 2 de Modderman
- Orientation : 75 gr ouest (67,5°) (référence : nord géographique)
- Longueur : 8 m (incomplète)Largeur arrière : 4,90 m
- Largeur avant : non mesurableLargeur tierce arrière : 2,80 m
- Largeur tierce avant : non mesurable
- Datation : phase 3

La maison 24 est localisée dans la zone E, dans un secteur à forte concentration de vestiges, entre ses fosses latérales de construction st. 92/358, au nord et 92/353, au sud. Son plan, partiellement conservé, se superpose à celui de la maison 25. Elle est renforcée à l'arrière par une tranchée de fondation, observée sur 1,50 m environ le long de la paroi sud et conservée sur une profondeur maximale de 0,25 m; elle n'a pas été repérée sur la paroi

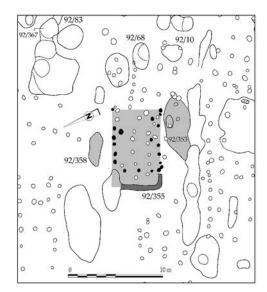
62/98 100

Fig. 36 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 23.

nord. Les trois tierces relevées ne permettent pas de déterminer la structure interne de l'édifice. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire, orienté de 75 gr ouest, sa longueur conservée est de 8 m pour une largeur de 4,90 m, soit une emprise au sol d'au moins 39 m².

Le mobilier des fosses 92/353 et 92/358 date cette maison de la fin de la phase 3.

- No de la maison : 2/M25 (fig. 38)
- Type de maison : indéterminé
- Orientation : 65 gr ouest (58,5°) (référence : nord géographique)
- Longueur : 12 m (incomplète)
  Largeur arrière : 5,60 m (restituée)
  Largeur avant : non mesurable
- Largeur tierce arrière : 3,40 mLargeur tierce avant : non mesurable
- Datation : phase régionale 2?



**Fig. 37** – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 24.

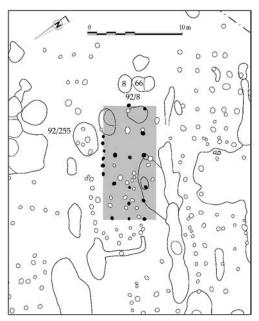


Fig. 38 – Av-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 25.

La maison 25 est localisée au centre de la zone E, au nord de la maison 21. Son plan, incomplet, se superpose à celui de la maison 24. Il est formé de vingt négatifs de poteaux qui correspondent aux supports de pannes et à la paroi nord. Les six tierces observées ne permettent pas de déterminer la structure interne de l'édifice. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire, orienté de 65 gr ouest. Sa longueur conservée est de 12 m pour une largeur de 5,60 m (restituée), soit une emprise au sol d'au moins 67 m².

Aucune fosse n'a pu être associée directement à cette maison. La fosse 92/255 située dans l'espace latéral nord à l'avant du bâtiment pourrait éventuellement être une fosse de construction et, dans cette hypothèse, la maison 25 daterait de la phase régionale 5. Cependant, cette fosse semble plutôt se rattacher à la maison M21 située à moins de 10 m au sud et datée de la phase régionale 5. Suivant une autre hypothèse (retenue pour le phasage des maisons), la maison 25 est associée à la fosse 92/8, datée de la phase régionale 2.

• No de la maison : 2/M27? (fig. 39)

Type de maison : indéterminé
Orientation : non mesurable
Longueur : non mesurable
Largeur arrière : non mesurable
Largeur avant : non mesurable

Largeur tierce arrière : non mesurableLargeur tierce avant : non mesurable

- Datation : indéterminée

Cette possible maison est localisée au centre de la zone B, en arrière de la maison M2. Dans ce secteur, les structures ont subi une forte érosion et, par ailleurs,

10 m

Fig. 39 – Ay-sur Moselle «La Tournaille» (site 2), maison 27.

l'arrière de cet éventuel bâtiment était déjà détruit par les travaux de terrassement de voirie avant le début de la fouille de 1991. Sa présence est attestée par trois alignements de poteaux orientés de 67 gr ouest. Au nord-ouest, le premier d'entre eux, d'une longueur de 3,80 m, est composé de quatre poteaux. Le second, distant de 1,30 m, est formé de trois poteaux, et le troisième, distant de 1,60 m, en compte trois ou quatre. La largeur totale (2,90 m), trop étroite par rapport à l'espacement habituel des poteaux de tierce, et l'espacement irrégulier entre les files de poteaux laissent à penser que seules la paroi ouest et deux files de tierces sont conservées. Dans cette hypothèse, la largeur restituée du bâtiment serait de 5,80 m. Aucune fosse latérale ne peut être directement associée à la construction.

## 3. BASSE-HAM «SCHLAMMWIESE»

#### Informations sur le site

Substrat : alluvions modernes (Fz)Sédiments de couverture : limon sableux

- Hydrologie : la Moselle

- Surface approximative du site : > 0,5 ha

- Surface fouillée : non renseigné

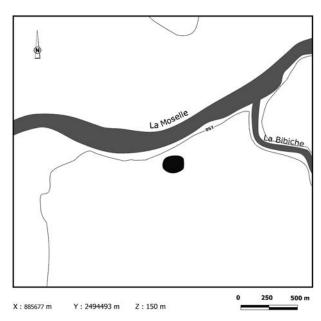
Profondeur d'apparition des structures : non renseigné

Nombre de fosses : indéterminéNombre de maisons : indéterminé

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien, moyen, récent, final

- Lieu de dépôt du mobilier : musée de La Tour aux Puces à Thionville (57)

- Bibliographie: Letenre, 1970; Decker et Guillaume, 1979; Pax, 1973; Meier-Arendt, Pax, 1973



 $Carte\ localisation\ site\ 3-Basse-Ham\ «Schlammwiese ».$ 

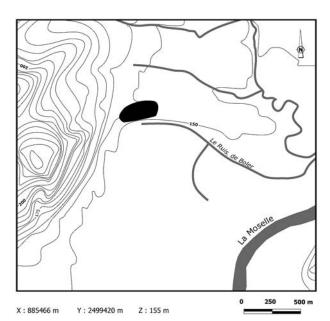
## Notice

Le site de Basse-Ham « Schlammwiese » est localisé à 4 km environ au nord-est de Thionville, sur la rive droite de la Moselle. Il est installé dans la plaine alluviale, à une altitude de 150 m. Il a été découvert par R. Pax en 1965 lors d'une surveillance de travaux dans une sablière. En 1967 et 1968, deux fouilles ont été menées par l'Association des Amis de l'Archéologie Mosellane sous la direction de M. Letenre. Conservé au musée de Thionville, le mobilier, abondant, provient de plusieurs fosses mal individualisées sur le terrain et qui ont été mélangées après la fouille. Il atteste une occupation ininterrompue du Rubané moyen au Rubané final, une occupation du Rubané ancien étant par ailleurs présumée.

#### 4. CATTENOM «ACHEREN»

#### Informations sur le site

- Substrat : alluvions anciennes (Fy)
- Sédiments de couverture : limon éolien (OE)
- Hydrologie : bassin de la Moselle
- Surface approximative du site: > 1,5 ha
- Surface fouillée : ± 1 700 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m à 1.20 m
- Nombre de fosses : 20
- Nombre de maisons : 0
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien, Rubané moyen (phase 3), Rubané récent A (phases 5, 5/6), Rubané final
- Lieu de dépôt du mobilier : pour le mobilier issu des prospections pédestres : chez les inventeurs ; pour le mobilier issu des sondages et des fouilles : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)



Carte localisation site 4 – Cattenom «Acheren»

- Bibliographie: Blouet, 1994a; Bouvret *et al.*, 1979; Klag, 1992; Klag, Thomashausen, 1996; Mervelet, 1999; Thomashausen, 1993b (dans la littérature ancienne, le site est localisé sur la commune de Gavisse)

#### Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 11913 g; nb. de vases dé-

corés: 122

- torchis : poids total : 2993 g - autre : 2 billes (st. 11; Inv. 123)

Os et coquille - faune : poids : 229 g

Industrie lithique (silex et outillage poli)

- silex : nb. total de pièces : 35; nb. lames ou frag-

ments: 14; nb. outils: 16

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 1 ; poids : 3 g

*Industrie lithique (autre)* 

boucharde et fragment de boucharde : nb. : 1 ; poids : 254 g

- fragment de meule ou molette : nb. : 7; poids : 2189 g

- éclat de débitage : nb. : 7; poids : 66 g

bloc abrasé : nb. : 11; poids : 230 ggrès à rainure : nb. : 1; poids : 73 g

- polissoir et plaquette lissée : nb. : 3; poids : 100 g

- matériau brut : nb. : 62; poids : 2378 g

#### **Notice**

Le site de Cattenom «Acheren» est implanté en bordure de la basse terrasse de la Moselle sur une petite croupe dégagée par deux vallons qui descendent en pente douce vers la plaine alluviale. En amont du site, la liaison avec les côtes de Moselle est marquée par un fort talus.

Les prospections pédestres effectuées par J.-M. Petot puis C. Bouvret et G. Belland ont permis de collecter un abondant mobilier du Néolithique, du Bronze final et de l'âge du Fer.

En 1991, des sondages réalisés par T. Klag le long de la Rd64 préalablement à son recalibrage ont révélé la présence de vestiges protohistoriques. Le décapage (resp. T. Klag), la même année, d'une zone d'une cinquantaine de mètres de long du côté est de la route sur environ 700 m² a permis de dégager des vestiges du Bronze final IIIb/Hallstatt C (un bâtiment et des fosses). En outre, une hache polie recueillie dans les labours pendant le décapage témoigne d'une occupation du Néolithique final. En revanche, aucune structure rubanée n'a été mise au jour.

En 1992, une autre campagne de sondage a été réalisée par L. Thomashausen avant travaux de recalibrage de la Rd1, à 500 m environ à l'ouest de la zone fouillée

en 1991 sur la Rd64. Les vestiges rubanés découverts à cette occasion ont été fouillés la même année (resp. L. Thomashausen). Une zone de 1700 m<sup>2</sup> a été décapée du côté est de la route, mettant au jour sept fosses qui apparaissaient directement sous la terre végétale et qui étaient fortement érodées (profondeur conservée : 0,10 m à 0,40 m). La rectification du talus ouest de la route sur une longueur de 130 m a révélé la présence de dix fosses qui, pour certaines d'entre elles, apparaissaient sous un ancien sol de labour d'une épaisseur pouvant aller jusqu'à 0,40 m. Ce dernier, dont la datation n'a pu être précisée mais qui est postérieur au Rubané, est recouvert par des limons colluvionnés d'une puissance maximale de 1 m environ. Ces niveaux ont partiellement préservé les fosses de l'érosion et leur profondeur conservée varie de 0,30 m à 1,20 m.

Elles ont livré un mobilier lithique et céramique relativement abondant et bien conservé daté du Rubané moyen au Rubané récent (phases régionales 3 à 5/6). Le mobilier issu des prospections pédestres permet quant à lui d'étendre la fourchette chronologique du Rubané ancien au Rubané final.

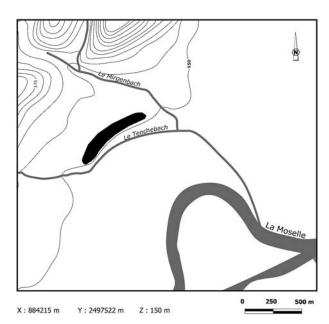
En 1993, des labours particulièrement profonds entre les deux secteurs fouillés en 1991 et 1992 ont mis au jour une incinération en coffre du Bronze final. La fouille de cette tombe, réalisée la même année (resp. T. Klag), a permis d'observer qu'elle était installée dans une fosse rubanée dont la datation n'a pu être précisée. En 1997, des sondages réalisés par P. Mervelet et portant sur une surface de 8 000 m² au sud-est de la zone fouillée en 1992 ont montré la présence de paléochenaux de la Moselle mais n'ont pas livré de vestiges rubanés.

Les résultats de prospections, des sondages et des fouilles ont permis de préciser l'emprise de l'occupation rubanée à l'est, au sud-est et au nord-ouest et permettent d'estimer qu'elle couvre au moins 1,5 ha.

#### 5. CATTENOM «UNTERHAUSEN»

## Informations sur le site

- Substrat : alluvions anciennes (Fx)
- Sédiments de couverture : limon sableux et loess colluvionnés
- Hydrologie : bassin de la Moselle
- Surface approximative du site : 7 à 10 ha
- Surface fouillée : 3 700 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,20 m à 0,50 m
- Nombre de fosses : 32 (10 fouillées, 22 échantillonnées)
- Nombre de maisons : 2 en fouille, 3 en sondage
- Estimation de la durée de l'occupation: Rubané ancien (phase 2), Rubané moyen (phases 3/4), Rubané récent A (phase 5), Rubané final (phase 8)
- Lieu de dépôt du mobilier : pour le mobilier issus des prospections pédestres : chez les inventeurs ; pour le mobilier issu des sondages et des fouilles : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)



Carte localisation site 5 - Cattenom «Unterhausen».

- Bibliographie : Petitdidier, 2003b; Thomashausen *et al.*, 2011

## Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 5028 g (fosses fouillées : 1975 g); nb. de vases décorés : 94 (fosses fouillées : 32)
- torchis : poids total : 1428 g (fosses fouillées : 1036 g)

Os et coquille faune : poids : 22 g

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 18; nb. lames ou fragments : 4; nb. outils : 3
- outillage poli éclats et fragments d'herminette :
   nb. : 2; poids : 8 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 2; poids : 704 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 1; poids : 206 g
- bloc abrasé: nb.: 1; poids: 40 g
- grès à rainure : nb. : 1; poids : 12 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 3; poids : 455 g
- matériau brut : nb. : 69; poids : 3958 g

#### Notice

Le site de Cattenom « Unterhausen » se trouve entre les villages de Cattenom et Sentzich. Il est implanté en bordure de la plaine alluviale, le long du rebord de la

terrasse, à une altitude moyenne de 151 m, soit 3 m environ au-dessus de la Moselle qui aujourd'hui coule à une distance de 700 m environ vers l'est.

Les premiers indices d'occupation ont été trouvés au sud de Sentzich en prospection pédestre par J.-M. Petot et G. Salmant. En 2002, des sondages mécaniques réalisés par M.-P. Petitdidier dans l'emprise d'un futur lotissement de 7,12 ha au nord-est du village de Cattenom ont révélé la présence de nombreuses structures d'habitat rubanées sur la partie orientale du projet. En 2004, des prospections pédestres menées par S. Viller entre ces deux secteurs ont permis de récolter du mobilier céramique provenant d'au moins deux fosses. Ces éléments laissent à penser que l'occupation rubanée s'étend sur une bande continue de 500 m environ le long du rebord de la

terrasse et qu'il couvre une surface de 7 à 10 ha. Outre les vestiges du Néolithique ancien, les prospections et les sondages ont montré que le site était également occupé à l'âge du Bronze, au premier âge du Fer et à l'époque romaine.

Au vu du résultat des sondages, le projet de lotissement a été modifié afin de préserver la partie orientale du site, la plus dense en structures archéologiques. La partie occidentale a été fouillée (resp. L. Thomashausen) en deux temps : une première intervention a été menée en 2003 sur l'emprise de la future voirie dont les travaux d'aménagement étaient urgents et le reste des parcelles a été fouillé l'année suivante.

Au total, 3 700 m<sup>2</sup> ont été décapés. Quatre fosses et deux maisons peuvent être attribuées avec certitude au Rubané (fig. 40). Si la maison 1 (datée de la phase



Fig. 40 – Cattenom «Unterhausen» (site 5), plan des structures rubanées (d'après Thomashausen et al., 2011).

régionale 3) relève d'un schéma classique pour une construction rubanée, la maison 2 présente un plan atypique puisque les tierces de la structure interne y sont remplacées par des alignements de quatre poteaux.

Le mobilier issu de la fouille et des sondages, bien que peu abondant, témoigne d'une occupation au Rubané moyen et récent (phases régionales 3/4 et 5). La céramique recueillie en prospection ou dans les fosses trouvées en sondage atteste quant à elle une perduration de l'habitat jusqu'au Rubané final (phase régionale 8).

#### Description des bâtiments

• No de la maison : 5/M1 (fig. 41)

- Type de maison : 1b ou 2 de Modderman

- Orientation : 67 gr ouest (60,3°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 22,80 m (incomplète)

Largeur arrière: 6 m
Largeur avant: 6,30 m
Largeur tierce arrière: 3,40 m
Largeur tierce avant: 3,40 m
Datation: phase régionale 3/4

La maison 1 est localisée au centre de la zone décapée. Elle n'a été que partiellement dégagée, l'avant de l'édifice se trouvant en dehors des limites de fouilles, dans le secteur non touché par les travaux

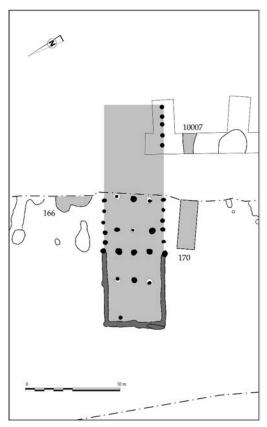


Fig. 41 – Cattenom «Unterhausen» (site 5), maison 1.

d'aménagement. La partie mise au jour correspond à l'arrière de l'habitation, du pignon occidental jusqu'à la première travée de la partie centrale. La maison est orientée de 67 gr ouest. Un tronçon de la paroi sud a été repéré dans le sondage voisin (B4) ce qui permet de connaître sa longueur minimum, soit 22,80 m. Sa largeur à l'arrière est de 6 m pour une largeur avant (mesurée au niveau de la dernière tierce visible) de 6,30 m. La différence de largeur provient d'un léger rétrécissement de la partie arrière de la maison au niveau du couloir quand les poteaux de parois et du pignon occidental s'ancrent dans la tranchée de fondation. La largeur des tierces en revanche est constante à 3,40 m. La première tierce de l'édifice marque une séparation de la partie arrière, longue de 7,50 m en deux travées. Les deux tierces suivantes forment le couloir arrière, et la dernière tierce marque une séparation de l'espace central en deux travées au moins.

La maison ne semble pas bordée de fosse latérale, les structures 170 et 10007 correspondant plus probablement à un fossé de parcellaire. Le mobilier de ce fossé, ainsi que celui de la fosse 166 qui a été associée au bâtiment, est daté de la phase régionale 3/4 mais la faiblesse de l'échantillon (huit éléments de décor) incite à considérer cette datation avec prudence.

• Nº de la maison : 5/M2 (fig. 42)

- Type de maison : 1a ou 1b

- Orientation : 59 gr ouest (53,1°) (référence : nord

géographique)

- Longueur : 32,80 m (complète)

Largeur arrière : 8 mLargeur avant : 8 m

Largeur tierce arrière: 5,20 m
Largeur tierce avant: 4,80 m
Datation: phase régionale 5

La maison 2 est située au nord de la zone décapée. Elle a été entièrement dégagée dans sa longueur mais la partie arrière a été partiellement détruite par les travaux de la voirie réalisés antérieurement. Son plan est rectangulaire, long de 32,80 m pour une largeur de 8 m, soit une surface couverte de 262 m² environ. Son orientation est de 59 gr ouest.

La structuration de cette maison est tout à fait hors du commun puisqu'elle comporte cinq nefs, les tierces classiques des bâtiments rubanés y étant remplacées par des rangées de quatre poteaux. Ces dernières sont au nombre de sept (ou huit si l'on compte également le poteau isolé situé dans la partie arrière du bâtiment), et elles partagent l'espace interne suivant un rythme qui semble correspondre aux canons de l'architecture rubanée. Ainsi, les quatre premières rangées à l'avant pourraient former un grenier; les deux rangées suivantes diviseraient la partie centrale en deux ou trois travées; le poteau isolé quant à lui pourrait matérialiser l'emplacement d'un couloir arrière dont presque tous les poteaux auraient été détruits; la dernière rangée enfin diviserait la partie arrière en deux travées.

La paroi est matérialisée sur les côtés nord et sud par des poteaux irrégulièrement espacés, tandis que sur les pignons ces derniers sont ancrés dans une tranchée

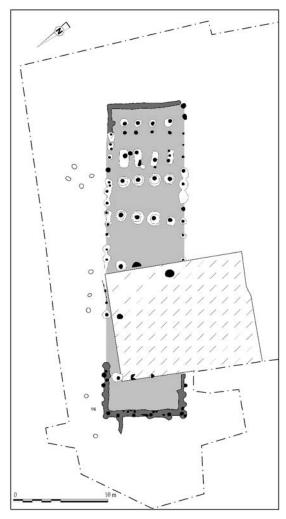


Fig. 42 - Cattenom «Unterhausen» (site 5), maison 2.

de fondation. À l'arrière, un tronçon de fossé pourrait correspondre à un aménagement mais son association à la maison n'est pas assurée.

Aucune maison similaire n'a été relevée dans la littérature pour le Rubané et la présence à une douzaine de mètres au sud de l'édifice d'une carrière d'extraction de læss datée, en première analyse, de la fin du Bronze final ou du début du premier âge du Fer, pourrait laisser envisager une datation de cette période. Toutefois, ce type de maison n'est pas davantage connu pour ces périodes, au moins dans la région. Par ailleurs, il est à noter que le nombre de nefs est la seule vraie originalité de cette maison, sa structuration générale restant assez conforme à celle d'un bâtiment classique. Enfin, les datations obtenues sur des charbons de bois provenant de deux poteaux (st. 27 : GrA-27517, 6155 ± 40 BP, 5216 BC - 4997 BC; st. 28 : GrA-27518, 6300 ± 45 BP, 5462 BC - 5080 BC; dates calibrées avec le logiciel Calib 5.01 rev. et le set de calibration Intcal04, Reimer et al. 2004; variation statistique de 2 σ), ainsi que le seul élément de décor disponible (un fragment de bord décoré au peigne à deux dents trouvé dans la tranchée de fondation arrière) confirmeraient une attribution au Rubané récent.

# 6. ENNERY «LE BREUIL»

## Informations sur le site

- Substrat : alluvions anciennes (Fy)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : Ruisseau de Raverte (affluent de la Moselle)
- Surface approximative du site : < 0,5 ha
- Surface fouillée : 5 000 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m à 0.60 m
- Nombre de fosses : 30, dont 29 avec mobilier
- Nombre de maisons : 2 ou 3
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané terminal (phase 9)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Laffite, 1994; Petitdidier, 2000 et 2001; Petitdidier *et al.*, 2003a

## Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

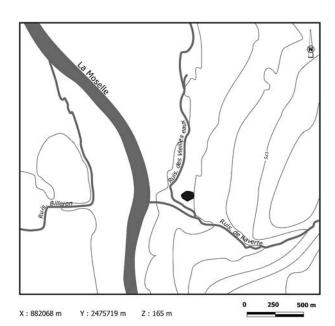
- céramique : poids total : 74262 g; nb. de vases décorés : 250
- torchis: poids total: 7156 g
- autre : 3 fragments de bracelets ; 1 bille

Os et coquille

- faune: NMR: 4961; poids: 9601 g; nb. outils: 1

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 451; nb. lames ou fragments : 129; nb. outils : 171
- outillage poli éclats et fragments d'herminette : nb. : 51 ; poids : 410 g



Carte localisation site 6 - Ennery «Le Breuil».

*Industrie lithique (autre)* 

- bucharde et fragment de boucharde : nb. : 23 ; poids : 6101 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 88; poids : 15 183 g
- éclat de débitage : nb. : 119; poids : 498 g
- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 6; poids : 2006 g
- bloc abrasé: nb.: 25; poids: 1130,7 g
- grès à rainure : nb. : 2; poids : 220 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 25; poids : 1027,5 g
- objets autres : 1 galet utilisé en lissoir, retouchoir et enclume ; poids : 117,5 g
- matériau brut : nb. : 411 ; poids : 13 155 g

#### **Notice**

Le site d'Ennery «Le Breuil-Projet Alloin» est localisé dans la zone industrielle «Les Joncquières», implantée sur les communes d'Argancy et Ennery, à une quinzaine de kilomètres au nord de Metz. Au début de l'année 1990, le SRA de Lorraine a été consulté sur un projet d'agrandissement de cette zone portant sur une surface de 15 ha. Les sites mis au jour lors de l'étude d'impact archéologique réalisée cette même année (Adam et al., 1990) ont été fouillés en 1991 (Vanmoerkerke, 1993). En 1993, une seconde campagne de sondages portant sur une emprise de 7,5 ha a amené la découverte d'un habitat du Néolithique ancien, d'un chemin vraisemblablement gallo-romain et d'un niveau de sol comportant des tessons protohistoriques (Laffite, 1994). Un projet de construction d'un bâtiment industriel a nécessité la fouille de ce gisement, qui s'est déroulée aux mois de juin et juillet 1998 (Petitdidier, 2003a).

Le site est implanté sur la rive droite d'un cours d'eau alimentant la Moselle (le ruisseau de Raverte) à 300 m environ de la confluence actuelle. Deux secteurs couvrant au total 5 070 m² ont été ouverts. Le premier, d'une surface de 60 m², est situé à l'endroit où la trajectoire du chemin coupe le ruisseau de Raverte (non figuré sur le plan). Le second, d'une emprise de 5 010 m², visait à dégager les structures rubanées. Outre ces vestiges, une tombe campaniforme et des structures d'habitat (fosse, trous de poteaux, fossé) de l'âge du Fer y ont été découverts.

Le secteur rubané se trouve à une altitude de 162,5 m au centre du décapage (163 m en limite est et 161,9 m en limite ouest), soit 5 m environ au-dessus du niveau actuel de la Moselle, à l'emplacement de la basse terrasse de la Moselle. Celle-ci n'est que partiellement conservée, sous forme de lambeaux qui reposent sur le substrat marneux. Sur une partie du site, des limons de débordement la recouvrent, ou reposent directement sur la marne, tandis qu'à l'extrême est de la zone décapée, on relève une accumulation de limons colluvionnés. Les structures apparaissaient soit directement sous la terre végétale, soit sous ces limons. Des destructions modernes (prélèvement de matériau?) ont partiellement endommagé le site, dans des proportions difficiles à évaluer.

Trente fosses rubanées (dont 21 ont livré de la céramique décorée) ont été mises au jour, ainsi qu'une quarantaine de trous de poteaux (fig. 43). Il semble que l'intégralité de l'habitat ait été cernée mais, comme il a été noté plus haut, des destructions modernes ont pu oblitérer d'autres installations néolithiques.

Les remontages de la céramique fine décorée mettent en évidence deux groupes de fosses, les structures 1, 2, 3 et 12 d'une part et les structures 6, 7, 8, 13, 15 et 128 d'autre part, et plusieurs fosses allongées suggèrent l'existence de deux ou, plus vraisemblablement, trois unités d'habitat.

Les structures 13 et 15 (centre nord de la zone décapée) représentent sans conteste les fosses latérales de construction d'un premier édifice (M1). Les quelques trous de poteaux (fortement érodés) repérés entre ces deux structures matérialisent probablement l'emplacement du bâtiment lui même, dont les dimensions ne peuvent être estimées.

Les fosses 1, 12, 6, 129, 128 et 7 pourraient éventuellement appartenir à une seule et même unité d'habitat. En considérant que les creusements ne dépassaient pas les limites de la maison, ce qui est le cas le plus fréquent, cette dernière aurait été longue de 35 m environ. Ceci semble peu probable, et les fosses 6, 129, 128 et 7 d'une part, et 1 et 12 d'autre part, appartenaient selon toute vraisemblance à des bâtiments distincts

Pour ce qui est des structures 6 et 7 (centre ouest de la zone décapée), qui sont des fosses allongées (respectivement 6 m et 7,50 m) d'orientation similaire (respectivement 60g ouest et 70 g ouest), il est donc vraisemblable qu'il s'agisse des deux fosses latérales de construction d'un même bâtiment (M3). Par ailleurs, la fosse 6 est prolongée par les structures 129 et 128, peu profondes, et dont l'origine anthropique n'est pas totalement assurée; elles pourraient cependant correspondre, elles aussi, à des fosses de construction. Entre ces structures, seuls deux trous de poteaux ont été relevés, et leur attribution à l'occupation rubanée n'est pas assurée.

Les fosses 1 et 12 quant à elles sont parallèles, orientées toutes deux de 70 g ouest, et de longueurs comparables (respectivement 6,30 m et 5,10 m). Il serait tentant de voir dans ces deux structures les fosses de construction d'un seul bâtiment, d'autant que la distance qui les sépare est à peu près la même que celle observée entre les fosses 13 et 15 (5 m environ). Pourtant, au nord de la fosse 1, le plan partiel d'un bâtiment a été relevé (bâtiment 2). L'étroitesse de cet édifice, suggérée par la largeur des tierces (2,10 m) peut faire planer un doute sur son attribution au Néolithique ancien, mais d'autres maisons du Rubané final sont elles aussi plus étroites que les bâtiments des phases antérieures. Par ailleurs, la fosse 1 longe la maison et adopte son orientation, ce qui suggère leur association. Dans cette hypothèse, la maison 2 ne comporterait qu'une seule fosse latérale. Les structures 2, 3 et 14 sont situées à moins de 7 m de ce bâtiment, ce qui permet de supposer qu'elles appartiennent à cette unité d'habitat. La

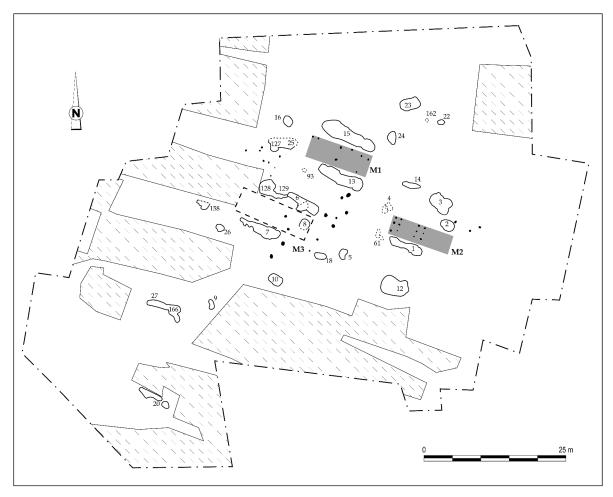


Fig. 43 – Ennery «Le Breuil» (site 6), plan des structures rubanées (d'après Petitdidier, 2000).

fosse 12, quant à elle, peut être interprétée soit comme la fosse de construction d'une autre maison dont les substructions seraient totalement érodées, soit comme une simple fosse de prélèvement de matériau liée à la maison 2.

La structure 20, enfin, localisée à l'extrémité sud-est de la zone décapée, dans un secteur fortement endommagé par les creusements modernes, pourrait éventuellement marquer la présence d'une quatrième maison. La distance qui la sépare de la maison la plus proche (35 m environ) pourrait signifier qu'elle appartient à une autre unité d'habitat, dont les vestiges auraient été totalement détruits, mais il n'est pas totalement assuré cependant qu'il s'agisse réellement d'une structure anthropique.

En conclusion, on peut donc estimer qu'il y a au minimum deux et vraisemblablement trois unités d'habitat sur le site. Le mobilier céramique, abondant et particulièrement bien conservé constitue quant à lui la série de référence pour la phase terminale du Rubané de la moyenne Moselle (phase régionale 9).

Toutes les structures d'Ennery «Le Breuil» sont attribuées à la phase 9 régionale, tant dans les sériations de fosses que dans celles des ensembles. Du point de vue stylistique, les différences entre les différentes unités d'habitation sont ténues et difficiles à

mettre en évidence du fait de l'inégalité des corpus. Quelques éléments néanmoins permettent d'envisager l'antériorité de la maison M1 par rapport à la maison M2, telle que suggérée par l'ordonnancement de ces ensembles dans la sériation. On peut par ailleurs relever l'absence de remontage, à une exception près, entre M1 et M2.

Ainsi, les décors pointillés-sillonnés au poinçon, qui atteignent leur maximum dans la séquence régionale à la phase 6, sont encore présents à des taux assez élevés sur les bords de la maison M1 (B9 + B10 : 17,1 %,) et sont bien attestés pour les motifs principaux (P31 à P34 : 11,7 %), alors qu'ils ne totalisent que 3,8 % sur les bords de la maison M2 et ne sont pas du tout représentés sur les motifs principaux. À l'inverse, les décors au peigne à dents multiples, dont la part ne cesse d'augmenter tout au long de la séquence régionale, sont mieux représentés sur les bords de la maison M2 (B141 + B142 + B15 + B16 : 72,2 %) que dans la maison M1 (60,0 %), en particulier ceux utilisés en impression pivotante B16 (M2 : 64,6 %; M1 : 54,3 %).

Pour ce qui concerne la maison M3, les remontages nombreux avec la maison M1 indiquent soit la contemporanéité des deux unités d'habitation, soit une pollution. La maison M3, si elle existe, n'est

vraisemblablement pas contemporaine de la maison M1 du fait de leur proximité (5 m entre les fosses latérales les plus proches). Dans cette hypothèse, M3 pourrait se positionner entre la maison M1 et la maison M2 si l'on en juge à la part respective des décors au peigne et au pointillé-sillonné.

On peut donc retenir deux propositions comme fiables, la première étant celle d'une unité d'habitation reconstruite à trois reprises, la seconde ne présentant que deux phases de construction, le nombre d'unités d'habitation passant de deux à un. Le mobilier des maisons M1 et M3 étant mal différenciable, c'est cette seconde hypothèse qui a été privilégiée pour les plans de phasage du site.

## Description des bâtiments

• No de la maison : 6/M1 (fig. 44)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation probable : 78 gr ouest (70,2°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 10,60 m (incomplète) - Largeur arrière : non mesurable - Largeur avant : non mesurable

- Largeur tierce arrière : non mesurable

- Largeur tierce avant : 2,20 m - Datation : phase régionale 9

Deux fosses allongées relativement proches l'une de l'autre (st. 15 et 13) entre lesquelles ont été retrouvés quelques poteaux matérialisent l'emplacement de la maison 1, fortement érodée. Elle est orientée de 78 gr ouest. Les poteaux pourraient appartenir à cinq tierces, et constitueraient les supports de la panne nord. La longueur conservée du bâtiment serait alors de 10,60 m. Un poteau, distant de 2,20 m de la panne nord, pourrait être un support de la panne sud (la largeur de la tierce, bien que peu élevée, serait alors similaire à celle de la maison 2). Un poteau situé à 0,60 m environ au sud de l'emplacement théorique de la panne sud pourrait appartenir à la paroi, mais la largeur totale de l'édifice serait alors de 3,40 m, ce qui est largement inférieur à ce qui est observé d'ordinaire sur les maisons rubanées. La céramique recueillie dans les fosses date de la phase régionale 9.

• N° de la maison : 6/M2 (fig. 45)

- Type de maison : indéterminé

Orientation: 80 gr ouest (72,0°) (référence: nord géographique)

- Longueur : 5,50 m (incomplète) - Largeur arrière : 3 m (restituée) - Largeur avant : non mesurable

- Largeur tierce arrière : 2 m

- Largeur tierce avant : 2 m (dernière tierce complète)

- Datation : phase régionale 9

La maison 2 est incomplète et seules quatre tierces (dont une incomplète) ont été retrouvées, la profondeur des trous de poteaux allant de 0,08 m à 0,22 m. Un poteau pourrait appartenir à la paroi sud, qui serait éloignée de 0,40 m seulement de la panne sud et la largeur de la maison, restituée par symétrie à l'axe faîtier, serait alors de 3 m environ, ce qui est largement inférieur à ce qui est observé d'ordinaire sur les maisons rubanées. Les deux tierces occidentales, espacées de 1,20 m, pourraient constituer le couloir de séparation arrière de la maison et les deux tierces orientales, également très proches l'une de l'autre (1 m), pourraient former le corridor

Cinq excavations ont été associées à cette maison (st. 1, 2, 3, 12 et 14), I'une au moins (st. 1) pouvant

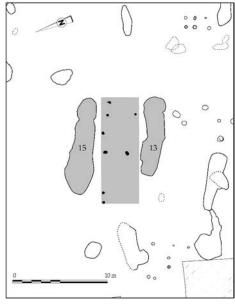


Fig. 44 - Ennery «Le Breuil (site 6), maison 1.

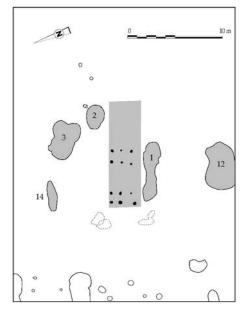


Fig. 45 - Ennery «Le Breuil» (site 6), maison 2.

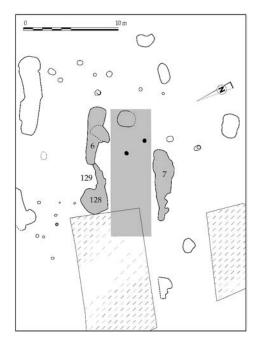


Fig. 46 - Ennery «Le Breuil» (site 6), maison 3.

être une fosse latérale de construction. La céramique permet de dater la maison 2 de la phase régionale 9.

• No de la maison : 6/M3 (fig. 46)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : non mesurable

- Longueur : non mesurable

- Largeur arrière : non mesurable

- Largeur avant : non mesurable

- Largeur tierce arrière : non mesurable

- Largeur tierce avant : non mesurable

- Datation : phase régionale 9

La maison 3 n'est attestée que par la présence de fosses allongées espacées de 5 m, d'orientation similaire à celles des deux autres maisons et pouvant être ses fosses latérales de construction, ainsi que par deux trous de poteaux situés entre ces excavations. Celles-ci sont globalement peu profondes : du côté nord, la fosse 6 (recoupée par une fosse du second âge du Fer, figurée en pointillé) est conservée sur une profondeur maximale de 0,40 m, tandis que les structures 129 et 128 sont conservées sur une profondeur maximale respective de 0,10 m et 0,20 m; du côté sud, la fosse 7 est conservée sur 0,30 m. Le mobilier des fosses date de la phase régionale 9.

## 7. FILSTROFF «AVENSBERG»

#### Informations sur le site

- Substrat : alluvions anciennes (F)

- Sédiments de couverture : limon sableux

- Hydrologie : bassin de la Nied

Surface approximative du site : > 1,5 ha

Surface fouillée : 50 m<sup>2</sup>

- Profondeur d'apparition des structures : 0,25 m

- Nombre de fosses : 3

Nombre de maisons: 1

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien (phase 1), Rubané moyen, Rubané récent A

- Lieu de dépôt du mobilier : pour le mobilier issu des prospections pédestre : chez l'inventeur; pour le mobilier issu du sondage : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)

## Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 9608 g; nb. de vases déco-

rés: 57

- torchis : poids total : 634 g - autre : 1 fragment de fusaïole

Os et coquille

- non conservés

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 10; nb. lames ou frag-

ments: 5; nb. outils: 6

outillage poli – éclats et fragments d'herminette :

nb.: 1; poids: 124 g

*Industrie lithique (autre)* 

fragment de meule ou molette : nb. : 14; poids :

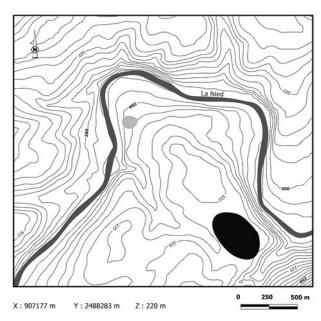
2165 g

- éclat de débitage : nb. : 5; poids : 89 g

- bloc abrasé: nb.: 1; poids: 41 g

- polissoir et plaquette lissée : nb. : 3; poids : 419 g

- matériau brut : nb. : 8; poids : 974 g



Carte localisation site 7 - Filstroff «Avensberg».

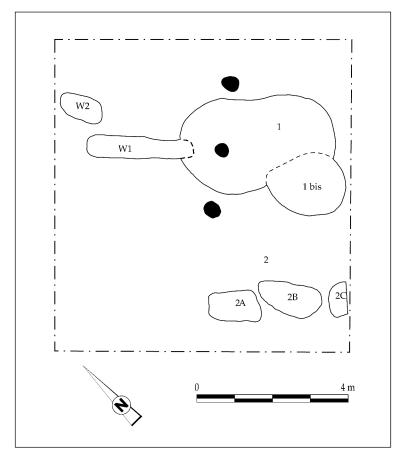


Fig. 47 - Filstroff «Avensberg» (site 7), plan des structures rubanées.

#### **Notice**

Le site de Filstroff «Avensberg» est localisé sur la moyenne terrasse de la Nied, en bordure de talus sur la rive droite de la rivière. Il a été repéré en 1987 par J.-L. Kieffer qui, à l'occasion de prospections pédestres répétées, a recueilli, sur plus de 1,5 ha, un abondant mobilier caractéristique du Néolithique ancien dont une vingtaine d'herminettes.

En 1988, un sondage limité (resp. V. Blouet) suite à la découverte en surface de plusieurs tessons Limbourg, a permis de relever le plan partiel d'une maison rubanée matérialisée par une tierce et trois fosses allongées (fig. 47) qui doivent correspondre aux fosses latérales de l'habitation. En l'absence de mobilier datant, on ne peut en préciser l'attribution chronologique.

Ce bâtiment se superpose à une occupation antérieure attestée par une grande fosse (st. 1) ovale de grande dimension (2 m x 4 m), peu profonde (0,20 m au maximum) et creusée dans les graviers de la terrasse mêlés au substrat marneux. Il est possible que cette fosse matérialise une autre habitation rubanée.

Mis à part quelques tessons éventuellement attribuables au début du Rubané récent, la céramique recueillie dans la fosse 1 caractérise la phase régionale 1 et trouve de bonnes comparaisons dans le Wurtemberg. C'est à ce mobilier qu'était indubitablement associé le vase de type Limbourg. Quelques fragments de plaquettes en quartzite du Taunus attestent de relations avec la région de Sierck dès cette phase initiale du Rubané lorrain.

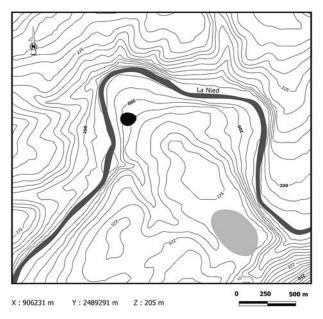
Un sondage plus limité (4 m²) pratiqué à une dizaine de mètres au nord a permis d'échantillonner une fosse (st. 10-E2, non figurée sur le plan) qui date de la phase régionale 5.

Vu l'abondance des vestiges récoltés en surface et la fourchette chronologique attestée par le mobilier recueilli en fouille, il est vraisemblable que le site a été occupé en continu depuis le milieu de la phase Flomborn et durant tout le Rubané moyen et récent. Les phases finales (décor au peigne à dents multiples) n'ont jusqu'à présent pas été reconnues sur le site alors même qu'elles sont attestées dans le secteur (Hargarten-aux-Mines «Masselterborn», site 11).

# 8. FILSTROFF «FLOCKEN»

#### Informations sur le site

- Substrat : alluvions anciennes de la Nied (F)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : bassin de la Nied
- Surface approximative du site : < 0,5 ha



Carte localisation site 8 - Filstroff «Flocken».

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané indéterminé
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

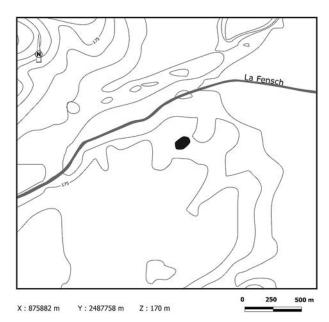
## Notice

Le site de Filstroff «Flocken», repéré en 1990 par J.-L. Kieffer, est situé dans une boucle de la Nied en rive droite de la rivière, sur une moyenne terrasse. Il est distant de 1 km du site de Filstroff «Avensberg» (site 7) et a livré, en prospection de surface, du mobilier lithique et céramique attribuable au Rubané sans plus de précision.

## 9. FLORANGE «DASPICH»

#### **Informations sur le site**

- Substrat : alluvions anciennes (Fw)
- Sédiments de couverture : limon argileux
- Hydrologie : bassin de la Fensch
- Surface approximative du site : > 1,7 ha
- Surface fouillée : 12 200 m² (fouille 1991 : 2 800 m²; fouille 2008 : 9 400 m²)
- Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m à 0,50 m
- Nombre de fosses : 145 (fouille 1991 : 18; fouille 2008 : 127)
- Nombre de maisons : 4 (fouille 1991 : 0; fouille 2008 : 4)
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané moyen (phase 3), Rubané récent A à Rubané récent B (phases 5 à 6/7), Rubané final ou terminal (phase 8 ou 9)
- Lieu de dépôt du mobilier : fouille 1991 : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57); fouille 2008 : société Antéa



Carte localisation site 9 - Florange «Daspich».

- Bibliographie : Dreidemy, 1992a et 1992b, Galland, 2007; Denaire et Robert, 2009

# Inventaire simplifié du mobilier (fouilles 1991 et 2008)

Terre cuite

- céramique: poids total: 70 643 g (fouille 1991: 10 348 g; fouille 2008: 60 295 g); nb. de vases décorés: fouille 1991: 211; fouille 2008: non décomptés
- torchis: 5 999 (fouille 1991: 5 999 g; fouille 2008: non prélevé)
- autre –fusaïoles: 3 (fouille 1991: 1; fouille 2008:
  2); cuillère: 1 fragment de cuillère (?) (fouille 1991); billes: 4 (fouille 1991: 1; fouille 2008: 3)

Os et coquille

- faune : poids: 15 g

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 197 (fouille 1991 : 53; fouille 2008 : 144); nb. lames ou fragments : 56 (fouille 1991 : 21; fouille 2008 : 35); nb. outils : 90 (fouille 1991 : 15; fouille 2008 : 75)
- outillage poli éclats et fragments d'herminette : nb. : 17 (fouille 1991 : 3; fouille 2008 : 14); poids : (fouille 1991 : 202 g; fouille 2008 : 730 g)

Autre lithique 2008

- ocre et hématite : 5 fragments, 31 g
- bouchardes: 16 fragments, 4169 g
- grés: 94 fragments, 8408 g

Industrie lithique (autre) (fouille 1991)

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 3 ; poids : 649 g

- fragment de meule ou molette : nb. : 6; poids : 646 g

éclat de débitage : nb. : 1; poids : 2 gbloc abrasé : nb. : 4; poids : 48 g

- polissoir et plaquette lissée : nb. : 9; poids : 526 g

- matériau brut : nb. : 61 ; poids : 2958 g

#### **Notice**

Des travaux de terrassement destinés à l'aménagement d'un terrain en vue de la construction d'un supermarché à Florange, au lieu-dit «Daspich» ont été engagés en 1991 sans reconnaissance archéologique préalable en infraction à l'arrêté de permis de construire. Lors d'une prospection sur le secteur décapé, E. Castanos a noté la présence de structures du Néolithique ancien. Une fouille de sauvetage a aussitôt été menée (Dreidemy, 1992a et 1992b) sur la totalité de l'emprise du projet, soit 2 800 m², les structures étant localisées pour la plupart dans la moitié nord du décapage.

En 2007, des sondages réalisés (Galland, 2007) sur une surface de 15 293 m<sup>2</sup> préalablement à la construction d'un lotissement à usage d'habitation de part et d'autre de la parcelle aménagée en 1991 ont montré que le site se prolongeait vers l'ouest et vers l'est, tandis que l'absence de structures excavées dans la moitié sud de la zone sondée confirmait que la limite de l'occupation était atteinte dans cette direction. Les terrains situés au nord n'ont pas été explorés. Outre les structures rubanées, une fosse relevant possiblement du Néolithique moyen a été trouvée. Une fouille préventive a été réalisée en mai 2008 par la société Antéa (Denaire et Robert, 2009) sur les parcelles visées par le projet d'aménagement, soit 9 400 m<sup>2</sup>. Le site a ainsi été exploré sur 12 200 m<sup>2</sup>, ce qui constitue le décapage le plus important réalisé sur un habitat rubané en Lorraine (fig. 48).

Les installations du Néolithique ancien se trouvent sur une ancienne terrasse de la Moselle à une altitude de 168 m, au sommet d'un léger interfluve qui domine d'une dizaine de mètres la vallée de la Fensch orientée ouest-est, la rivière coulant à 250 m au nord. Le site surplombe également d'une quinzaine de mètres la Moselle, orientée nord-sud et coulant à 2,7 km à l'est.

L'intervention de 1991 a permis de relever 18 fosses conservées sur des profondeurs de 0,20 m à 0,80 m, dont quinze ont livré de la céramique décorée. Neuf trous de poteaux ont également été repérés mais aucun plan cohérent de construction n'a pu être dégagé, le terrain ayant été fortement dégradé par les terrassements de génie civil. La fouille de 2008, scindée en deux décapages implantés de part et d'autre de la parcelle explorée en 1991, a porté sur 151 fosses du Néolithique ancien, dont 145 avec mobilier, 127 recelant de la céramique. 73 trous de poteaux et deux tranchées de fondation ont également été relevés mais seuls les plans partiels de quatre bâtiments, matérialisés par une ou deux tierces, ont été reconnus. Ce rapport de 36 fosses pour une maison est un des plus élevés de l'ensemble du bassin de la Moselle, la

moyenne régionale pour les sites rubanés décapés sur des surfaces significatives étant de dix fosses pour un bâtiment (cf. introduction). Les fouilleurs mettent ce déficit de bâtiments au compte de l'érosion, alors même que plusieurs structures présentent des profondeurs conservées de 1,50 m sous le niveau de décapage. Il semble plutôt que le faible nombre de constructions relevées résulte de la méthodologie de fouille. L'ensemble de l'opération a été réalisé en six semaines par six archéologues et, pour limiter les mouvements de terre, les surfaces fouillées ont été remblayées au fur et à mesure de l'avancement du chantier. En moyenne, l'opérateur a ainsi dû, avec une équipe réduite et sur un site particulièrement dense en structures, décaper, fouiller et relever plus de 300 m<sup>2</sup> par jour, ce qui est manifestement excessif pour repérer les structures ténues.

Le mobilier de la fouille de 1991 a été intégralement décompté et neuf fosses qui ont fourni plus de cinq éléments de décor ont été intégrées à la sériation de Lorraine du Nord. Un ensemble de trois fosses groupées au nord du décapage (E2 = st. 19, 20 et 21) date de la phase régionale 3. Deux autres, localisées au centre du décapage (st. 5 et 7), sont attribuées à la phase 6/7. L'ensemble 1, composé de quatre fosses groupées elles aussi au centre de la zone décapée et qui présentent plusieurs remontages entre elles (E1 = st. 2, 3, 4 et 12), ne constitue pas un corpus homogène. En effet, d'une part la structure 2 présente des remontages avec la structure 16 distante de 18 m et d'autre part des éléments du Rubané final se mêlent au mobilier du Rubané récent. Il en est ainsi de quelques tessons décorés au peigne pivotant à dents multiples et de deux récipients, l'un (Inv. 90, st. 3) orné sur la panse d'un motif de guirlande (bande 60-2) l'autre (Inv. 157, st. 4), décoré 1 cm sous le rebord de triangles pendants hachurés (bord 15-1). Ces éléments ne trouvent de comparaison au niveau régional que sur le site d'Ennery «Le Breuil» (site 6) attribué à la phase 9. La structure 15 quant à elle, située à quelques mètres au sud de l'ensemble 1, n'a pu être datée précisément (moins de cinq éléments de décors) mais relève très probablement des phases 8 ou 9 car elle n'a livré que des décors au peigne à dents multiples pivotant non délimité (bande 60-2 et 74-2 pour le motif principal et 60-2 pour le bord).

Le site de Florange «Daspich» est donc occupé de manière certaine au Rubané moyen et récent, la perduration de l'occupation jusqu'à la phase 9 étant fortement présumée.

Le mobilier de la fouille de 2007 n'a quant à lui pas été traité dans le cadre de la présente étude. En effet, la technique de fouille retenue (ouverture de la plupart des fosses à la pelle mécanique non suivie de tamisage) s'apparente à un échantillonnage et ne garantit pas la fiabilité des ensembles (cf. introduction). Par ailleurs, si tous les tessons décorés sont illustrés dans le rapport de fouille, le détail des outils et des techniques utilisés n'est pas précisé. En l'absence d'un accès direct à ce mobilier, conservé chez l'inventeur par manque de place au dépôt du SRA de Lorraine, il n'était pas possible de l'intégrer



Fig. 48 – Florange « Daspich » (site 9), plan des structures rubanées (d'après Dreidemy, 1992b, Galland, 2007 et Denaire et Robert, 2009).

dans la base de données régionale. Toutefois, l'iconographie semble confirmer une occupation continue du site depuis le Rubané moyen (phases 3 et 4 régionales) jusqu'au Rubané final (phases 7 et 8 régionales). La structure 253, qui comprend une part de décors au peigne à dents multiples pivotant utilisé pour la réalisation de bandes non délimitées (Denaire et Robert, 2009, pl. 67) semble confirmer une perduration de l'occupation du site au Rubané terminal (phase 9 régionale).

Parmi les éléments remarquables, on peut noter trois tessons de type Limbourg dans la st. 15 (*ibid.*, pl. 49, n° 1 à 3) attribuables à la phase LN4, un vase de style Plaidt (*ibid.*, pl. 53, n° 5) dans la st. 120 qui peut dater des phases LN7 ou LN8 et un récipient orné de frises de triangles qui évoquent le style de Hinkelstein (*ibid.*, pl. 84, n° 2) dans la st. 1076 attribuable à la seconde partie du Rubané récent.

# 10. GANDRANGE «BRÉQUETTE»

#### Informations sur le site

- Substrat : loess (OE) et alluvions anciennes (Fw)

- Sédiments de couverture : limon sableux

- Hydrologie : l'Orne

- Surface approximative du site :  $\pm 1$  ha

- Surface fouillée : 5 240 m<sup>2</sup>

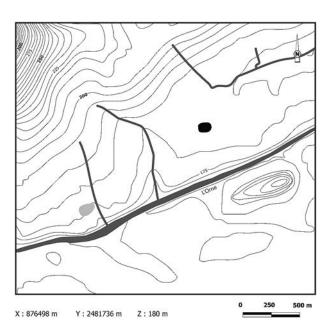
- Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m

Nombre de fosses : 32Nombre de maisons : 1

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané moyen (phases 3, 4), récent A (phases 5, 5/6), récent B (phase 6)

 Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)

- Bibliographie: Thion, 1994a; Faye, 2001 et 2004



Carte localisation site 10 - Gandrange « Bréquette ».

## Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 31 626 g; nb. de vases dé-

corés: 547

- torchis: poids total: 32 193 g

- autre : 2 billes

Os et coquille

- faune: NMR: 238 g; poids: 85 g

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 547; nb. lames ou frag-

ments: 119; nb. outils: 156

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 15 ; poids : 22 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 14; poids : 2868 g

- fragment de meule ou molette : nb. : 31 ; poids : 6 653 g

- éclat de débitage : nb. : 58; poids : 167 g

- bloc abrasé : nb. : 67; poids : 1601 g

- grès à rainure : nb. : 3; poids : 429 g

- polissoir et plaquette lissée : nb. : 10; poids : 2568 g

 objets autres: 1 pièce esquillée (coin à fendre) sur plaquette lissée en quartzite du Taunus; poids: 195 g

- matériau brut : nb. : 410; poids : 2865 g

## Notice

Le site de Gandrange «Bréquette» est localisé à 19 km au nord de Metz et à 12 km au sud-ouest de Thionville. Il est installé sur la rive gauche de l'Orne, affluent de la Moselle, en bordure de la rupture de pente dominant la rivière, à une altitude de 180 m.

Il a été découvert en 1993 par P. Thion lors de sondages mécaniques portant sur 10 ha, réalisés préalablement à l'extension sur 18 ha d'une zone industrielle dont les travaux de voirie avaient été déjà été réalisés. Il a fait l'objet d'une fouille préventive en 1998 et une surface de 5 240 m<sup>2</sup> a été décapée (Faye, 2001 et 2004).

Les diagnostics et les fouilles effectués ultérieurement sur le reste de la zone n'ont pas montré la présence d'autres vestiges rubanés. Ainsi, l'occupation ne s'étend pas au-delà de la route qui borde la limite nord de la zone fouillée et qui a pu détruire partiellement le site, comme semblent le montrer les fosses localisées en limite du décapage. La partie orientale du gisement a également pu être détruite par les premiers aménagements de la zone industrielle, réalisés sans surveillance archéologique. Vers l'ouest, les limites de l'occupation ont été atteintes, le rebord de terrasse constituant la limite sud de l'occupation. Au vu de ces éléments, sa surface peut être estimée à 1 ha au maximum. Outre les structures rubanées, des

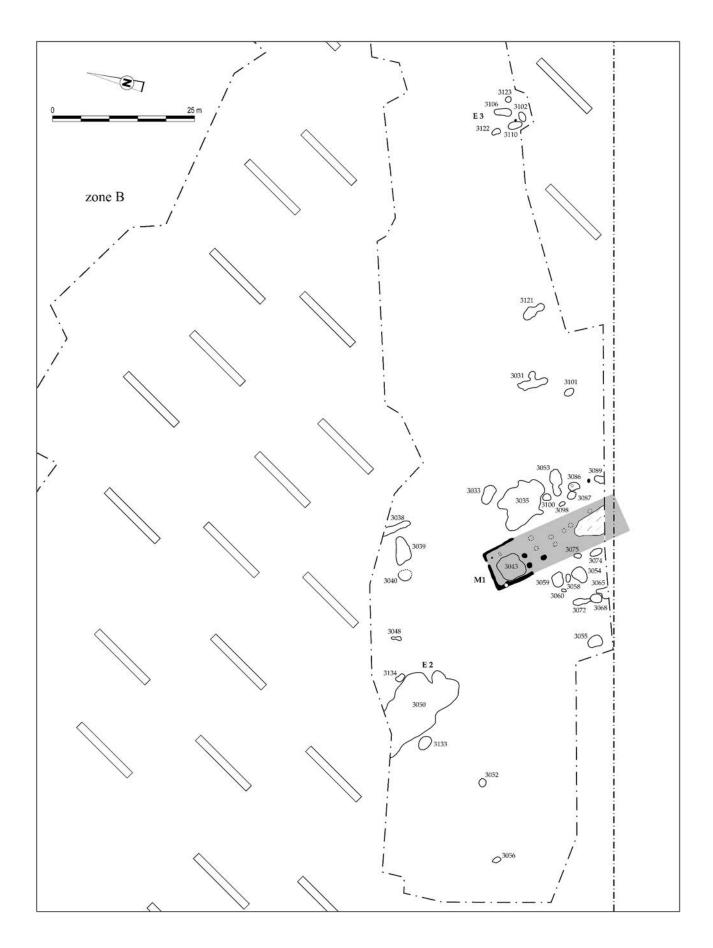


Fig. 49 – Gandrange «Bréquette» (site 10), plan des structures rubanées (sondages 1993 et fouille 1998; d'après Faye, 2004).

vestiges de la période antique et du Moyen Âge ont été mis au jour.

32 fosses (dont 27 avec de la céramique décorée) et le plan d'une maison ont été mis au jour (fig. 49). Une fosse isolée (st. 3101) a livré de la céramique attribuée dans la sériation des fosses à la phase régionale 3. Cet unique témoin pourrait attester une occupation précoce du site mais, vu la faiblesse de l'échantillon (sept éléments de décor peu caractéristiques), un rattachement à l'occupation postérieure est aussi envisageable. En limite sud-ouest du décapage, la structure 3055 est quant à elle attribuée à la phase 4, soit à la fin du Rubané moyen. On ne peut exclure que d'autres installations de cette phase s'étendent hors du projet d'aménagement. Un chapelet de fosses disposées de part et d'autre de la maison 1 et constituant selon toute vraisemblance ses fosses latérales datent cet habitat de la phase régionale 5. La fosse 3050 (E2), située au nord-ouest en arrière de la maison, pourrait correspondre à une fosse périphérique de la maison 1 ou, plus vraisemblablement, attesterait l'existence d'une deuxième maison datée elle aussi de la phase 5. À l'extrémité orientale de la zone décapée, à 80 m environ de la maison 1, quatre fosses groupées (E3 = st. 3102, 3106, 3110, 3122,) indiquent la présence d'un troisième habitat daté de la phase régionale 5/6. Enfin, deux fosses isolées st. 3038 et 3121) témoignent de la perduration de l'occupation à la phase régionale 6.

### Description des bâtiments

• N° de la maison : 10/M1 (fig. 50) - Type de maison : 1b ou 2 (Modderman)

- Orientation : 51 gr ouest (45,9°) (référence : nord

géographique)

- Longueur: 9,50 m (incomplète)

- Largeur arrière : 6,70 m

- Largeur avant : non mesurable

Largeur tierce arrière : 4,20 mLargeur tierce avant : non mesurable

- Datation : phase régionale 5

La maison 1 est située à l'ouest de la zone décapée. Elle est incomplète, la partie avant étant érodée. Le pignon arrière est renforcé par une tranchée de fondation. Cinq poteaux (dont deux n'étaient pas visibles en coupe) appartenant à deux tierces éloignées l'une de l'autre de 2,40 m ont été retrouvés. La première, située au niveau de l'extrémité de la tranchée de fondation marque la séparation entre les parties arrière et centrale de la construction et pourrait former avec la seconde le couloir arrière. La maison est large de 6,70 m à l'arrière et de 7 m au bout de la tranchée de fondation, pour une longueur conservée de 9.50 m. Si l'on tient compte des fosses situées de part et d'autre du bâtiment, sa longueur minimale pourrait être de 24 m. Elle est orientée de 51 gr ouest.

La céramique des fosses qui lui sont associées date de la phase régionale 5.

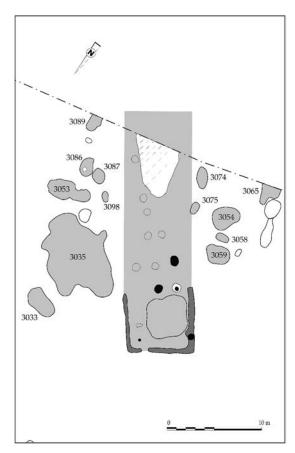


Fig. 50 – Gandrange «Bréquette» (site 10), maison 1.

# 11. HARGARTEN-AUX-MINES «MASSELTERBORN»

# Informations sur le site

- Substrat : couche à cératites du Muschelkalk (t5b)

- Sédiments de couverture : limon de plateau

- Hydrologie : source de Massel

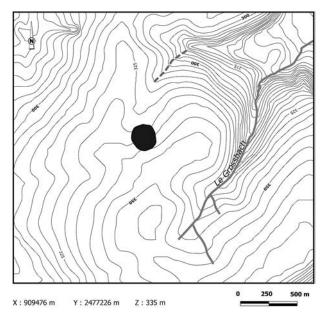
- Surface approximative du site : < 0,5 ha

 Estimation de la durée de l'occupation : Rubané final ou terminal

- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

# Notice

Les prospections pédestres réalisées par C. Pautrot en 1981 au lieu-dit «Masselterborn» ont amené la découverte d'un site rubané relativement excentré par rapport à l'aire de répartition de cette culture dans le bassin de la Nied. Situé sur la bordure du Warndt, cet habitat est implanté à proximité immédiate d'une source pérenne. L'industrie lithique, outre une dizaine d'herminettes, a fourni un petit outillage majoritairement sur chaille du Muschelkalk dont les gîtes les plus proches connus sont situés à 3,5 km à vol d'oiseau. La céramique est quasi exclusivement décorée d'impressions au peigne à deux dents (B11 : 1 ex.; P401 : 1ex.)



Carte localisation site 11 – Hargarten-aux-Mines «Masselterborn».

ou d'impressions pivotantes au peigne à trois ou cinq dents (B16 : 3 ex.; P48 : 1 ex.; P50 : 1 ex.). La rareté des autres types de décor (B5, B10 et P17 : 1 ex. chacun) permet d'envisager une attribution aux phases régionales 8 ou 9.

# 12. HAUTE-KONTZ «MAISSE»

### Informations sur le site

- Substrat : calcaire à gryphées du Lotharingien (I3a-2)
- Sédiments de couverture : limon de plateau
- Hydrologie : l'Albach
- Surface approximative du site : < 1,5 ha
- Estimation de la durée de l'occupation: Rubané ancien à final
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

### **Notice**

Les prospections pédestres effectuées depuis 1994 à Haute-Kontz par C. Bouvret et A. Ramponi au lieudit «Maisse» ont permis de recueillir sur plus d'un hectare du mobilier attribuable à toutes les phases de la séquence lorraine, à l'exception éventuelle de l'étape terminale (phase régionale 9).

# 13. RURANGE-LÈS-THIONVILLE «SUR BRUCHE»

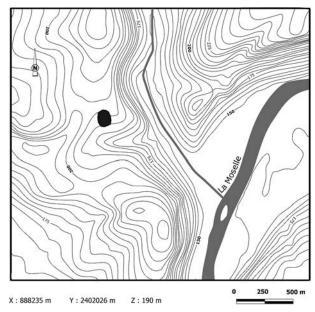
# Informations sur le site

- Substrat : limon de plateau (OE)
- Sédiments de couverture : limon de plateau (OE)
- Hydrologie : la Seerau

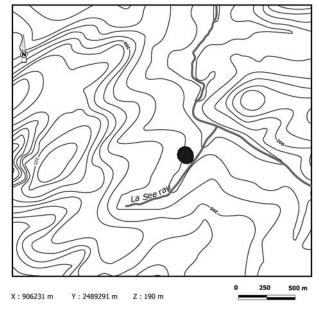
- Surface approximative du site : 0,5 ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

### **Notice**

Les prospections effectuées au début des années 80 par G. Salmant au lieu-dit « Sur Bruche » à Rurange-lès-Thionville (positionné sur la commune de Guénange dans Fritsch, 2000 et Hauzeur, 2007) ont permis de recueillir sur environ 0,5 ha de la céramique attribuable au Rubané récent ainsi qu'un tesson de céramique du Limbourg.



Carte localisation site 12 – Haute-Kontz «Maisse».



Carte localisation site 13 – Rurange-lès-Thionville «Sur Bruche».

### 14. HETTANGE-GRANDE «LA CHAPELLE»

### Informations sur le site

- Substrat : alluvions calcaires (Fx)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : le ruisseau de Kieselbach
- Surface approximative du site : > 1,5 ha
- Surface fouillée: 650 m² (fouille de 1993) + 1300 m² (fouille de 2011)
- Profondeur d'apparition des structures : 0,40 m à 0 60 m
- Nombre de fosses : fosse 1993 : 4; sondages 2010 : 4
- Nombre de maisons : 0 (fouille de 1993) + 1 (fouille de 2011)
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent A et Rubané récent B
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie: Thomashausen, 1994a et 1997; Franck, 2009; Mangin, 2010

# Inventaire simplifié du mobilier (fouille 1993)

Terre cuite

- céramique : poids total : 703 g; nb. de vases décorés :

- torchis : poids total : 307 g

Os et coquille

- faune: NMR: 21 g; poids: 58 g

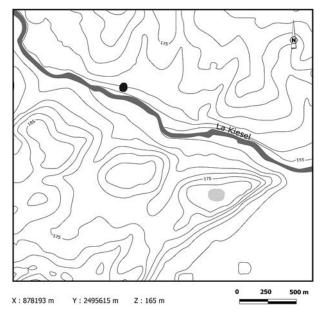
Industrie lithique (silex et outillage poli) - outillage poli : 1 fragment d'herminette

Industrie lithique (autre)
- galet bruts : 2 fragments, 75 g
- grès : 2 fragments, 11 g

### Notice

Le site d'Hettange-Grande «La Chapelle» est installé sur une terrasse de graviers calcaires du ruisseau de Kieselbach, à 2,7 km du cours actuel de la Moselle.

En 1991, des sondages mécaniques réalisés par P. Thion préalablement à l'aménagement d'une place d'armes dans une caserne militaire située en bordure sud-est du village actuel, ont révélé la présence de structures d'habitat du Néolithique ancien. Au vu de ces résultats, le projet a été modifié afin de préserver les vestiges. Une deuxième phase de diagnostic portant sur l'emprise d'un futur bâtiment (1 000 m²) situé à moins de 100 m à l'est de la place a montré que le site se poursuivait dans cette direction. La fouille de ce secteur a été réalisée en 1993 (Thomashausen, 1994a et 1997) et une surface de 650 m² a été ouverte. Outre les quatre fosses et quelques trous de poteaux attribués



Carte localisation site 14 - Hettange-Grande «La Chapelle».

au Rubané, des structures de l'âge du Bronze ou de l'âge du Fer ont été dégagées. En 2009, une troisième phase de sondages (Franck, 2009) réalisée sur une emprise de 1900 m<sup>2</sup> préalablement à la construction d'un autre bâtiment, dans l'angle sud-est de la caserne, a mis en évidence la présence de niveaux détritiques modernes jusqu'à une profondeur de 0,90 m, et 1'on ne peut exclure une potentielle destruction de vestiges plus anciens. Enfin, une quatrième phase de diagnostic réalisée en 2010 préalablement à la construction d'un bâtiment à usage d'habitation sur une parcelle de 2 227 m<sup>2</sup> attenante, à l'est, à la caserne, a révélé la suite de l'habitat rubané (Mangin, 2010). Deux fosses allongées (sond. 1, st. 1 et st. 2) orientées nord-ouest-sudest, entre lesquelles trois trous de poteaux ont été observés, correspondent selon toute vraisemblance respectivement aux fosses latérales de construction et à des poteaux de tierce d'une maison. Deux autres fosses situées à proximité (sond. 1, st. 3 et sond. 2, st. 1) pourraient appartenir à la même unité d'habitat. Les données de la fouille préventive engagée au début de l'année 2011 n'ont pas été intégrées à l'étude. Au vu des résultats de ces différentes opérations, l'emprise du site peut être estimée à 1,5 ha au moins (fig. 51).

Lors de la fouille de 1993, quatre fosses (st. 23, 27, 55 et 200) et un trou de poteau (st. 56) ont livré des tessons de céramique fine décorée appartenant à treize vases totalisant six décors de bord, onze motifs principaux et trois motifs intégrés. En dépit de la faiblesse du corpus dans ce secteur, deux phases d'occupation au moins semblent pouvoir être identifiées. La plus ancienne pourrait être représentée par la fosse 23, qui totalise cinq décors, tous réalisés au poinçon. Celui-ci est utilisé en impression simple, sur le bord (deux rangées d'impressions B5) et la panse (P24 et I24) des vases, ou en impression pointillée-sillonnée sur la panse (P34 et I31). Cette occupation pourrait relever de la fin du Rubané moyen ou du début du Rubané

récent (phases régionales 4 à 5/6). Les fosses 27, 56 et 200, pour lesquelles cinq des six décors recensés sont constitués d'impressions simple au peigne, à deux dents (P402) ou à dents multiples (P44 et I44), pourraient marquer quant à elles une occupation plus récente, datée de la fin du Rubané récent (phases régionales 6 ou 6/7), une attribution au Rubané final ne semblant pas devoir être retenue en l'absence de peigne pivotant.

L'échantillonnage réalisé lors des sondages de 2010 a permis de recueillir des tessons de céramique fine

décorée appartenant à douze vases totalisant dix-sept décors pour certains incomplets (trois décors de bords, onze motifs principaux, un motif intégré et deux motifs intermédiaires).

En ce qui concerne les bords, seul le type B5, formé de deux rangées d'impressions au poinçon, est représenté. Pour ce qui est des motifs principaux, les types P11 (trois lignes incisées ou plus, serrée), P3 (lignes incisées encadrant des groupes espacés de deux impressions), P37 (hachures légères transversales) et P14 (deux lignes incisées encadrant trois rangées ou

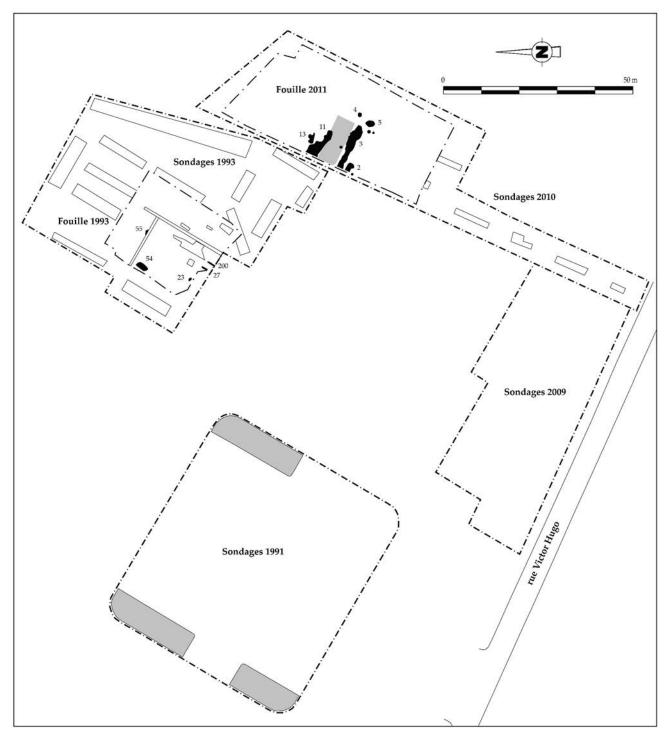


Fig. 51 – Hettange-Grande «La Chapelle» (site 14), plan de situation des opérations (d'après Thomashausen, 1997; Franck, 2009 et Mangin, 2010).

plus d'impressions au poinçon) sont attestés en un exemplaire chacun, tandis que le motif incisé de grille irrégulière (P35) et le type P34 (une ou plusieurs lignes incisées encadrées ou bordées sur un seul côté par une ou plusieurs lignes pointillées-sillonnées au poinçon) sont attestés en deux exemplaires chacun.

L'absence de décors caractéristiques des phases initiales du Rubané de Lorraine du Nord (bords non décorés ou décorés d'une seule rangée d'impressions au poinçon, bandes de type Flomborn, etc.) permet d'exclure une datation du Rubané ancien ou moyen, tandis que la plupart des éléments de décors (B5, P37, P14, P34 et P35) permettent de proposer une datation du Rubané récent. Du fait de la présence de décors tendanciellement plus anciens (P11 et P13) et de l'absence de motifs au peigne, y compris ceux à deux dents qui, à partir de la phase 5/6, totalisent plus de 40 % des décors de bord et plus de 17 % des motifs principaux, une attribution au début du Rubané récent, soit à la phase 5 de Lorraine du Nord, peut être envisagée.

Vu le faible nombre d'individus décorés (seules deux structures comprenant cinq éléments de décor), le mobilier issu de ces opérations n'a pas été intégré aux sériations. Il semble toutefois que le site connaît une occupation continue entre le début et la fin du Rubané récent (phases régionales 5 à 6), des installations antérieures ou postérieures étant par ailleurs vraisemblables vu la large répartition des vestiges.

# 15. ILLANGE «LE THILBACH»

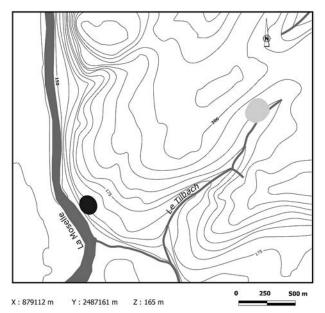
### Informations sur le site

Substrat : terrasse alluviale siliceuse (Fy)Sédiments de couverture : limon sableux

- Hydrologie : la Moselle

- Surface approximative du site : > 1,5 ha

- Surface fouillée : 50 m<sup>2</sup>



Carte localisation site 15 – Illange «Le Thilbach».

- Profondeur d'apparition des structures : dans les labours et jusqu'à 1,20 m

- Nombre de fosses : 2

- Nombre de maisons: 1

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien, moyen, récent A (phase 5), final

- Lieu de dépôt du mobilier : pour le mobilier issu des prospections pédestres : chez l'inventeur; pour le mobilier issu du sondage : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)

- Bibliographie: Laffite, 2001

### Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

céramique : poids total : 460 g; nb. de vases décorés :
 15

- torchis : poids total : 8 g

Os et coquille - non conservés

Industrie lithique (silex et outillage poli)

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 1 ; poids : 38 g

*Industrie lithique (autre)* 

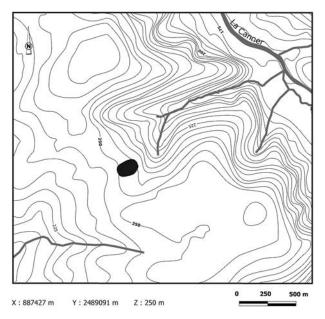
- 1 fragment de meule en grès (326 g)

# Notice

Les prospections pédestres réalisées par P. Le Stanck à Illange ont permis de repérer en 1988 un habitat rubané installé à la confluence du Thilbach et de la Moselle, sur la basse terrasse. La répartition des vestiges en surface permet d'estimer l'extension minimum des installations à 1,5 ha tandis que les décors de la céramique présentent un large éventail allant du style de Flomborn aux motifs à peigne à dents multiples, soit une occupation continue de la fin du Rubané ancien jusqu'au Rubané final. En 1998, la pose d'une canalisation d'eau à la périphérie du site a été précédée d'une opération d'archéologie préventive (resp. J.-D. Laffite). À cette occasion, une unité d'habitation rubanée a été recoupée par un sondage de 25 m de long pour 5 m de large (sondage R223/R224). Deux fosses latérales d'un bâtiment apparues à la cote de - 1,20 m sous le sol actuel et un niveau de sol qui était associé à ces structures ont pu être échantillonnés. La céramique (quinze individus décorés) est attribuable à la phase régionale 5.

# 16. INGLANGE «CHEMIN DES ROMAINS»

- Substrat : calcaire à gryphées du Lotharingien (I3a-2)
- Sédiments de couverture : limon de plateau



Carte localisation site 16 - Inglange «Chemin des Romains».

X: 895311 m Y: 2499044 m Z: 305 m

Carte localisation site 17 – Kirschnaumen-Évendorff «Dolem».

- Hydrologie : le ruisseau d'Inglange
- Surface approximative du site : > 1,5 ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien, moyen et récent
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

### **Notice**

Les prospections pédestres réalisées à Inglange depuis 1990 par G. Belland, C. Bouvret et A. Ramponi au lieu-dit «Chemin des Romains» ont permis de recueillir sur plus d'1,5 ha du mobilier lithique (dont une herminette perforée) et céramique attribuable au Rubané. L'essentiel des décors date du Rubané récent (phases régionales 5 à 6/7) mais la fin du Rubané ancien (phase régionale 2) et le Rubané moyen (phases régionales 3 et 4) sont vraisemblablement aussi représentés sur le site.

# 17. KIRSCHNAUMEN-ÉVENDORFF «DOLEM»

# Informations sur le site

- Substrat : dolomies du Muschelkalk supérieur (t5a et t5b)
- Sédiments de couverture : limons d'altération du substrat
- Hydrologie : le Bissenbach
- Surface approximative du site :  $\pm 1$  ha
- Surface fouillée : 180 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,35 m
- Nombre de fosses : 20, dont 4 décomptables
- Nombre de maisons : 0

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent A (phases 5, 5/6), final (phase 7)
- Lieu de dépôt du mobilier : musée de La Tour aux Puces à Thionville (57)
- Bibliographie : Decker *et al.*, 1977 ; Guillaume, 1974 ; Michels et Gambs, 1975

# Inventaire simplifié du mobilier (total site)

Terre cuite

 céramique : poids total : 38 040 g (fosses décomptées : 8 543 g; nb. de vases décorés : 67)

- torchis: poids total: 5380 g

Os et coquille

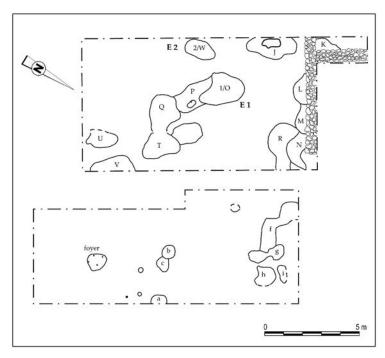
- non conservés

Industrie lithique (silex et outillage poli)

- silex : nb. total de pièces : 18; nb. lames ou fragments : 10; nb. outils : 8
- outillage poli éclats et fragments d'herminette : nb. : 7 ; poids : 409 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 2; poids : 102 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 18; poids : 3358 g
- éclat de débitage : nb. : 12; poids : 121 g
- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 1 ; poids : 1574 g
- bloc abrasé: nb.: 1; poids: 64 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 9; poids : 720 g
- objet autres : 4 coins à fendre discoïdaux en quartzite du Taunus; poids : 546 g
- matériau brut : nb. : 27; poids : 1832 g



**Fig. 52** – Kirschnaumen-Évendorff « Dolem » (site 17), plan des structures rubanées (d'après Guillaume, 1974 et Michels et Gambs, 1975).

### **Notice**

Le site de Kirschnaumen-Évendorff «Dolem» a été découvert en 1974 par C. Bouvret. Il est situé à l'ensellement d'un promontoire du Muschelkalk supérieur dégagé par le Bissenbach et le Hangoldbach, deux affluents du ruisseau de Montenach. Outre les structures du Néolithique ancien, les substructions d'un bâtiment gallo-romain ont été partiellement dégagées. La collection de R. Michels comprend par ailleurs des éléments laténiens provenant du Dolem sans plus de précision. Suite à un sondage effectué par l'inventeur, deux campagnes de fouille programmée ont été réalisées en 1974 (Guillaume, 1974) et 1975 (Michels et Gambs, 1975) et ont porté sur une surface d'approximativement 180 m<sup>2</sup>. Les décapages et la fouille des structures ont été effectués manuellement, les sédiments n'étant pas tamisés. Lors de la première intervention, le mobilier, bien que coté en trois dimensions, n'a pas été isolé par structure, tandis qu'en 1975 il a été rassemblé par structure et par mètre carré. Une série de sondages ont également été effectués à la périphérie des décapages : ils permettent d'estimer la surface du site à 0,5 ha au minimum.

Vingt fosses rubanées ont été mises au jour à l'occasion des différentes interventions (fig. 52) mais il est difficile, en l'absence de trace de poteau, d'en préciser la position au sein de l'habitat. L'organisation anarchique des structures et l'absence de fosse longue laissent penser qu'il s'agit d'un complexe de fosses plutôt que de fosses latérales. Par ailleurs, la dispersion horizontale des vestiges pourrait laisser penser qu'un sol ancien était conservé. Plusieurs structures originales se distinguent au sein de la documentation réunie par les fouilleurs. Pour la fouille de 1974, un foyer matérialisé

par une aire rubéfiée de 0,80 m de diamètre était associé à trois pierres calcaires désagrégées par l'action du feu. Il n'est pas possible de savoir si ce foyer était installé dans une fosse ou dans le sol non affecté par l'érosion. Par ailleurs, trois concentrations de galets ont été observées. La première en 1974 dans le carré O8, les deux autres en 1975, pour l'une dans la fosse S et pour l'autre dans une fosse du sondage 2. Ces concentrations comprennent chacune de dix à trente galets de Moselle de calibre moyen (5 à 10 cm) en quartz et quartzite qui ont nécessairement fait l'objet d'une sélection dans les alluvions de la Moselle à 5 km à vol d'oiseau. Aucun des galets ne paraît avoir subi l'action du feu ce qui permet d'exclure une utilisation comme accumulateur de chaleur dans un foyer ou un four polynésien. Ces structures évoquent directement celle reconnue à proximité d'une fosse latérale de la maison 2 du site 58 de Trémery et dont la fonction demeure énigmatique.

Le mobilier ayant été conservé un certain temps à l'école de Kirschnaumen, seules l'industrie lithique et la céramique décorée ont pu faire l'objet de décomptes. Vu l'inégale qualité de la documentation, seuls trois ensembles, E1 (fosse O de 1975), E2 (fosse W de 1975) et E3 (fosse X, sondage 1975, non figurés sur le plan) ont pu être pris en compte dans l'étude. Ils sont datés des phases régionales 5 (E3), 5/6 (E2) et 7 (E1). Il faut signaler en outre la présence d'un tesson de céramique cannelée et d'un vase à décor malhabile rayonnant, tous deux sans précision de provenance. Une datation absolue a été réalisée sur des charbons de bois sans précision du lieu de prélèvement; la date des échantillons est de 6050 BP  $\pm$  200 (Ly-1181), soit, après calibration avec le logiciel Calib 5.01 rev. et le set de calibration Intcal04 (Reimer et al., 2004), de 5463-4498 BC (variation statistique de  $2 \sigma$ ).

# 18. KIRSCHNAUMEN-OBERNAUMEN «REIMELINGER»

### Informations sur le site

- Substrat : marnes bariolées du Lettenkohle (t6b)
- Sédiments de couverture : limon argileux
- Hydrologie: l'Hoechelbach
- Surface approximative du site : < 1 ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent
- Lieu de dépôt du mobilier : musée de la Tour aux Puces à Thionville (57)
- Bibliographie : Thévenin, 1979 ; Decker et Guillaume, 1979 (dans la littérature, le site est signalé au lieu-dit « Prévisse »)

### **Notice**

En 1977, à l'occasion du creusement d'un bassin à truites à Kischnaumen-Obernaumen au lieu-dit «Reimelinger», R. Michels a récolté du mobilier céramique et lithique du Rubané récent (phases régionales 5 à 6).

# 19. KIRSCHNAUMEN-ÉVENDORFF «HASEN-ACKER»

### Informations sur le site

- Substrat : dolomie supérieure du Lettenkohle (t6c)
- Sédiments de couverture : limon de décalcification
- Hydrologie : le Letchenbach
- Surface approximative du site : < 0,5 ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

# 

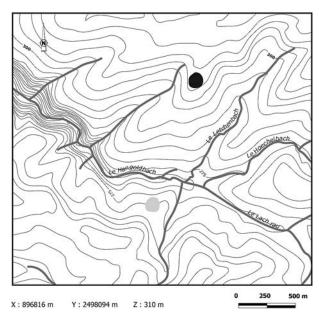
Carte localisation site 18 – Kirschnaumen-Obernaumen «Reimelinger».

# Notice

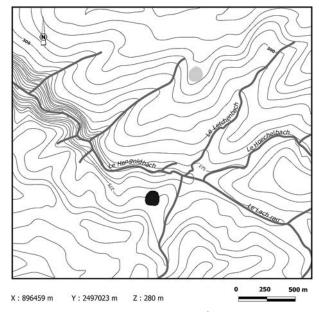
Les prospections pédestres effectuées depuis 1995 à Kirschnaumen-Évendorff par C. Bouvret et G. Belland au lieu-dit «Hasen Acker» ont permis de recueillir de l'industrie lithique et de la céramique attribuable au Rubané récent (phases régionales 5 à 6).

# 20. KIRSCHNAUMEN-ÉVENDORFF «LA MEHS»

- Substrat : marnes bariolées du Lettenkohle (t6b)
- Sédiments de couverture : limon argileux



Carte localisation site 19 - Kirschnaumen-Évendorff «Hasen-Acker».



Carte localisation site 20 - Kirschnaumen-Évendorff «La Mehs».

- Hydrologie : le Hangoldbach
- Surface approximative du site :  $\pm 1$  ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent et final
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur
- Bibliographie : Bouvret *et al.*, 1979, fig. 1, nº 18-24 (dans la littérature, le site est signalé au lieu-dit «Rambourg»)

### **Notice**

Les prospections pédestres effectuées depuis 1977 à Kirschnaumen-Évendorff par C. Bouvret et A. Ramponi au lieu-dit «La Mehs» ou «Rambourg» ont livré de la céramique attribuable à la fin du Rubané récent (décors au peigne à deux dents) et au Rubané final (peigne à dents multiples).

### 21. KOENIGSMACKER «LE VILLAGE»

### Informations sur le site

- Substrat : alluvions anciennes (Fy)

- Sédiments de couverture : limon sableux

- Hydrologie : bassin de la Canner

- Surface approximative du site : indéterminée

- Nombre de fosses : 1

- Estimation de la durée d'occupation du site : Rubané ancien (phase 2)

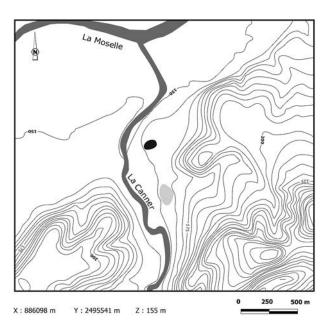
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

- Bibliographie : Bouvret et al., 1979; Thévenin, 1979

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

céramique : poids total : 7921 g; nb. de vases décorés : 67



Carte localisation site 21 – Koenigsmacker «Le Village».

Os et coquille

- non conservés

Industrie lithique (autre)

- fragment de meule ou molette : nb. : 1; poids : 86 g

- polissoir et plaquette lissée : nb. : 1 ; poids : 50 g

- matériau brut : nb. : 2; poids : 38 g

### **Notice**

En 1968, à l'occasion du creusement des fondations de sa maison à Koenigsmacker, Monsieur Reinert a recueilli de la céramique rubanée appartenant à une vingtaine d'individus décorés datés de la phase régionale 2, tout à fait comparables au mobilier du site de Malling «Schlammlengt» (site 63), distant de 3,5 km. Outre la céramique rubanée, la collection comprend un tesson de type Limbourg.

Il est difficile de préciser si d'autres phases d'occupation du Néolithique ancien sont attestées sur le site. On peut par ailleurs signaler que les surveillances de travaux effectuées dans les années 1970 à l'occasion de la création d'un lotissement n'ont pas montré d'extension de cet habitat au sud-est de la propriété Reinert.

# 22. KOENIGSMACKER «BLOSBERGER»

### Informations sur le site

- Substrat : marnes irisées à gypse du Keuper (t7a)

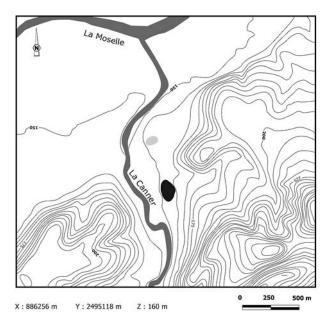
- Sédiments de couverture : limon argileux

- Hydrologie : la Canner

- Surface approximative du site : ± 3 ha

Surface fouillée : 1 100 m²

Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m à 0,50 m



Carte localisation site 22 - Koenigsmacker «Blosberger».

- Nombre de fosses: 16
- Nombre de maisons : 1
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien (phase 2), moyen (?), récent A (phase 5/6), récent B (phases 6, 6/7), final (phase 7)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Buzzi, 1997 ; Buzzi et Thomashausen, 1995 ; Thion, 1994b ; Thomashausen, 1994b

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 9960 g; nb. de vases déco-

rés: 89

- torchis : poids total : 18030 g

Os et coquille

- faune: NMR: 62; poids: 409 g

Industrie lithique (silex et outillage poli)

- silex : nb. total de pièces : 42; nb. lames ou fragments : 7; nb. outils : 4

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 1 ; poids : 18 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 4; poids : 497 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 14; poids : 3380 g
- éclat de débitage : nb. : 18; poids : 303 g
- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 1; poids : 878
- bloc abrasé: nb.: 17; poids: 960 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 18; poids : 1312
- galet aménagé : nb. : 1; poids : 240 - matériau brut : nb. : 71; poids : 6190

#### Notice

La commune de Koenigsmacker est localisée à une trentaine de kilomètres au nord de Metz, à la confluence de la Moselle et de la Canner. Le site est implanté sur le versant droit de la vallée de la Canner, à une altitude



Fig. 53 - Koenigsmacker «Blosberger» (site 22), plan des structures rubanées (d'après Buzzi et Thomashausen, 1995).

de 155-160 m, en limite des alluvions anciennes et des marnes irisées. Il occupe un secteur où la vallée est relativement large. La pente est-ouest qu'accuse le terrain à cet endroit (environ 5 %) a généré une érosion assez importante. Le gisement a été découvert lors de sondages mécaniques effectués en 1993 par P. Thion au lieu-dit «Blosberger» préalablement à la construction d'un lotissement à usage d'habitation d'une surface de 3,7 ha.

Les sondages ont révélé sur les trois quarts de l'emprise la présence de nombreux vestiges du Néolithique ancien, du Bronze final, de l'âge du Fer (Hallstatt et La Tène) et de la période antique. Vu l'importance de la découverte, le projet d'aménagement a été modifié et la majeure partie du secteur sensible a fait l'objet d'une mesure de protection. Deux zones moins denses, situées pour l'une à la périphérie sud du lotissement et, pour la seconde, dans l'emprise de la voirie au nordouest du projet, ont été fouillées en 1993 et 1995 (Buzzi et Thomashausen, 1995). En tenant compte du résultat des sondages et des aires fouillées qui constituent clairement les limites méridionales et occidentales du gisement, l'emprise de l'occupation rubanée peut être estimée à environ 3 ha (fig. 53).

À l'exception de deux poteaux ayant livré des tessons pouvant éventuellement dater du Néolithique ancien (st. 56-1 et 62-1) repérés à l'occasion de la fouille de 1993, les structures d'habitat rubanées sont toutes localisées dans la zone fouillée en 1995. Le décapage mécanique de ce secteur de 1 100 m² a mis au jour quinze structures excavées dont la profondeur varie de 0,20 m à 0,50 m, ainsi qu'un alignement de trous de cinq poteaux correspondant vraisemblablement à l'ayant d'un bâtiment.

Le mobilier recueilli lors des sondages et de la fouille témoigne d'une occupation continue du site depuis la phase 2 régionale jusqu'à la phase 7. Dans la zone décapée, la phase 2 est attestée par une seule fosse (st. 95/24, au centre de la zone). Les phases 3, 4 et 5 ne sont pas représentées. La phase 5/6 est représentée par une fosse localisée au nord-est du décapage (st. 95/16). Une fosse située au centre du décapage (st. 95/22) date de la phase 6. L'ensemble E1 (= st. 95/01, 95/02, 95/03, 95/04, 95/06 et 95/19) quant à lui témoigne d'une occupation de la phase 6/7. Enfin, une fosse (E99 = st. 95/21) est datée de la phase 7.

# 23. TERVILLE «BECKERGRABEN»

# Informations sur le site

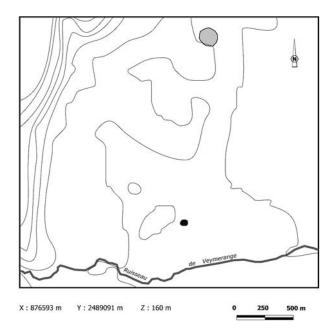
- Substrat : alluvions anciennes (Fx; terrasse + 15-20 m)
- Sédiments de couverture : loess (OES)Hydrologie : ruisseau de Veymerange
- Surface approximative du site : 1,5 ha
- Profondeur d'apparition des structures : 0,40 m à
- Nombre de fosses : 15Nombre de maisons : 1

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané moyen (phase 3 ou 4), récent (phases 5 à 6) et final (phase 7 ou 8)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie: Mangin, 2007a

### **Notice**

Les sondages mécaniques réalisés en 2006 (Mangin, 2007a) dans l'emprise de la ZAC du PAT ont mis en évidence une occupation du Néolithique ancien située, à environ 1 km du cours actuel de la Moselle, sur un petit ensellement dégagé par le ruisseau de Veymerange. Les structures archéologiques, creusées dans un important placage loessique qui recouvre à cet endroit une terrasse ancienne, sont relativement bien conservées (profondeur conservée : entre 25 et 70 cm). Les vestiges reconnus se répartissent sur une surface d'approximativement 1,3 ha, l'habitat rubané se prolongeant vraisemblablement hors des parcelles touchées par le projet d'aménagement.

Quinze fosses rubanées, deux trous de poteau, une tranchée de fondation et un probable chablis ont été repérés dans onze sondages positifs (fig. 54). Dans le sondage E4, une tranchée de fondation arrière associée à deux poteaux de tierce et à une fosse latérale (st. 6) témoignent de l'existence d'au moins un bâtiment du Néolithique ancien. La céramique très bien conservée provenant de l'échantillonnage de six structures atteste de l'occupation du site aux phases régionales 3 ou 4 (D4, st. 1), 5 ou 5/6 (E3, st. 2) et 7 ou 8 (F3, st. 1). Il est donc vraisemblable qu'il s'agit là d'un site occupé en continu du Rubané moyen au Rubané final. Au 31/12/2010, aucune opération d'aménagement n'est programmée à l'emplacement de la concentration de vestiges.



Carte localisation site 23 - Terville «Beckergraben».

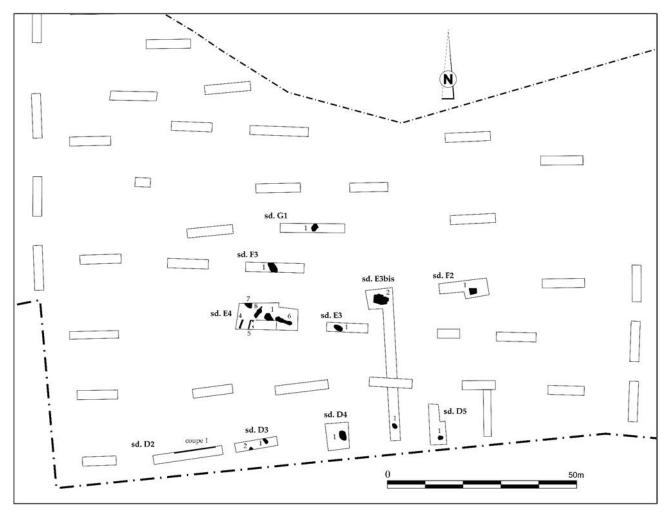


Fig. 54 – Terville «Beckergraben» (site 23), plan des structures rubanées (d'après Mangin, 2007a).

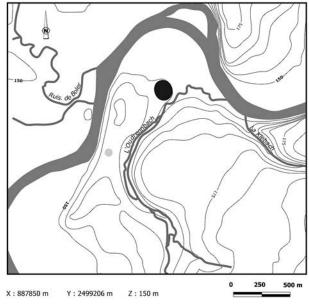
# 24. MALLING «DERRIÈRE LE VILLAGE»

# Informations sur le site

- Substrat : alluvions anciennes de la Moselle (terrasse + 8 m) (Fy)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : l'Oudrennbach
- Surface approximative du site : > 1,5 ha
- Estimation de la durée d'occupation : Rubané ancien, moyen/récent et final
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur
- Bibliographie: Bouvret *et al.*, 1979; Decker et Guillaume, 1979; Lepape, 1972

# **Notice**

Le site de Malling « Derrière Le Village », situé dans une boucle de la Moselle sur la moyenne terrasse, est



Carte localisation site 24 – Malling «Derrière Le Village».

connu depuis 1972 par les prospections de J.-M. Petot (Lepape, 1972). Ce n'est qu'à la suite d'un labour particulièrement profond réalisé à la fin des années 90 que son importance a pu être mesurée. Les prospections pédestres réalisées successivement par R. Michels puis C. Bouvret, A. Ramponi et G. Belland ont permis de repérer plusieurs dizaines de fosses détériorées par les labours et qui s'étendent sur 1,5 ha. Le mobilier céramique atteste une occupation continue du Rubané ancien (phase régionale 2, et peut-être plus précocement) jusqu'aux phases finales (7 ou 8). Un tesson de type Limbourg paraît associé à du Rubané moyen.

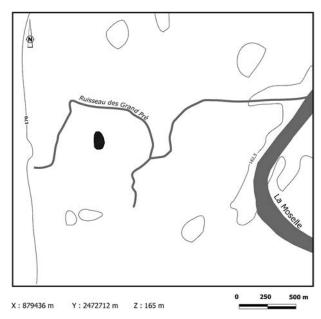
# 25. MAIZIÈRES-LÈS-METZ «LES GRANDS PRÉS»

# Informations sur le site

- Substrat : terrasse alluviale siliceuse (Fz)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : le ruisseau des Grands Prés
- Surface approximative du site : indéterminée
- Surface fouillée : 6,8 ha
- Profondeur d'apparition des structures : 0,25 m à 0.90 m
- Nombre de fosses : 0
- Nombre de maisons : 0
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Blouet, 1985 et 1986b

# Notice

Le site de Maizières-lès-Metz «Les Grands Prés» est localisé dans la plaine alluviale de la Moselle, à 10 km en aval de Metz. Aujourd'hui situé en rive gauche de la Moselle, il devait anciennement se trouver en rive droite ou sur une île car un ancien bras mort de la Moselle est encore figuré sur les cartes anciennes à l'est du gisement. Il a été découvert en 1984 à l'occasion de travaux d'extraction de graviers, une surface de 2,5 ha ayant été terrassée avant l'intervention archéologique (Blouet, 1985). Par la suite, les sondages ont porté sur la totalité de la surface de l'exploitation, soit 16,5 ha, et 6,8 ha ont fait l'objet de fouilles préventives sur des habitats de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer entre 1985 et 1990. Les vestiges du Néolithique ancien (Blouet, 1986b) se limitent à un tesson décoré sur le bord et la panse au poinçon pointillé-sillonné dans le style Oberrhein-Pfalz découvert dans une fosse hallstattienne en 1986 et qui date du Rubané récent. Par ailleurs, une armature de type danubien en chaille bajocienne a été découverte. Cette pièce provient d'une couche tourbeuse correspondant au premier comblement d'un paléochenal relevé dans les coupes de la carrière. L'analyse palynologique a montré que cet horizon correspondait à une première déforestation du secteur



Carte localisation site 25 - Maizières-lès-Metz «Les Grands Prés».

tandis qu'une datation obtenue sur les restes organiques (Lyon 3696 :  $6130 \pm 140$  BP), soit, après calibration avec le logiciel Calib 5.01 rev. et le set de calibration Intcal04 (Reimer *et al.*, 2004) de 5369-4721 BC (variation statistique de 2  $\sigma$ ), confirme l'attribution au Néolithique ancien. Il est probable que l'habitat correspondant a été détruit avant la première intervention archéologique.

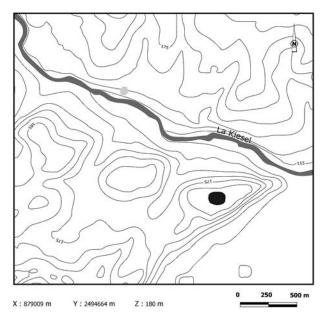
# 26. MANOM-SAINTE-MARIE «GENFER»

# Informations sur le site

- Substrat : marne du Pliensbachien (I4b)
- Sédiments de couverture : loess (OES)
- Hydrologie : le Kieselbach
- Surface approximative du site :  $\geq 1,5$  ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur
- Bibliographie : Decker et Guillaume, 1979 ; Meier-Arendt, Pax, 1973

### **Notice**

Les prospections pédestres effectuées depuis 1971 à Manom-Sainte-Marie au lieu-dit « Genfer » par G. Salmant et G. Belland ont permis de recueillir un abondant mobilier lithique, notamment trois herminettes en schiste de Walhausen, quatre en amphibolite et une en basalte, ainsi que trois fragments d'hématite polie de type Lahn Dills. La céramique, attribuable au Rubané récent (phases régionales 5 à 6), comprend trois décors de type P402, un de type P403, un de type P4. L'abondance des décors de



Carte localisation site 26 - Manom-Sainte-Marie «Genfer».

type P14 (au moins 9 ex.) et la rareté des pointilléssillonnés P31 (3 ex.) montrent que les influences rhéno-mosanes dominent ici celles du style Oberrhein-Pfalz. L'abondance des bandes à remplissage de hachures croisées P35 et P36 (au moins 13 ex.), longitudinales P38 (au moins 9 ex.) ou transversales P21 et P37 (au moins 4 ex.) indiquent des influences du style du Main encore très prégnantes. L'inventaire se complète par trois bandes P34, quatre P27 et un P18 (bande 69-2). Un tesson décoré au peigne traîné dans le style de Leihgestern pourrait quant à lui relever de la phase régionale 8 ou 9.

# 27. MONTENACH-KALTWEILER «NACHTWEIDE»

### Informations sur le site

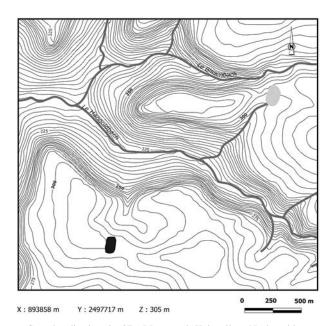
- Géologie : dolomie du Muschelkalk (t5b)
- Sédiments de couverture : limon de décalcification argileux
- Hydrologie : le Hangoldbach
- Surface approximative du site : < 0,5 ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané final
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

# Notice

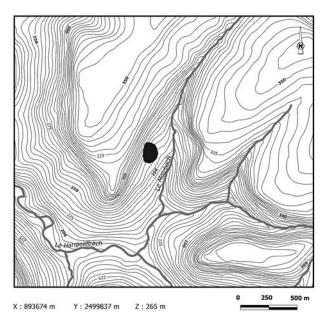
Les prospections pédestres réalisées depuis 1990 à Montenach-Kaltweiler par C. Bouvret ont permis de récolter quelques tessons de céramique décorés au peigne à dents multiples attribuables au Rubané final au lieu-dit «Nachtweide», dans une position topographique identique à celle du site voisin de Kirschnaumen-Évendorff «Dolem» (site 17).

# 28. MONTENACH «KIRSCHGASSE»

- Géologie : dolomies à lingules du Muschelkalk (t4b)
- Sédiments de couverture : dépôt de pente (limon colluvionné)
- Hydrologie : source de Kirschgasse, affluent du Molzbach
- Surface approximative du site : > 0,5 ha et <1 ha
- Surface fouillée : 1350 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m
- Nombre de fosses: 44



Carte localisation site 27 - Montenach-Kaltweiler «Nachtweide».



Carte localisation site 28 - Montenach «Kirschgasse».

- Nombre de maisons : 2 (conservées), 4 (estimées)
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané moyen (phase 3), récent A (phases 5, 5/6), récent B (phase 6)
- Lieu de dépôt du mobilier : musée de La Tour aux Puces à Thionville (57)
- Bibliographie: Blouet et Decker, 1993; Guillaume, 1976; Decker, 1977 et 1978; Decker et Gambs, 1984; Decker et Guillaume, 1979; Galland, 1995; Gambs, 1979, 1980, 1981 et 1982

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

céramique : poids total : 41710 g; nb. de vases décorés : 417

torchis : non prélevéautre : 2 fusaïoles

Os et coquille

- faune: NMR: 199 g; poids: 767 g

Industrie lithique (silex et outillage poli)

- silex : nb. total de pièces : 128; nb. lames ou fragments : 91; nb. outils : 89

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 46; poids : 1 775 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 57; poids : 11751 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 79 ; poids : 42 140
- éclat de débitage : nb. : 76; poids : 698 g
- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 6; poids : 909 g
- bloc abrasé : nb. : 12; poids : 1647 g
- grès à rainure : nb. : 3; poids : 210 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 38; poids : 4396 g
- lissoir : nb. : 2; poids : 50 g
- galet aménagé : nb. : 9; poids : 1629 g
- objets autres: 2 pièces esquillées (coin à fendre) en quartzite du Taunus et 1 lissoir à céramique sur galet de la Moselle; poids: 200 g
- matériau brut : nb. : 130; poids : 8699 g

### **Notice**

Le site rubané du «Kirschgasse» a été mis en évidence au cours de l'hiver 1975 par C. Bouvret à l'occasion du creusement de tranchées de drainage. Au printemps 1976, C. Guillaume entreprit une première campagne de fouilles de sauvetage. Les fouilles se poursuivent en 1977 et 1978 sous la direction d'É. Decker et, à partir de 1979, sous celle de A. Gambs.

Le village de Montenach se trouve au fond d'une crique de sept collines faisant partie du plateau lorrain à sous-sol calcaire, centrée autour d'un éventail de petits cours d'eau drainant un bassin de 46 km² environ et qui se réunissent en un émissaire, le ruisseau de Montenach, se jetant dans la Moselle à Sierck-les-Bains. La géologie du secteur peut être brièvement résumée de la façon suivante (Théobald, 1975):

- le socle formé de roches anciennes plissées, représentées par les quartzites du Taunus;
- la couverture sédimentaire comprenant des grès, des marnes bariolées avec gypse, des calcaires dolomitiques du Muschelkalk;
- les formations superficielles comprenant des limons et des dépôts de versant.

Le site du Néolithique ancien quant à lui est installé au nord du village, sur le versant est du Kappenach, sur un substrat formé par des marnes bariolées et recouvert par des dépôts de pente variés, constitués de blocs et de blocailles provenant du calcaire dolomitique. L'implantation préhistorique s'est faite sur un replat étroit (une cinquantaine de mètres de large) dominant le Molzbach, affluent du ruisseau de Montenac. Une source pérenne prend naissance à 30 m de la zone fouillée, à la transition entre les couches à lingules et les marnes bariolées. La répartition des vestiges en surface s'étend à tout le replat sur environ 150 m, ce qui permet d'évaluer l'extension maximale de l'habitat à 7500 m².

Les structures archéologiques apparaissent directement sous la terre végétale (0,30 m) et sont creusées dans les marnes et cailloutis calcaires sous-jacents. Au nord, les dépôts de pente ont scellé le site et les vestiges sont bien conservés (0,90 m sous le plan de décapage pour la fosse 70), tandis qu'au sud, en bordure de talus, l'érosion est importante : 0,10 m de profondeur conservée sous le décapage pour la tierce avant des maisons 1 et 2.

Les huit campagnes de fouille ont permis d'ouvrir une fenêtre de 1 350 m² dans le site. De 1976 à 1978, le mobilier a été coté en trois dimensions et les années suivantes, il a été récolté par structure et par mètre carré. Seuls quelques tests de tamisage ont été réalisés et les nodules de terre brûlée («torchis»), très abondants, n'ont pas été conservés.

Outre les installations rubanées, deux sépultures du Campaniforme final ont été fouillées, tandis que du matériel de la fin du Hallstatt ou du début de La Tène a été récolté sur l'arrière du site dans une tranchée de drainage et, à l'avant, dans les labours. On ne peut donc exclure que certains des trous de poteaux relevés à la fouille se rapportent à un habitat de l'âge du Fer. Par ailleurs, une abondante industrie microlithique sur chaille du Muschelkalk recueillie dans les fosses rubanées et qui, dans un premier temps, avait été attribuée au Néolithique ancien, résulte du piégeage d'un site du Mésolithique ancien totalement démantelé (Galland, 1995). Ceci explique sans doute la domination du pin tant dans le spectre palynologique (Heim in Gambs, 1984) que parmi les charbons de bois (Schohr in Gambs, 1984) prélevés dans les structures rubanées.

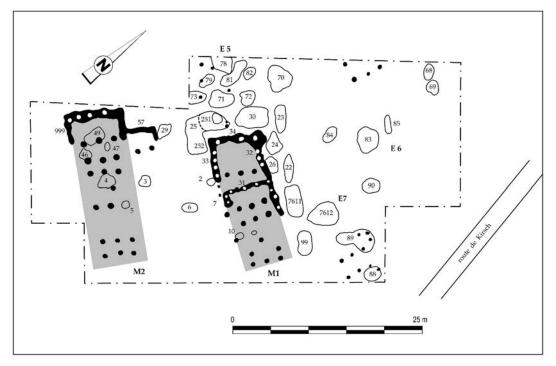


Fig. 55 - Montenach «Kirschgasse» (site 28), plan des structures rubanées (d'après Guillaume, 1976; Decker, 1977 et 1978; Decker et Gambs, 1984; Decker et Guillaume, 1979 et Gambs, 1979, 1980, 1981 et 1982).

35 fosses ont été datées du Rubané (fig. 55). Dix sont situées à l'arrière du site au sein d'un complexe de fosses, six constituent les fosses latérales nord-est de la maison 1, tandis que les autres entrent dans la catégorie des «fosses libres». Parmi ces dernières, la fosse 83 qui présente un plan circulaire de 3 m de diamètre et des parois relativement abruptes pourrait être assimilée à une «cave» malgré sa faible profondeur conservée (0,50 m sous le décapage). Les plans complets de deux bâtiments (M1 et M2) ont été relevés. La proximité de ces bâtiments et leur divergence dans l'orientation permet d'envisager qu'il ne s'agit pas de constructions contemporaines. Un groupe de six poteaux se superposant aux fosses 88 et 89 au sud-est de la maison 1 correspond vraisemblablement à un grenier protohistorique du fait de son module et de son orientation nord-sud. Il en est probablement de même pour un groupe de quatre poteaux implantés à 15 m au nord de M1. Pour ces deux groupements, on ne peut toutefois absolument exclure l'hypothèse de tierces matérialisant des bâtiments rubanés qui divergeraient de l'orientation classique.

La plupart des structures dégagées lors des fouilles peuvent être datées soit de la phase régionale 5 soit de la phase 5/6. Toutefois, une fosse du complexe de fosses (st. 78, ensemble 5) a livré de la céramique caractéristique de la phase régionale 3, ce qui démontre une occupation précoce du site. Vu le caractère limité du décapage, on ne peut statuer ni sur la pérennité des installations, ni sur la continuité de l'occupation audelà du Rubané récent. Du fait de l'abondance du mobilier mésolithique résiduel, la faune n'a pas été intégrée à l'étude et seule l'industrie lithique typique du Rubané a été étudiée.

# Description des bâtiments

• No de la maison : 28/M1 (fig. 56)

- Type de maison : type 2 de Modderman - Orientation : 76 gr ouest (68,4°) (référence : nord

magnétique)

- Longueur: 16,80 m - Largeur arrière: 5,50 m - Largeur avant : 6 m

- Largeur tierce arrière: 3,60 m - Largeur tierce avant : 3,80 m - Datation : phase régionale 5/6

La maison 1 est un plan de bâtiment matérialisé par cinq tierces et une double tranchée de fondation arrière, d'une longueur, sur l'axe faîtier, de 16,80 m.

L'interprétation de ce plan est délicate : d'une part le pignon arrière forme un trapèze irrégulier, d'autre part les files de tierces présentent des axes sensiblement divergents entre la partie avant et la partie arrière et, enfin, le rythme des tierces ne s'inscrit pas dans ce qui est classiquement observé pour les maisons rubanées. On ne peut a priori exclure la possibilité d'une superposition de bâtiments mais dans ce cas de figure, nombre de poteaux feraient défaut. Par ailleurs, plusieurs remontages ont été opérés entre la fosse 25 qui épouse le contour de l'angle nord-ouest et les fosses 7611 et 99 qui constituent les fosses latérales nord-est du bâtiment.

L'hypothèse la plus vraisemblable est donc celle d'une construction de module moyen à laquelle aurait été ajouté un appendice arrière comparable à l'extension latérale constatée sur la maison 2 (cf. infra). Dans cette hypothèse, le bâtiment primitif aurait été une

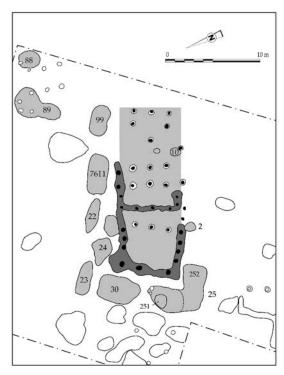


Fig. 56 – Montenach «Kirschgasse» (site 28), maison 1.

maison de type 2 de Modderman (Bau), d'une longueur de 10,20 m pour une largeur de 6 m, soit une surface couverte de 62 m². L'espace compris entre le corridor avant et le corridor arrière constitue une partie centrale de 27 m² à l'intérieur de laquelle seul le poteau faîtier serait conservé. Ceci peut éventuellement résulter d'un problème de fouille, l'emplacement virtuel de cette tierce se trouvant à la limite des opérations effectuées pour l'une en 1977 et pour l'autre en 1984.

À ce bâtiment primitif serait venu se greffer postérieurement un appentis arrière formant un trapèze asymétrique de 6 m pour le côté nord, 7 m pour le côté sud et 5,50 m de large pour le pignon arrière. Cet appendice était bordé d'une tranchée continue, à l'exception d'une courte interruption de 1,80 m sur le côté sud.

Aucune fosse latérale ne borde le sud de ce ou ces bâtiments alors que sur le côté nord un chapelet de fosses ayant livré un abondant mobilier céramique de la phase régionale 5/6 peut lui être indubitablement associé. Deux fosses libres (st. 88 et 89), implantées à 7 m au nord du corridor avant et qui sont de même datation ont également été associées à cet ensemble. Il pourrait en être de même pour la fosse 83 (15 m au nord de la partie médiane) qui date de la phase 5 et qui présente un remontage avec la fosse 99.

• No de la maison : 28/M2 (fig. 57)

- Type de maison : 1b (?)

- Orientation: 70 gr ouest (63,0°) (référence: nord

magnétique)

Longueur: 18,80 mLargeur arrière: 7 mLargeur avant: 7 m

Largeur tierce arrière: 4 m
Largeur tierce avant: 4 m
Datation: phase régionale 5

La longueur conservée de la maison 2, orientée de 70 gr ouest, est de 18,80 m, sa largeur est de 7 m, soit une surface de 132 m<sup>2</sup>. Le plan présente une particularité: une pièce est placée en appendice sur le côté nord de la maison; ses dimensions sont modestes (4 m sur 3 m). La partie arrière de la maison est bien conservée. Elle est constituée par une tranchée de fondation qui se retrouve également sur la partie arrière de l'appendice latéral. Des trous de poteaux sont visibles dans la tranchée, dans l'alignement des poteaux des tierces de l'espace interne. La largeur de la tranchée de fondation varie de 1 m à 1,50 m. À l'intérieur de la structure, six tierces ont été relevées. Elles sont d'une largeur assez constante, entre 3,75 m et 4 m, et leur espacement n'est pas régulier ce qui dégage un espace central de 65 m<sup>2</sup> entre le corridor avant et le corridor

Les poteaux, dont le fantôme est le plus souvent bien visible en plan, ne paraissent pas avoir été refendus ou équarris et sont d'un module moyen (de 0,30 m à 0,40 m de diamètre). L'un d'entre eux, carbonisé, était en chêne (Schohr in : Gambs, 1984). Ils ont été implantés dans des fosses de creusement de 0,60 m à 0,90 m de diamètre. Leur profondeur conservée sous le décapage est de 0,95 m pour le corridor arrière, 0,25 m pour la dernière tierce avant : on peut donc exclure un prolongement sud-est du bâtiment qui aurait été tronqué par l'érosion. Dans cette hypothèse, la maison entrerait dans la catégorie 1b de Modderman (*Grossbau*).

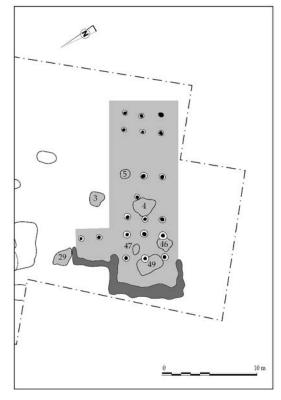


Fig. 57 - Montenach «Kirschgasse» (site 28), maison 2.

Malgré la relativement bonne conservation du bâtiment (au moins sur ses parties arrière et médiane), aucune fosse latérale n'a été retrouvée. Le mobilier recueilli dans les tranchées de fondation arrière et dans les fantômes de poteaux (66 éléments de décor) place le bâtiment à la phase régionale 5 (sériation des maisons et ensembles), antérieure à la maison 1.

# 29. OUDRENNE-BREISTROFF-LA-PETITE «BREISBERG»

### Informations sur le site

- Géologie : grès rhétien (I1a)

- Sédiments de couverture : sable limoneux

- Hydrologie : ruisseau de Billig

- Surface approximative du site : > 0,5 ha

- Surface fouillée : ± 1 250 m<sup>2</sup>

- Profondeur d'apparition des structures : 0,35 m

- Nombre de fosses : 10

- Nombre de maisons : 2 (possibles)

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent B (phase 6/7), final (phase 7, 8)

 Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)

- Bibliographie : Blouet et Decker, 1993 ; Guillaume, 1980 et 1981 ; Thévenin, 1979c et 1981

# Inventaire simplifié du mobilier

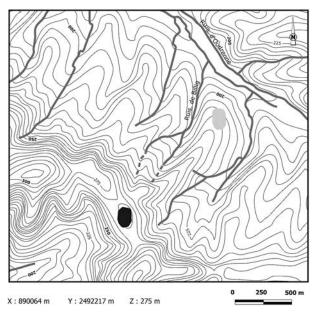
Terre cuite

- céramique : poids total : 20296 g; nb. de vases dé-

corés: 147

- torchis: poids total: 2413 g

Os et coquille - faune : poids : 2 g



Carte localisation site 29 – Oudrenne-Breistroff-la-Petite «Breisberg».

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 38; nb. lames ou fragments : 15; nb. outils : 16

outillage poli – éclats et fragments d'herminette :
 nb. : 3; poids : 28 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 7; poids : 1 270 g

- fragment de meule ou molette : nb. : 15; poids : 4469 g

éclat de débitage : nb. : 3; poids : 9 gbloc abrasé : nb. : 3; poids : 358 g

- polissoir et plaquette lissée : nb. : 1; poids : 46 g

galet aménagé : nb. : 1; poids : 255 gmatériau brut : nb. : 7; poids : 512 g

#### **Notice**

Le site d'Oudrenne (annexe de Breistroff-la-Petite) a été découvert par A. Beylet et D. Morin par prospection pédestre en 1979. En 1980, l'ouverture d'une carrière de sable a provoqué la destruction partielle du gisement et une fouille d'urgence a été menée sur des structures partiellement dégradées par les engins de terrassement (Guillaume, 1980). En 1981, une seconde opération de fouille a été réalisée préalablement à l'extension de la carrière (Guillaume, 1981). Au total, 1250 m<sup>2</sup> ont pu faire l'objet d'observations archéologiques. Les installations rubanées sont situées sur un col en limite des bassins versants de la Canner et du ruisseau d'Oudrenne, affluents de la Moselle. Toutes les structures étaient creusées dans le sable meuble provenant de la dégradation du grès rhétien. Le comblement des fosses était constitué de la même matrice et il est donc peu probable qu'une couverture limoneuse, même peu développée, ait existé au Néolithique ancien. Le site est donc installé dans une position topographique et pédologique singulière. Cette singularité est renforcée par l'éloignement du plus proche point d'eau, la source du ruisseau de Billig, qui est à 400 m pour un dénivelé de 30 m, soit environ 20 mn de marche aller-retour. Ceci constitue une exception notable dans la série des sites rubanés lorrains, partagée avec le seul site de Puttelange-lès-Thionville «Klapperberg» (site 31) daté du Rubané

Les structures reconnues à l'occasion des deux campagnes de fouille (fig. 58) sont elles aussi atypiques mais paraissent cependant toutes d'origine domestique si l'on en juge d'après l'abondant mobilier détritique qui ne se distingue pas des autres habitats lorrains. Il est possible que la nature extrêmement meuble du terrain encaissant ait pu provoquer des déformations postérieures à l'abandon des installations, notamment par ravinement des bords de fosses. En outre, la décarbonatation du sol due à une podzolisation poussée a pu rendre difficile la détection de certaines structures plus ténues comme les trous de poteaux. En tout état de cause, l'orientation générale des structures n'est pas incompatible avec celle

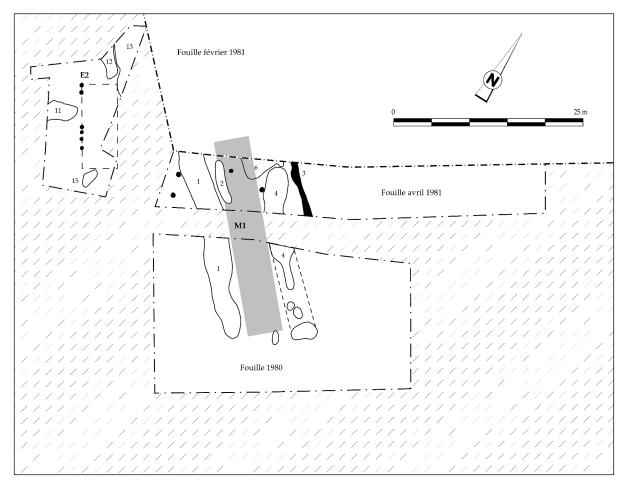


Fig. 58 – Oudrenne-Breistroff-la-Petite «Breisberg» (site 29), plan des structures rubanées (d'après Guillaume, 1980 et 1981).

d'un habitat rubané, tant en ce qui concerne le groupement de fosses (st. 1 et 4) associées à l'habitat M1 que la petite tranchée (de fondation?) st. 3. Pour l'alignement de poteaux situés à l'est à proximité de l'ensemble 2, l'orientation de 39 gr ouest est plus problématique. Cet alignement avait été interprété par les fouilleurs (Thévenin, 1981) comme la faîtière d'une maison ovale dont les murs externes étaient constitués par des fossés en cuvette. Ces fossés ainsi que d'autres relevés sur le secteur fouillé en avril 1981 corrèlent parfaitement avec le parcellaire ancien et doivent correspondre à d'anciens sillons qui ont contribué à accélérer l'érosion du site.

Malgré ses particularités, le site du Breisberg semble donc un être un habitat rubané comparable aux autres, et non une installation temporaire non liée à l'agriculture, comme envisagé initialement par les fouilleurs (Guillaume, 1981). La première habitation attestée est datée de la phase régionale 6/7 (M1), le site étant occupé par la suite aux phases 7 (E2 = st. 12, 13) et 8 (st. 6).

#### Description des bâtiments

Nº de la maison : 29/M1
Type de maison : indéterminé

- Orientation : non mesurable

- Longueur : non mesurable

- Largeur arrière : non mesurable

- Largeur avant : non mesurable

- Largeur tierce arrière : non mesurable

- Largeur tierce avant : non mesurable Datation : phase régionale 6/7

La présence de la maison 1 est attestée par deux fosses longitudinales parallèles (st. 1 et st. 4) orientées approximativement 55 gr ouest et espacées de 9 m (d'axe à axe) présentant de nombreux remontages interfosses. Leur largeur est de 3,50 m à 4 m en moyenne pour 0,50 m de profondeur conservée sous le décapage. Ces structures ont été reconnues sur 26 m pour la structure 1 et 24 m pour la structure 4 mais elles peuvent s'être prolongées aussi bien à l'est (secteur détruit avant la fouille) qu'à l'ouest (parcelle non comprise dans la carrière en 1981). Il est en outre possible que la structure 4, qui paraît s'interrompre, ait été en fait recoupée par la structure 6 qui est plus récente. La description des profils indique par ailleurs que l'axe longitudinal des fossés présente un «sillon central» irrégulier. On ne peut donc a priori exclure une hypothèse de deux fossés d'enceinte dont les sections auraient été considérablement élargies par le ravinement. Cependant, la

répartition en plan des vestiges montre que le mobilier tapissait le fond sur une largeur de 2,50 m en moyenne ce qui, tout comme l'orientation générale, rend plausible l'interprétation comme fosses latérales de construction. Dans cette hypothèse, le bâtiment dont aucune des fondations n'a été repéré à l'exception éventuelle d'une possible tranchée de fondation (st. 2) et d'un unique poteau arrière, aurait été long de près de 30 m. Le mobilier est homogène et date de la phase 6/7 régionale.

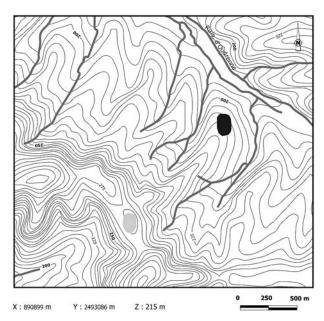
# 30. OUDRENNE «HESLINGER»

### Informations sur le site

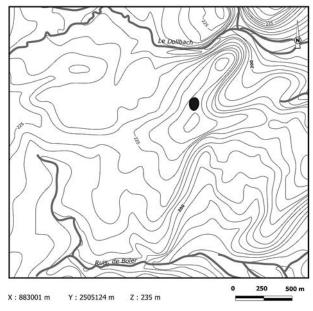
- Géologie : marnes irisées à gypse du Keuper (t7a)
- Sédiments de couverture : limon (OE)
- Hydrologie : ruisseau d'Oudrenne
- Surface approximative du site: > 0,5 ha et < 1,5 ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané moyen, récent
- Lieu de dépôt du mobilier : chez les inventeurs

### Notice

Les prospections pédestres effectuées depuis 1990 à Oudrenne par G. Guirkinger et C. Bouvret ont permis de recueillir un abondant mobilier lithique et céramique caractéristique de la fin du Rubané moyen et du Rubané récent (phases 4 à 6) au lieu-dit «Heslinger». Le site est implanté sur un replat à couverture limoneuse qui domine le ruisseau d'Oudrenne à 1 km en contrebas de l'habitat Rubané d'Oudrenne-Breistroff-la-Petite «Breisberg» (site 29).



Carte localisation site 30 - Oudrenne «Heslinger».



Carte localisation site 31 – Puttelange-lès-Thionville-Halling «Klapperberg».

# 31. PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE-HALLING «KLAPPERBERG»

### Informations sur le site

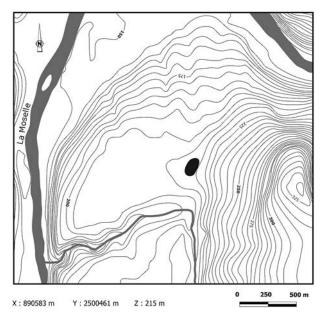
- Substrat : grès d'Hettange (I2G)
- Sédiments de couverture : sable podzolisé
- Hydrologie : le Dollbach
- Surface approximative du site : < 0,5 ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané final
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

### **Notice**

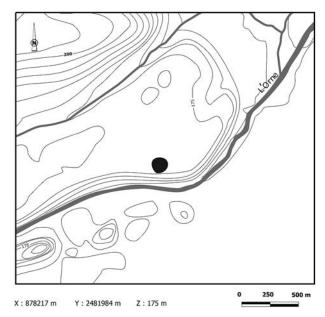
Les prospections pédestres effectuées à Puttelangelès-Thionville-Halling par J.-Y. Riegenbach ont permis de recueillir trois tessons décorés attribuables au Rubané final (peigne à dents multiples pivotant) sur un éperon sableux au lieu-dit «Klapperberg».

### 32. RETTEL «BESCHTROFF»

- Substrat : alluvions anciennes siliceuses (Fv)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : la Moselle
- Surface approximative du site : > 1,5 ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien, moyen, récent et final
- Lieu de dépôt du mobilier : chez les inventeurs
- Bibliographie: Bouvret et al., 1979, fig. 1, nos 1-17



Carte localisation site 32 - Rettel «Beschtroff».



Carte localisation site 33 - Richemont-Bévange «Le Village».

# **Notice**

Les prospections pédestres menées depuis 1977 par C. Bouvret et A. Ramponi au lieu-dit «Beschtroff» à Rettel ont permis de recueillir sur une haute terrasse de la Moselle de la céramique rubanée dont les éléments les plus anciens sont à attribuer au Rubané ancien (phase régionale 2) et les plus récents à la fin du Rubané (peigne à dents multiples pivotant).

# 33. RICHEMONT-BÉVANGE «LE VILLAGE»

### Informations sur le site

- Substrat : alluvions anciennes siliceuses (Fw) et marnes et calcaires du Pliensbachien (I4b)
- Sédiments de couverture : limon sableux calcaire
- Hydrologie : l'Orne
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané final
- Lieu de dépôt du mobilier : musée de La Tour aux Puces à Thionville (57)
- Bibliographie : Decker et Guillaume, 1975; Tixier, 1973

### **Notice**

En 1956, à l'occasion de travaux de jardinage, Madame Fraccero a recueilli dans sa propriété, 10 rue des Vignes à Richemont (Moselle), un mobilier céramique et lithique homogène du Rubané final (Decker et Guillaume, 1975) attribuable aux phases régionales 7 ou 8. Ce site est implanté sur la moyenne terrasse de la Moselle, à la confluence de la Moselle et de l'Orne, en rive gauche de cette dernière. Situé en rebord de

talus, il se trouve dans la même position topographique que les sites de Gandrange «Bréquette» (site 10), à 2,5 km, et Vitry-sur-Orne «ZAC de la Plaine» (site 51), à 3,5 km.

# 34. TALANGE «LA GRANDE RAYÉE»

### Informations sur le site

- Substrat : alluvions récentes siliceuses (Fz)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : la Moselle
- Surface approximative du site : indéterminée
- Surface fouillée : ± 3 000 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,40 m
- Nombre de fosses: 7
- Nombre de maisons : 0
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané moyen/récent
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie: Faye, 1991 et 1992

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 2336 g; nb. de vases décorés : 15
- torchis: poids total: 891 g

Os et coquille

- non conservés

Industrie lithique (silex et outillage poli)

- silex : nb. total de pièces : 7; nb. lames ou fragments : 5; nb. outils : 6

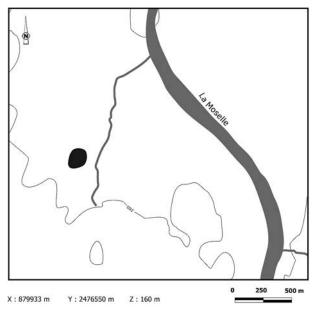
- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 1 (entière); poids : 46 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 1; poids : 201 g

- fragment de meule ou molette : nb. : 1; poids : 199 g

éclat de débitage : nb. : 3; poids : 27 g
bloc abrasé : nb. : 1; poids : 32 g
polissoir : nb. : 1; poids : 24 g
matériau brut : nb. : 6; poids : 571 g



Carte localisation site 34 - Talange «La Grande Rayée».

### **Notice**

Le site de Talange «La grande Rayée» est installé dans la plaine alluviale en zone aujourd'hui inondable, en rive gauche actuelle et en rive droite du bras fossile de Mondelange. Il a été découvert par G. Mangin en 1991 à l'occasion des diagnostics archéologiques préalables à l'élargissement de l'autoroute A31. La fouille (Faye, 1991 et 1992), réalisée sur une bande de 15 m de large et 210 m de long, a permis de repérer, outre des installations de l'âge du Fer, sept fosses (st. 1, 2, 3, 4, 10, 14 et 25) attribuables au Rubané (fig. 59). Il pourrait s'agir de phénomènes naturels (chablis) ayant piégé du mobilier correspondant à une occupation qui s'étend soit sous l'autoroute à l'ouest de la bande fouillée soit sous les bâtiments industriels à l'est. La céramique décorée est représentée par quinze individus qui attestent une occupation de la fin du Rubané moyen ou du début du Rubané récent. Un premier groupe de structures (st. 2, 3 et 14) se caractérise par des bords décorés de deux rangées d'impressions simples B5 (1 ex.) ou pointillées-sillonnées B10 (1 ex.) et des motifs principaux dominés par des décors en échelle P20 et P21 (4 ex.) et de hachures longitudinales P38 (1 ex.) ou croisées P35 (1 ex.). Le corpus est complété par un décor P14 de style rhéno-mosan et un autre (P31) de style Oberrhein-Pfalz. Ces caractéristiques permettent d'envisager une datation à la phase 5 régionale.

La structure 25, implantée à 50 m au sud de ce groupe de fosses, pourrait être plus ancienne car elle a livré un décor de type P12 (une rangée d'impression encadrée par des lignes incisées), un de type P10 (trois lignes incisées moyennement espacées) et un autre de type P6/2 (bande vide de largeur moyenne), ce qui évoque plutôt la phase 3 régionale.

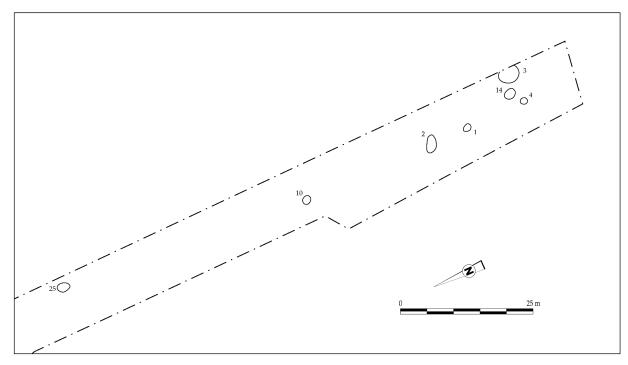


Fig. 59 - Talange «la grande Rayée» (site 34), plan des structures rubanées (d'après, Faye, 1991).

### 35. THIONVILLE «LA MILLIAIRE»

### Informations sur le site

- Substrat : loess (Fx)

- Sédiments de couverture : loess

- Hydrologie : la Moselle

- Surface approximative du site : 3 ha

- Surface fouillée : 4500 m<sup>2</sup>

- Profondeur d'apparition des structures :  $0.35 \,\mathrm{m}$  à  $0.70 \,\mathrm{m}$ 

- Nombre de fosses : 25

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent A (phases 5, 5/6), récent B (phases 6, 6/7), final (phases 7, 8).

- Lieu de dépôt du mobilier : musée de la Tour aux Puces à Thionville (57)

- Bibliographie: Barlé, 1997; Blouet et Decker, 1993; Blouet et Mervelet, 1986; Decker et Guillaume, 1974; Guillaume, 1972 et 1979; Petitdidier *et al.*, 2008

# Inventaire simplifié du mobilier (fouilles 1972 à 1984)

Terre cuite

céramique : poids total : 11410 g; nb. de vases décorés : 190

- torchis: poids total: 6484 g

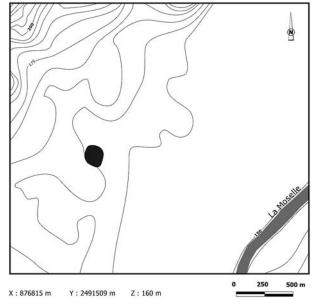
- autre : 4 billes en terre cuite ; un fragment de bracelet Os et coquille

- non conservés

Industrie lithique (silex et outillage poli)

- silex : nb. total de pièces : 19; nb. lames ou fragments : 7; nb. outils : 10

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 2 ; poids : 34 g



Carte localisation site 35 – Thionville «La Milliaire».

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 6; poids : 529 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 4; poids : 295 g

bloc abrasé : nb. : 8; poids : 25 ggrès à rainure : nb. : 1; poids : 55 g

- polissoir et plaquette lissée : nb. : 3 ; poids : 104 g

- matériau brut : nb. : 89; poids : 1883 g

#### **Notice**

Le site de «La Milliaire» est localisé dans la banlieue de Thionville, sur le versant sud d'un léger talweg qui entaille une importante couverture de lœss masquant les alluvions de la terrasse ancienne. L'habitat rubané a été découvert par M. Fritsch en 1972 à l'occasion de la création de bâtiments HLM. Sept fosses rubanées partiellement endommagées par les travaux furent alors fouillées, quatre d'entre elles (st. N, O, L, K), dans l'emprise du bâtiment A, trois autres (st. R, S, T) à l'ouest de ce même bâtiment, en bordure de la chaussée d'Afrique (Decker et Guillaume, 1974; Guillaume, 1972). En 1979 (Guillaume, 1979), la création de garages à 35 mètres au nord de la première découverte entraîna la destruction partielle et la fouille de trois nouvelles structures rubanées (st. 79/1 à 79/3). En 1984, la création de la caserne des pompiers à 50 m à l'ouest des chantiers précédents a occasionné de nouvelles dégradations du site rubané. Quatre bandes de fouille (resp. C. Guillaume) totalisant environ 3000 m<sup>2</sup> ont été réalisées après décapage et premiers terrassement effectués par les travaux du génie civil. 21 fosses numérotées de 1 à 21 furent mises au jour à cette occasion, ce qui permet de cerner les limites ouest et sud-ouest des installations néolithiques. Depuis le début des années 90, des diagnostics archéologiques réalisés sur plus de 20 ha à l'occasion de divers travaux d'aménagement ont montré que l'habitat rubané ne s'étendait pas vers le nord sur l'autre versant du talweg. Vers l'est en revanche, des sondages réalisés en 2008 (Petitdidier et al., 2008) sur une surface de 3163 m<sup>2</sup> préalablement à la construction d'un bâtiment, à une centaine de mètres des garages construits en 1979, ont révélé la présence de trois fosses supplémentaires (sond. C4, st. 5, 6 et 8) et d'une vraisemblable tranchée de fondation arrière d'un bâtiment (sond. C4, st. 9). La parcelle concernée par ces travaux a fait l'objet d'une fouille préventive réalisée par la société Antéa à l'hiver 2009 (étude en cours).

L'ensemble des structures repérées à ce jour (fig. 60) délimite une surface d'au moins 3 ha pour le site, une extension vers l'est (sous le collège) le sud-est étant possible.

Les conditions difficiles dans lesquelles ont été réalisées les différentes opérations archéologiques des années 70 et du début des années 80 expliquent vraisemblablement l'absence de plan de bâtiment pour les fouillées réalisées dans les zones centrale et occidentale du site. Le nombre de fosses profondes (0,80 m et plus sous le plan de décapage) à paroi abrupte (fosses S de 1972, 2 de 1979, 12 et 21 de 1984) assimilées tantôt à

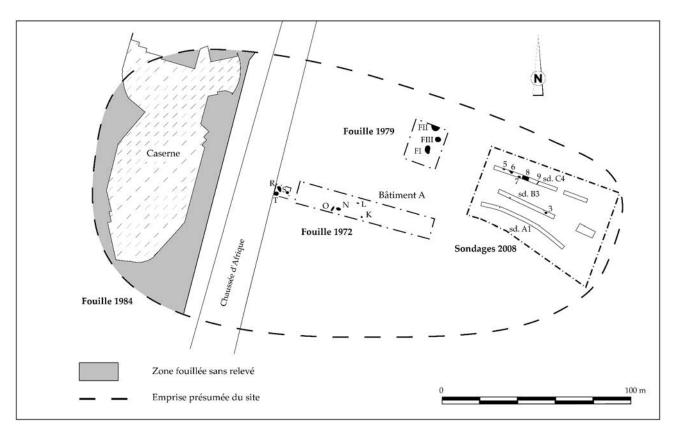


Fig. 60 - Thionville «La Milliaire» (site 35), plan de situation des opérations (d'après Guillaume, 1972 et 1979 et Petitdidier et al., 2008).

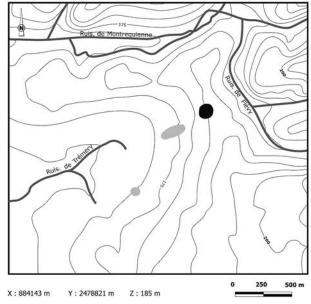
des caves, tantôt à des silos, paraît élevé. Dans l'état actuel des informations, on ne peut savoir si cela résulte d'une particularité du site liée à la présence de placages de lœss ou si ces observations ne traduisent que les lacunes de la documentation (destruction des structures moins profondes ou espace à usage spécifique d'un habitat plus vaste). Le peu de mobilier retrouvé dans les fosses, à l'exception de quatre d'entre elles, plaide en tout cas pour un certain éloignement par rapport aux bâtiments d'habitation.

21 structures issues des fouilles de 1972, 1979 et 1984 ont livré de la céramique fine décorée qui atteste une occupation continue du Rubané récent A au Rubané final. La première phase d'occupation date de la phase 5 (E4 = st. 72/K, 72/L). Une fosse (E2 = st. 79/2) date de la phase 5/6. Les ensembles E5 (= st. 72/R, 72/S, 72/T) et E6 (= st. 72/N) sont attribués quant à eux à la phase 6/7. L'ensemble E1 (= st. 84/1, 84/21) date de la phase 7 et l'ensemble E3 (= st. 84/12), de la phase 8.

Le mobilier trouvé lors des sondages de 2008 semble quant à lui plutôt relever du début de l'occupation du site au Rubané récent (phase régionale 5 ou 5/6).

# 36. TRÉMERY «SITE 1»

- Substrat : marnes et calcaires du Pliensbachien (I4a)
- Sédiments de couverture : limon d'altération du substrat



Carte localisation site 36 – Trémery «Site 1».

- Hydrologie : le ruisseau de Trémery (aujourd'hui capté)
- Surface approximative du site : > 0.5 ha et < 1 ha
- Surface fouillée : 2500 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m
- Nombre de fosses : 30Nombre de maisons : 1 ou 2

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané final (phase 8)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie: Bour et Petitdidier, 1996; Petitdidier, 1997a et 1997b; Petitdidier *et al.*, 2006

### Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

céramique : poids total : 38 175 g; nb. de vases décorés : 300

- torchis: poids total: 3205 g

Os et coquille

- faune: NMR: 844; poids total: 5222 g; nb. outils:

- coquille: poids: 99; parure: 2 ex.

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 65; nb. lames ou fragments : 33; nb. outils : 30

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 4; poids : 96 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 1; poids : 200 g

- fragment de meule ou molette : nb. : 9; poids : 7536 g

bloc abrasé : nb. : 4; poids : 194 g
grès à rainure : nb. : 5; poids : 179 g

- polissoir et plaquette lissée : nb. : 4; poids : 223 g

- matériau brut : nb. : 56; poids : 2019 g

### **Notice**

En 1995, des sondages ont été réalisés sur l'emprise d'une future zone industrielle de 97 ha sur les communes de Flévy et Trémery, situées à une quinzaine de kilomètres au nord de Metz. Une première phase a été menée au mois de janvier sur l'emprise de la voirie, des réseaux, des pistes de circulation des camions et des zones de stockage des remblais. Deux autres campagnes de sondages ont été menées à l'été et à l'automne de la même année sur le reste de l'emprise de la ZAC. Au total, une trentaine de sites ont été repérés, parmi lesquels trois occupations rubanées (sites n° 36, 37 et 58).

Le site 36 est situé sur la commune de Trémery au lieu dit «Campen» au nord du village de Flévy, en bordure de la route RD 55. Il a été découvert en 1995 lors de la première phase de l'évaluation archéologique (resp. L. Thomashausen) et il porte le numéro 1 dans l'inventaire des sites repérés en cette occasion (Bour et Petitdidier, 1996). Il est implanté en tête du vallon occupé anciennement par le ruisseau de Trémery et qui

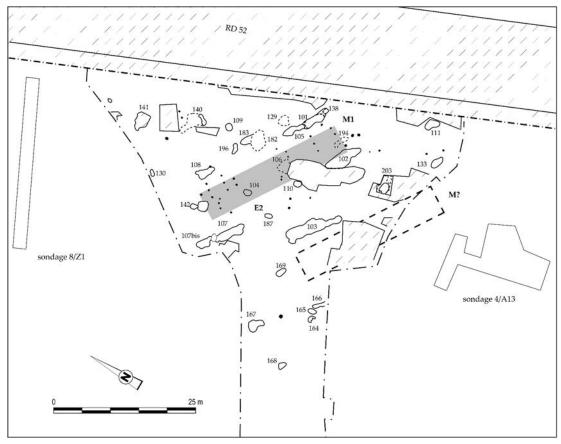


Fig. 61 – Trémery «Voirie - Site 1» (site 36), plan des structures rubanées (d'après Petitdidier et al., 2006).

entaille les marnes et les calcaires du Pliensbachien, sur une légère pente à la limite entre ce bassin versant et celui du ruisseau de Flévy, affluent du ruisseau de Montrequienne. Les structures néolithiques repérées à l'occasion des sondages sont réparties sur une surface d'un peu moins de 5 000 m<sup>2</sup>. Il est vraisemblable qu'à l'ouest de la RD 55 les limites du site ont été reconnues, même si de nombreuses perturbations modernes (fosses à prélèvement de marne?) ont pu détruire quelques structures périphériques. Les prospections de surface n'ont révélé aucun vestige de l'autre côté de la route départementale et, si l'habitat se prolonge sur l'ensellement entre les deux vallons, sa superficie ne saurait vraisemblablement être supérieure à celle de la partie sommitale, soit approximativement 1 ha. En 1996, une surface de 2500 m<sup>2</sup>, correspondant à l'emprise de la voirie de desserte de la ZAC et de son embranchement avec la RD 55, a été décapée (Petitdidier 1997a et 2006). De part et d'autre, les parcelles classées en espace vert sont actuellement préservées. Ceci n'entrave cependant pas la compréhension générale des vestiges mis au jour car aucun élément rubané n'a été repéré en sondage dans ces secteurs.

Les structures sont peu profondes (de quelques centimètres à 0,70 m sous le décapage), ce qui témoigne d'une érosion relativement importante due à la position topographique du site.

Au total, 30 fosses datées du Rubané (dont 24 avec de la céramique décorée) ont été mises au jour (fig. 61). La quasi-totalité d'entre elles sont probablement liées à l'extraction de marne mais la morphologie de la structure 167, cylindrique à fond plat, permet de supposer qu'il s'agissait d'un silo. Quatre fosses plus douteuses pourraient également correspondre à des chablis (st. 111, 164, 187 et 196). Outre ces quatre structures, onze chablis ont été dégagés (seuls ceux ayant piégé du mobilier néolithique – st. 140, 182, 129, 194 – sont figurés sur le plan, en pointillé). L'un d'entre eux au moins est clairement postérieur à l'habitat (st. 182), puisqu'il a perturbé une fosse (st. 183).

Du fait de l'érosion, le nombre de négatifs de poteaux conservés est faible, et un bâtiment seulement (M1) est attesté avec certitude par un groupement de poteaux implantés entre les fosses 101/105/138 (espace latéral nord) et les fosses 102 et 110 (espace latéral sud). Sur l'arrière, deux autres fosses allongées (108 au nord, et 107 au sud) encadrent un autre groupement de poteaux qui s'intègrent aux files de tierces du bâtiment M1. Cette constatation et les nombreux remontages entre les fosses avant et arrière laissent penser que toutes ces structures se rattachent à une seule et même construction.

La structure 103 (ensemble E2), localisée 10 m à l'est de la maison M1, pourrait elle aussi être une fosse latérale de construction. Dans cette hypothèse, il s'agirait, avec la fosse 109 (un remontage) et les fosses 203 (en partie détruite par un creusement moderne) et 133, avec lesquelles elle s'aligne, des témoins d'une seconde habitation, implantée au sud-ouest de ce groupement de fosses. La fosse 104, située dans l'emprise de la maison M1, pourrait également être rattachée à ce complexe.

Toutefois, quelques tessons provenant de la structure 103 ont pu être remontés avec d'autres provenant des structures 102, 107 et 109. On ne peut donc exclure que la fosse 103 faisait partie du même ensemble que la maison 1.

Dans la sériation des fosses, toutes les structures du site sont attribuées à la phase 8 régionale mais, dans la sériation des ensembles, l'ensemble E2 se situe à la transition avec la phase 9. En outre, dans la structure 104, un vase orné d'une guirlande réalisée au peigne à quatre dents pivotant non délimité (pl. 115, n° 513) trouve de bonnes comparaisons sur le site d'Ennery «Le Breuil-Projet Alloin» (site 6) attribué à la phase terminale de la séquence régionale.

Le nombre peu élevé de fosses, l'absence de recoupements, l'homogénéité des datations, l'éclatement des vases dans plusieurs fosses parfois éloignées et la mise en évidence d'un seul bâtiment constituent des arguments qui permettent de penser que cet habitat correspond à une occupation courte ne comportant qu'une seule maison. Toutefois, l'existence d'une seconde unité d'habitation ne peut être totalement exclue et, dans cette seconde hypothèse, deux phases de construction seraient attestées sur le site, la première de la phase 8, la seconde datant éventuellement de la phase 9.

### Description des bâtiments

• No de la maison : 36/M1 (fig. 62)

- Type de maison : 1b ou 2

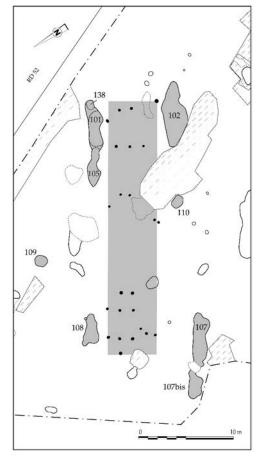


Fig. 62 – Trémery «Voirie - Site 1» (site 36), maison 1.

Orientation: 60 gr ouest (54°)Longueur: 28,50 m (incomplète?)

Largeur arrière : 4,50 mLargeur avant : 5 m

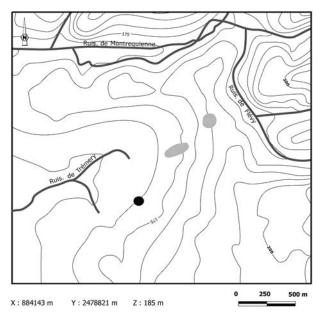
Largeur tierce arrière: 2,50 m
Largeur tierce avant: 2,80 m
Datation: phase régionale 8

Le plan de la maison 1 est incomplet : six tierces (dont seulement trois complètes) et trois poteaux de paroi ont été retrouvés. El1e est longue de 28,50 m et son plan est légèrement trapézoïdal : sa largeur arrière (restituée au niveau de la première tierce arrière) est de 4,50 m et sa largeur avant (restituée) est de 5 m, soit une surface couverte de 135 m² au moins. L'absence de nombreux poteaux ne permet pas de déterminer la structuration interne de l'édifice. Les excavations qui la bordent de part et d'autre correspondent aux fosses latérales de construction parfois remaniées par des chablis. Elles ont livré de la céramique datée de la phase régionale 8.

# 37. TRÉMERY «ZONES 19 ET 30»

# Informations sur le site

- Substrat : marnes et dolomies du Pliensbachien (I4a)
- Sédiments de couverture : limon d'altération du substrat
- Hydrologie : le ruisseau de Trémery (aujourd'hui capté)
- Surface approximative du site : 0,5 ha
- Surface fouillée : 11 700 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m
- Nombre de fosses: 8
- Nombre de maisons : 0
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent A (phase 5/6)



Carte localisation site 37 – Trémery «Zones 19 et 30».

- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Bour et Petitdidier, 1996; Brunet, 2003; Petitdidier, 1997b et 2003a

### Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 4226 g; nb. de vases décorés : 60
- torchis: poids total: 296 g

Os et coquille

- faune : poids total : 3 g

Industrie lithique

- données non disponibles

### Notice

Le site 37 (Trémery «Zones 19 et 30») a été découvert en 1995 lors de la troisième phase de l'évaluation archéologique (Bour et Petitdidier, 1996) réalisée préalablement à l'aménagement de la ZAC de la Fontaine des Saints, localisée sur les communes de Flévy et Trémery (v. *supra*, site 36).

Il a été fouillé en 1999 (Brunet, 2003; Petitdidier, 2003a) et deux zones totalisant 11 700 m² ont été décapées. Outre les vestiges du Néolithique ancien, un niveau comportant du mobilier lithique et osseux datant du Mésolithique ancien, trois inhumations du Néolithique final (Campaniforme) et des structures d'habitat de l'âge du Fer (Hallstatt et La Tène) ont également été mis au jour (Brunet 2003; Petitdidier 2003a). Le site est implanté sur le versant sud du vallon occupé anciennement par le ruisseau de Trémery et qui entaille les marnes et les calcaires du Pliensbachien.

À ce jour, le plan, la céramique et le mobilier lithique ne sont pas accessibles et les décomptes et la description de la céramique décorée intégrés à l'étude sont basés sur le travail réalisé en 2000 pour le rapport de fouille par l'un des auteurs.

Neuf fosses (dont huit ont livré de la céramique décorée) ont été mises au jour. Parmi elles, certaines pourraient être des chablis. Le mobilier céramique permet de dater l'occupation de la phase régionale 5/6.

### 38. UCKANGE «BUDERFELD»

- Opérations programmées : prospection aérienne, J.-M. Blaising, 1991
- Substrat : alluvions anciennes (Fw)
- Sédiments de couverture : loess
- Hydrologie : le ruisseau de Brouck
- Surface approximative du site : 30 ha
- Surface fouillée : environ 1 100 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : variable

- Nombre de fosses échantillonnées : 8
- Nombre de maisons : 1
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien, moyen (phases 3, 4), récent A (phase 5), récent B (phase 6)
- Lieu de dépôt du mobilier : musée de La Tour aux Puces à Thionville (57)
- Bibliographie : Guillaume, 1975 et 1977 ; Lepape, 1970 ; Thévenin, 1979d

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 5595 g; nb. de vases décorés : 114
- torchis: poids total: 281 g

Os et coquille

- non conservés

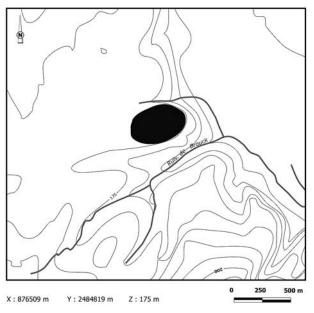
*Industrie lithique (silex)* 

- silex : nb. total de pièces : 3; nb. lames ou fragments : 1; nb. outils : 1

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 1; poids : 496 g

- fragment de meule ou molette : nb. : 1; poids : 154 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 1 ; poids : 84 g
- matériau brut : nb. : 5; poids : 125 g



Carte localisation site 38 - Uckange «Buderfeld».

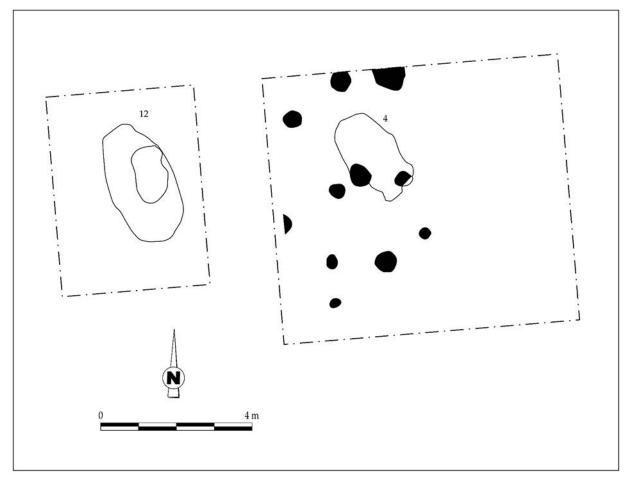


Fig. 63 – Uckange «Buderfeld» (site 38), plan des structures rubanées.

### **Notice**

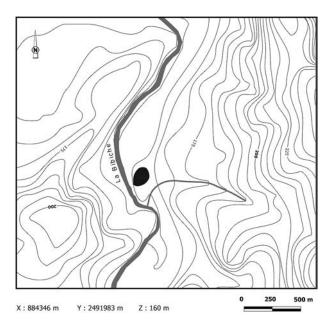
Le gisement d'Uckange «Buderfeld» est situé à 5 km au sud-ouest de Thionville, sur la terrasse + 22 m de la Moselle, rivière dont il est distant de 2,5 km en rive gauche. Les installations du Néolithique ancien sont implantées sur un promontoire recouvert d'une importante couche de limon éolien et dégagé dans les alluvions anciennes par deux vallons drainés par des ruisseaux pérennes. Le site a été découvert en 1968 par J.-M. Petot par prospection pédestre. En 1970, une première fosse était reconnue à l'occasion de la pose d'un pylône électrique au nord du poste électrique d'Uckange (Lepape, 1970). En 1975, la pose d'une canalisation d'eau parallèlement à l'autoroute A30 a permis de reconnaître sur 70 m de long sept autres fosses (numérotées de A à G) (Guillaume, 1975). En 1977, la pose d'un oléoduc a permis d'échantillonner trois autres fosses (numérotées de 1 à 3) en rebord de la pente dominant le ruisseau de Brouck, de part et d'autre du CD 9 (Guillaume, 1977). En 1983, le curage des fossés d'autoroute a permis d'échantillonner cinq fosses (numérotées de I à V) (resp. C. Guillaume). En 1986, la pose de câbles a été précédée d'un décapage de 2 m de large sur le demi-périmètre du poste électrique, soit 450 m linéaires. Lors de cette opération (resp. T. Klag), trois fosses et un groupement de sept poteaux organisés en trois alignements ont été mis au jour à l'entrée de la centrale EDF (fig. 63), tandis qu'une fosse isolée était reconnue à 100 m, de l'autre côté des bâtiments industriels. Enfin, en 1991, des photographies aériennes réalisées par J.-M. Blaising ont permis de repérer le plan partiel d'au moins un bâtiment installé à l'extrémité est de l'éperon, là où affleurent les graviers de la terrasse sous-jacente.

La répartition de ces structures couvre une surface de plus de 30 ha, sans que l'on puisse savoir si l'on est en présence d'un ou plusieurs sites. Le mobilier recueilli à l'occasion des différentes interventions du secteur montre que l'occupe débute dès le Rubané ancien (fosses de 1983 le long de l'autoroute) et se poursuit au moins jusqu'au Rubané récent, aucun élément n'étant à ce jour attribuable au Rubané final. La fosse 2 de la fouille de 1977 est attribuable à la phase régionale 3. La fosse 2 fouillée en 1983 date de la phase 4 et les fosses 1 et 3 fouillées la même année datent de la phase 5. Le mobilier issu de la fouille de 1970 est attribuable au Rubané récent A (phase 5 ou 5/6). La dernière phase d'occupation attestée est représentée par la fosse 1 fouillée en 1977, datée de la phase 6.

### 39. VALMESTROFF «HAMSHOF»

# Informations sur le site

- Substrat : alluvions marno-calcaires de la Bibiche (Fz)
- Sédiments de couverture : limon argileux
- Hydrologie : la Bibiche
- Surface approximative du site : > 1,5 ha



Carte localisation site 39 - Valmestroff «Hamshof».

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien, moyen, récent, final
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

# Notice

Le site du Hamshof à Valmestroff est situé sur la très basse terrasse de la Bibiche. Les prospections pédestres réalisées depuis 1994 par G. Nanton ont permis de recueillir un abondant mobilier lithique et céramique qui couvre toutes les phases chronologiques depuis la fin du Rubané ancien jusqu'au Rubané final, à l'exception éventuelle de l'étape terminale (phase régionale 9).

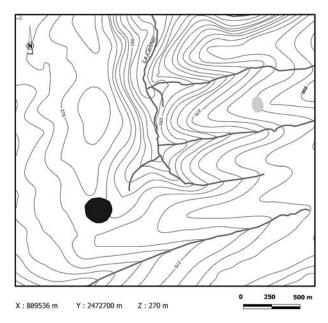
# 40. VIGY «FONTENAILLES»

### Informations sur le site

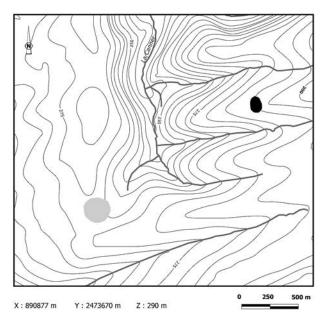
- Substrat : calcaire à gryphées du Lotharingien (I3a-2)
- Sédiments de couverture : limon de plateau
- Hydrologie : source de la Canner
- Surface approximative du site : > 1,5 ha
- Surface fouillée : 200 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,35 m
- Nombre de fosses : 11
- Nombre de maisons : 3
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien, moyen, récent, final
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur
- Bibliographie: Thévenin, 1983

### **Notice**

Le site de Vigy «Fontenailles» est situé au nord-est de Metz, sur un replat de pente qui domine les sources

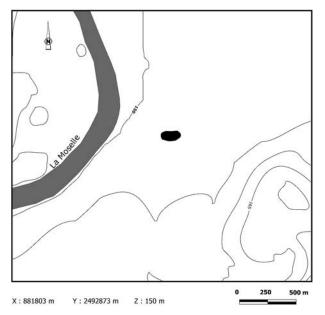


Carte localisation site  $40 - Vigy ext{ } ext{``Fontenailles''}.$ 



Carte localisation site  $41-Vry \ \text{``La Plante''}.$ 

de la Canner. Les prospections pédestres effectuées depuis 1982 par C. Pautrot ont livré du mobilier attribuable à toutes les phases régionales du Rubané (à l'exception éventuelle des phases 1 et 9) sur une surface de plus de 1,5 ha. En 1987, un sondage de 5 m² (resp. V. Blouet) a permis d'observer le retour de la tranchée arrière d'un bâtiment rubané. L'échantillonnage du mobilier permet une attribution à la phase 7 ou 8 régionale. En 1990, un élargissement de la RD 67 entre Vigy et Avancy a été précédé d'un décapage de 2 m de large de part et d'autre de l'ancienne voirie sur 150 m de long réalisé sous surveillance archéologique (resp. V. Blouet). Cette intervention a permis de repérer onze fosses rubanées et des poteaux attribuables à trois



Carte localisation site 42 - Yutz «Contournement sud-est/Site 18».

bâtiments au moins. Des mesures de rehaussement des bas-côtés ont permis la conservation *in situ* de ces vestiges.

# 41. VRY «LA PLANTE»

### Informations sur le site

- Substrat : calcaire à gryphées du Lotharingien (I3a-2)
- Sédiments de couverture : limon de plateau
- Hydrologie : bassin de la Canner
- Surface approximative du site : < 0,5 ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané final
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur

### **Notice**

Les prospections pédestres effectuées en 1987 à Vry par G. Belland au lieu-dit «La Plante» ont permis de recueillir de l'industrie lithique et de la céramique attribuable exclusivement au Rubané final (décor au peigne à dents multiples et technique du trémolo).

# 42. YUTZ «CONTOURNEMENT SUD-EST/SITE 18»

- Substrat : alluvions anciennes (Fx)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : bassin de la Moselle
- Surface approximative du site : < 0,5 ha
- Surface fouillée : 570 m<sup>2</sup>

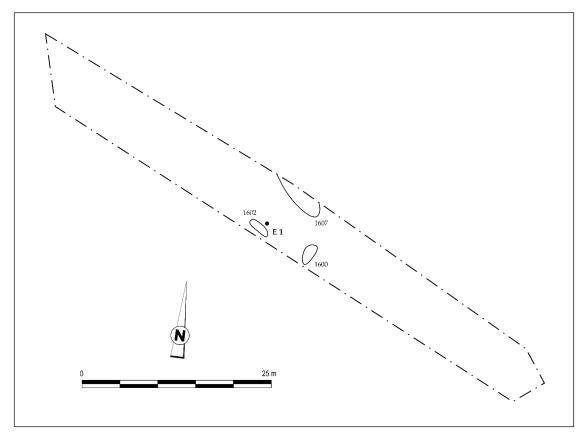


Fig. 64 - Yutz «Contournement sud-est/Site 18» (site 42), plan des structures rubanées (d'après Klag, 1998).

- Profondeur d'apparition des structures : 0,40 m
- Nombre de fosses : 3
- Nombre de maisons : 0
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent B (phase 6)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Klag, 1997 et 1998

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

céramique : poids total : 5925 g; nb. de vases décorés : 30

- torchis: poids total: 659 g

Os et coquille

- non conservés

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 1 ; poids : 121 g

*Industrie lithique (autre)* 

- fragment de meule ou molette : nb. : 2; poids : 207 g

bloc abrasé : nb. : 2; poids : 61 gmatériau brut : nb. : 1; poids : 67 g

### **Notice**

La commune de Yutz est située dans le sillon mosellan, à 4 km au nord-est de Thionville. Le site 18 a été trouvé en 1995 lors de sondages mécaniques réalisés préalablement à la pose d'une conduite dans le cadre de travaux routiers et une fouille a été menée la même année (Klag, 1997 et 1998). En raison de la nature des travaux, la surface n'a été décapée que sur 8 m de large, la surface totale étant de 570 m². L'étroitesse de l'emprise ne permet pas d'estimer la surface de l'occupation rubanée. Outre les vestiges du Néolithique ancien, des structures d'habitat de l'âge du Fer (Hallstatt ou La Tène) ont été mises au jour.

Le site est installé dans une large dépression de la plaine alluviale de la Moselle (vraisemblablement un ancien chenal), à une altitude de 153 m, soit trois mètres environ au-dessus de la Moselle qui coule aujourd'hui à 500 m environ au nord-ouest.

Trois fosses rubanées (fig. 64), toutes datées de la phase régionale 6, ont été dégagées (E1 = st. 1600, 1602 et 1607). Elles ont été creusées dans les limons sableux qui recouvrent les alluvions anciennes et sont conservées sur une profondeur qui va de 0,15 m à 0,28 m. Une quinzaine de poteaux non organisés pourraient marquer l'emplacement de maisons rubanées ou appartenir à des constructions de l'âge du Fer.

### 43. METZ «BAN-DE-DEVANT-LES-PONTS»

#### Informations sur le site

- Substrat : alluvions récentes (Fz)
- Sédiments de couverture : limon sableux siliceux
- Hydrologie : ruisseau de Belle Fontaine (affluent de la Moselle)
- Surface approximative du site : > 1 ha
- Surface fouillée : ± 450 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,5 m
- Nombre de fosses fouillées : 10
- Nombre de maisons: 1
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien, moyen (phase 4), récent a (phase 5), final
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Blouet et Decker, 1993 ; Boura, 1984 ; Guillaume, 1983

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 40 495 g; nb. de vases dé-

corés: 227

torchis : poids total : 137 196 gautre : 1 bille et 1 fusaïole

Os et coquille

- faune: NMR: 17; poids total: 118 g

Industrie lithique (silex et outillage poli)

- : nb. total de pièces : 215; nb. lames ou fragments : 129; nb. outils : 106

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 6; poids : 293 g

Carte localisation site 43 – Metz «Ban-de-Devant-Les-Ponts»

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 36; poids : 9317 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 80; poids : 9745 g
- éclat de débitage : nb. : 18; poids : 291 g
- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 12; poids : 3060 g
- bloc abrasé : nb. : 28 ; poids : 1550 g
   grès à rainure : nb. : 4 ; poids : 175 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 19; poids : 1115 g
- galet aménagé : nb. : 3; poids : 1435 g - matériau brut : nb. : 299; poids : 22605 g

#### Notice

En février 1983, la surveillance de travaux réalisée par V. Blouet et J. Mahé à l'occasion de la mise à 2 x 3 voies et le calibrage des fossés de l'autoroute A31 ont permis de repérer un habitat rubané au nord de la ville de Metz.

Le site est implanté dans la plaine inondable sur la très basse terrasse de la Moselle, à 500 m sur la rive gauche du cours actuel de la rivière, en bordure du ruisseau de Belle Fontaine. Le secteur, situé au débouché de la cuesta bajocienne à la confluence de la Moselle et de la Seille, est caractérisé par des divagations des cours d'eau qui forment un réseau en tresse avec quelques grandes îles et de nombreux îlots. Ce réseau était déjà mal stabilisé anciennement puisque de nombreux paléochenaux ont été repérés, soit par photographie aérienne, soit à l'occasion du creusement de nombreuses carrières exploitées à la périphérie de l'agglomération messine. Il est ainsi possible qu'au Néolithique ancien l'habitat ait été situé rive droite ou sur une île, puisque les tracés de plusieurs bras morts sont repérés sur la carte géologique de 1952 en bordure de la moyenne terrasse, à moins d'un kilomètre du pied de la cuesta à l'ouest du site.

Cinq campagnes de fouille ont été réalisées : une de sauvetage urgent en mars 1983 et quatre de sauvetage programmé, d'un mois chacune, entre 1983 et 1986. La stratigraphie simplifiée du gisement peut être résumée comme suit :

- terre végétale et horizon bioturbé actuel (0,50 m);
- niveau limono-sableux brun foncé recelant de nombreux témoins d'anthropisation; cet horizon qui scelle les structures du Néolithique ancien et de la Protohistoire récente pourrait correspondre à un sol ancien piégé sur la berge d'un paléo cours d'eau (0,20 m);
- limon argilo-sableux dans lequel ont été creusées les structures néolithiques (0,70 m);
- horizons lenticulaires de sable fin trié avec passées limono-sableuses (1,15 m);
- terrasse alluviale à galets granito-quartzitiques et sable siliceux; le toit de la nappe phréatique est atteint à la cote -3 m par rapport à la surface actuelle.

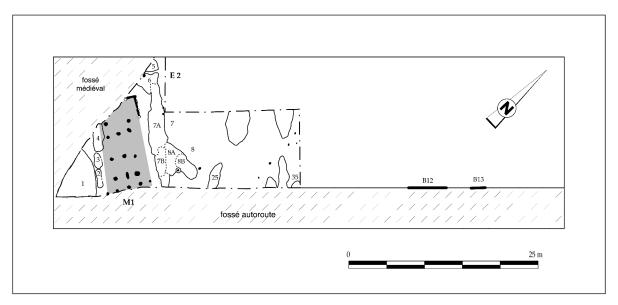


Fig. 65 - Metz «Ban-de-Devant-les-Ponts» (site 43), plan des structures rubanées (d'après Guillaume, 1983 et Boura, 1984).

Le sauvetage urgent de mars 1983 (Guillaume, 1983) a été limité à la rectification sur 70 m des coupes du fossé de l'autoroute. À partir de juin 1983, après décapage à la pelle mécanique munie d'un godet lisse arrêté au sommet du paléosol, une surface de 170 m² a été fouillée à la truelle, les vestiges étant recueillis par mètre carré. En outre, en 1984 et 1985 (Boura, 1984), la totalité du mobilier archéologique a été cotée en trois dimensions et reportée sur un plan au 1/20. Pour ces deux mêmes années, la totalité du sédiment a été tamisée à l'eau sur une maille de 0,5 cm. Du fait de l'utilisation de ces méthodes, seule la moitié est du décapage a pu être explorée, la moitié ouest ayant été recolonisée par la végétation.

Outre les vestiges du Néolithique ancien, des structures d'habitat du premier âge du Fer (silo, puits, trous de poteaux) ont été mises au jour. Des alignements très rapprochés de poteaux faiblement enfoncés, initialement interprétés comme le plan d'un bâtiment Hallstatt C, correspondent plus vraisemblablement à des traces de cultures médiévales (houblonnière?). Ils sont en effet subparallèles au fossé d'enceinte d'une ferme encore attestée au xive siècle qui a oblitéré une grande partie des structures protohistoriques. Par ailleurs, le paléosol a livré de la céramique attribuable au Bronze final I/IIa (céramique à cannelure tapissante), au Bronze final IIb (gobelets de type RSFO) ainsi qu'éventuellement un tesson du Bronze ancien A2 (cordon et lèvre digitée).

La rectification des deux parois du fossé a permis de repérer des fosses rubanées sur une longueur de près de 60 m. Vers le sud-ouest, non concerné par les travaux d'aménagement, l'extension de l'habitat n'est pas connue, tout comme au sud-est, recouvert par les remblais de l'autoroute. En revanche, des fosses rubanées ont été relevées dans les labours à 100 m au nord, ce qui laisse supposer que l'emprise du site est supérieure à 1 ha.

Sur le secteur décapé, une maison flanquée de ses fosses latérales a été dégagée (M1, cf. *infra*). Des

fosses allongées (st. 25 et 35 et les deux fosses non numérotées) pourraient matérialiser l'emplacement d'une deuxième construction et les structures B12 et B13, recoupées par le fossé autoroutier, celui d'un troisième bâtiment implanté à 35 m de M1 (fig 65).

En ce qui concerne le début de l'occupation, une dizaine de tessons découverts au décapage dans les déblais des travaux de génie civil et en position secondaire dans les structures 1 et 7, sont attribuables à la fin du Rubané ancien (phase régionale 2).

La fosse 6, recoupée par une fosse latérale de la maison 1 (st. 7), a quant à elle pu être datée de la phase régionale 4, soit du début du Rubané récent. La maison 1, qui a livré un mobilier très abondant, peut être considérée comme un ensemble de référence pour la phase régionale 5. Du point de vue stylistique, la céramique se rattache directement au groupe Oberrhein-Pfalz dont le site de Metz constitue le point le plus occidental.

Le Rubané final est représenté par deux tessons décorés au peigne à dents multiples (dont un pivotant) qui ont été récoltés dans les labours à environ 50 m au nord du secteur fouillé.

Le site de Metz « Ban-de-Devant-les-Ponts » semble donc avoir été occupé durant toutes les phases du Rubané régional, à l'exception éventuelle de la plus ancienne (phase 1) et de la plus récente (phase 9).

# Description des bâtiments

• Nº de la maison : 43/M1 (fig. 66)

- Type de maison : type 2 de Modderman

- Orientation : 62 gr ouest (55,8°) (référence : nord magnétique)

- Longueur: 11,80 m (complète)

- Largeur arrière : 5,55 m (reconstituée)

- Largeur avant : 5,65 m

- Largeur tierce arrière : 3,20 m

- Largeur tierce avant: 3,20 m

- Datation : phase régionale 5

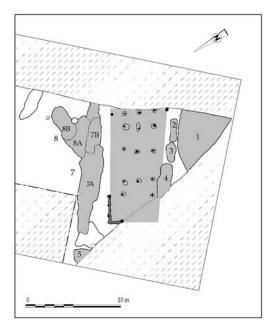


Fig. 66 - Metz «Ban-de-Devant-les-Ponts» (site 43), maison 1.

Le plan de bâtiment paraît complet, même si l'arrière a été partiellement amputé par le fossé médiéval et si, à l'avant, une éventuelle extension a pu être oblitérée par les travaux autoroutiers. Il est toutefois probable que la dernière tierce repérée matérialisait le pignon du bâtiment puisque d'une part dans le plan général elle s'intègre dans le corridor avant et que, d'autre part, les fosses latérales st. 2 et st. 7 ne semblent pas s'être prolongées au-delà. Par ailleurs dans ces fosses, le mobilier détritique est plus abondant au niveau des deux tierces avant, ce qui est un bon indicateur de la proximité de l'entrée.

Il s'agit d'un bâtiment classique (type 2 de Modderman) orienté de 62 gr ouest et dont l'arrière est renforcé par une tranchée de fondation. Les supports de panne étaient constitués de poteaux refendus triangulaires ou équarris dont les fantômes étaient parfaitement visibles en planimétrie.

La largeur arrière reconstituée en symétrie à l'axe faîtier est de 5,55 m, pratiquement identique à la largeur avant (5,65 m), mesurée entre les deux seuls poteaux de paroi conservés au niveau de la dernière tierce. La longueur totale est de 11,80 m, ce qui représente une surface couverte de 66 m², la superficie de la partie centrale étant légèrement supérieure à 31 m².

Les fosses latérales proprement dites (st. 2, 3, 4, 7a et 7b) sont peu profondes et présentent plusieurs creusements (0,35 m maximum sous le plan de décapage). La fosse 4, qui en plan paraît postérieure au bâtiment puisqu'elle se situe partiellement sur le tracé de la paroi sud-ouest, présente en coupe transversale un profil dissymétrique marqué. Sa limite nord-est actuelle résulte en fait de l'érosion, son creusement principal étant parfaitement aligné sur celui des fosses 2 et 3. Le faible module de ces structures ne permet pas d'envisager un prélèvement de matériau suffisant pour la construction des murs et c'est une fonction d'égout latéral pour les

eaux de toiture qui est le plus vraisemblable. La même hypothèse peut être proposée pour les structures 7a et 7b, à peine plus profondes (0,45 m) sous le plan de décapage. À l'avant, deux surcreusements importants (st. 1 et 8) flanquent le bâtiment de part et d'autre et atteignent des profondeurs respectives de 1 m et 0,75 m. Leur contemporanéité avec l'occupation de l'habitation ou son immédiat abandon est attestée par de nombreux remontages interfosses. Une fonction comme point à eau est à exclure, la cote de terrassement n'atteignant pas le niveau de la nappe phréatique, et la fonction première comme carrière est la plus vraisemblable, le creusement développé dans les limons argileux s'arrêtant au sommet des niveaux sableux sous-jacents.

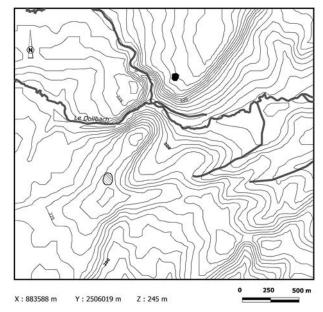
# 44. PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE-HIMELING «LE MONT DU BOURG»

### Informations sur le site

- Substrat : grès d'Hettange (I2G)
- Hydrologie : ruisseau de Beyren
- Surface approximative du site : 1,5 ha
- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur
- Bibliographie : Becker et Noël, 1963 ; Belland *et al.*, 1985

### Notice

La station préhistorique de Puttelange-lès-Thionville (annexe de Himeling) est située au lieu-dit «Mont Du Bourg» sur un promontoire dégagé dans le grès hettangien par le ruisseau de Puttelange. Elle a été découverte en 1941 par L. Becker (Becker et Noël, 1963) et des prospections pédestres intensives y sont effectuées depuis le début des années 1970 par G. Belland. L'abondant



Carte localisation site 44 – Puttelange-lès-Thionville-Himeling «Le Mont Du Bourg ».

mobilier lithique atteste d'une occupation du site au Paléolithique moyen et supérieur, au Mésolithique moyen et final et à toutes les phases du Néolithique. Le site a en outre livré de la céramique attribuable à l'Épi-Roessen à décor réduit, au Campaniforme final et à la Protohistoire récente (Bronze final, premier et second âge du Fer).

En 1983, un sondage entrepris à l'emplacement d'une concentration de céramique repérée dans les labours a permis la découverte de deux tessons de type Hoguette appartenant à un même vase et qui était mêlés, dans une dépression naturelle, à des éléments mésolithiques et de l'âge du Bronze (Belland *et al.*, 1985). Trois autres sondages effectués en 1984, 1994 et 2010 à l'occasion d'autres découvertes de surface, n'ont pas non plus permis de repérer d'autres tessons Hoguette *in situ*. Les quelques éléments qui ne proviennent pas de la terre arable ont été retrouvés soit dans des structures protohistoriques, soit dans un horizon fortement podzolisé dans lequel sont mêlés des vestiges de toutes périodes.

À ce jour, treize tessons appartenant à douze vases sont d'attribution Hoguette certaine et six autres sont d'attribution possible ou probable. Ces éléments, répartis sur environ 7000 m², forment deux concentrations principales en bordure de plateau. L'analyse des pâtes laisse présumer une fabrication locale de par la présence récurrente de grains de quartz, limonite et manganèse qui sont issus du grès formant le substrat. Les douze individus d'attribution Hoguette certaine sont décorés de panneaux horizontaux ou de légères guirlandes, exécutés pour six d'entre eux au peigne à deux dents, pour cinq autres au peigne à trois dents et pour un autre au peigne à quatre dents. Les instruments sont utilisés en impression pointillée-sillonnée ou en impressions simples faiblement espacées. Dans huit cas, le motif est associé à un léger bourrelet obtenu par des épaississements de la paroi et dans cinq cas, il est rehaussé par des impressions au poinçon.

La publication de 1985 présentait, outre les deux tessons déjà signalés, une série d'armatures microlithiques provenant également du Mont du Bourg (*ibid.*, p. 91-97). Une partie de cette série peut être attribuée à un stade terminal du Mésolithique de par la présence de trapèzes à base décalée et de pointes de type danubien à retouche inverse plate. La concomitance de ces publications a amené D. Gronenborn (Gronenborn, 1990, p. 226-227) a faire un rapprochement entre le site d'Himeling et la couche 5 de Bavans qui a livré des tessons Hoguette et des armatures mésolithiques évoluées, sans que toutefois cette association soit totalement avérée. Cet auteur en a conclu que la céramique de type Hoguette était produite par des chasseurscueilleurs à une phase finale du Mésolithique.

Comme il été rappelé, sur le Mont du Bourg, les éléments Hoguette et Mésolithique final ont tous été retrouvés hors contexte et l'on ne peut donc conclure, pour ce site, que la céramique Hoguette a été produite par des populations Mésolithique final. Un faisceau d'indices tend cependant à conforter cette hypothèse :

 la répartition en surface des tessons Hoguette et des armatures à retouche inverse plate est sensiblement identique;

- les armatures du site d'Himeling sont typologiquement distinctes des armatures du Rubané régional qui sont majoritairement obtenues sur des supports laminaires importés (Belland *et al.*, 1985, p. 97);
- le Mont du Bourg est situé dans l'aire du Rubané de la moyenne Moselle, à un kilomètre à vol d'oiseau du site de Puttelange-Halling (site 31) et à 4 km du site luxembourgeois d'Altwies (site 120), occupé du Rubané moyen au Rubané final;
- à l'exception éventuelle d'un tesson provenant de la maison 8 de Remerschen, datée d'une phase ancienne du Rubané régional, aucun élément Hoguette n'a été retrouvé en contexte Rubané dans le bassin de la Moselle.

Il semble donc que l'on puisse conclure que la céramique Hoguette comme les armatures mésolithiques à retouche inverse plate du site d'Himeling sont antérieures ou au plus tard contemporaines du Rubané Ib/Ic de M. Dohrn-Ihmig. C'est en effet à cette phase que les premières implantations du Néolithique ancien sont attestées dans le bassin de la Moselle. L'absence, à l'exception possible du tesson de Remerschen déjà signalé, de céramique Hoguette dans les habitats rubanés de la grande région laisse penser que ces productions ne perdurent pas régionalement au-delà du Rubané ancien. Toutefois, il faut également relever que les sites Hoguette de Weiler-la-Tour «Mëshel» (site 135) et Sehndorf «vor dem Büsch» (site 253) n'ont fourni aucun artéfact mésolithique et que le site du Mésolithique final de Wincrange (Luxembourg) n'a quant à lui livré aucun tesson de céramique (Gob et al., 1984).

Dans l'état actuel de la documentation, on ne peut donc affirmer que ce sont les derniers chasseurscueilleurs qui ont confectionné la céramique Hoguette. Seule la découverte de contextes réellement fiables permettra d'éclaireir cette question.

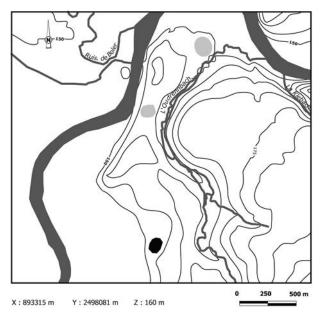
### 45. KOENIGSMACKER «STATION D'ÉPURATION»

### Informations sur le site

- Découverte fortuite : V. Blouet, 2010
- Substrat : alluvions anciennes (Fx)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : la Moselle
- Surface approximative du site : indéterminée
- Profondeur d'apparition des structures : indéterminée
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien (phase 2)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)

### Notice

En 2010, à l'occasion du creusement des bassins de rétention de la station d'épuration de Koenigsmacker, V. Blouet a recueilli sur les tas de déblai un abondant



Carte localisation site 45 - Koenigsmacker «Station d'épuration».

mobilier attribuable au Néolithique ancien, au Bronze final et à l'âge du Fer. La céramique typiquement rubanée se limite à un tesson au bord non décoré et dont le motif principal est composé d'une bande curviligne incisée large de type P6 (bande 200-3). Ce décor, attribuable au Rubané ancien, est comparable au mobilier retrouvé sur les sites proches de Koenigsmacker «Le Village» (site 21) et de Malling «Schlammlengt» (site 63) distants de respectivement 1 km et 2,5 km. Il est difficile de préciser si ce tesson isolé atteste de l'existence d'un habitat et si d'autres phases d'occupation du Néolithique ancien sont présentes sur le site.

# 48. FARÉBERSVILLER «STUDENBUSCH»

### Informations sur le site

- Opérations d'archéologie préventive : sondage : P. Mervelet, 1991 ; fouille : O. Faye, 1994
- Substrat : marnes et dolomies du Lettenkohle (t6)
- Sédiments de couverture : limons de plateau (LP)
- Hydrologie : le KochenbachSurface fouillée : 1,125 ha
- Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Mervelet, 1992; Faye, 1994 et 1995

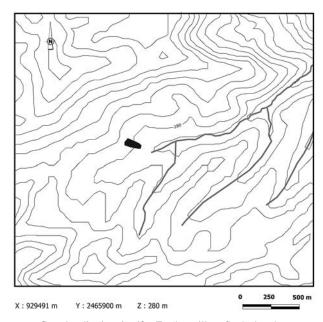
### **Notice**

Les sondages mécaniques effectués en 1991 (Mervelet, 1992) dans l'emprise de la zone industrielle de Henriville, Seingbouse et Farébersviller (94 ha) ont amené la découverte de huit sites protohistoriques dont la fouille a été réalisée en 1994 (Faye, 1994). Sur la zone 1, à l'occasion du décapage d'un site de l'âge du Fer sur une

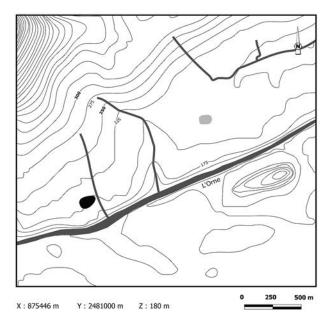
surface de 1,1 ha, sept tessons qui semblent étrangers à l'occupation principale ont été découverts dans un lambeau de sol piégé ou, plus probablement, un chablis. Les décors, composés de rainures parallèles rehaussées d'impressions triangulaires, évoquent la céramique du Limbourg, sans que toutefois cette attribution soit certaine. Un fragment d'herminette découvert au décapage pourrait éventuellement être rapporté au Néolithique ancien.

# 51. VITRY-SUR-ORNE «ZAC DE LA PLAINE»

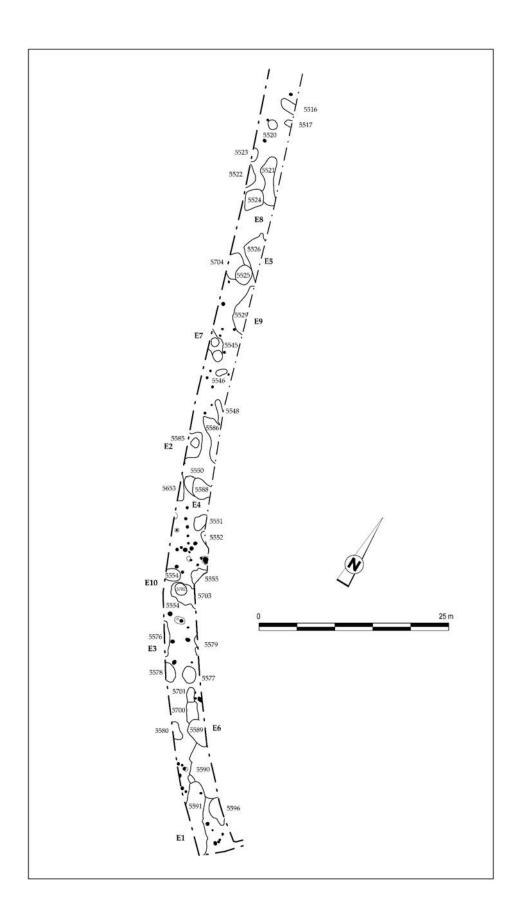
- Substrat : alluvions anciennes calcaires (Fy)
- Sédiments de couverture : limon argileux



 $Carte\ localisation\ site\ 48-Far\'ebers viller\ «\ Studenbusch\ ».$ 



Carte localisation site 51 - Vitry-sur-Orne «ZAC de la Plaine».



**Fig. 67** – Vitry-sur-Orne «ZAC de la Plaine» (site 51), plan des structures rubanées (d'après Gérard *et al.*, 2009).

- Hydrologie: l'Orne
- Surface approximative du site : > 0,5 ha
- Surface fouillée : 500 m<sup>2</sup> environ
- Profondeur d'apparition des structures : 0,50 m à 0.80 m environ
- Nombre de fosses : 36Nombre de maisons : 1
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané moyen (phase 4), récent A (phases 5, 5/6), récent B (phases 6, 6/7)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Blaising, 2007 ; Gérard et al., 2009

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

céramique : poids total : 34058 g; nb. de vases décorés : 454

- torchis: poids total: 153 880 g

- autre : 2 fusaïoles

Os et coquille - faune : 17 g

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 770; nb. lames ou fragments : 147; nb. outils : 221

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 7 ; poids : 85 g

Industrie lithique (autre)

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 21; poids : 6470 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 120 ; poids : 16 128 g
- éclat de débitage : nb. : 32; poids : 117 g
- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 1 ; poids : 72 g
- bloc abrasé : nb. : 29; poids : 1132,5 g
- grès à rainure : nb. : 1; poids : 40 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 18; poids : 1489 g
- matériau brut : nb. : 246; poids : 9906,5 g

#### **Notice**

Le site de Vitry-sur-Orne «ZAC de la Plaine» est localisé dans la vallée de l'Orne, à 6 km à l'ouest de la confluence de l'Orne et de la Moselle. Il est installé sur la rive gauche de l'Orne, en bordure de la rupture de pente dominant la rivière, à une altitude de 180 m.

Il a été découvert en 2001 lors de sondages mécaniques (Blaising, 2007) réalisés préalablement à l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation d'une surface de 16,5 ha. Des vestiges du Néolithique ancien, de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer et des périodes antique et médiévale ont été mis au jour sur la totalité de l'emprise du projet. Une opération d'archéologie préventive a été réalisée en 2002 dans l'emprise d'une

canalisation et la zone décapée est large de 4,50 m pour une surface totale de 500 m<sup>2</sup> environ (Gérard *et al.*, 2009).

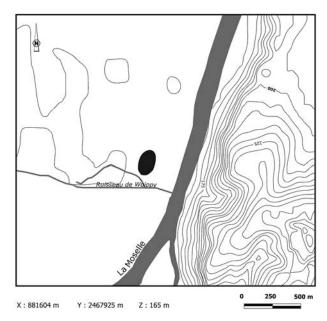
L'occupation rubanée est limitée à l'extrémité sudest du projet de lotissement et ses limites ont été atteintes au nord. L'extension du site dans les autres directions n'est pas connue. Toutefois, la densité des structures repérées et les phases chronologiques attestées indiquent que le site se poursuit en dehors des limites du projet, dans des secteurs construits anciennement sans surveillance archéologique préalable.

36 fosses (fig 67) ont été mises au jour et 27 d'entre elles ont été intégrées dans la sériation. Elles témoignent d'une occupation de l'habitat durant les phases régionales 4 à 6/7. Au centre de la zone décapée, un alignement de poteaux correspond vraisemblablement au plan partiel d'un bâtiment.

# 52. LA MAXE «STATION D'ÉPURATION»

#### Informations sur le site

- Substrat : alluvions récentes (Fz)
- Sédiments de couverture : limon tourbeux
- Hydrologie : la Moselle
- Surface approximative du site : 300 m<sup>2</sup>
- Surface fouillée : 300 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 1,50 m à 1,80 m
- Nombre de fosses : 0
- Nombre de maisons : 0
- Estimation de la durée d'occupation : Rubané indéterminé
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Blouet, 1994b; Petitdidier, Vanmoerkerke, 1994; Petitdidier, Vanmoerkerke, 1995



Carte localisation site 52 – La Maxe «Station d'épuration».

## Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : 1 vase de céramique Limbourg et deux possibles tessons rubanés

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : 1 lame en silex de Rijckolt
- outillage poli éclats et fragments d'herminette :
   1 herminette en basalte

#### Notice

Le site de La Maxe est localisé à 3 km au nord de Metz dans la plaine alluviale de la Moselle, en rive gauche actuelle de la rivière qui coule à 350 m à l'est environ. En 1993, des sondages mécaniques réalisés par V. Blouet préalablement à l'extension sur 7 ha environ d'une station d'épuration ont amené la découverte de plusieurs niveaux du Néolithique et du second âge du Fer conservés sur les berges de différents paléochenaux. Une fouille de 8000 m<sup>2</sup> a été engagée en 1993 (resp. J. Vanmoerkerke) sur l'emplacement de deux bassins de décantation (Petitdidier, Vanmoerkerke, 1995). Divisée en cinq secteurs, cette intervention a permis de reconnaître des niveaux d'occupation diffus du Néolithique ancien, du Cordé et du Campaniforme et de mener une série d'études paléoenvironnementales (palynologie, dendrologie, macrorestes végétaux).

Les vestiges du Néolithique ancien étaient concentrés dans le secteur 3, sur une surface approximative de 300 m² dont 115 m² ont été intégralement fouillés à la truelle. Ils reposaient sur la berge d'un paléochenal dont la phase d'activité est datée du Boréal et du début de l'Atlantique ancien, au contact d'un niveau très argileux dans une couche argilo-sableuse mêlée de charbons de bois d'une dizaine de centimètres de puissance. Au sommet de cet horizon, de nombreux éléments campaniformes ont été dégagés et il est donc difficile de préciser si les empreintes de pas humain et de bétail dont les traces étaient marquées dans l'argile sous-jacente datent du Néolithique ancien ou final.

Les éléments datés avec certitude du Néolithique ancien se limitent à une pomme sauvage carbonisée, une lame en silex du Crétacé belgo-hollandais de 15 cm de long, une herminette entière et plusieurs grands fragments d'un même récipient de céramique du Limbourg. Un nucléus et plusieurs bois de cervidés trouvés dans le même secteur peuvent appartenir soit au Néolithique ancien soit au Campaniforme. L'interprétation de ces éléments reste délicate. Le récipient Limbourg est associé à de l'industrie lithique classique pour le Rubané régional. À l'exception d'un tesson vraisemblablement orné au pointillé-sillonné et d'un autre décoré d'un cordon lisse recueillis dans le niveau campaniforme, aucun autre récipient attribuable à cette culture n'a été retrouvé. Cette absence de mobilier domestique rubané est d'autant plus surprenante que le site de Metz «Ban-De-Devant-Les-Ponts» (site nº 43) n'est distant que de moins de 500 m. Par ailleurs, la lame et l'herminette sont complètes, ce qui n'est

pratiquement jamais le cas dans les unités d'habitat. On peut supposer que ceci résulte du milieu et des sédiments dans lesquels ces objets se sont retrouvés enfouis. À l'Atlantique ancien, le chenal devait correspondre à un plan d'eau envasé dans lequel ces deux pièces ont pu être perdues sans pouvoir être récupérées. On peut également envisager qu'il s'agit d'un dépôt intentionnel ou le résultat d'une activité spécifique associant la céramique du Limbourg et l'industrie lithique.

# 54. LA MAXE «LES LIGNIÈRES»

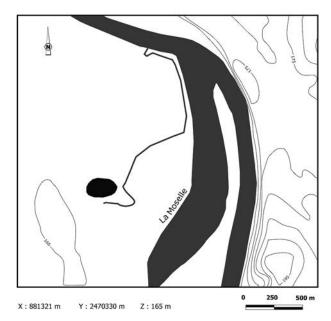
#### Informations sur le site

- Substrat : alluvions siliceuses (Fz)
- Sédiments de couverture : limon sableux siliceux
- Hydrologie : la Moselle
- Surface approximative du site : > 0,5 ha
- Surface fouillée : 7500 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,35 m
- Nombre de fosses : 6 (dont 5 avec de la céramique décorée)
- Nombre de maisons : 3
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent A (phase 5/6)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie: Blaising *et al.*, 1997; Blaising, 2000

#### Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 3 116 ; nb. de vases décorés : 53
- torchis: poids total: 168 g



Carte localisation site 54 - La Maxe «Les Lignières».

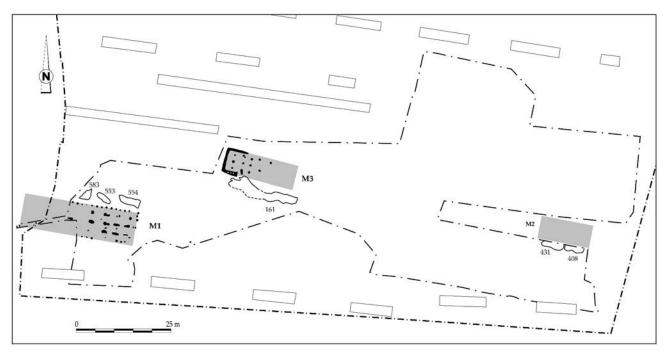


Fig. 68 - La Maxe «Le Village» (site 54), plan des structures rubanées (d'après Blaising et al., 1997).

Os et coquille

- non conservés

*Industrie lithique (silex)* 

silex : nb. total de pièces : 2; nb. lames ou fragments : 2; nb. outils : 1

Industrie lithique (autre)

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 1; poids : 630 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 1; poids : 160 g
- matériau brut : nb. : 4; poids : 340 g

### **Notice**

Le site de La Maxe «Les Lignières » a été trouvé en 1995 à l'occasion de sondages mécaniques réalisés par L. Thomashausen préalablement aux travaux d'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation d'une surface de 3,8 ha. Le diagnostic a révélé la présence de très nombreux vestiges d'habitats datés du Néolithique ancien, de la période antique, du Moyen Âge et de l'époque moderne. Au vu de ces résultats, le projet d'aménagement a été modifié et seule la partie occidentale a été fouillée (Blaising *et al.*, 1997), la partie orientale faisant l'objet d'une mesure de classement.

Le site est implanté sur la très basse terrasse en rive gauche de la Moselle qui coule actuellement à 1 500 m à l'est où elle longe la bordure du plateau lorrain. Le parcellaire sinueux témoigne de la présence de nombreux paléochenaux qui ont été repérés à l'est du village de La Maxe qui pouvait donc se situer sur une

île ou en rive droite. Le sol, constitué de limon sableux, repose sur les alluvions quartzitiques de la Moselle, mélangé parfois à du gravier calcaire charrié par des ruisseaux venant des côtes de Moselle.

Une surface de 7 500 m² a été ouverte; les plans de deux maisons ont été dégagés (M1 et M3) et six fosses relèvent de l'occupation rubanée (fig. 68). Trois d'entre elles bordent la paroi nord de la maison 1 (st. 553, 554, 583). Une autre constitue la fosse latérale sud de la maison 3 (st. 161). Enfin, deux fosses longitudinales (st. 408 et 431) situées dans le secteur sud-est du décapage à une soixantaine de mètres en avant de la maison 3 marquent selon toute vraisemblance l'existence d'un troisième habitat (M2).

Les fosses sont de plan ovale, le plus souvent allongé. Leur faible profondeur (0,20 m à 0,50 m au maximum) témoigne d'une forte érosion du site.

Le mobilier est globalement peu abondant. Dans la sériation des ensembles, les maisons 1 et 2 sont datées de la phase régionale 5/6. En l'absence de céramique décorée, la datation de la maison 3 n'a pu être précisée.

## Description des bâtiments

• No de la maison : 54/M1 (fig. 69)

- Type de maison : 1b de Modderman

 Orientation: 92 gr ouest (82,8°) (référence: nord géographique)

Longueur : 31,20 m (incomplète)
Largeur arrière : non mesurable

Largeur avant: 8,55 mLargeur tierces: 4,70 m

- Datation : phase régionale 5/6

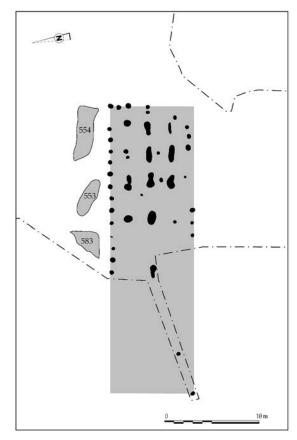


Fig. 69 - La Maxe «Le Village» (site 54), maison 1.

La maison 1 est localisée en limite ouest du décapage et seul l'avant en a été dégagé. Cependant, une tranchée d'assainissement à l'ouest du décapage a permis de découvrir deux trous de poteaux supplémentaires appartenant, pour l'un, à la panne sud et, pour l'autre, à la paroi sud. Elle est de plan rectangulaire, orienté de 92 gr ouest. Sa longueur est conservée sur 31,20 m pour une largeur à l'avant de 8,55 m, la surface couverte étant d'au moins 267 m<sup>2</sup>. Il s'agit là de la maison la plus large connue en Lorraine. La paroi nord a été reconnue sur une longueur de 17,80 m (14 poteaux) et la paroi sud sur 31,20 m (sept poteaux). Sept tierces de 4,70 m de large sont conservées. Trois d'entre elles dont les poteaux sont le plus souvent redoublés forment un grenier (51 m<sup>2</sup> environ) en arrière du pignon oriental. La tierce suivante marque la séparation entre la partie avant (8,40 m) et la partie centrale, cette dernière étant divisée en deux travées au moins. Les fantômes de quelques supports de pannes non refendus étaient visibles en planimétrie (diamètre : 0,20 m à 0,50 m). Ils sont conservés sur une profondeur qui va de 0,34 m à 0,74 m.

La maison est bordée du côté nord par trois fosses peu profondes (profondeur maximale : 0,20 m), contenant peu de mobilier. Sur les cinq vases en céramique fine décorée, trois sont décorés sur le bord ou la panse de motifs pointillés-sillonnés au poinçon et, dans la sériation des maisons et ensembles, la maison 1 est datée de la phase 5/6.

• No de la maison : 54/M2 (fig. 70)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : indéterminée

- Longueur : indéterminée

- Largeur arrière : indéterminée

- Largeur avant : indéterminée

- Largeur tierces : indéterminée

- Datation : phase régionale 5/6

La présence de deux fosses allongées, (st. 408 et 431) situées dans le secteur sud-est de la zone décapée laisse présumer l'existence d'une maison dont les fondations n'ont pas été retrouvées. Le mobilier date de la phase régionale 5/6.

• Nº de la maison : 54/M3 (fig. 71)

- Type de maison : 1b ou 2 de Modderman

- Orientation : 88 gr ouest (79,2°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 12 m (incomplète)

- Largeur arrière : 5,60 m

Largeur avant : 6 m (au bout de la tranchée de fondation)

- Largeur tierces: 3,50 m

- Datation : Rubané indéterminé

La maison 3 est localisée dans la partie centrale du décapage, à 23 m environ au nord-est de la maison 1. Elle est de plan rectangulaire, orienté de 88 gr ouest. Seule sa partie arrière, renforcée par une tranchée de fondation, est conservée. Sa longueur est de 12 m, pour une largeur de 5,60 m sur le pignon occidental et de 6 m au bout de la tranchée de fondation. Seuls trois poteaux de la paroi sud ancrés dans la tranchée de fondation ont été retrouvés. Cinq tierces sont conservées. La première partage la partie arrière (longueur : 5 m) en deux travées. Les deux suivantes forment le

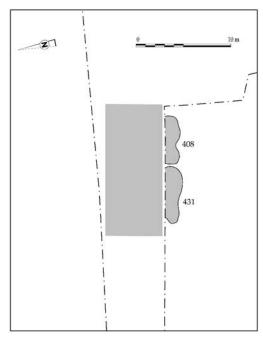


Fig. 70 – La Maxe «Le Village» (site 54), maison 2.

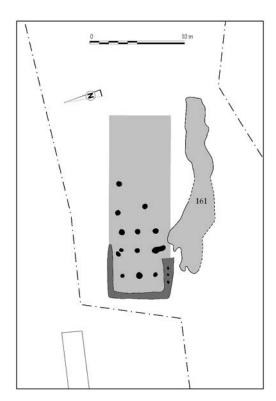


Fig. 71 – La Maxe «Le Village» (site 54), maison 3.

couloir de séparation (longueur : 2 m) avec la partie centrale, cette dernière étant partagée en deux travées au moins. L'édifice est bordé du côté sud d'une fosse latérale de construction qui s'interrompt 9 m environ en avant de la dernière tierce. Il est peu fréquent que les fosses latérales dépassent d'autant le pignon oriental et ceci pourrait signifier que le bâtiment se fermait à hauteur de l'extrémité de la fosse, sa longueur atteignant alors 21 m.

La tranchée de fondation est conservée sur une profondeur qui varie de 0,40 m à 0,55 m et les poteaux de tierces sont conservés sur 0,32 m à 0,84 m. Les poteaux de paroi repérés dans la tranchée ont un diamètre compris entre 0,10 m et 0,16 m.

En l'absence de céramique décorée dans la fosse latérale, la datation de la maison 3 n'a pu être précisée.

# 55. CHAILLY-LÈS-ENNERY «LE BREUIL»

#### Informations sur le site

- Substrat : marnes et calcaires du Pliensbachien (I4a)
- Sédiments de couverture : limon colluvionné
- Hydrologie : le ruisseau de Rugy
- Surface approximative du site : indéterminée
- Surface fouillée : relevé de coupe
- Profondeur d'apparition des structures : 1 m
- Nombre de fosses : 0
- Phases attestées : phase régionale 5
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent

- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Adam, 1999

# Inventaire simplifié du mobilier provenant du niveau de sol

Terre cuite

- céramique : poids total : 302 g; nb. de vases décorés :

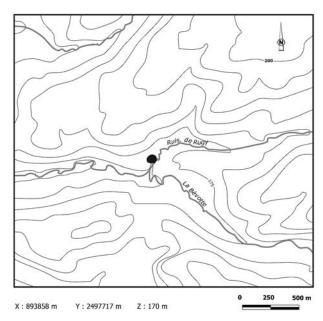
- torchis: poids total: 5 g

Os et coquille

- faune: NMR: 10; poids: 35 g

#### Notice

Le site de Chailly-lès-Ennery «Le Breuil» a été découvert en 1997 par H. Poinsignon à l'occasion d'une prospection pédestre dans le lit du ruisseau de Rugy. L'inventeur remarqua la présence sur sa berge gauche, à environ 40 m de sa confluence avec le ruisseau de Bévotte, de tessons de céramique associés à quelques ossements humains. Deux opérations de relevé et d'échantillonnage ont été réalisées, l'une en 1997 (Adam, 1999) afin de relever la partie de la sépulture qui n'avait pas été emportée par la crue, la seconde en 2005 à des fins de prélèvement palynologique. Ces interventions ont montré qu'un ancien sol rubané sans doute piégé dans un bras mort du ruisseau était conservé sous un mètre de limon colluvionné. Cet horizon recelait du mobilier détritique (céramique, industrie lithique, faune) attribuable à la phase 5 régionale. La tombe est en relation directe avec le paléosol et il n'a pas été possible de préciser si elle lui était contemporaine ou antérieure.



Carte localisation site 55 - Chailly-lès-Ennery «Le Breuil».

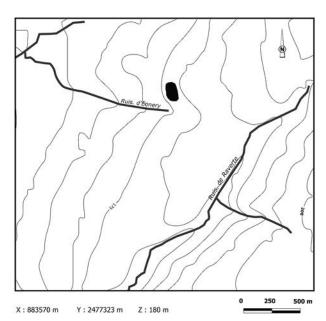
«La fosse, dont seul le quart sud-est est conservé, est orientée nord-nord-ouest-sud-sud-est. Elle est située à flanc de talus et contient les restes relativement mal conservés et très incomplets d'un individu inhumé en décubitus latéral droit, le crâne au sud-sudest, face antérieure tournée vers l'est. Le membre supérieur droit est en hyper-flexion, main posée sur le cou ou l'occipital. Les membres supérieur gauche et inférieurs, la quasi-totalité du thorax et du rachis ainsi que la ceinture pelvienne ont disparu, emportés par les flots. Du mobilier funéraire, seul un [...] vase décoré subsiste, posé dans l'angle de la fosse derrière la tête du défunt. [...]. Les premières observations effectuées sur le crâne, la mandibule et les os du squelette post-crânien permettent [...] d'affirmer qu'il s'agit d'un adulte jeune de sexe masculin [...]» (Adam, 1999).

Le vase associé au squelette est orné sur le bord de deux rangées d'impressions au poinçon B5 et, sur la panse, d'un motif de flots composé d'une bande délimitée par des lignes incisées et remplie de rangées d'impressions au poinçon de type P14.

#### 56. ENNERY «RD 52c»

## Informations sur le site

- Substrat : marnes et calcaires du Pliensbachien (I4a)
- Sédiments de couverture : limon d'altération du substrat
- Hydrologie : le ruisseau d'Ennery (affluent du ruisseau des Vieilles Eaux)
- Surface approximative du site : > 1 ha
- Surface fouillée: 5800 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,35 m à 0,50 m



Carte localisation site 56 – Ennery «RD 52c».

- Nombre de fosses : 122 dont 93 avec mobilier
- Nombre de maisons: 10
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent A (phases 5, 5/6), récent B (phases 6, 6/7), final (phases 7, 8)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie: Petitdidier, 1999; Petitdidier et al., 2003b

#### Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 129519 g; nb. de vases décorés : 1267
- torchis: poids total: 14205 g
- autre : 39 billes, 2 fragments de bracelet, 1 fusaïole,
   1 fragment de cuillère, 1 vase zoomorphe, 4 objets autres

Os et coquille

- faune: NMR: 6588; poids: 28564g; nb. outils: 6
- coquille : parure : 7 ex.

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 469; nb. lames ou fragments : 80; nb. outils : 169
- outillage poli éclats et fragments d'herminette : nb. : 27 ; poids : 415 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 20; poids : 5971 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 51; poids : 29131 g
- éclat de débitage : nb. : 6; poids : 111 g
- bloc abrasé: nb.: 33; poids: 1408 g
- grès à rainure : nb. : 6; poids : 672 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 13 ; poids : 4555 g
- matériau brut : nb. : 755; poids : 44260 g

### **Notice**

La commune d'Ennery se trouve à une quinzaine de kilomètres au nord de Metz, le site lui-même étant localisé sur le rebord du plateau, sur le versant nord du vallon occupé par le ruisseau d'Ennery.

Au début de l'année 1997, le service régional de l'archéologie de Lorraine a été consulté par la direction départementale de l'équipement sur un projet de calibrage de la route départementale RD 52c, entre les communes d'Ennery et Trémery. Dans le cadre de ces travaux, il était envisagé d'aménager un nouveau rond-point à la sortie d'Ennery destiné à desservir, à terme, la nouvelle zone industrielle prévue à l'est du village. Les sondages archéologiques réalisés au mois de mai 1997 (Petitdidier, 1999) ont révélé la présence d'occupations du Néolithique ancien et du Bronze final dont les vestiges se

répartissaient sur la quasi-totalité de l'emprise du futur rond-point et de ses accès. En raison du coût trop élevé de la fouille par rapport au budget total des travaux, l'aménageur a modifié son projet et il a été décidé de mettre en œuvre des mesures conservatoires consistant à protéger par des remblais la partie localisée sous le terre-plein central. Le reste du site a fait l'objet d'une opération de fouille qui s'est déroulée aux mois de juin et juillet 1997 (Petitdidier et al., 2003b).

Par ailleurs, au début de l'année 1999, la municipalité d'Ennery a réalisé d'une piste cyclable sur le côté nord de la route RD 52c, entre la sortie du village et le nouveau rond-point, dans un secteur qui n'avait pas encore fait l'objet de sondages archéologiques. Lors des travaux, pour lesquels le SRA n'avait pas été consulté, des structures d'habitat (trois trous de poteaux associés à une fosse rubanée) ont été dégagées et fouillées en urgence.

Le secteur fouillé en 1997 jouxte les sites d'Ennery «Immaldi» (Chaplier et al., 1993), Ennery «Giratoire» et Ennery «Voirie/Site 8» (Petitdidier et al., 2006), situés du côté nord de l'ancienne route RD 52c, où des vestiges d'habitats du Néolithique moyen et du Bronze final ont été mis au jour. Ils ne comportaient en revanche aucun élément attribuable au Néolithique ancien, ce qui permet de considérer la route RD 52c comme la limite d'extension nord du site rubané. S'il n'a pas été possible de vérifier la présence d'autres vestiges dans l'emprise de la piste cyclable (le substrat étant déjà partiellement recouvert), ces découvertes témoignent de l'extension gisement rubané. Elles montrent également que le site a été partiellement endommagé lors des travaux routiers réalisés anciennement sans surveillance archéologique. Vers le nord-est, au-delà du rond-point, la portion de terrain triangulaire comprise entre l'ancien virage et le nouveau tracé de la route n'a pas été sondée, et l'on ne peut totalement exclure la possibilité que le site s'étende aussi dans cette direction; cependant, les derniers vestiges rubanés se trouvaient sous le terreplein central et l'on peut considérer que, selon toute vraisemblance, les limites du gisement sont également atteintes dans cette direction. Au sud-ouest, à la sortie du village d'Ennery, un cimetière et un lotissement réalisés anciennement ont peut-être partiellement détruit le site, dans des proportions qu'il n'est pas possible d'évaluer. Vers le sud, enfin, les structures en limite de fouille parlent en faveur d'un prolongement du site dans cette direction. Ce secteur est actuellement classé en réserve foncière destinée à une extension future de la zone industrielle. Au vu de ces éléments, on peut estimer que les installations rubanées couvraient au minimum 1 ha.

Le substrat est constitué de marne et dolomie du jurassique inférieur. Les structures archéologiques apparaissaient directement sous la couche de labour. Le gisement a subi une érosion importante, comme l'attestent les plans de bâtiments, presque tous incomplets, et la profondeur des trous de poteaux au sein de ces édifices : du nord-est vers le sud-ouest, la profondeur maximale des poteaux de tierces est de

0,63 m pour la maison 8, 0,34 m pour la maison 1, 0,20 m pour la maison 5, 0,30 m pour la maison 3, 0,12 m pour la maison 6 et 0,20 m pour la maison 2. La profondeur des fosses semble confirmer l'importance de l'érosion. Elle varie en effet de quelques centimètres à 0,82 m, seules douze fosses rubanées atteignant au moins 0,50 m, la moyenne générale se situant aux alentours de 0,30 m. Cette érosion paraît antérieure au Bronze final, puisque les structures datées de cette période, en particulier les bâtiments, sont bien conservées.

Au total, 122 fosses (dont 93 fosses avec de la céramique décorée) et dix maisons rubanées ont été ont été mises au jour (fig. 72). Parmi les éléments remarquables, on peut signaler la présence d'un vase zoomorphe pouvant représenter une tête de chien ou de mouton (st. 29, pl. 155, n° 237) ainsi que de perles sur coquillage dans les maisons M1 (st. 169), M3 (st. 16. 17), M5 (st. 52) et M9 (st. 57).

La céramique témoigne d'une occupation depuis le Rubané récent jusqu'au Rubané final (phases régionales 5 à 8). Au vu des éléments disponibles, le site d'Ennery «RD 52c» ne semble pas avoir été occupé aux phases les plus anciennes du Rubané régional.

# Les installations des phases régionales 5 et 5/6 (fig. 73 et 74)

Dans la sériation des fosses, deux structures seulement sont attribuées à la phase 5 régionale. Il faut toutefois souligner que ces petites fosses ne totalisent chacune que peu d'éléments de décor (cinq dans st. 31, 10 dans st. 81). Par ailleurs, l'une d'entre elles (st. 31) s'intègre dans l'espace latéral nord du bâtiment 10 daté de la phase 5/6 régionale, tandis que l'autre se trouve parmi des fosses datées des phases 5/6 et 6. C'est donc vraisemblablement la faiblesse de l'échantillon céramique qui, en occultant les thèmes décoratifs tendanciellement plus récents (en l'occurrence le peigne à deux dents), provoque un vieillissement de leur datation. Toutefois, on ne peut totalement exclure que ces fosses relèvent effectivement de l'étape 5 et, dans cette hypothèse, elles témoigneraient de l'occupation la plus ancienne du site en relation, soit avec le bâtiment non daté M4, soit avec d'autres constructions situées hors de l'emprise de la fouille.

Une maison (M10) et cinq fosses (st. 76, 25, 20, 82 et 65) sont datées de la phase 5/6. L'une des fosses (st.76) ne comporte que cinq éléments de décors et se situe dans l'emprise de la maison M8 datée de la phase 6 et pourrait éventuellement lui être rattachée. Les autres fosses isolées peuvent se rattacher à l'unité d'habitat M10 ou à un autre bâtiment situé en dehors de l'emprise fouillée.

Le site est donc occupé dès le Rubané récent A, éventuellement à partir de la phase 5 avec une première phase de construction possiblement représentée par la maison M4, et de manière assurée à la phase 5/6, la maison M10 représentant alors la deuxième phase de construction du site.

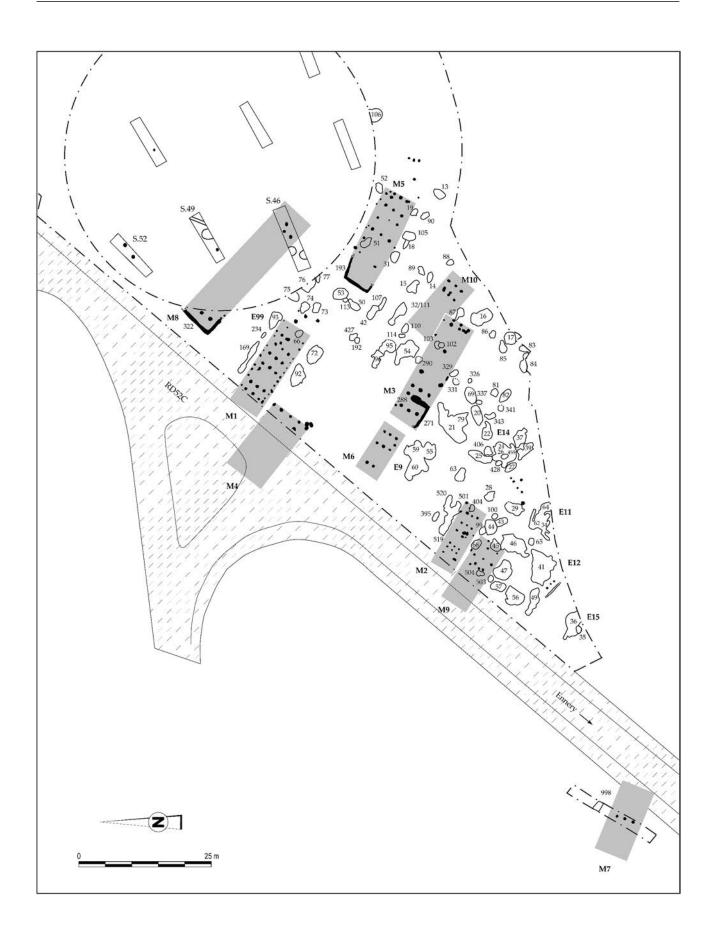
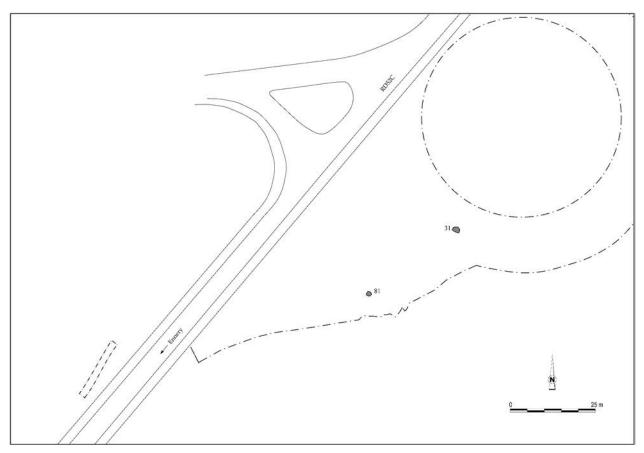


Fig. 72 – Ennery «RD 52c» (site 56), plan des structures rubanées (d'après Petitdidier *et al.*, 2003b).



 $\textbf{Fig. 73} - Ennery \ \text{``RD 52c''} \ (site 56), phase \ r\'egionale \ 5.$ 

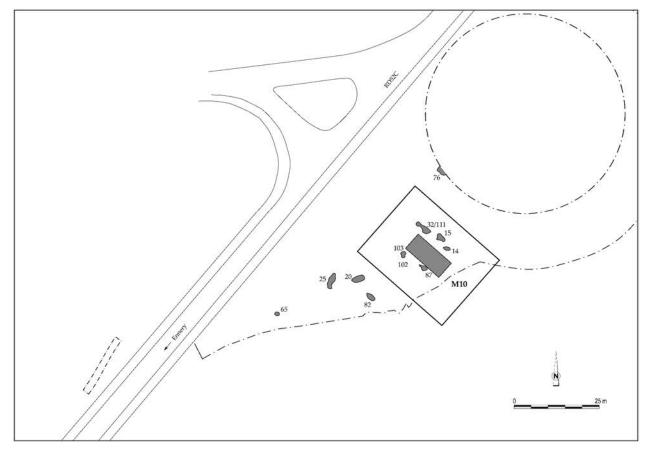


Fig. 74 – Ennery «RD 52c» (site 56), phase régionale 5/6.

# Les installations des phases régionales 6 et 6/7 (fig. 75 et 76)

Deux ensembles (E11 = st. 34 et E14 = st. 406, 24 et 518) et cinq fosses (st. 39, 63, 75, 84 et 395) sont datés de la phase 6. La structure 75, située à une quarantaine de mètres des autres fosses, en limite sud de l'emprise du rond-point, se trouve dans l'aire de la maison M8 qui n'est que partiellement dégagée et, à titre d'hypothèse, peut dater cette maison. Cette attribution semble confirmée par la présence, dans l'une des fosses latérales (st. 93 = E99) de la maison M1, datée de la phase 8, d'éléments plus anciens qui en vieillissent la datation (B5, P14, P18, I14, I24, I27). Le relatif éloignement entre la maison M8 et les autres fosses pourrait indiquer la présence d'une seconde unité d'habitat à la phase 6.

Une fosse (st. 29) et deux maisons (M3 et M5) sont datées de la phase 6/7. Au vu du mobilier, rien ne s'oppose à la contemporanéité de ces deux maisons, mais ces deux bâtiments étant très proches, il est plus vraisemblable qu'il s'agisse d'une reconstruction.

Au Rubané récent B, le site pourrait donc être occupé par deux unités d'habitation, le bâtiment M8, rapporté à la phase 6, et une hypothétique maison attestée par les ensembles E11 et E14 représentant la troisième phase de construction du site. Les maisons M5 et M3, datées de la phase 6/7, attestent quant à elles d'une quatrième et d'une cinquième phase de construction.

# Les installations de la phase régionale 7 (fig. 77)

La phase 7 régionale est attestée par les maisons M7, M2 et M6 ainsi que par les groupements de fosses E12 et E15. L'ensemble E12, situé à 12 m au sud de M2, doit vraisemblablement se rattacher à cette unité d'habitation car plusieurs remontages ont été réalisés entre la structure 41 et les structures 45 et 46. En ce qui concerne l'organisation spatiale, rien ne contredit formellement l'hypothèse d'une stricte contemporanéité des trois habitations, mais la proximité des maisons M2 et M6 suggère un décalage dans le temps de ces deux installations. Cette seconde phase semble confirmée par la part nettement plus importante prise par les peignes (P401 à P403, P41, P42, P44, P47 à P50) sur la panse des vases de la maison M6 (54,1 %) par rapport à la maison M2 (36,7 %), en particulier ceux à dents multiples en impression pivotante (P48 à P50; respectivement 23,0 % et 12,2 %). La maison M7, implantée à 55 m de la maison M2, pourrait quant à elle témoigner d'une seconde unité d'habitation dont les éventuelles reconstructions pourraient se situer au sud-ouest du décapage, dans les terrains non encore aménagés. En raison de la faiblesse de ses effectifs (deux décors de bords, onze motifs principaux, trois motifs intégrés), il est difficile de déterminer à quelle phase de construction appartient la maison M7. Néanmoins, l'équilibre relatif entre la part des peignes à deux dents et celle des peignes à dents multiples, sur

les bords (B11 et B16; 1 ex. chacun), les motifs principaux (P41 et P401, 1 ex.; P44, 1 ex.) et les motifs intégrés (I401 et I50, 1 ex. chacun) suggère une attribution au début de la phase 7, soit contemporaine avec la maison M2, soit légèrement asynchrone.

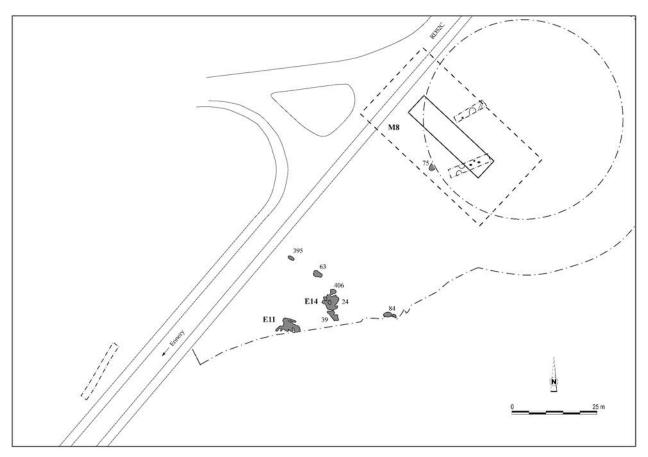
Au début du Rubané final (phase 7), deux maisons pourraient donc être installées sur le site, les maisons M2 et la maison M7 représentant dans cette hypothèse la sixième phase de construction. La maison M6 relève quant à elle d'une septième phase de construction.

# Les installations de la phase régionale 8 (fig. 78)

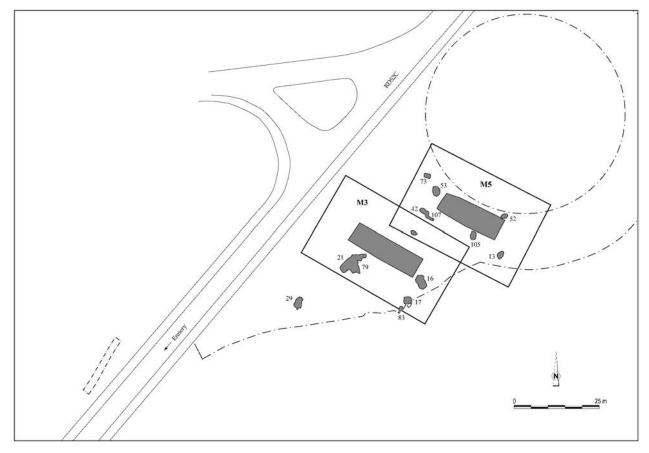
La phase 8 est représentée par quatre fosses (st. 51, 106, 54 et 88) et deux maisons (M1 et M9). Ces deux unités d'habitat sont distantes de 45 m et, du point de vue spatial, peuvent être contemporaines. Elles semblent néanmoins se distinguer du point de vue des décors, la maison M1 comportant des caractères plus récents. Ainsi, les peignes à dents multiples sont employés exclusivement en impression pivotante (P48 à P51) sur les motifs principaux de la maison M1 tandis que l'impression simple est encore attestée dans la maison M9 (P44; 5 ex., soit 10 %). En outre, l'impression pivotante non délimitée par une ligne incisée (P48) est privilégiée par rapport à l'impression délimitée (P50) dans la maison M1 (respectivement 7 ex., soit 22 % et 3 ex., soit 9 %), rapport qui s'inverse pour la maison M9 (3 ex., soit 6 % et 11 ex., soit 23 %). Bien que peu nombreux (7 ex. pour M1, 6 ex. pour M9), les motifs intégrés montrent la même tendance, les décors au peigne étant réalisés en impression pivotante (I48 et I49) pour la maison M1 et impression simple (I44) pour la maison M9. Enfin, la maison M1 comporte trois exemplaires du motif P51 (cordon et peigne pivotant), absent de la maison M9. Pour les décors au peigne à dents multiples, la désaffection de l'impression simple au profit de l'impression pivotante, en particulier dans sa version non délimitée, constitue une tendance très nette de l'extrême fin du Rubané en Lorraine du Nord. Au vu de ces éléments, la maison M1 peut être considérée comme postérieure à la maison M9 et elle représente probablement une seconde phase de construction à la phase 8.

À la fin du Rubané final (phase 8), le site semble donc occupé par une seule unité d'habitat, la maison M9 représentant la huitième phase de construction, la maison M1 relevant quant à elle de la neuvième et dernière phase connue.

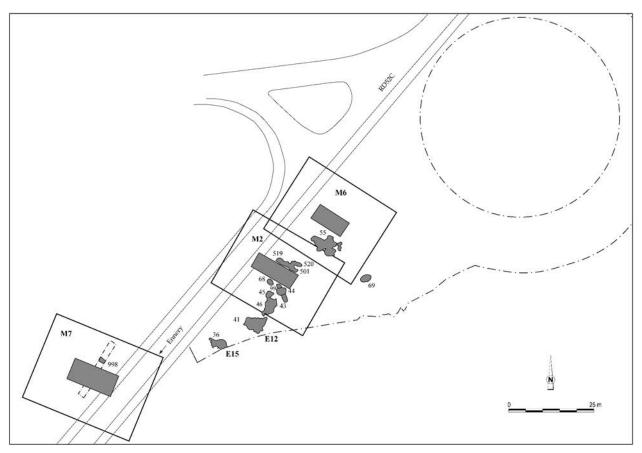
En conclusion, l'habitat rubané d'Ennery «RD 52c» pourrait éventuellement débuter à la phase régionale 5 (M4) mais ce n'est qu'à la phase 5/6 que des installations y sont attestées avec certitude (M10). Par la suite, le site est occupé en continu jusqu'à la phase 8 régionale. Les phases stylistiques 5/6, 6 et 6/7 semblent correspondre chacune à une phase de construction, tandis que les phases 7 et 8 en compteraient deux chacune. La présence de deux unités d'habitation synchrones, présumée seulement aux phases 6 et 6/7, est vraisemblable à la phase 7. À la phase 8, une seule maison semble subsister sur le site. Ainsi, une



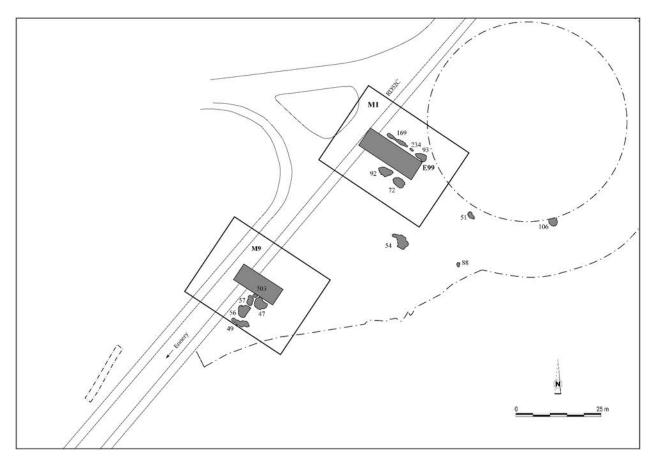
 $\textbf{Fig. 75} - Ennery \ \text{``RD 52c''} \ (site \ 56), phase \ r\'egionale \ 6.$ 



**Fig. 76** – Ennery «RD 52c» (site 56), phase régionale 6/7.



 $\textbf{Fig. 77} - Ennery \ \text{$^{\circ}$} RD\ 52c \ \text{$^{\circ}$} \ (site\ 56), phase\ r\'egionale\ 7.$ 



 $\textbf{Fig. 78} - Ennery \ \text{``RD 52c''} \ (site 56), phase \ r\'egionale \ 8.$ 

	[	Attribution certaine			Attribution possible		
	Phase construction	Maison	Orient. sûre	Orient. possible	Maison	Orient. Sûre	Orient. possible
Phase régionale 5	1				M4		60 gr
Phase régionale 5/6	2	M10		59 gr			
Phase régionale 6	3				M8	50 gr	
Phase régionale 6/7	4	M3	65 gr				
	5	M5	70 gr				
Phase régionale 7	6	M2	66 gr		M7	/	/
	7	M6	69 gr				
Phase régionale 8	8	M9	/	/			
	9	M1	64 gr				

Tabl. 9 - Datation et orientation des maisons du site d'Ennery «RD 52c» (site 56).

ou deux unités d'habitat semblent avoir été reconstruites à huit (hypothèse basse) ou neuf (hypothèse haute) reprises entre la phase régionale 5 et la fin de la phase 8 (tabl. 9).

# Description des bâtiments

• N° de la maison : 56/M1 (fig. 79)

- Type de maison : 1b

- Orientation : 64 gr ouest (57,6°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 14,30 m (incomplète)

Largeur arrière: 5,10 m
Largeur avant: 5,40 m
Largeur tierce arrière: 3,20 m

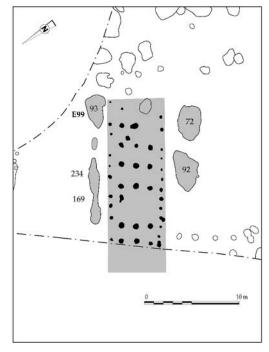
- Largeur tierce avant : 3,10 m (dernière tierce

complète)

- Datation : phase régionale 8

Le plan de la maison M1 est incomplet, la partie arrière ayant été amputée par les travaux de la route RD 52c. En ce qui concerne l'avant, plusieurs possibilités sont envisageables suivant que l'on intègre ou non certains trous de poteaux situés vers le sud-est et pouvant s'aligner avec la paroi sud ou les poteaux de tierces : l'hypothèse retenue fait s'interrompre le bâtiment à peu près au même niveau que les fosses latérales (st. 72 et 93), sa longueur conservée étant alors de 14,30 m. Il est légèrement trapézoïdal puisqu'au niveau de la première tierce arrière sa largeur est de 5,10 m, tandis que, vers l'avant, elle est de 5,40 m. Les deux premières tierces visibles à l'arrière correspondent selon toute vraisemblance au corridor arrière. Les troisième et quatrième tierces partagent la partie centrale en deux travées longues de 4,30 m et 2,10 m et les trois dernières tierces forment le grenier avant. Il s'agit d'un plan de type 1b (de Modderman). La surface couverte est, au minimum, de  $74 \text{ m}^2$ .

Dans la plupart des cas, les fantômes de poteaux des supports de pannes étaient visibles en planimétrie : un seul a une section plutôt rectangulaire mais, pour tous les autres, leur section circulaire ou ovale suggère



**Fig. 79** – Ennery «RD 52c» (site 56), maison 1.

l'utilisation de troncs non équarris d'un diamètre maximal allant de 0,22 m à 0,54 m. Pour ce qui est des poteaux de parois, cette observation n'était que rarement possible et seul un poteau de section triangulaire, sur la paroi est, semble avoir été constitué d'un tronc refendu.

La maison est flanquée de cinq fosses latérales (trois du côté nord, deux du côté sud). L'une d'elles (st. 234), très peu profonde (0,12 m au maximum), ne contenait pas de mobilier et trois autres sont datées la phase régionale 8 (st. 169, 72 et 92). La datation de la fosse 93 (E99; phase régionale 6/7), résulte selon toute vraisemblance d'une pollution par des éléments plus anciens pouvant éventuellement provenir de la maison 8 située quelques mètres au nord, et elle n'a pas été associée à la maison M1 dans la sériation finale des ensembles.

- Nº de la maison : 56/M2 (fig. 80)
- Type de maison : 1b ou 2 (Modderman)
- Orientation : 66 gr ouest (59,4°) (référence : nord géographique)
- Longueur : 10,20 m (incomplète)Largeur arrière : non mesurable
- Largeur avant : 4,40 m
- Largeur tierce arrière : 2,10 m (dernière tierce complète)
- Largeur tierce avant : 2,10 m (dernière tierce complète)
- Datation : phase régionale 7

Le plan de la maison 2 est incomplet, la partie arrière ayant été amputée par les travaux de la route RD 52c. Sa longueur conservée est de 10,20 m. Deux poteaux de la paroi nord et un poteau de la paroi sud permettent d'estimer sa largeur avant à 4,40 m, tandis qu'à l'arrière, en l'absence de poteaux de parois, la largeur n'est pas mesurable. La largeur des tierces est constante à 2,10 m. La première tierce visible dans la partie occidentale partage l'arrière de la maison en deux travées au moins et les deux suivantes forment selon toute vraisemblance le couloir arrière. Les troisième et quatrième tierces partagent la partie centrale (longue de 6,60 m) en trois travées et les deux dernières tierces forment une travée très courte (1,10 m), directement au contact du pignon oriental. Il s'agit d'un plan de type 1b ou 2 de Modderman. La surface couverte est, au minimum, de 45 m<sup>2</sup>. L'un des trois fantômes de supports de panne visibles en planimétrie a une section triangulaire, suggérant l'utilisation d'un tronc refendu; les deux autres ont une section ovale, d'un module moyen (0,24 et 0,30 m de diamètre).

Le mobilier des neuf excavations associées à cette maison date de la phase régionale 7. Dans la sériation des fosses, les structures 501 et 520, dans l'espace latéral nord, et les structures 44, 45 et 99, au sud, sont datées de la phase 7. La datation des autres fosses (phase 6 pour la structure 43, et phase 6/7 pour les structures 46, 68 et 519) peut résulter d'une pollution par des éléments plus anciens.

- No de la maison : 56/M3 (fig. 81)
- Type de maison : 1b ou 2
- Orientation : 65 gr ouest (58,5°) (référence : nord géographique)
- Longueur : 21,10 m (complète)
- Largeur arrière : 5,60 m
- Largeur avant : 6,40 m (restituée)
  Largeur tierce arrière : 3,35 m
- Largeur tierce avant : 3,50 m
- Datation : phase régionale 6/7

La maison 3 est localisée dans la partie centrale de la zone décapée. Elle est renforcée à l'arrière par une tranchée de fondation. Bien conservée sur la paroi sud, cette dernière est presque entièrement détruite sur le pignon arrière par une fosse récente (non figurée sur le plan); du côté nord, elle est totalement érodée. Elle bifurque à angle droit à l'intérieur du bâtiment au niveau de la première tierce du couloir arrière pour inclure les

poteaux de la panne sud et de la faîtière. La première tierce sépare la partie arrière (longueur : 4,70 m) en deux travées. Les deux tierces suivantes forment le couloir arrière. L'état de conservation de la maison ne permet pas de comprendre la structuration de la partie centrale. Vers l'avant, les deux dernières tierces visibles pourraient éventuellement matérialiser un couloir de séparation mais la proximité des deux poteaux de la panne sud rend cette hypothèse peu vraisemblable. On peut envisager,

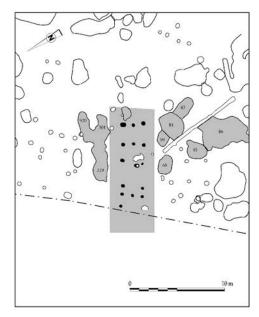


Fig. 80 – Ennery «RD 52c» (site 56), maison 2.

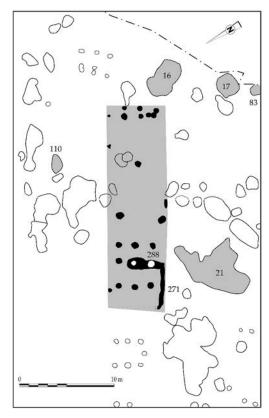


Fig. 81 – Ennery «RD 52c» (site 56), maison 3.

plutôt, qu'il s'agit d'une réfection ou un renfort du pignon oriental, le plan du bâtiment étant alors complet, d'une longueur de 21,10 m. Il s'agit d'une maison de type 1b ou 2 de Modderman. Elle semble trapézoïdale, la largeur arrière étant de 5,60 m, tandis qu'à l'avant elle est de 6,40 m. La différence peut toutefois s'expliquer par le fait que la largeur avant est une mesure restituée.

La tranchée de fondation est conservée sur une profondeur maximale de 0,10 m sur la paroi sud et de 0,28 m à l'intérieur de la maison. Les trous de poteaux des tierces quant à eux sont conservés sur une profondeur qui varie de 0,10 m à 0,30 m et, dans certains cas, les fantômes des supports de pannes étaient visibles en planimétrie : leur section ovale ou circulaire suggère l'utilisation de troncs non équarris d'un diamètre allant de 0,32 m à 0,44 m.

Cette maison ne comporte pas de fosse latérale à proprement parler. Le mobilier des cinq fosses qui lui ont été associées (st. 110, 16, 17, 83 et 21) date de la phase régionale 6/7.

• No de la maison : 56/M4 (fig. 82)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation possible : 60 gr ouest (54,0°) (référence : nord géographique)

Longueur : non mesurableLargeur arrière : non mesurable

- Largeur avant : 7,50 m

- Largeur tierce arrière : non mesurable

Largeur tierce avant : 4,10 mDatation : Rubané indéterminé

Une tierce complète et deux poteaux sur chacune des parois marquent selon toute vraisemblance l'emplacement du pignon oriental (largeur : 7,50 m) de la maison 4, qui s'étend pour l'essentiel en dehors de l'emprise fouillée et a probablement été détruite par les travaux de la route RD 52c. Une seconde tierce, matérialisée uniquement par le poteau de la panne sud, est distante de la première de 1,80 m. Les fantômes des poteaux étaient visibles pour les supports de pannes comme pour les poteaux de parois et leur section, ovale ou circulaire, suggère l'utilisation de troncs non équarris d'un diamètre maximal de 0,29 m à 0,42 m. Une seule fosse sans mobilier a pu être associée à cette maison (st. 496).

• Nº de la maison : 56/M5 (fig. 83)

- Type de maison : 1b ou 2 (Modderman)

- Orientation : 70 gr (63,0°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 18,20 m (incomplète?)

- Largeur arrière : 5 m

Largeur avant : 6,50 m (restituée)Largeur tierce arrière : non mesurable

Largeur tierce avant : 3,50 mDatation : phase régionale 6/7

La maison 5 a été isolée au sein d'un nuage de poteaux. Elle est renforcée à l'arrière par une tranchée de fondation partiellement érodée sur la paroi sud. Cinq tierces sont conservées, sans que l'on puisse savoir si la dernière tierce à l'avant marque le pignon oriental

du bâtiment. Sa longueur conservée est de 18,20 m. Son plan semble pseudo-rectangulaire, la partie arrière se rétrécissant au niveau de la tranchée de fondation. Sa largeur est de 5 m à l'arrière et de 6,50 m à l'avant. La surface couverte est de 115 m² au moins.

Le mobilier des sept fosses qui ont été associées à cette maison (st. 13, 52, 105, 107, 42, 53, 73) date de la phase régionale 6/7.

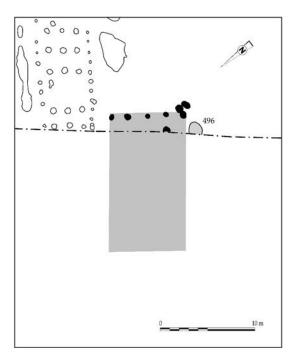


Fig. 82 – Ennery «RD 52c» (site 56), maison 4.

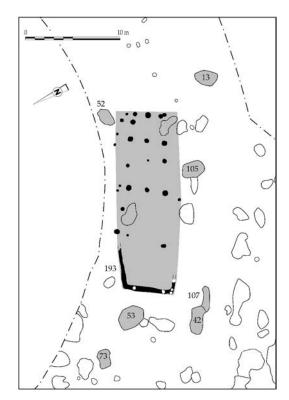
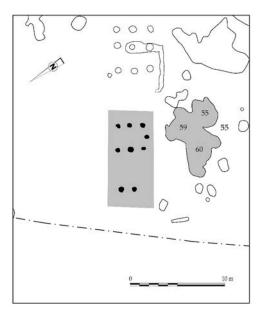


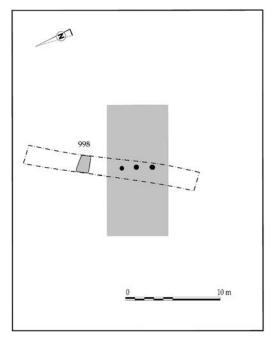
Fig. 83 – Ennery «RD 52c» (site 56), maison 5.

- No de la maison : 56/M6 (fig. 84)
- Type de maison : indéterminé
- Orientation : 69 gr ouest (62,1°) (référence : nord géographique)
- Longueur: 6,70 m (incomplète)
  Largeur arrière: non mesurable
  Largeur avant: non mesurable
- Largeur tierce arrière : non mesurable
- Largeur tierce avant : 2,70 m (dernière tierce visible)
- Datation : phase régionale 7

Le plan de la maison 6 est très incomplet : seules trois tierces (dont une incomplète) ont été retrouvées.



**Fig. 84** – Ennery «RD 52c» (site 56), maison 6.



**Fig. 85** – Ennery «RD 52c» (site 56), maison 7.

Sa longueur conservée est de 6,70 m. Le complexe de fosses 55 (carrés 55, 59 et 60) situé à l'ouest du bâtiment qui lui a été associé est daté de la phase régionale 7.

• N° de la maison : 56/M7 (fig. 85)

Type de maison : indéterminé
Orientation : indéterminée
Longueur : non mesurable
Largeur arrière : non mesurable

Largeur arriere : non mesurable
Largeur avant : non mesurable
Largeur tierce : 3,20 m

- Datation : phase régionale 7

La maison 7 est localisée dans l'emprise de la piste cyclable réalisée en 1998 à l'est de la RD 52c. Seule une tierce a été dégagée et un seul fantôme de poteau, de section circulaire et d'un diamètre de 0,42 m, était visible en planimétrie. Elle est flanquée sur le côté nord d'une fosse latérale (st. 998) datée de la phase régionale 7 qui n'a été que partiellement fouillée.

• No de la maison : 56/M8 (fig. 86)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : 50 gr ouest (référence : nord géogra-

phique)

- Longueur : 25,20 m (incomplète?)

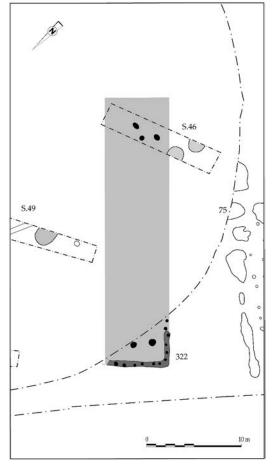


Fig. 86 – Ennery «RD 52c» (site 56), maison 8.

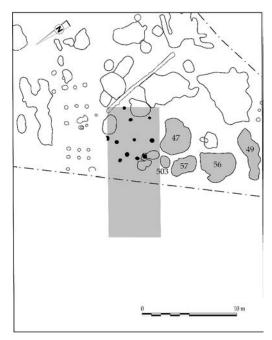


Fig. 87 - Ennery «RD 52c» (site 56), maison 9.

Largeur arrière : 6,80 m (restituée)
Largeur avant : non mesurable
Largeur tierce : non mesurable

- Datation : Rubané indéterminé, phase 6 possible

La maison 8 est pour l'essentiel située sous le terre-plein central du rond-point (secteur préservé) et seul l'arrière en a été partiellement dégagé. Toute-fois, deux des poteaux mis au jour dans un sondage localisé vers l'avant de la maison (S. 46) pourraient être pour l'un, un support de la faîtière et pour l'autre un support de la panne sud. Dans cette hypothèse, la longueur minimale de la maison serait de 25,20 m, pour une largeur arrière (restituée par symétrie par rapport à l'axe faîtier) de 6,80 m, l'orientation de la maison étant approximativement de 50 gr ouest. Aucune fosse n'a pu être directement associée à cette maison. Néanmoins, la structure 75 située dans l'espace latéral sud et attribuée à la phase 6, pourrait dater cet habitat.

Nº de la maison : 56/M9 (fig. 87)
Type de maison : indéterminé

Orientation: non mesurable
Longueur: non mesurable
Largeur: non mesurable
Largeur tierce: non mesurable
Datation: phase régionale 8

Un groupe de poteaux localisés au nord de cinq fosses datées de la phase régionale 8 dans la sériation des maisons et ensembles (st. 47, 503, 57, 56 et 49) matérialise selon toute vraisemblance l'emplacement d'une maison dont la structuration ne peut être précisée.

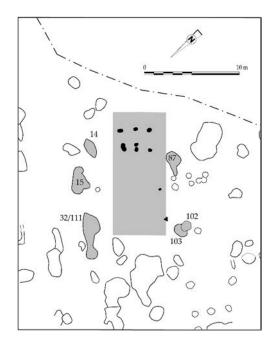


Fig. 88 - Ennery «RD 52c» (site 56), maison 10.

• No de la maison : 56/M10 (fig. 88)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation possible : 59 gr ouest (53,1°) (référence : nord géographique)

- Longueur: 6,20 m (incomplète) ou 9,40 m (incomplète)

- Largeur : 4,80 m (restituée) ou 6,20 m (restituée)

Largeur tierce avant : 2,80 mDatation : phase régionale 5/6

Seules deux tierces de la maison 10 sont conservées. Du côté sud, deux poteaux pourraient marquer l'emplacement de la paroi qui serait située, suivant le poteau retenu, soit à 1 m soit à 1,60 m de la panne sud. La largeur des tierces est de 2,80 m et, suivant l'hypothèse retenue pour la paroi, la largeur de la maison (restituée par symétrie par rapport à l'axe faîtier) serait de 4,80 m ou de 6,20 m pour une longueur conservée de 6,20 m ou 9,40 m. Six fosses situées de part et d'autre de l'édifice (st. 14, 15 et 32/111 du côté nord, 87, 102 et 103 du côté sud) et datées de la phase régionale 5/6 ont été associées à cette construction.

# 57. STUCKANGE «RODENBÜSCH»

# Informations sur le site

- Substrat : marnes du Pliensbachien (I4b)

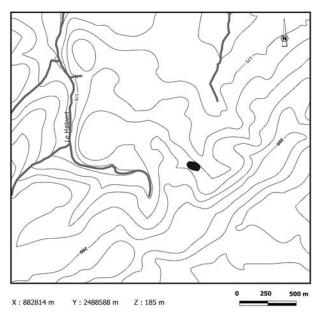
- Sédiments de couverture : limon de plateau

- Hydrologie : ruisseau de Helpert

- Surface approximative du site :  $\geq 0.5$  ha

- Estimation de la durée d'occupation : Rubané récent

- Lieu de dépôt du mobilier : chez l'inventeur



Carte localisation site 57 - Stuckange «Rodenbüsch».

## **Notice**

Les prospections pédestres effectuées par G. Nanton entre 1996 et 2002 au lieu-dit «Rodenbüsch» à Stuckange ont permis de récolter du mobilier lithique et céramique attribuable au Rubané récent.

# 58. TRÉMERY «SITES 3, 4 ET 36»

### Informations sur le site

- Substrat : marnes et calcaires du Pliensbachien (I4a)
- Sédiments de couverture : limon colluvionnés
- Hydrologie : ruisseau de Trémery (aujourd'hui capté)
- Surface approximative du site : 1 ha
- Surface fouillée : 8 100 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,35 m à 1 m
- Nombre de fosses : 21
- Nombre de maisons : 4
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent B (phase 6), final (phases 7, 8)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Bour et Petitdidier, 1996 ; Petitdidier, 1997a, 1997b, Petitdidier *et al.*, 2006

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 16069 g; nb. de vases décorés : 346
- torchis : poids total : 11 634 g - autre : 1 bille, 2 objets autres

Os et coquille

- faune: NMR: 4273; poids: 7806 g; nb. outils: 2

(non insérés à l'étude) - coquille : poids : 15 g

Détail des objets en os

- 1 ciseau sur omoplate (st. 3215, M1)
- 1 fragment de ciseau (st. 3330, M1)

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

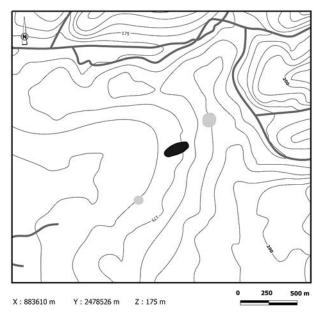
- silex : nb. total de pièces : 123; nb. lames ou fragments : 30; nb. outils : 37
- outillage poli éclats et fragments d'herminette : nb. : 9; poids : 80 g; masse perforée réutilisée en boucharde : nb. : 1; poids : 446 g

*Industrie lithique (autre)* 

- fagment de meule ou molette : nb. : 7; poids : 855 g
- éclat de débitage : nb. : 51; poids : 102 g
- bloc abrasé : nb. : 12; poids : 75 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 7 ; poids : 533 g
- galet aménagé : nb. : 1; poids : 78 gmatériau brut : nb. : 253; poids : 5774 g

#### Notice

Le site 58 est situé sur la commune de Trémery au lieu-dit «Campen», à 250 m au sud-ouest du site n° 36 (cf. *supra*). Il a été découvert en 1994 lors de l'évaluation archéologique réalisée préalablement à l'aménagement de la ZAC de la Fontaine des Saints (Bour et Petitdidier, 1996). À cette occasion, quatre unités distinctes ont été isolées et portent les n° 3, 4, 36 et 38 dans l'inventaire des sites de cette opération. Les fouilles réalisées en 1995 (zones 58/3 et 58/4) puis en 2005 (zone 58/36 et 58/38) ont montré que



Carte localisation site 58 – Trémery «Sites 3, 4 et 36».

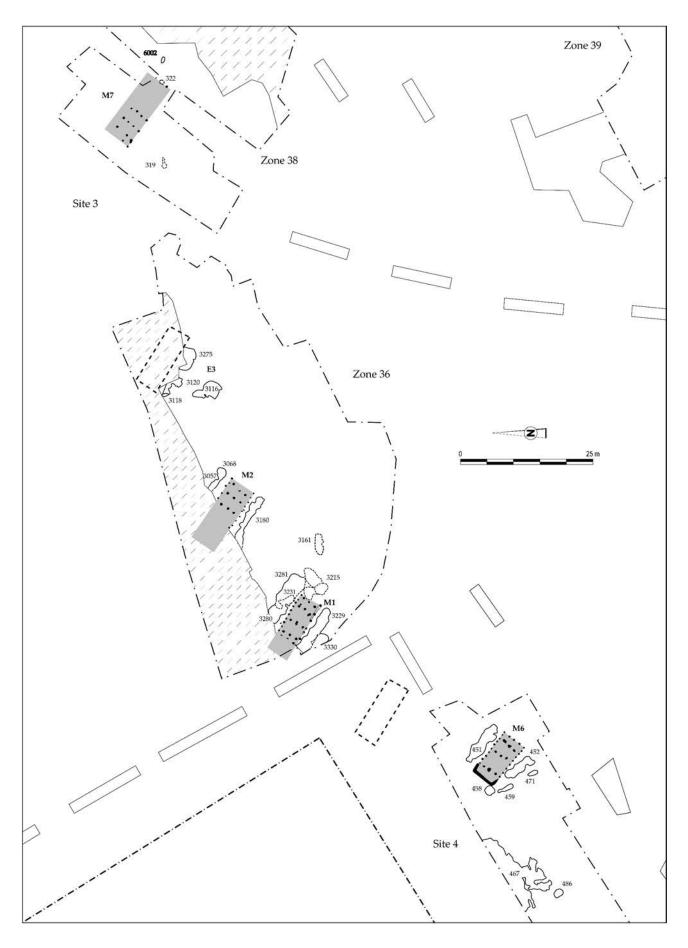


Fig. 89 – Trémery « Sites 3-4-36 » (site 58), plan des structures rubanées.

ces différentes unités d'habitat constituaient un seul et même ensemble. Les surfaces décapées de ces deux opérations sont de 500 m² (zone 58/3), 4000 m² (58/4), 2500 m² (58/36) et 1100 m² (58/38), soit 8100 m² au total. Par ailleurs, trois autres fouilles totalisant près de 5 ha ont été réalisées sur la partie sud du vallon dans le prolongement de la fouille de 1995.

À l'occasion de ces différentes interventions, outre les vestiges du Néolithique ancien, des éléments du Roessen final ont été récoltés dans un niveau de sol (st. 467) et dans une petite fosse isolée. La Protohistoire récente est représentée par des habitats du Bronze final, du Hallstatt et de La Tène, et les périodes historiques par un important complexe agricole en structures légères du début de l'époque romaine. Les structures du Néolithique apparaissaient directement sous la terre végétale au niveau de la maison 7 et sous 0,80 m à 1 m de colluvions au fond du talweg.

Les installations du Néolithique ancien sont implantées au fond d'un vallon à moins de 100 m de l'ancienne source du ruisseau de Trémery. Les sondages et les fouilles de grande surface menées sur les différents habitats protohistoriques et historiques ont montré que les structures rubanées n'occupaient pas le versant sud du vallon. L'extension vers le nordouest ne peut être précisée, le site étant, dans cette direction, situé en limite du projet d'aménagement. Des destructions modernes occasionnées par une ancienne extraction de matériaux ne permettent pas d'appréhender précisément l'extension vers le nord.

Toutefois, on peut relever qu'aucune structure rubanée n'a été reconnue dans les décapages effectués sur un habitat de l'âge du Fer à 100 m environ au nord du site rubané. Les sondages ont montré que le terrain situé entre ces deux fouilles était fortement bouleversé par de petites carrières ponctuelles mais très rapprochées. Aucun vestige néolithique n'a été retrouvé ni entre ces perturbations ni dans leur remplissage. L'hypothèse la plus vraisemblable est donc que les installations néolithiques se répartissent au fond du talweg sur une bande de 350 m de long dont la maison 7 constitue l'extrémité orientale. Ce bâtiment étant très érodé comme toute la pente qui forme la tête du vallon, il est possible que d'autres constructions aient été implantées entre le site 58 et le site 36 reconnu en bordure de la RD 55. Dans l'incertitude, les deux gisements ont été traités de manière distincte.

Les plans partiels ou complets de quatre bâtiments rubanés ont pu être relevés (fig. 89). Le premier (M6), en zone 58/4, est bordé de part et d'autre de fosses latérales tout comme deux autres (M1 et M2) situés en zone 58/36. Seul un petit chablis ayant piégé du mobilier permet d'attribuer le quatrième (M7) au Rubané. Il est cependant possible que des fosses latérales aient également existé à cet endroit, vu le fort degré d'érosion. Enfin, en zone 58/36, un ensemble de fosses aux contours irréguliers (E3 = st. 3116, 3118, 3120, 3275) pourrait attester une cinquième unité d'habitation.

La maison 6 est attribuée à la phase 6 mais la faiblesse du corpus ne permet pas d'écarter une datation légèrement plus tardive (6/7). Les maisons 1 et

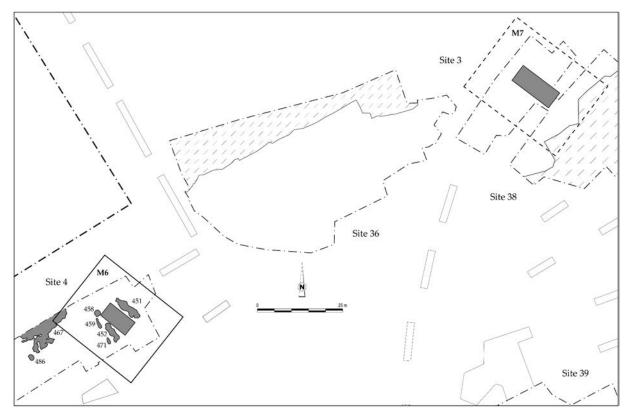


Fig. 90 - Trémery «Sites 3-4-36» (site 58), phase régionale 6.

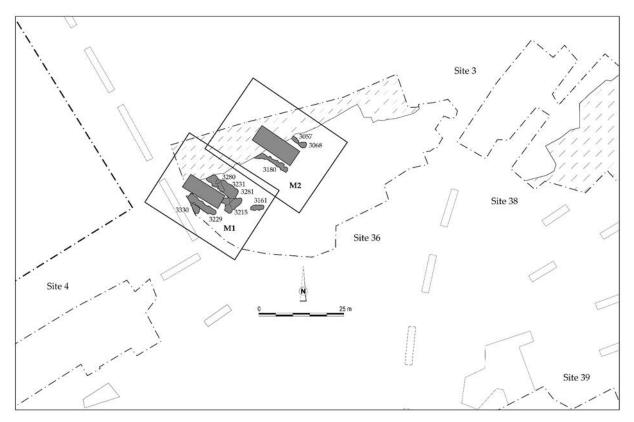


Fig. 91 – Trémery « Sites 3-4-36 » (site 58), phase régionale 7.

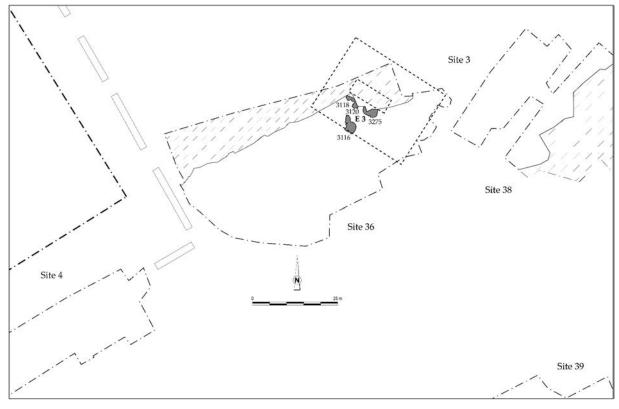


Fig. 92 – Trémery « Sites 3-4-36 » (site 58), phase régionale 8.

2 sont datées quant à elles de la phase 7. Il s'agit de deux phases de construction, ce qui est confirmé par une divergence de 6° dans l'orientation de ces deux groupes de bâtiments. En ce qui concerne la relation entre les maisons 1 et 2, la question est plus délicate. Les deux bâtiments sont éloignés l'un de l'autre de 18 m seulement, M1 se situant dans la sériation des ensembles à la transition avec la phase 8, et il est donc probable que les deux constructions ne sont pas synchrones. Pour le bâtiment 7, son orientation est nettement divergente de celle de M1 et M2 tandis qu'elle est la même que celle de M6, et ces deux habitats pourraient être (partiellement au moins) contemporains. L'ensemble E3 quant à lui est daté de la phase 8. Enfin, on ne peut exclure la présence d'une maison supplémentaire hors du décapage, entre les maisons M6 et M1.

L'hypothèse la plus vraisemblable est donc celle d'une unique unité d'habitation reconstruite à quatre ou cinq reprises des phases régionales 6 ou 6/7 à 8 (fig. 90, 91 et 92).

• N° de la maison : 58/M1 (fig. 93)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : 64 gr ouest (57,6°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 8,80 m (incomplète)

- Largeur arrière : 4,20 m - Largeur avant : 4,20 m

Largeur tierce arrière: 2,60 m
Largeur tierce avant: 2,60 m
Datation: phase régionale 7

La maison 1 est incomplète, la partie arrière ayant été détruite par la carrière moderne. Elle est flanquée de part et d'autre de fosses latérales et les derniers poteaux trouvés vers l'avant se situent au niveau de l'interruption de la fosse sud (st. 3229), ce qui tendrait

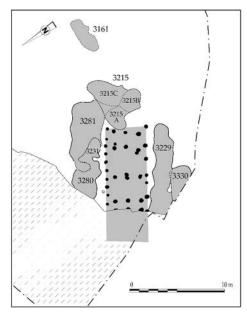


Fig. 93 – Trémery «Sites 3-4-36» (site 58), maison 1.

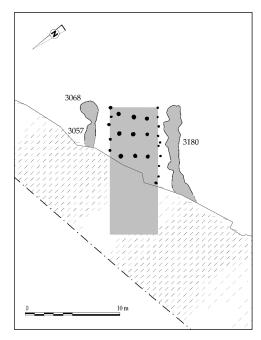


Fig. 94 – Trémery «Sites 3-4-36» (site 58), maison 2.

à prouver qu'ils marquent l'emplacement du pignon oriental. Dans cette hypothèse, le prolongement apparent de la fosse nord 3281 en avant de la maison pourrait être lié à une confusion de sa limite avec celle du chablis 3215 situé devant la maison.

Le bâtiment est rectangulaire, orienté de 64 gr ouest. Sa longueur conservée est de 8,80 m pour une largeur de 4,20 m, soit une surface couverte d'au moins 37 m². Les deux premières tierces visibles à l'arrière du bâtiment sont espacées d'1 m et pourraient correspondre au couloir arrière. La troisième tierce partage la partie centrale (longue de 5,60 m) en deux travées et les deux dernières tierces forment une travée assez courte (long: 1,50 m), directement au contact du pignon oriental.

Le mobilier des fosses latérales et du chablis est daté de la phase régionale 7.

• Nº de la maison : 58/M2 (fig. 94)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : 64 gr ouest (57,6°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 8 m (incomplète)

Largeur arrière : 5 m
Largeur avant : 5 m

Largeur tierce arrière: 2,90 m
Largeur tierce avant: 2,90 m
Datation: phase régionale 7

La maison 2 est incomplète, la partie arrière ayant été détruite par la carrière moderne. Elle est rectangulaire, orientée de 64 grades ouest, sa longueur (conservée) est de 8 m pour une largeur de 5 m, soit une surface couverte d'au moins 40 m<sup>2</sup>.

Trois tierces sont conservées à l'avant du bâtiment, la dernière marquant vraisemblablement l'emplacement

du pignon oriental. Il est à noter que, sur chacune des parois, un poteau prolonge le mur d'un mètre environ au-delà de la dernière tierce. Elle est flanquée de part et d'autre de fosses latérales de construction (st. 3068 et 3057 au nord; st. 3180 au sud) dont le mobilier date de la phase régionale 7.

Nº de la maison : 58/M6 (fig. 95)
Type de maison : type 2 de Modderman

- Orientation : 57 gr ouest (51,3°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 9,30 m
- Largeur arrière : 4,60 m
- Largeur avant : 4,60 m
- Largeur tierce arrière : 2,50 m
- Largeur tierce avant : 2,30 m

- Datation : phase régionale 6

La maison 6 est complète. Elle est rectangulaire, longue de 9,30 m pour une largeur de 4,60 m, soit une surface couverte de 43 m2 et elle est orientée de 57 gr ouest.

Elle est composée de quatre tierces et sa partie arrière est renforcée par une tranchée de fondation au sein de laquelle aucun négatif de poteau n'a été observé. Avec la première tierce, elle détermine une partie arrière très courte (1,70 m). La deuxième tierce partage la partie centrale (longue de 6,20 m) en deux travées et les deux dernières tierces forment une travée assez courte (long: 1,40 m), directement au contact du pignon oriental.

Les parois, éloignées des pannes de 1 m à 1,20 m comptent chacune dix poteaux, espacés de 0,60 m à 1,05 m. Les trous de poteaux des parois sont conservés sur une profondeur qui va de 0,14 m à 0,25 m et ceux des pannes sur une profondeur qui varie de 0,14 m à 0,29 m. Parmi les poteaux de paroi, un seul fantôme, de section circulaire et d'un diamètre de 0,22 m, a été différencié de la fosse de creusement. Pour ce qui est des poteaux de pannes, six fantômes ont été observés : leur section circulaire (d'un diamètre variant de 0,24 m à 0,34 m) suggère l'utilisation de troncs non refendus.

Le mobilier des fosses qui bordent le bâtiment (st. 451, 452, 458 et 471) date de la phase régionale 6. À quinze mètres en arrière du bâtiment, un niveau de sol tapissait le fond du vallon et s'étendait hors de l'emprise fouillée (st. 467). Cette couche peu épaisse a livré de la céramique rubanée et Roessen final et il est difficile de préciser s'il s'agit là de l'ancien sol néolithique ou si cet horizon résulte d'un colluvionnement.

• N° de la maison : 58/M7 (fig. 96)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation: 57 gr ouest (51,3°) (référence: nord géographique)

- Longueur: 6,10 m (incomplète) ou 13,30 m (incomplète)

Largeur : 5 m (restituée)
Largeur tierce : 2,40 m
Datation : Rubané indéterminé

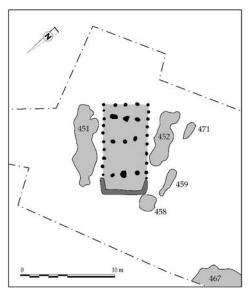
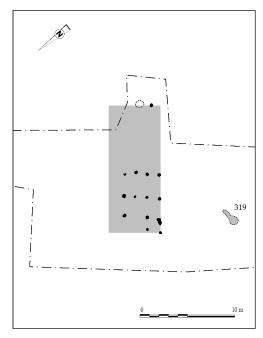


Fig. 95 - Trémery «Sites 3-4-36» (site 58), maison 6.



**Fig. 96** – Trémery «Sites 3-4-36» (site 58), maison 7.

Treize poteaux témoignent de la présence de la maison 7. Ils s'organisent suivant quatre tierces (dont une incomplète), les quatre autres poteaux appartenant à la paroi sud. La longueur conservée de l'édifice est de 6,10 m pour une largeur (restituée par symétrie par rapport à l'axe faîtier) de 5 m et la surface couverte est d'au moins 30 m². Un autre poteau situé à 7,20 m en avant de la dernière tierce pourrait appartenir à la panne sud, portant la longueur de la maison à 13,30 m au moins et la surface minimale couverte à 66 m² environ.

Des tessons rubanés ont été trouvés à proximité au décapage mais aucune fosse n'a pu être associée à cet édifice.

### 59. BOUZONVILLE «LES VIGNES»

#### Informations sur le site

- Substrat : marnes à sel et gypse du Keuper (t7a) et alluvions anciennes (calcaire et grès, F)
- Sédiments de couverture : limon marno-sableux
- Hydrologie : ruisseau de Guéling (bassin de la Nied)
- Surface approximative du site : 1 ha
- Surface fouillée : 6500 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,35 m à 0.50 m
- Nombre de fosses : 45
- Nombre de maisons : 4
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent A (phases 5, 5/6), récent B (phases 6, 6/7)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Gérard, 2011

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 53 340 g; nb. de vases décorés : 526
- torchis : poids total : 29 852 g
- autre : 3 fragments de bracelets, 2 fusaïoles

Os et coquille

- non conservés

Industrie lithique (silex et outillage poli)

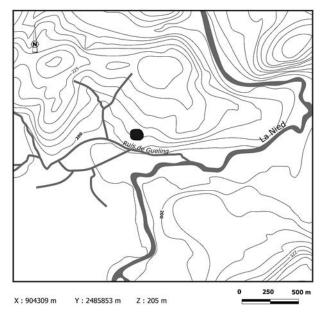
- silex : nb. total de pièces : 342; nb. lames ou fragments : 89; nb. outils : 92
- outillage poli éclats et fragments d'herminette : nb. : 28 ; poids : 595 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 9; poids : 1661 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 110 ; poids : 22 821 g
- éclat de débitage : nb. : 133 ; poids : 426 g
- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 1 ; poids : 78 g
- bloc abrasé: nb.: 59; poids: 1990 g
- grès à rainure : nb. : 2; poids : 266 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 16; poids : 686 g
- matériau brut : nb. : 118; poids : 6407 g

#### Notice

Le gisement de Bouzonville «Les Vignes-Lotissement Bellecroix » est situé en bordure de la RD 918 à la périphérie de l'agglomération. Il a été découvert en 1999 à l'occasion d'une opération de diagnostic réalisée par G. Mangin préalablement à la construction d'un lotissement à usage d'habitation d'une surface de



Carte localisation site 59 - Bouzonville «Les Vignes».

3,75 ha. L'habitat néolithique ancien est implanté sur un replat formé par une ancienne terrasse de la Nied en rive gauche de cette rivière, à 500 m de la confluence avec le ruisseau de Guéling. En 2000, la fouille (resp. T. Klag) a porté sur les 6500 m<sup>2</sup> reconnus comme sensibles. Outre les vestiges rubanés, il a été reconnu un petit habitat de l'âge du Fer attesté par un bâtiment, une fosse et quelques greniers sur poteaux. L'habitat rubané couvre les deux tiers de la surface fouillée et, au nord-est et au sud-est, l'extension du site a été reconnue, tous les sondages implantés au-delà de la structure 158 s'étant révélés négatifs. Les installations peuvent s'étendre au sud comme l'indique la structure 332, située en limite d'emprise de l'aménagement. Dans cette direction, l'extension ne saurait dépasser une vingtaine de mètres, jusqu'au sommet du talus de la terrasse et, à l'ouest, le gisement peut se prolonger sous le poste EDF.

Au nord, des sondages pratiqués en 2011 préalablement à l'aménagement à usage d'habitation (resp. F. Gérard) ont montré que les installations rubanées se prolongeaient vraisemblablement sur une vingtaine de mètres de large et sur environ 50 m de long en bordure de la route départementale. À partir de ces différents éléments, l'emprise du site peut être estimée à 1 ha environ (fig. 97).

Les plans complets ou partiels de trois bâtiments (M1, M2 et M3) ont pu être relevés, auxquels s'ajoute vraisemblablement un quatrième (M4), matérialisé par deux fosses allongées espacées de 10 m. Deux fosses allongées (st. 161 et 332) qui évoquent les fosses latérales des maisons rubanées pourraient indiquer la présence de deux constructions supplémentaires. Cette hypothèse est plausible pour la structure 332 (= E5) située en limite de fouille sud et qui a fourni un abondant mobilier détritique, moins vraisemblable pour la structure 161 située au centre du décapage et qui n'a livré que sept éléments de décor.

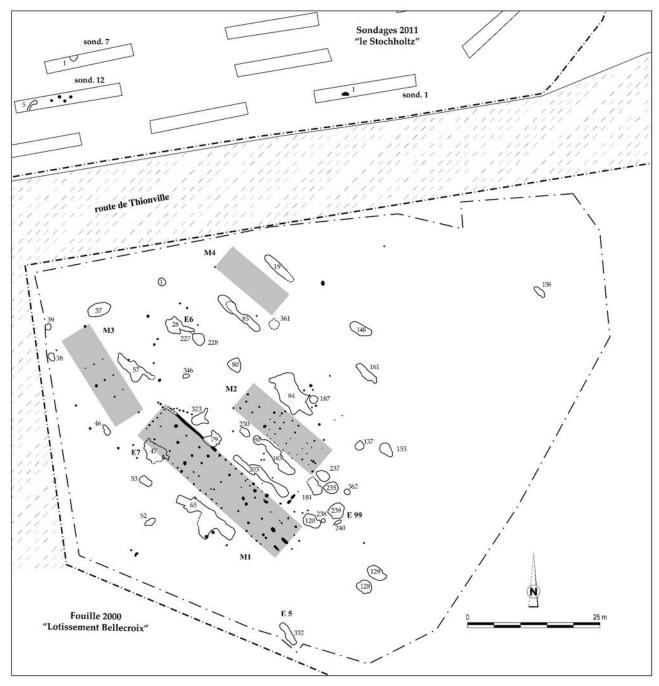


Fig. 97 – Bouzonville «Les Vignes» (site 59), plan des structures rubanées.

Dans la séquence des fosses, une structure (st. 120, six éléments de décors) est datée de la phase 4 régionale. Toutefois, elle s'intègre dans l'espace latéral nord de la maison 1 et deux remontages l'associent aux autres fosses de ce bâtiment daté de la phase 5/6. C'est donc probablement la faiblesse statistique de l'ensemble qui provoque le vieillissement de sa datation.

La première phase d'occupation attestée avec certitude sur le site date de la phase 5. Elle est représentée par la maison 3, par les ensembles E99 (= st. 239, à l'avant de la maison 1) et E5 ainsi que par la fosse 153 (au centre du décapage). Si l'ensemble E5 marque la

présence d'un autre bâtiment s'étendant hors de l'emprise, ce dernier peut être contemporain de M3 ou représenter une seconde phase de construction de cet habitat.

Pour la phase 5/6, deux bâtiments (M1 et M4) et une fosse isolée (st. 158) ont été reconnus. Vu l'éloignement des deux maisons (25 m) et en l'absence de plan conservé pour M4, on peut aussi bien envisager pour cette phase la coexistence de deux constructions, l'une grande et l'autre petite, que proposer l'hypothèse de deux phases de construction d'une même unité d'habitation

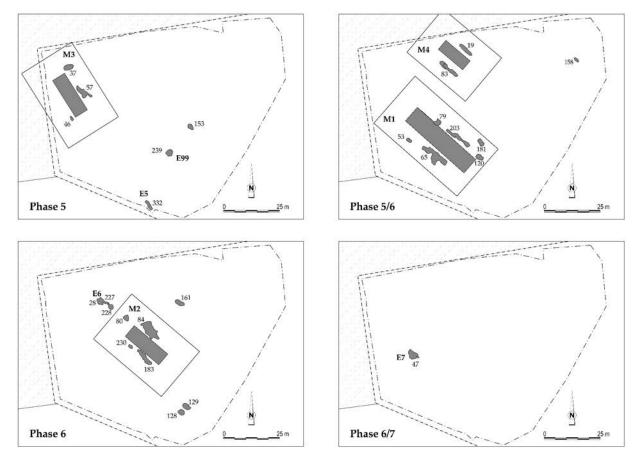


Fig. 98 – Bouzonville «Les Vignes» (site 59), phases régionales 5 à 6/7.

La phase régionale 6 est attestée par la maison 2 flanquée de ses fosses latérales (st. 84, 230 et 183), ainsi que par l'ensemble E6 (= st. 28, 227 et 228), qui est possiblement un chablis, et les fosses st. 80, 161, 128 et 129. Ces structures paraissent relever de la même unité d'habitat. La phase 6/7 enfin est représentée par l'ensemble E7 (= st. 47).

L'occupation du site de Bouzonville paraît donc débuter à la phase 5 avec une ou deux unités d'habitation. À la phase 5/6, il existait un ou deux habitats, contemporains ou représentant deux phases de construction. À la phase 6, une seule habitation est attestée. La dernière occupation du site date de la phase 6/7, pour laquelle aucun plan de maison n'a été reconnu. Le Rubané final n'est pas représenté alors même que cette phase est attestée à 10 km à vol d'oiseau sur le site de Hargarten-aux-Mines «Masselterborn» (site 11).

Au vu de l'organisation générale des vestiges et de la chronologie relative des installations, l'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'une seule unité d'habitat reconstruite à quatre ou cinq reprises aux phases 5 à 6/7 régionales (fig. 98).

#### Description des bâtiments

• Nº de la maison : 59/M1 (fig. 99) - Type de maison : 1b de Modderman - Orientation: 64 gr ouest (57,6°) (référence: nord géographique)

Longueur: 35,40 m
Largeur arrière: 7,40 m
Largeur avant: 7,40 m
Largeur tierce arrière: 4,20 m
Largeur tierce avant: 4,20 m

- Datation : phase régionale 5/6

La maison 1 est complète. Elle est rectangulaire, orientée de 64 gr ouest, elle est longue de 35,40 m pour une largeur de 7,40 m, soit une surface couverte de 262 m<sup>2</sup>. L'arrière est renforcé par une tranchée de fondation qui n'a été observée que sur la paroi nord, sur une longueur de 12,60 m. Elle comporte onze tierces. La partie arrière, d'une longueur totale de 9,80 m, est scindée en trois travées (longueur en partant de l'arrière : 3,80 m, 2,40 m et 3,60 m). Un couloir long de 2,20 m la sépare de la partie centrale. Cette dernière, d'une longueur totale de 15,50 m est divisée en trois travées longues de 5,10 m, 6,40 m et 4 m. La partie avant (longueur : 4 m) compte trois travées, les deux tierces précédant le pignon et dont les poteaux sont redoublés formant un grenier. Il s'agit d'une longue maison tripartite (Grossbau, type 1b de Modderman). Elle est flanquée des deux côtés de fosses latérales de construction (st. 79, 203 et 120 au nord; st. 65 au sud) datées de la phase régionale 5/6. Des charbons de bois provenant de la

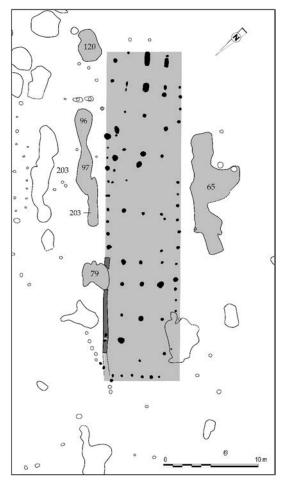


Fig. 99 - Bouzonville «Les Vignes» (site 59), maison 1.

structure 65 sont datés par  $^{14}$ C de 6140 ± 45 BP (GrA-27511), soit, après calibration avec le logiciel Calib 5.01 rev. et le set de calibration Intcal04 (Reimer *et al.*, 2004), de 5214-4961 BC (variation statistique de 2  $\sigma$ ).

• Nº de la maison : 59/M2 (fig. 100)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : 56 gr ouest (50,4°) (référence : nord géographique)

Longueur : 19,20 m (incomplète)Largeur arrière : non mesurable

- Largeur avant: 5,40 m

- Largeur tierce arrière : 3 m (au niveau de la première tierce complète)

Largeur tierce avant : 2,80 mDatation : phase régionale 6

Le plan de la maison 2 est incomplet. Cinq poteaux de la paroi nord et sept de la paroi sud ont été retrouvés. Dans l'espace interne, des poteaux appartenant à cinq tierces complètes pourraient former un couloir arrière (longueur : 2,40 m) et une partie centrale (longueur : 5,60 m) divisée en deux travées. À l'avant, la maison peut se fermer au niveau de la dernière tierce complète ou se prolonger jusqu'aux

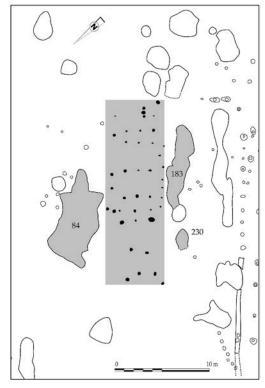


Fig. 100 - Bouzonville «Les Vignes» (site 59), maison 2.

poteaux situés en avant de celle-ci. Suivant l'hypothèse retenue, la longueur conservée de la maison est de 16,30 m ou 19,20 m pour une largeur de 5,40 m, soit une emprise au sol de 88 m<sup>2</sup> à 104 m<sup>2</sup>. Elle est orientée de 56 gr ouest.

Elle est bordée des deux côtés par des fosses allongées (st. 84 au nord; st. 230 et 183 au sud) datées de la phase régionale 6.

• Nº de la maison : 59/M3 (fig. 101)

- Type de maison : indéterminé

Orientation: 37 gr ouest (référence: nord géographique)

Longueur: 19 m (estimée)
Largeur arrière: non mesurable
Largeur avant: non mesurable
Largeur tierces: 3,80 m

- Datation : phase régionale 5

De la maison 3 il ne subsiste que trois tierces dont une attestée par deux poteaux seulement. Au sud-est, un poteau implanté dans un des alignements d'un support de panne intermédiaire pourrait matérialiser la tierce du pignon avant. Au nord-ouest, un poteau non aligné aux autres et dont le négatif refendu a été reconnu pourrait matérialiser le pignon arrière. La structure 57, qui est une fosse longitudinale bouleversée par une perturbation, et la structure 37, située à l'arrière, ont été intégrées dans l'espace latéral nord du bâtiment, et la structure 46 dans l'espace sud. Ces fosses datent la maison de la phase régionale 5.

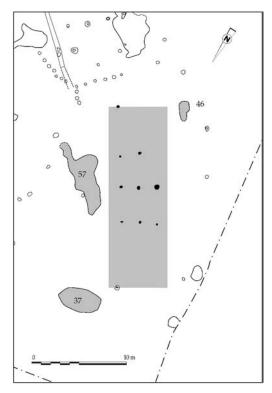


Fig. 101 - Bouzonville «Les Vignes» (site 59), maison 3.

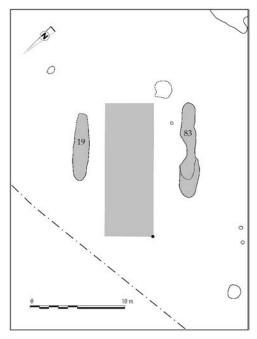


Fig. 102 - Bouzonville «Les Vignes» (site 59), maison 4.

Nº de la maison : 59/M4 (fig. 102)
Type de maison : indéterminé
Orientation : non mesurable

Longueur : non mesurable
Largeur arrière : non mesurable
Largeur avant : non mesurable
Largeur tierces : non mesurable

- Datation : phase régionale 5/6

La maison 4 est matérialisée par les fosses longitudinales st. 19 et 83 qui sont espacées de 10 m et occupent respectivement l'espace latéral nord et sud. Du bâtiment, un seul poteau a été repéré, ce qui est peut-être dû à l'érosion ou aux conditions difficiles de l'intervention. Le mobilier date de la phase régionale 5/6.

## 60. BOUZONVILLE «HOUDEL»

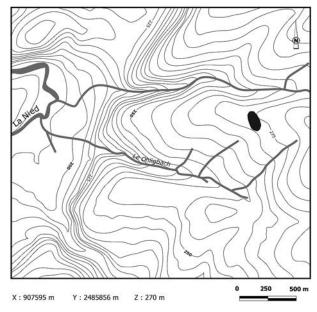
# Informations sur le site

- Substrat : dolomies inférieures du Lettenkohle (t6a)
- Sédiments de couverture : limon marneux
- Hydrologie : le Ohligbach
- Surface approximative du site : ≥ 2000 m²
   Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m
- Nombre de fosses : 3Nombre de maisons : 1
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Klag, 2004b

#### Notice

Des sondages de diagnostic réalisés en 2003 préalablement à une extension de 15,19 ha de la zone artisanale de Bouzonville ont amené la découverte d'un habitat du Néolithique ancien route de Sarrelouis, au lieu-dit «Houdel» (Klag, 2004b). Le site est localisé à mi-pente du plateau marno-calcaire qui descend dans la Nied de 295 m à 180 m d'altitude.

Les installations rubanées sont implantées en tête d'un petit vallon à proximité de la source d'un ruisseau



Carte localisation site 60 – Bouzonville «Houdel».

affluent du Ohligbach et apparaissent directement sous les labours. Deux trous de poteaux, un tronçon de tranchée de fondation et trois fosses creusées dans le substrat ont été repérés dans trois sondages. Ces structures paraissent appartenir à une seule unité d'habitat, dont l'extension maximale délimitée par les sondages positifs est de 2000 m². Toutefois, on ne peut exclure que le site se prolonge de l'autre côté de la route RD 918.

# 62. AY-SUR-MOSELLE «LES VELERS JACQUES»

#### Informations sur le site

- Substrat : alluvions modernes (Fz)
- Sédiments de couverture : limon sableux
- Hydrologie : la Moselle
- Surface approximative du site : > 1,5 ha
- Surface fouillée : 8 000 m<sup>2</sup> environ
- Profondeur d'apparition des structures : 0,40 m à 0.60 m
- Nombre de fosses: 7 fouillées, 5 échantillonnées
- Nombre de maisons : 0
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent A (phase 5/6), récent B (phases 6, 6/7)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Antoine, 2005

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 5842 g (fosses fouillées : 5328 g); nb. de vases décorés : 121 (fosses fouillées : 103)
- torchis : poids total : 158 g (fosses fouillées : 0 g)
- autre : 1 fusaïole

Os et coquille

- non conservés

*Industrie lithique (silex)* 

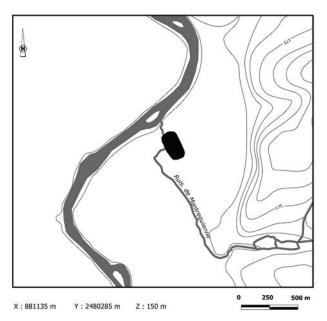
silex : nb. total de pièces : 27; nb. lames ou fragments : 11; nb. outils : 14

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 3 ; poids : 1599 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 8; poids : 6979 g
- bloc abrasé : nb. : 5; poids : 5,5 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 5 ; poids : 877 g
- matériau brut : nb. : 29; poids : 3 108 g

#### **Notice**

La commune d'Ay-sur-Moselle est localisée dans le sillon mosellan, à une quinzaine de kilomètres au



Carte localisation site 62 - Ay-sur-Moselle «Les Velers Jacques ».

nord de Metz. Le site a été découvert en 2000 au lieudit «Les Velers Jacques» à l'occasion de sondages mécaniques réalisés préalablement à l'extension d'une carrière d'une surface de 9,3 ha, à 500 m environ au nord de l'agglomération (Antoine, 2005). Les sondages ont révélé la présence d'une forte densité de structures d'habitat du Néolithique ancien, de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer et de la période antique dans la partie nord-ouest du projet. Un paléosol probablement mis en place au Rubané y a également été identifié. Une fouille préventive a été réalisée en 2002 (resp. T. Klag) sur la marge orientale de la zone sensible sur une surface de 8 000 m² environ, le carrier ayant abandonné l'exploitation du secteur le plus dense.

L'occupation rubanée est installée dans la plaine alluviale de la Moselle, à une altitude de 155 m. Le cours actuel de la rivière se trouve à une centaine de mètres au nord-ouest mais l'un de ses anciens chenaux a été retrouvé plus à l'est, dans la partie occidentale de la parcelle sondée. L'extension du site rubané n'est pas connue vers l'ouest tandis qu'au sud et à l'est les dernières structures ont été trouvées. Il se poursuit probablement vers le nord, comme semblent le montrer les fosses repérées en limite d'emprise. Ces éléments permettent d'estimer que le site s'étend sur 1,5 ha au moins.

Sept structures contenant de la céramique fine rubanée ont été trouvées (fig. 103); parmi elles, certaines pourraient correspondre à des concentrations de mobilier dans des lambeaux du paléosol ou à des chablis. La céramique recueillie atteste la présence d'un habitat à la phase régionale 6 (E2 = st. 139 et 178) et à la phase 6/7 (E1 = st. 159, 215 et 217; E3 = st. 140). Le mobilier dans les sondages pourrait être légèrement antérieur (5 ou 5/6).

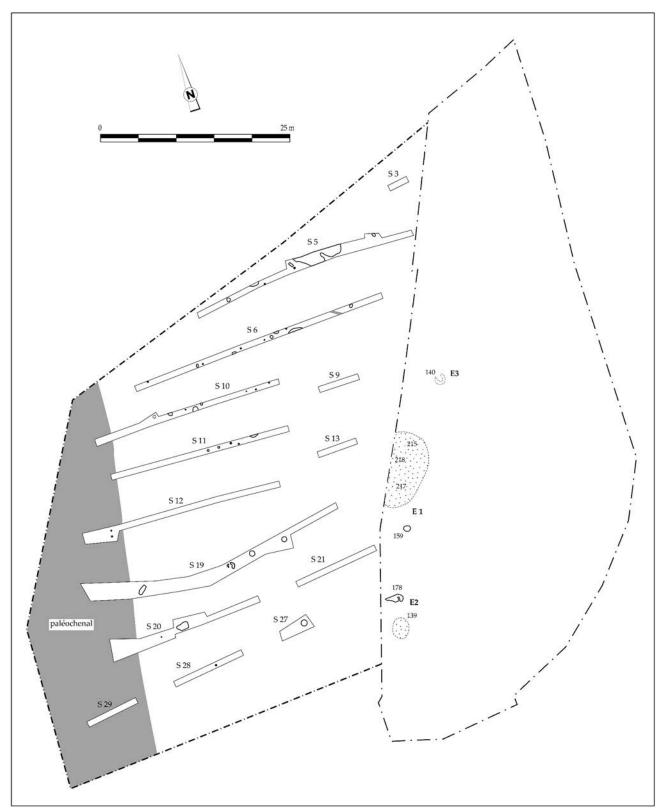


Fig. 103 – Ay-sur-Moselle «Les Velers Jacques» (site 62), plan des structures rubanées.

#### 63. MALLING «SCHLAMMLENGT»

#### Informations sur le site

- Substrat : alluvions anciennes siliceuses (Fx) et marnes du Pliensbachien (I4b)
- Sédiments de couverture : limon d'altération du substrat et limon sableux
- Hydrologie : la Moselle
- Surface approximative du site :  $> 3000 \text{ m}^2$
- Surface fouillée : 2800 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,25 m à 0.50 m
- Nombre de fosses : 19, dont 18 avec mobilier
- Nombre de maisons : 2
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien (phase 2)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Mangin, 2007b; Petitdidier, 2007; Petitdidier *et al.*, 2007

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

céramique : poids total : 35150 g; nb. de vases décorés : 215

- torchis: poids total: 2 773 g

- autre : 3 fusaïoles

Os et coquille

- faune: NMR: 1153; poids total: 1720 g

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

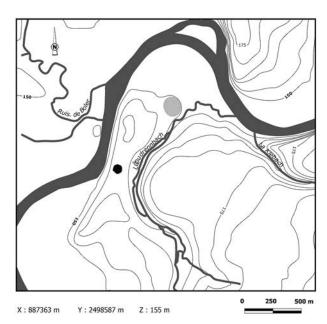
- silex : nb. total de pièces : 410; nb. lames ou fragments : 127; nb. outils : 104
- outillage poli éclats et fragments d'herminette : nb. : 26; poids : 578 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 15; poids : 4709 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 30 ; poids : 7976 g
- éclat de débitage : nb. : 46; poids : 167 g
- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 4 ; poids : 2478 g
- bloc abrasé: nb.: 26; poids: 1428 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 17; poids : 996 g
- galet aménagé : nb. : 2; poids : 676 g
- matériau brut : nb. : 408; poids : 28 181 g

# Notice

Le site de Malling « Schlammlengt-Le Domaine des Primevères » a été découvert en 2001 par G. Mangin (Mangin, 2007b) à l'occasion de sondages mécaniques réalisés préalablement à la construction d'un lotissement à usage d'habitation d'une emprise de 12744 m²;



Carte localisation site 63 - Malling «Schlammlengt».

une fouille (fig. 104) a été réalisée au printemps 2002 sur une emprise de 2800 m² (Petitdidier *et al.*, 2007). Outre les vestiges du Néolithique ancien, des éléments pouvant dater du Bronze final ou de l'âge du Fer (une écuelle à bord rentrant) ainsi que, peut-être, du Néolithique final (un casson en silex turonien) ont été mis au jour. Un chemin traversant la partie orientale du décapage pourrait quant à lui dater de la période antique.

Cet habitat rubané est implanté dans une boucle en rive droite de la Moselle, sur une moyenne terrasse fortement démantelée, à une altitude de 157 m, soit 9 m au-dessus de la rivière. Il domine également l'Oudrennbach (ou ruisseau d'Oudrenne) qui coule à une centaine de mètres à l'est et dont la confluence avec la Moselle se trouve à 1 km environ en aval. Si les limites du site semblent avoir été atteintes vers l'ouest et le sud-ouest, les sondages n'ayant pas révélé la présence d'autres structures dans ces directions, il a pu être détruit, au-delà de la limite nord du décapage, par les travaux d'aménagement d'un lotissement construit anciennement sans surveillance archéologique. Son extension vers le sud et l'ouest n'est pas connue.

19 fosses (dont 17 avec de la céramique décorée) ont été dégagées. Onze d'entre elles représentent les fosses latérales de deux maisons (M1 et M2). Sept sont associées à la maison 1 (st. 1 2, 3, 4, 5, 18 ey 58) et quatre à la maison 2 (st. 11, 12, 13 et 14). Les six autres, situées 12 m à 20 m en avant de ces édifices peuvent être associées à l'une ou l'autre de ces occupations ou marquer l'existence d'une troisième unité d'habitat.

Le mobilier des fosses est particulièrement abondant et la céramique constitue la série de référence pour la caractérisation de la phase régionale 2. La proximité des bâtiments M1 et M2 et leur divergence d'orientation laissent penser qu'il s'agit de deux phases de construction correspondant à la même unité d'habitation.

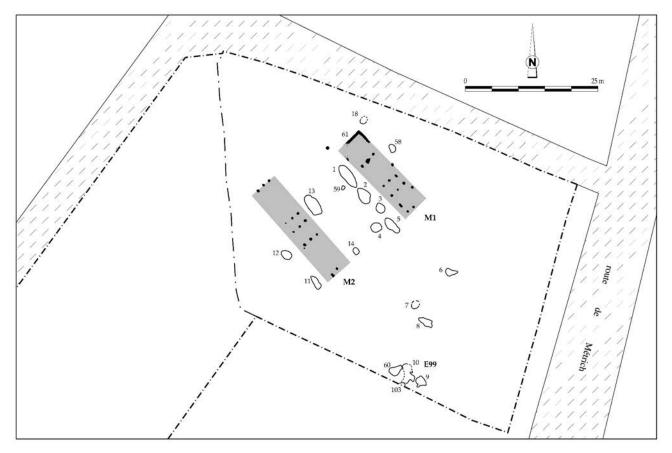


Fig. 104 - Malling «Schlammlengt» (site 63), plan des structures rubanées (d'après Petitdidier et al., 2007).

Toutefois, les nombreux remontages interfosses ne permettent pas d'exclure la possibilité de deux habitats synchrones. L'ensemble E99, qui présente lui aussi des remontages avec M1 et M2, se place cependant un peu plus tardivement dans la sériation des ensembles et pourrait être légèrement postérieur. L'hypothèse la plus vraisemblable demeure celle d'un unique habitat reconstruit à deux voire trois reprises.

# Description des bâtiments

• N° de la maison : 63/M1 (fig. 105) - Type de maison : 1b ou 2 (Modderman)

- Orientation : 47 gr ouest (42,3°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 17,40 m

- Largeur arrière : 5,20 m (au bout de la tranchée)

Largeur avant: 5,20 m (estimée
Largeur tierce arrière: 3,20 m
Largeur tierce avant: 3,20 m
Datation: phase régionale 2

Le plan de la maison 1 est incomplet. Des poteaux appartenant à quatre ou cinq tierces et un poteau de la paroi nord (éventuellement deux) ont été retrouvés. Le

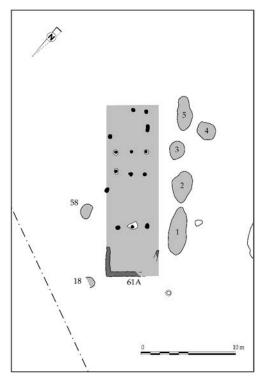


Fig. 105 – Malling «Schlammlengt» (site 63), maison 1.

bâtiment est renforcé à l'arrière par une tranchée de fondation. La première tierce à l'arrière pourrait marquer la séparation avec la partie centrale; la longueur de la partie arrière serait alors de 5 m. Les deux tierces suivantes pourraient matérialiser le couloir de séparation (long de 2,40 m) entre la partie centrale et la partie avant. La maison pourrait se fermer au niveau de la dernière tierce. Toutefois, dans cette hypothèse, la fosse latérale st. 5 dépasserait l'avant de la maison, ce qui est rarement observé et, plus vraisemblablement, le pignon oriental se trouve en avant de la dernière tierce.

La longueur conservée de la maison est de 17,40 m, son orientation est de 47 gr ouest. La longueur des tierces est de 3,20 m. La paroi nord est à 1 m des supports de panne. Si l'on reporte cette distance pour la paroi sud, la largeur totale du bâtiment peut être estimée à 5,20 m environ, soit la même largeur que celle mesurée au bout de la tranchée arrière. La maison semble donc rectangulaire.

La tranchée de fondation arrière a pu être observée du côté nord sur une longueur de 3,20 m, sur un peu plus de la moitié du pignon arrière (3,60 m) et, plus ponctuellement (0,70 m), du côté sud. Elle est large de 0,50 m environ et elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,26 m.

Les fantômes de cinq supports de pannes étaient visibles en planimétrie; leur section ovale ou circulaire (diamètre maximal 0,30 m à 0,48 m) semble indiquer que les poteaux n'étaient ni équarris ni refendus. Les creusements des poteaux de tierce sont conservés sur une profondeur qui va de 0,11 m à 0,35 m.

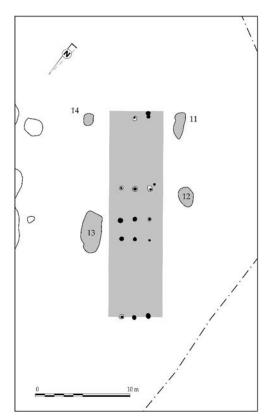


Fig. 106 – Malling «Schlammlengt» (site 63), maison 2.

La maison est bordée, du côté sud, de cinq fosses latérales (1, 2, 3, 4, 5) et, du côté nord, de deux fosses plus petites (st. 58). Leur mobilier date cette unité d'habitat de la phase régionale 2. Des noisettes carbonisées provenant de la structure 3 sont datées par  $^{14}$ C de  $6115 \pm 45$  BP (GrA-27719), soit de 5211-4938 BC (variation statistique de  $2\sigma$ ) après calibration avec le logiciel Calib 5.01 rev. et le set de calibration Intcal04 (Reimer *et al.*, 2004),

• No de la maison : 63/M2 (fig. 106)

- Type de maison : 1b ou 2

- Orientation : 57 gr ouest (51,3°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 21,30 m

Largeur arrière : non mesurableLargeur avant : non mesurable

- Largeur tierce arrière : non mesurable

Largeur tierce avant : 3,10 mDatation : phase régionale 2

La maison 2 n'est que partiellement conservée. Elle comporte quatorze poteaux, organisés suivant cinq tierces, l'un d'eux étant apparemment redoublé. Le poteau situé au sud de la quatrième tierce paraît trop proche (0,50 m) des supports de la panne sud pour appartenir à la paroi; il pourrait s'agir d'un renfort de cette dernière ou d'un aménagement interne. La longueur conservée de la maison est de 21,30 m, son orientation est de 57 gr ouest. Sa largeur n'est pas déterminable (largeur des tierces : 3,10 m). Seuls six fantômes de poteaux (peu nets) étaient visibles en planimétrie. Leur section ovale ou circulaire (diamètre maximal: de 0,23 m à 0,38 m) semble indiquer que les poteaux n'étaient ni équarris ni refendus. Les creusements sont conservés sur une profondeur qui va de 0.04 m à 0.18 m.

Quatre fosses peuvent être associées à cet habitat : st. 13 et 14 au nord, st. 11 et 12 au sud. Des noisettes carbonisées provenant de deux d'entre elles sont datées par  $^{14}$ C de 6055 ± 45 BP (GrA-27720 ; st. 11) et 5985 ± 45 BP (GrA-27721 ; st. 13), soit de 5200-4808 BC et 4996-4731 BC (variation statistique de 2  $\sigma$ ), après calibration avec le logiciel Calib 5.01 rev. et le set de calibration Intcal04 (Reimer *et al.* 2004).

# 64. VITRY-SUR-ORNE-VALLANGE «Vr52»

## Informations sur le site

- Substrat : alluvions anciennes calcaires (Fy)

- Sédiments de couverture : limon argileux

- Hydrologie : ruisseau de Beuvange

- Surface approximative du site : indéterminée

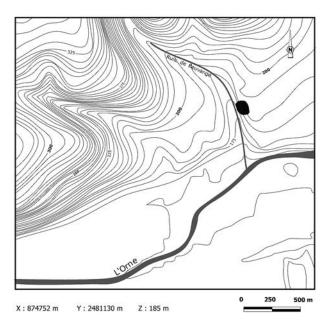
- Surface fouillée : 1,5 ha

- Profondeur d'apparition des structures : /

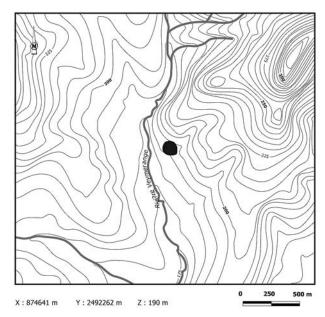
- Nombre de fosses : 0

- Nombre de maisons : 0

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané indé-



Carte localisation site 64 - Vitry-sur-Orne-Vallange «Vr52».



Carte localisation site 65 - Thionville-Élange «Hinter der Kneipe».

- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie: Lansival, 2005

### **Notice**

Le site de Vitry-sur-Orne «Vr52» est localisé à 18 km environ au nord-ouest de Metz et à 11 km environ au sud-ouest de Thionville. Il est implanté sur un replat qui surplombe la rive gauche du ruisseau de Beuvange, affluent de l'Orne, et se trouve à 500 m environ à l'ouest du site de Vitry-sur-Orne «ZAC de la Plaine » (site 51).

En 2005, à l'occasion de la fouille d'un site médiéval (Lansival, 2005), quelques tessons non décorés mais caractéristiques du Rubané ont été trouvés dans un chablis. Si aucune structure d'habitat n'a été retrouvée dans l'emprise du décapage, ces quelques éléments témoignent de la proximité d'une occupation rubanée de datation indéterminée.

# 65. THIONVILLE-ÉLANGE «HINTER DER KNEIPE»

## Informations sur le site

- Substrat : marnes et dolomies du Toarcien (I5)
- Sédiments de couverture : limon de plateau
- Hydrologie : ruisseau de Veymerange
- Surface approximative du site : 1500 m<sup>2</sup>
- Surface fouillée : 3 000 m<sup>2</sup>
- Profondeur d'apparition des structures : 0,30 m à  $0.50 \, \text{m}$
- Nombre de fosses: 17 - Nombre de maisons: 1

- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané ancien (?), moyen (phase 4), final
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Klag, 2004a; Galland et al., 2008

# Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 1771 g; nb. de vases décorés: 42
- torchis: poids total: 9030 g

Os et coquille

- non conservés

Industrie lithique (silex et outillage poli)

- silex : nb. total de pièces : 95; nb. lames ou fragments: 15; nb. outils: 15
- outillage poli éclats et fragments d'herminette : nb.: 1; poids: 188 g

*Industrie lithique (autre)* 

- fragment de meule ou molette : nb. : 3; poids : 324 g
- éclat de débitage : nb. : 2; poids : 44 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 3 ; poids : 300 g
- galet aménagé: nb.: 1; poids: 909 g
- matériau brut : nb. : 12; poids : 1615 g

### **Notice**

Une opération de diagnostic archéologique réalisée à Thionville-Elange en 2003 (Klag, 2004a) sur un lotissement à usage d'habitation de 11,4 ha a amené la

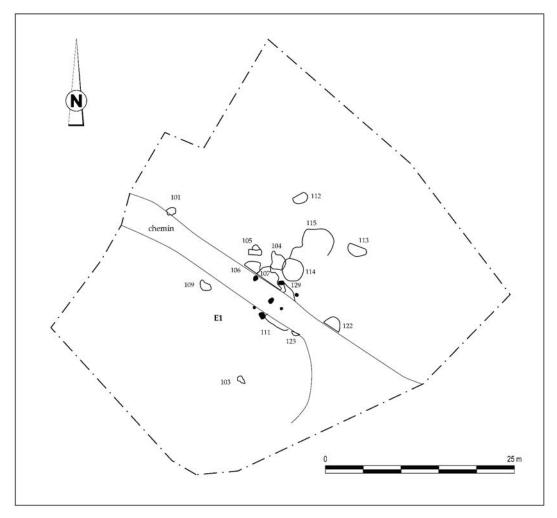


Fig. 107 - Thionville-Élange «Hinter der Kneipe» (site 65), plan des structures rubanées (d'après Galland et al., 2008).

découverte de structures d'habitat du Rubané et du Néolithique final au lieu-dit «Hinter der Kneipe». Le site est implanté sur un replat de pente qui surplombe le ruisseau de Veymerange, sur un petit promontoire dégagé par un talweg. Les installations rubanées ont été creusées dans les marnes et dolomies du Toarcien (I5), en limite d'un placage de limon du plateau. La fouille réalisée au printemps 2006 (Galland et al., 2008) a confirmé la présence d'un habitat matérialisé par deux fosses latérales et quelques fosses isolées (fig. 107). Le plan du bâtiment proprement dit n'a pu être dégagé du fait de terrassements engagés avant le démarrage de l'opération archéologique et d'une érosion relativement importante. Neuf structures (E1) ont livré de la céramique décorée datée de la phase régionale 4. Toutefois, la structure 111, qui correspond vraisemblablement à une tranchée de fondation arrière (datée de la phase 1/2 dans la sériation des fosses), a livré des éléments relevant plutôt du Rubané ancien (bande vide large P6 et bande remplie de grosses impressions P1) qui pourraient témoigner d'une occupation antérieure. Par ailleurs, la présence d'un décor réalisé au peigne à dents multiples en impression simple (I44) dans la structure 103 relève selon toute vraisemblance d'une pollution par un habitat du Rubané final dont les structures n'ont pas été retrouvées mais dont l'existence est confirmée par la présence de tessons décorés au peigne à dents multiples utilisé en impression pivotante trouvés en position secondaire dans une structure du Néolithique final (st. 202, site 2; non figurée sur le plan).

## 66. BERTRANGE «KOSENACKER»

# Informations sur le site

- Substrat : calcaires et marnes (I4-3)
- Sédiments de couverture : argile ou limon sableux
- Hydrologie : le Thilbach
- Surface approximative du site : > 1,5 ha et < 5 ha
- Surface fouillée : 3 000 m<sup>2</sup> environ
- Profondeur d'apparition des structures : 0,20 m à 1,50 m
- Nombre de fosses: 26
- Nombre de maisons : 4
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent A (phase 5), récent B (phases 6, 6/7), final (phase 7)
- Bibliographie : Antoine *et al.*, 2005 ; Thomashausen *et al.*, 2012

## Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

céramique : poids total : 46971 g; nb. de vases décorés : 486

- torchis: poids total: 57071 g

- autre : 1 fragment de cuillère, 1 fragment de bracelet

Os et coquille

- faune : poids total : 72 g

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 1268; nb. lames ou fragments : 253; nb. outils : 329

- outillage poli – éclats et fragments d'herminette : nb. : 70; poids : 801 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 41; poids : 9004 g

- fragment de meule ou molette : nb. : 118; poids : 23 305 g

- éclat de débitage : nb. : 325 ; poids : 888 g

- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 6; poids : 600 g

bloc abrasé : nb. : 93 ; poids : 2385 g
grès à rainure : nb. : 10 ; poids : 483 g

polissoir et plaquette lissée : nb. : 40; poids : 1511 g

- galet aménagé : nb. : 5; poids : 672 g

 objet autres: 1 plaquette en quartzite du Taunus (lissée) utilisée en pièce esquillée; 1 fragment de percuteur ou d'enclume en galet de la Moselle; poids 211 g

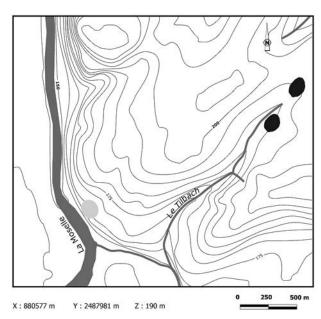
- matériau brut : nb. : 2265; poids : 28496,5 g

### **Notice**

La commune de Bertange est localisée dans le sillon mosellan, à 4 km environ au sud-est de Thionville. Les sondages mécaniques réalisés en 2004 préalablement à l'aménagement d'une zone industrielle de 120 ha sur les communes de Bertange et Illange, à 500 mètres environ à l'est de l'agglomération d'Illange, ont amené la découverte de quatorze zones recelant des vestiges du Néolithique ancien, du Néolithique moyen, de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer, de l'antiquité romaine et du Moyen Âge (Antoine *et al.*, 2005).

Les terrains sondés se situent sur le revers du plateau, en bordure de la vallée de la Moselle, entre les côtes de Moselle à l'ouest et la côte infra-liasique à l'est. Le relief est légèrement ondulé, avec des croupes culminant à plus de 200 m. Il est découpé de plusieurs vallons, dont deux plus importants au fond desquels s'écoulent de petits ruisseaux à débit intermittent : dans la partie nord-est du secteur, le ruisseau de Helpert et, dans la partie sud-ouest, le ruisseau de ThilbaC.

Deux zones à forte concentration de structures rubanées ont été repérées, l'une en bordure sud du ruisseau de Thilbach à une altitude de 190 m, l'autre à 200 m environ en amont, en tête du vallon, à une



Carte localisation site 66 - Bertrange «Kosenacker».

altitude de 200 m environ. Entre ces deux secteurs, les sondages n'ont pas montré la présence d'autres vestiges de cette période mais la continuité de l'occupation n'est pas à exclure et le site pourrait s'étendre sur 400 m à 500 m de long et une centaine de mètres de large, soit 4 ou 5 ha. La majeure partie du site a fait l'objet de mesures conservatoires (protection par des remblais) et seul un secteur de 3 000 m² environ ne pouvant être protégé a fait l'objet d'une fouille préventive en 2006 (Thomashausen *et al.*, 2012).

Le substrat est constitué des marnes calcaires du Lotharingien. Les structures archéologiques apparaissent soit directement sous la terre végétale (au niveau de la maison 4), soit sous des limons colluvionnés dont l'épaisseur atteint 1,50 m environ (au point le plus bas, à l'ouest de la maison M1). Toutes les structures ont subi une érosion importante avant qu'une importante couche de colluvions ne s'accumule en aval de la zone décapée. Leur profondeur conservée est comprise entre 0,20 m et 0,60 m.

Lors de cette intervention, quinze fosses et quatre maisons du Néolithique ancien ont été découvertes (fig. 108). Outre les structures néolithiques, la fouille a révélé la présence d'une incinération de la fin de L'âge du Bronze, des trous de poteaux probablement attribuables à la même période et de nombreux chablis qui parfois ont livré un peu de mobilier. Les maisons sont implantées en rangée sur le versant sud du vallon, perpendiculairement à l'axe de ce dernier. À l'extrémité ouest de cet alignement, la maison 1 est bordée par des fosses latérales de construction (st. 2084 au sud, st. 2083 au nord.). À une dizaine de mètres vers l'est, la maison 2 est encadrée par deux longues fosses latérales de construction (st. 2065 au sud, st. 2061, 2130 et 2143 au nord). Implantée à 12 m environ vers l'est, la maison 3 n'a été que partiellement fouillée car le bâtiment se prolonge en dehors des limites du projet. La fosse 2056, située sur son flanc nord, correspond

Inventaire des sites 145

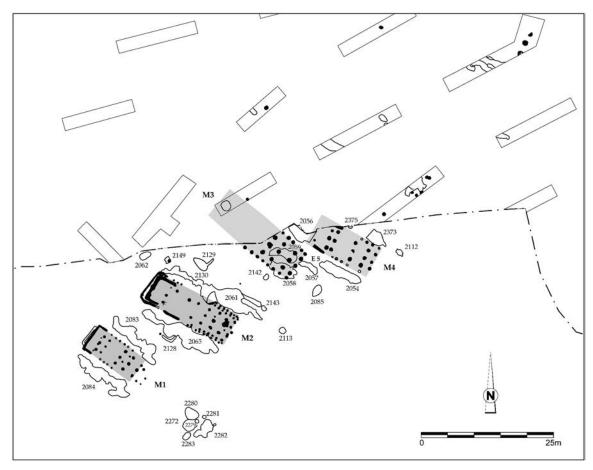


Fig. 108 – Bertrange «Kosenacker» (site 66), plan des structures rubanées (d'après Thomashausen et al., 2012).

vraisemblablement à une fosse de construction. Les trois creusements situés dans son emprise (E5 = st. 2057, 2058 et 2059) peuvent être interprétés comme un complexe de fosses dépendant d'un autre habitat (maison 2 ou autre bâtiment situé en dehors de l'emprise fouillée) ou comme des chablis contenant du mobilier piégé après abandon de la maison. À deux mètres vers l'est, la maison 4, elle aussi partiellement dégagée, est bordée du côté sud par la fosse latérale 2054 et du côté nord par les structures 2373, 2375 et 2376. Cette dernière correspond vraisemblablement à un lambeau de la fosse latérale 2373 perturbée lors de la pose du réseau de drainage.

La première occupation reconnue est attestée par la fosse 2113 située à l'avant de la maison 2 et datée de la phase 5 régionale. Toutefois, il faut souligner que cette petite fosse ne contient que cinq individus décorés et qu'une attribution à la phase 6 demeure envisageable. Dans ce cas de figure, elle devrait probablement être rattachée à l'occupation de la maison M2 attribuée à la phase 6 régionale, tout comme la maison 3. Ces deux maisons peuvent être contemporaines mais leur proximité ainsi que leur orientation sensiblement différente (14 gr, soit 12,6°) plaident plutôt en faveur d'une reconstruction de l'habitat. La maison 4 date de la phase 6/7 et la maison 1, attribuée à la phase 7 régionale, marque la dernière occupation du site. Au vu de l'organisation générale des vestiges et de leur

chronologie relative, l'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'une seule unité d'habitat reconstruite à quatre reprises entre la phase 6 et la phase 7. L'extension du site attestée par les sondages au-delà de l'emprise décapée permet d'envisager des installations plus précoces et une perduration de l'habitat après la phase 7 (fig. 109).

# Description des bâtiments

• No de la maison : 66/M1 (fig. 110)

- Type de maison : 2 (Modderman)

- Orientation : 59 gr ouest (53,1°) (référence : nord géographique)

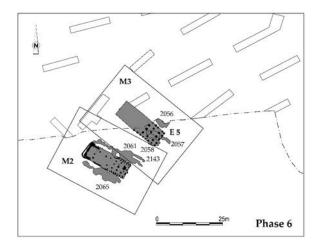
- Longueur : 10,80 m - Largeur arrière : 5,20 m

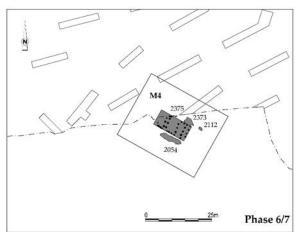
- Largeur avant : 5,20 m (restituée)

Largeur tierce arrière: 3 m
Largeur tierce avant: 3 m

Datation : phase régionale 7

La maison M1 est localisée à l'ouest du secteur. Son plan est complet et comporte quinze poteaux internes, cinq poteaux de paroi et une tranchée de fondation arrière. Par ailleurs, huit autres poteaux n'ont pas été intégrés au plan. Parmi eux, trois sont implantés à l'arrière de la maison au niveau de la





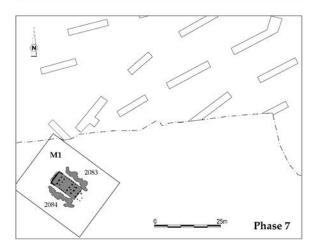


Fig. 109 – Bertrange «Kosenacker» (site 66), phases régionales 6 à 7.

première tierce et pourraient éventuellement témoigner d'un aménagement ou de la présence d'une cloison interne. Deux autres placés à l'avant, devant la dernière tierce, relèvent d'autres constructions. Un petit fossé repéré à l'arrière de la tranchée de fondation, le long du pignon sur une longueur de 4,20 m (pour une largeur de 0,30 m à 0,40 m), pourrait être associé à cet édifice, mais dans la mesure où il n'est pas visible en coupe, sa fonction est difficilement déterminable.

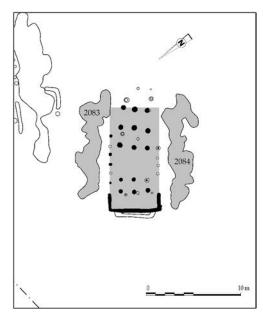


Fig. 110 – Bertrange «Kosenacker» (site 66), maison 1.

Cinq tierces de 2,90 m de large constituent la structure interne. Leur rythme d'implantation est le suivant : pignon-T1 : 1,90 m; T1-T2 : 1,30 m; T2-T3 : 3,40 m; T3-T4 : 2,10 m; T4-T5 : 2 m. Elles déterminent une structure interne en trois parties. Les deux premières forment le couloir de séparation entre la partie arrière, composée d'une seule travée de 1,90 m de long et la partie centrale. Cette dernière comporte une seule travée de 3,40 m de long, les trois tierces suivantes composent la partie avant et la dernière tierce visible correspond à l'emplacement du mur pignon oriental.

La maison est de forme rectangulaire, de 10,80 m de long et 5,20 m de large soit une surface au sol de 56 m2. Son orientation est de 59 gr ouest.

Les fosses de creusements et les négatifs de poteaux ont une section circulaire ou ovale, d'un diamètre compris entre 0,20 m et 0,56 m pour les fosses et 0,16 m à 0,32 m pour les fantômes et leur profondeur conservée sous le niveau de décapage varie de 0,08 m à 0,44 m. Les poteaux de paroi sont très peu profonds et difficiles à identifier. Ils n'ont été repérés en plan que par la présence d'une fine trace grisâtre et nombre d'entre eux n'étaient pas visibles en coupe. La tranchée de fondation mesure 9,20 m de long (5,20 m de long sur le pignon et 2 m sur les parois latérales) et 0,38 m de large. Elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,28 m.

Le mobilier des fosses latérales 2083 au nord, et 2084 au sud, permet de dater cette maison de la phase régionale 7.

Nº de la maison : 66/M2 (fig. 111)
Type de maison : 1b ou 2 (Modderman)

- Orientation : 70 gr ouest (63°) (référence : nord géographique)

Longueur: 17 m
Largeur arrière: 4,80 m
Largeur avant: 4,80 m

Inventaire des sites 147

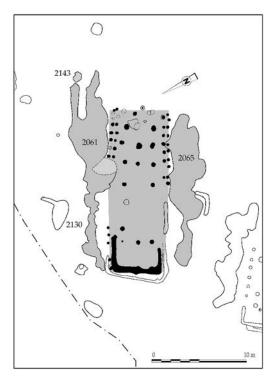


Fig. 111 – Bertrange «Kosenacker» (site 66), maison 2.

- Largeur tierce arrière : 3,20 m

- Largeur tierce avant : 3,20 m (restituée)

- Datation : phase régionale 6

Ce bâtiment est situé à une dizaine de mètres à l'est de la maison M1. Son plan est complet mais son état de conservation ne permet pas de déterminer précisément sa structuration interne. En outre, il comporte des poteaux peu profonds qui se distinguent très difficilement du substrat argileux.

Les poteaux de paroi ne sont conservés que sur la partie avant de l'édifice où ils constituent une double paroi formée de deux alignements parallèles, espacés de 0,15 m environ. Du côté nord, la paroi dessine une légère courbe, tandis qu'elle semble rectiligne sur le côté opposé. Le pignon occidental est renforcé par une tranchée de fondation. Un petit fossé est implanté derrière la tranchée de fondation, le long du pignon et des parois latérales. Son remplissage, composé de limon très sableux brun-orangé, se différencie nettement du sédiment des poteaux internes. Un tronçon de fossé identique, d'environ 3,40 m de long, est conservé dans l'axe de la paroi sud.

Deux hypothèses peuvent être envisagées pour l'interprétation du plan. Ainsi, le doublement des parois et la présence d'une double tranchée de fondation pourraient témoigner de deux états de construction se superposant quasi entièrement. Selon une seconde hypothèse, plus vraisemblable dans la mesure où le nombre et l'agencement des poteaux ne paraissent pas témoigner de l'existence de deux édifices, la deuxième rangée de poteaux de paroi servirait à maintenir l'extrémité du toit et le petit fossé parallèle à la tranchée de fondation servirait de caniveau pour évacuer les eaux de toiture.

La disposition des poteaux déterminerait la présence d'au moins sept tierces organisant l'espace interne en trois parties. Leur rythme d'implantation est le suivant : pignon-T1: 3 m; T1-T2: 1,50 m; T2-T3: 4,60 m; T3-T4: 2,20 m; T4-T5: 1,90 m; T5-T6: 2 m; T6-T7: 1,80 m. À l'arrière du bâtiment, la première et la deuxième tierce (sur laquelle n'est conservé qu'un poteau) peuvent délimiter la partie arrière et former le couloir de séparation. La troisième tierce, où le poteau de l'axe faîtier n'est pas présent, subdivise probablement l'espace central en deux travées. La tierce suivante marque la séparation entre l'espace central et la partie avant. Les trois dernières tierces semblent attester de l'aménagement d'un grenier dans la partie avant. Le poteau manquant sur l'avant dernière tierce a été vraisemblablement détruit par un chablis.

Ainsi conservé, le plan de cette maison rectangulaire mesure 17 m de long, sa largeur, quasi identique à chaque extrémité, est de 4,80 m (mesure prise sur la tranchée de fondation) ou 5,70 m (largeur reconstituée mesurée sur la rangée de poteaux externes), soit une surface maximale de 97 m². Son orientation est de 70 gr ouest.

Les poteaux de la structure interne présentent des fosses de creusement de section ovale ou circulaire, d'un diamètre compris entre 0,36 m et 0,70 m pour une profondeur qui varie de 0,10 m à 0,28 m. Les poteaux de paroi ont une section ovale ou circulaire, d'un diamètre compris entre 0,24 m et 0,44 m et d'une profondeur conservée qui varie de 0,06 m à 0,34 m. La tranchée de fondation mesure 0,60 m de large et sa profondeur varie de 0,12 m à 0,16 m. Le petit fossé parallèle à la tranchée mesure de 0,20 m à 0,30 m de large et 0,12 m de profondeur.

La maison est datée de la phase régionale 6 par le mobilier des fosses latérales 2061, au nord, et 2065, au sud. Dans la sériation des fosses, le lobe 2130 qui prolonge vers l'ouest la fosse 2061 date de la phase 6/7 en raison d'un effectif insuffisant (sept individus décorés) au sein duquel les éléments de décors anciens sont sous-représentés.

• Nº de la maison : 66/M3 (fig. 112)

- Type de maison : indéterminé

- Orientation : 56 gr ouest (50,4°) (référence : nord géographique)

- Longueur : 9,80 m (incomplète) - Largeur arrière : non mesurable

- Largeur avant : 5,70 m

Largeur tierce arrière : non mesurable

Largeur tierce avant : 3,60 mDatation : phase régionale 6

La maison M3 est localisée à l'est de la zone décapée, à 12 m environ de la maison M2. Son plan est incomplet, la partie arrière de l'édifice, située à l'extérieure des limites du projet, n'ayant pas été dégagée. Deux structures (probablement des chablis), implantées dans l'emprise du bâtiment, masquaient une partie des poteaux qui ont pu être repérés après que les excavations ont été vidées. Au total, il comporte onze poteaux de support interne, huit poteaux de paroi côté sud et cinq poteaux de paroi côté nord.

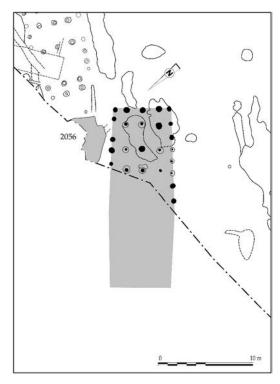


Fig. 112 – Bertrange «Kosenacker» (site 66), maison 3.

Les quatre tierces dégagées mesurent 3,60 m de large. Elles constituent la partie avant de l'édifice et sont implantées selon le rythme suivant : T1-T2 : 2,20 m; T2-T3 : 2,70 m; T3-T4 : 1,50 m. La première tierce peut éventuellement marquer la séparation entre l'espace central et avant. Les tierces suivantes peuvent correspondre à l'aménagement d'un grenier, la dernière tierce formant le mur pignon oriental.

La forme du plan ne peut être déterminée. Il mesure 9,80 m de long et 5,70 m de large à l'avant, soit une emprise d'au moins 56 m². Il est orienté 56 gr ouest. La paroi nord est constituée d'un alignement de cinq poteaux dont l'orientation diverge sensiblement de l'axe des rangées internes.

Les fosses de creusement des poteaux internes ont un plan circulaire ou ovale, d'un diamètre compris entre 0,58 m et 0,68 m. Tous les fantômes sont de section circulaire d'un diamètre compris entre 0,24 m et 0,40 m. Leur profondeur conservée varie de 0,04 m à 0,47 m. Les poteaux de paroi sont circulaires ou ovales, d'un diamètre compris entre 0,32 m et 0,60 m et d'une profondeur conservée qui varie de 0,06 m à 0,30 m.

La maison est datée de la phase régionale 6 par le mobilier de la fosse latérale 2056 située sur son flanc nord. Les structures (chablis?) implantées dans son emprise (st. 2058 et 2059) sont elles aussi datées de cette phase.

- Nº de la maison : 66/M4 (fig. 113)
- Type de maison : 1b ou 2 (Modderman)
- Orientation : 68 gr ouest (61,2 °) (référence : nord géographique)
- Longueur : 12 m (incomplète)

Largeur arrière: 5,50 m (restituée)
Largeur avant: 5,60 m (restituée)
Largeur tierce arrière: 3,30 m
Largeur tierce avant: 3,30 m
Datation: phase régionale 6/7

Cette maison, située à 2 m à l'est de la maison M3, a été partiellement fouillée, l'arrière du bâtiment se situant à l'extérieur des limites de fouilles. Elle comporte quinze poteaux internes et deux poteaux de paroi. Dans l'axe des parois, sept autres poteaux à peine visibles en plan n'ont pas été vus en coupe. Le tronçon de fossé creusé sur 2,40 m le long de la paroi sud peut être interprété comme une tranchée de fondation. C'est aussi le cas pour la structure allongée localisée sur la paroi opposée, contre la limite de fouille. Le pignon occidental de la maison est vraisemblablement implanté dans la fosse 2056 dont le côté sud, rectiligne, pourrait correspondre aux limites de la tranchée de fondation.

Cinq tierces, d'une largeur de 3,30 m, constituent la structure porteuse de l'édifice et sont implantées selon le rythme suivant : T1-T2 : 1,10 m; T2-T3 : 3,90 m; T3-T4 : 2,60 m; T4-T5 : 1,50 m. La partie arrière est formée d'une seule travée de 2,70 m de long. Un poteau supplémentaire témoigne d'un aménagement de l'espace arrière ou de l'ajout d'un poteau destiné à soutenir la charpente. Les deux premières tierces, espacées de 1,10 m, marquent le couloir de séparation entre la partie arrière et la partie centrale. Cette dernière se compose de deux travées et mesure 6,50 m de long. Les deux dernières tierces constituent un couloir d'accès à l'espace central, la dernière tierce formant le mur pignon oriental.

Ce plan, incomplet, mesure 12 m de long, sa largeur restituée atteint 5,50 m à l'arrière et 5,60 m à l'avant, soit une emprise d'au moins 66,6 m<sup>2</sup>. Il est orienté 68 gr ouest.

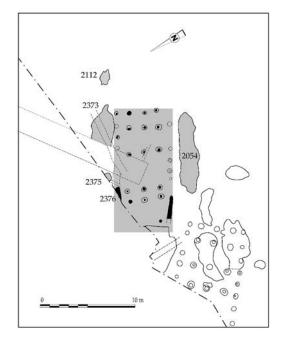


Fig. 113 – Bertrange «Kosenacker» (site 66), maison 4.

Inventaire des sites 149

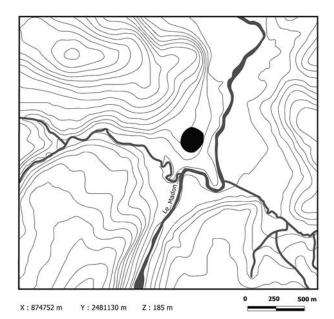
Les poteaux internes ont un plan circulaire ou ovale, d'un diamètre compris entre 0,24 m et 0,56 m pour les fosses de creusement et entre 0,20 m et 0,34 m pour les fantômes. Leur profondeur conservée varie de 0,24 m à 0,34 m. Les poteaux de paroi ont un diamètre compris entre 0,34 m et 0,38 m et sont conservés sur une profondeur qui varie de 0,06 m et 0,12 m.

La maison est bordée au sud par la fosse latérale 2054 et au nord par la fosse latérale 2373 et par les structures 2375 et 2376, la structure 2376 étant interprétée plutôt comme un lambeau de la fosse 2373 perturbée lors de la mise en place du réseau de drainage. Le mobilier des fosses latérales permet de dater cet habitat de la phase régionale 6/7.

#### 100. MARAINVILLE-SUR-MADON «SOUS LE CHEMIN DE NAVIOT»

#### Informations sur le site

- Substrat : dolomie du Keuper (t8b) et grés à roseaux (t8a)
- Sédiments de couverture : limons colluvionnés
- Hydrologie : le Madon
   Surface du site : 4000 m²
   Surface fouillée : 10400 m²
- Profondeur d'apparition des structures : 0,50 m
- Nombre de fosses : 18Nombre de maisons : 5
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent et final (Mar. 1 et 2)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)
- Bibliographie : Blouet, 1986a, 1987 et 1988; Blouet *et al.*, 1988; Blouet, Decker, 1993; Lefranc, 2007



Carte localisation site 100 – Marainville-sur-Madon «Sous Le Chemin de Naviot».

### Inventaire simplifié du mobilier

Terre cuite

- céramique : poids total : 26253 g; nb. de vases décorés : 142
- torchis: poids total: 39585 g

Os et coquille

- faune : poids total : 5 g

*Industrie lithique (silex et outillage poli)* 

- silex : nb. total de pièces : 525; nb. lames ou fragments : 117; nb. outils : 140
- outillage poli éclats et fragments d'herminette : nb. : 8; poids : 508 g; masses perforées : nb. : 3; poids : 1196 g

*Industrie lithique (autre)* 

- boucharde et fragment de boucharde : nb. : 26; poids : 4470 g
- fragment de meule ou molette : nb. : 193; poids : 82 690 g
- éclat de débitage : nb. : 126; poids : 2230 g
- percuteur et fragment de percuteurs : nb. : 2; poids : 1234 g
- bloc abrasé : nb. : 12; poids : 312 g
   grès à rainure : nb. : 3; poids : 200 g
- polissoir et plaquette lissée : nb. : 37; poids : 22 568 g
- galet aménagé: nb.: 2; poids: 126 g matériau brut: nb.: 639; poids: 32412 g

## **Notice**

Le gisement de Marainville-sur-Madon (88) est situé dans la plaine sous-vosgienne, à 10 km au nord-ouest de Charmes. Il est installé sur une petite croupe délimitée par deux talwegs faiblement marqués et qui descend en pente douce jusqu'au Madon, distant d'une centaine de mètres. Cette petite rivière qui prend naissance près de Darney (88), à 10 km, des sources de la Saône, trouve sa confluence avec la Moselle à 15 km en amont de Toul.

Le site a été découvert en 1977 par l'agriculteur propriétaire du terrain, A. Sivadon qui, à l'occasion d'un épierrement, a mis au jour une tombe à char du Hallstatt D au lieu-dit «Sous le Chemin de Naviot». C'est en 1986, lors de la fouille programmée de cette sépulture aristocratique, que les vestiges du Néolithique ancien ont été repérés sous le tertre funéraire (Blouet, 1986a). L'extension des décapages archéologiques en 1986, 1987 et 1988 a permis de dégager, outre les éléments néolithiques et hallstattiens, une tombe de La Tène ancienne et des structures agraires (fossés de parcellaire et greniers) de l'époque augustéenne (Blouet, 1987 et 1988).

Les structures protohistoriques ont été creusées dans un limon argileux colluvionné, d'une puissance d'un mètre au nord du site, qui provient de l'altération des marnes et dolomies sous-jacentes. À 50 m à l'avant des installations rubanées affleurent les grés à roseaux (t8a). L'érosion a été peu importante comme l'indique la bonne conservation des poteaux des maisons

rubanées et la profondeur des fosses (0,50 m à 0,85 m sous le plan de décapage).

Les restes osseux n'étaient pas conservés et la céramique présente des surfaces très corrodées du fait de l'acidité des limons décarbonatés encaissants. Vingt litres de sédiment ont été prélevés dans chacune des

fosses ainsi que, à partir de 1987, deux litres dans les négatifs de poteaux, afin d'échantillonner les macrorestes carbonisés dont l'abondance est exceptionnelle pour un site rubané.

Les plans de cinq constructions rubanées ont été relevés (fig. 114). Quatre d'entre elles (M1, M2, M4 et

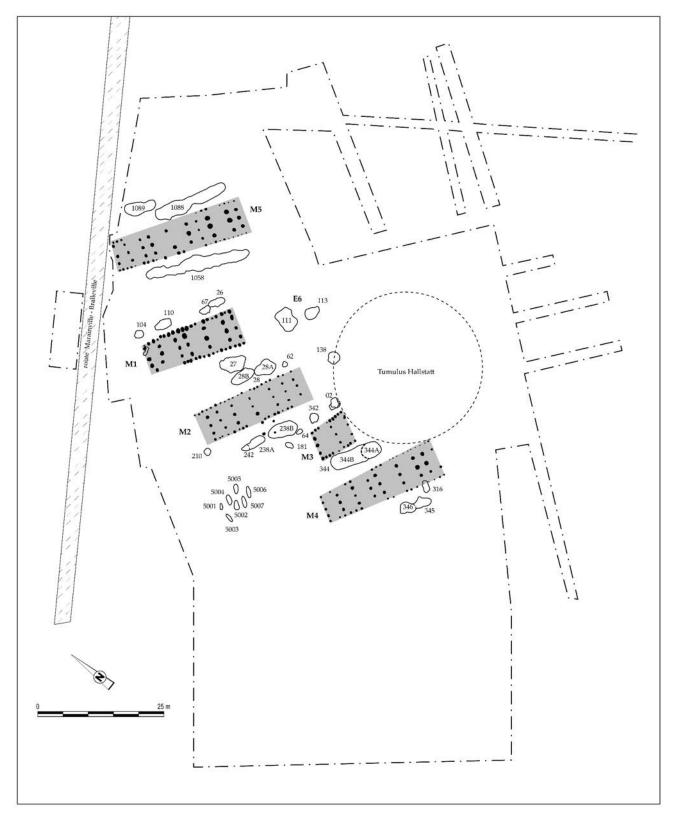
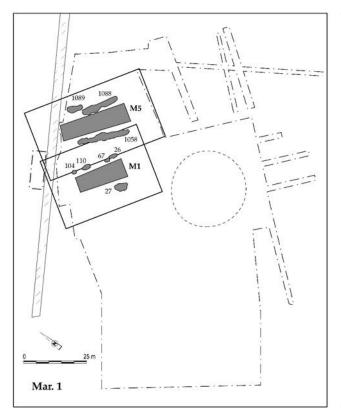


Fig. 114 – Marainville-sur-Madon «Sous le Chemin de Naviot» (site 100), plan des structures rubanées (d'après Blouet, 1986a, 1987 et 1988).

Inventaire des sites 151



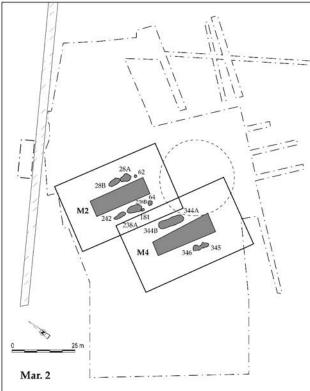


Fig. 115 - Marainville-sur-Madon «Sous le Chemin de Naviot» (site 100), phases régionales Mar.1 et Mar.2.

M5), flanquées de fosses longitudinales à mobilier détri tique, ont été interprétées comme des maisons d'habitation. La cinquième (M3), de plan trapézoïdal irrégulier et de très petite dimension, peut éventuellement être interprétée comme un grenier mais il pourrait également s'agir de la partie arrière d'un bâtiment dont l'avant aurait été détruit par l'installation du tumulus hallstattien. Outre les fosses attenantes aux habitations, seules trois fosses isolées ont été repérées, dont une (st. 111) pourrait être interprétée comme une cave en relation éventuelle avec les maisons 2 ou 4. Sur l'arrière du site, il a été mis au jour sept tombes formant une petite nécropole.

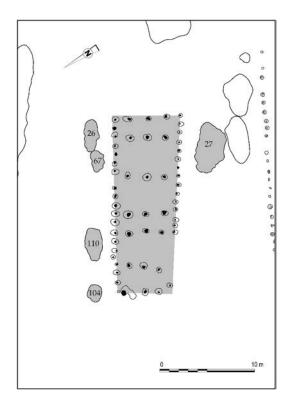
L'analyse factorielle de la céramique décorée a permis d'identifier deux phases stylistiques locales. La première, caractérisée par des décors au pointillé-sillonné et des motifs au peigne à deux dents, regroupe les maisons 1 et 5. La seconde, se distinguant par le développement des peignes à dents multiples utilisés suivant la technique pivotante, associe les maisons 2 et 4 ainsi que le complexe de fosses E6 situé à l'avant de la maison 1. On peut par ailleurs noter que ces deux ensembles se distinguent également par une différence de 5 gr ou plus dans l'orientation des bâtiments. En outre, au sein du premier groupe, on constate que la maison 1 et la maison 5 présentent des différences dans le spectre d'approvisionnement en silex, l'assemblage de M5 étant constitué majoritairement par des matériaux régionaux tandis que la série de M1 est dominée par du silex exogène à l'instar de M2 et M4. Ces deux habitations étant immédiatement voisines, ces différences d'approvisionnement laissent penser que ces constructions ne sont pas

synchrones. Au sein du groupe 2, on peut remarquer que l'architecture des maisons présente des différences notables avec les plans classiques de la construction rubanée. Ainsi, la maison 4 qui présente un plan nettement trapézoïdal et légèrement naviforme pourrait être la plus récente de la série (fig. 115).

Sur ces bases, on peut considérer que l'hypothèse d'une seule unité d'habitation reconstruite à quatre reprises est la plus vraisemblable, ce qui correspond au modèle du Hofplatz proposé pour le plateau d'Aldenhoven (Boelicke, 1982, Lüning, 1988a et 1988b). Au vu de l'organisation spatiale des bâtiments, on ne peut toutefois totalement exclure l'éventualité de deux phases de construction de deux unités d'habitat contemporaines. Les sept tombes de la nécropole correspondent au nombre de défunts adultes que l'on peut attendre de quatre générations d'une même cellule familiale comme de deux générations de deux familles. On peut toutefois relever un déficit en effectif féminin si le mobilier d'accompagnement de type «masculin» atteste du sexe des défunts. Ces observations doivent être prises avec précaution, certaines tombes ayant pu être détruites par l'érosion.

#### Description des bâtiments

- No de la maison : 100/M1 (fig. 116)
- Type de maison : 2
- Orientation : 65 gr ouest (58,5°) (référence : nord magnétique)



**Fig. 116** – Marainville-sur-Madon «Sous le Chemin de Naviot» (site 100), maison 1.

Longueur: 18,50 m
Largeur arrière: 5,25 m
Largeur avant: 6,90 m
Largeur tierce arrière: 3,60 m
Largeur tierce avant: 3,80 m

- Datation : fin du Rubané récent (Mar. 1)

Sous le décapage, la profondeur conservée des tierces de ce bâtiment est d'au minimum 0,20 m (poteau faîtier du pignon avant) et d'au maximum 0,70 m (poteaux supports de pannes latérales du corridor arrière). À l'exception d'un manque de cinq poteaux sur la paroi sud, dû à une surprofondeur de décapage, le plan peut être considéré comme complet. Les poteaux de tierce sont dans la quasi-totalité des cas observables et constitués par des bois refendus ou équarris, au contraire des poteaux de paroi qui, à quatre exceptions près, sont tous de petits pieux circulaires.

Il s'agit d'un bâtiment de type 2 sans tranchée de fondation arrière, comprenant sept tierces et présentant des corridors avant et médian bien individualisés. La longueur est de 18,50 m pour une largeur arrière de 5,25 m et une largeur avant de 6,90 m ce qui forme un plan trapézoïdal (It = 0,045). L'orientation est de 65 gr ouest et la surface de la partie centrale de 52 m². L'espace latéral nord est occupé par les fosses 26, 67, 110 et 104, l'espace latéral sud par la seule st. 27. Le mobilier de ces structures permet d'attribuer cette maison à la première phase stylistique locale (Marainville 1), soit à la fin du Rubané récent.

• N° de la maison : 100/M2 (fig. 117) - Type de maison : type 2 de Modderman

- Orientation: 70 gr ouest (63,0°) (référence: nord magnétique)

- Longueur : 19,30 m - Largeur arrière : 6 m

Largeur avant: 6,50 m (restituée)
Largeur tierce arrière: 3,40 m
Largeur tierce avant: 3,20 m
Datation: Rubané final (Mar. 2)

Sous le plan de décapage, la profondeur conservée des tierces de la maison 2 est d'au minimum 0,10 m (poteau faîtier du pseudo-corridor arrière) et d'au maximum 0,65 m (poteaux latéraux du corridor avant). La paroi nord se prolonge au-delà de la dernière tierce par deux poteaux qui ne trouvent ni leur vis-à-vis sur la paroi sud, ni de retour en pignon arrière. Un fossé de parcellaire augustéen (non figuré sur le plan) a pu faire disparaître un ou deux poteaux à l'extrémité occidentale de la paroi sud. On ne peut donc être certain que la dernière tierce constitue le pignon arrière de la construction. Il est toutefois plus vraisemblable que les deux poteaux supplémentaires de la paroi nord constituent des contreforts ou des supports de débord de toiture. En effet, dans l'hypothèse d'une prolongation, les poteaux du pignon arrière auraient totalement disparu, ce qui n'est pas compatible avec le degré d'érosion constaté sur le bâtiment. À ces observations et réserves près, le plan peut être considéré comme complet. Les poteaux sont refendus ou non dans des proportions quasi égales, tant pour les tierces que pour les parois.

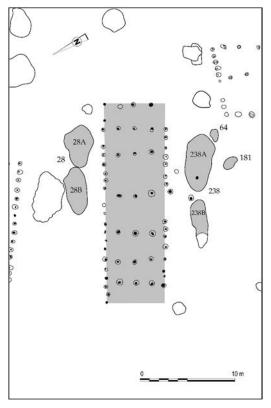


Fig. 117 – Marainville-sur-Madon «Sous le Chemin de Naviot» (site 100), maison 2.

Inventaire des sites 153

Le bâtiment est de plan sub-rectangulaire sans tranchée arrière, de 19,30 m de longueur pour une largeur arrière de 6 m et une largeur avant reconstituée de 6,50 m. Son orientation est de 70 gr ouest.

L'attribution de cette construction à un des types de Modderman est délicate car les sept tierces ne sont pas implantées suivant un rythme classique. De part et d'autre d'une partie centrale de 52 m<sup>2</sup>, on peut individualiser un corridor avant espacé (2,80 m entre la cinquième et la sixième tierce) et un corridor arrière très espacé (3 m entre la deuxième et la troisième tierce). À cette longueur atypique des corridors s'ajoute une tierce supplémentaire qui pourrait être intégrée à un grenier avant. Toutefois, cette tierce du pignon oriental est très faiblement enfoncée (profondeur conservée sous le décapage de 0,20 m), au contraire des autres supports de pannes, ce qui paraît incompatible avec une fonction de support de plate-forme. Cette particularité se retrouve également sur la maison 4 et peut traduire la présence d'un porche avant. Dans cette hypothèse, la maison n'est pas tripartite mais bien du type 2 de Modderman à l'instar de la maison 1 qui est d'un module quasi identique.

L'espace latéral nord est occupé par les fosses 28a et 28b, le sud par les structures 238a et 238b auxquelles ont peut rattacher les structures 64 et 181. Le mobilier de ces structures est attribuable à la deuxième phase stylistique locale (Marainville 2), soit au début du Rubané final. La structure 111, située à 8,50 m à l'avant et attribuée à cette même phase, pourrait correspondre à cette même unité d'habitation.

Nº de la maison : 100/M3 (fig. 118)
Type de maison : type 3 de Modderman

- Orientation : 76 gr ouest (68,4°) (référence : nord magnétique)

Longueur: 7,10 m
Largeur arrière: 5,40 m
Largeur avant: 6,20 m
Largeur tierce arrière: 3 m
Largeur tierce avant: 3,50 m
Datation: Rubané indéterminé

Malgré ses faibles dimensions, le plan de ce bâtiment pourrait être considéré comme complet du fait, d'une part, de la bonne conservation des poteaux de tierce (maximum : 0,45 m pour le poteau faîtier arrière ; minimum: 0,35 m pour les poteaux supports de pannes latérales du pignon avant) et, d'autre part, de l'existence sur l'avant de la construction du tertre funéraire hallstattien qui aurait préservé de l'érosion d'éventuelles autres structures. Toutefois, il est également possible que l'installation de ce tertre ait été précédée d'un décapage intégral qui aurait fait disparaître tous les vestiges antérieurs. À deux exceptions près, tous les poteaux dont le négatif a pu être observé étaient refendus, tant en ce qui concerne les tierces que les parois. Il s'agit d'un bâtiment de type 3 de Modderman de 42 m<sup>2</sup> de surface qui présente un plan fortement trapézoïdal (It = 0,056) irrégulier (paroi nord : 7 m; paroi sud : 7,30 m; pignon arrière: 5,40 m; pignon avant: 6,20 m). L'orientation prise sur l'axe médian est de 76 gr ouest.

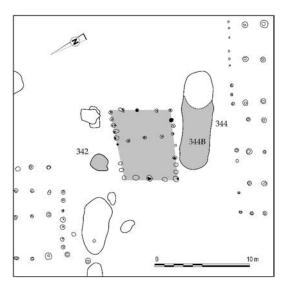


Fig. 118 – Marainville-sur-Madon «Sous le Chemin de Naviot» (site 100), maison 3.

Les négatifs de poteaux ont tous livré des graines carbonisées en très grandes quantités (majoritairement des pois sur la paroi avant, essentiellement des céréales sur la partie arrière) mêlées à des charbons de bois et des nodules de terre rubéfiée. Les fosses latérales associées (st. 342 et 344b) ont également livré ce type de vestiges à l'exclusion de tout autre mobilier, c'est pourquoi cette construction pourrait être interprétée comme un grenier détruit par incendie. On ne peut cependant exclure que le plan conservé ne soit que partiel et corresponde en fait à l'arrière d'un bâtiment d'habitation dont l'avant aurait été détruit à l'époque hallstattienne.

• Nº de la maison : 100/M4 (fig. 119) - Type de maison : type 2 de Modderman

- Orientation : 72 gr ouest (64,8°) (référence : nord magnétique)

Longueur: 23,95 m
Largeur arrière: 5 m
Largeur avant: 7,20 m
Largeur tierce arrière: 2,80 m
Largeur tierce avant: 19 m
Datation: Rubané final (Mar. 2)

Sous le décapage, la profondeur conservée des tierces de ce bâtiment est d'au minimum de 0,10 m (poteaux des pignons avant et arrière) et d'au maximum de 0,65 m (poteaux des supports latéraux de pannes du corridor avant). La quasi-totalité des poteaux de paroi dont le négatif a pu être observé étaient des bois refendus ainsi que les trois-quarts des poteaux de tierce. À l'exception du manque éventuel du poteau faîtier sur le pignon avant et de lacunes dans le rythme des poteaux de paroi, le plan de la construction peut être considéré comme complet.

Il s'agit d'une maison orientée 72 gr ouest et de près de 24 m de long pour 5 m de largeur en pignon

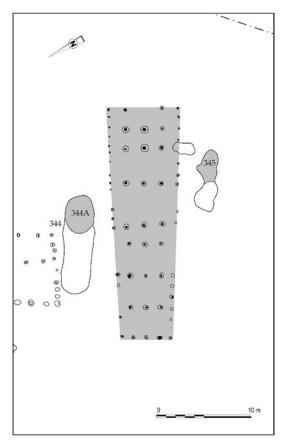


Fig. 119 – Marainville-sur-Madon «Sous le Chemin de Naviot» (site 100), maison 4.

arrière et 7,20 m en pignon avant, soit un indice de trapézoïdalité de 0,046. Un élargissement des parois dans la partie centrale donne une allure générale légèrement naviforme à la construction. La partie centrale, de 56 m<sup>2</sup> de superficie, est individualisée du reste de l'habitation par deux corridors formés chacun de deux tierces espacées de 2 m. La partie arrière, d'une superficie de 54 m<sup>2</sup>, est anormalement développée pour un bâtiment de type 2 de Modderman, des surfaces comparables pour des espaces arrières ne se rencontrant par ailleurs qu'occasionnellement sur des constructions de type 1. Toutefois, la maison 4 de Marainville-sur-Madon ne peut être classée parmi les grandes maisons car elle ne présente pas une organisation tripartite. Les deux poteaux du pignon avant, de faible module et très faiblement enfoncés, se distinguent des autres poteaux de tierce et ne peuvent être intégrés à un grenier avant. Il n'est en outre pas sûr que le poteau faîtier manquant à l'avant ait jamais existé. L'hypothèse la plus vraisemblable est donc que l'espace situé en avant du corridor constitue un porche ou un auvent d'entrée. Dans cette hypothèse, le bâtiment serait de type 2 de Modderman avec ajout d'un module pour la partie arrière.

À cette habitation sont associées, au nord, la fosse latérale 344a qui recoupe la st. 344b et, au sud, la fosse 345. Ces structures ont livré de la céramique attribuable à la phase 2 locale (Mar. 2) ainsi qu'un polissoir dormant de 19,5 kg (st. 345).

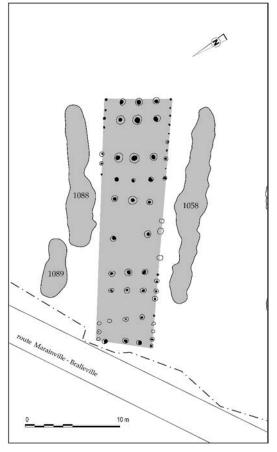
• N° de la maison : 100/M5 (fig. 120) - Type de maison : type 1 de Modderman

- Orientation : 63 gr ouest (56,7°) (référence : nord magnétique)

Longueur: 25,50 m
Largeur arrière: 5,60 m
Largeur avant: 6,70 m
Largeur tierce arrière: 3,60 m
Largeur tierce avant: 3,60 m

- Datation : fin du Rubané récent (Mar. 1)

Sous le décapage, la profondeur conservée des tierces de ce bâtiment est d'au minimum de 0,20 m (support faîtier du pignon arrière) et d'au maximum de 0,65 m (poteaux des supports latéraux de pannes du corridor avant). La totalité des poteaux de paroi dont le négatif était observable sont des bois refendus, au contraire des tierces qui, pour les trois quarts, ne le sont pas. Mis à part quelques manques, la paroi sud est relativement bien conservée tandis que l'érosion semble avoir été plus forte sur la paroi nord. Bien que le pignon arrière soit situé à la limite de fouille, en bordure de la route départementale, l'organisation générale des poteaux et l'interruption de la paroi sud au niveau de la première tierce permettent de penser que le plan de la construction est complet. Il s'agit d'une maison de type 1 de Modderman légèrement trapézoïdale (It = 0.02), d'une longueur de 25.50 m pour une largeur



**Fig. 120** – Marainville-sur-Madon «Sous le Chemin de Naviot» (site 100), maison 5.

Inventaire des sites 155

de 5,60 m à l'arrière et 6,70 m à l'avant. Son orientation est de 63 gr ouest. La partie centrale est d'une superficie de 48 m² tandis que la partie avant présente un grenier surélevé matérialisé par des poteaux de fort calibre et profondément ancrés dans le sol.

Les fosses latérales nord (st. 1089 et 1088) et sud (st. 1058) associées à l'habitation ont livré du mobilier attribuable à la première phase stylistique locale (Mar. 1), soit à la fin du Rubané récent.

### La nécropole (fig. 121)

Sept tombes situées à l'arrière des maisons sont orientées approximativement SO-NE et sont regroupées en une petite nécropole de 40 m<sup>2</sup>. En l'absence de conservation des restes osseux, à l'exception de l'émail dentaire pour deux des inhumations, les sépultures n'ont pu être détectées que grâce au liseré ocré qui en soulignait les contours. Les tombes 5001, 5002 et 5003 sont apparues directement sous la semelle de labour tandis que les tombes 5004 à 5007 n'étaient pas visibles au premier plan de fouille; c'est la reprise de décapage jusqu'à moins un mètre sous la surface actuelle qui a permis de les détecter. Les terrassements archéologiques ayant été menés jusqu'à cette cote dans un large périmètre autour de la nécropole, il est assuré que la totalité des sépultures conservées a été repérée. Toutefois, on ne peut exclure que d'autres tombes creusées moins profondément, voire d'éventuelles incinérations, aient pu être détruites par les labours :

- sépulture 5001 : profondeur conservée sous le décapage : 0,50 m; les contours relevés sont approximatifs et le fond de la fosse est ocré sur toute la surface; il n'y a pas de trace du squelette; une masse perforée à été déposée à l'extrémité nord-est, une herminette au centre et une armature de flèche au sud-ouest;
- sépulture 5002 : profondeur conservée sous le décapage : 0,05 m; les contours sont flous; deux légères traces d'ocre sur le côté nord-ouest; une herminette à l'extrémité nord-ouest;
- sépulture 5003 : profondeur conservée sous le décapage : 0,05 m; les contours sont flous; tout le côté ouest de la tombe est fortement ocré; une herminette et une grande lame de silex ont été déposées à l'extrémité nord-ouest; une armature de flèche au centre;
- sépulture 5004 : profondeur conservée sous le premier plan de décapage : 0,65 m; les contours sont nets; la zone ocrée est limitée au nord-ouest; aucun mobilier d'accompagnement ni de trace du squelette n'ont été retrouvés;
- sépulture 5005 : profondeur conservée sous le premier plan de décapage : 0,65 m; les contours sont nets; la zone ocrée occupe la moitié ouest; des restes d'émail dentaire sont présents à l'extrémité nord; une armature de flèche a été récupérée au tamisage;
- sépulture 5006 : profondeur conservée sous le premier plan de décapage : 0,65 m; les contours sont nets; la zone ocrée occupe les trois quarts ouest de la fosse; une masse perforée à tranchant a été déposée à l'extrémité nord; deux armatures de flèches sur le côté sud-ouest:

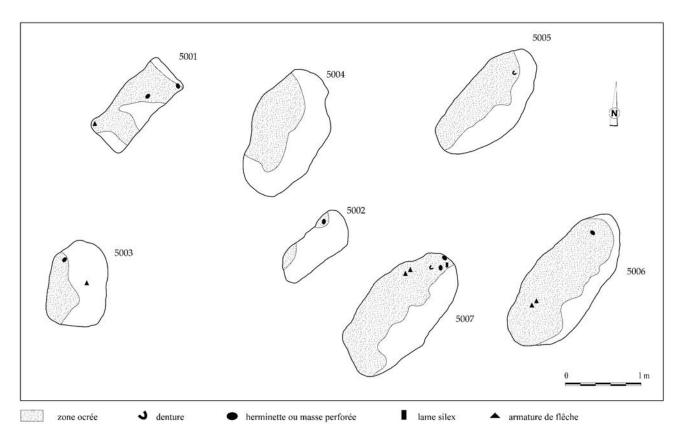


Fig. 121 – Marainville-sur-Madon «Sous le Chemin de Naviot» (site 100), nécropole (d'après Blouet, 1987).

- sépulture 5007 : profondeur conservée sous le premier plan de décapage : 0,70 m; les contours sont nets; la zone ocrée occupe les deux tiers ouest; des restes d'émail dentaire ont été reconnus à l'extrémité nord-est; derrière le crâne, une masse perforée, une herminette et une petite lame en silex ont été déposées, de même que deux armatures de flèches à l'extrémité sud-ouest.

On peut brièvement relever que :

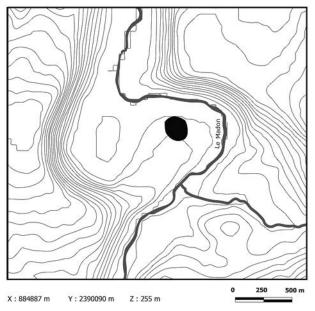
- dans pratiquement tous les cas, l'ocre est limitée au côté ouest des fosses sépulcrales;
- si l'on admet que les herminettes, les masses perforées et les armatures de flèches constituent du mobilier d'accompagnement masculin, il n'y a qu'une éventuelle tombe de femme;
- les tombes bien conservées font entre 1,80 m et 2,10 m de long : il peut s'agir d'inhumations allongées :
- dans les deux cas où l'émail dentaire a pu être observé, il se situait à l'extrémité nord-est;
- pour les tombes 5004 à 5007, on ne peut exclure l'hypothèse de tombes à niche du fait de la profondeur des structures et des difficultés de lisibilité du terrain rencontrées au premier niveau de décapage; en revanche, une telle hypothèse ne peut être retenue pour les tombes 5001 à 5003 car elle supposerait une érosion de près d'un mètre, incompatible avec le degré de conservation des autres structures du site:
- la céramique est absente de toutes les tombes; dans le cas des tombes 5004 à 5007, il ne peut s'agir d'une destruction postérieure à l'inhumation;
- l'acidité du sol a pu détruire d'éventuelles parures en coquille;
- la présence de masses perforées dans trois tombes constitue une spécificité de cette nécropole.

#### 101. AFFRACOURT «LES MERRIEUX»

# Informations sur le site

Substrat: grès à roseaux (t8a)

- Sédiments de couverture : limons colluvionnés



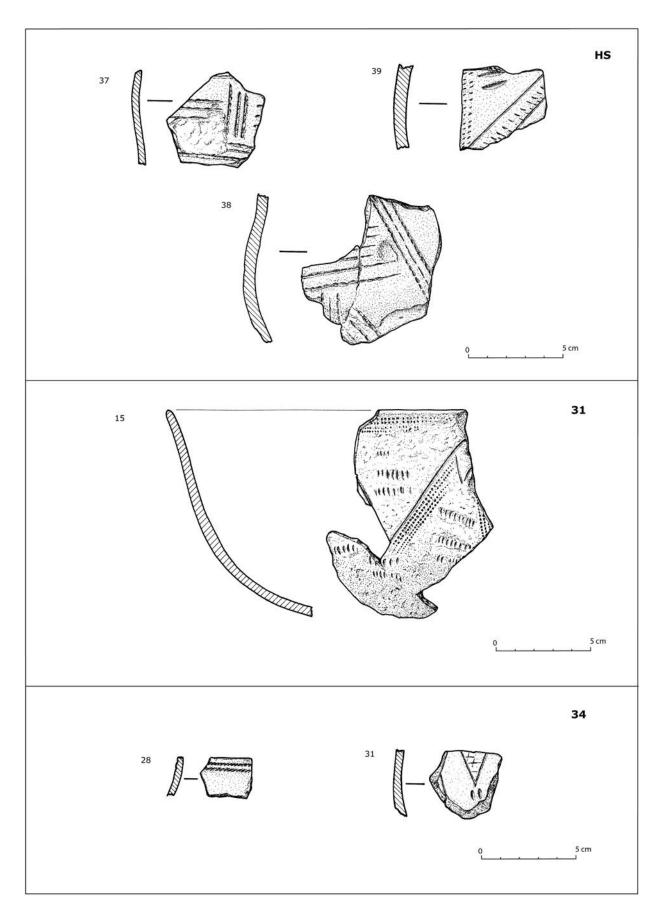
Carte localisation site 101 – Affracourt «Les Merrieux».

- Hydrologie : le Madon
- Surface approximative du site : < 0,5 ha
- Estimation de la durée de l'occupation : Rubané récent ou final (Mar. 1 ou 2)
- Lieu de dépôt du mobilier : dépôt archéologique du ministère de la Culture à Scy-Chazelles (57)

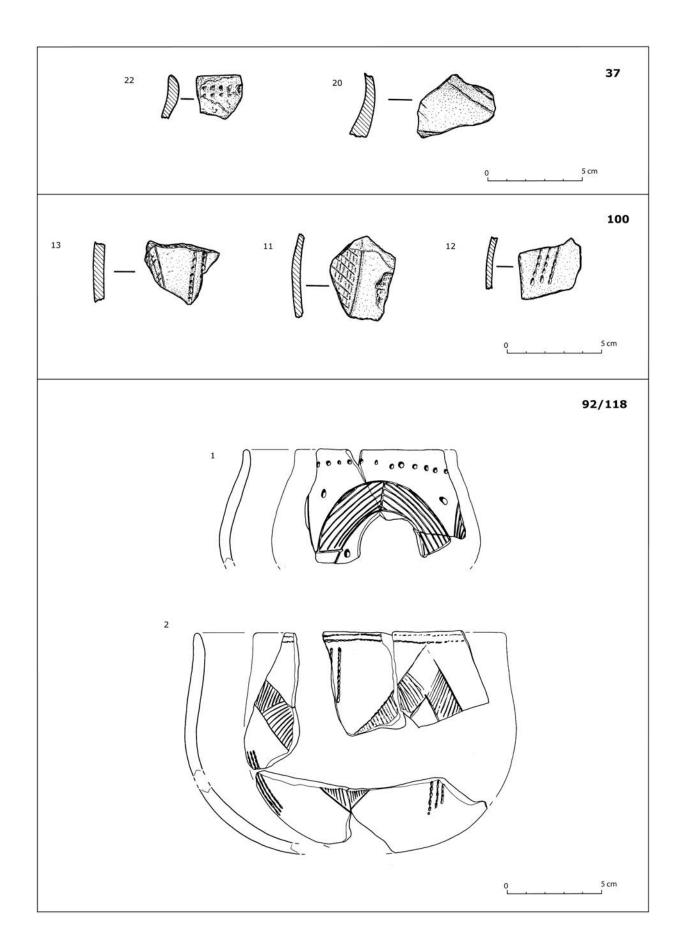
#### Notice

Le site d'Affracourt est situé à 10 km au nord d'Haroué (54), sur une petite butte dégagée par une boucle du Madon. En 1998, une unique prospection réalisée par V. Blouet au lieu-dit «Les Merrieux» a permis de recueillir une dizaine de tessons décorés au peigne à deux dents et au poinçon incisé ou pointillésillonné ainsi que quelques objets en silex de la craie sénonienne. Ce mobilier en tout point comparable à celui de Marainville-sur-Madon «Sous Le Chemin De Naviot» (site 100) est attribuable au Rubané récent ou final.

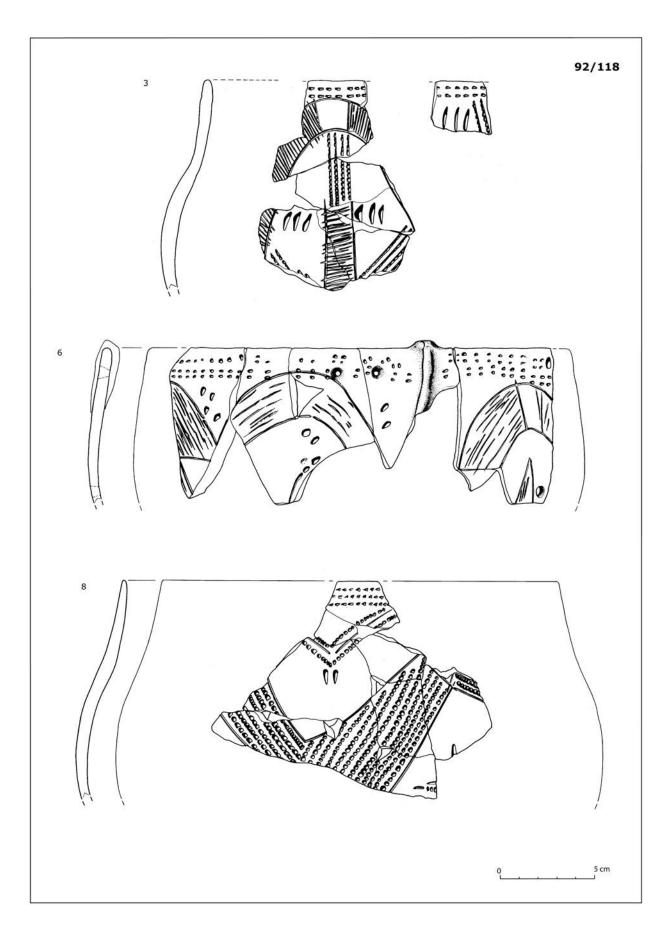




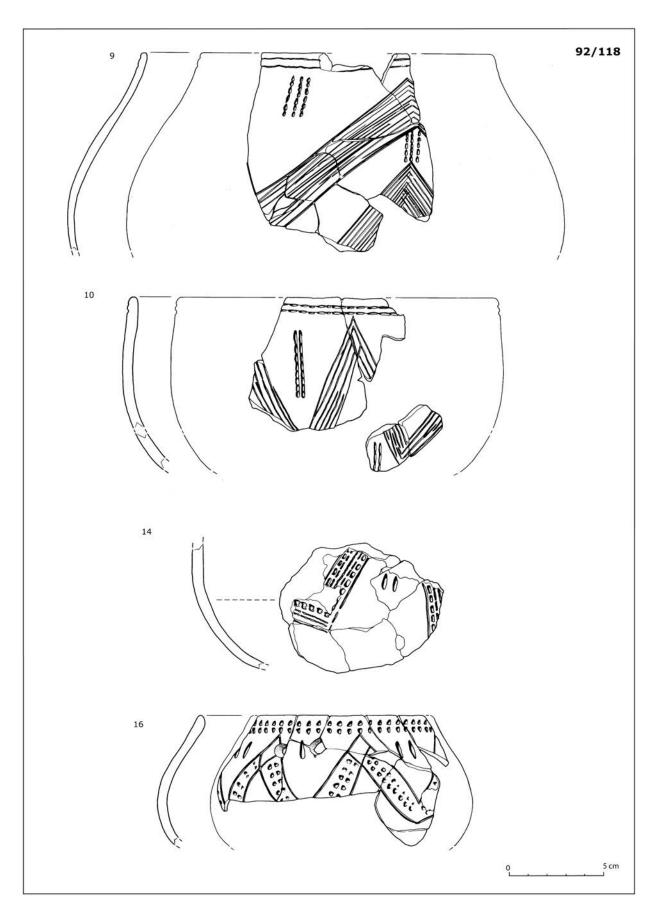
**Pl. 1** – Aboncourt (1): E100: hors structure, st. 31, st. 34.



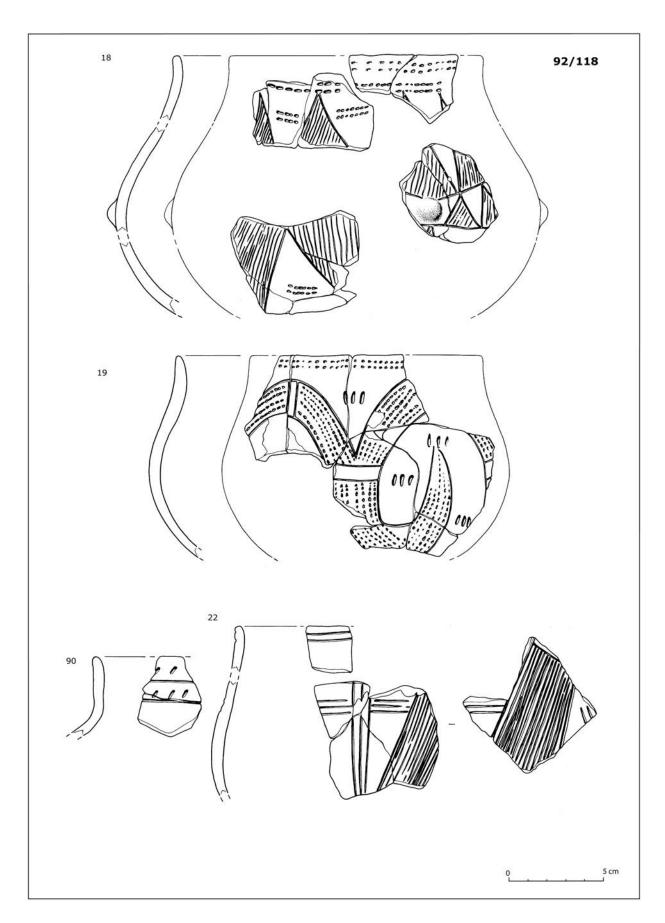
Pl. 2-Aboncourt~(1):E100:st.~37,~st.~100~;~Ay-sur-Moselle~(2):M1:st.~92/118.



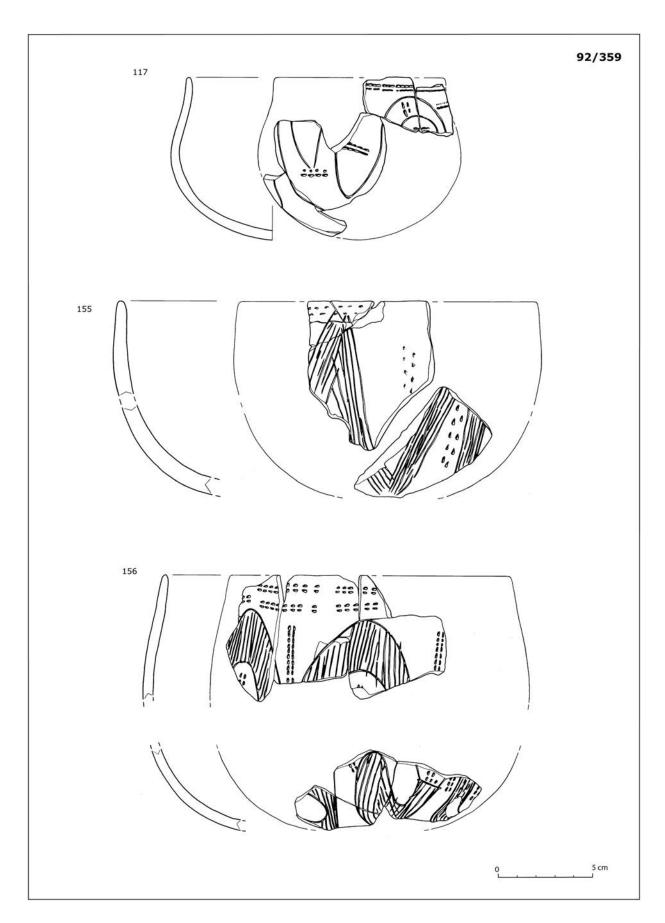
Pl. 3-Ay-sur-Moselle (2): M1 st. 92/118.



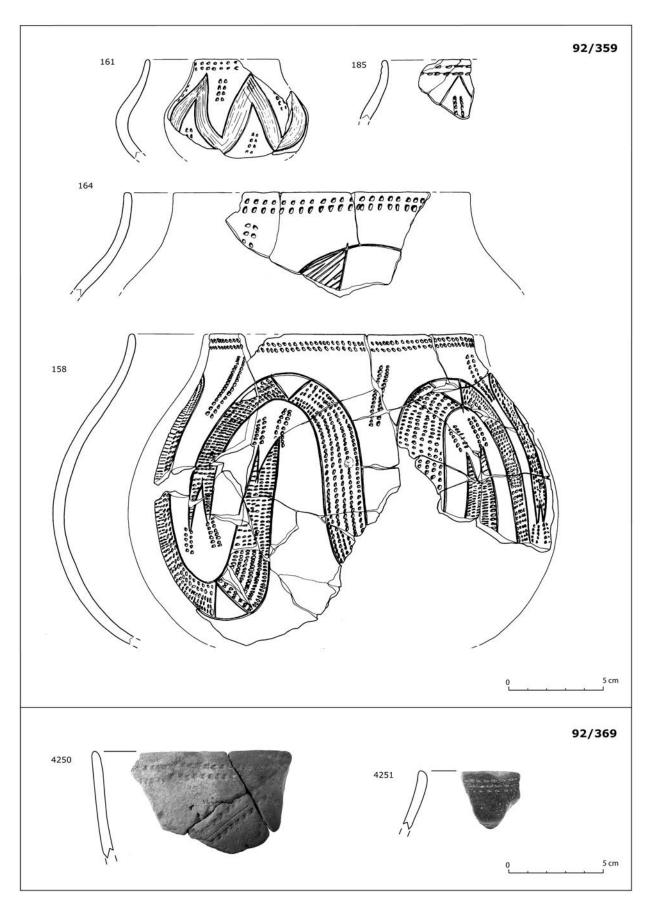
**Pl. 4** – Ay-sur-Moselle (2) : M1 : st. 92/118.



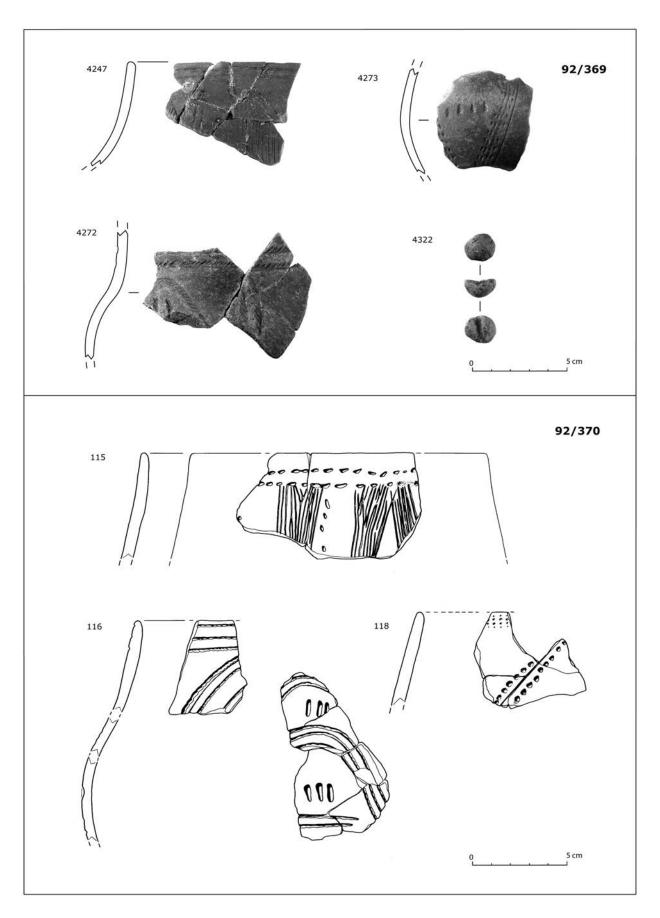
Pl. 5-Ay-sur-Moselle (2): M1 st. 92/118.



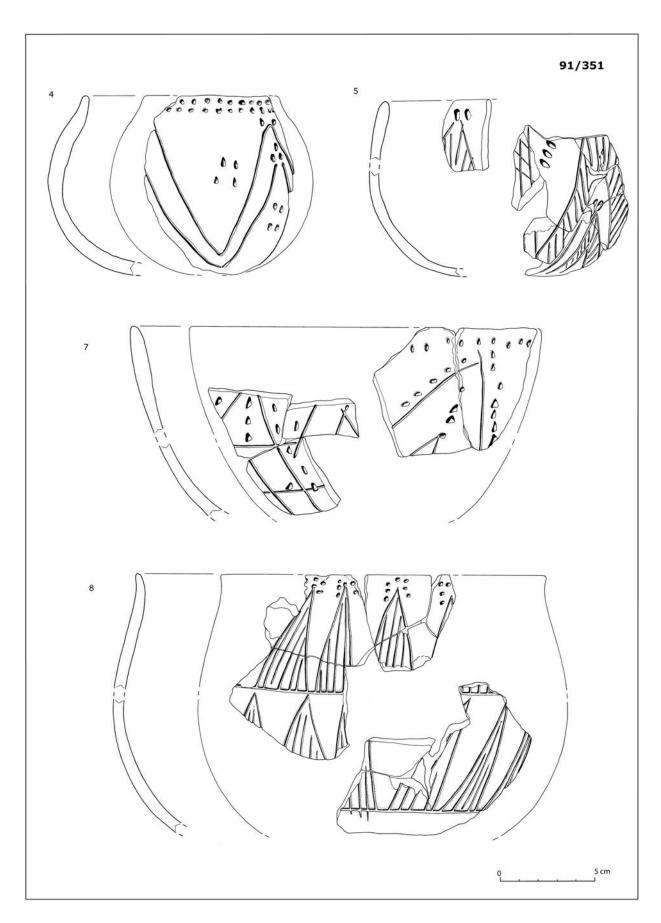
**Pl. 6** – Ay-sur-Moselle (2) : M1 st. 92/359.



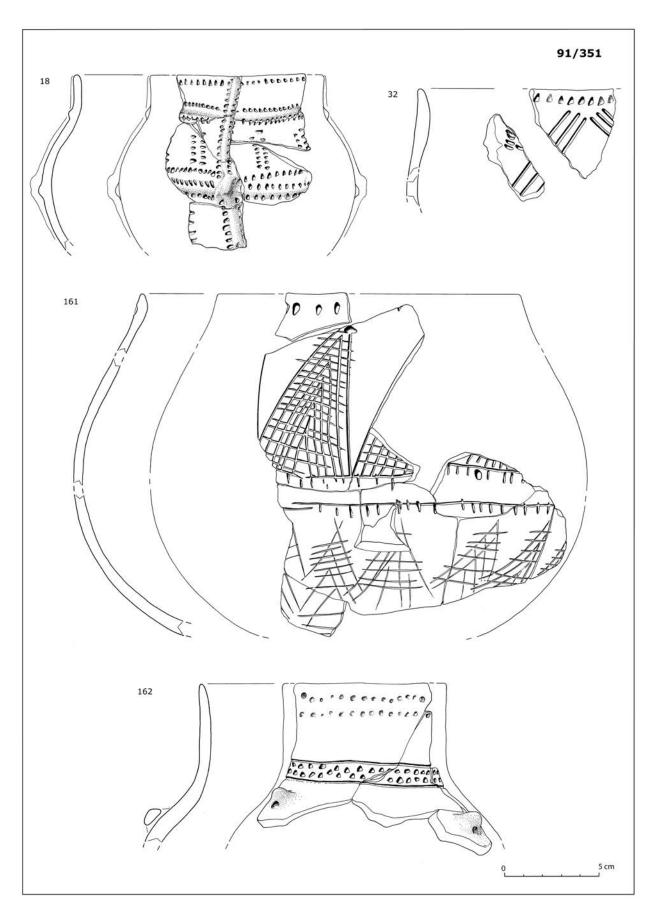
**Pl. 7** – Ay-sur-Moselle (2) : M1 st. 92/359, st. 92/369.



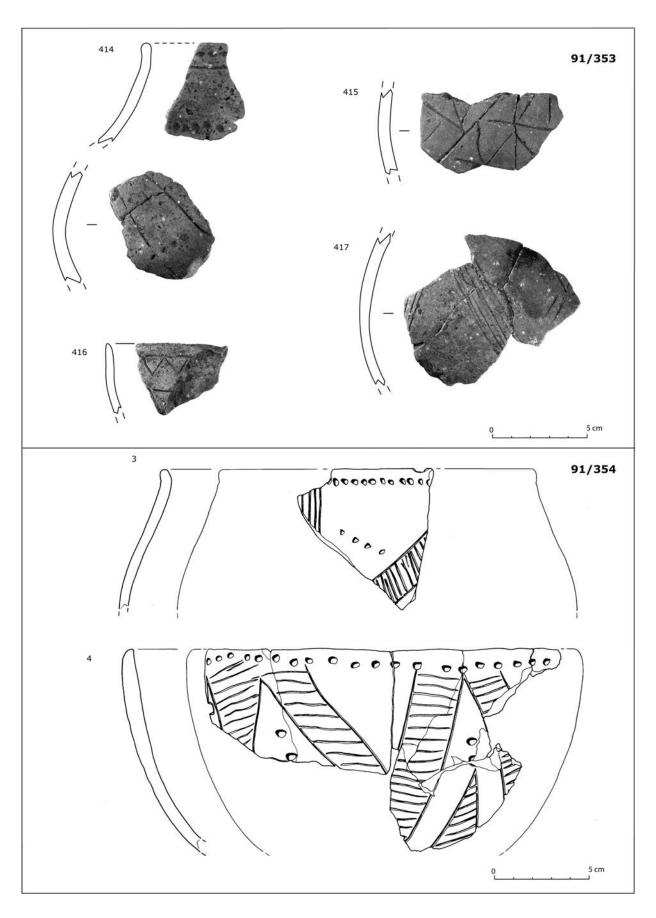
**Pl. 8** – Ay-sur-Moselle (2) : M1 st. 92/369, st. 92/370.



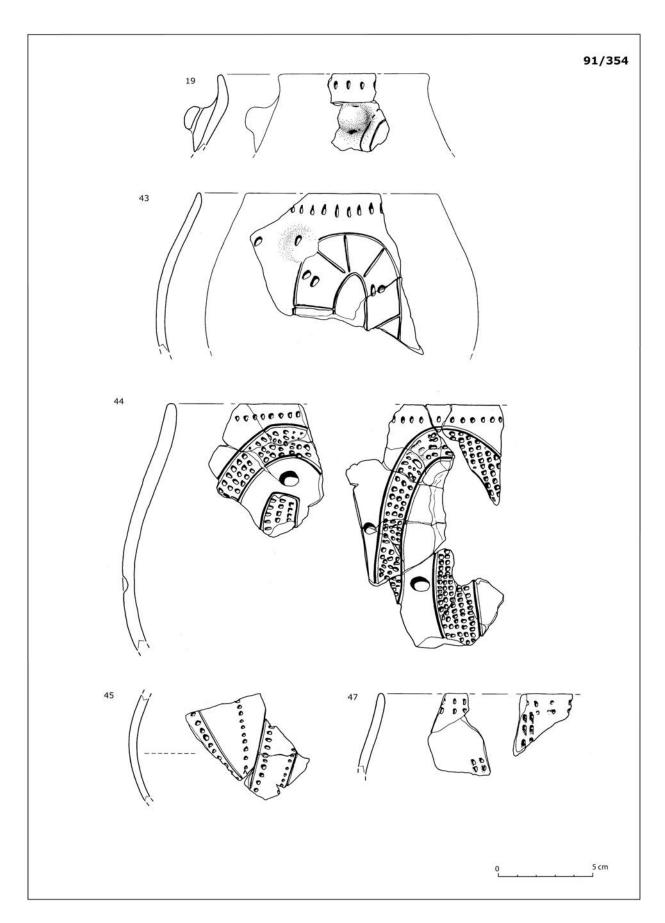
 $\textbf{Pl. 9}-Ay\text{-sur-Moselle (2)}: M2: st.\ 91/351.$ 



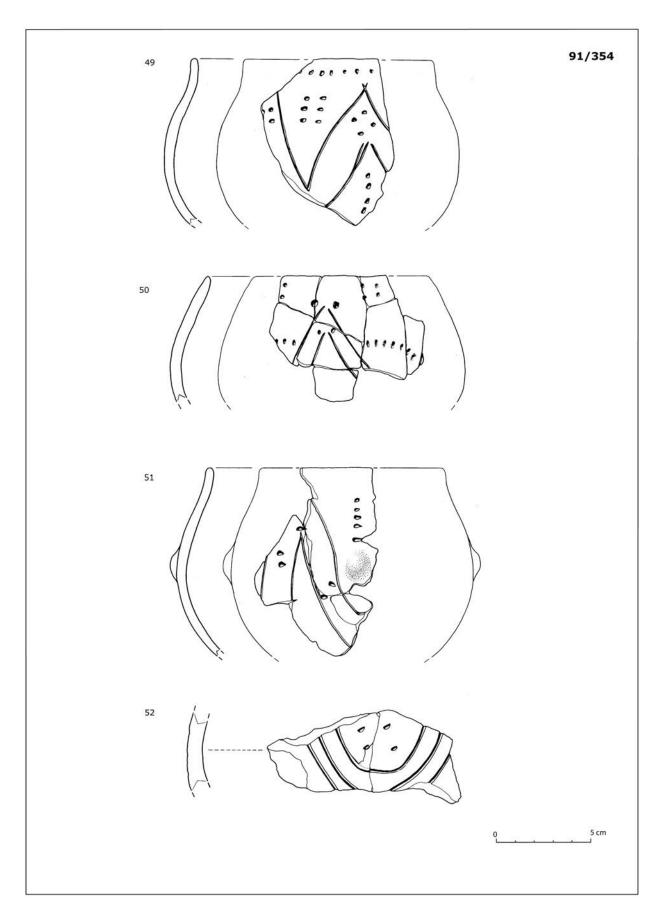
 $\textbf{Pl. 10}-Ay\text{-sur-Moselle (2)}: M2: st.\ 91/351.$ 



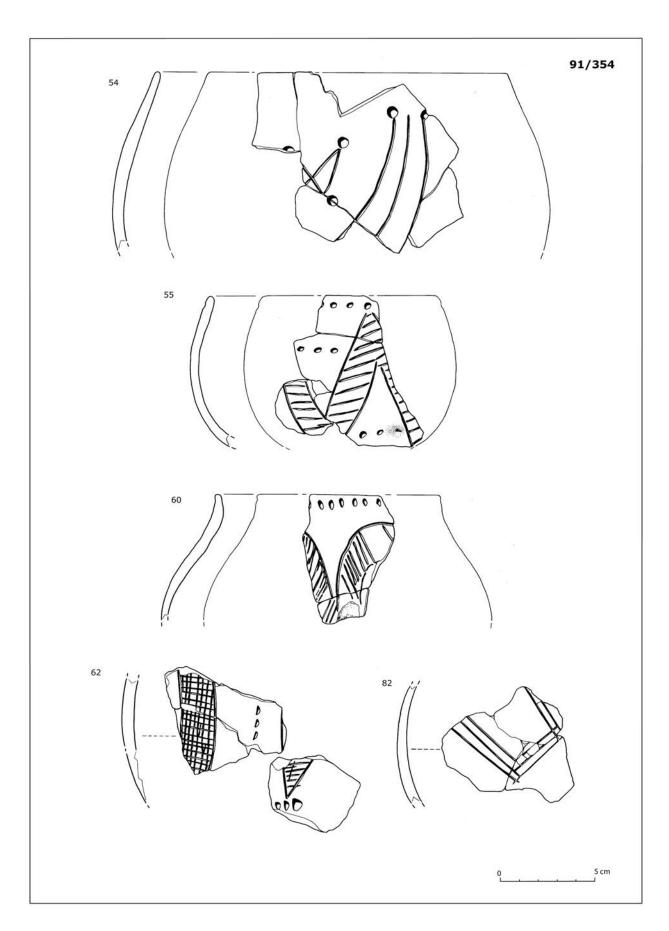
**Pl. 11** – Ay-sur-Moselle (2) : M2 : st. 91/353, st. 91/354.



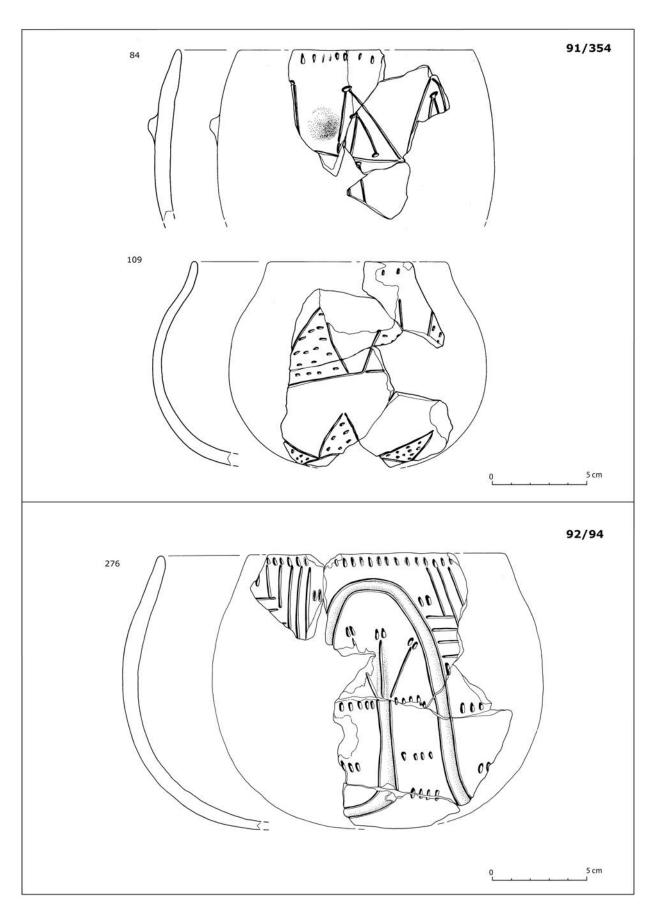
 $\textbf{Pl. 12}-Ay\text{-sur-Moselle (2)}: M2: st.\ 91/354.$ 



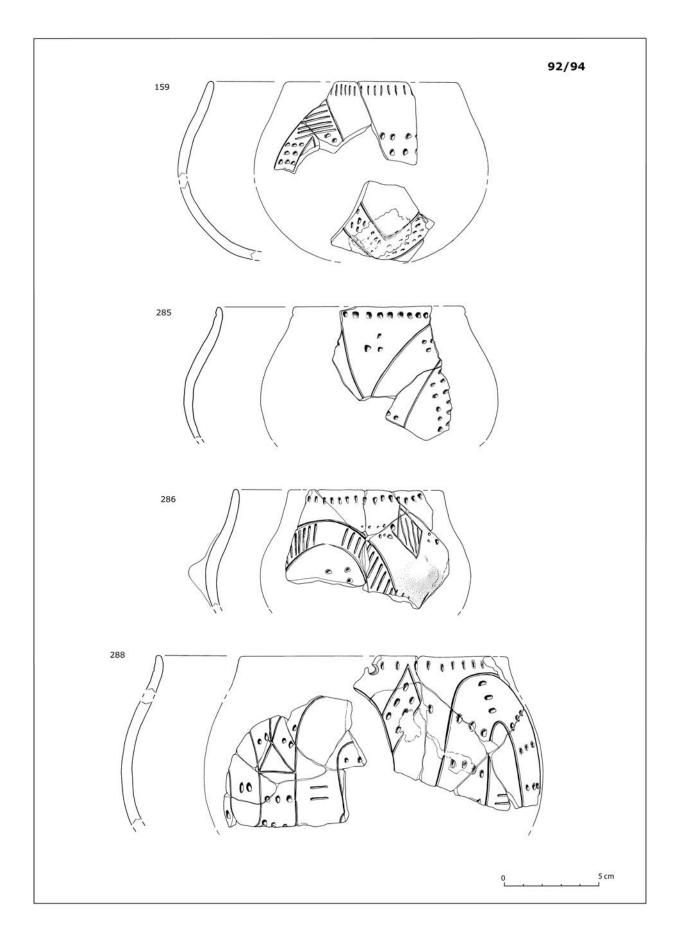
 $\textbf{Pl. 13}-Ay\text{-sur-Moselle (2)}: M2: st.\ 91/354.$ 



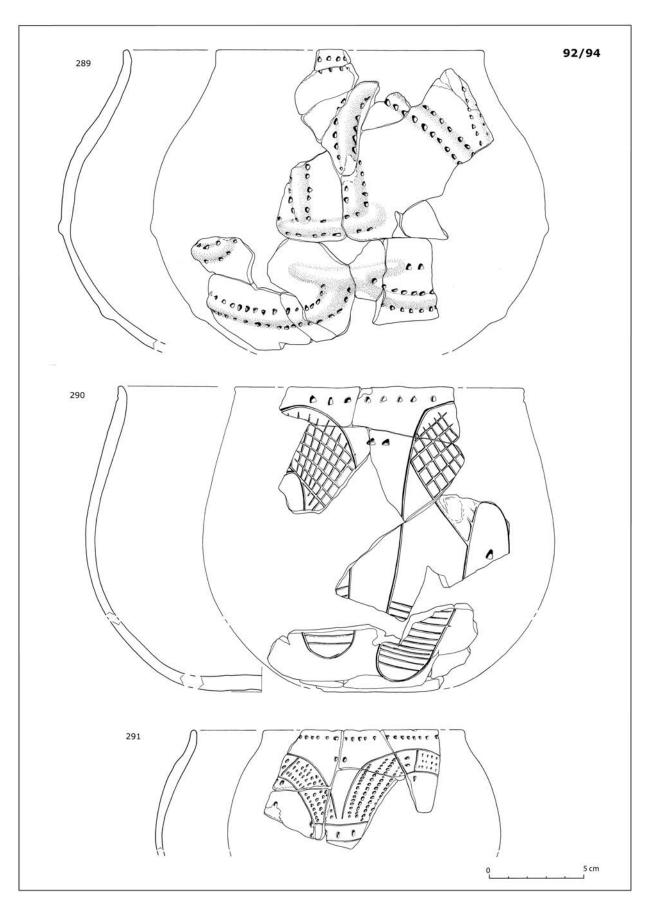
 $\textbf{Pl. 14}-Ay\text{-sur-Moselle (2)}: M2: st.\ 91/354.$ 



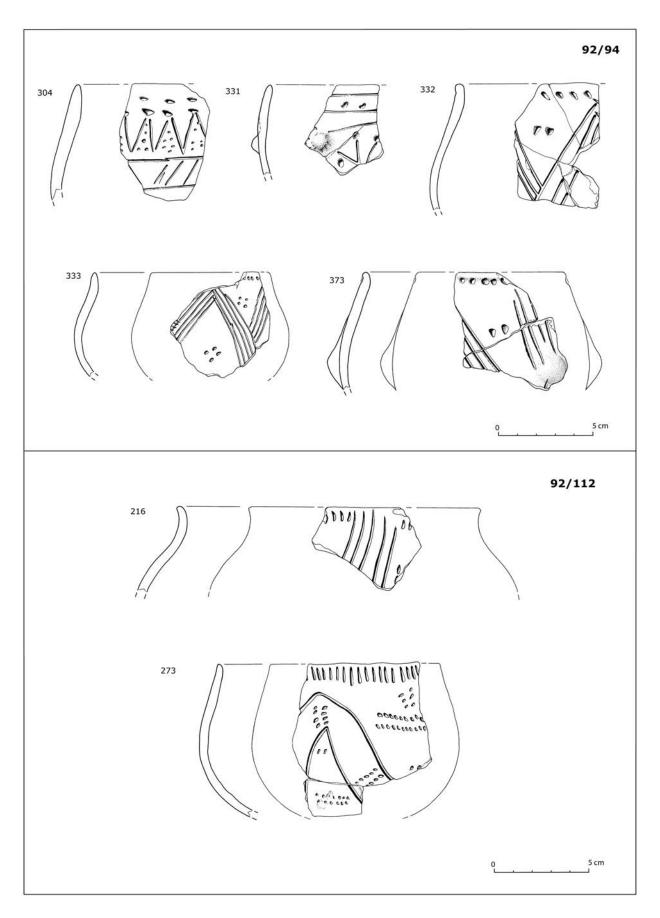
**Pl. 15** – Ay-sur-Moselle (2) : M2 : st. 91/354, st. 92/94.



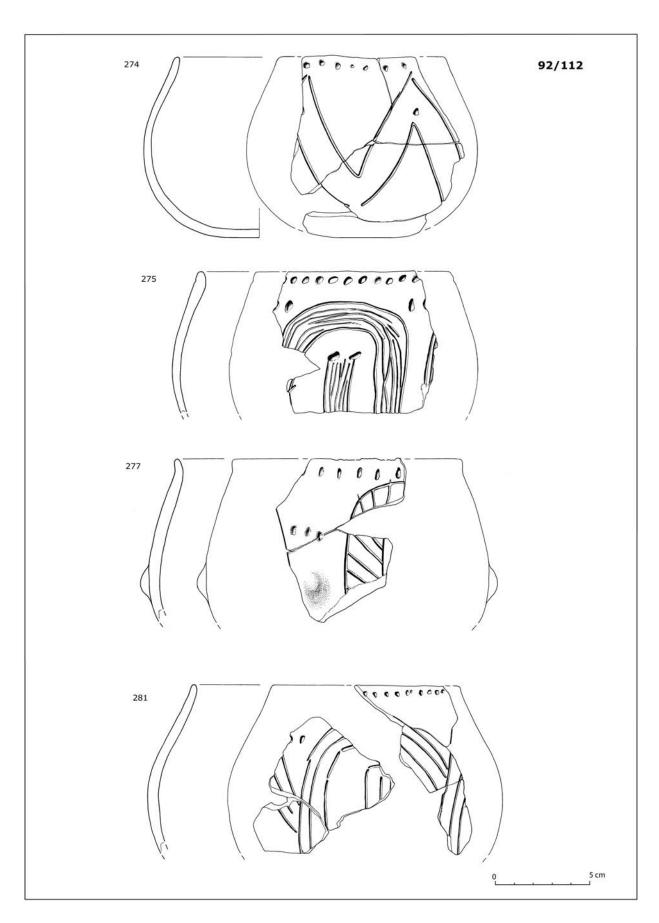
Pl. 16-Ay-sur-Moselle~(2):M2:st.~92/94.



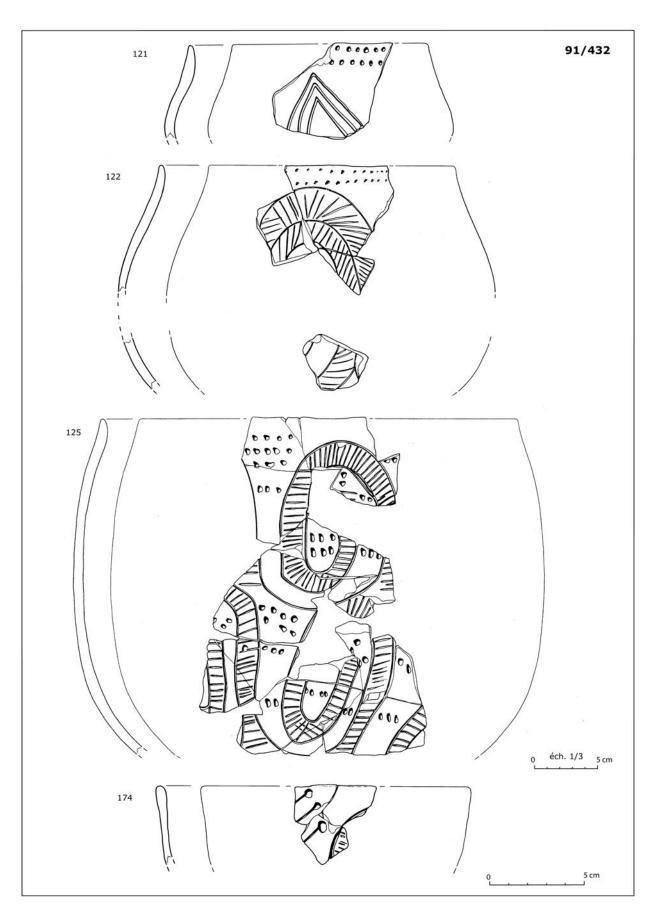
**Pl. 17** – Ay-sur-Moselle (2) : M2 : st. 92/94.



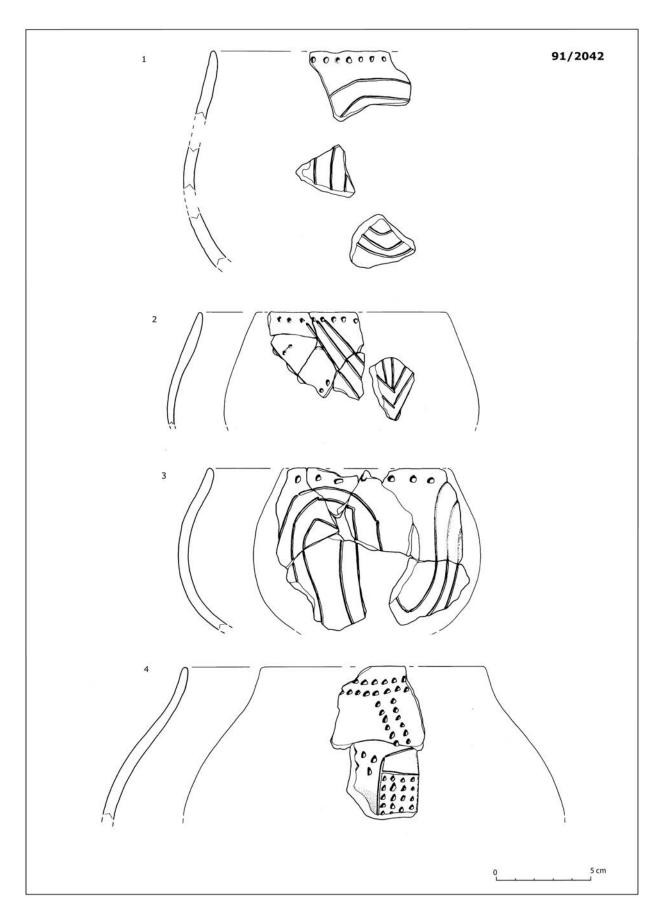
**Pl. 18** – Ay-sur-Moselle (2) : M2 : st. 92/94, st. 92/112.



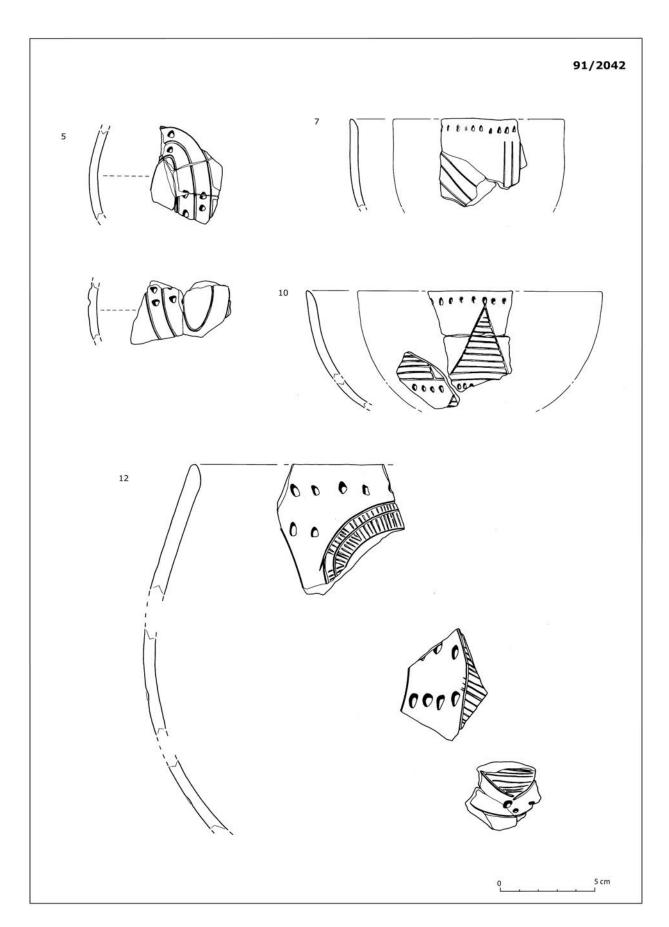
Pl. 19-Ay-sur-Moselle (2): M2: st.~92/112.



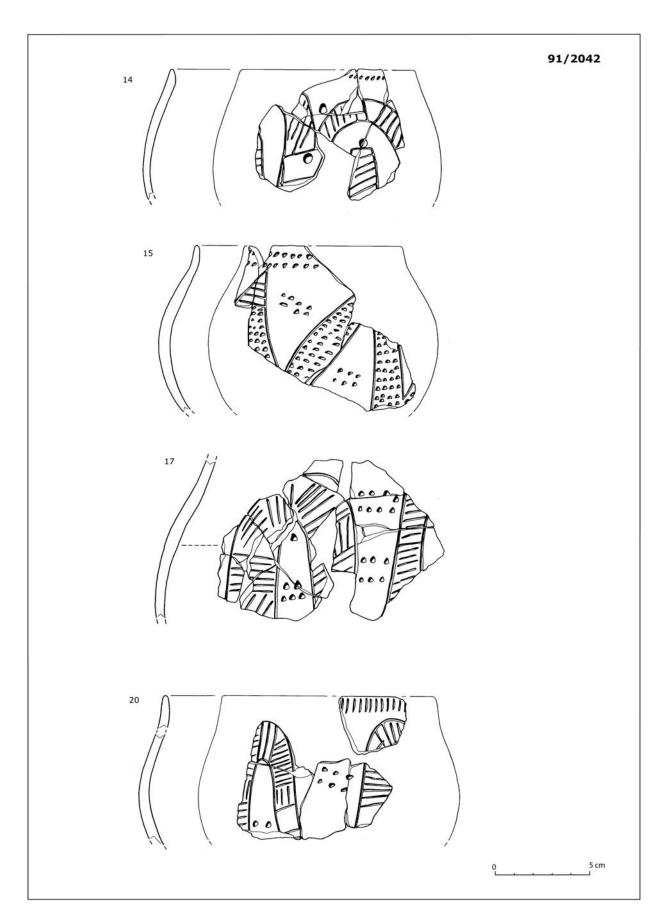
Pl. 20-Ay-sur-Moselle (2):M3:st.~91/432.



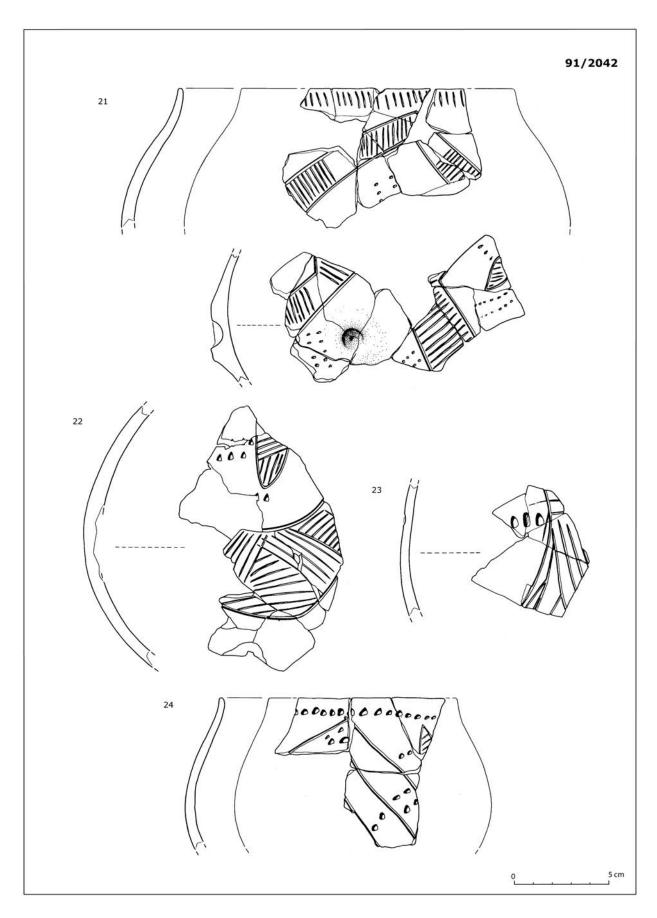
**Pl. 21** – Ay-sur-Moselle (2) : M3 : st. 91/2042.



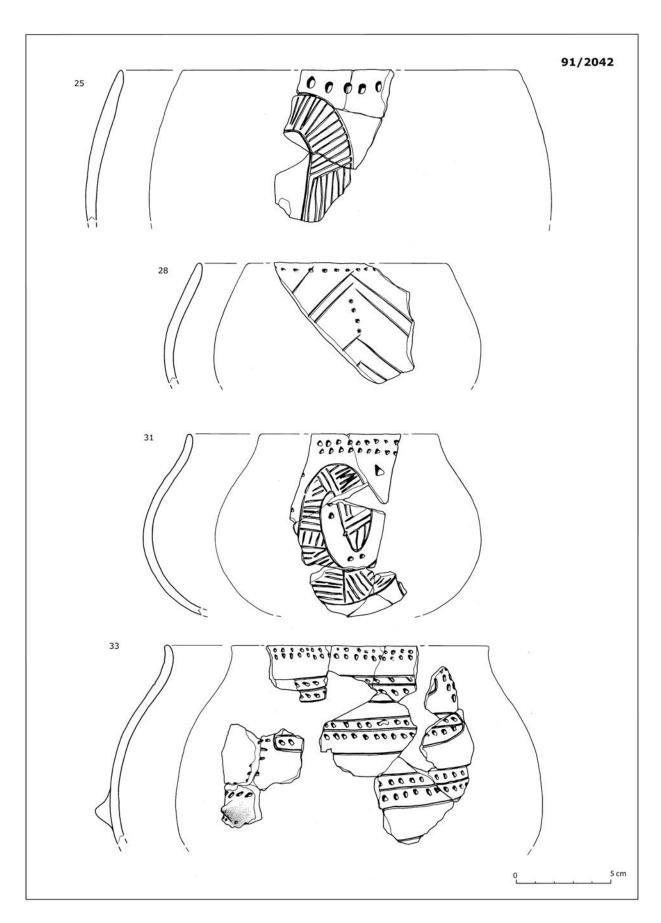
**Pl. 22** – Ay-sur-Moselle (2) : M3 : st. 91/2042.



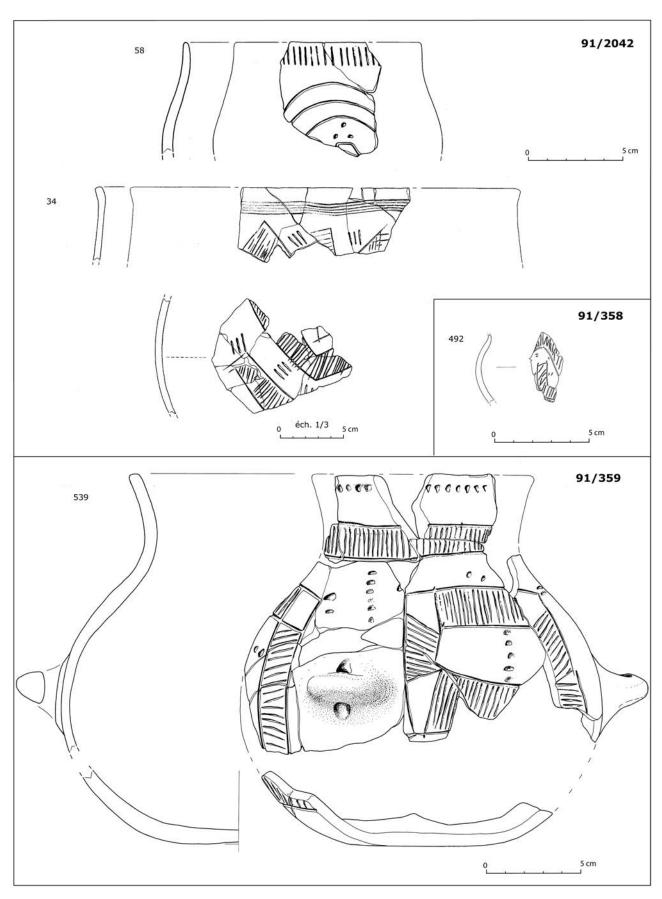
**Pl. 23** – Ay-sur-Moselle (2) : M3 : st. 91/2042.



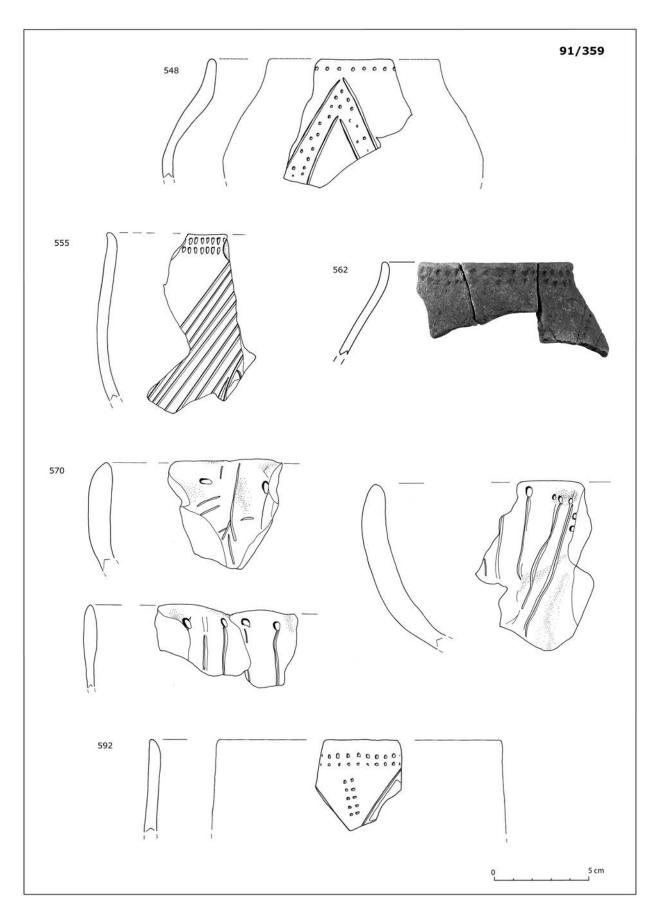
**Pl. 24** – Ay-sur-Moselle (2) : M3 : st. 91/2042.



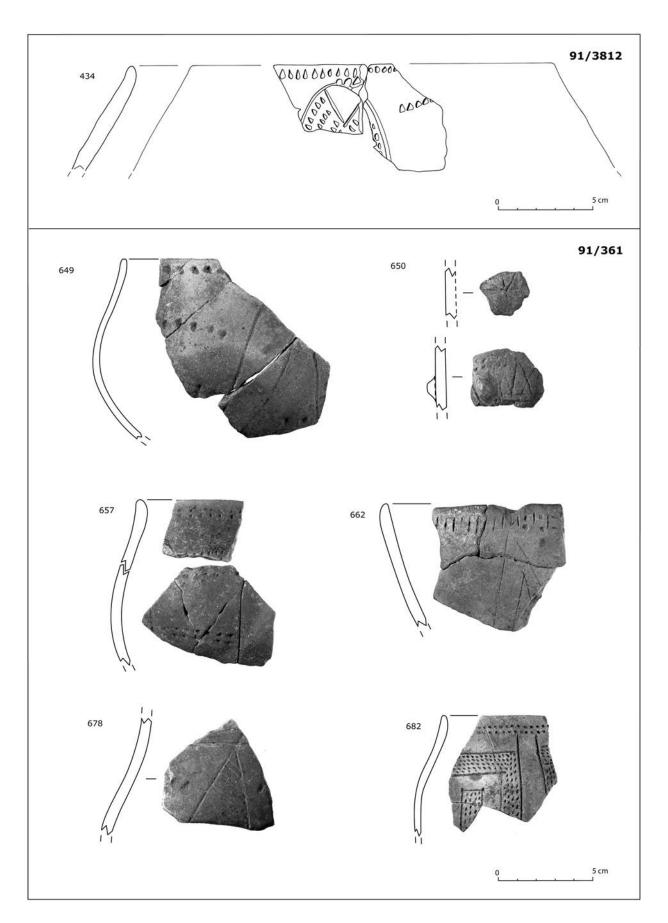
**Pl. 25** – Ay-sur-Moselle (2) : M3 : st. 91/2042.



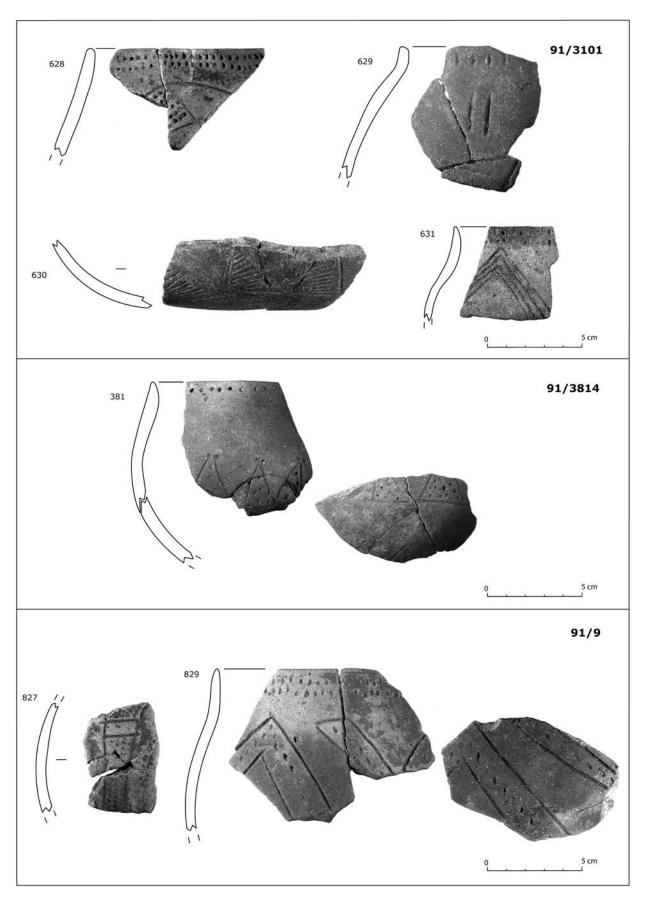
**Pl. 26** – Ay-sur-Moselle (2) : M3 : st. 91/2042 ; M5 : st. 91/358, st. 91/359.



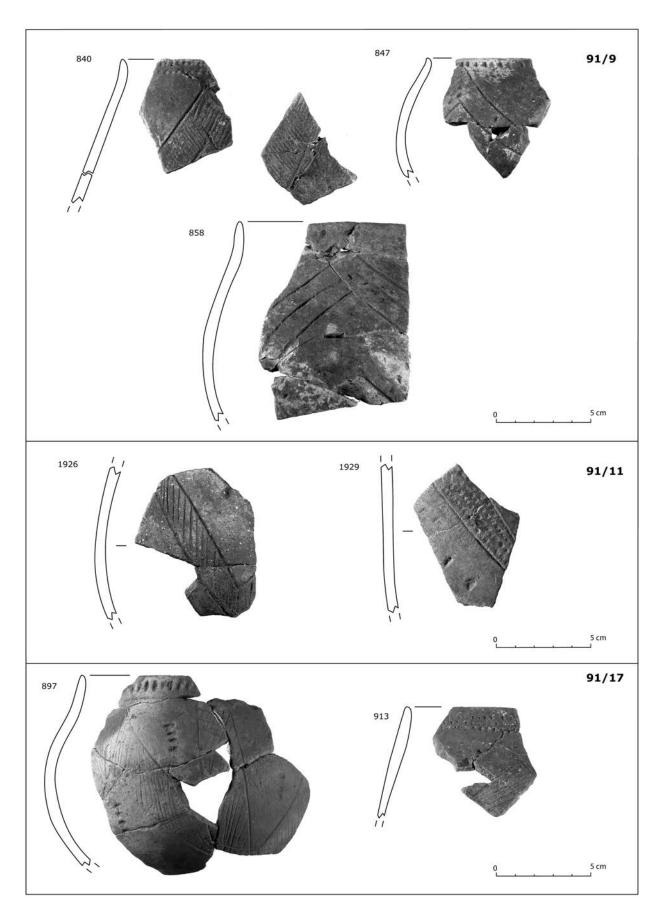
**Pl. 27** – Ay-sur-Moselle (2) : M5 : st. 91/359.



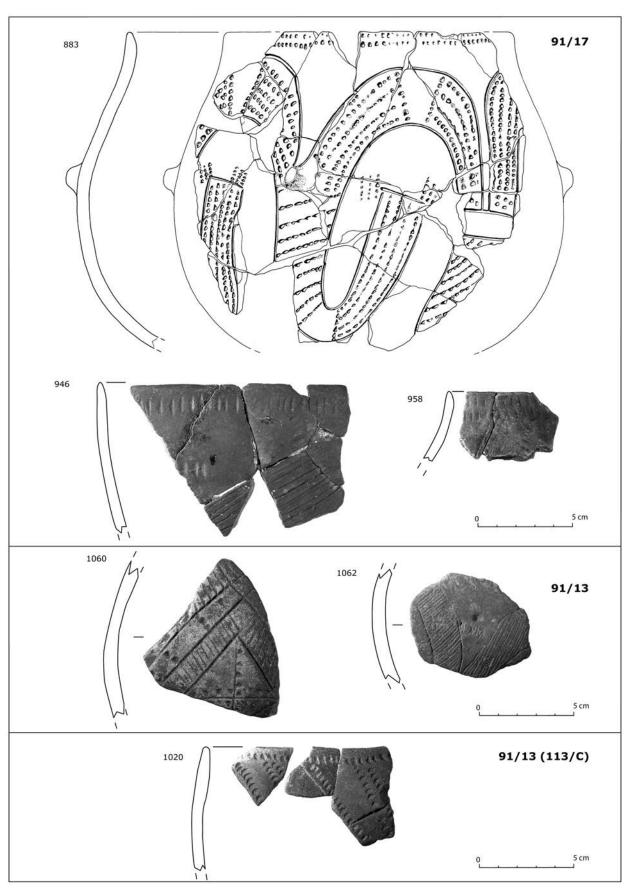
 $\textbf{Pl. 28} - Ay\text{-sur-Moselle (2)}: M5: st.\ 91/3812;\ M6: st.\ 91/361.$ 



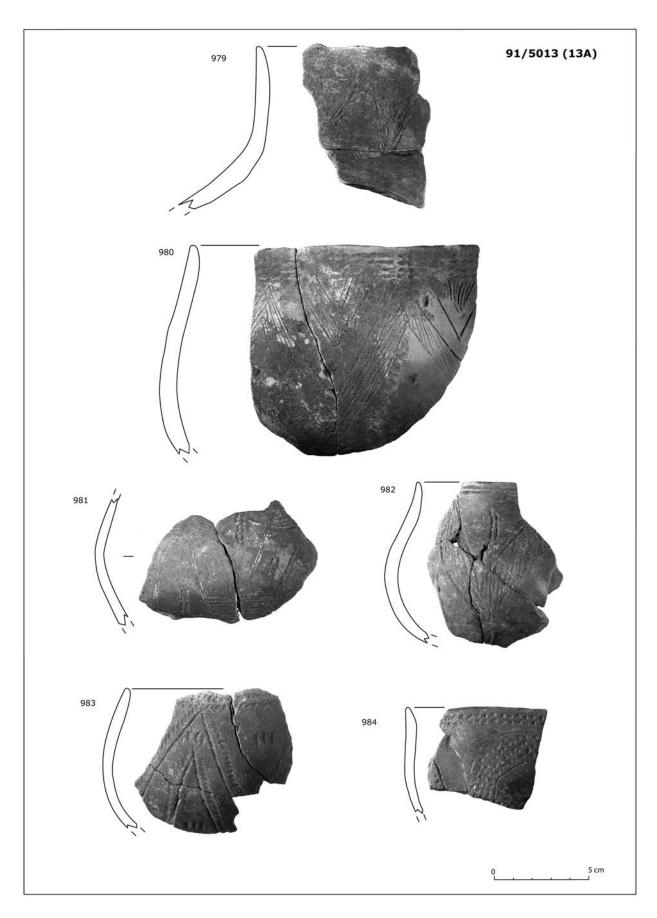
**Pl. 29** – Ay-sur-Moselle (2) : M6 : st. 91/3101, st. 91/3814 ; M7 : st. 91/9.



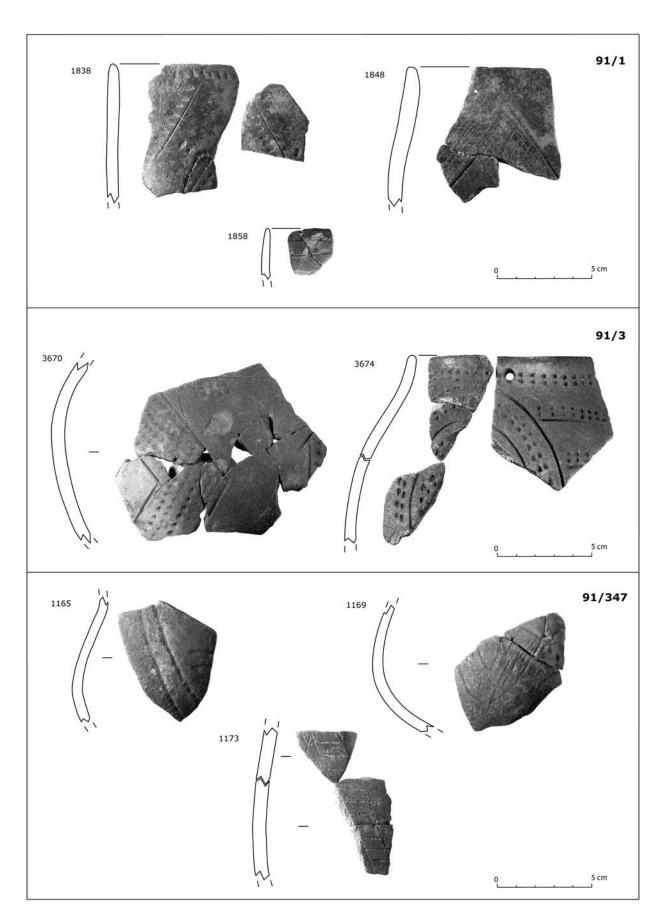
**Pl. 30** – Ay-sur-Moselle (2): M7: st. 91/9, st. 91/11, st. 91/17.



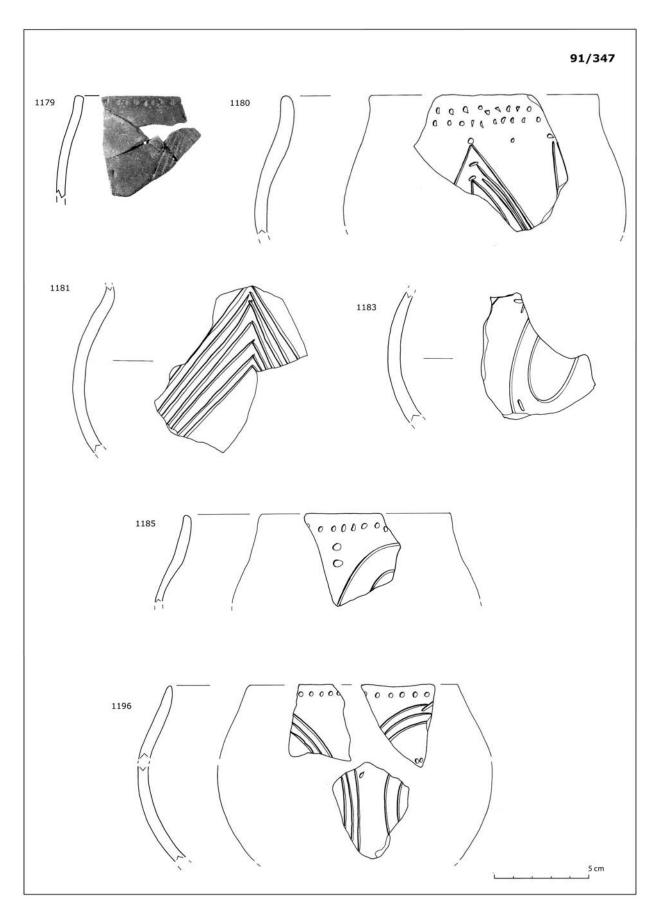
**Pl. 31** – Ay-sur-Moselle (2) : M7 : st. 91/17 ; M8 : st. 91/13, st. 91/13 (113C).



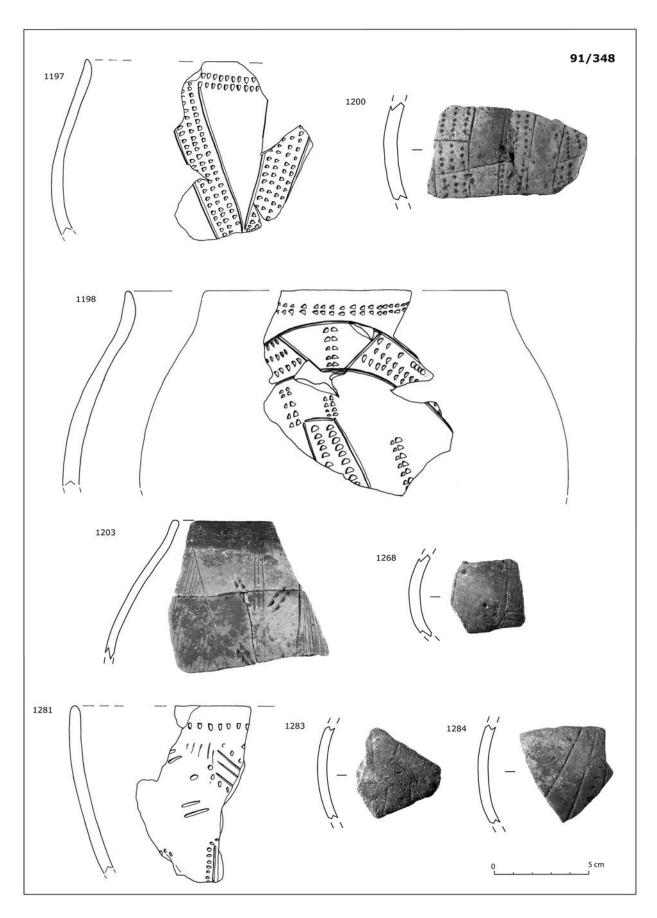
**Pl. 32** – Ay-sur-Moselle (2) : M8 : st. 91/5013.



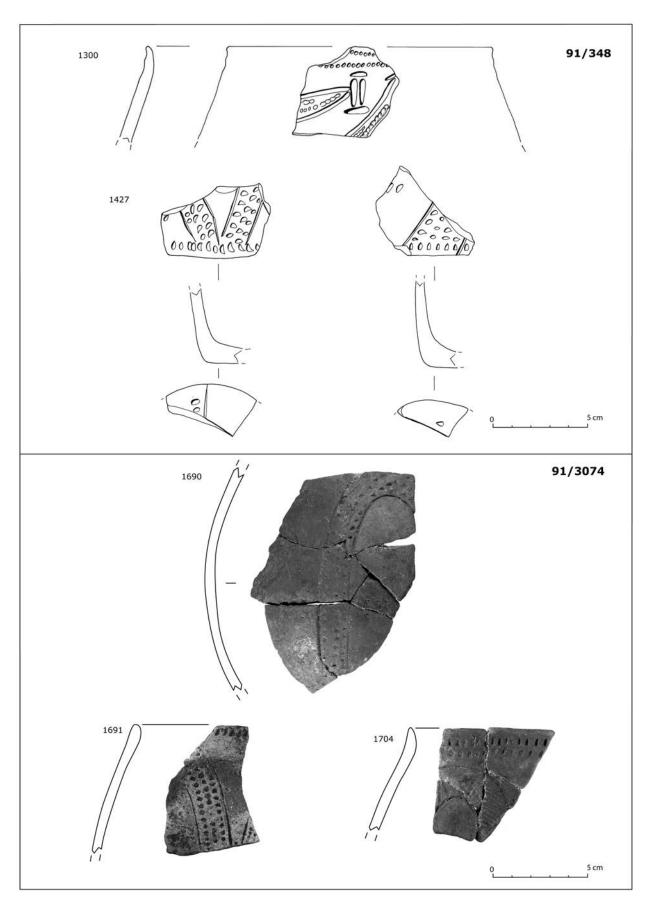
**Pl. 33** – Ay-sur-Moselle (2): M9: st. 91/1, st. 91/3, st. 91/347.



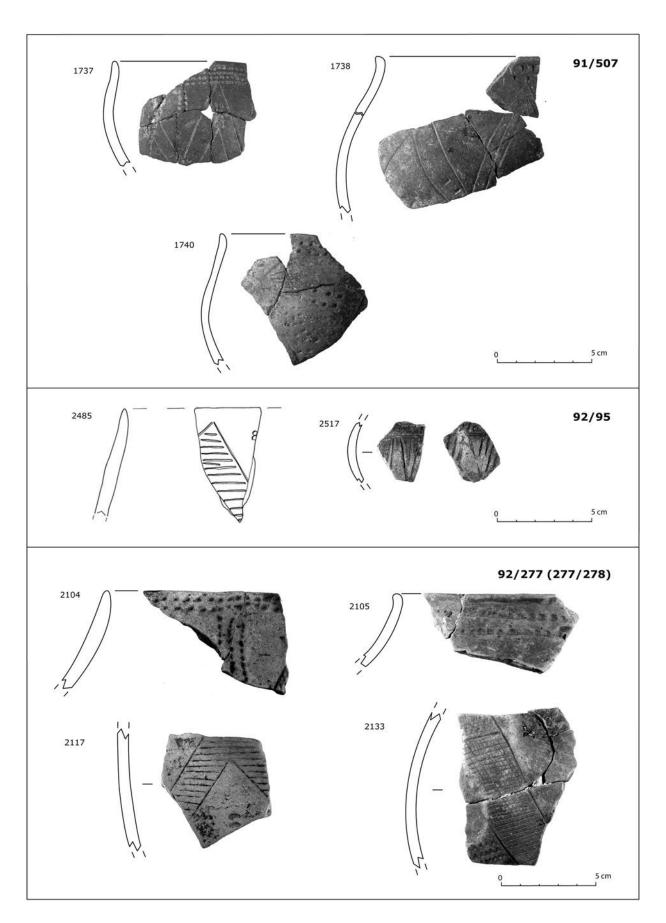
 $\textbf{Pl. 34}-Ay\text{-sur-Moselle (2)}: M9: st.\ 91/347.$ 



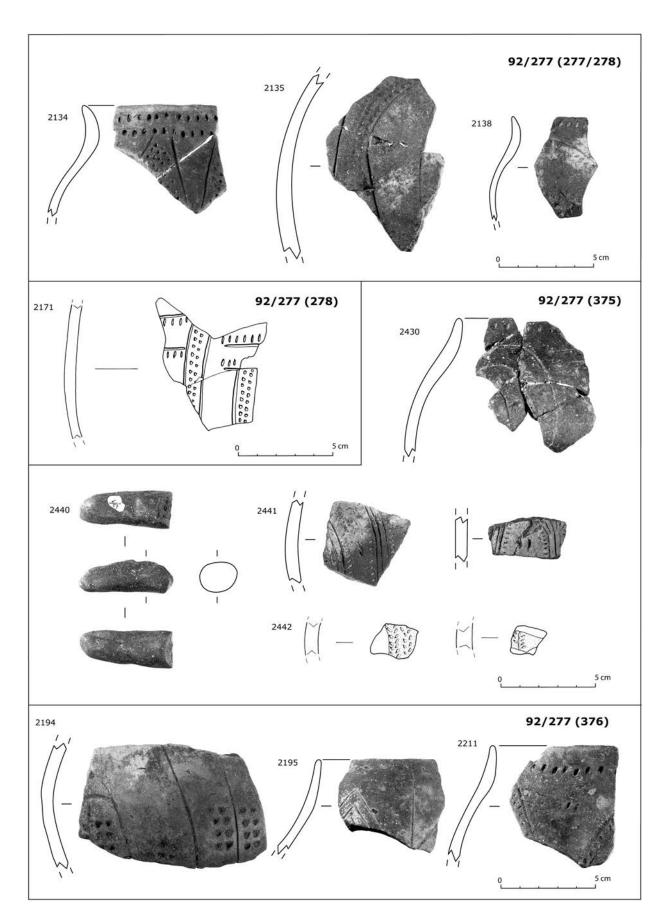
 $\textbf{Pl. 35}-Ay\text{-sur-Moselle (2)}: M9: st.\ 91/348.$ 



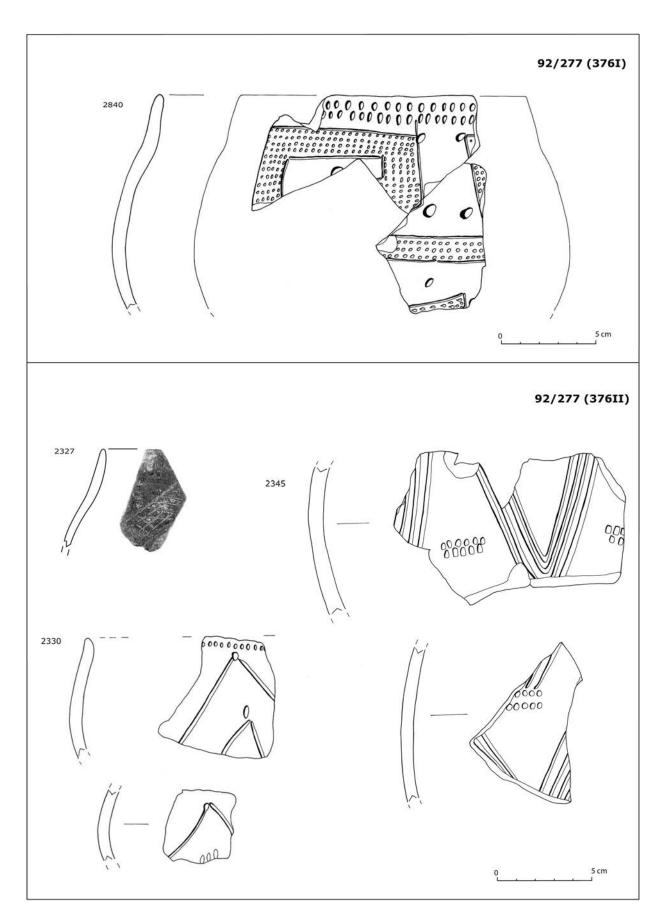
 $\textbf{Pl. 36} - Ay\text{-sur-Moselle (2)}: M9: st.\ 91/348\ ; E11: st.\ 91/40,\ st.\ 91/41\ ;\ M12: st.\ 91/3074.$ 



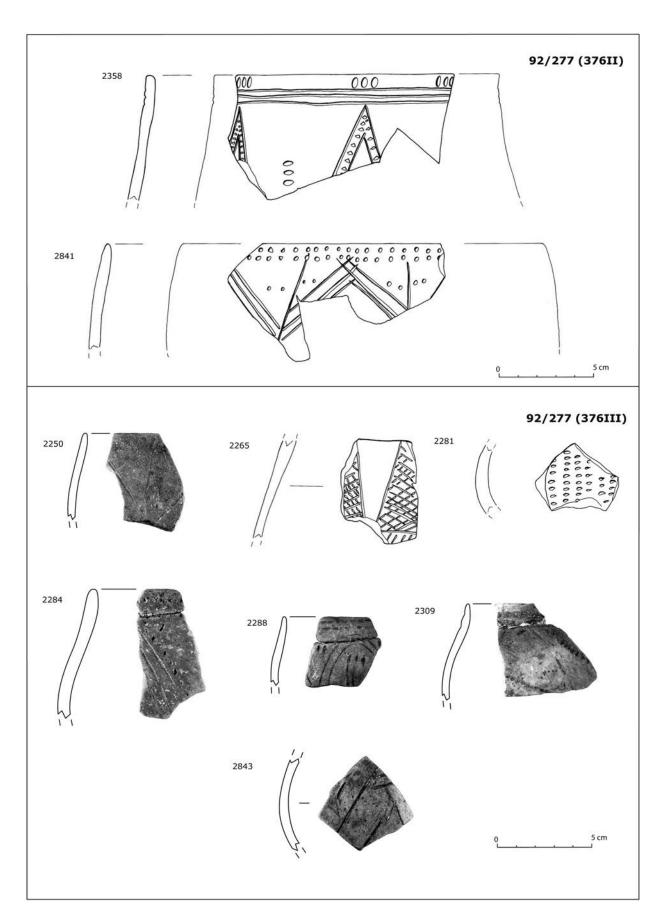
 $\textbf{Pl.\,37} - Ay\text{-sur-Moselle (2)}: M13: st.\ 91/507\ ;\ M14 - st.\ 92/95,\ st.\ 92/277\ (277/278).$ 



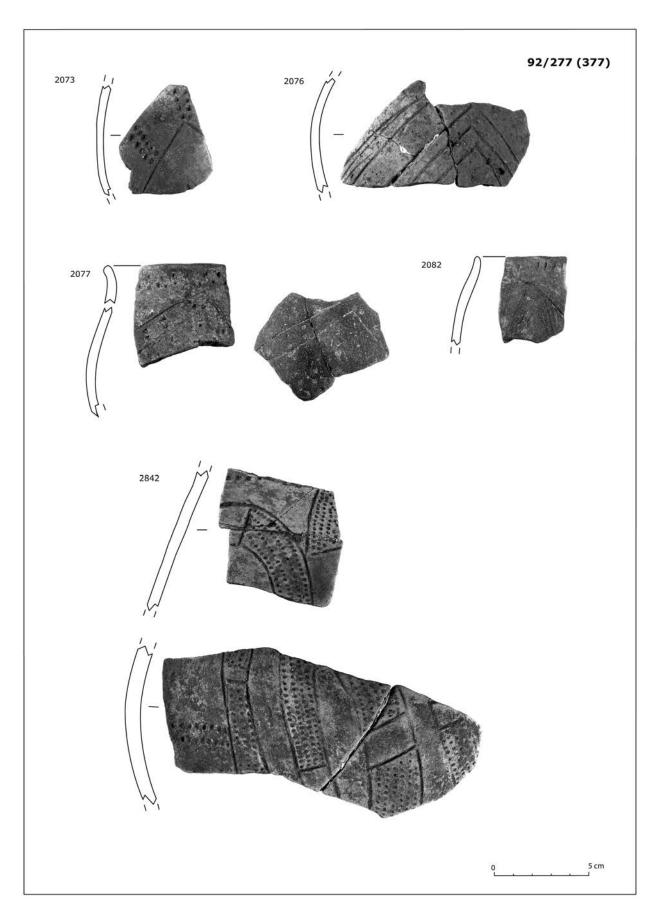
 $\textbf{Pl. 38} - \text{Ay-sur-Moselle (2)}: M14: st.\ 92/277\ (277/278),\ st.\ 92/277\ (278),\ st.\ 92/277\ (375),\ st.\ 92/277\ (376).$ 



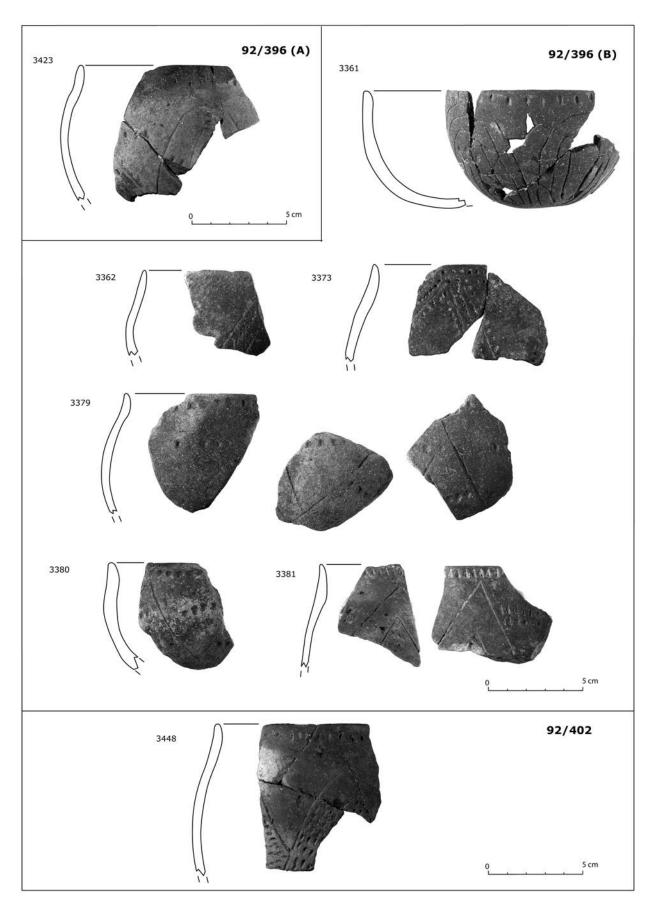
**Pl. 39** – Ay-sur-Moselle (2): M14: st. 92/277 (376I), st. 92/277 (376II).



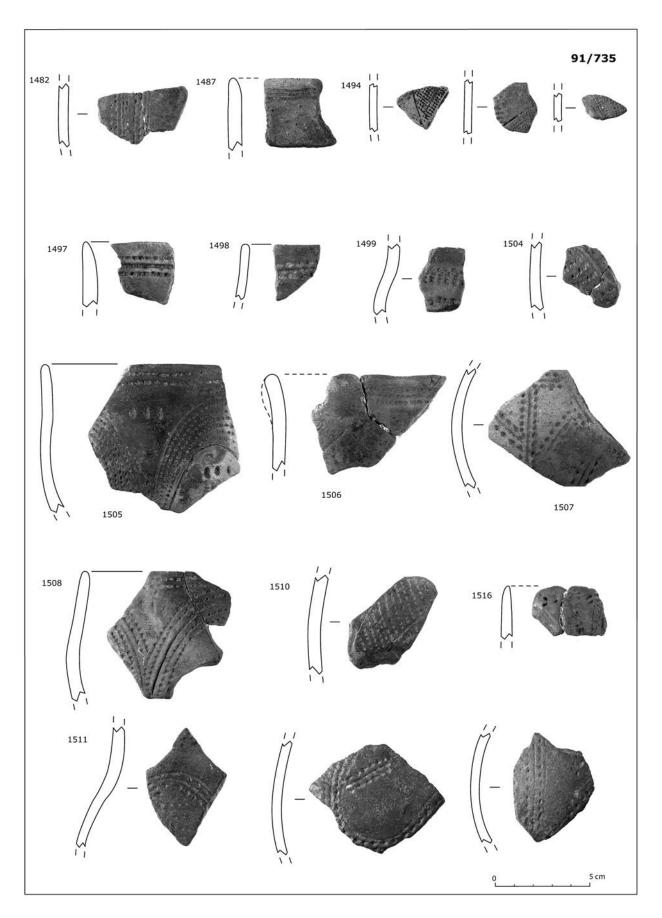
**Pl. 40** – Ay-sur-Moselle (2): M14: st. 92/277 (376II), st. 92/277 (376III).



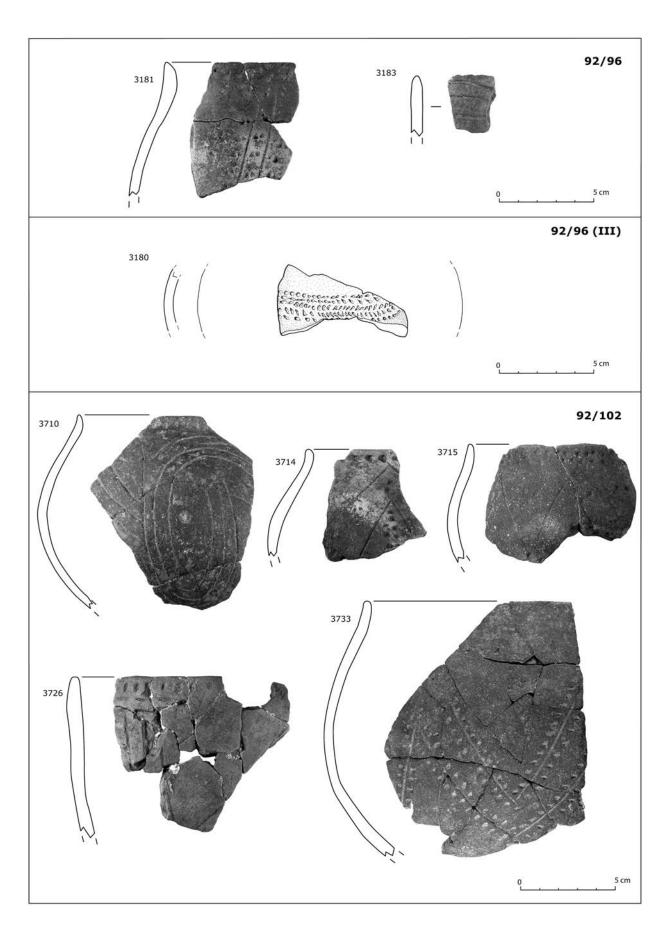
Pl. 41 - Ay-sur-Moselle (2): M14: st. 92/277 (377).



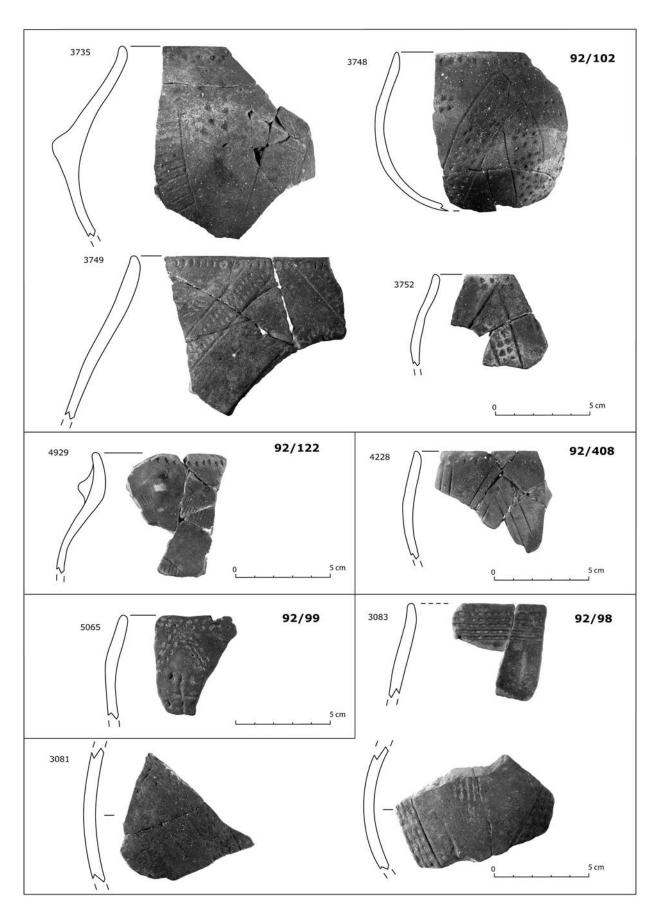
**Pl. 42** – Ay-sur-Moselle (2): M16: st. 92/396 (A), st. 92/396 (B), st. 92/402.



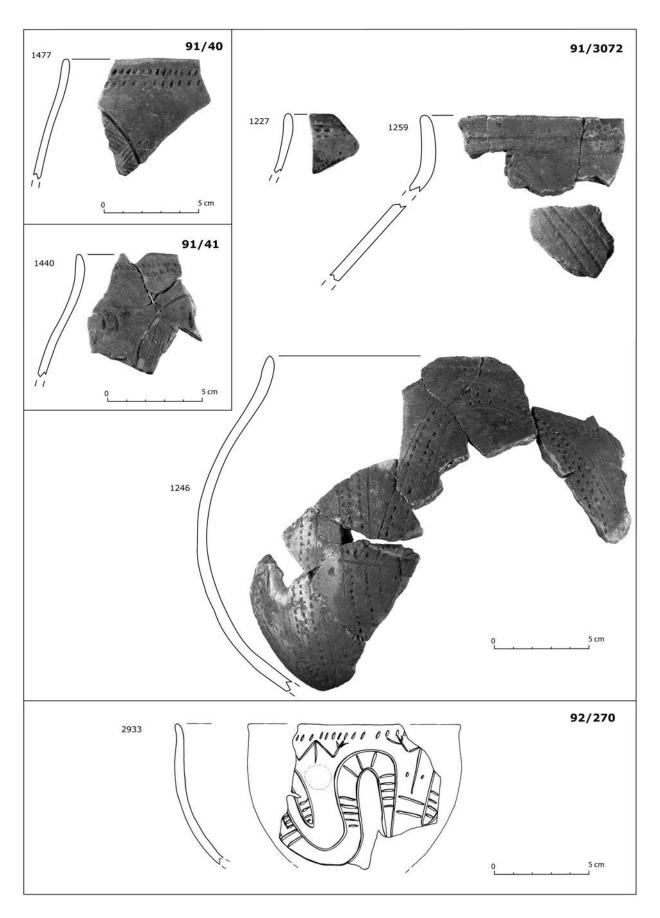
**Pl. 43** – Ay-sur-Moselle (2) : M18 : st. 91/735.



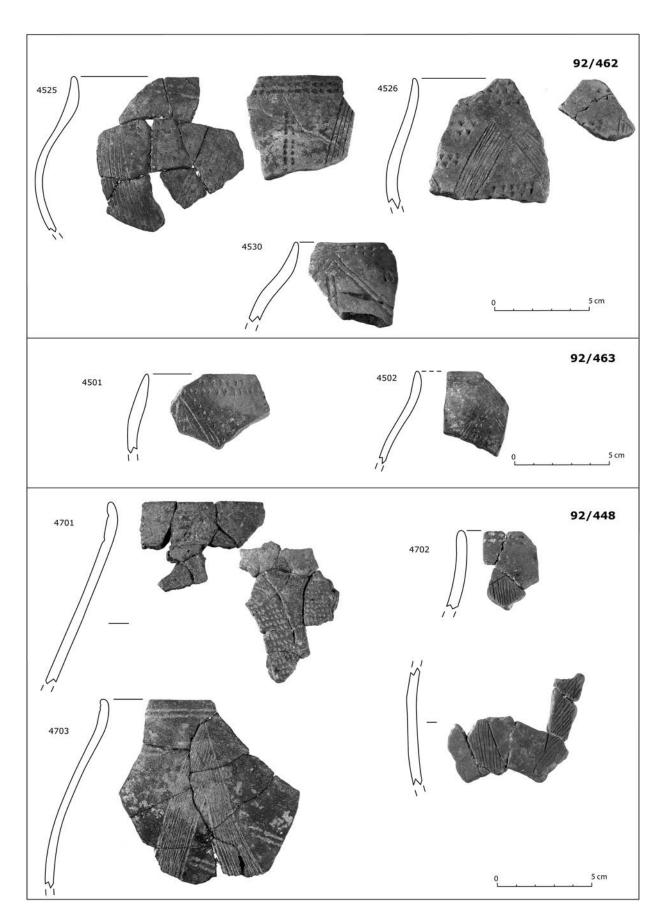
**Pl. 44** – Ay-sur-Moselle (2): M21: st. 92/96, st. 92/96 (III), st. 92/102.



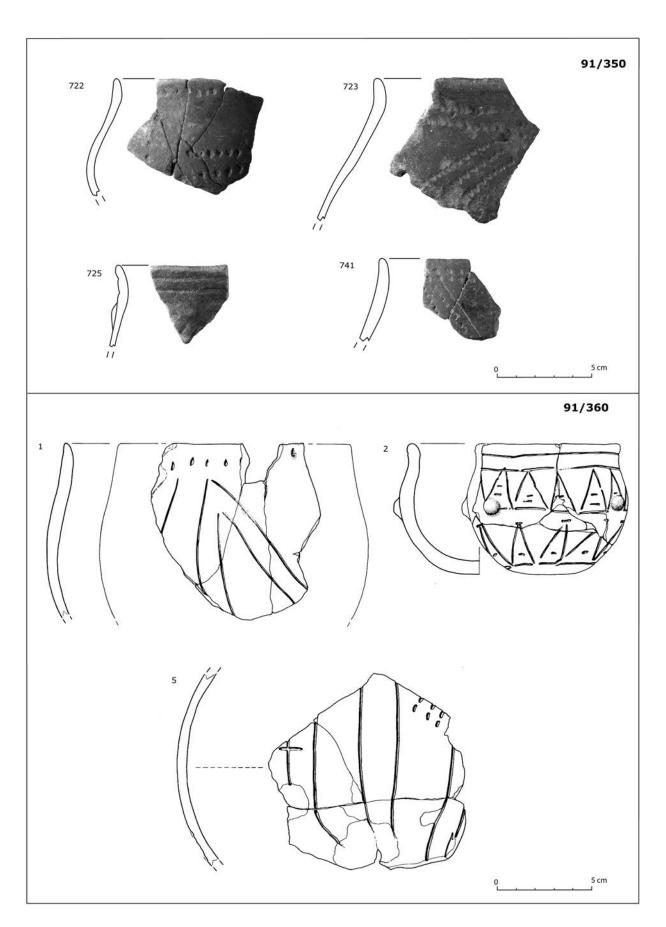
**Pl. 45** – Ay-sur-Moselle (2): M21: st. 92/102, st. 92/122, st. 92/408; M23: st. 92/98, st. 92/99.



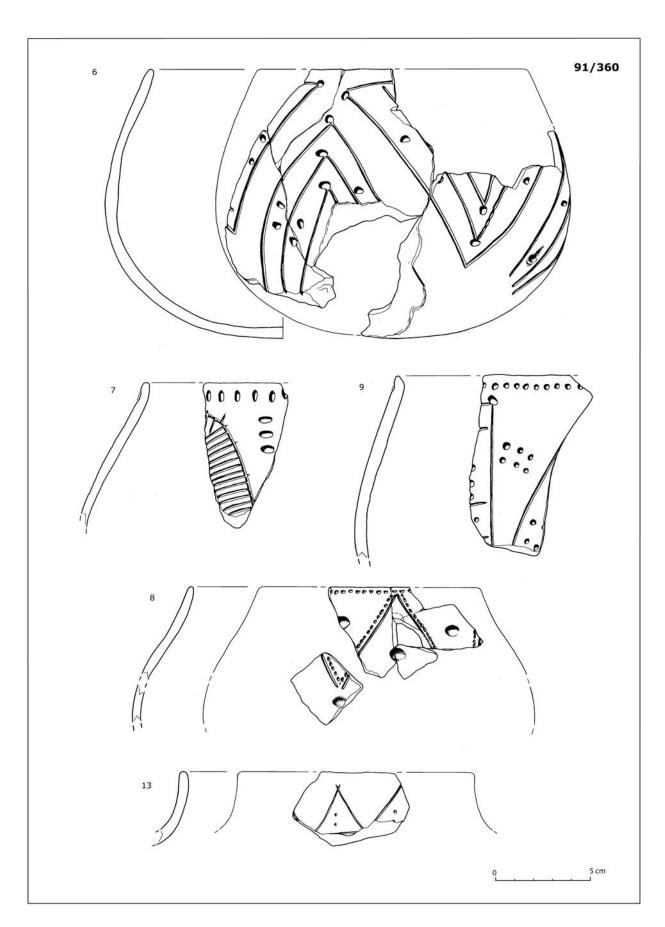
 $\textbf{Pl. 46} - Ay\text{-sur-Moselle (2)} : E11: st.\ 91/40,\ st.\ 91/41\ ; E17: st.\ 91/3072\ ; E30: st.\ 92/270.$ 



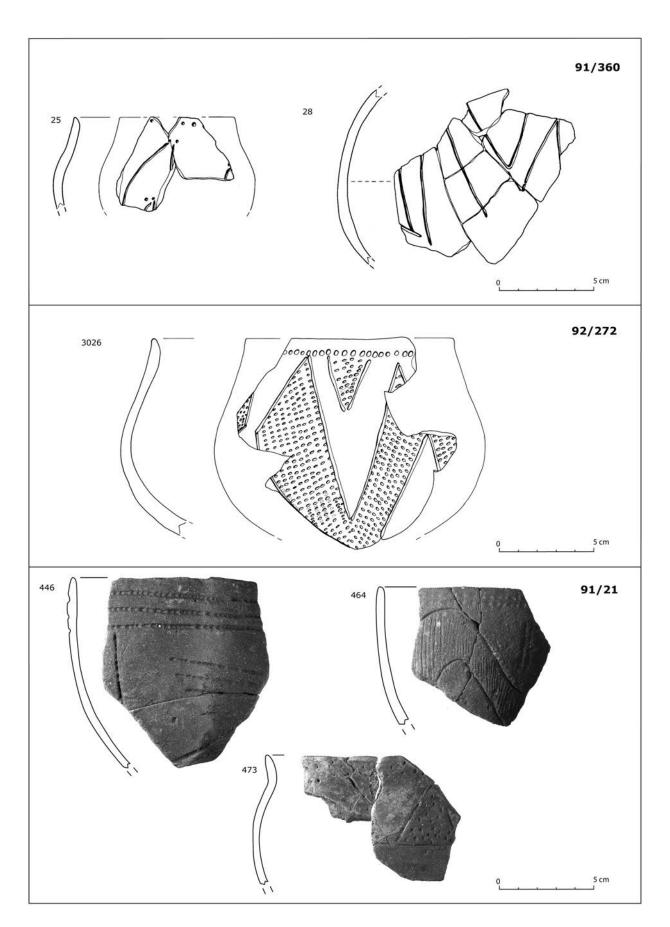
**Pl. 47** – Ay-sur-Moselle (2) : E83 : st. 92/462, st. 92/463 ; E84 : st. 92/448.



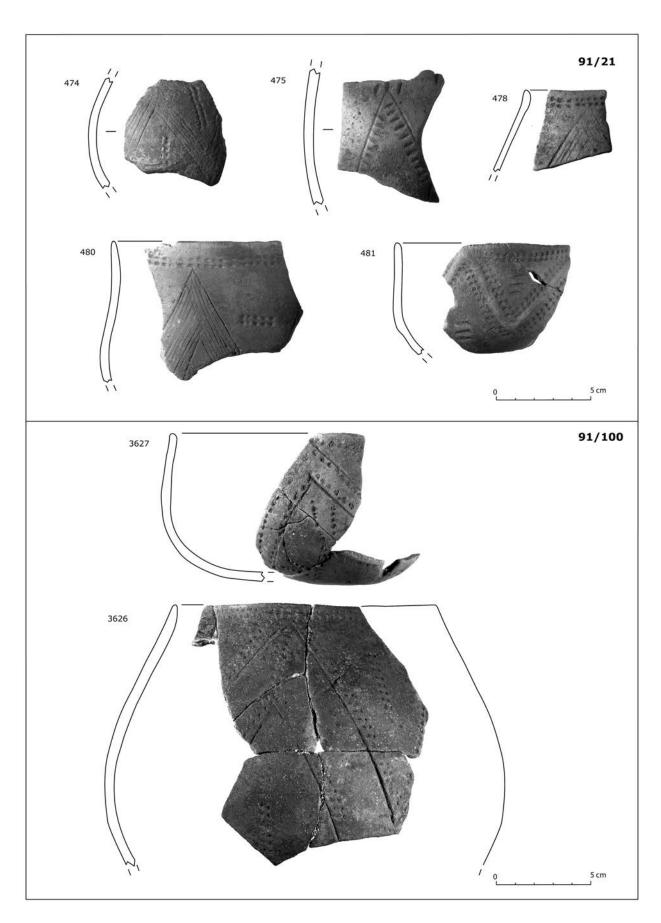
**Pl. 48** – Ay-sur-Moselle (2): E86: st. 91/350; E87: st. 91/360.



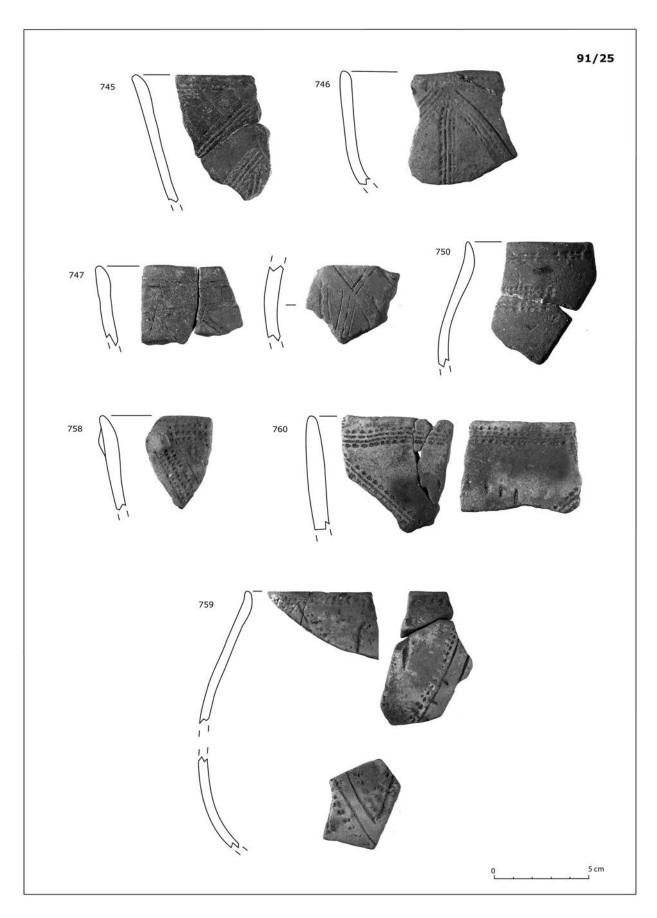
**Pl. 49** – Ay-sur-Moselle (2) : E87 : st. 91/360.



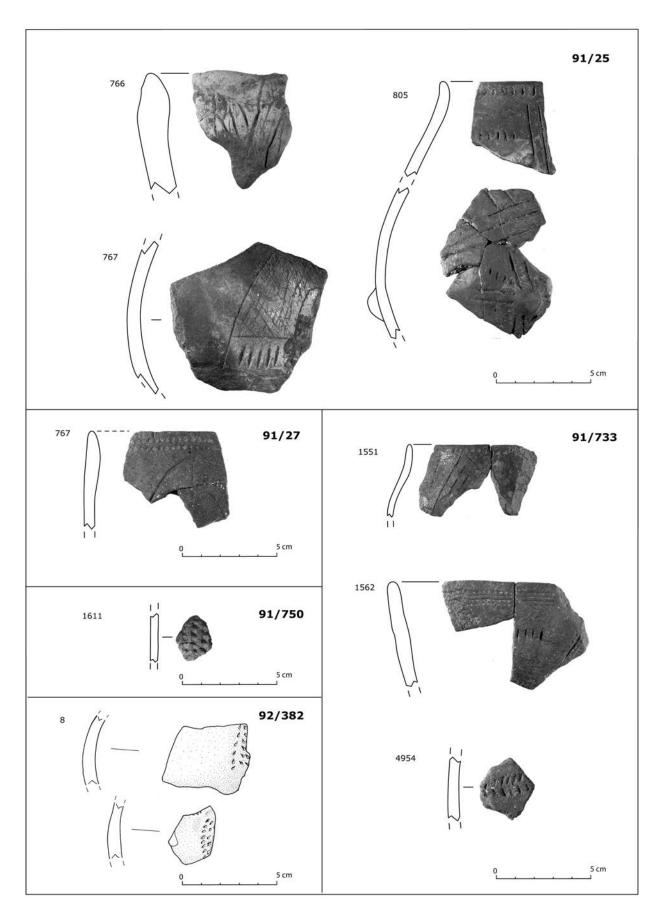
**Pl. 50** – Ay-sur-Moselle (2): E87: st. 91/360; E91: st. 92/272; E97: st. 91/21.



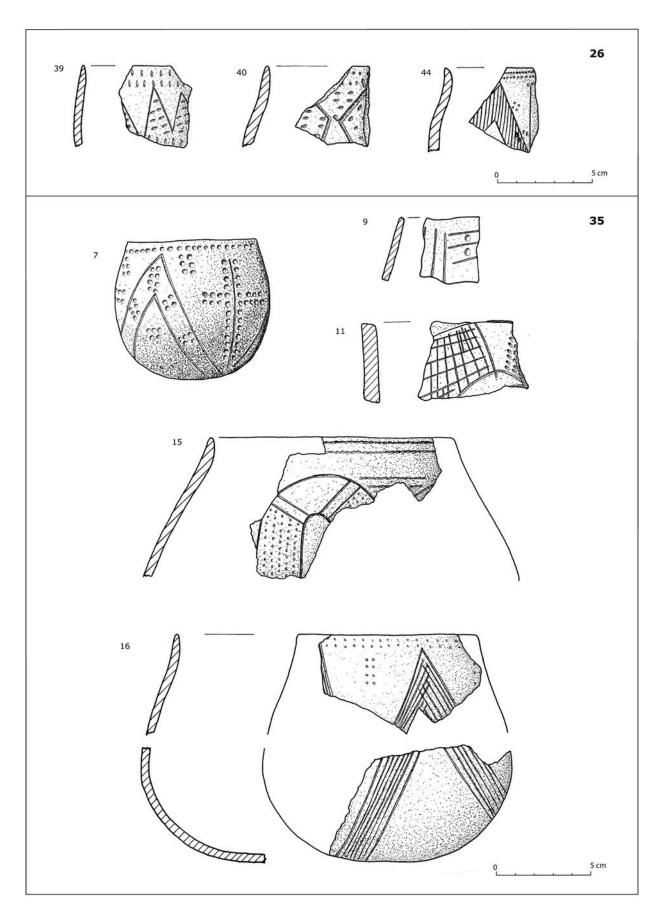
 $\textbf{Pl. 51} - Ay\text{-sur-Moselle (2)} : E97: st.\ 91/21 \ ; E99: st.\ 91/100.$ 



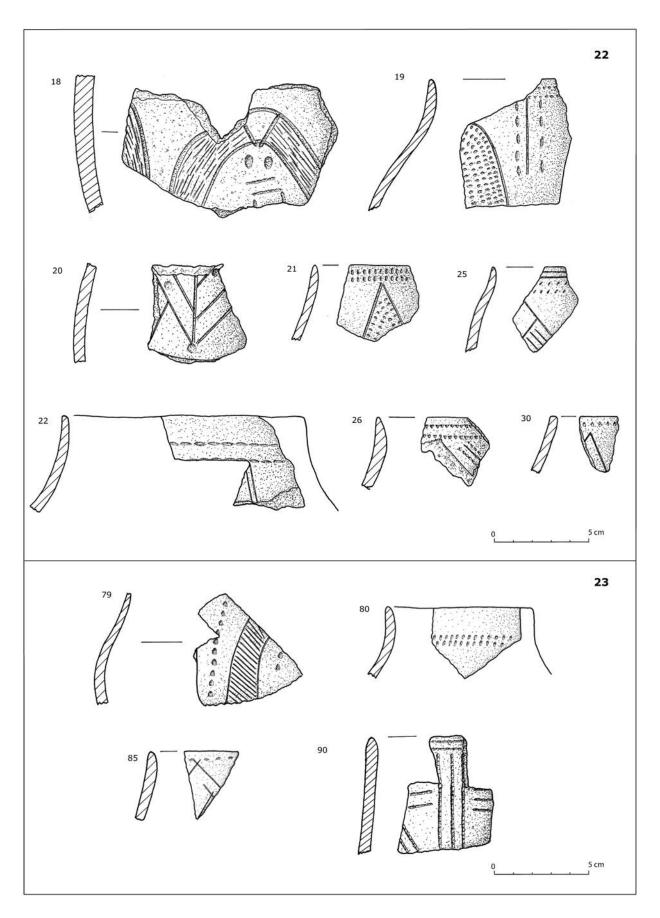
**Pl. 52** – Ay-sur-Moselle (2) : E100 : st. 91/25.



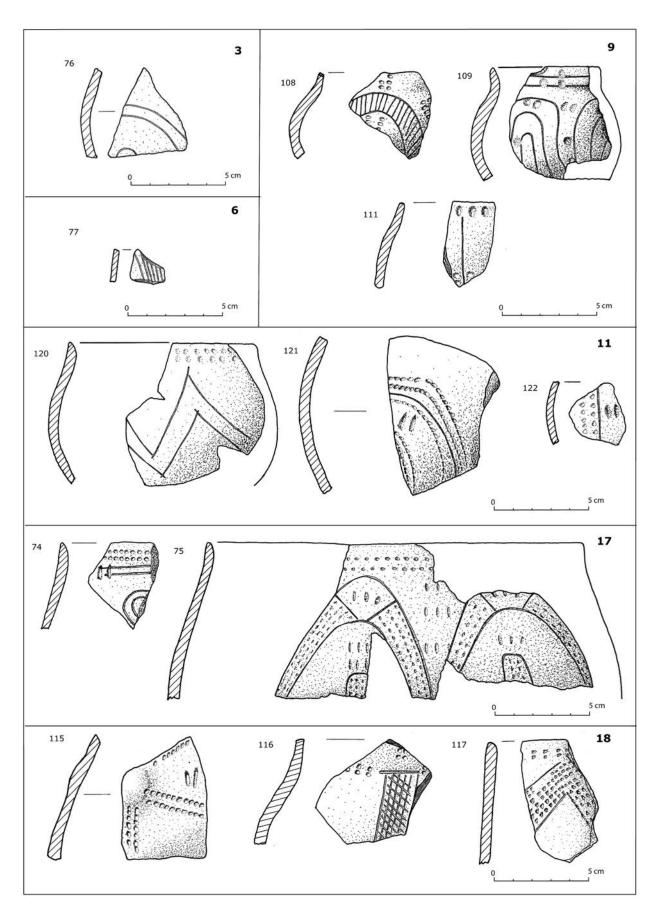
Pl. 53 - Ay-sur-Moselle (2): E100: st.~91/25, st.~91/27, st.~91/733, st.~91/750.



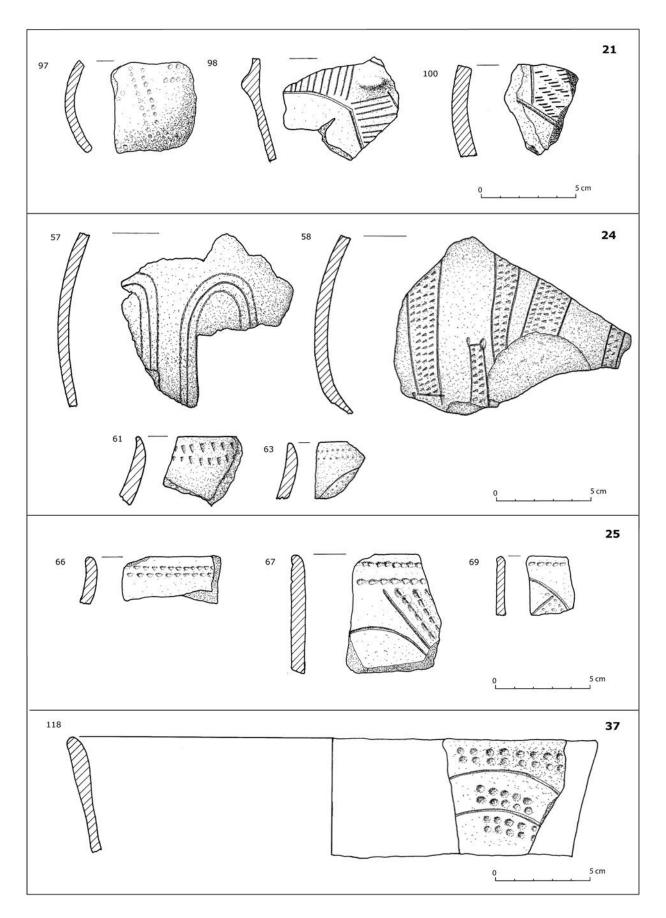
**Pl. 54** – Cattenom (4) : E1 : st. 26; E2 : st. 35.



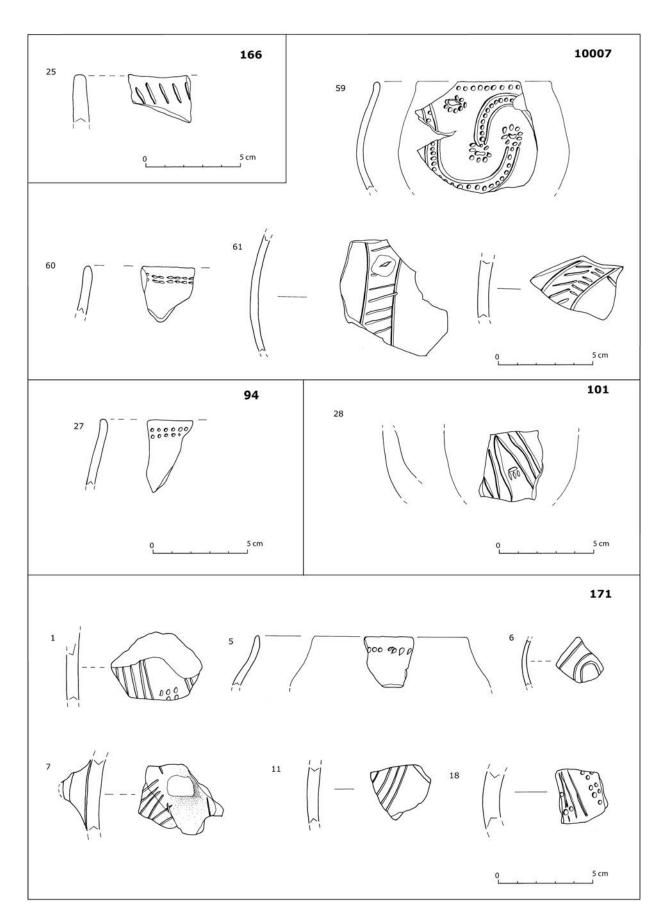
**Pl. 55** – Cattenom (4): E3: st. 22; E4: st. 23.



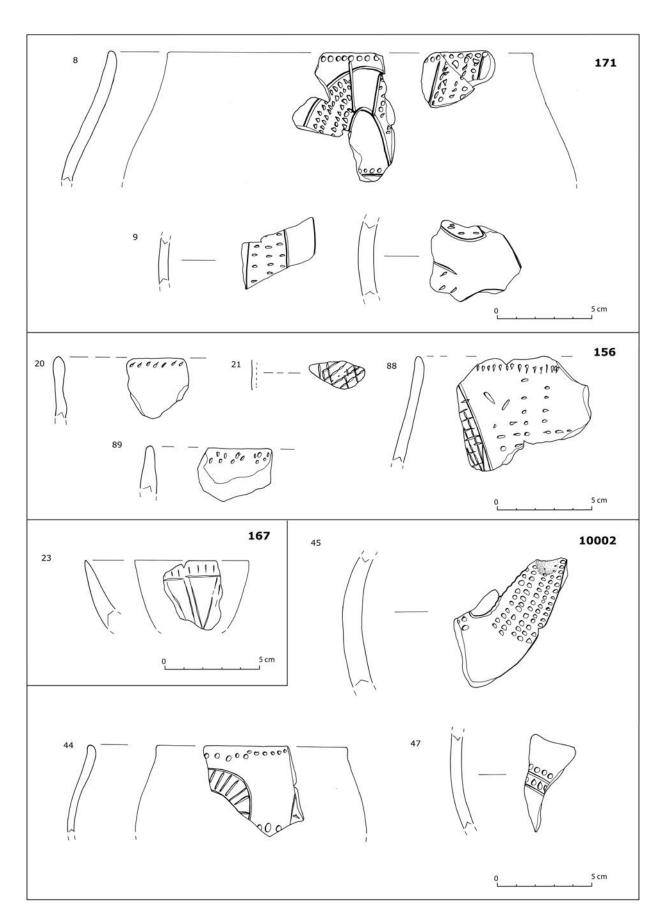
**Pl. 56** – Cattenom (4): E100: st. 3, st. 6, st. 9, st. 11, st. 17, st. 18.



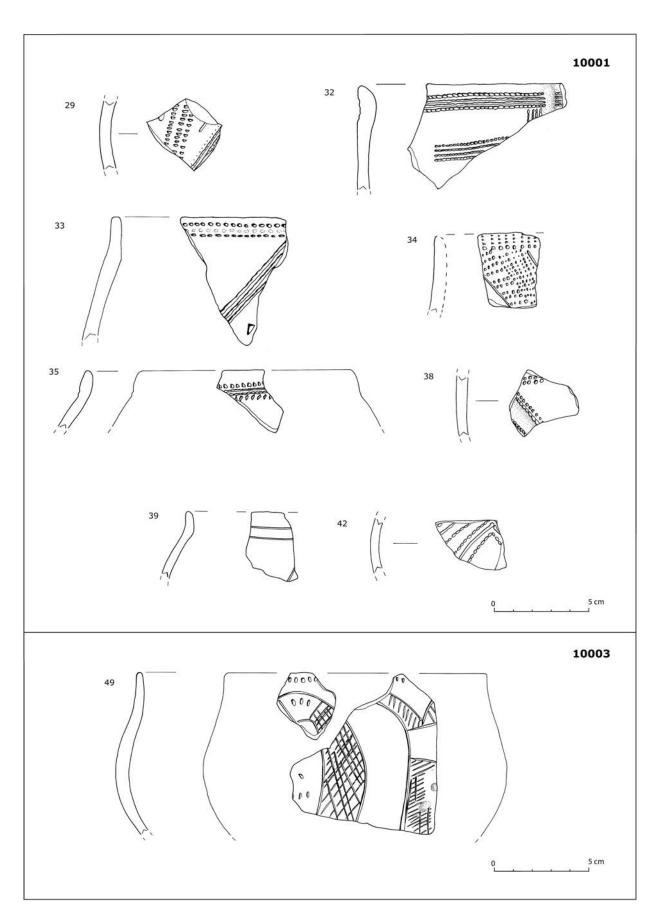
**Pl. 57** – Cattenom (4): E100: st. 21, st. 24, st. 25, st. 37.



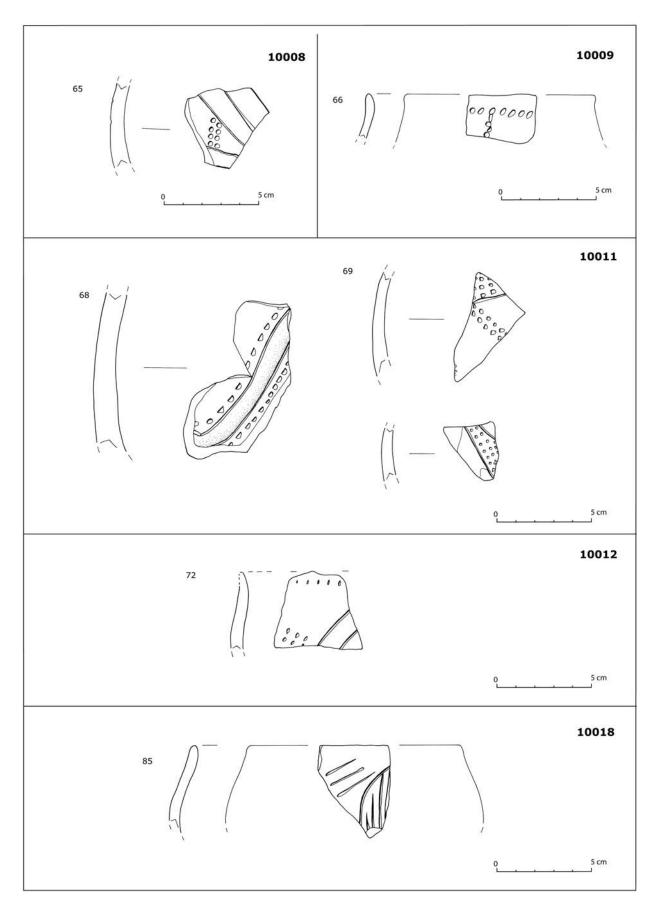
Pl. 58 - Cattenom~(5): M1: st.~166,~st.~10007~;~M2: st.~94,~st.101~;~E3: st.~171.



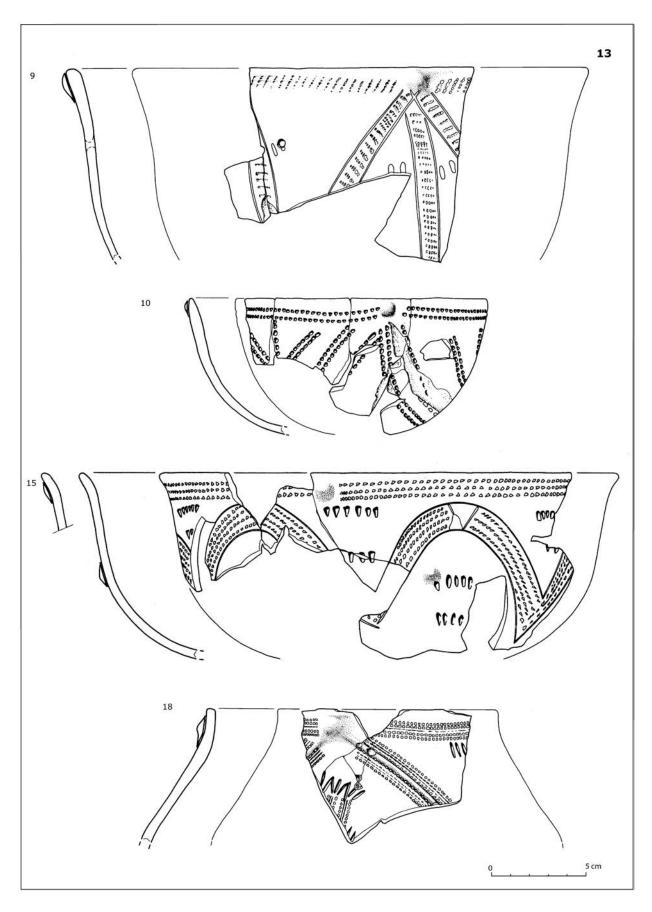
**Pl. 59** – Cattenom (5): E3: st. 171; E100: st. 156, st. 167, st. 10002.



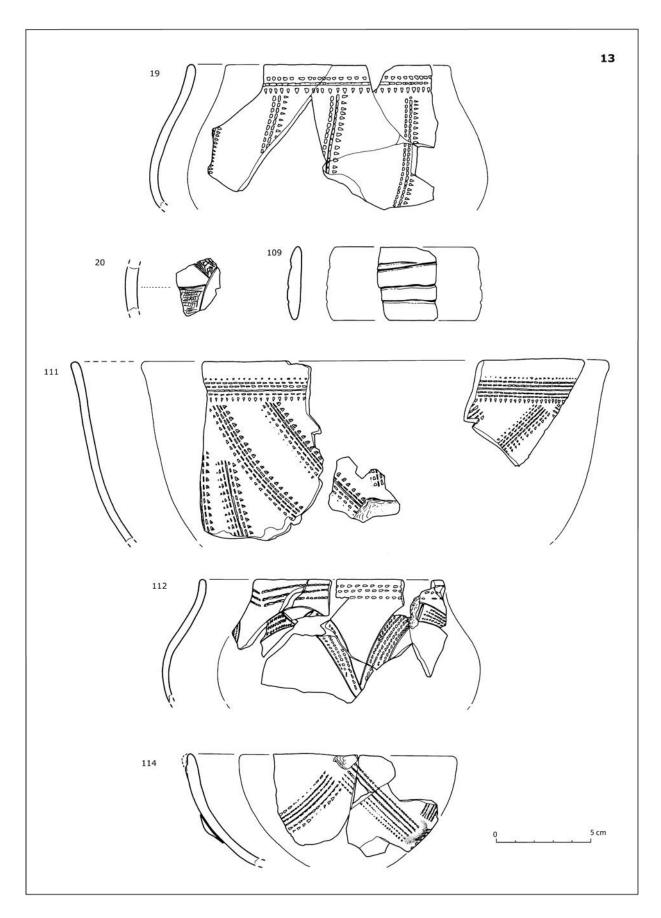
**Pl. 60** – Cattenom (5): E100: st. 10001, st. 10003.



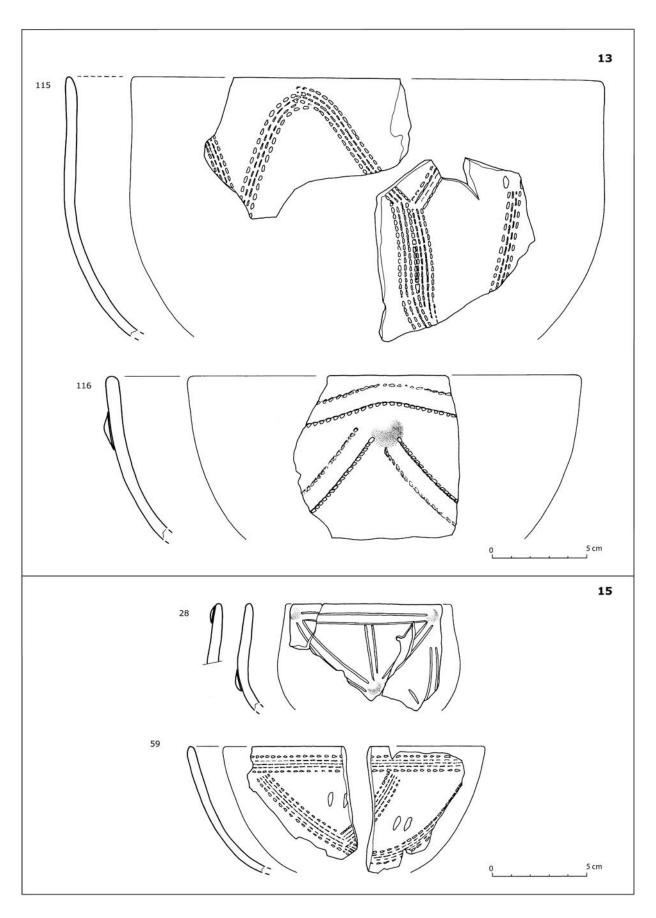
Pl. 61 - Cattenom~(5): E100: st.~10008,~st.~10009,~st.~10012,~st.~10018,~st.~10011.



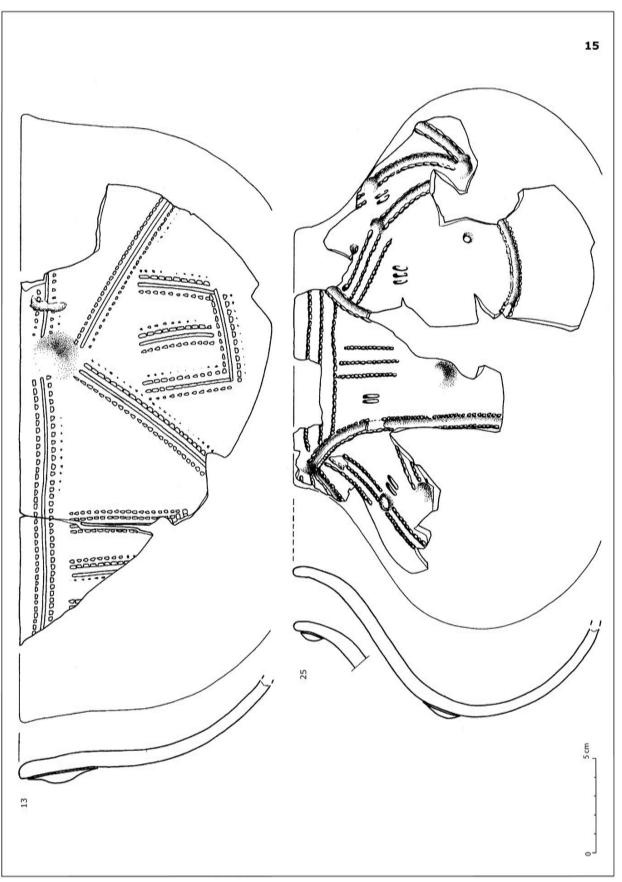
**Pl. 62** – Ennery (6) : M1 : st. 13.



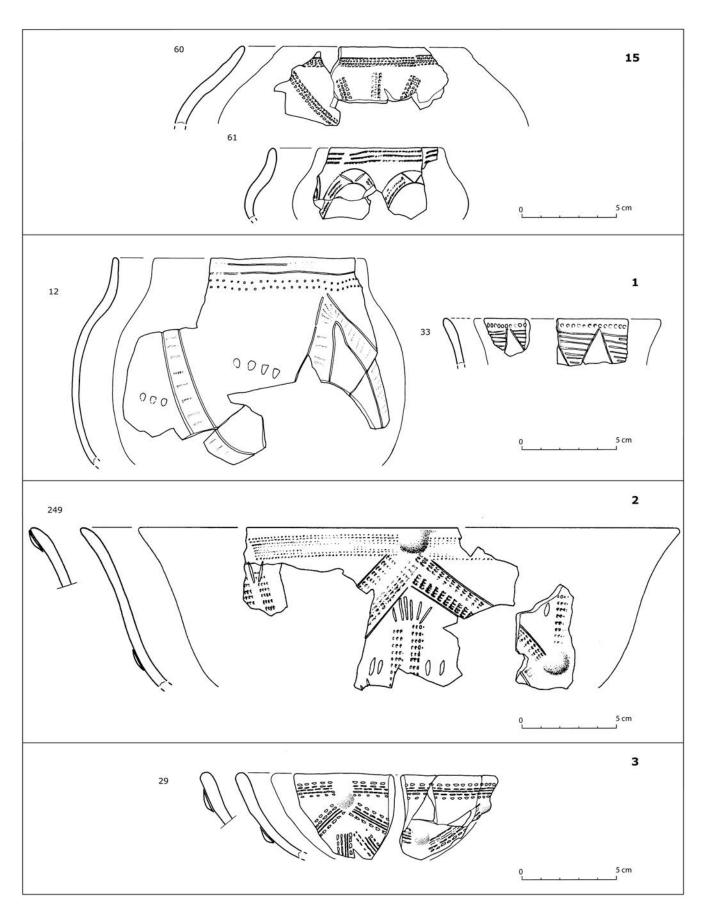
**Pl. 63** – Ennery (6) : M1 : st. 13.



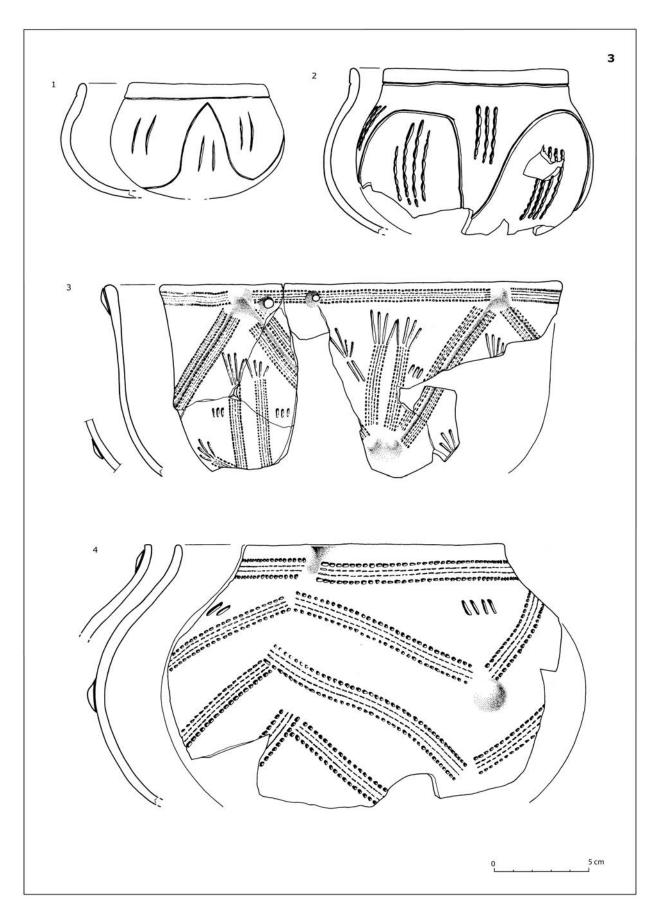
**Pl. 64** – Ennery (6) : M1 : st. 13, st. 15.



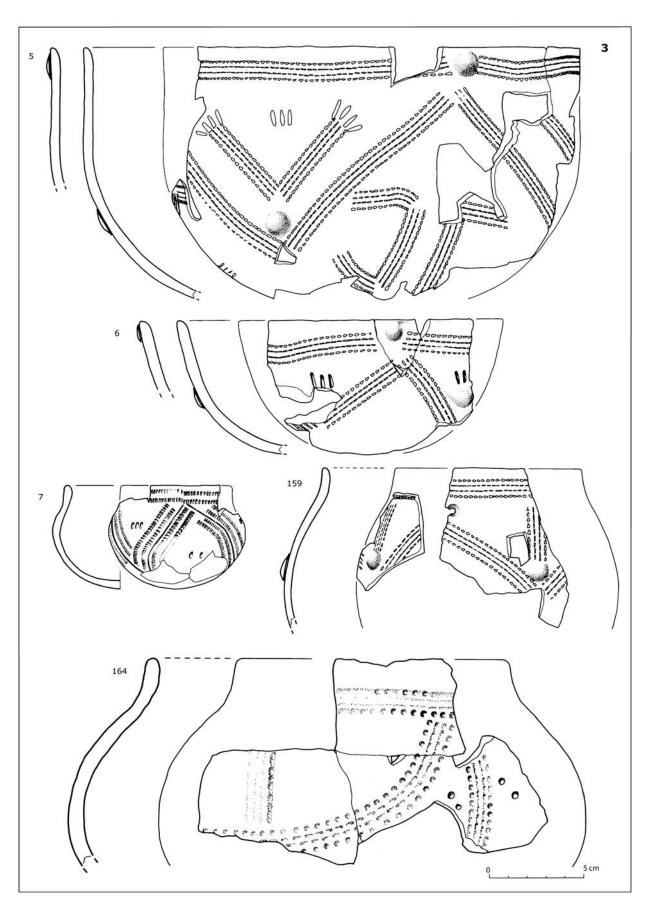
**Pl. 65** – Ennery (6): M1: st. 15.



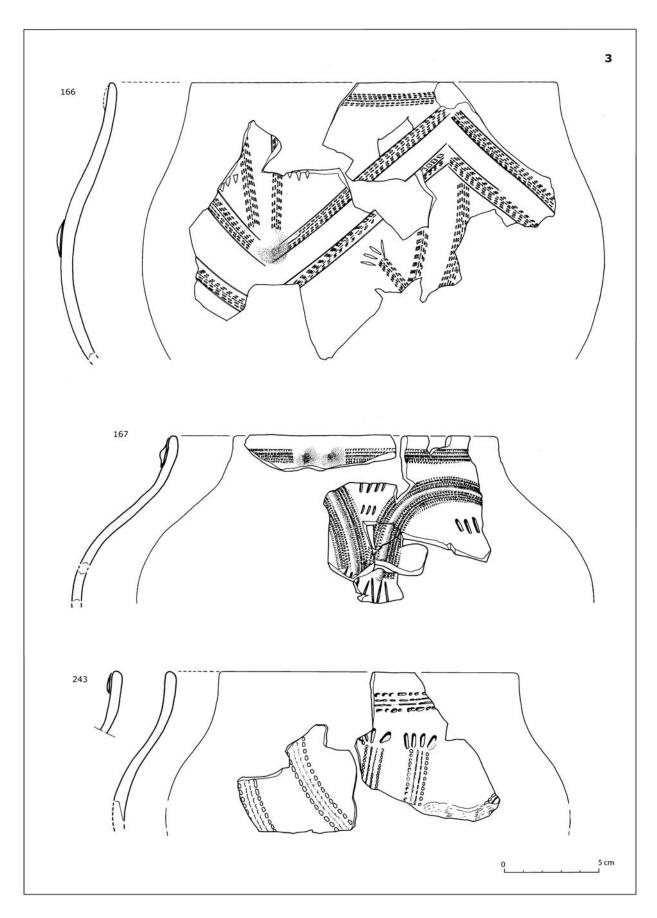
**Pl.** 66 – Ennery (6) : M1 : st. 15; M2 : st. 1, st. 2.



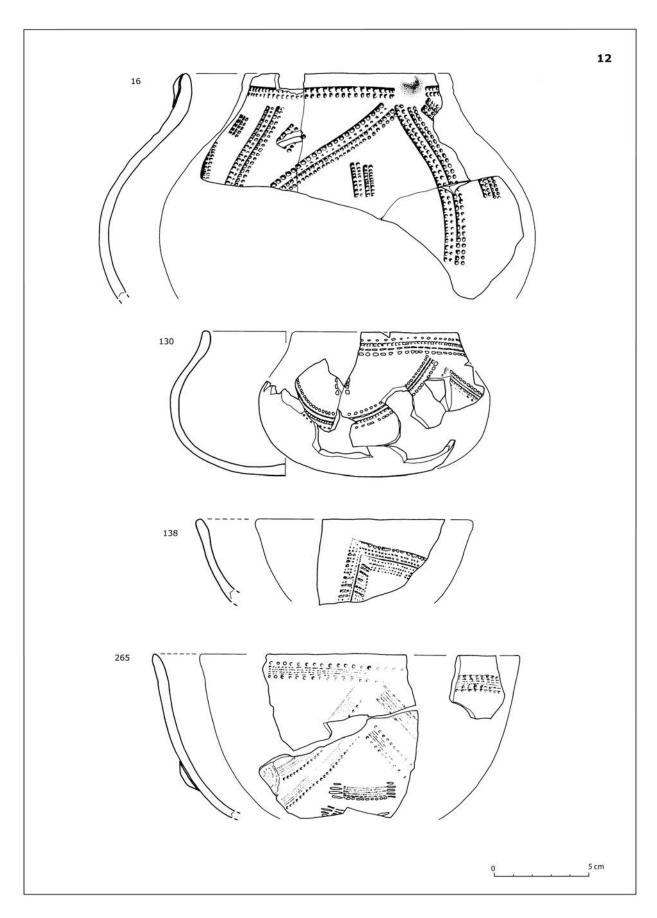
**Pl. 67** – Ennery (6): M2: st. 3.



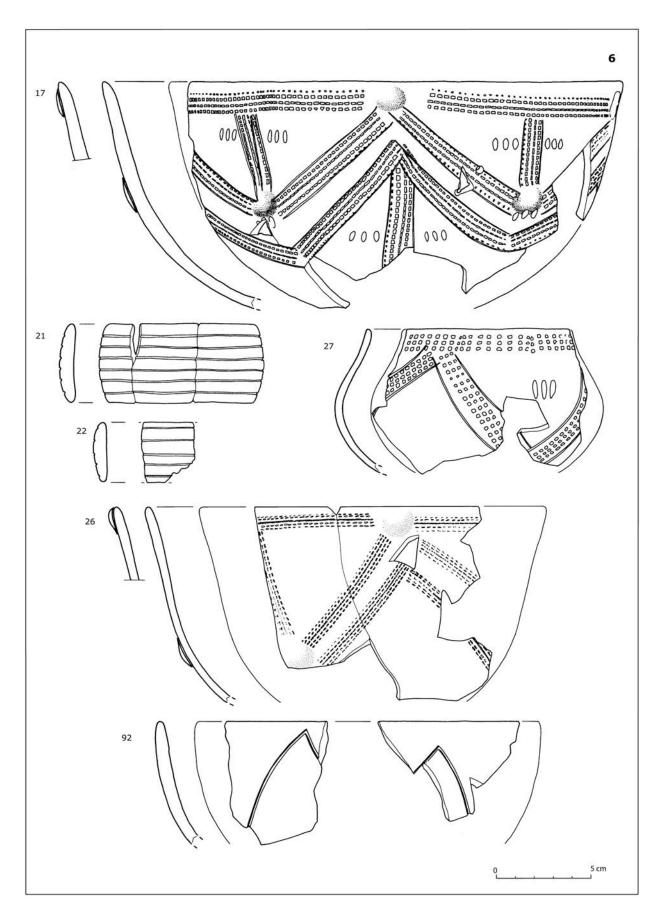
**Pl. 68** – Ennery (6): M2: st. 3.



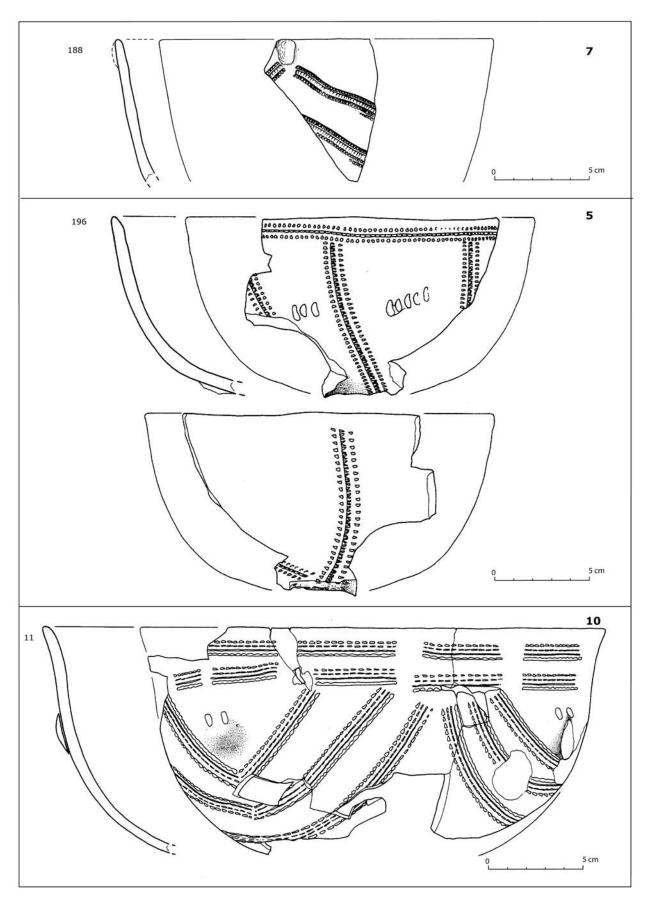
**Pl. 69** – Ennery (6): M2: st. 3.



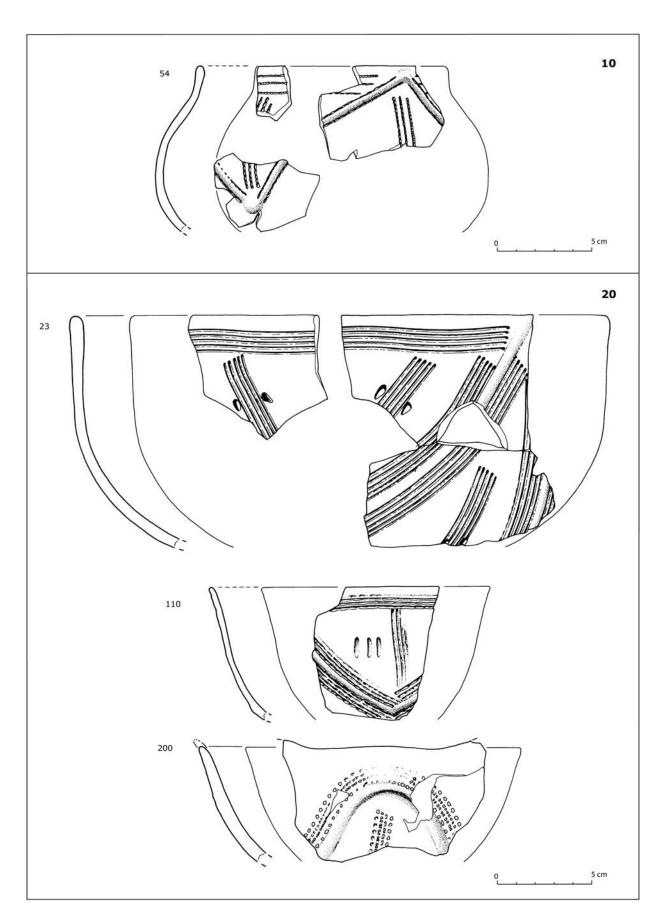
**Pl. 70** – Ennery (6) : M2 : st. 12.



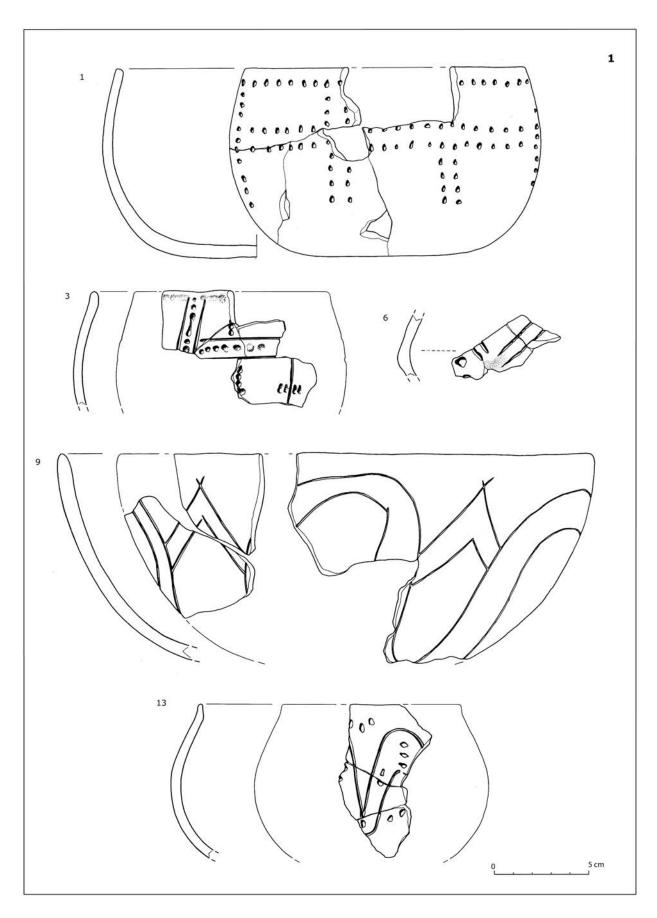
**Pl. 71** – Ennery (6) : M3 : st. 6.



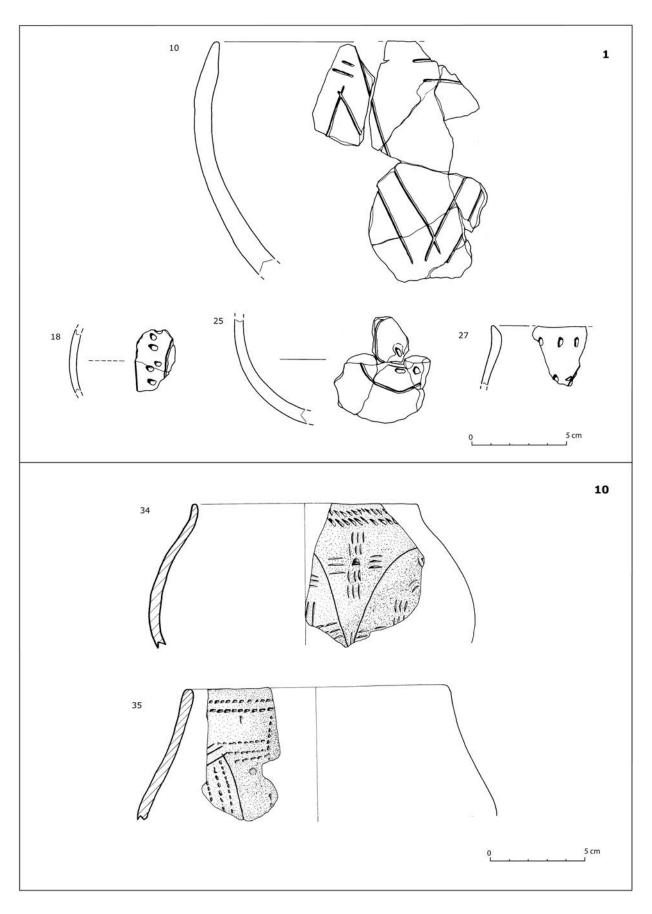
**Pl. 72** – Ennery (6) : M3 : st. 7; E100 : st. 5, st. 10 .



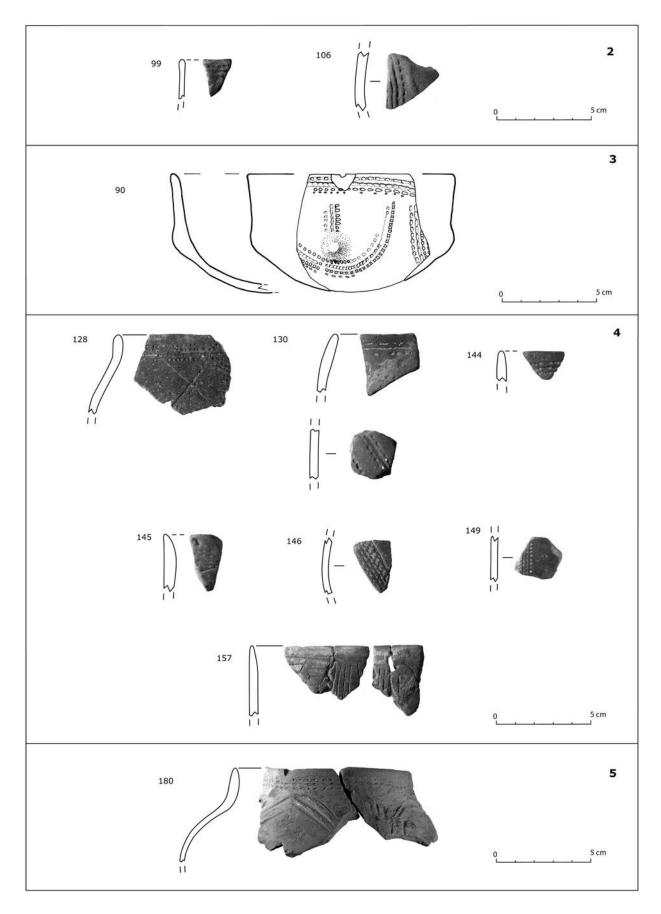
**Pl. 73** – Ennery (6): E100: st. 10, st. 20.



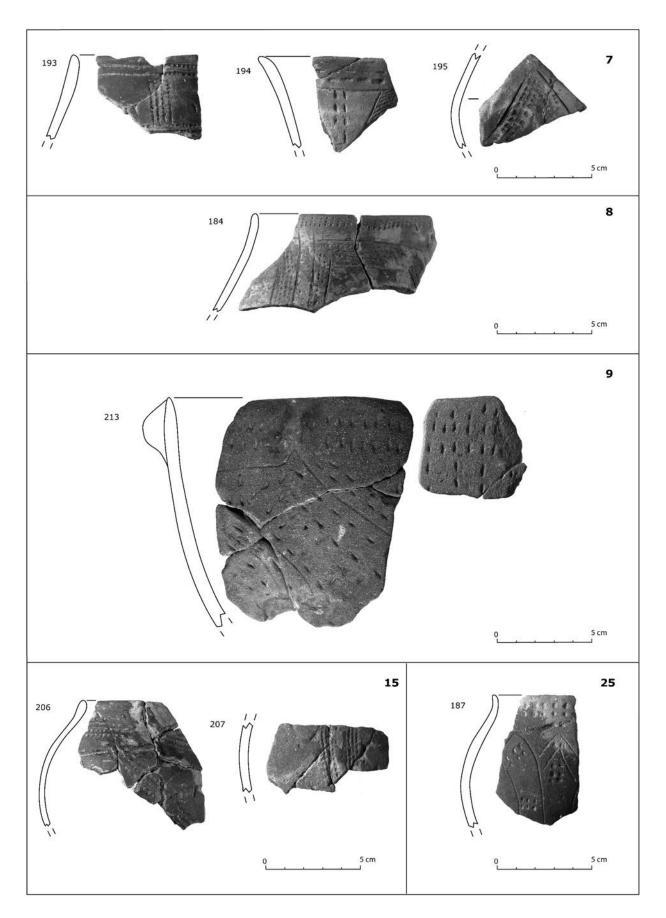
**Pl. 74** – Filstroff (7) : E1 : st. 1.



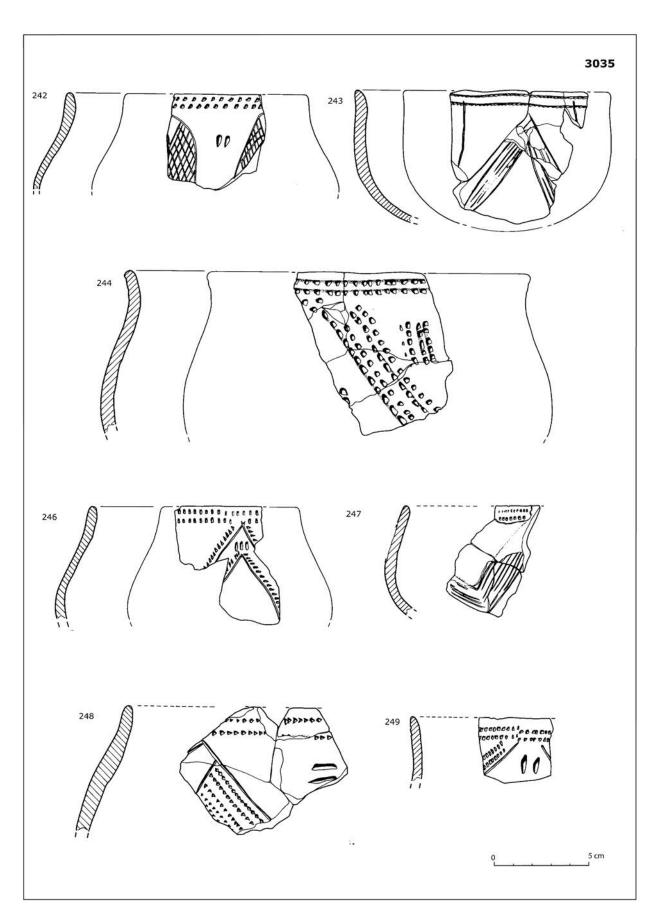
Pl. 75 - Filstroff~(7):E1:st.~1~;E2:st.~10.



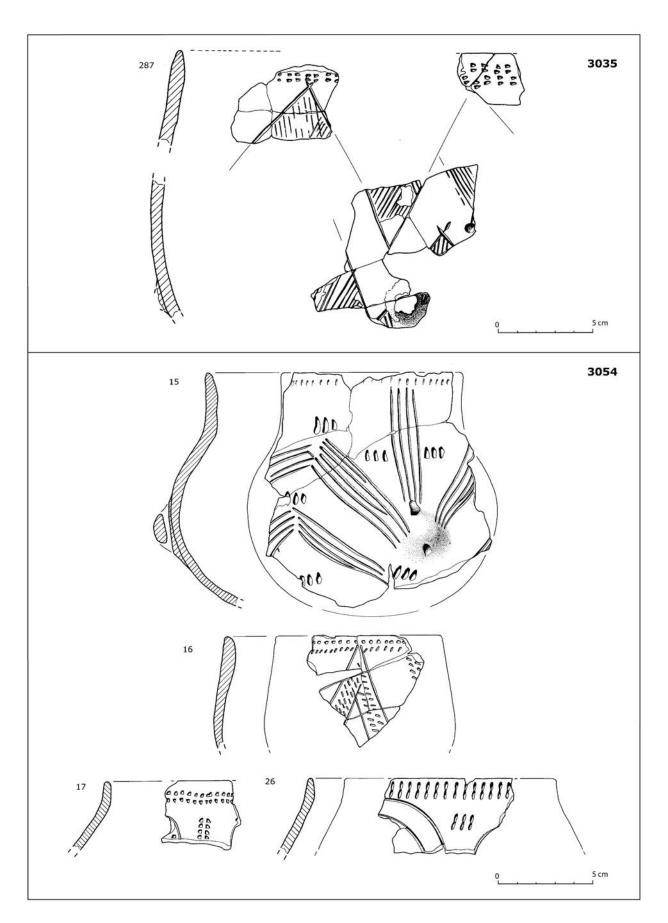
**Pl. 76** – Florange (9): E1: st. 2, st. 3, st. 4; E100: st. 5.



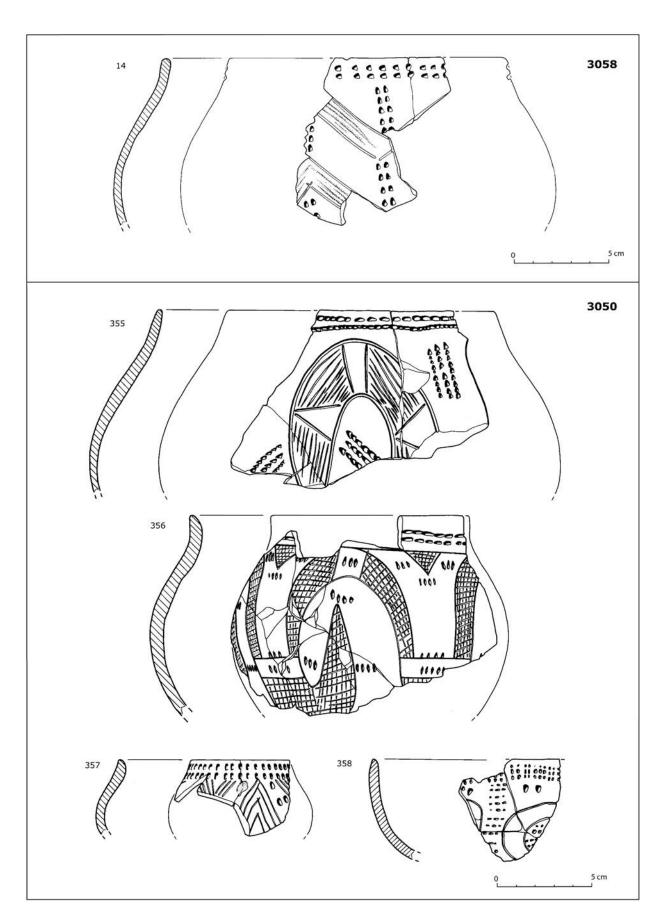
**Pl. 77** – Florange (9): E100: st. 7, st. 8, st. 9, st. 15, st. 25.



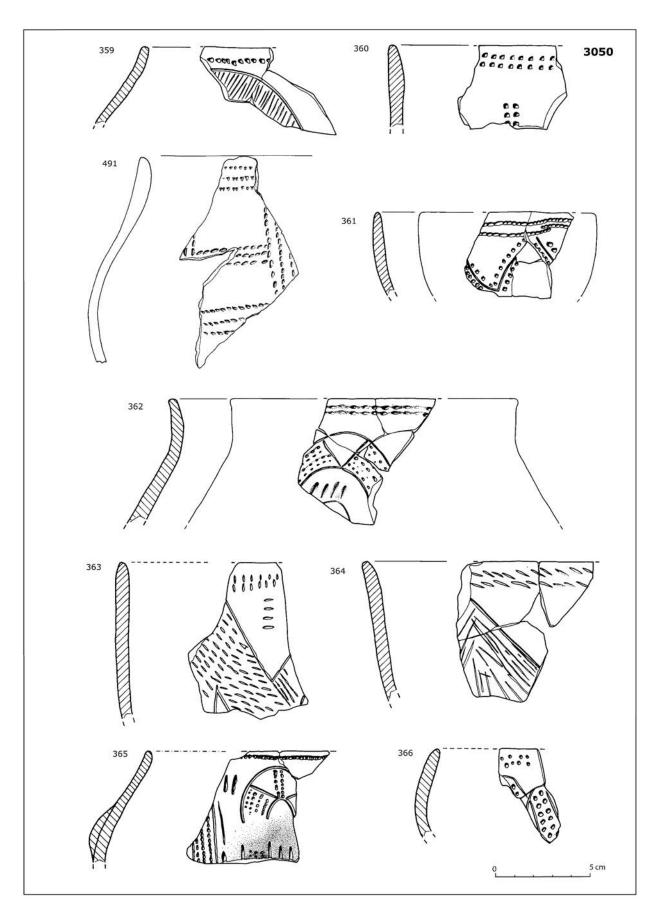
Pl. 78-Gandrange~(10):M1:st.~3035.



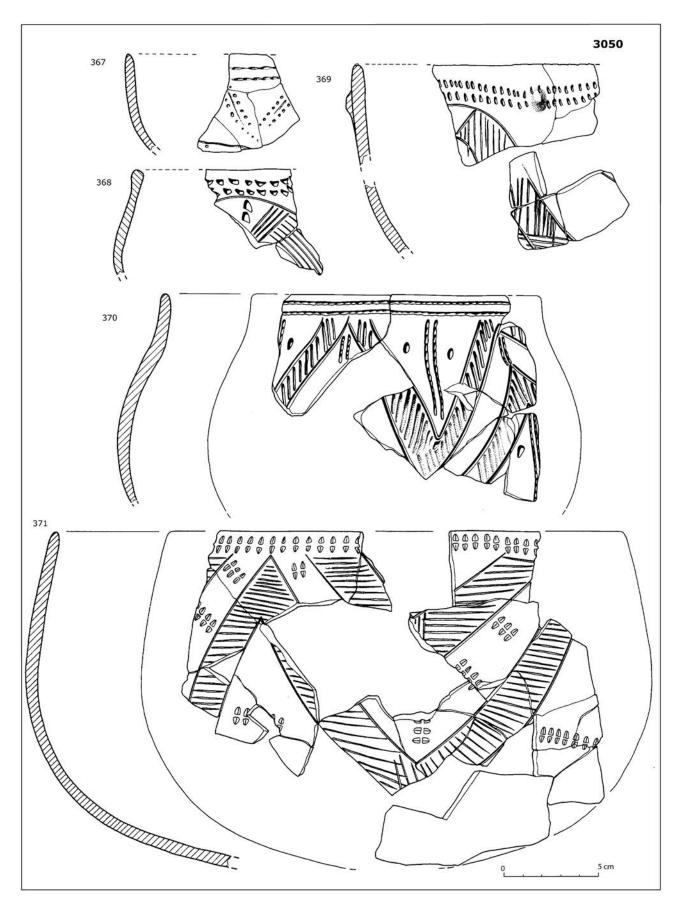
**Pl. 79** – Gandrange (10) : M1 : st. 3035, st. 3054.



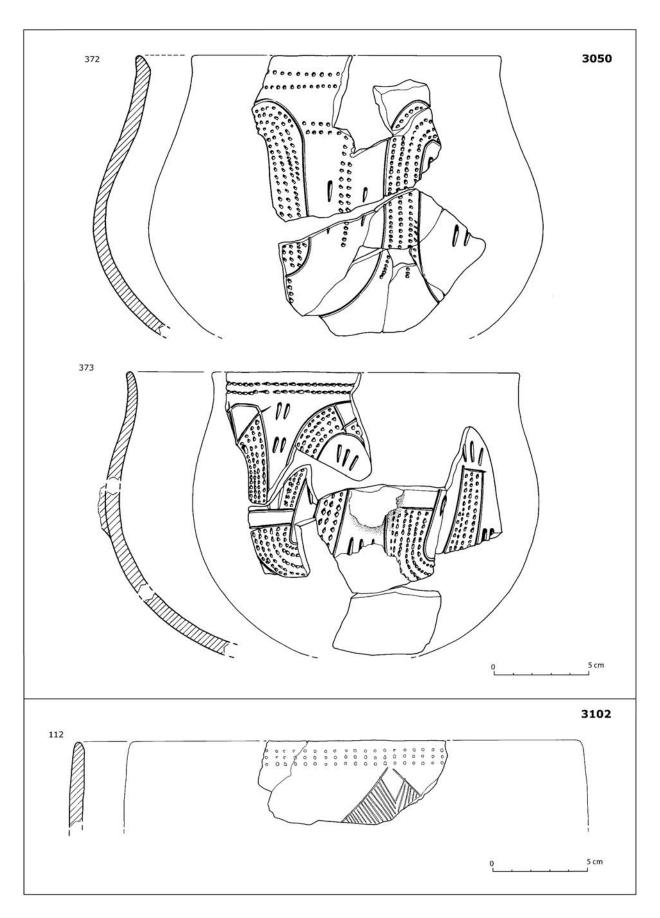
**Pl. 80** – Gandrange (10) : M1 : st. 3058 ; E2 : st. 3050.



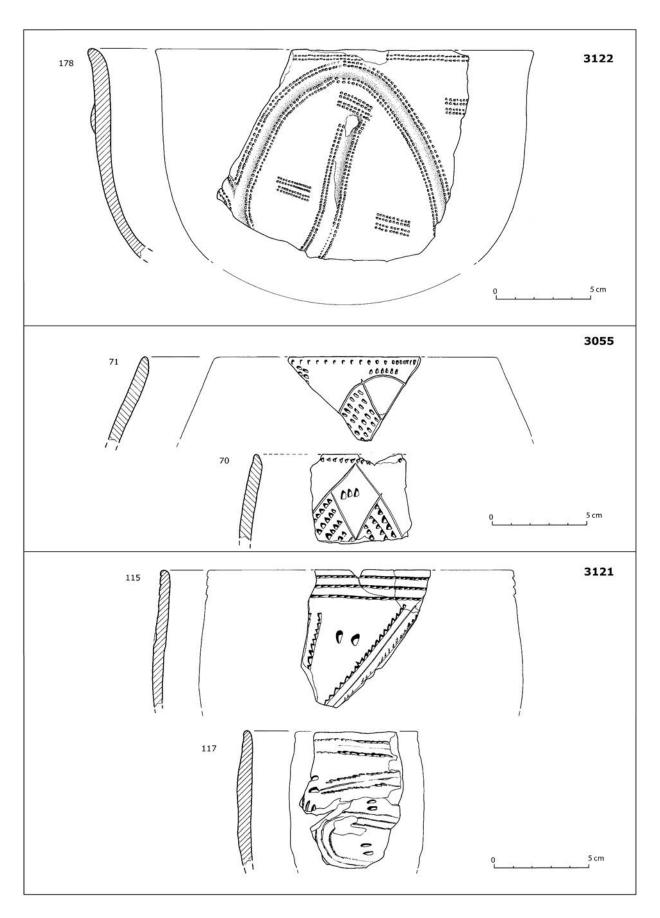
**Pl. 81** – Gandrange (10) : E2 : st. 3050.



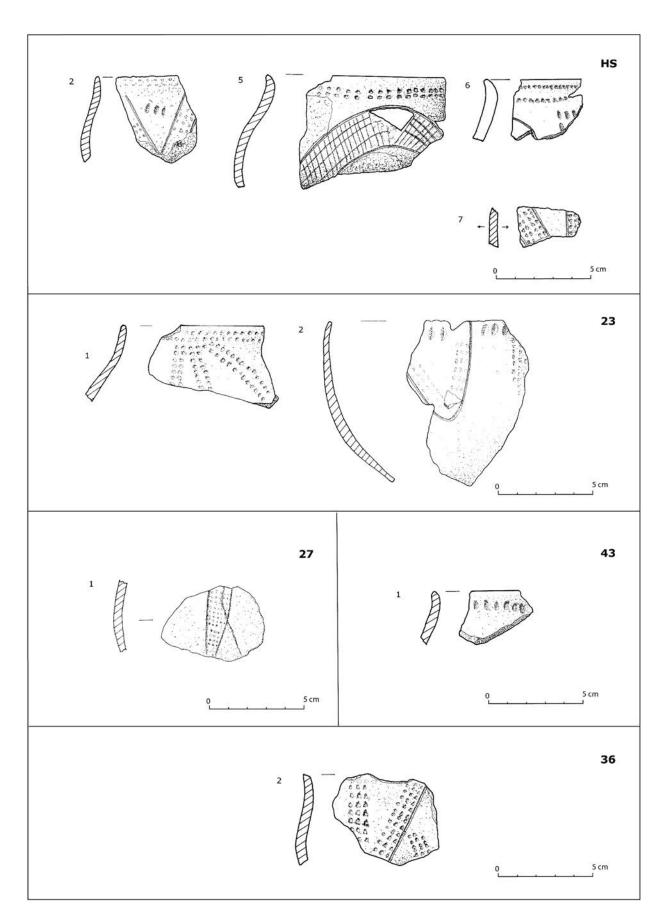
**Pl. 82** – Gandrange (10) : E2 : st. 3050.



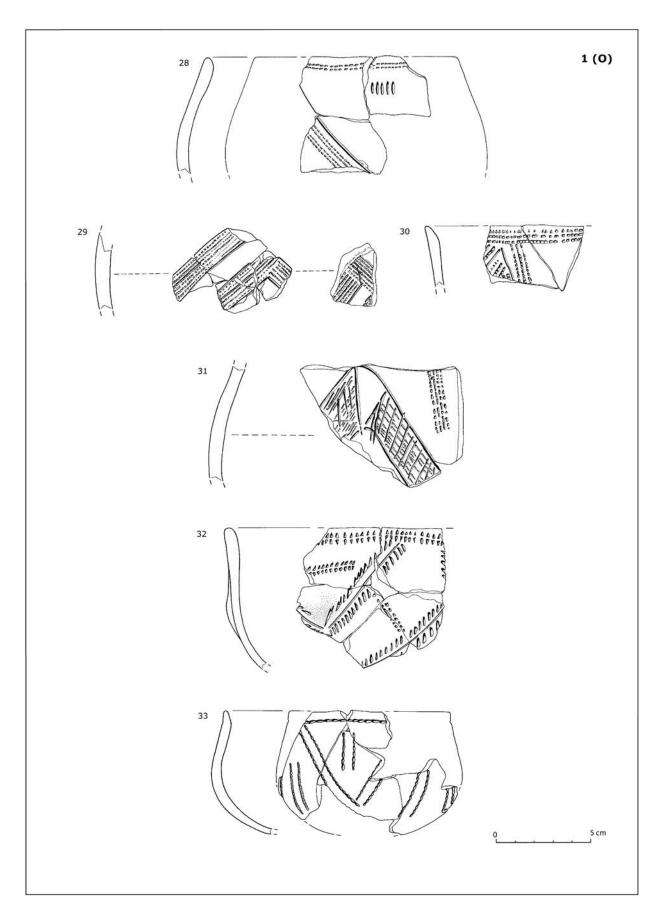
**Pl. 83** – Gandrange (10) : E2 : st. 3050 ; E3 : st. 3102.



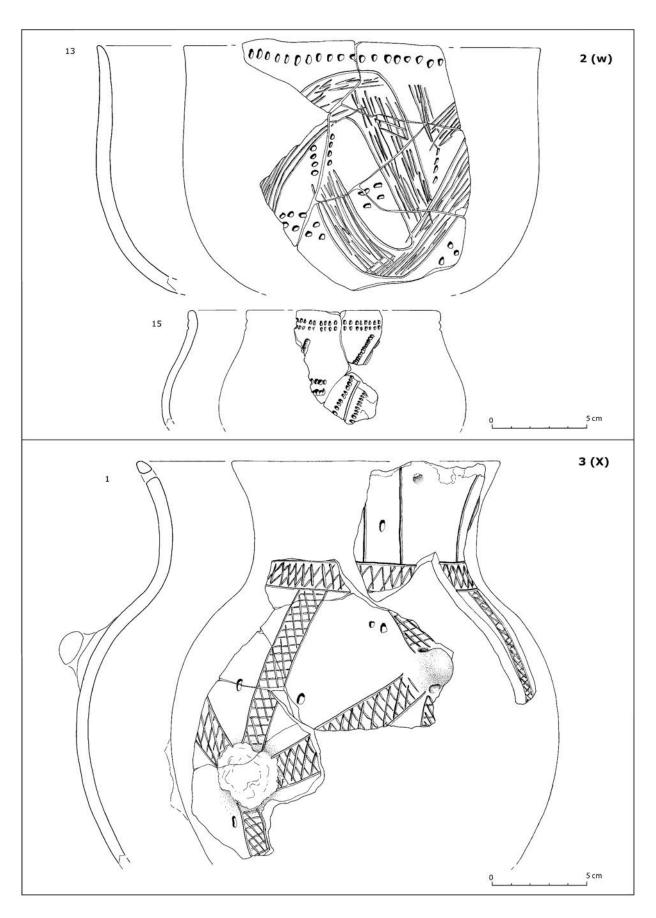
**Pl. 84** – Gandrange (10): E3: st. 3122; E100: st. 3055, st. 3121.



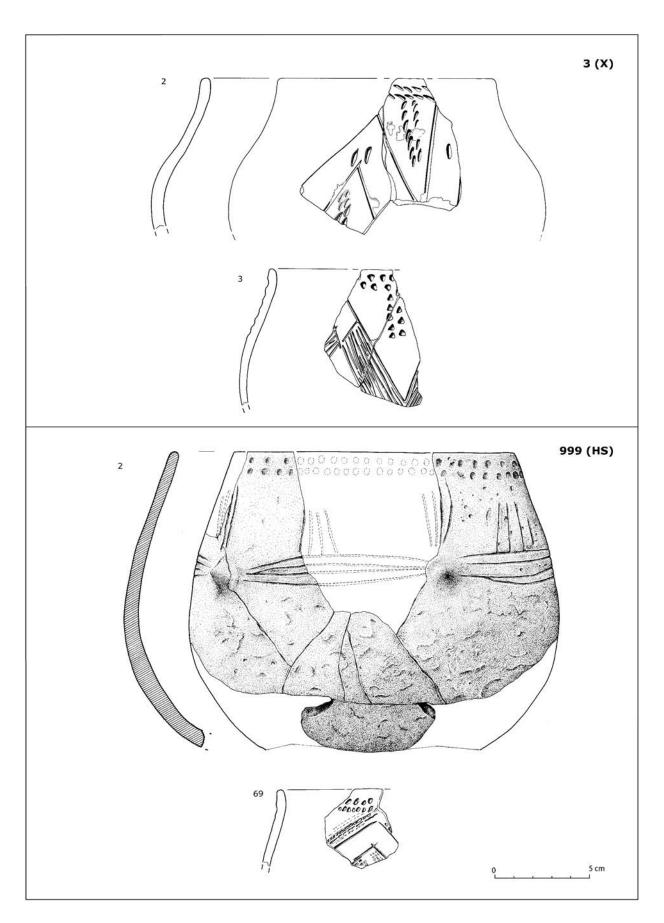
**Pl. 85** – Hettange-Grande (14): E100: hors structure, st. 23, st. 27, st. 36, st. 43.



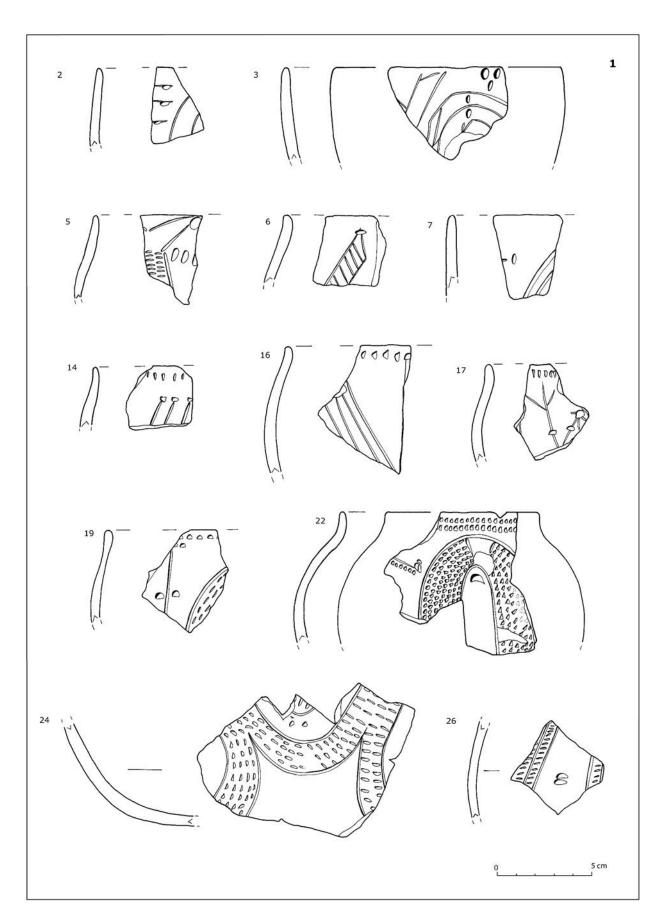
Pl.~86 – Kirschnaumen-Evendorff (17) : E1 : st. 1 (O).



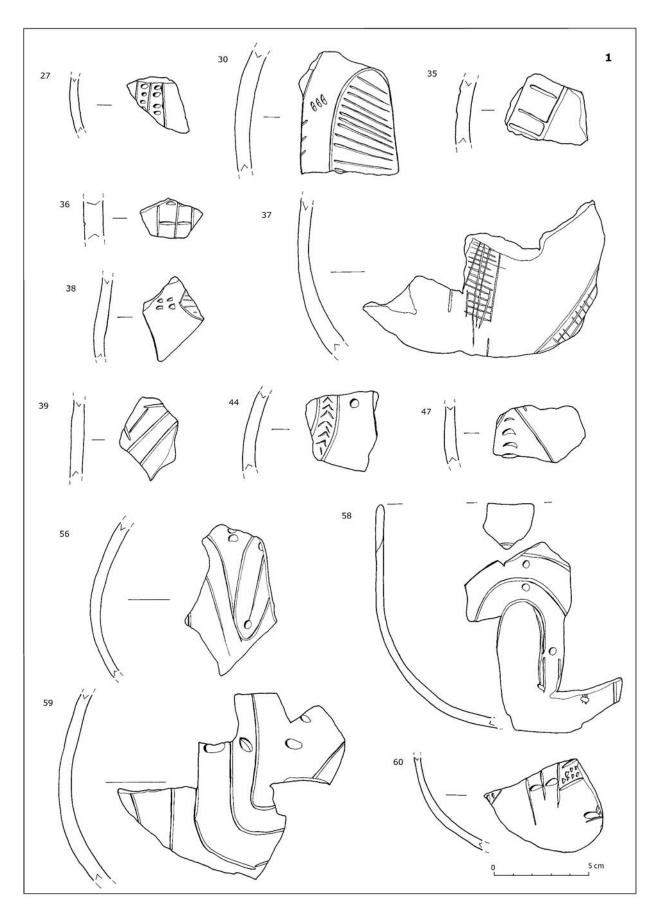
Pl. 87 – Kirschnaumen-Evendorff (17) : E2 : st. 2 (W); E3 v: st. 3 (X).



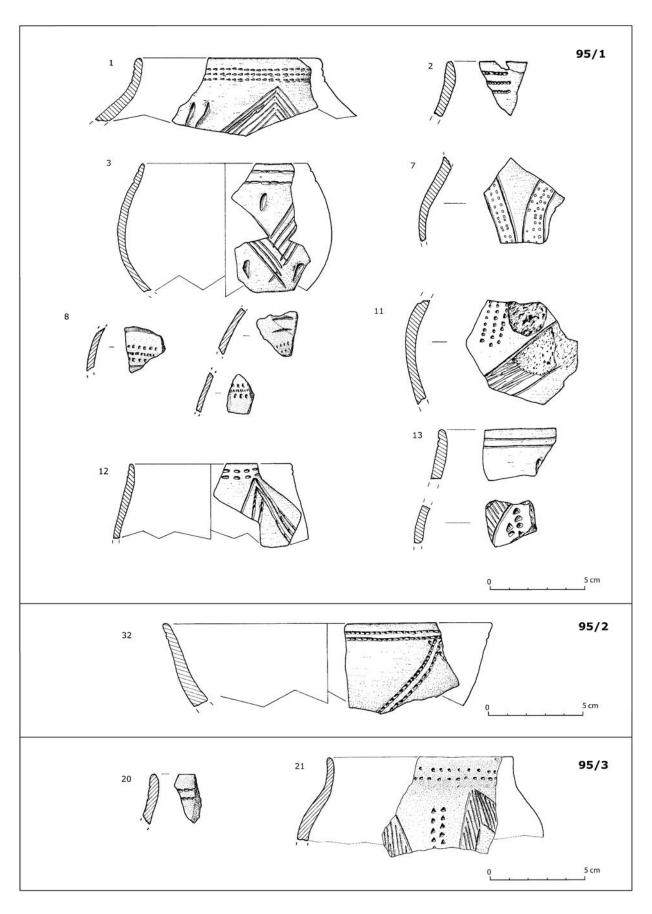
**Pl. 88** – Kirschnaumen-Evendorff (17): E3: st. 3 (X); E100: hors structure.



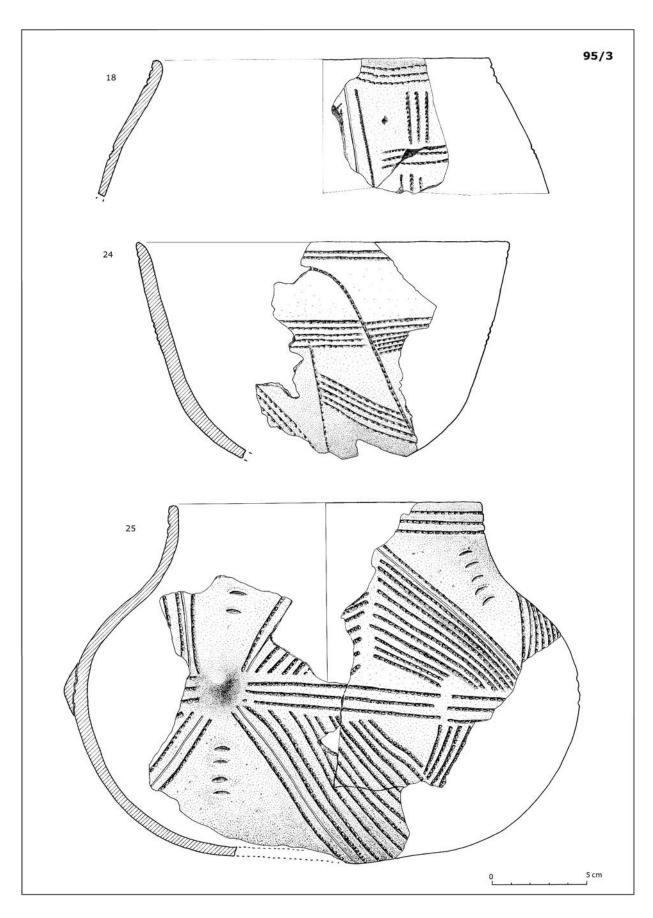
**Pl. 89** – Koenigsmacker (21) : E1 : st. 1.



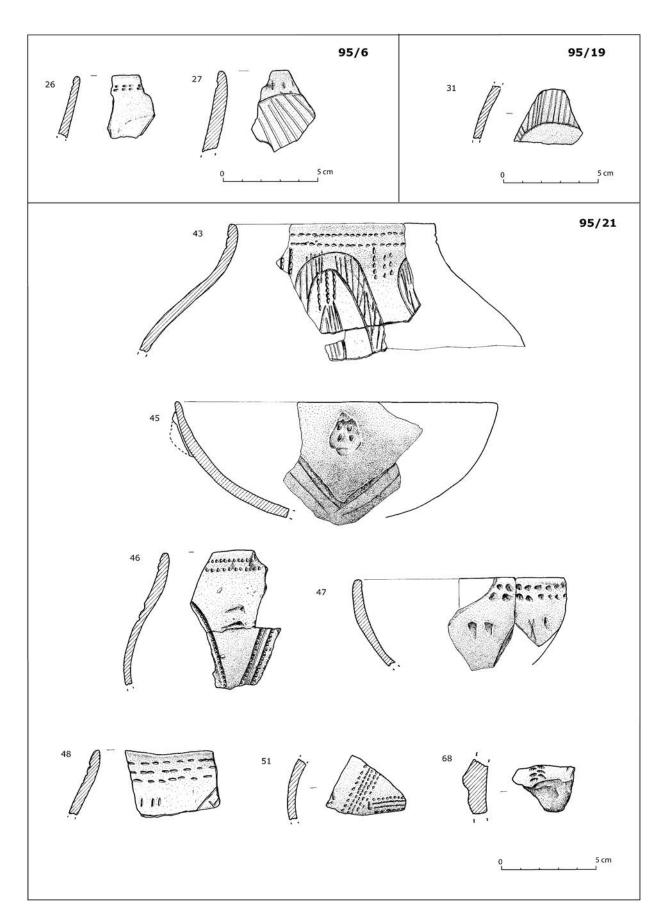
**Pl. 90** – Koenigsmacker (21) : E1 : st. 1.



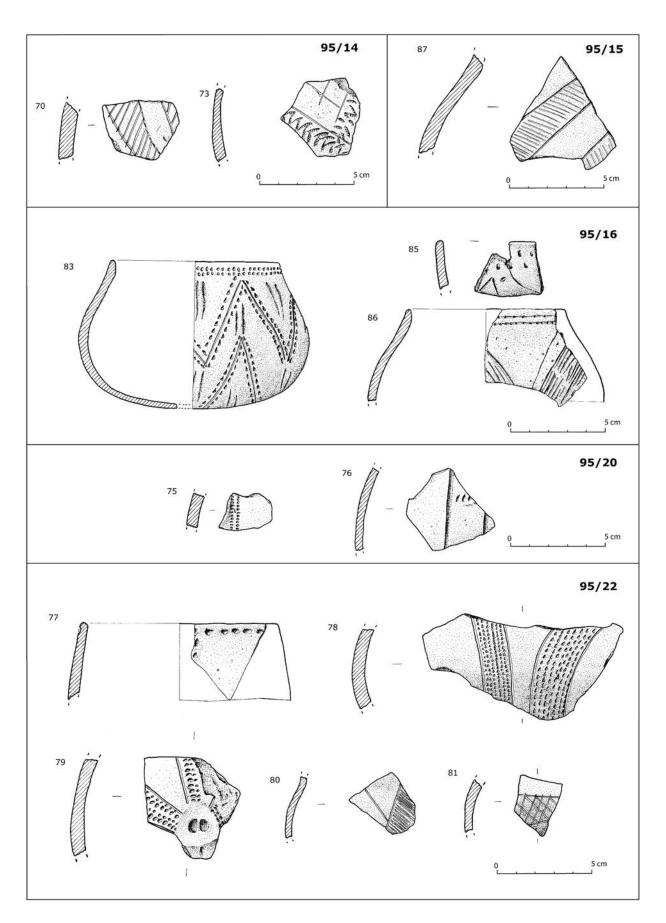
**Pl. 91** – Koenigsmacker (22) : E1 : st. 95/1, st. 95/2, st. 95/3.



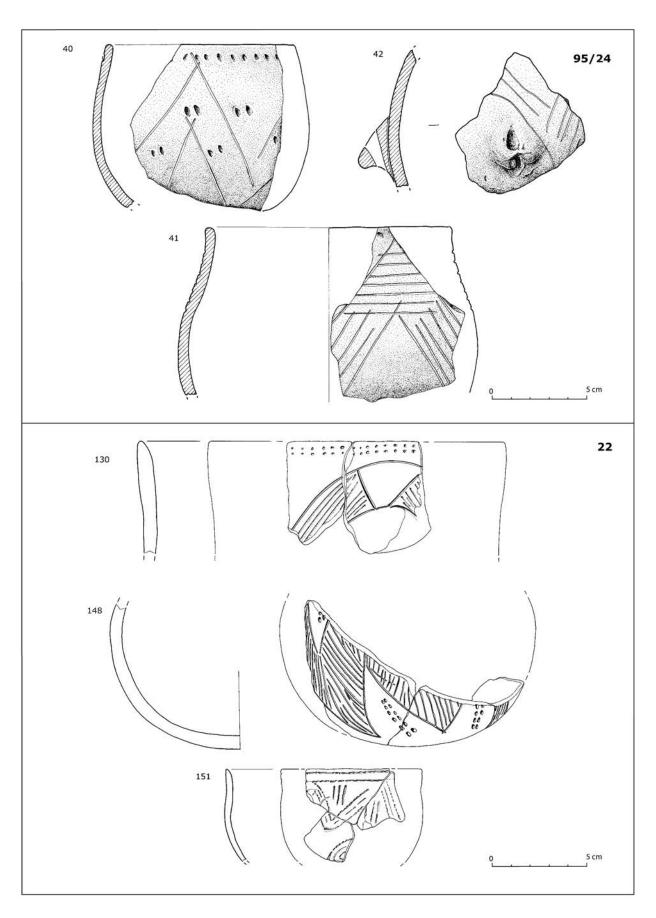
**Pl. 92** – Koenigsmacker (22) : E1 : st. 95/3.



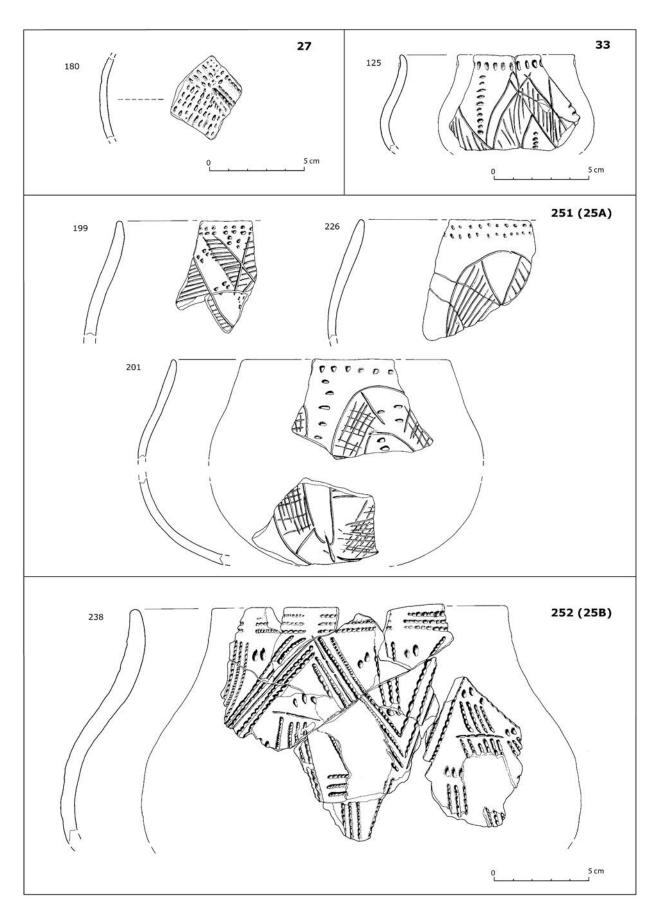
**Pl. 93** – Koenigsmacker (22) : E1 : st. 95/6, st. 95/19; E99 : st. 95/21.



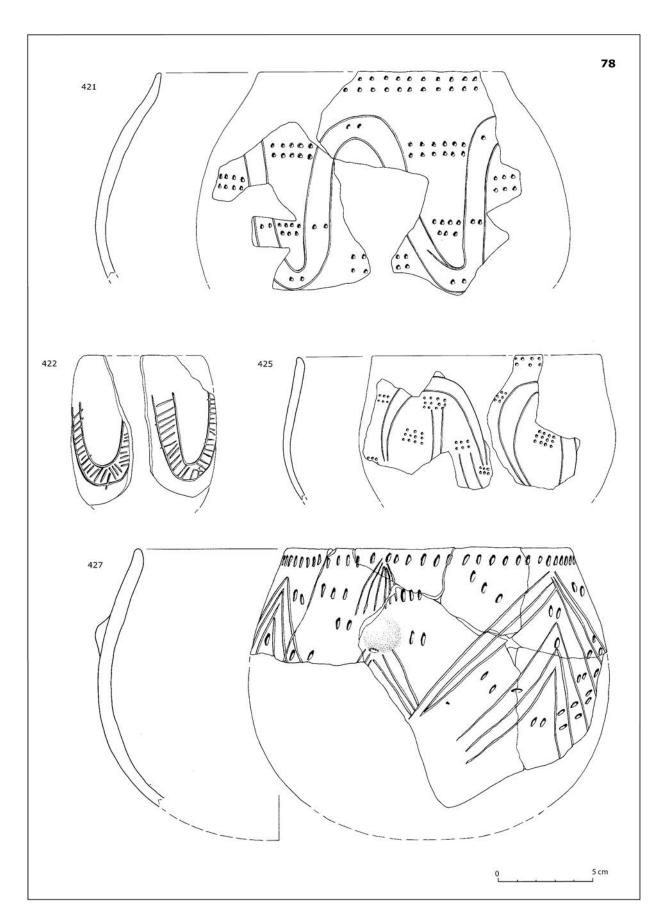
**Pl. 94** – Koenigsmacker (22) : E100 : st. 95/14, st. 95/15, st. 95/16, st. 95/20, st. 95/22.



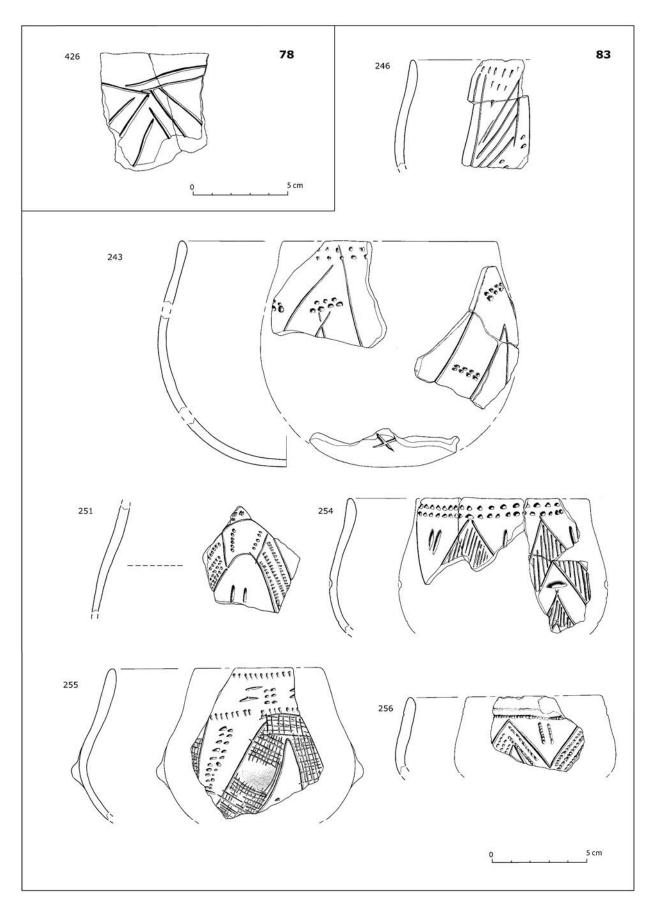
 $\textbf{Pl. 95}-Koenigsmacker~(22):E100:st.~95/24\,;\,Montenach~(28):M1:st.~22.$ 



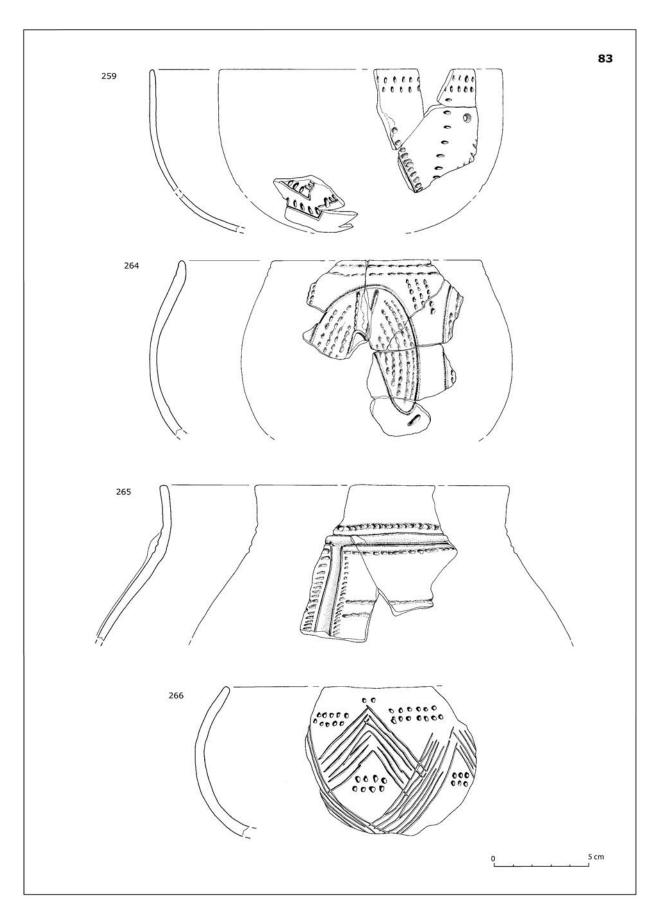
Pl. 96 - Montenach~(28): M1: st.~27,~st.~33,~st.~251~(25A),~st.~252~(25B).



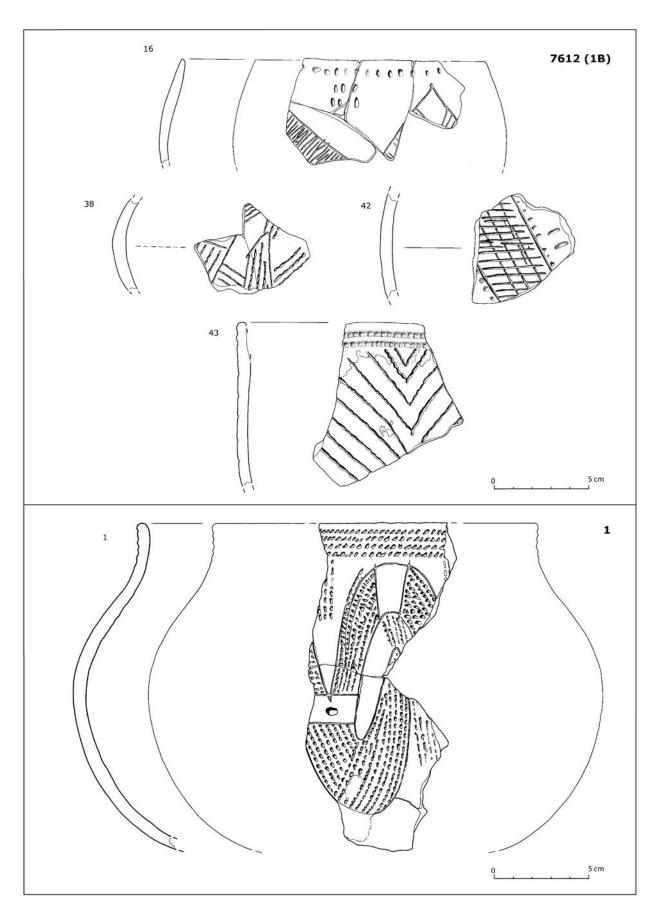
**Pl. 97** – Montenach (28) : E5 : st. 78.



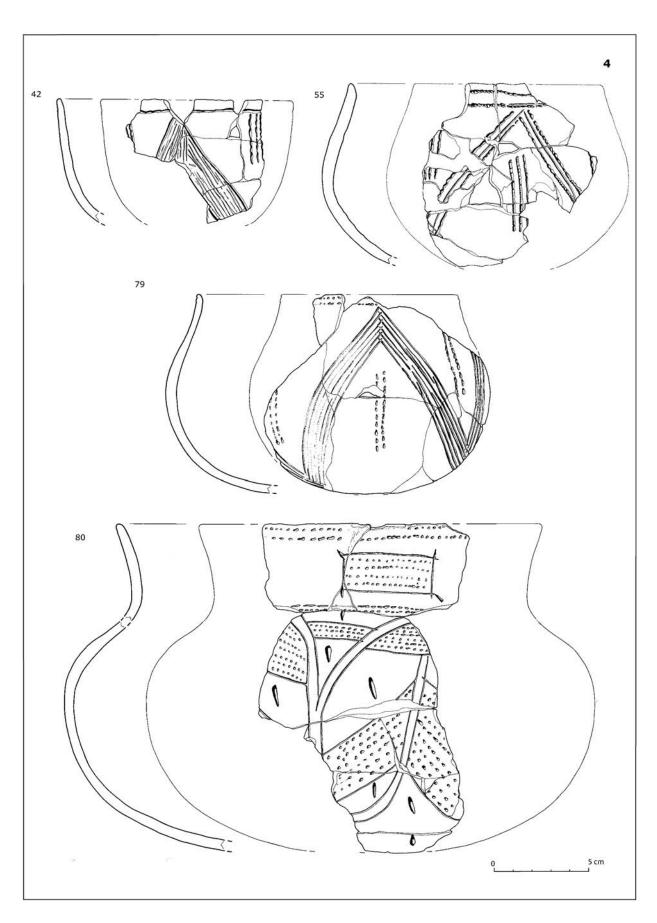
**Pl. 98** – Montenach (28) : E5 : st. 78; E6 – st. 83.



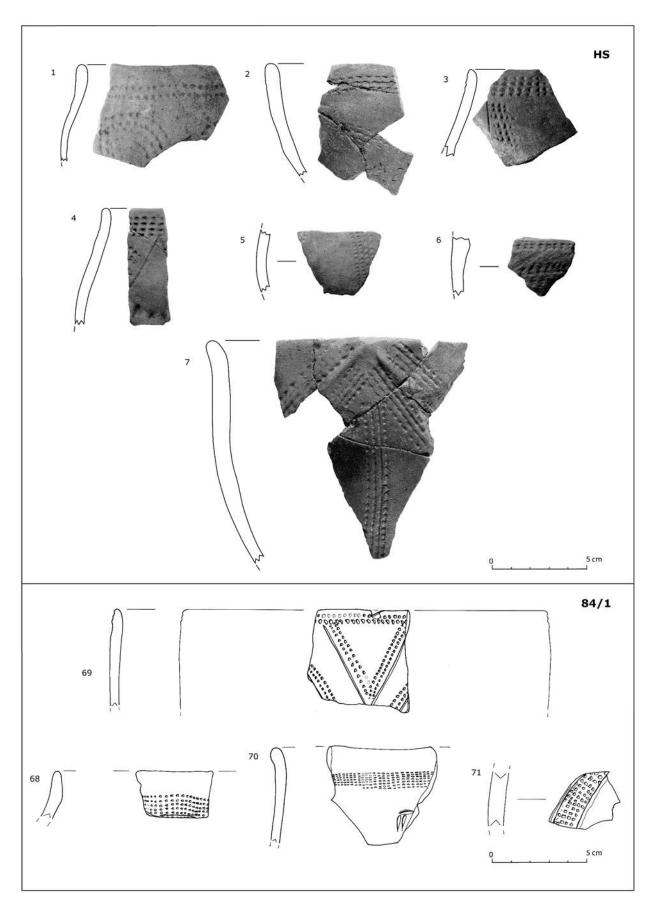
**Pl. 99** – Montenach (28) : E6 : st. 83.



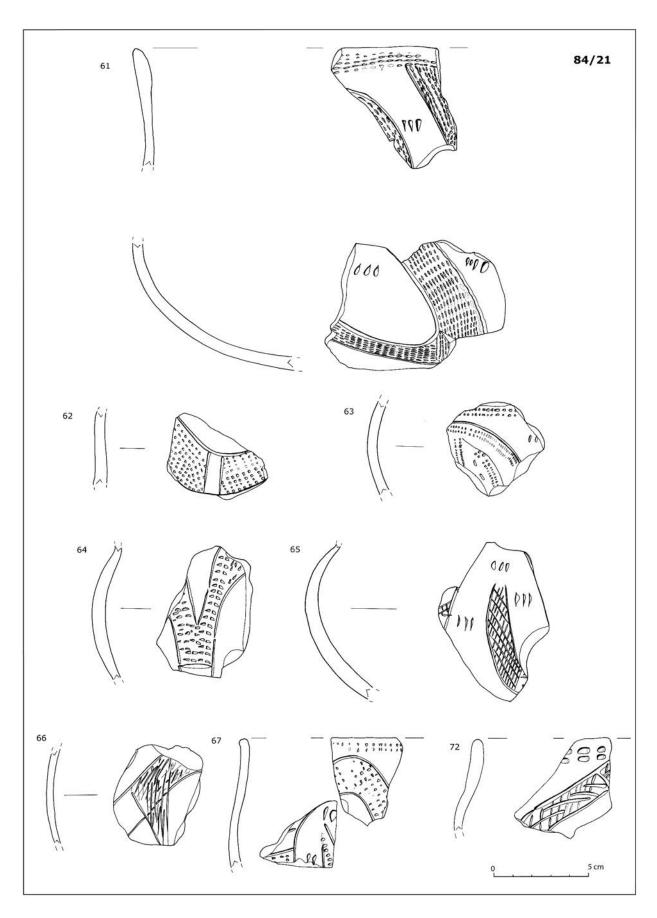
Pl. 100 - Montenach~(28):E7:st.~7612~(1B)~;~Oudrenne-Breistroff-la-Petite~(29):M1:st.~1.



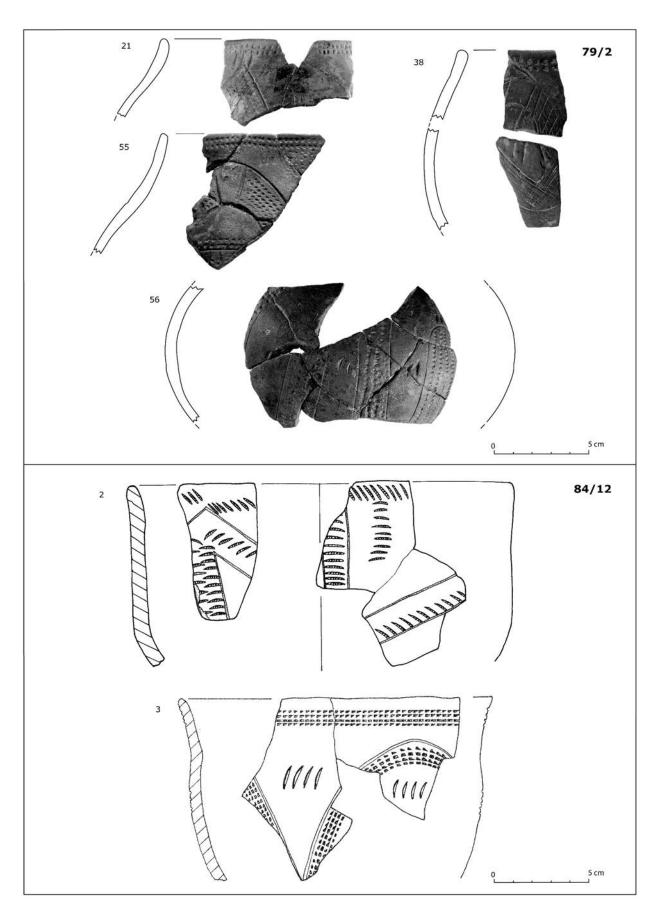
 $\textbf{Pl. 101} - Oudrenne\text{-}Breistroff\text{-}la\text{-}Petite\ (29): M1: st.\ 4.$ 



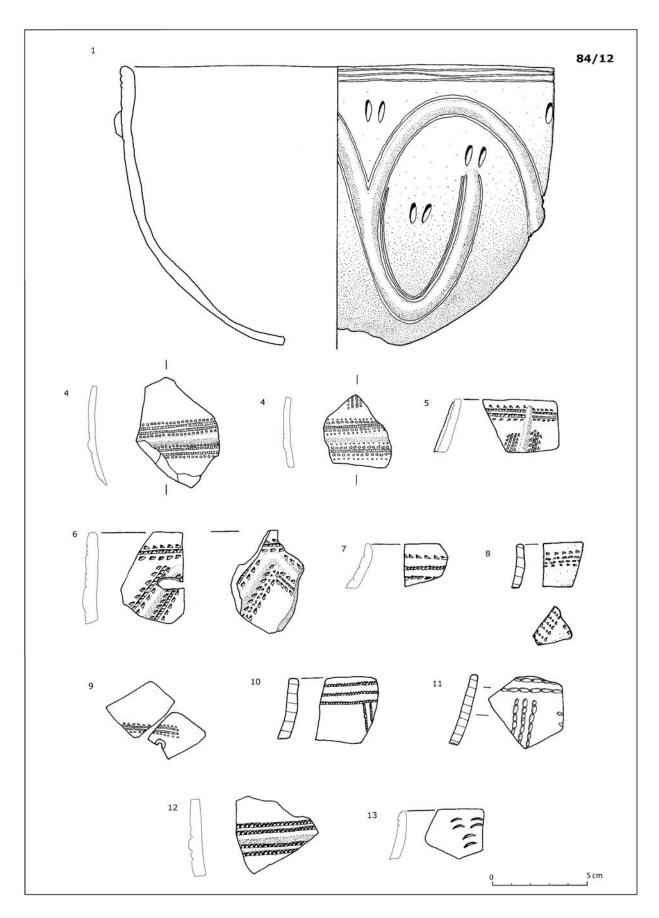
Pl. 102 - Richemont~(33): E100: hors structure~;~Thionville~(35): E1: st.~84/1.



**Pl. 103** – Thionville (35) : E1 : st. 84/21.

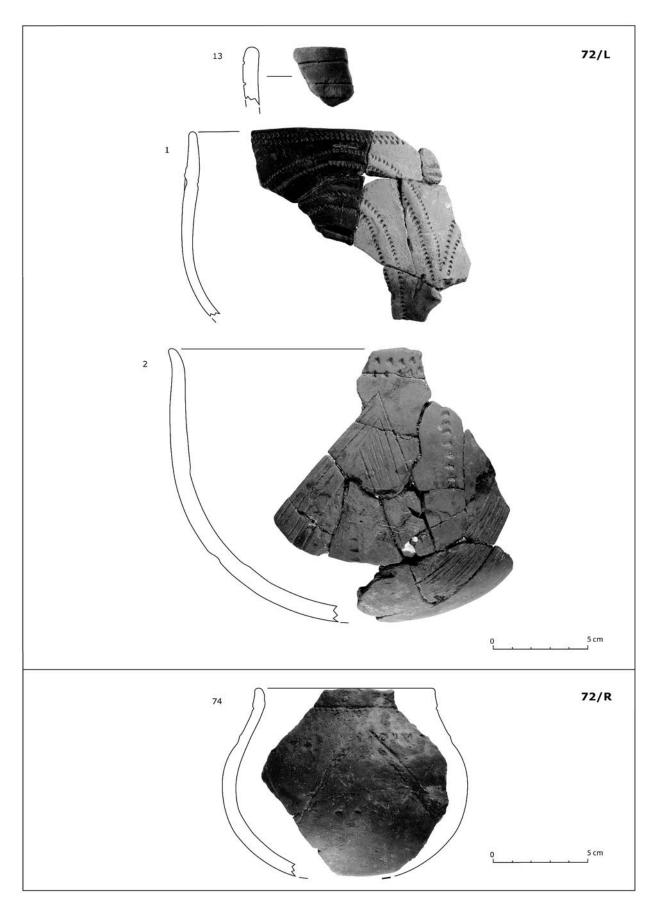


**Pl. 104** – Thionville (35) : E2 : st. 79/2 ; E3 : st. 84/12.

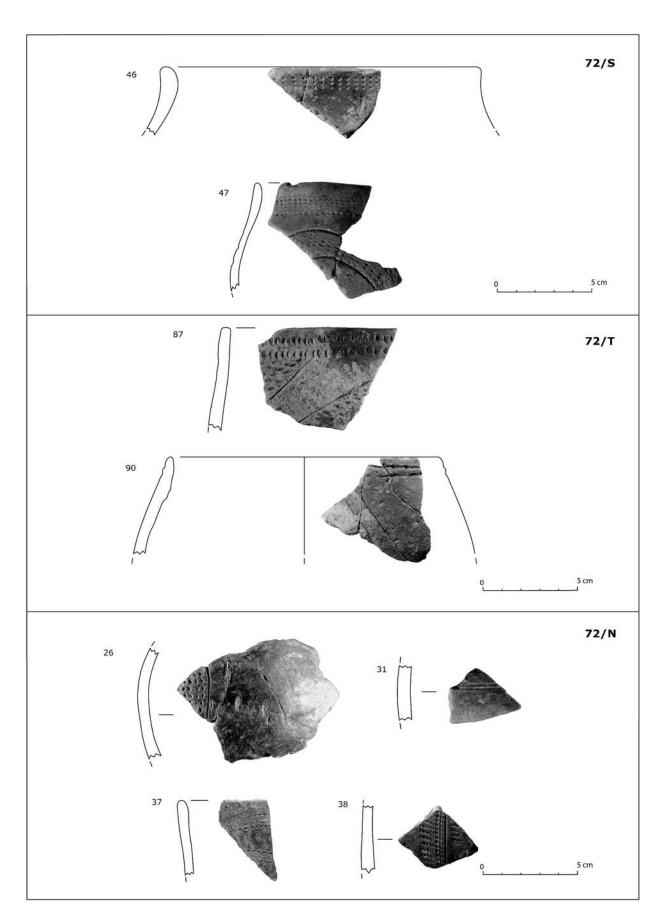


**Pl. 105** – Thionville (35) : E3 : st. 84/12.

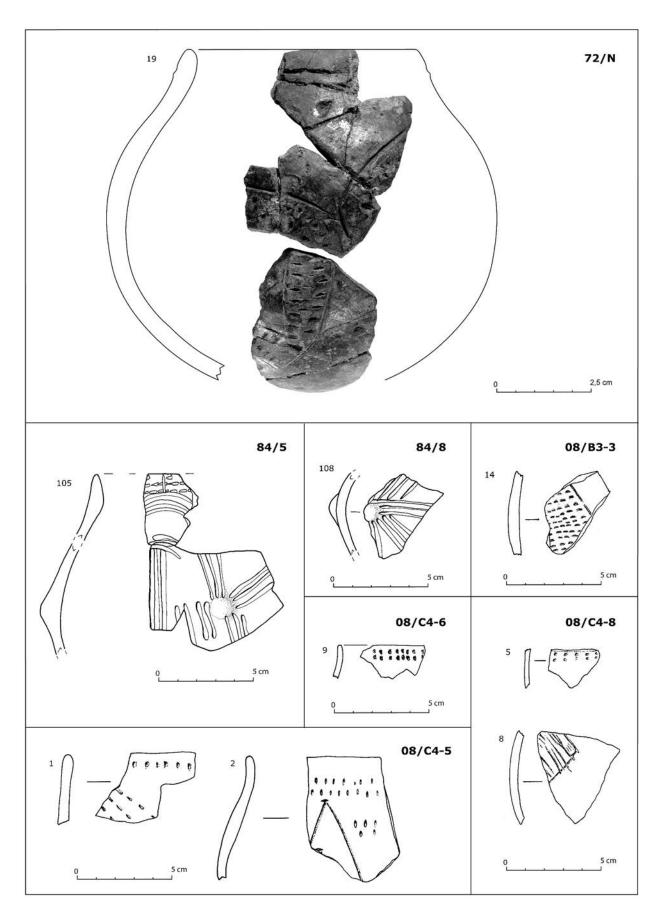
Planches Planches



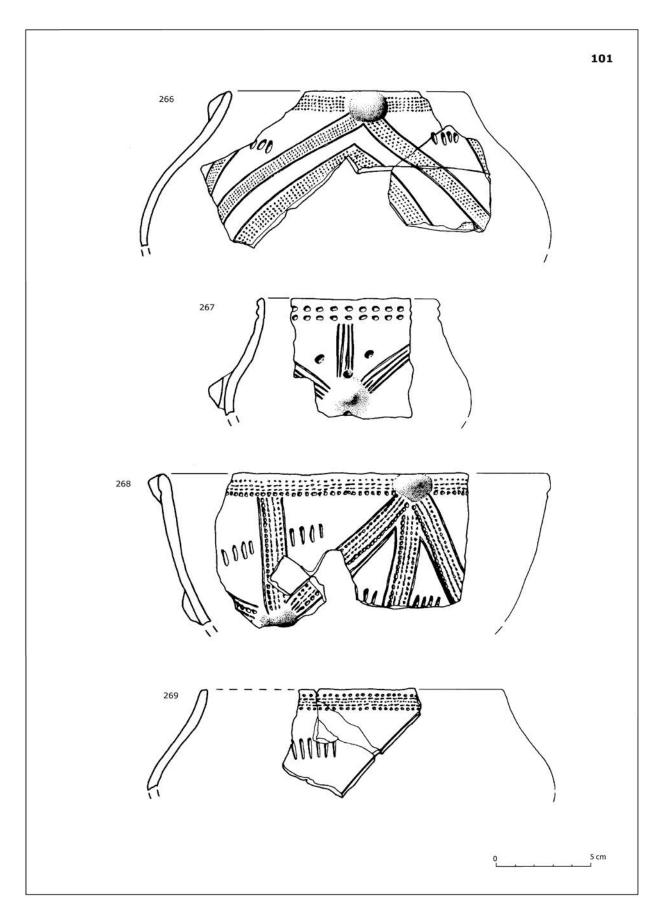
**Pl. 106** – Thionville (35) : E4 : st. 72/L; E5 : st. 72/R.



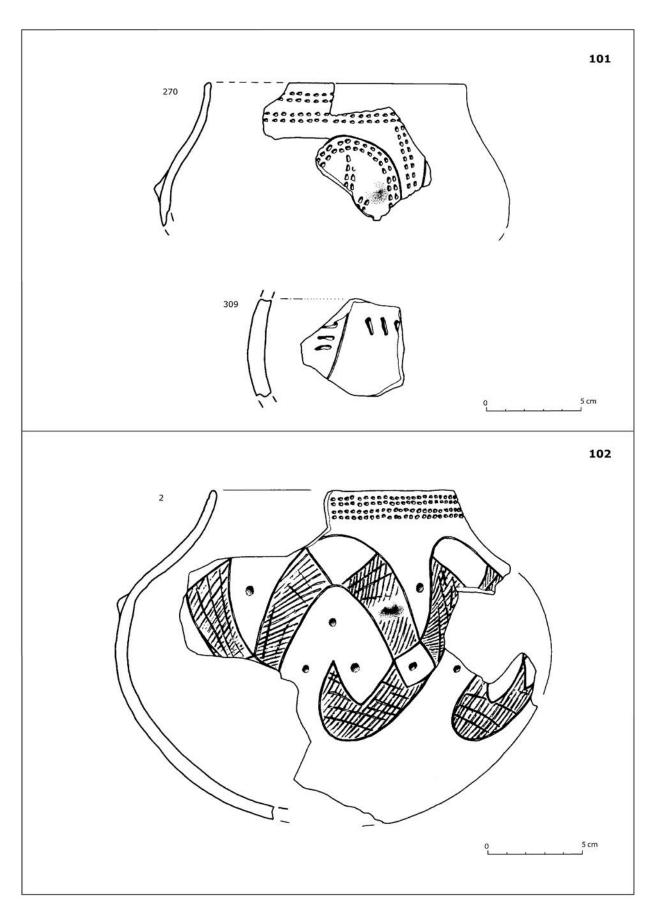
**Pl. 107** – Thionville (35) : E5 : st. 72/S, st. 72/T; E6 : st. 72/N.



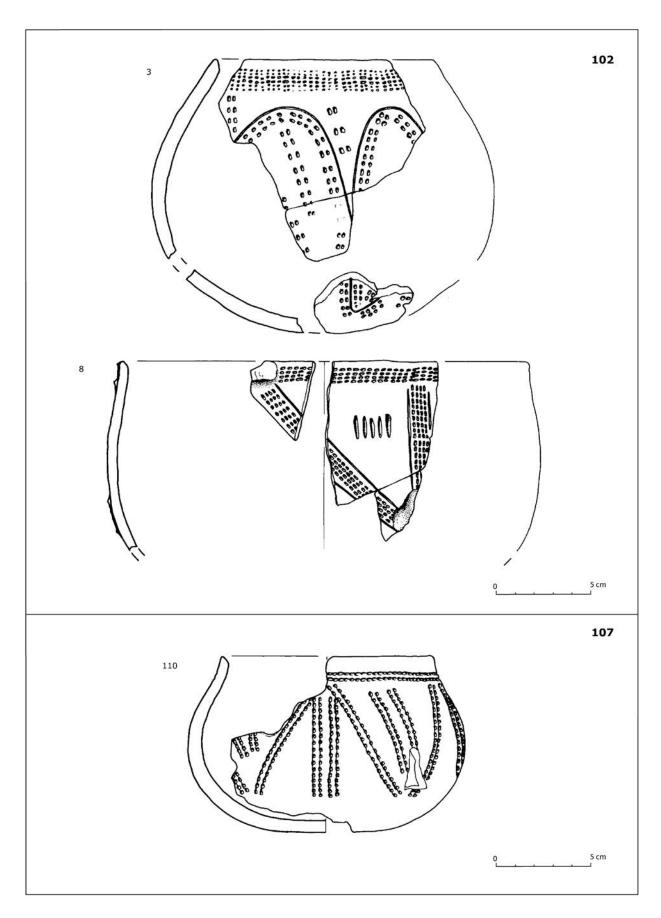
Pl. 108 - Thionville~(35): E6: st.~72/N~;~E100: st.~84/5,~st.~84/8~;~sondages~2008: 08/C4-5,~08/C4-6,~80/C4-8.



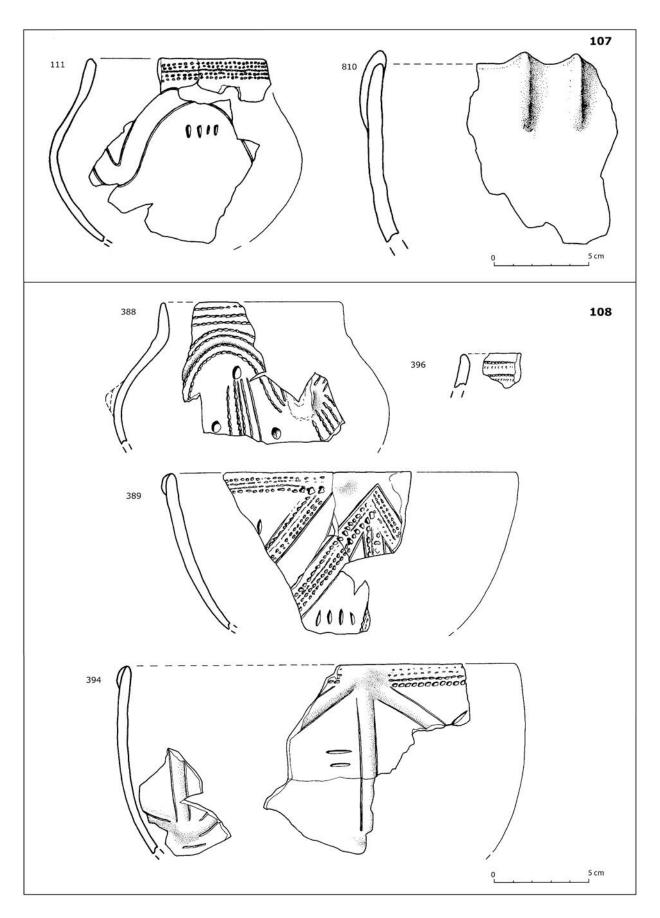
**Pl.** 109 – Trémery (36) : M1 : st. 101.



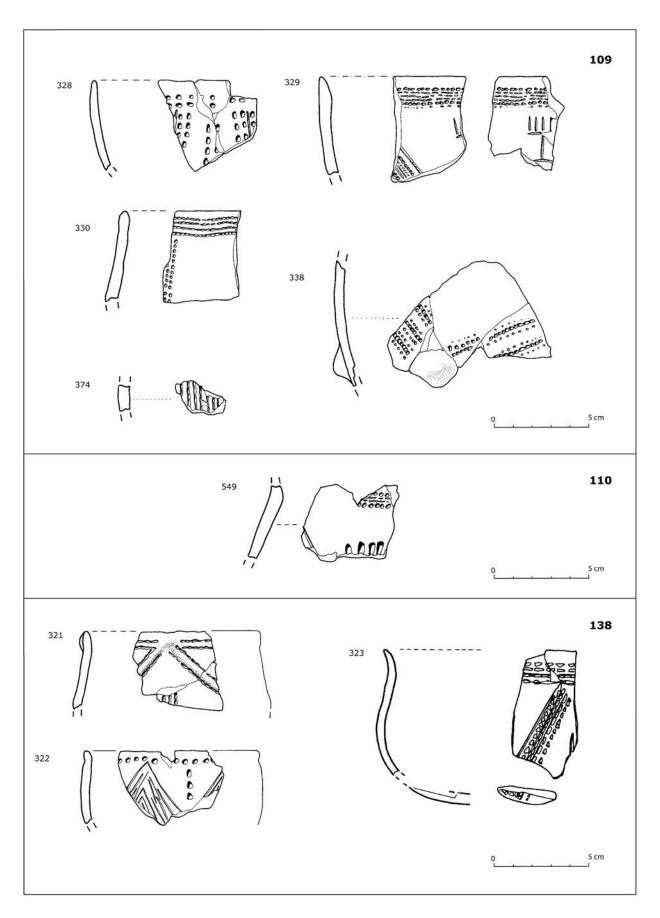
**Pl. 110** – Trémery (36) : M1 : st. 101, st. 102.



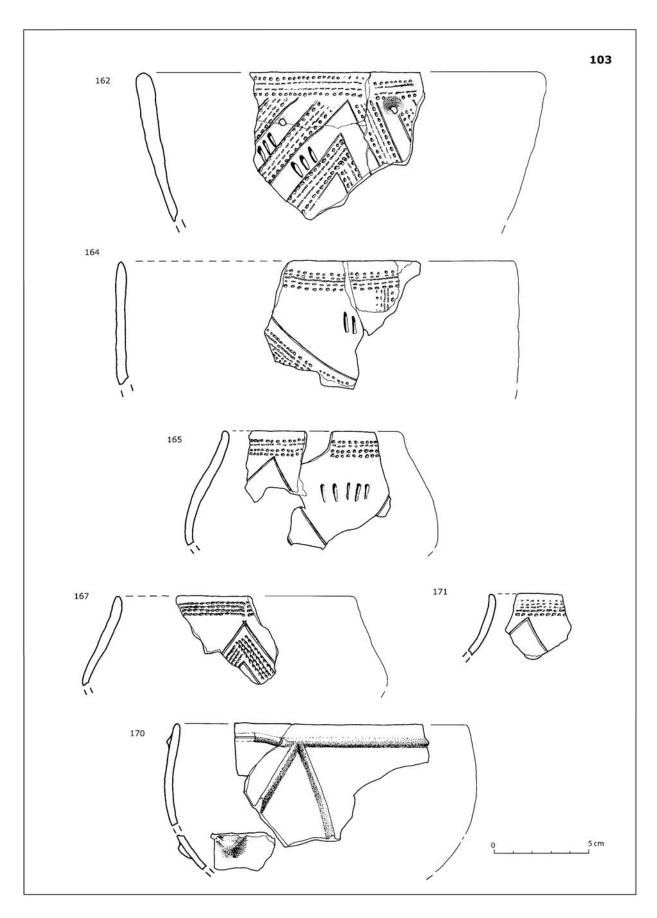
**Pl. 111** – Trémery (36) : M1 : st. 102, st. 107.



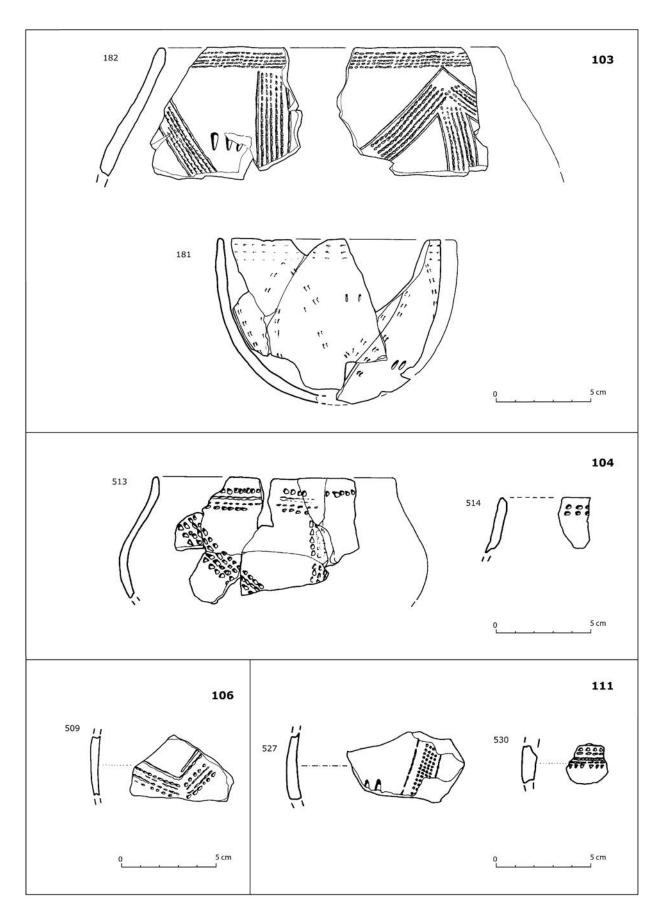
**Pl. 112** – Trémery (36) : M1 : st. 107, st. 108.



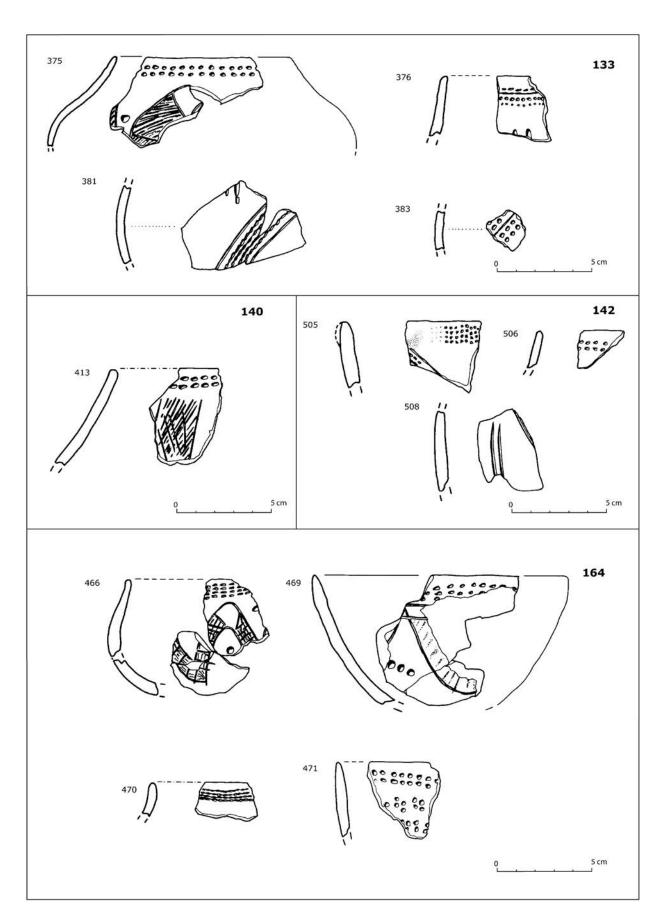
**Pl. 113** – Trémery (36) : M1 : st. 109, st. 110, st. 138.



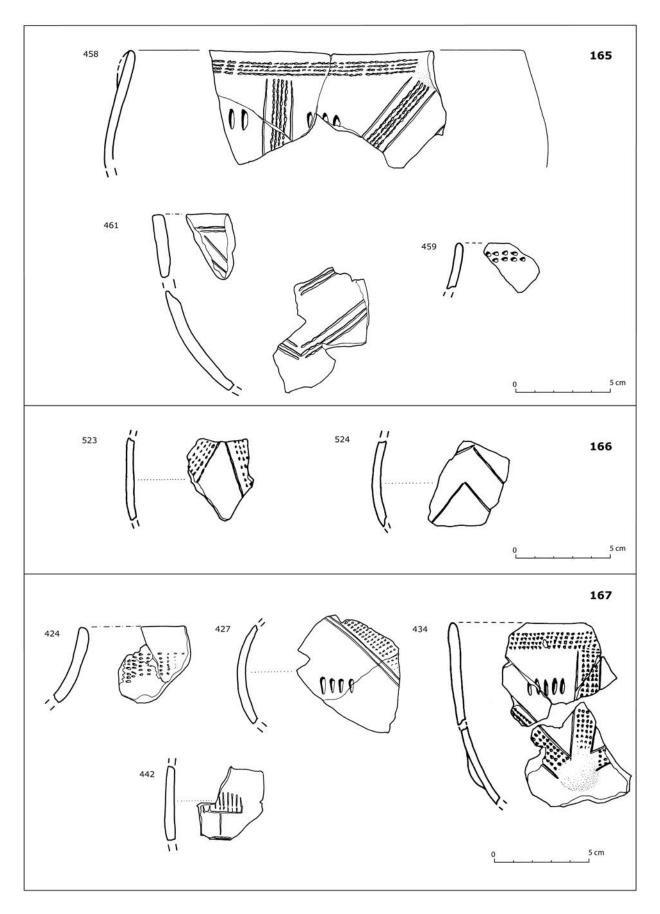
**Pl. 114** – Trémery (36) : E2 : st. 103.



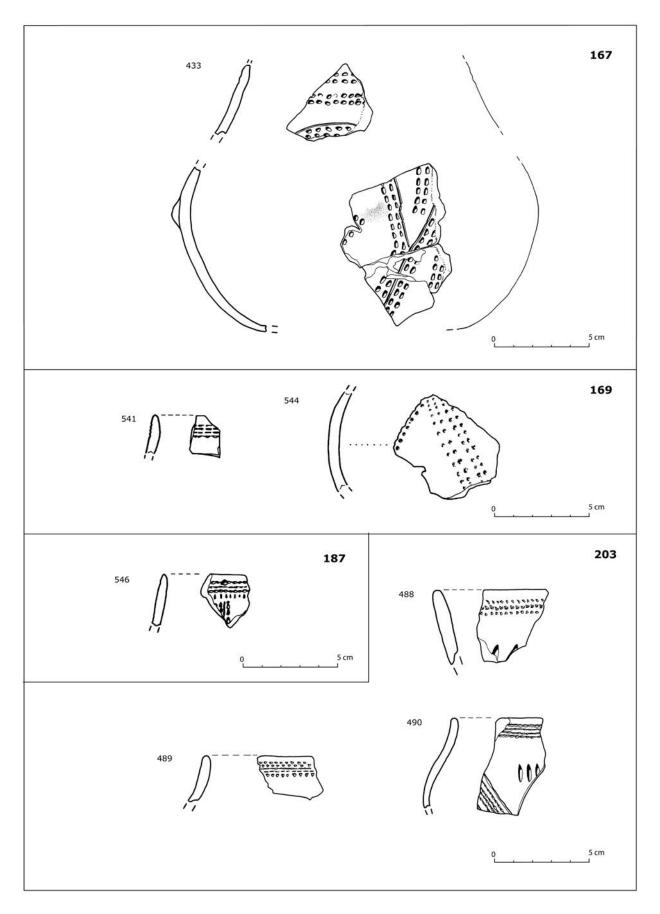
**Pl. 115** – Trémery (36) : E2 : st. 103, st. 104 ; E100 : st. 106, st. 111.



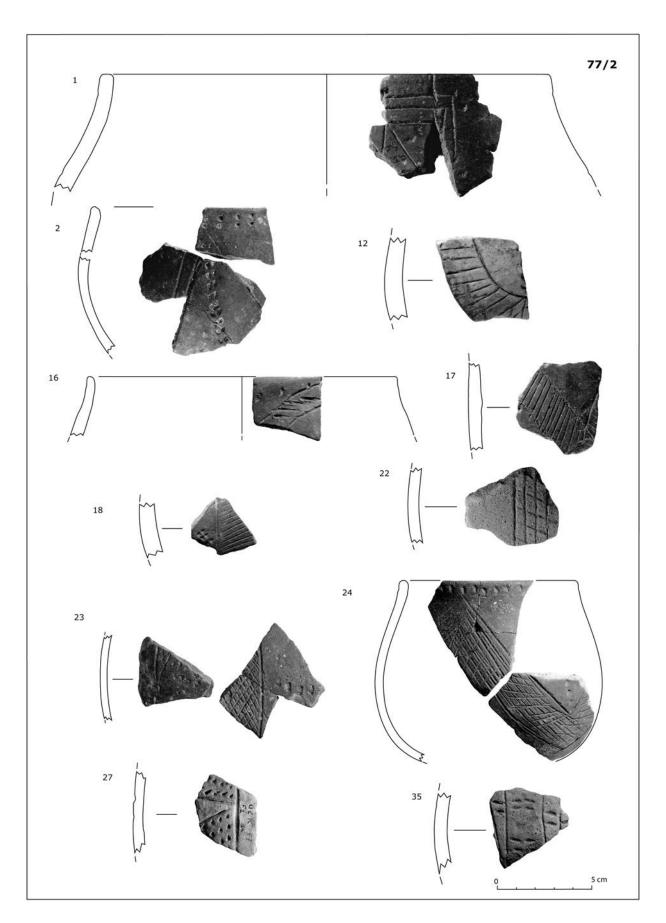
**Pl. 116** – Trémery (36): E100: st. 133, st. 140, st. 142, st. 164.



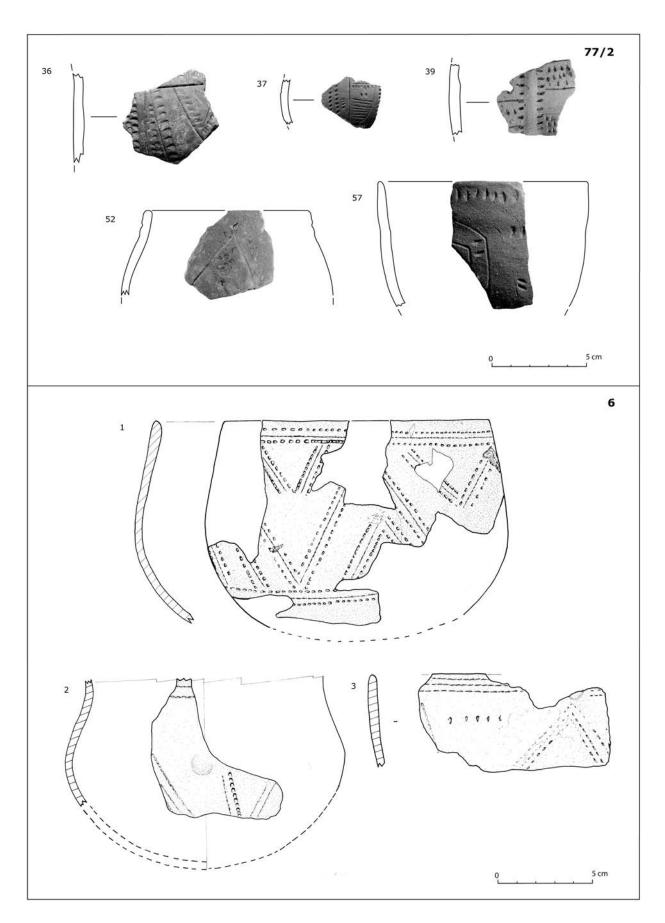
**Pl. 117** – Trémery (36) : E100 : st. 165, st. 166, st. 167.



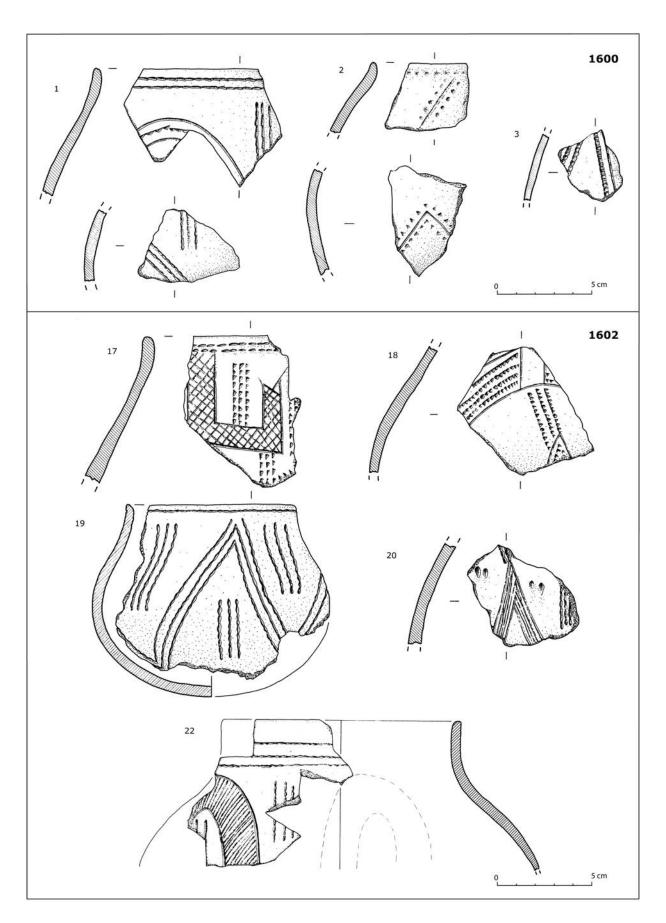
**Pl. 118** – Trémery (36) : E100 : st. 167, st. 169, st. 187, st. 203.



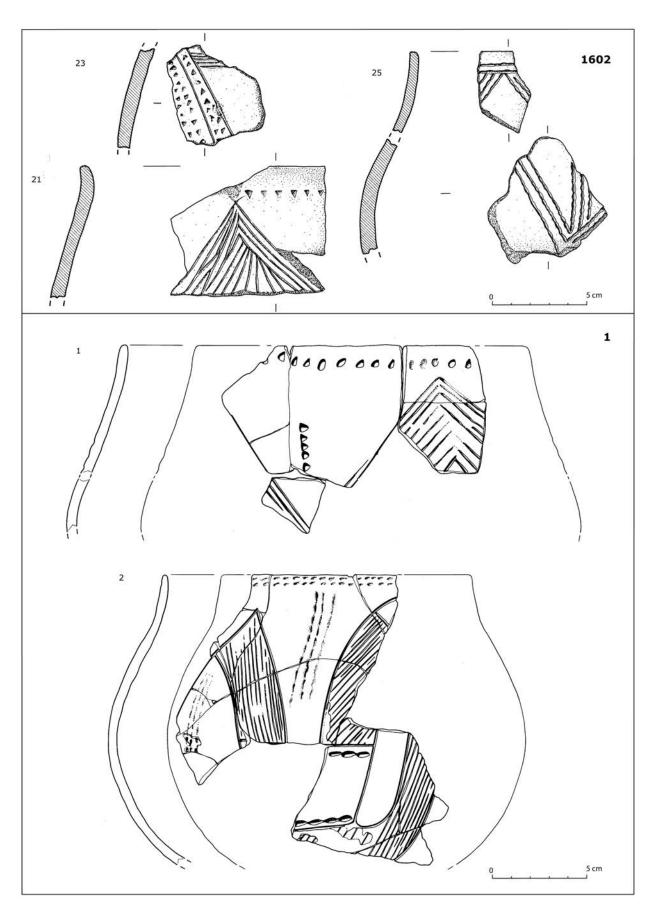
**Pl. 119** – Uckange (38) : E1 : st. 77/2.



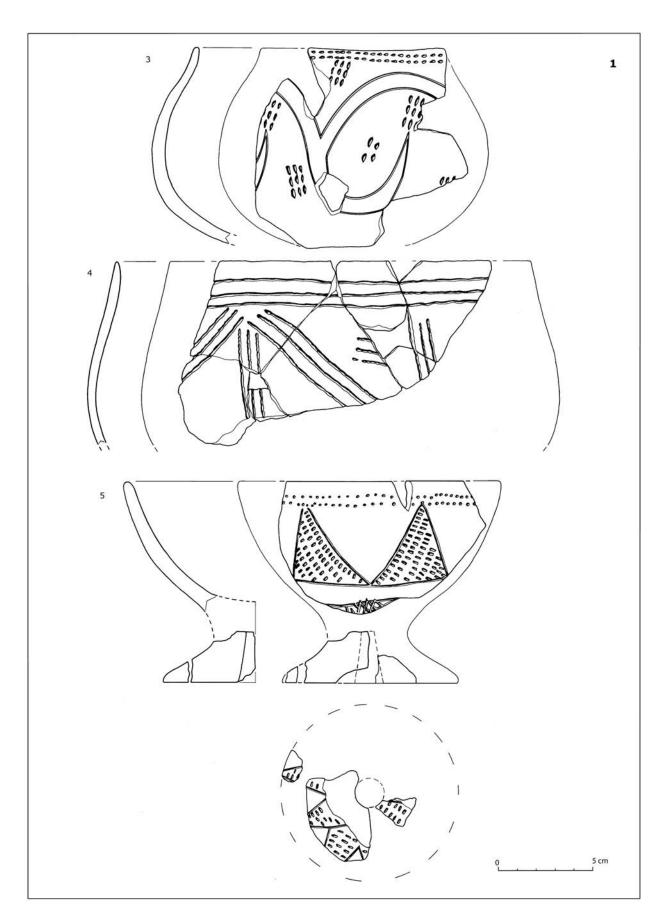
**Pl. 120** – Uckange (38) : E100 : 77/2 ; Vigy (40) : E100 : st. 6.



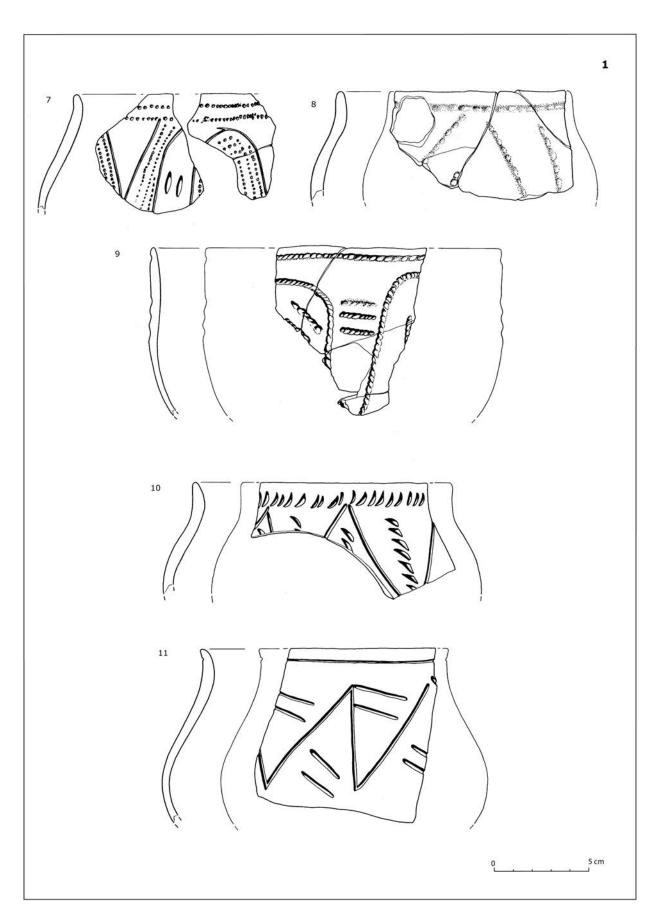
**Pl. 121** – Yutz (42) : E1 : st. 1600, st. 1602.



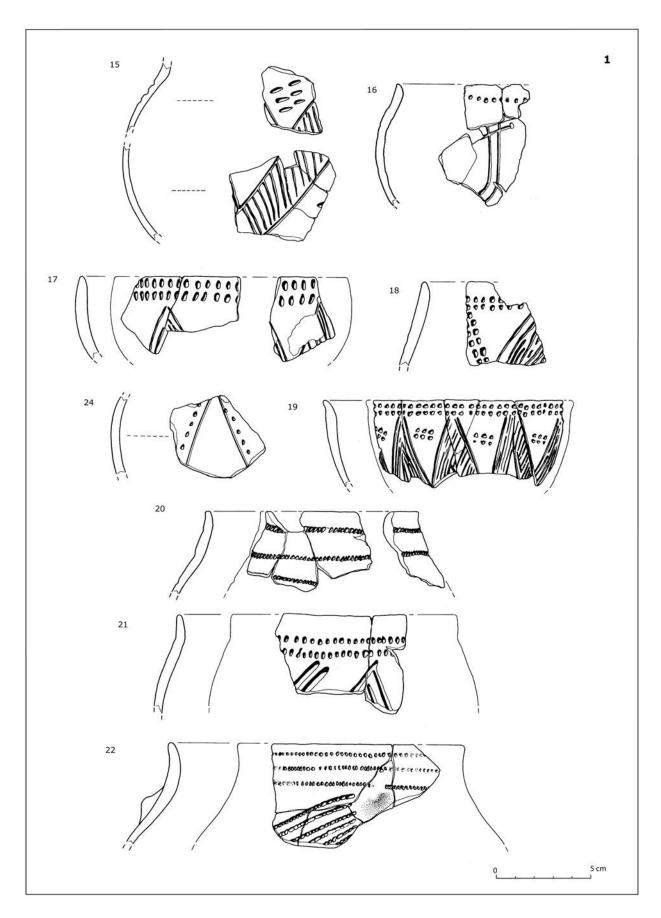
Pl. 122 - Yutz~(42):E1:st.~1602~;~Metz~(43):M1:st.~1.



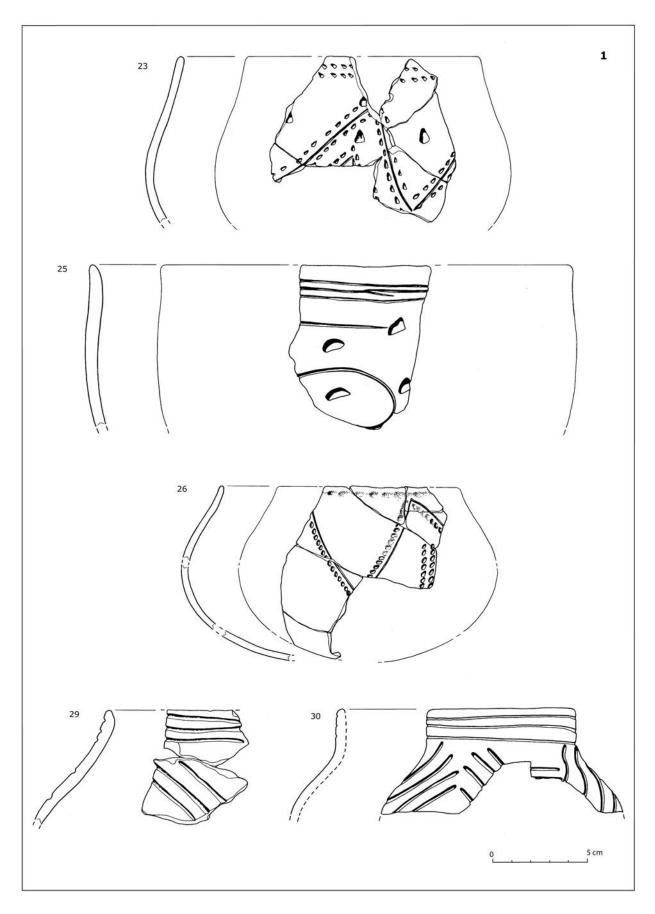
**Pl. 123** – Metz (43) : M1 : st. 1.



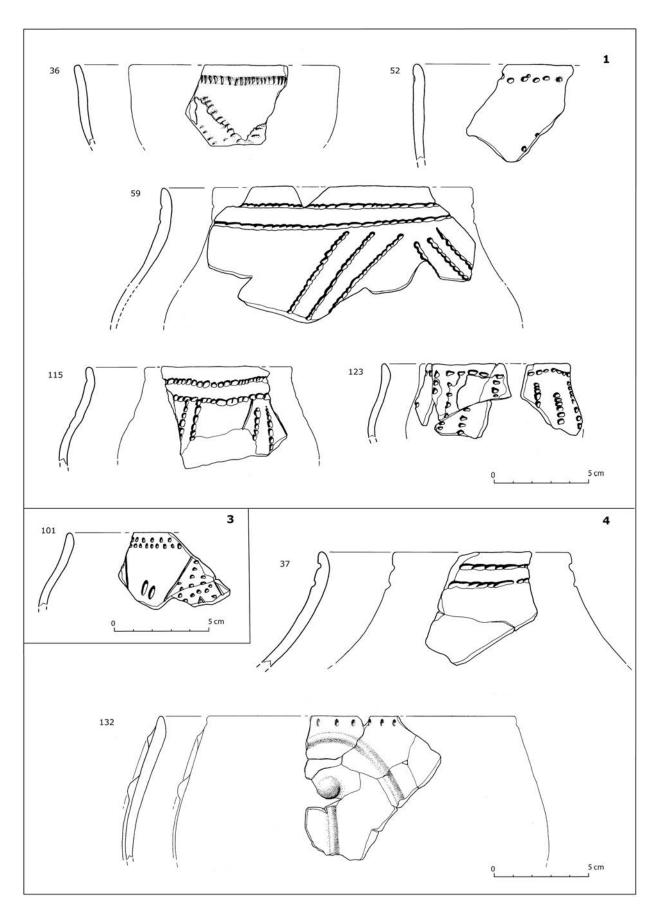
**Pl. 124** – Metz (43) : M1 : st. 1.



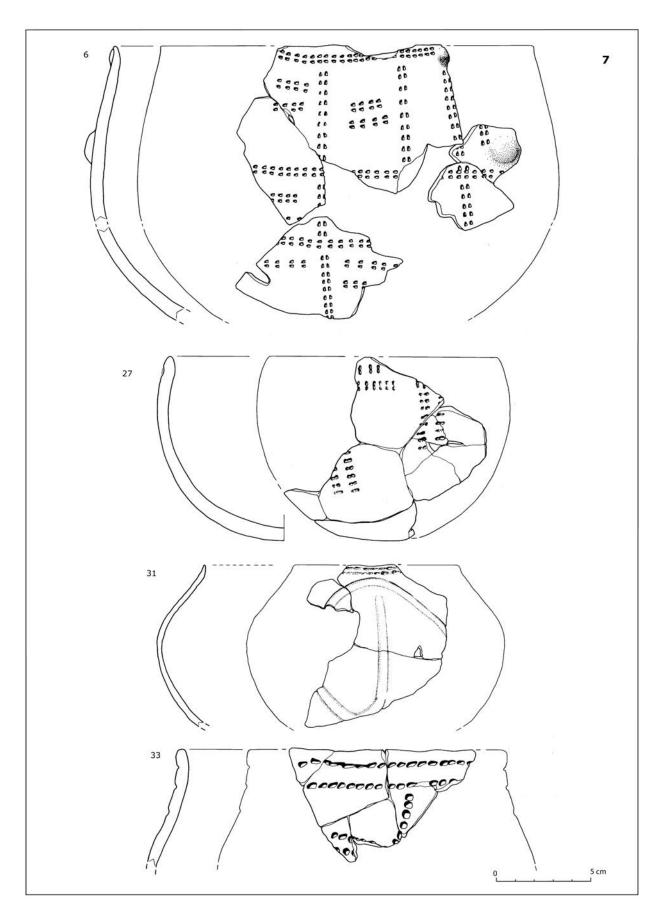
**Pl. 125** – Metz (43) : M1 : st. 1.



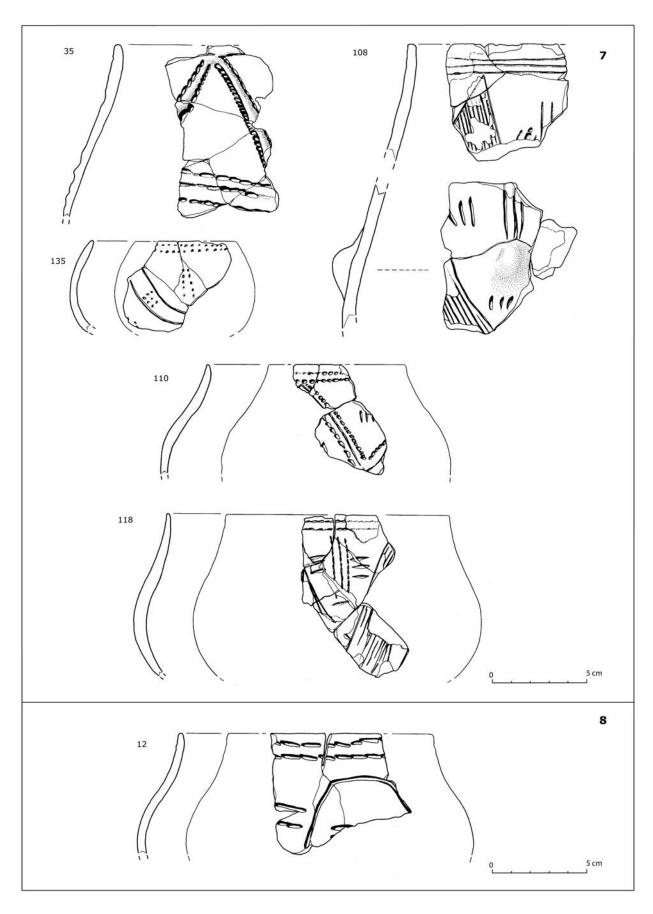
**Pl. 126** – Metz (43) : M1 : st. 1.



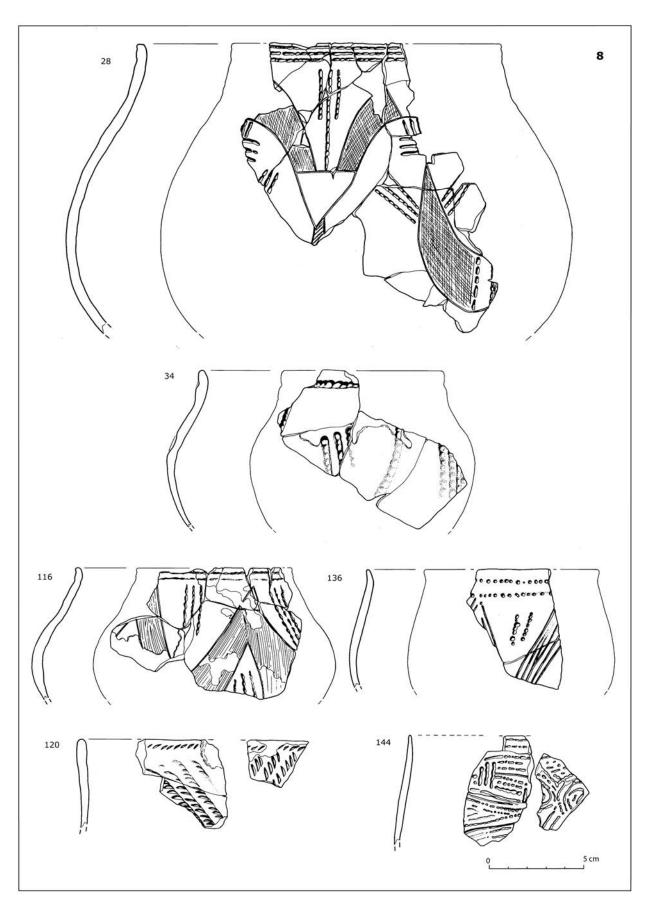
**Pl. 127** – Metz (43) : M1 : st. 1, st. 3, st. 4.



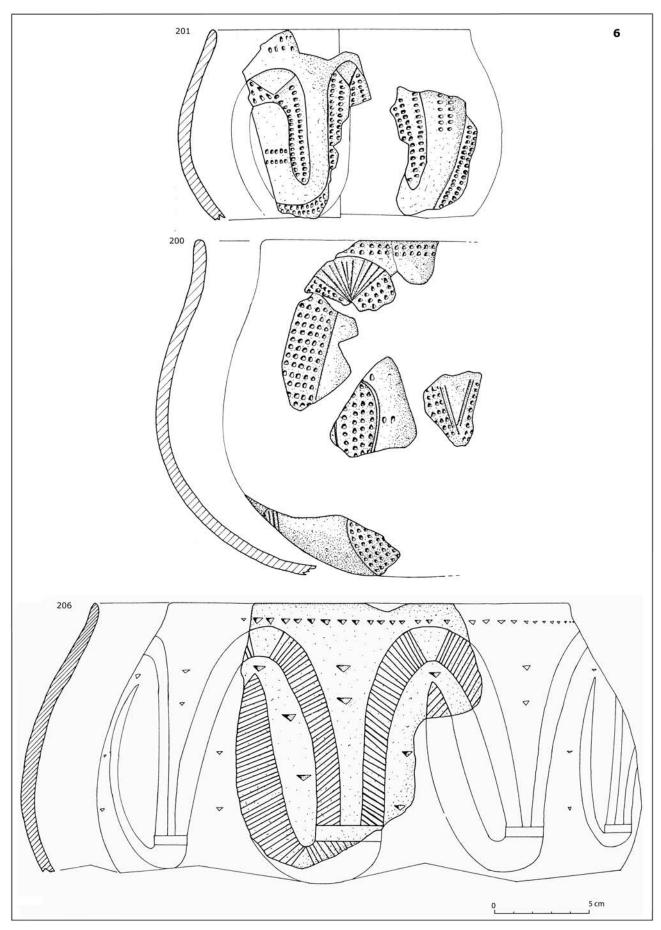
**Pl. 128** – Metz (43) : M1 : st. 7.



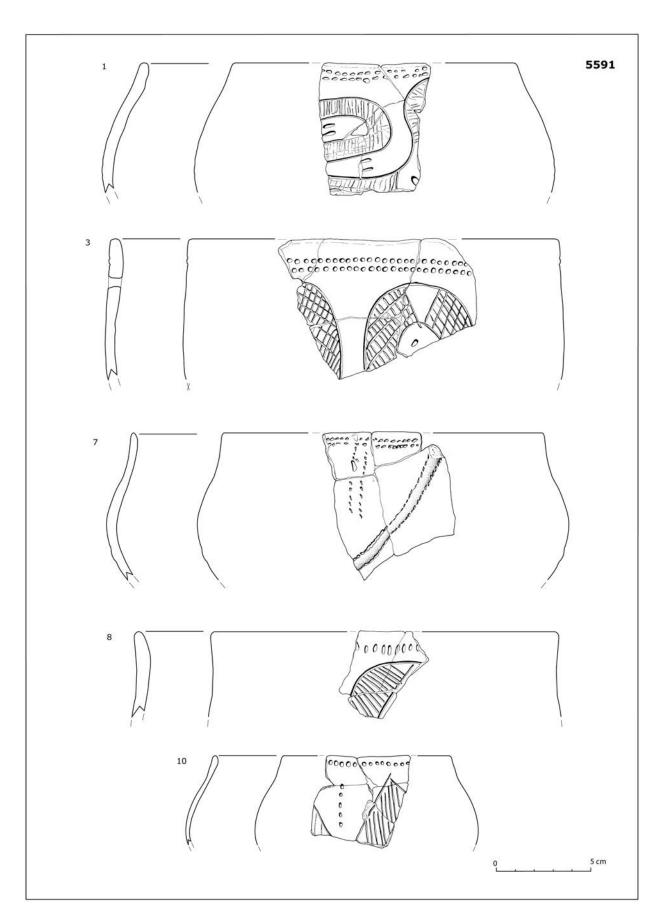
**Pl. 129** – Metz (43) : M1 : st. 7, st. 8.



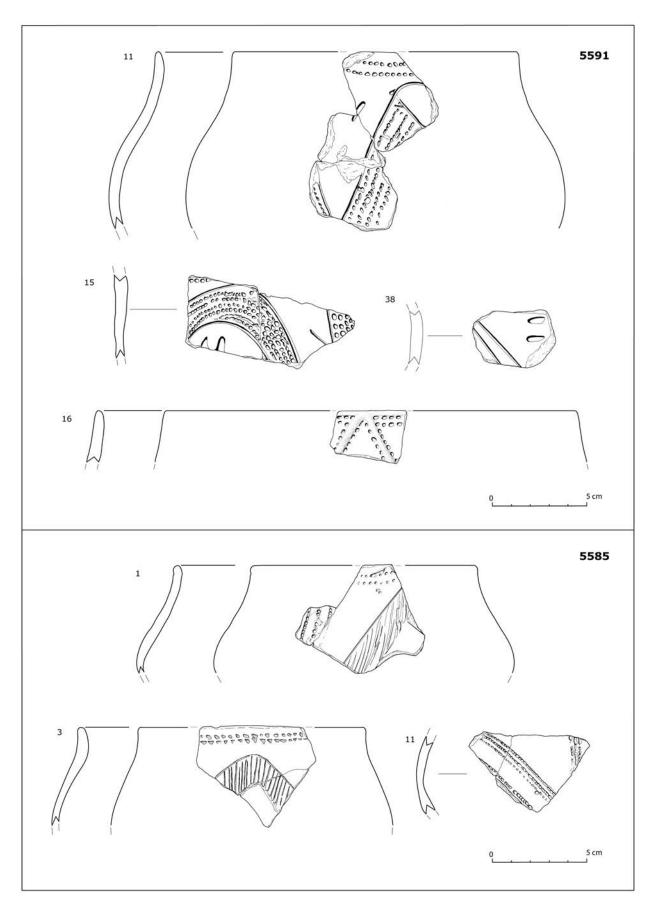
**Pl. 130** – Metz (43) : M1 : st. 8.



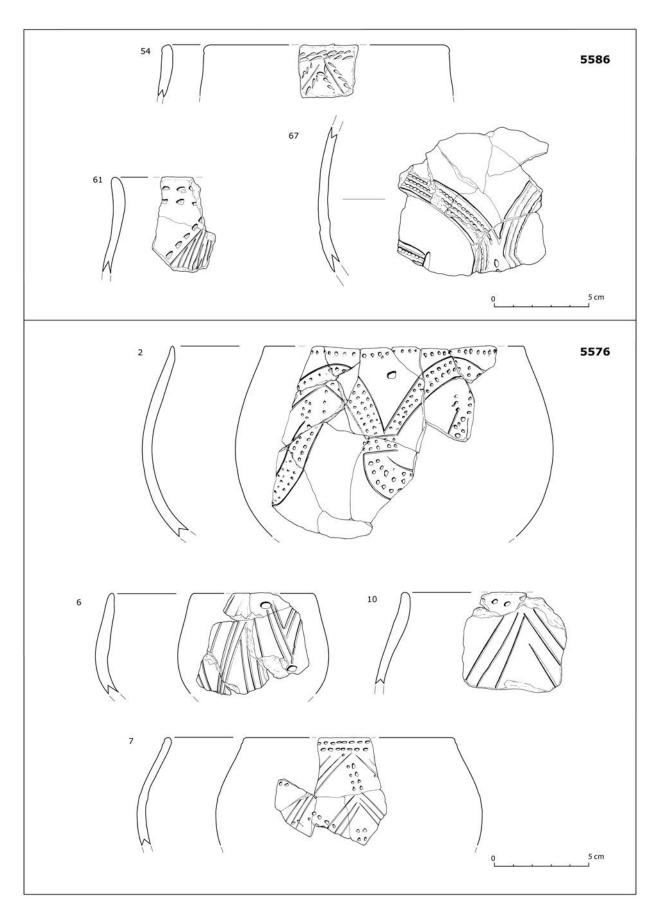
**Pl. 130bis** – Metz (43) : E2 : st. 6.



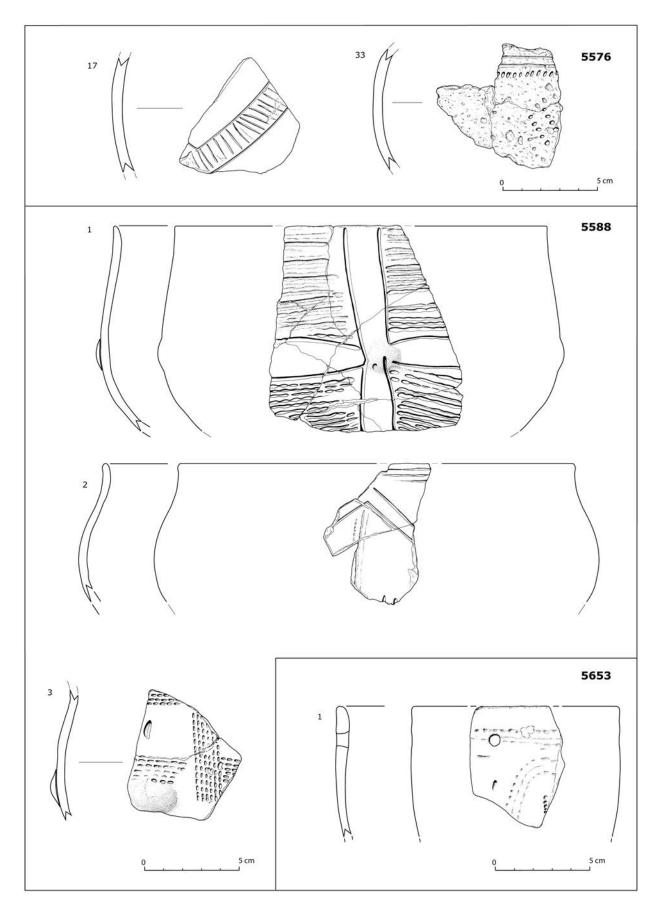
**Pl. 131** – Vitry-sur-Orne (51) : E1 : st. 5591.



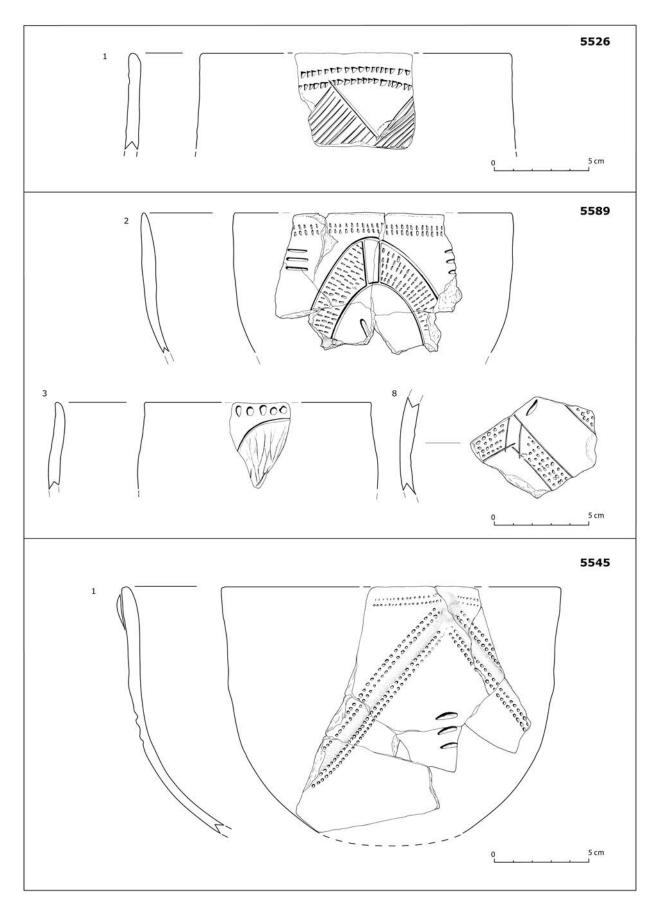
 $\textbf{Pl. 132} - Vitry\text{-sur-Orne } (51) : E1 : st.\ 5591 \ ; E2 : st.\ 5585.$ 



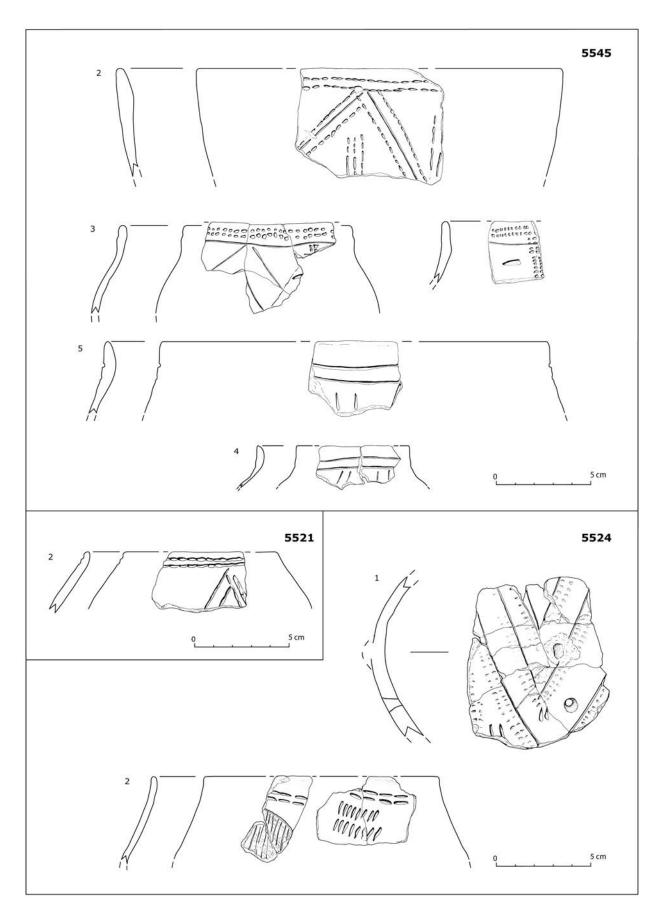
**Pl. 133** – Vitry-sur-Orne (51) : E2 : st. 5586; E3 : st. 5576.



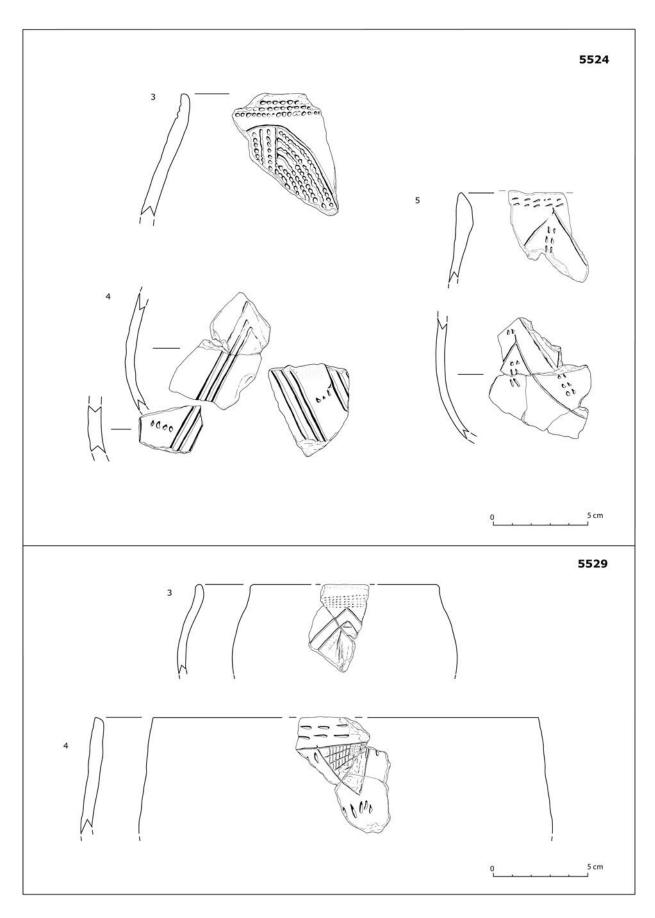
**Pl. 134** – Vitry-sur-Orne (51) : E3 : st. 5576; E4 : st. 5588, st. 5653.



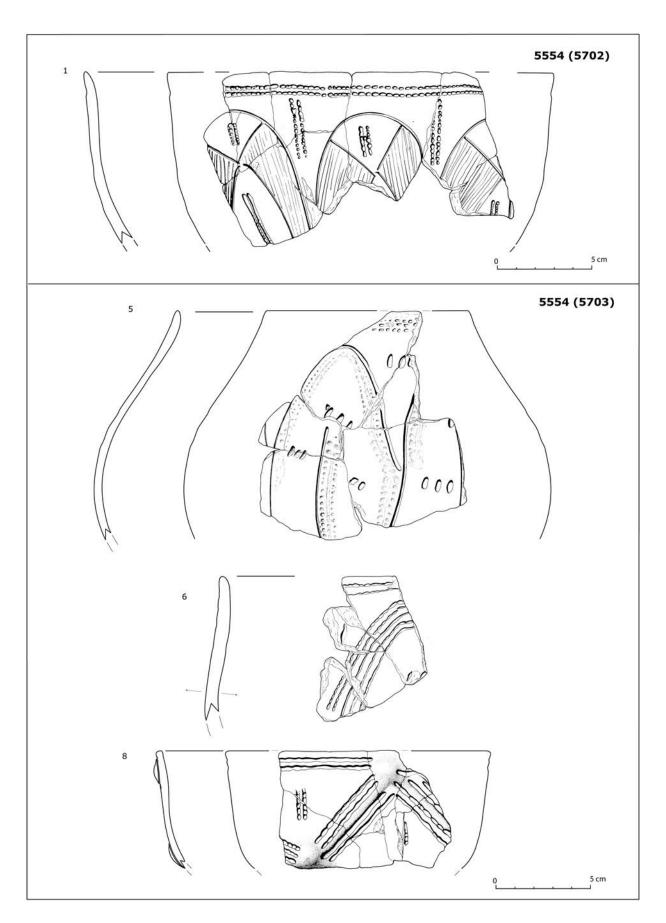
 $\textbf{Pl. 135} - Vitry\text{-sur-Orne } (51): E5: st.\ 5526; E6: st.\ 5589; E7: st.\ 5545.$ 



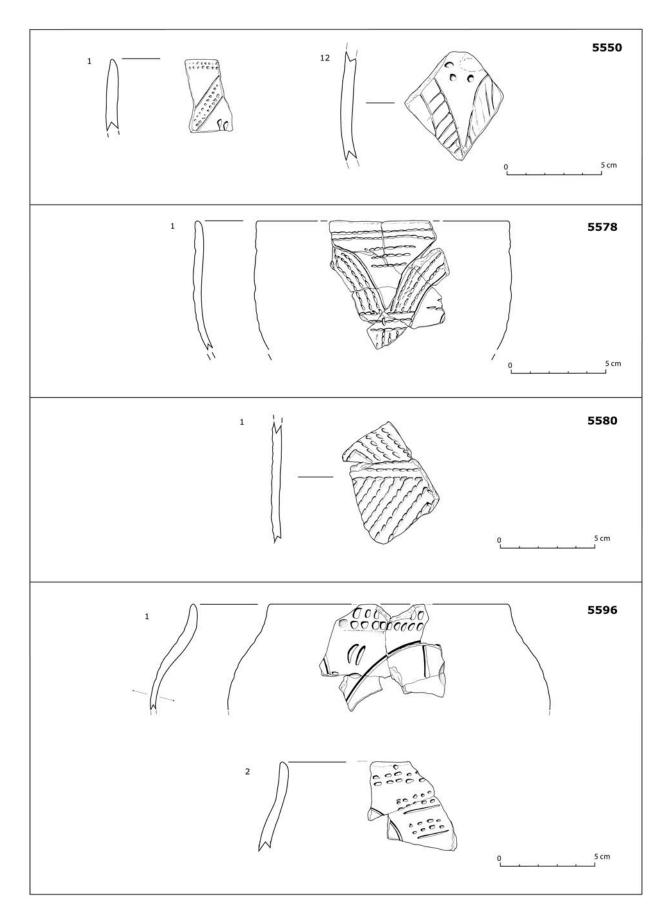
 $\textbf{Pl. 136} - Vitry\text{-sur-Orne } (51) : E7: st.\ 5545 \, ; E8: st.\ 5521,\ st.\ 5524.$ 



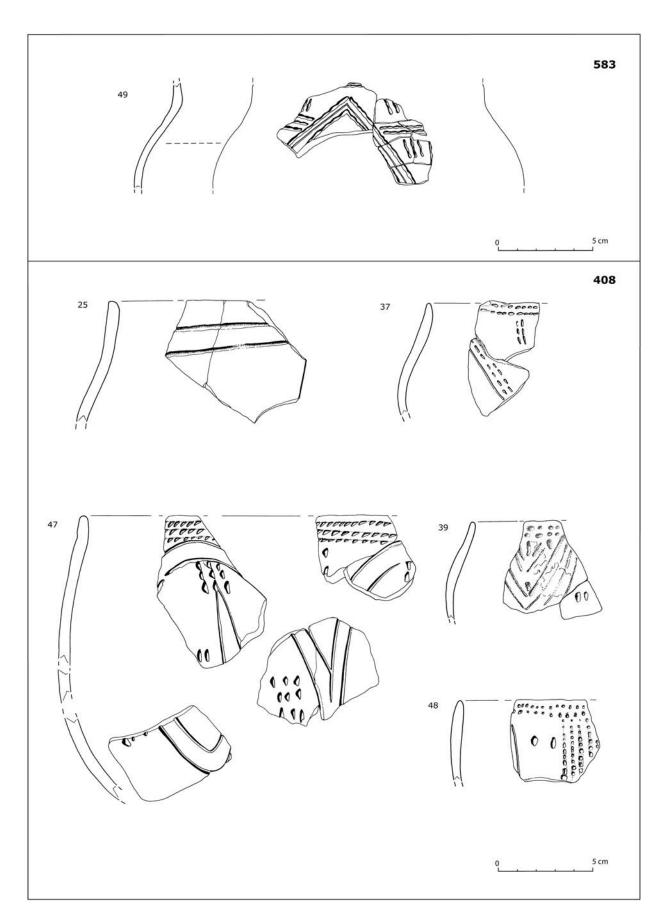
**Pl. 137** – Vitry-sur-Orne (51) : E8 : st. 5524 ; E9 : st. 5529.



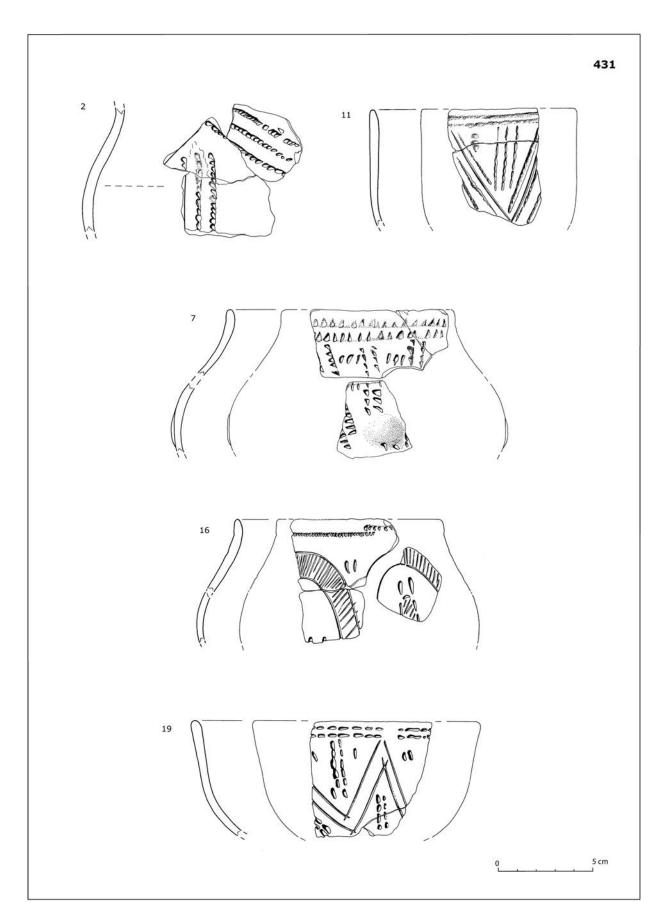
**Pl. 138** – Vitry-sur-Orne (51) : E10 : st. 5554 (5702) ; st. 5554 (5703).



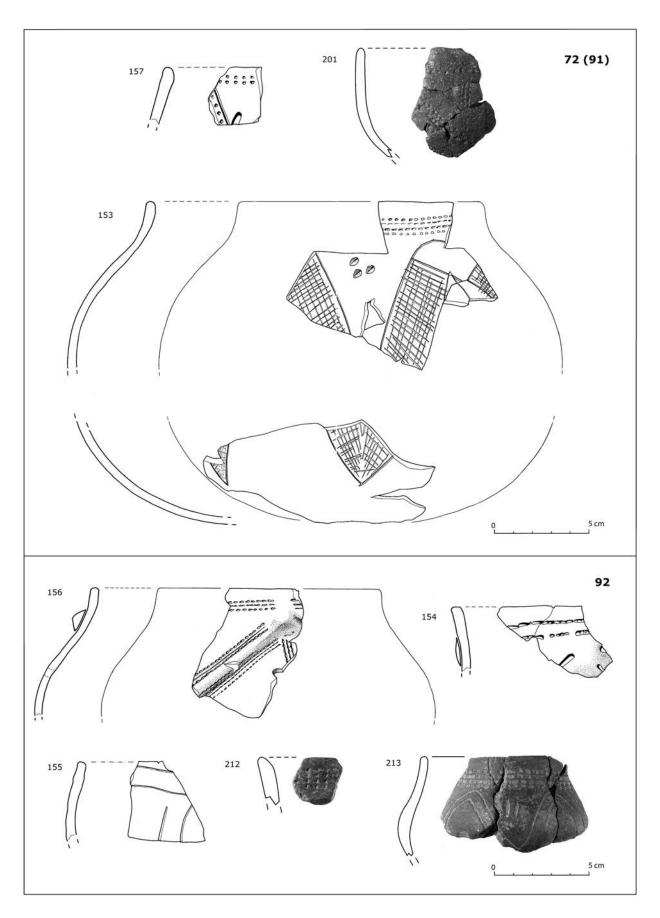
**Pl. 139** – Vitry-sur-Orne (51) : E100 : st. 5550, st. 5578, st. 5580, st. 5596.



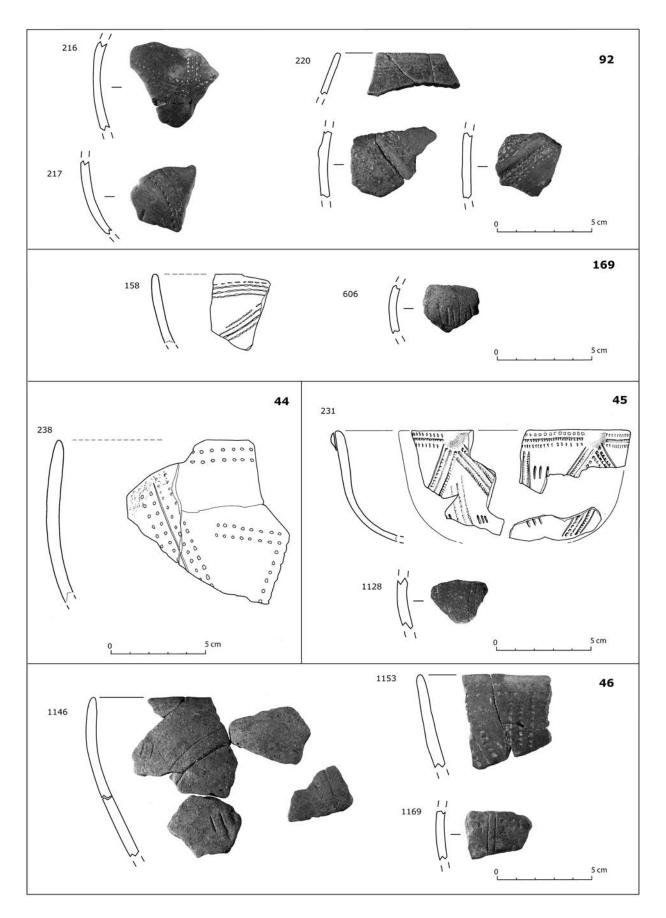
**Pl. 140** – La Maxe (54) : M1 : st. 583; M2 : st. 408.



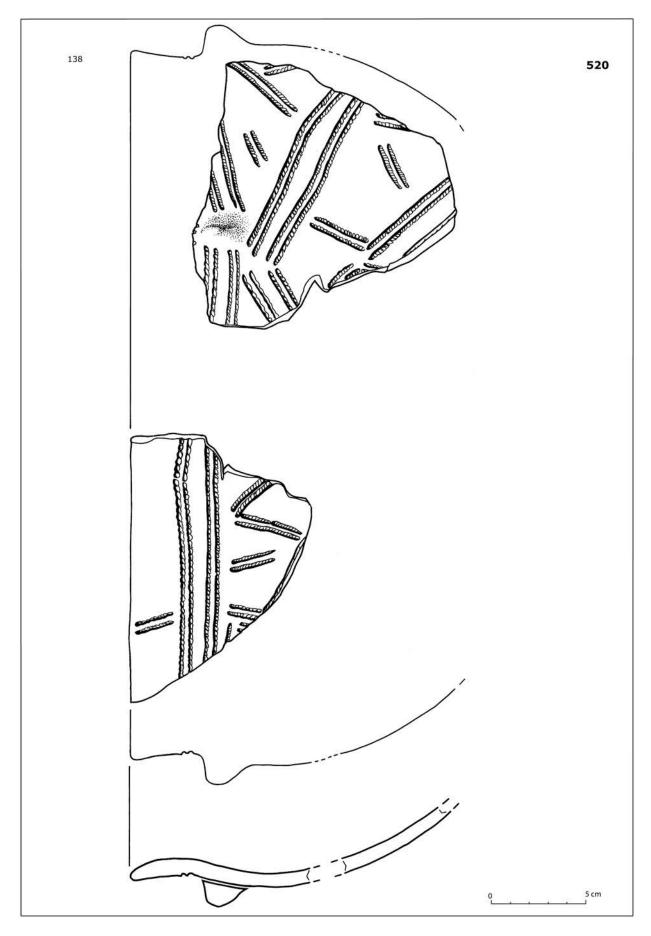
**Pl. 141** – La Maxe (54) : M2 : st. 431.



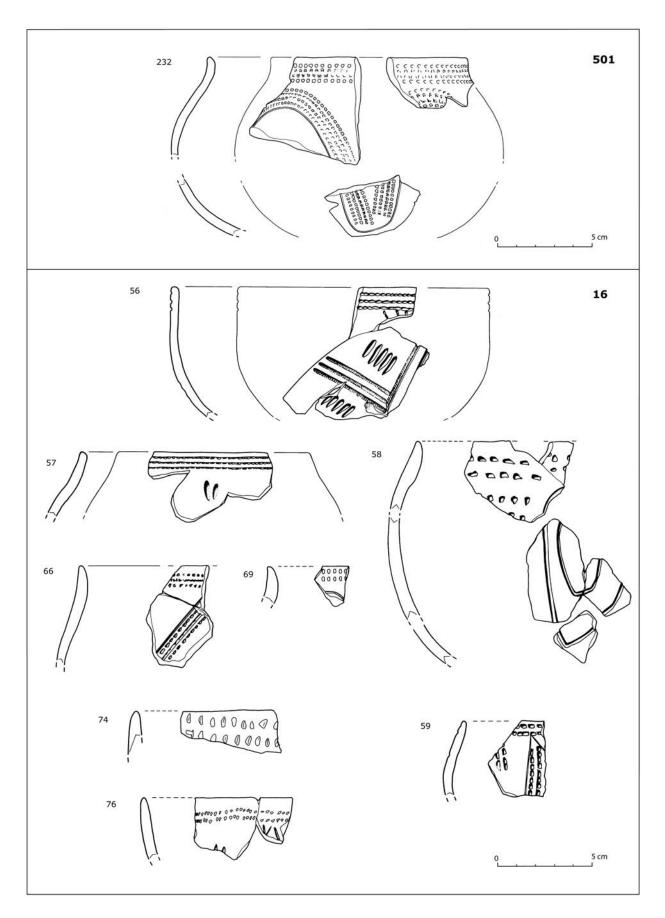
**Pl. 142** – Ennery (56) : M1 : st. 72 (91), st. 92.



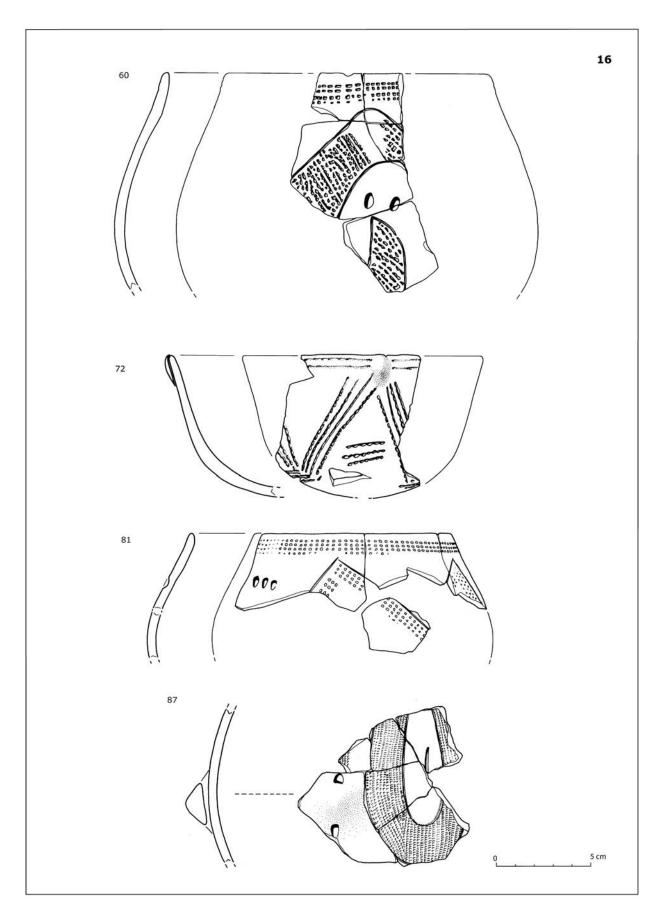
Pl. 143 - Ennery~(56): M1: st.~92,~st.~169~;~M2: st.~44,~st.~45,~st.~46.



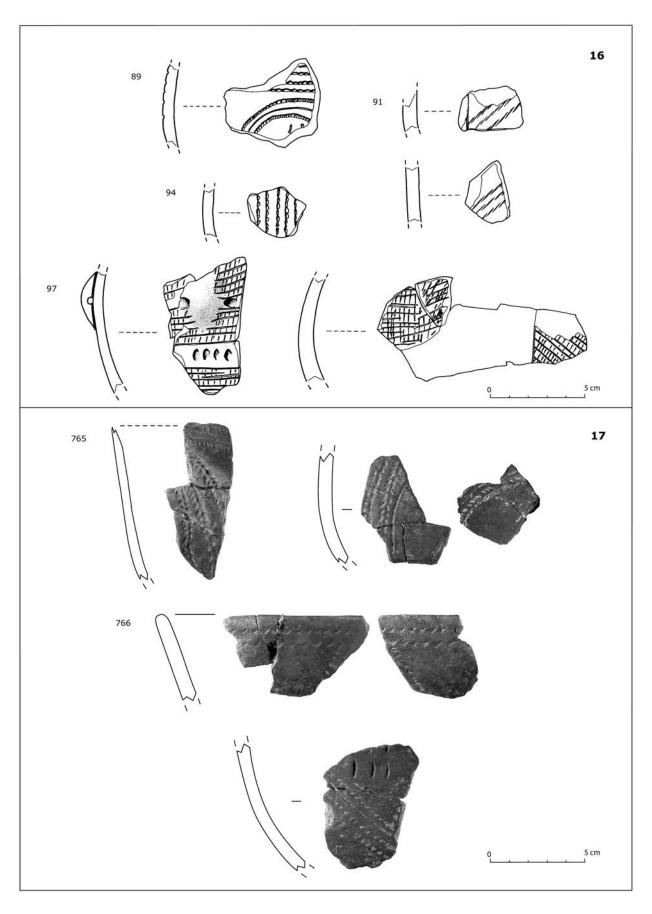
**Pl. 144** – Ennery (56) : M2 : st. 520.



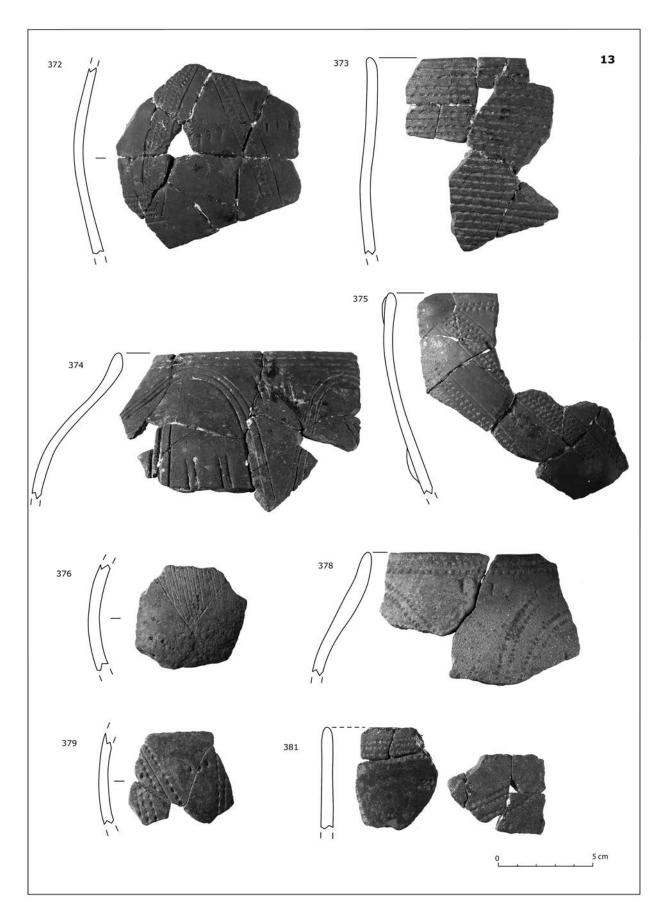
**Pl. 145** – Ennery (56) : M2 : st. 501 ; M3 : st. 16.



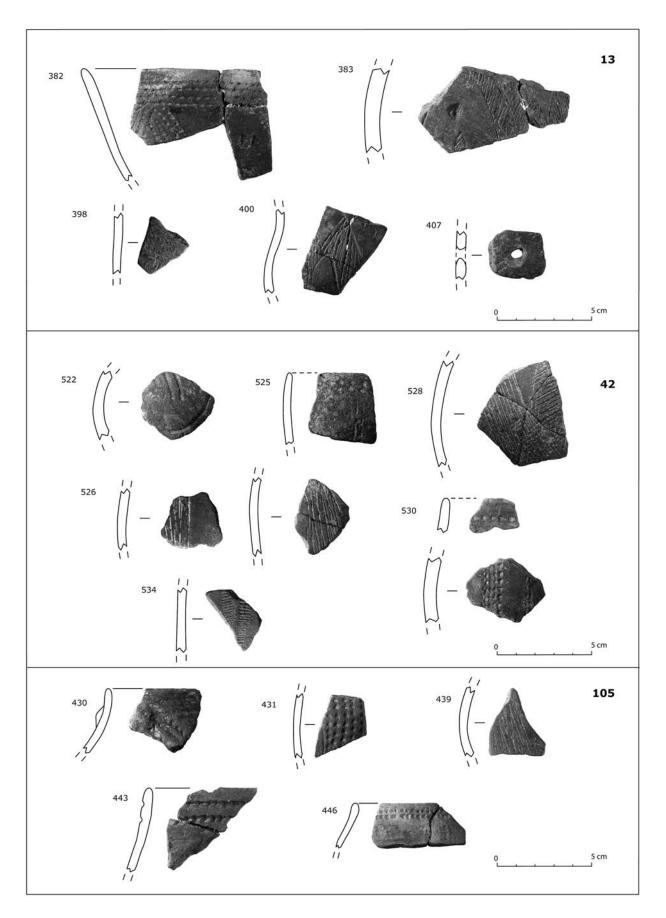
**Pl. 146** – Ennery (56): M3: st. 16.



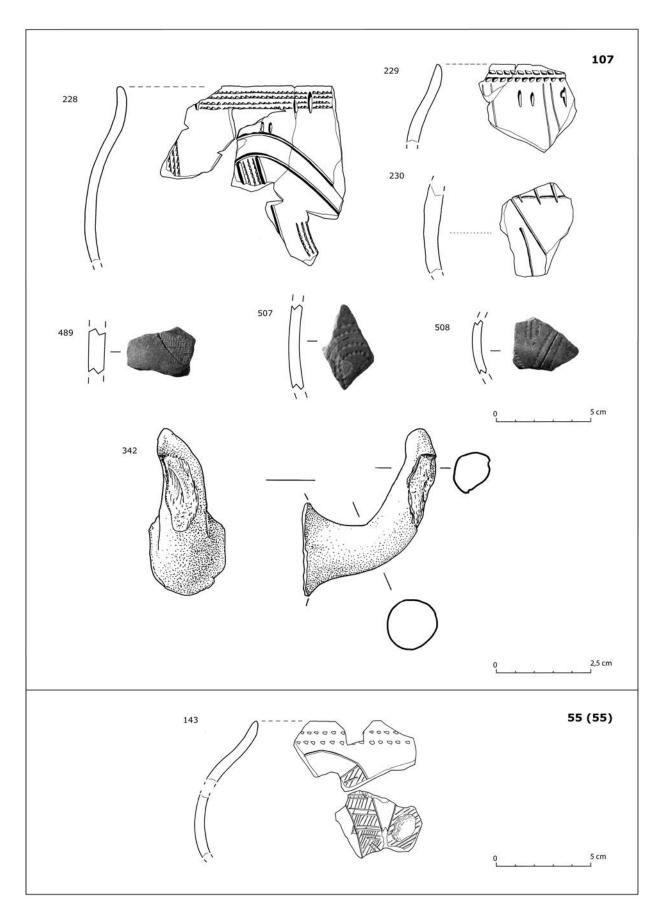
**Pl. 147** – Ennery (56) : M3 : st. 16, st. 17.



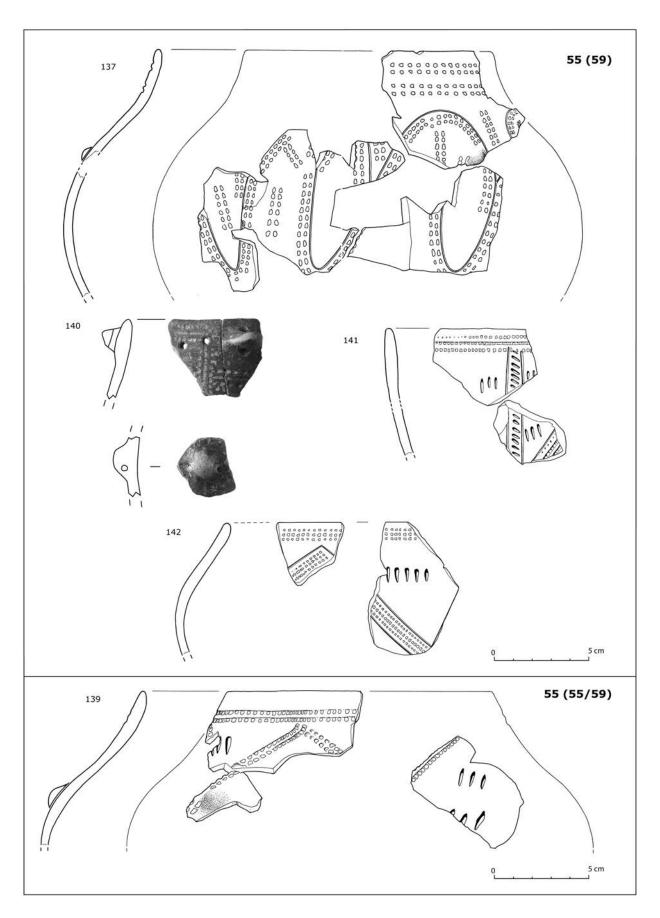
**Pl. 148** – Ennery (56) : M5 : st. 13.



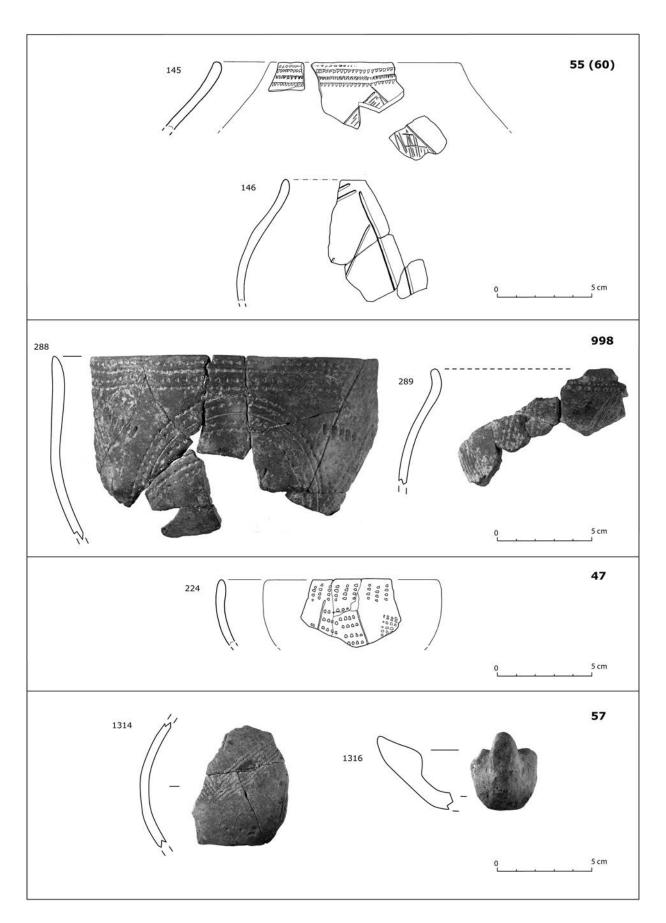
**Pl. 149** – Ennery (56): M5: st. 13, st. 42, st. 105.



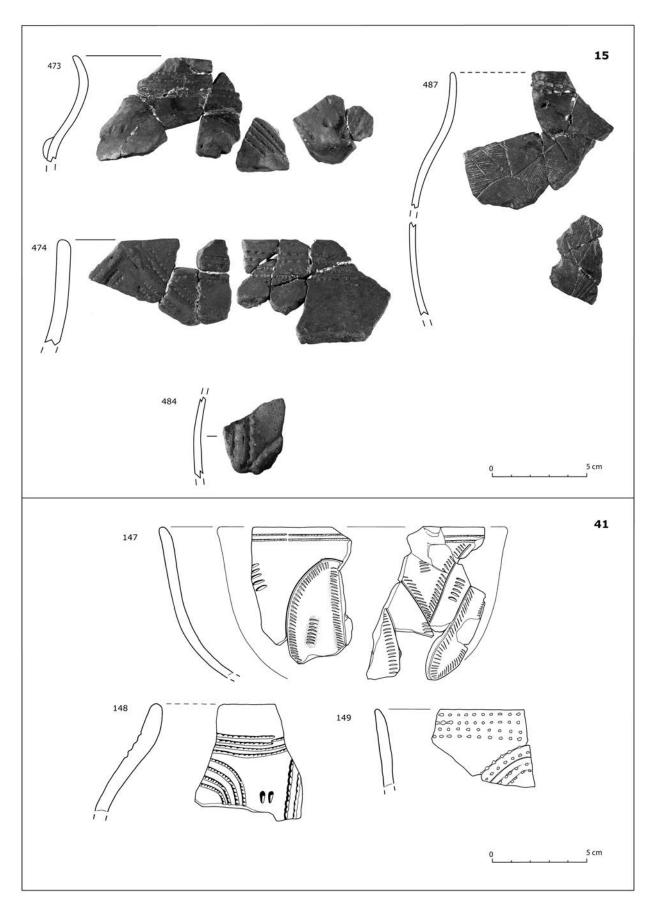
Pl. 150 - Ennery~(56): M5: st.~107~;~M6: st.~55~(55).



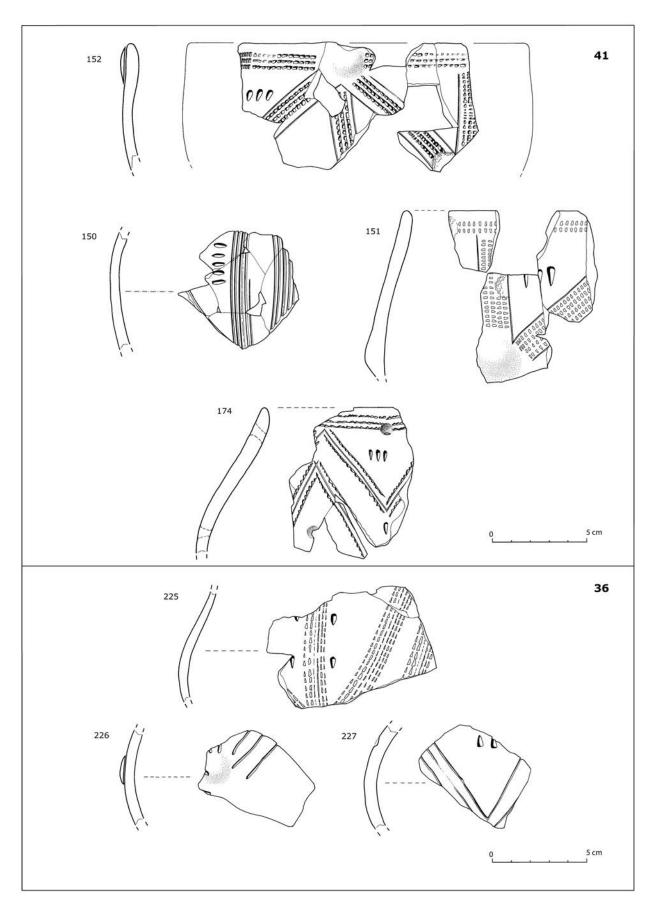
**Pl. 151** – Ennery (56): M6: st. 55 (59), st. 55 (55/59).



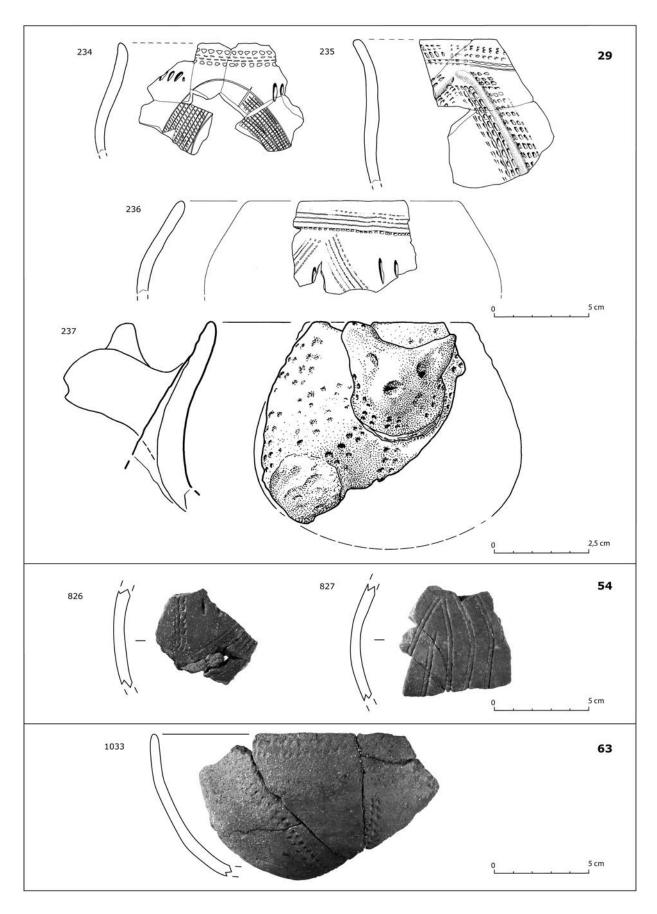
Pl. 152 - Ennery~(56): M6: st.~55~(60)~;~M7: st.~998~;~M9: st.~47,~st.~57.



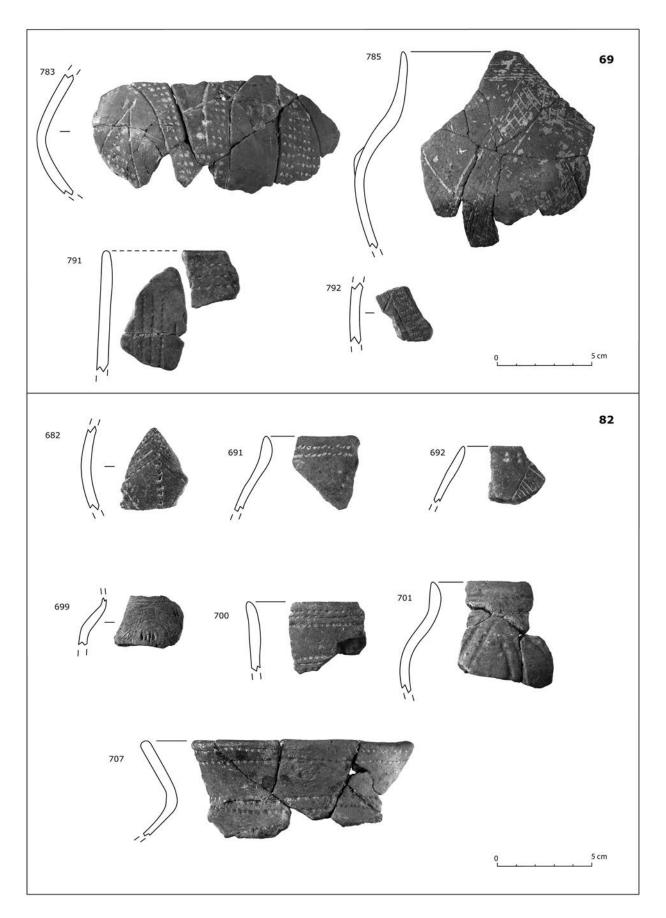
**Pl. 153** – Ennery (56) : M10 : st. 15; E12 : st. 41.



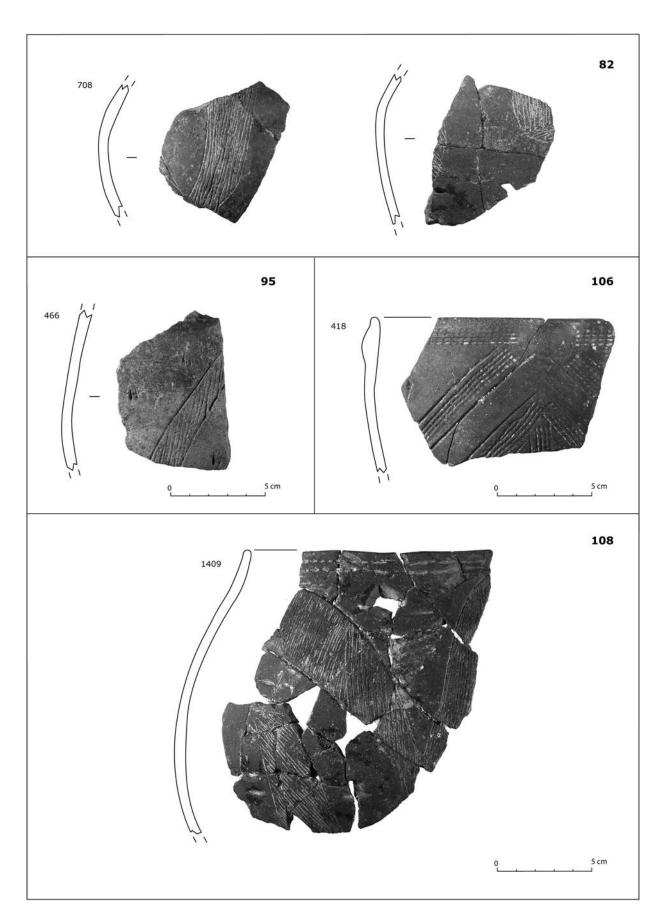
**Pl. 154** – Ennery (56) : E12 : st. 41; E15 : st. 36.



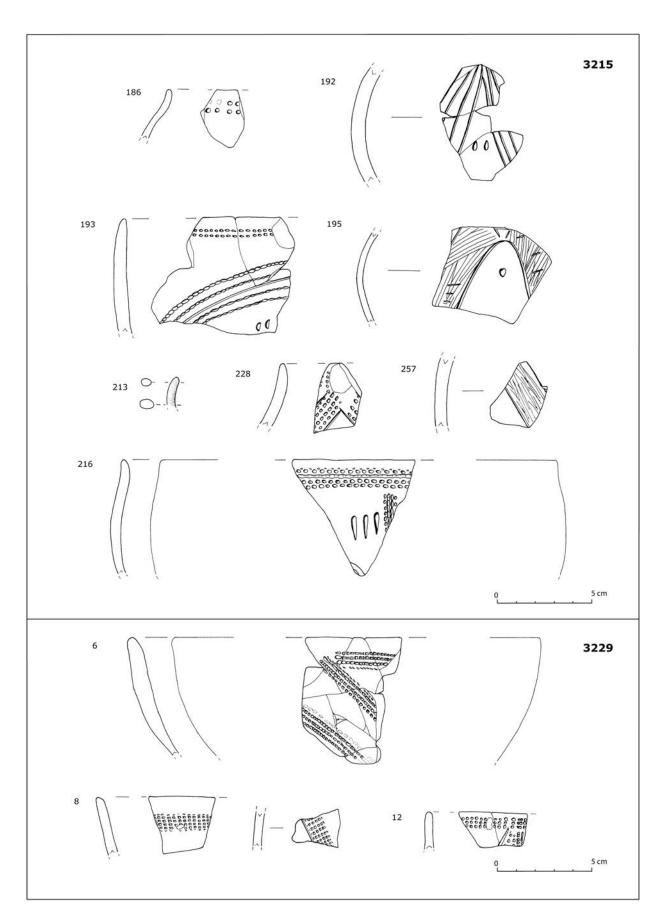
**Pl. 155** – Ennery (56) : E100 : st. 29, st. 54, st. 63.



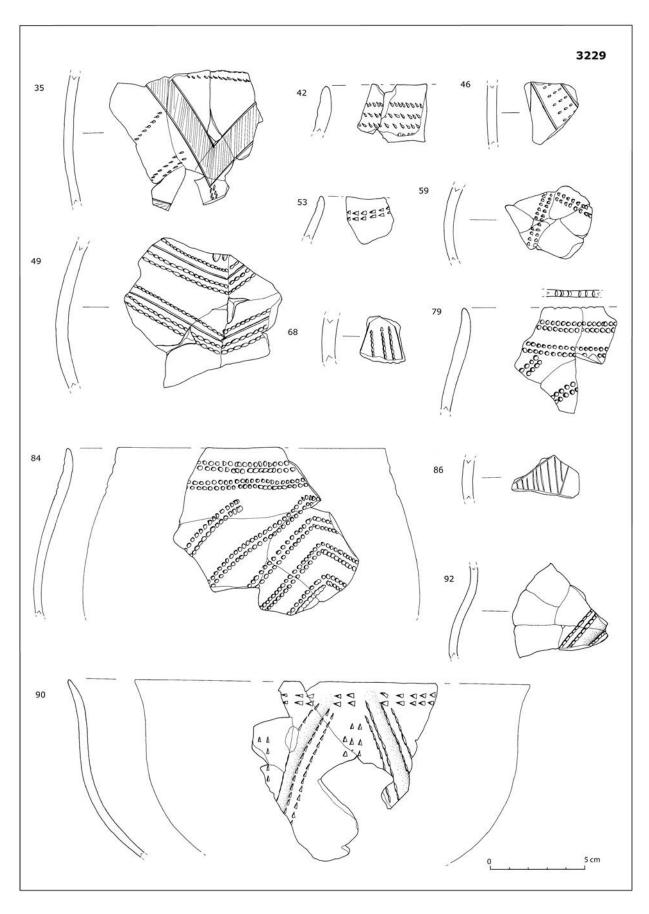
**Pl. 156** – Ennery (56) : E100 : st. 69, st. 82.



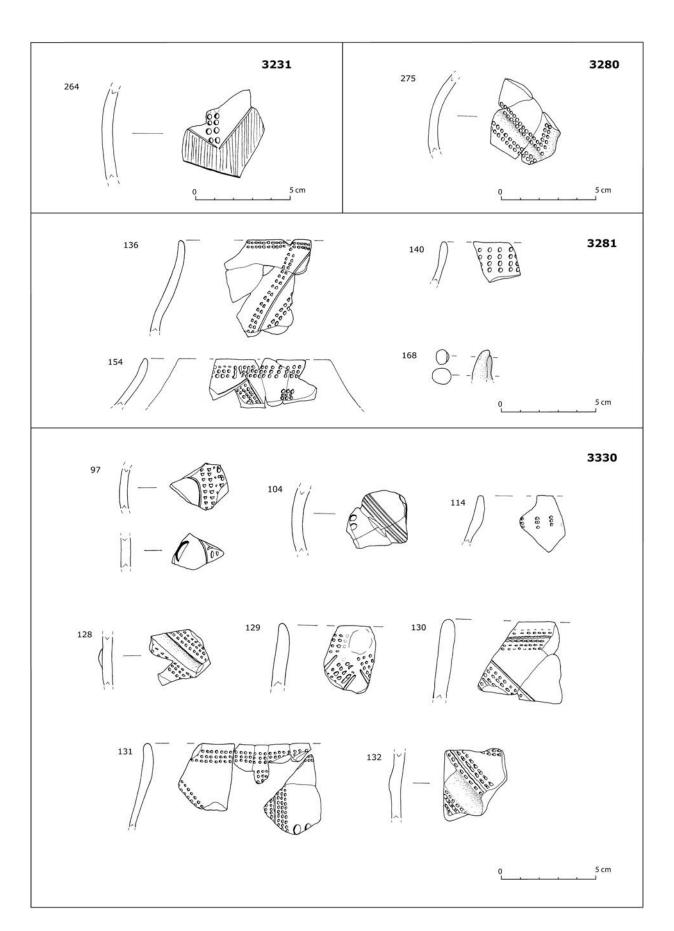
**Pl. 157** – Ennery (56) : E100 : st. 82, st. 95, st. 106, st. 108.



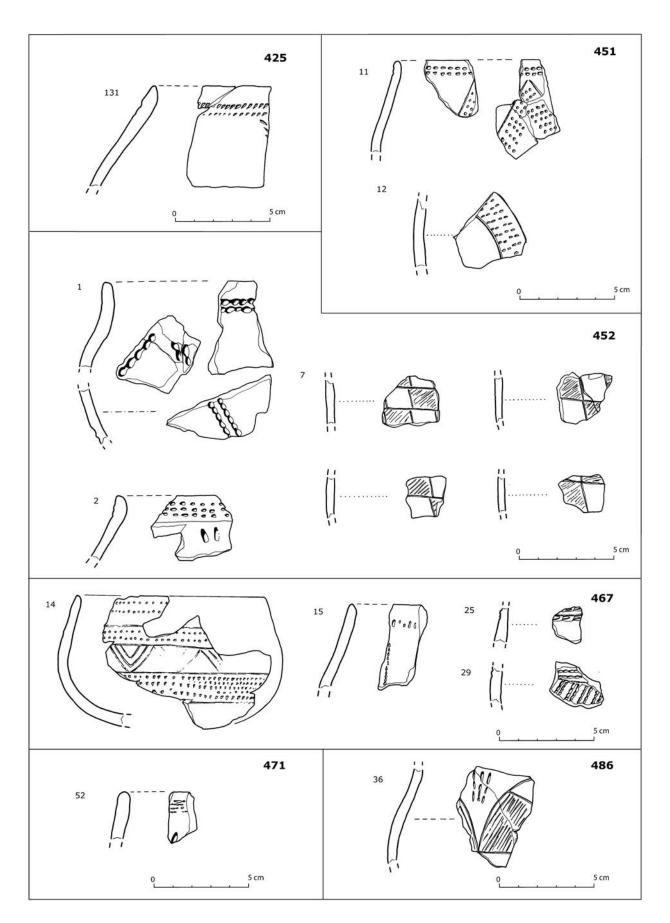
**Pl. 158** – Trémery (58) : M1 : st. 3215, st. 3229.



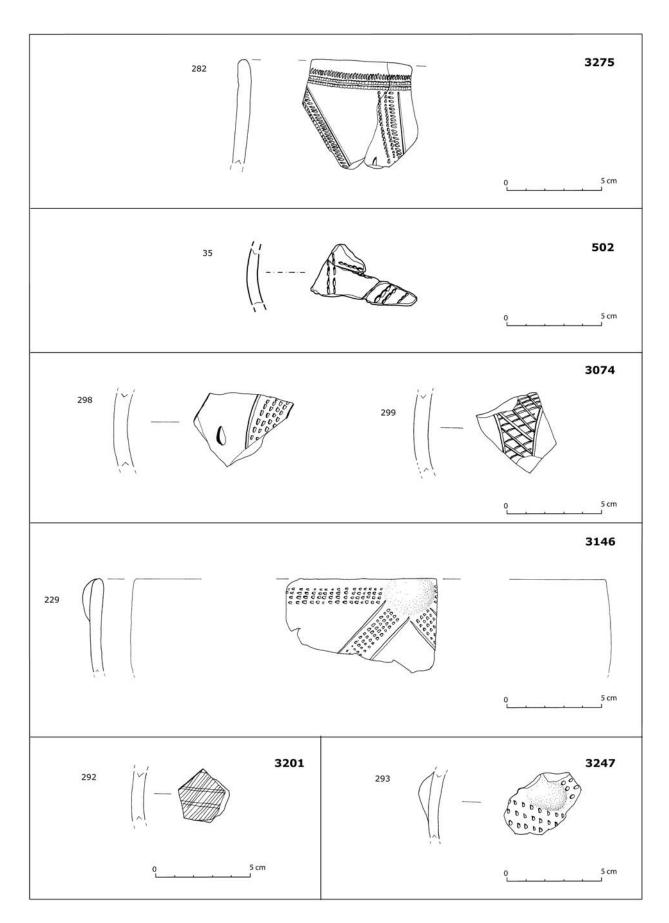
**Pl. 159** – Trémery (58) : M1 : st. 3229.



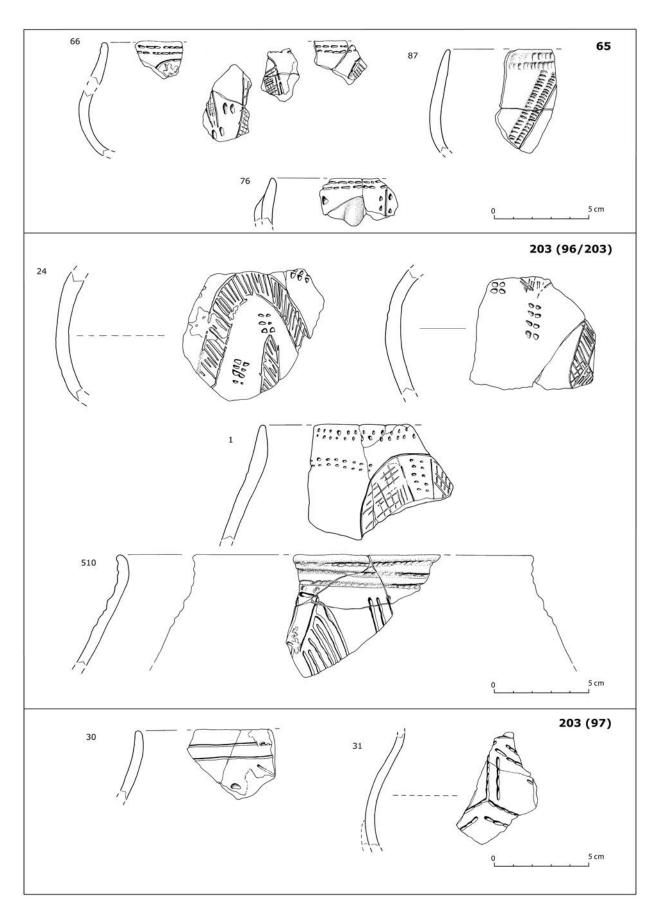
**Pl. 160** – Trémery (58) : M1 : st. 3231, st. 3280, st. 3281, st. 3330.



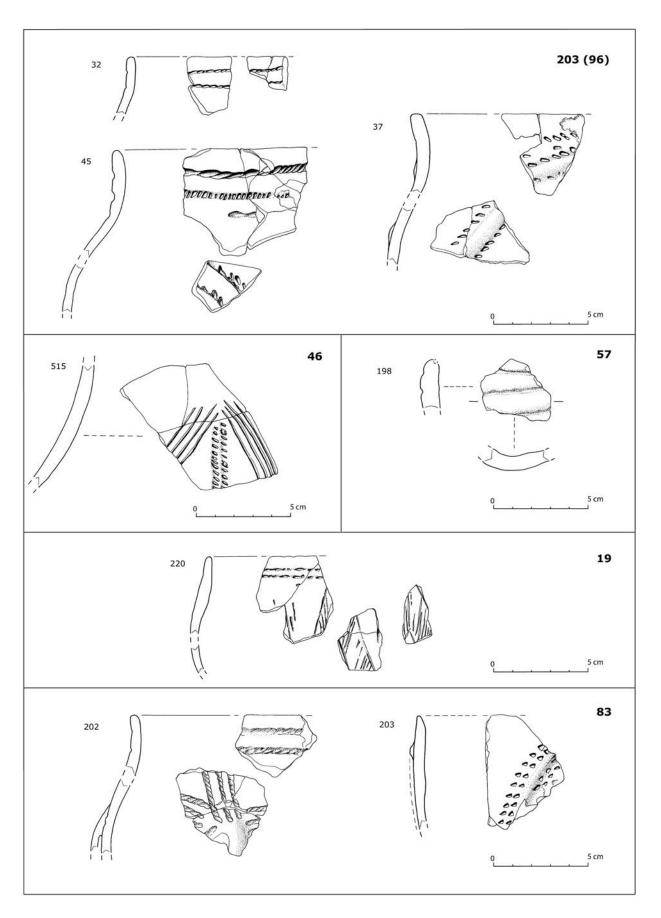
 $\textbf{Pl. 161} - \text{Tr\'{e}mery (58)}: M6: \text{st. 425, st. 451, st. 452, st. 467, st. 471, st. 486}.$ 



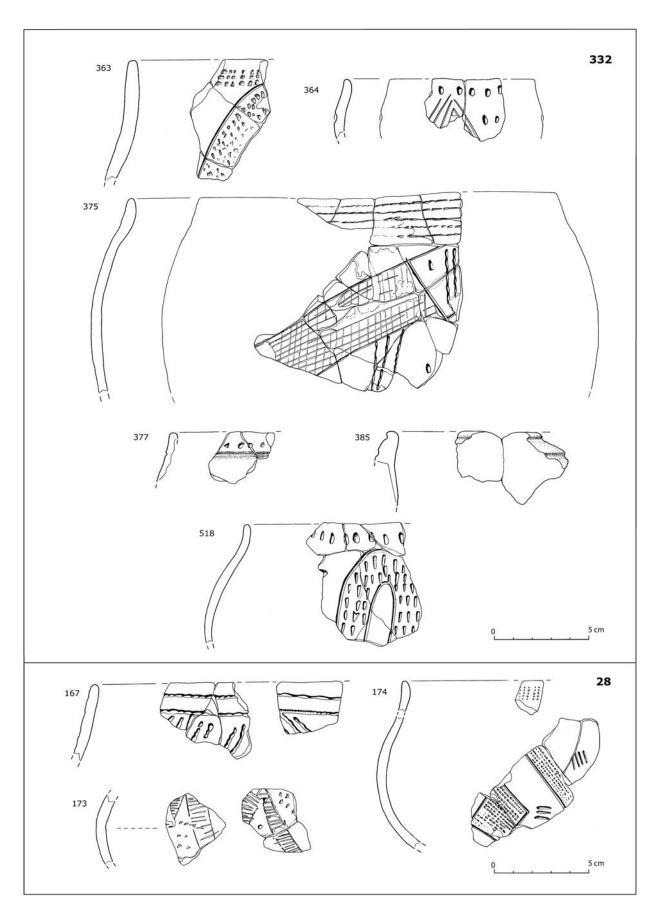
**Pl. 162** – Trémery (58): E3: st. 3275; E100: st. 502, st. 3074, st. 3146, st. 3201, st. 3247.



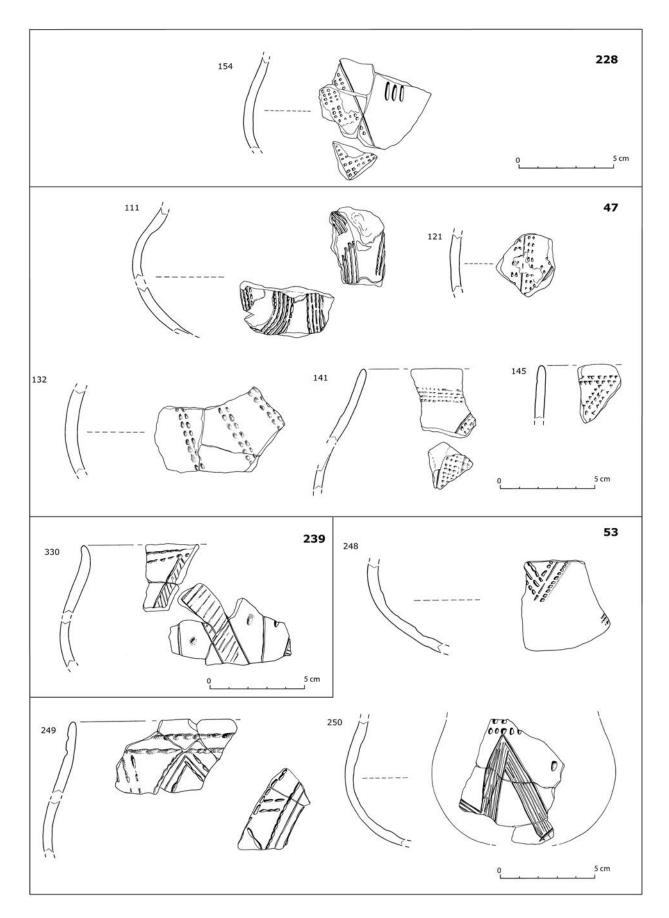
**Pl. 163** – Bouzonville (59): M1: st. 65, st. 203 (96/203), st. 203 (97).



**Pl. 164** – Bouzonville (59): M1: st. 203 (97); M3: st. 46, st. 57; M4: st. 19, st. 83.

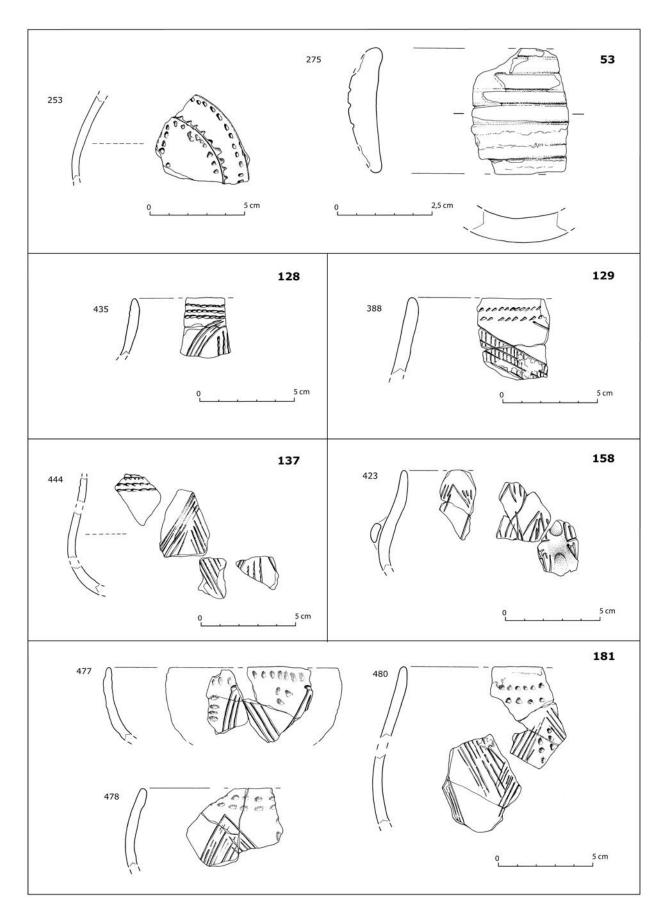


**Pl. 165** – Bouzonville (59) : E5 : st. 332 ; E6 : st. 28.

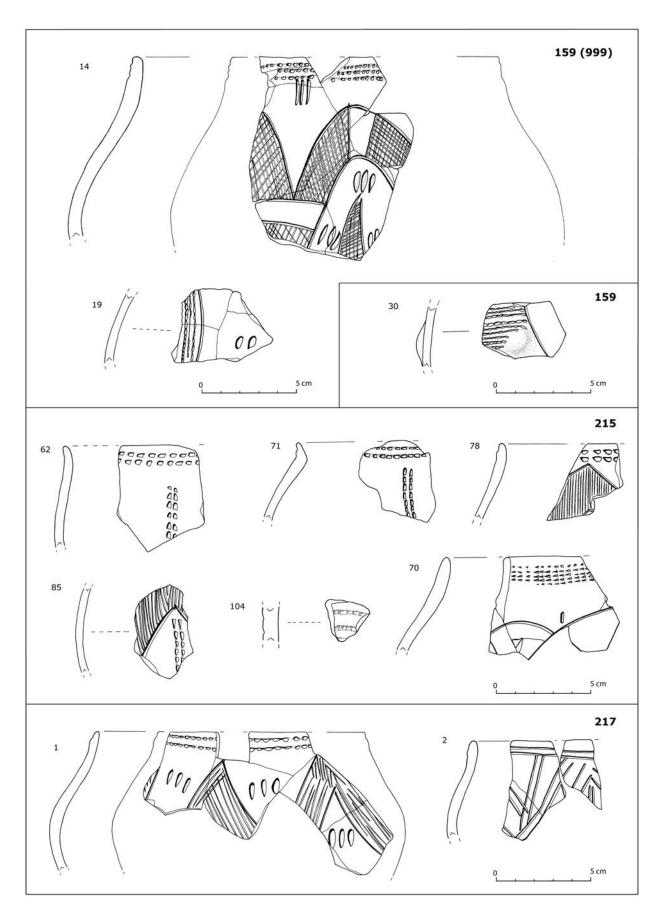


**Pl. 166** – Bouzonville (59) : E6 : st. 228; E7 : st. 47; E99 : st. 239; E100 : st. 53.

Planches Planches

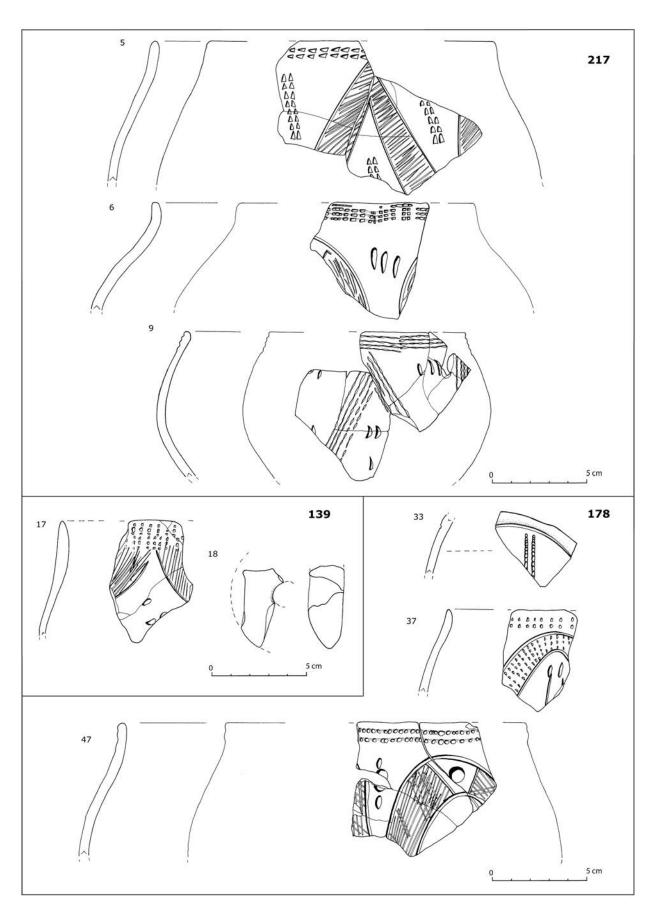


**Pl. 167** – Bouzonville (59) : E100 : st. 53, st. 128, st. 129, st. 137, st. 158, st. 181.

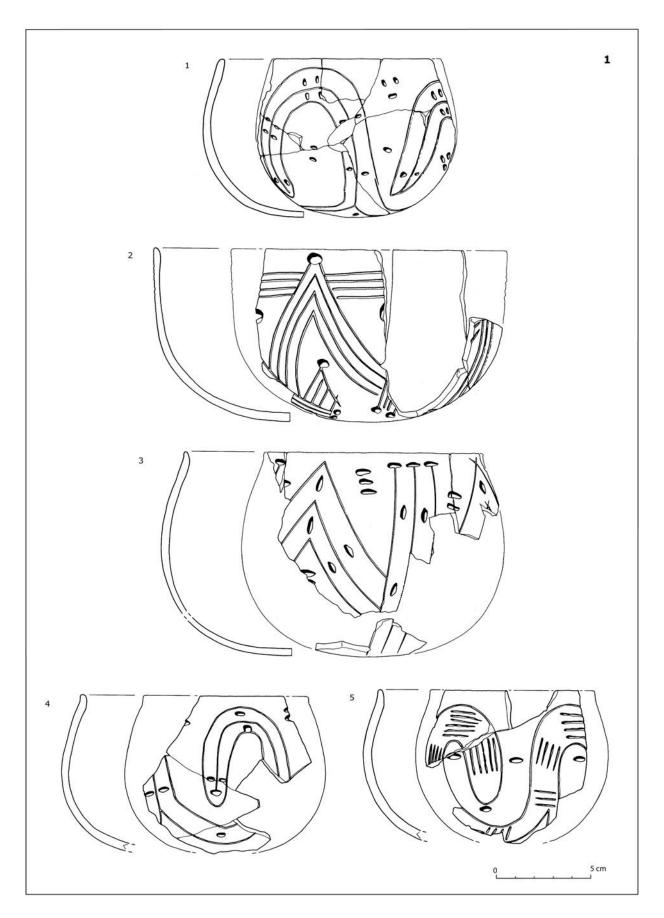


**Pl. 168** – Ay-sur-Moselle (62) : E1 : st. 159, st. 159 (999), st. 215, st. 217.

Planches Planches

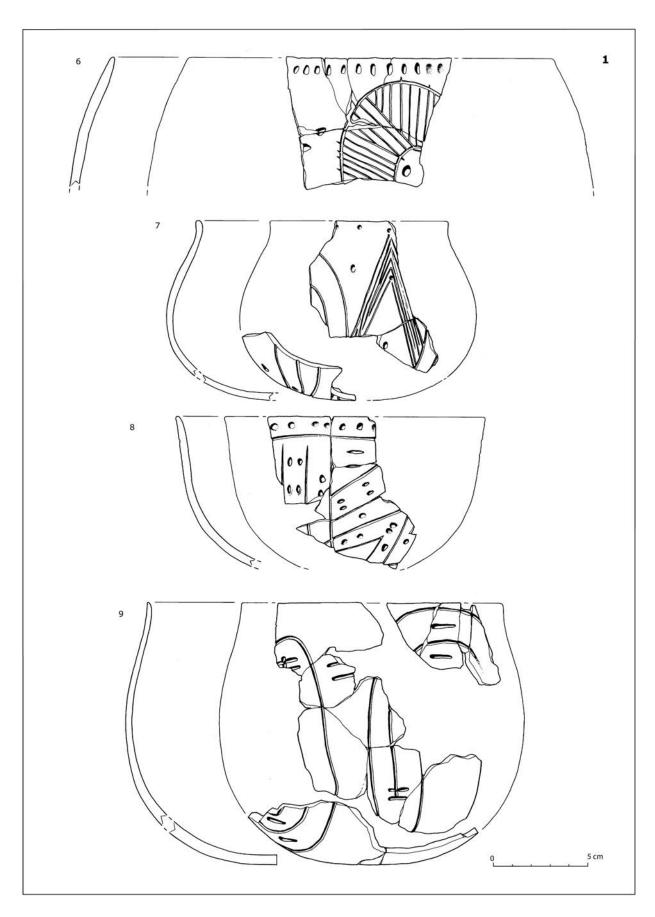


**Pl. 169** – Ay-sur-Moselle (62) : E1 : st. 217; E2 : st. 139, st. 178.

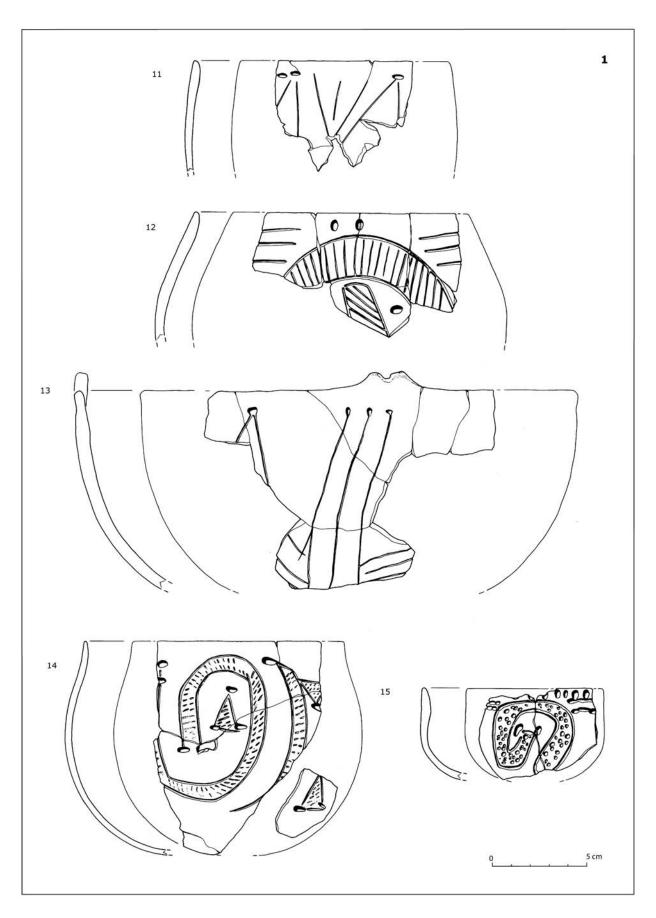


**Pl. 170** – Malling (63) : M1 : st. 1.

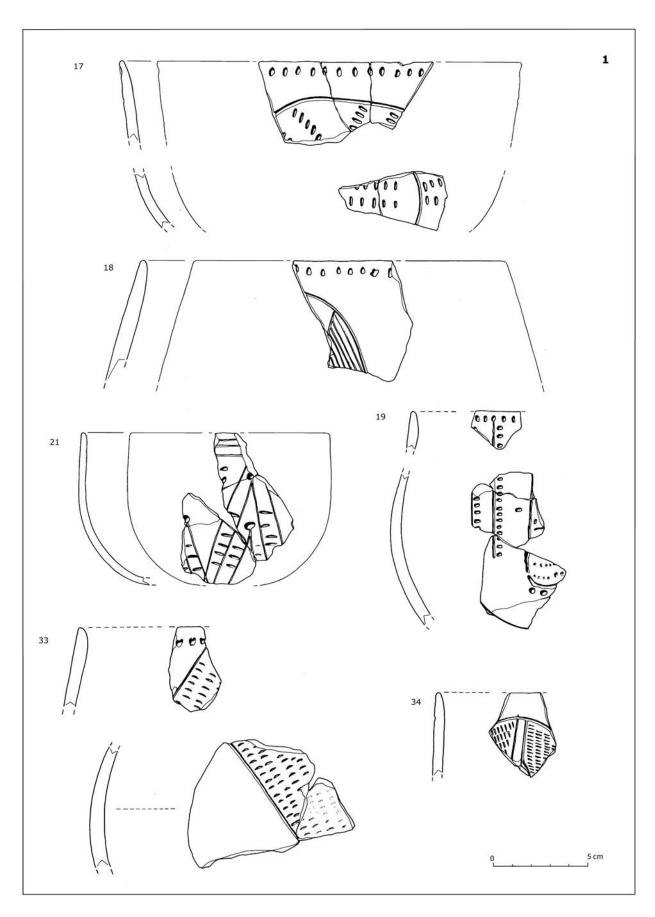
Planches Planches



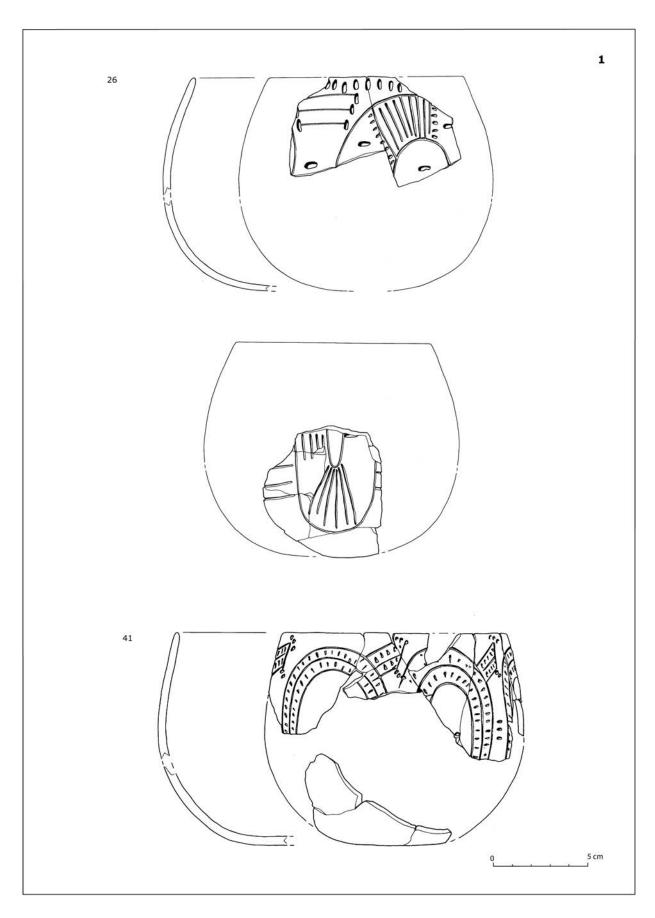
**Pl. 171** – Malling (63) : M1 : st. 1.



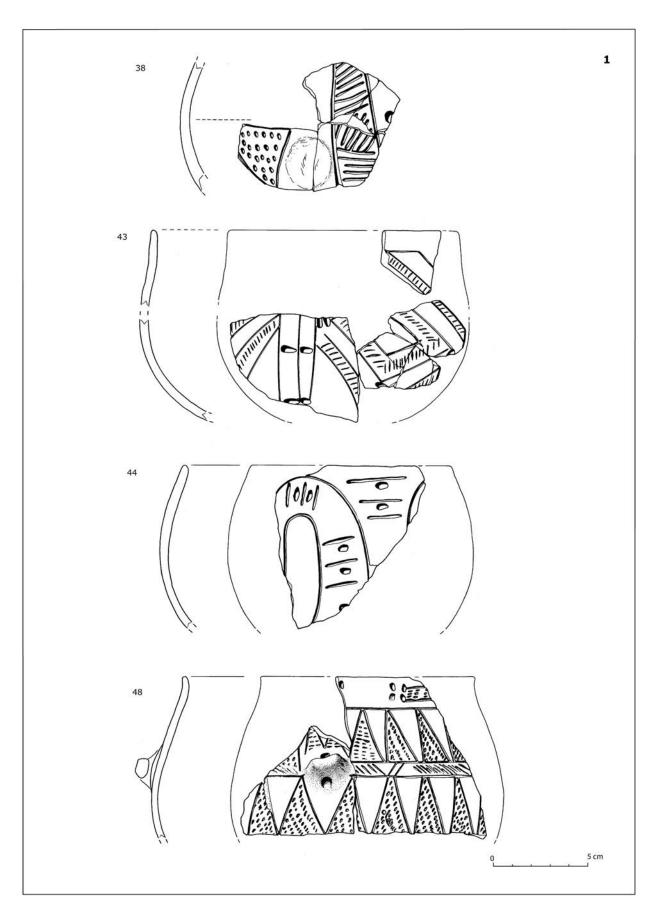
**Pl. 172** – Malling (63) : M1 : st. 1.



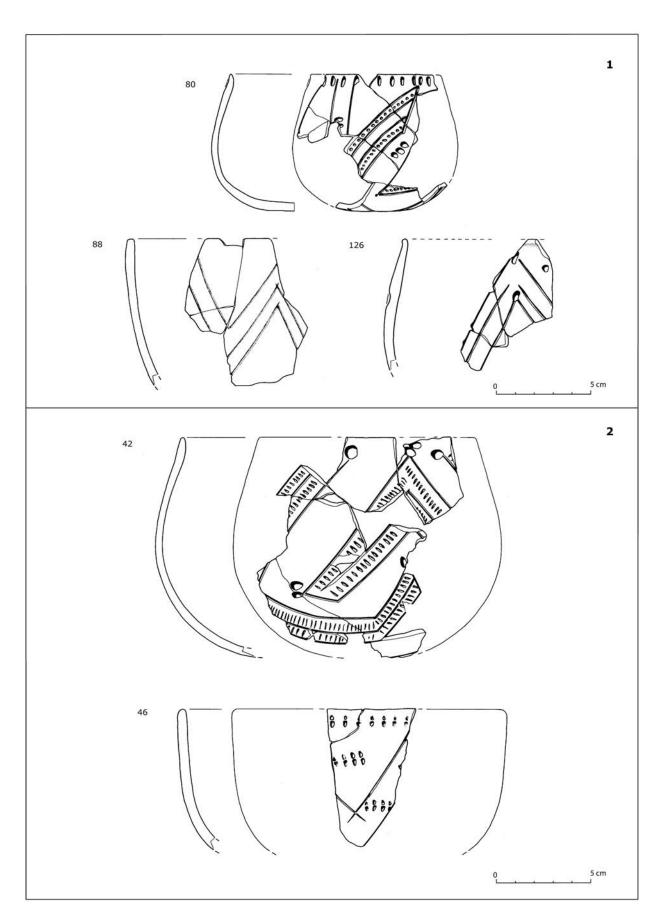
**Pl. 173** – Malling (63) : M1 : st. 1.



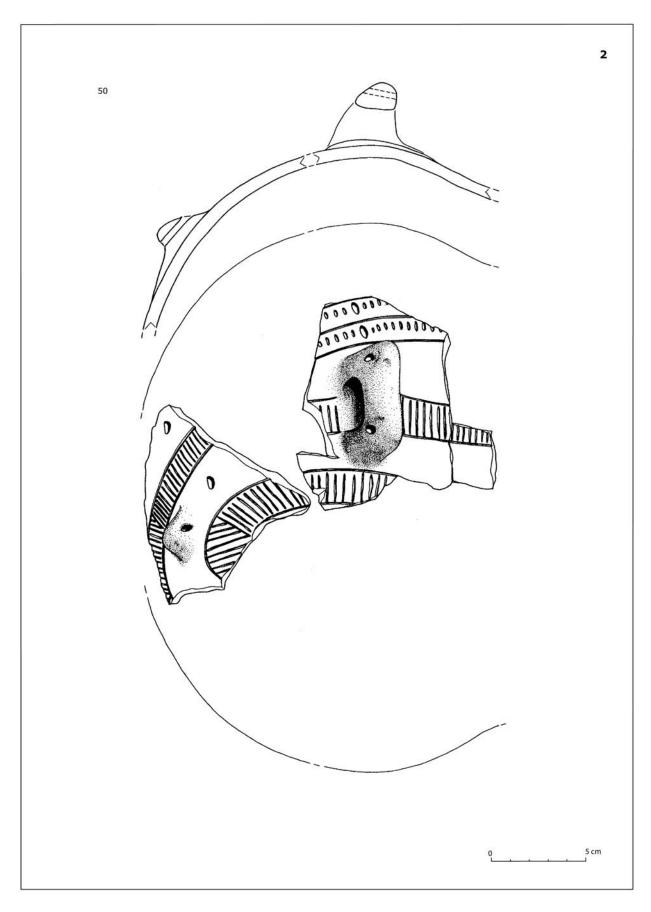
**Pl. 174** – Malling (63) : M1 : st. 1.



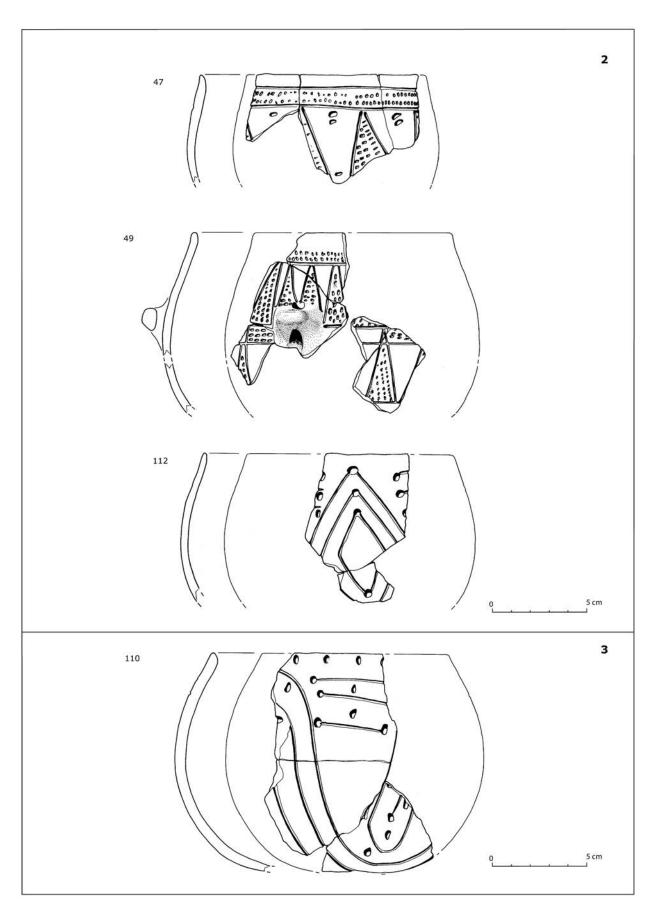
**Pl. 175** – Malling (63) : M1 : st. 1.



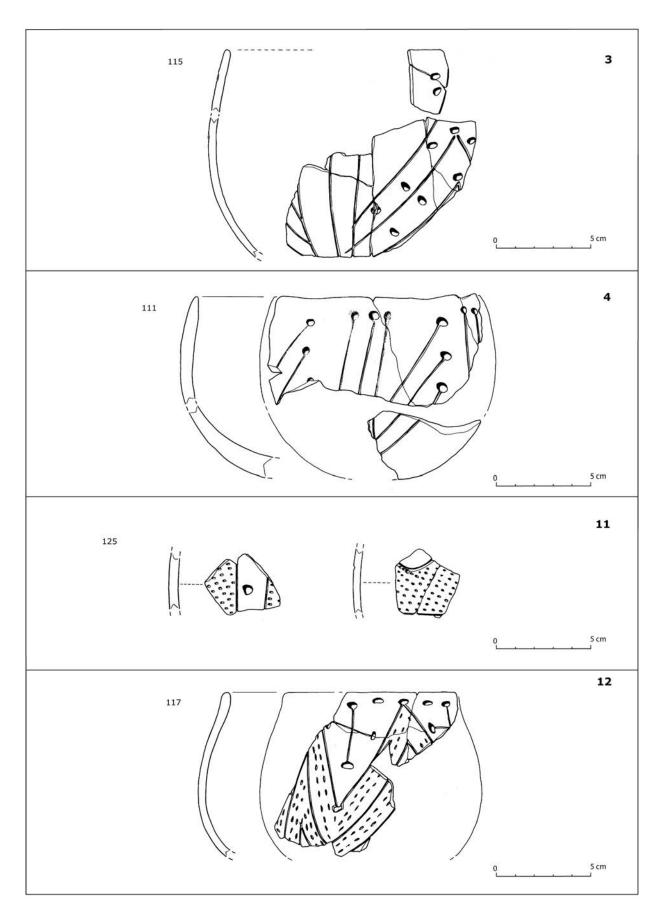
**Pl. 176** – Malling (63) : M1 : st. 1, st. 2.



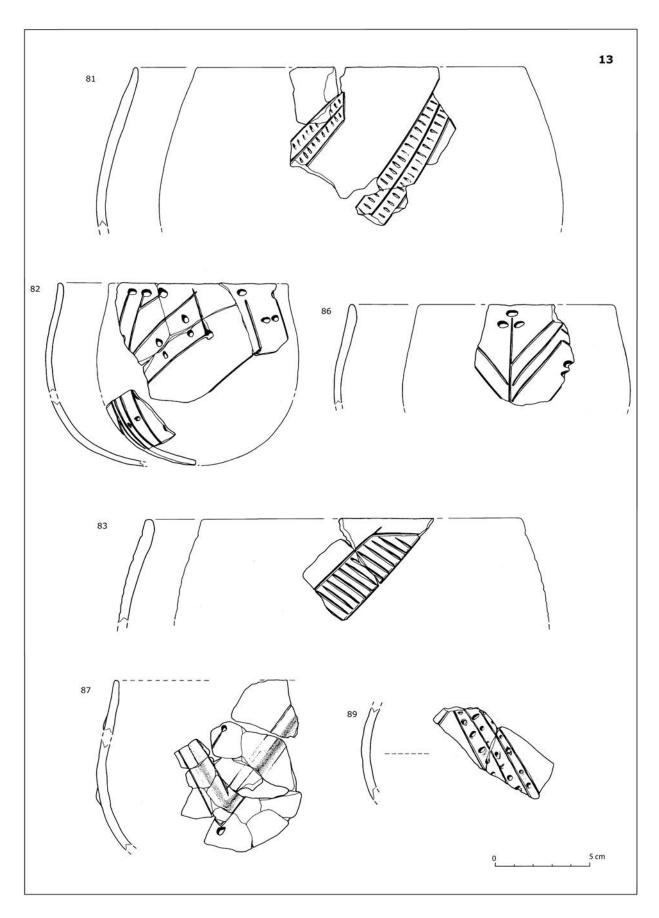
**Pl. 177** – Malling (63) : M1 : st. 2.



**Pl. 178** – Malling (63) : M1 : st. 2, st. 3.

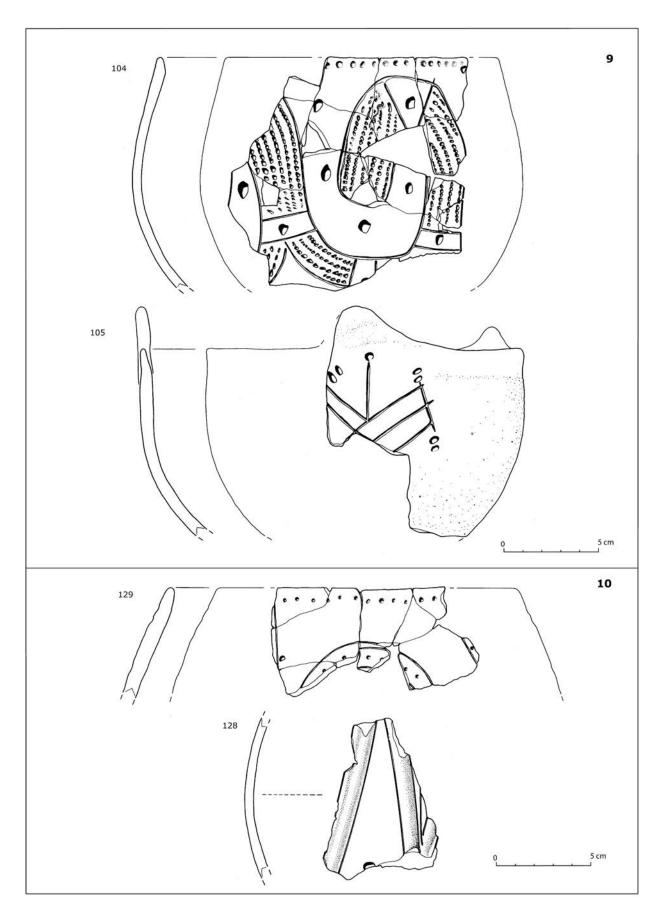


**Pl. 179** – Malling (63) : M1 : st. 3, st. 4; M2 : st. 11, st. 12.

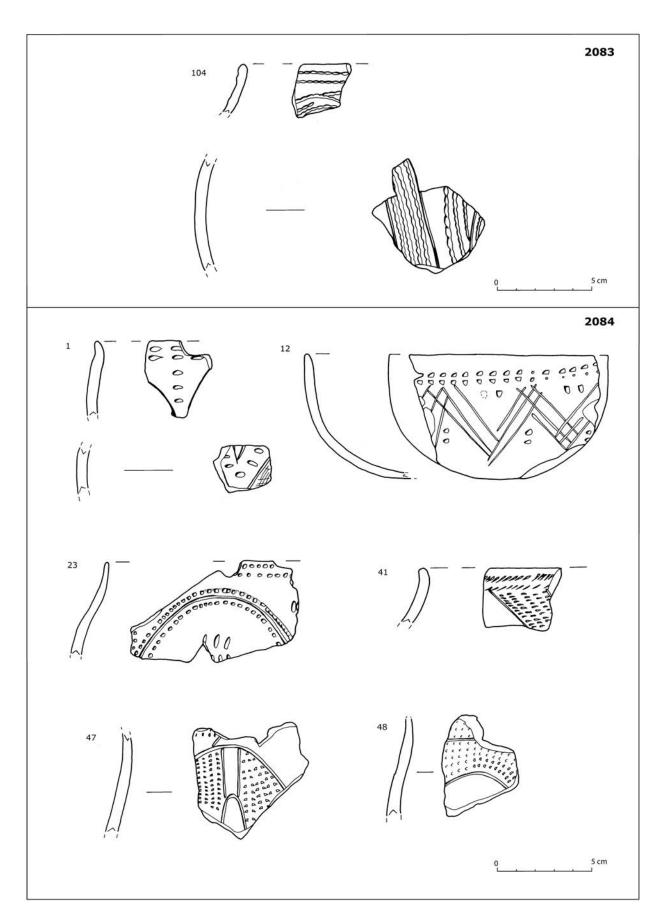


**Pl. 180** – Malling (63) : M2 : st. 13.

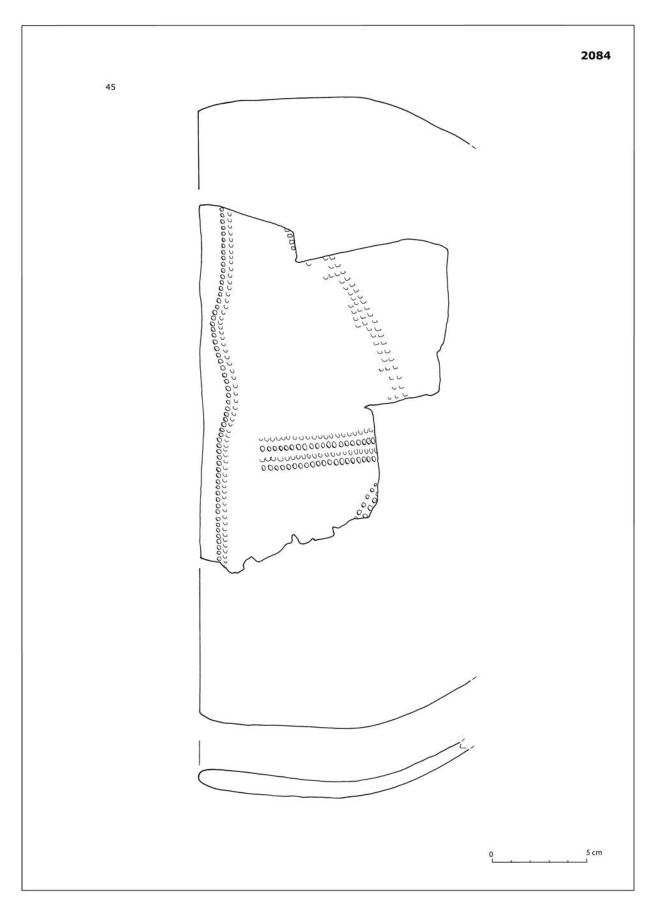
Planches Planches



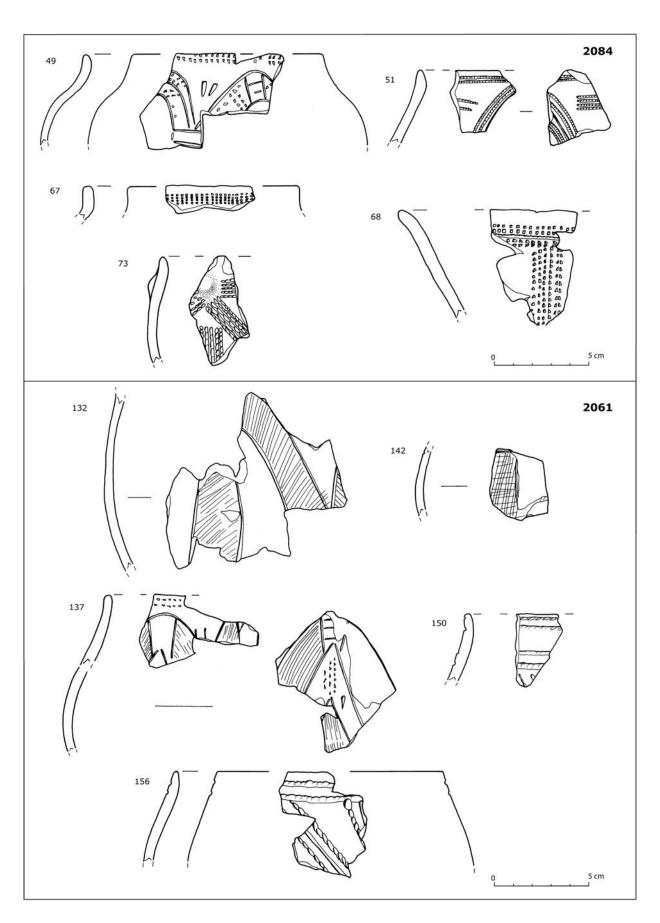
**Pl. 181** – Malling (63): E99: st. 9, st. 10.



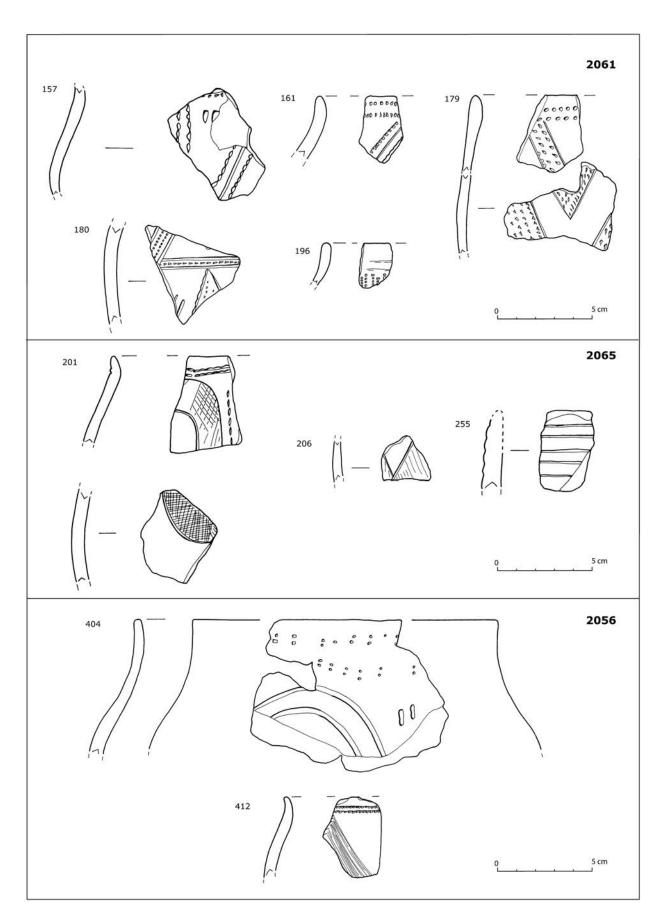
**Pl. 182** – Bertrange (66) : M1 : st. 2083, st. 2084.



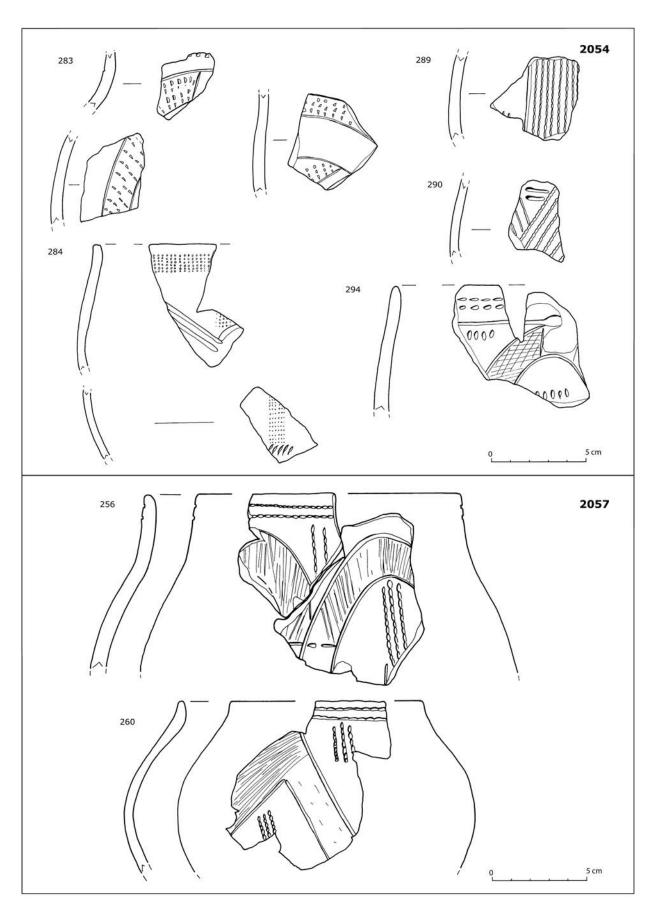
**Pl. 183** – Bertrange (66) : M1 : st. 2084.



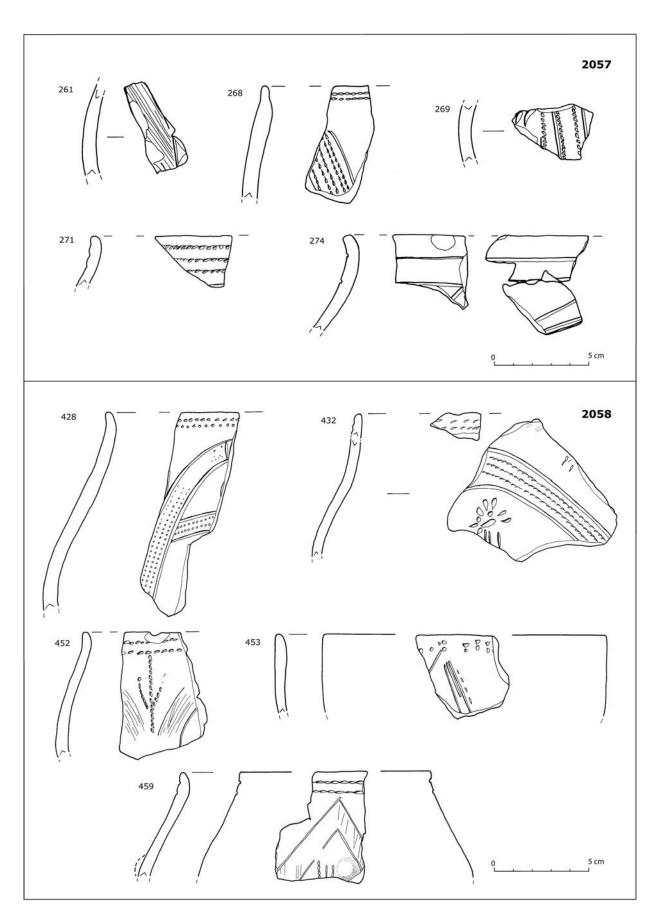
**Pl. 184** – Bertrange (66) : M1 : st. 2084; M2 : st. 2061.



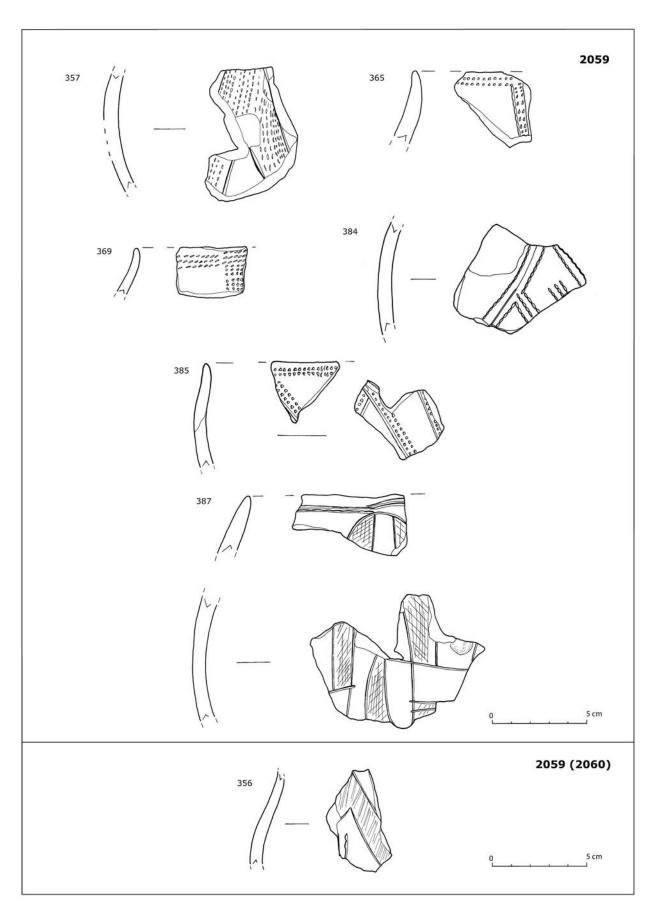
**Pl. 185** – Bertrange (66) : M2 : st. 2061, st. 2065; M3 : st. 2056.



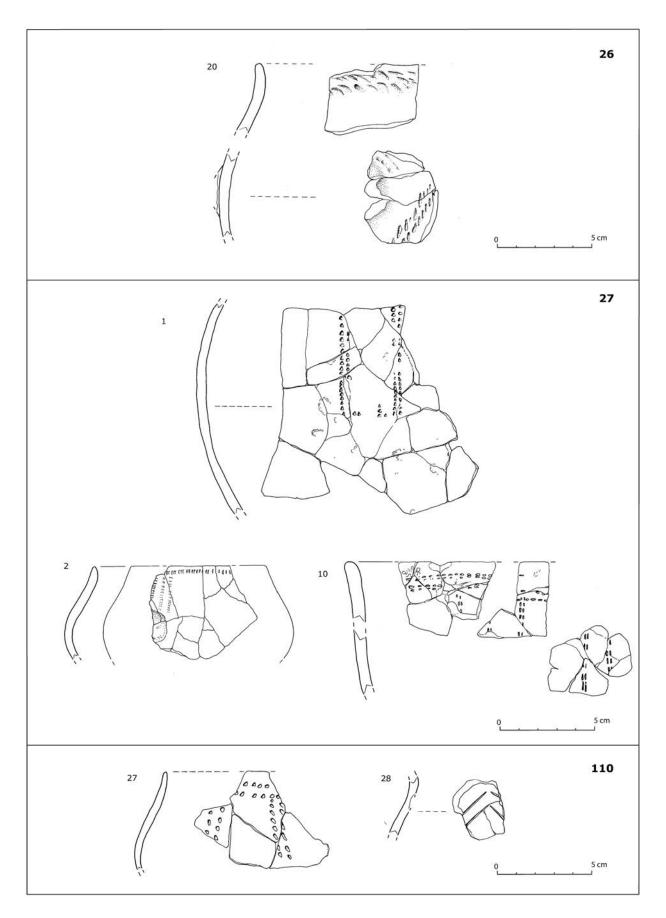
**Pl.** 186 – Bertrange (66) : M4 : st. 2054; E5 – st. 2057.



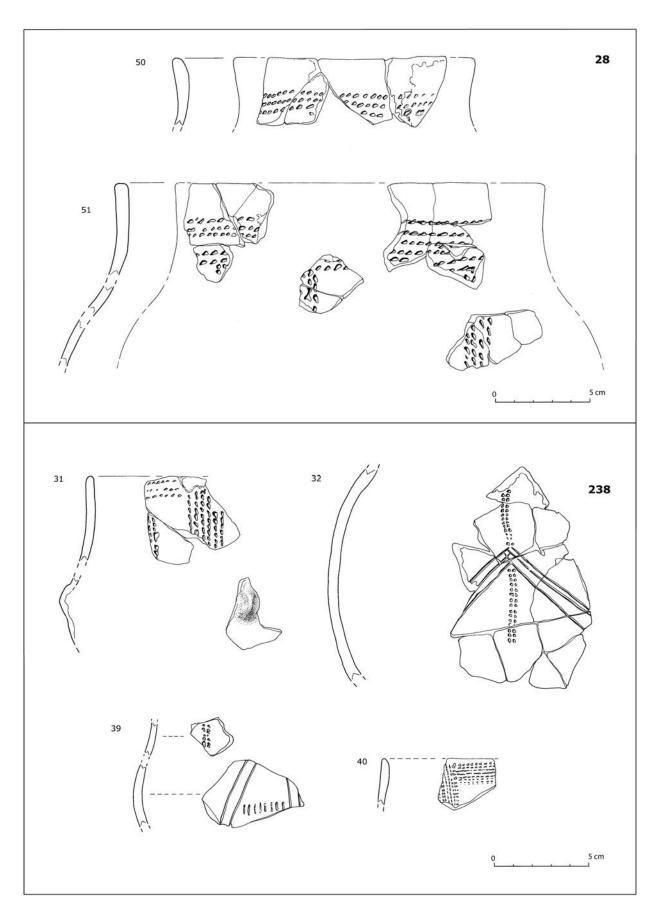
**Pl. 187** – Bertrange (66) : E5 : st. 2057, st. 2058.



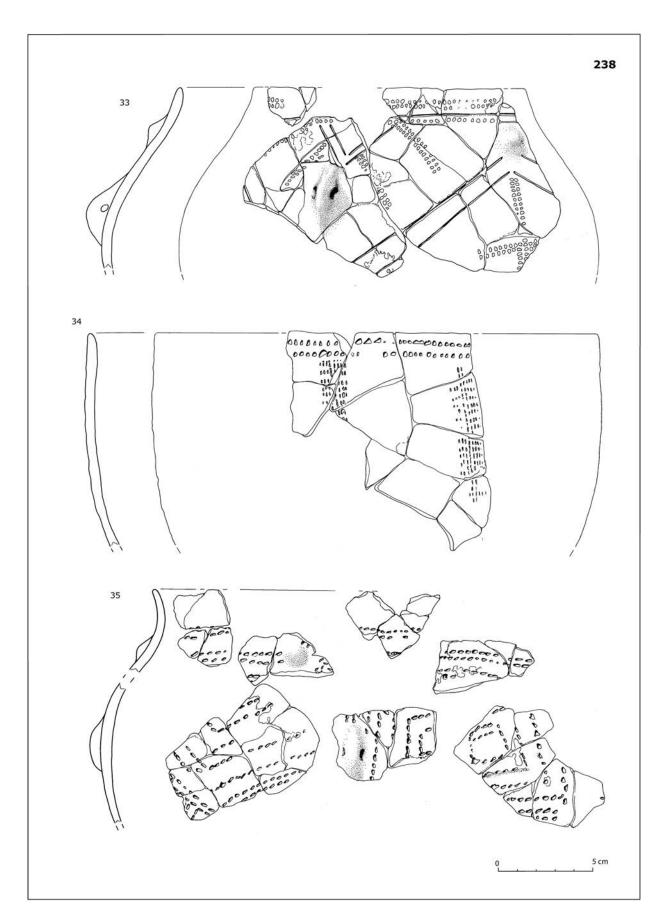
**Pl. 188** – Bertrange (66) : E5 : st. 2059, st. 2059 (2060).



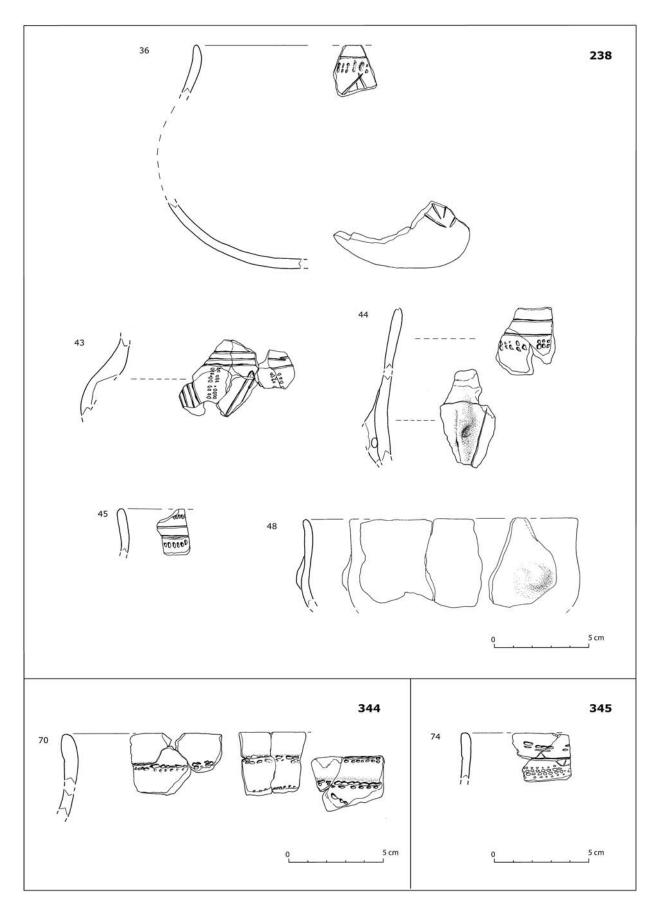
**Pl. 189** – Marainville-sur-Madon (100): M1: st. 26, st. 27, st. 110.



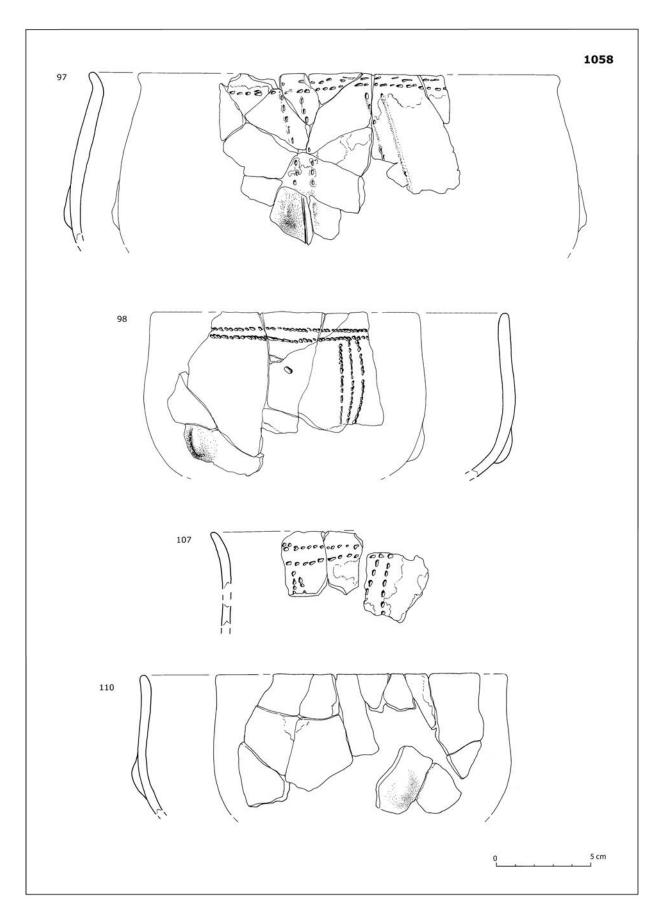
**Pl. 190** – Marainville-sur-Madon (100) : M2 : st. 28, st. 238.



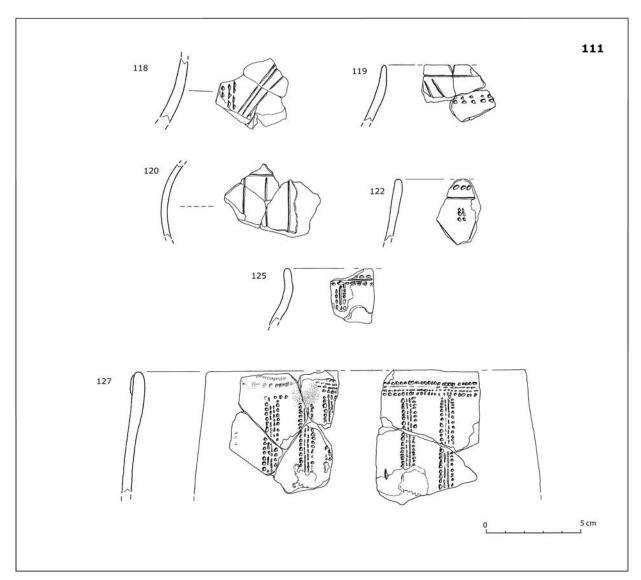
**Pl. 191** – Marainville-sur-Madon (100) : M2 : st. 238.



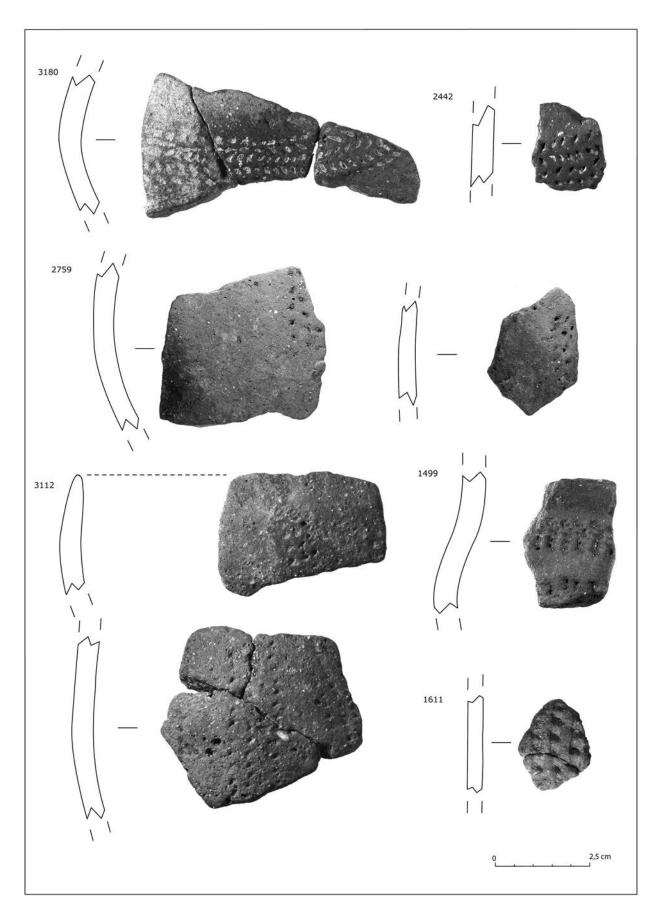
Pl. 192 - Marainville-sur-Madon~(100): M2: st.~238~;~M4: st.~344,~st.~345.



Pl. 193-Marainville-sur-Madon~(100): M5: st.~1058.



**Pl. 194** – Marainville-sur-Madon (100) : E6 : st. 111.



 $\begin{array}{l} \textbf{Pl. 195} - \text{C\'eramiques Hinkelstein et Grossgartach} : Ay-sur-Moselle \ (2) : M14 : st. \ 92/277 \ (375) : inv. \ 2442 ; M18 : st. \ 91/735 : inv. \ 1499 ; M21 : st. \ 92/96 \ (III) : inv. \ 3180 ; M24 : st. \ 92/353 : inv. \ 3112 ; E100 : st. \ 92/382 : inv. \ 2759, st. \ 91/750 : inv. \ 1611. \end{array}$ 

## Annexes

Annexe 1 –	Plans des sites.		
Annexe 2 –	Liste des structures par site, rattachement des structures par ensemble et datations.		
Annexe 3 –	Mobilier par site et par ensemble.		
Annexe 4 –	Céramique : bandes par site et par structure.		
Annexe 5 –	Céramique : décors par site et par ensemble.		
Annexe 6 –	Silex.		
Annexe 7 –	Inventaire détaillé des objets en terre cuite et		

## Crédits des illustrations

- Plans masse et bâtiments, DAO:
- Hélène Duval (sauf : fig. 48, 51, 54, 60, 63, 90, 107 et 108);
- Hélène Duval et Philipe Klag: fig. 90;
- Thomas Ernst: fig. 63;
- Philippe Klag: fig. 108.
  - Planches, DAO:
- Soraya Siafi.
  - Planches, dessin du mobilier :
- Frédéric Bergantz : pl. 2, n° 1 et 2; pl. 3 à 26; pl. 31, n° 883; pl. 48 à 49; pl. 50, n° 25 et 28; pl. 62 à 75; pl. 76, n° 90; pl. 78 à 84; pl. 86 à 87; pl. 88, n° 2, 3 et 69; pl. 95, n° 130, 148 et 151; pl. 96 à 101; pl. 109 à 118; pl. 122, n° 1 et 2; pl. 123 à 130; pl. 140 à 147; pl. 150 à 155; pl. 161; pl. 162, n° 35; pl. 163 à 167; pl. 170 à 181; pl. 189 à 194;
- Jean-Yves Bour : pl. 54 à 57, pl. 85;
- Blandine Daux : pl. 88, no 2, pl. 91 à 94; pl. 95, nos 40 à 42;
- Hélène Delnef : pl. 27; pl. 28 n° 434; pl. 34 à 40; pl. 44, n° 3180; pl. 46, n° 2933; pl. 50, n° 3026; pl. 53, n° 8; pl. 58 à 61; pl. 89 à 90; pl. 102 à 103; pl. 108, n° 105 et 108; pl. 158 à 160; pl. 162; pl. 168 et 169; pl. 182 à 188.
- Christelle Faye : pl. 75, nos 34 et 35; pl. 104, nos 2 et 3; pl. 105; pl. 120, nos 1 à 3; pl. 121 et 122, nos 21, 23 et 25; pl. 130 bis, nos 201 à 206;
- Olivier Faye: pl. 1; pl. 2, nos 11 à 13, 20 et 22; pl. 108, nos 1, 2 5, 8, 9 et 14;
- Florent Petitnicolas : pl. 131 à 139.
  - Photographies:
- Jean-Jacques Bigot: pl. 102, 104, 106 à 108 et 119 à 120;
- Franck Verdelet: pl. 7, 8, 11, 27 à 48, 50 à 53, 76 à 77, 142 à 143, 147 à 153, 155 à 157 et 195.



gie préventive, la connaissance de cette période a spectaculairement progressé. Ces trente dernières années, 38 sites ont fait l'objet de fouilles ponctuelles ou de plus grande ampleur mais les résultats en sont pour la plupart inédits. Les deux premiers volumes du «Néolithique ancien de Lorraine» visent à combler cette lacune.

Le premier présente l'étude de la céramique décorée réalisée sur un corpus de plus de 12000 vases. Une périodisation régionale en neuf phases, pour deux d'entre elles subdivisées en sous-stades, a pu être établie à partir d'analyses statistiques. Le début de l'occupation date d'une phase évoluée du style de Flomborn et la séquence s'achève à un stade terminal du Rubané contemporain de la fin de Hinkelstein et du début du

Villeneuve-Saint-Germain. Des comparaisons réalisées avec les régions voisines précisent la définition des différents styles régionaux qui caractérisent l'Ouest du monde

rubané et permettent d'examiner les interactions entretenues entre ces groupes.

Située dans le quart nord-est de la France, la Lorraine constitue, de par sa situation géographique, une région privilégiée pour l'étude des interactions entre le bassin du Rhin et le Bassin parisien au Néolithique ancien. Avec le développement de l'archéolo-

Le second volume présente de manière détaillée tous les sites attribués à la culture rubanée recensés en Lorraine. À ce jour, on y compte 62 sites d'habitat, implantés dans deux secteurs distincts. Le premier, situé en Lorraine du Nord en aval de Metz, constitue le prolongement des aires de peuplement rubané de la Moselle allemande et luxembourgeoise. Le second, implanté dans la plaine sous-vosgienne en Lorraine du Sud, se trouve à mi-chemin entre les zones d'implantation rubanées d'Alsace et de Champagne.

Le troisième volume, à paraître, abordera les questions ayant trait à l'économie par l'étude des industries lithiques et osseuses et des analyses archéozoologiques et botaniques. Il traitera également des problématiques relatives à la dynamique de peuplement et à l'occupation du territoire.

Im Nordosten Frankreichs gelegen stellt Lothringen aufgrund seiner geographischen Lage eine bevorzugte Region dar, in der die vielfältigen Kontakte zwischen dem Rhein und dem Pariser Becken während des Frühneolithikums untersucht werden können. Mit der Entwicklung der Rettungsarchäologie haben sich die wissenschaftlichen Erkenntnisse zu dieser Epoche in spektakulärer Weise vermehren lassen. Während der letzten dreißig Jahre konnten insgesamt 38 bandkeramische Fundplätze ausgegraben werden, teils großflächig, teils nur punktuell, jedoch sind die Ergebnisse bisher heute weitgehend unpubliziert geblieben. Die zwei ersten Bände der Edition «Le Néolithique ancien de Lorraine» sollen diese Lücke schließen.

Der erste Band präsentiert die Analyse der verzierten Keramik dieser Epoche, die sich auf die Untersuchung eines Fundmaterials von mehr als 12 000 Keramikgefäßen stützt. Die statistische Analyse dieses umfangreichen keramischen Fundmaterials hat es gestattet, es in insgesamt neun verschiedene regionale Siedlungsphasen zu gliedern, von denen zwei in weitere Unterphasen unterteilt werden konnten. Der Anfang der frühneolithischen Besiedlung setzt in einer Phase ein, die einem entwickelten Flomborn-Stil zuzuweisen ist. Die bandkeramische Besiedlung endet in Lothringen mit einer Phase, die mit dem Ende der Hinkelstein-Gruppe und dem Beginn von Villeneuve-Saint-Germain gleichzusetzen ist. Der Vergleich mit der Entwicklung in den benachbarten Regionen mit frühneolithischer Besiedlung erlaubt es, diejenigen regionalen Keramikstile genauer zu definieren, die für den westlichen Teil der bandkeramischen Besiedlung Mitteleuropas charakteristisch sind. Auf diese Weise konnten die Kontakte und Austauschbeziehungen zwischen den einzelnen regionalen Gruppen der bandkeramischen Besiedlung näher untersucht werden.

Der zweite Band der insgesamt dreibändigen Edition präsentiert einen detaillierten Katalog aller bandkeramischen Fundplätze in Lothringen. Der heutige Forschungsstand kann sich auf die Untersuchung von insgesamt 62 Siedlungsfundstellen stützen, die in zwei deutlich voneinander abgrenzbaren Gebieten liegen. Das erste bandkeramische Siedlungsgebiet befindet sich im nördlichen Lothringen nördlich von Metz. Es bildet die Fortsetzung der bandkeramischen Besiedlung im deutschen und luxemburgischen Moseltal. Das zweite Siedlungsgebiet liegt im südlichen Lothringen in der den Vogesen nach Westen vorgelagerten Ebene, etwa auf halber Strecke zwischen den bandkeramischen Siedlungsschwerpunkten im Elsass und in der Champagne.

Der vorgesehene dritte Band der Edition zur Bandkeramik in Lothringen wird die Fragen der wirtschaftlichen Entwicklung der bandkeramischen Besiedlung anhand von Untersuchungen des lithischen Fundmaterials, der Knochen- und Geweihgeräte sowie von archäozoologischen und archäobotanischen Analysen behandeln. Er wird außerdem Untersuchungen zu Fragen der frühneolithischen Bevölkerungsentwicklung und zur Siedlungsplatzwahl beinhalten.









ISBN: 2-913745-50-4

65 € LES 2 VOLUMES

